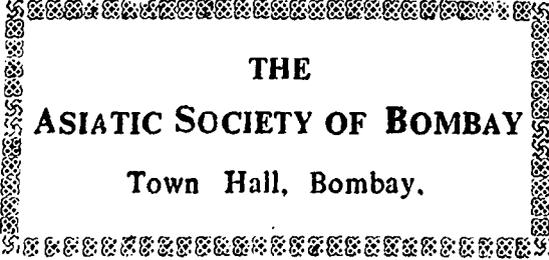




00031998

A decorative rectangular border with a repeating geometric pattern surrounds the text.

**THE**  
**ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY**  
**Town Hall, Bombay.**

Fo 9825-574  
M 102 / Gal / H  
31998

2







HISTOIRE  
DE  
JOACHIM MURAT.

Par M. Léonard Gallois,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE NAPOLEON D'APRÈS LUI-MÊME  
ET DE L'HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ESQUISSE D'ESPAGNE, ETC.



319

B-2426

PARIS  
SCHUBART ET HEIDELBERG, ÉDITEURS,  
QUAI MALHERBE, N° 15.  
LÉONARD GALLOIS  
PONTHEU, N° 4. EN ET C<sup>o</sup>

82

074 2 111  
110015

31998

124



00031998

# HISTOIRE

DE

## JOACHIM MURAT.

---

### Première Partie.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

Murat avant la Révolution. ( 1767 à 1788. )

**J'**ENTREPRENDS d'écrire l'histoire d'un homme que la révolution française fit sortir de l'obscurité où il était né , pour le porter au faite des grandeurs ; d'un guerrier qui fut , en peu d'années , soldat , général , grand-amiral , grand-duc et roi ; de Murat que sa brillante valeur , son élévation prodigieuse et sa mort tragique .

ont rendu à jamais célèbre parmi les lieutenans de Napoléon. Chef hasardeux, souvent habile, toujours intrépide, la fortune lui fut fidèle tant qu'il le fut lui-même à sa patrie, à son bienfaiteur. Porté au trône sur le pavois, il en tomba pour avoir cessé de s'appuyer sur le génie qui l'avait guidé dans sa carrière. Sa jeunesse orageuse, sa vie des camps, son règne éphémère, les vicissitudes qui ont précédé sa fin déplorable, tout dans sa vie porte une empreinte romanesque qui pourrait faire douter de la véracité de la narration, si le nom de Murat ne se trouve à chaque page des annales de l'empire français.

Joachim Murat naquit le 5 mars 1767, à la petite Frontonnière, village situé dans l'ancienne province du Périgord : il fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Gourdon, département du Lot. Le père de Murat exerçait la profession d'aubergiste. Des relations de patronage, les seules qui existassent alors entre les roturiers et les nobles, attachaient l'aubergiste Murat à la famille des Talleyrand, dont il avait été l'homme d'affaires et l'intendant.

Le jeune Joachim se fit remarquer par le précoce développement de ses facultés physiques, par son air vif et décidé, et par une grande audace dans l'exercice de l'équitation : bravant le

danger, il montait à cru, comme les anciens Romains, les chevaux les plus fougueux; il se plaisait à leur faire franchir les fossés et les ravins, vers lesquels il les poussait avec une force et une adresse étonnantes. Ses inclinations étaient toutes martiales. Son père ayant obtenu, par la protection de la famille que je viens de nommer, une bourse au collège de Cahors, Joachim y fut admis. Les études classiques l'occupèrent peu, ce n'était pas la jeunesse studieuse de Napoléon à part, de cet enfant qui fut homme avant l'âge. Murat lisait des romans, protégeait les faibles, commandait les entreprises brillantes, et se faisait généreusement punir à la place de ses jeunes amis. C'était l'Achille ou plutôt le Don Quichotte du collège. Doué d'un esprit facile mais léger, et d'une intelligence prompte, il comprenait aisément; mais il n'avait pas la patience que le travail exige, et abandonnait aux écoliers plus persévérans que lui, des prix qu'il n'ambitionnait guère d'obtenir. Aimé de tous ses condisciples, souvent blâmé par ses maîtres, Murat à qui l'on pardonnait ses étourderies et ses écarts en faveur de la générosité de son caractère, tenait une conduite peu en harmonie avec l'état qu'on allait lui faire embrasser; néanmoins tel était l'aveuglement de ses parens sur la vocation du jeune Joachim,

qu'ils l'envoyèrent à Toulouse pour en faire un prêtre.

L'Église formait, sous l'ancien régime, une sorte de noblesse secondaire, accessible à tout le monde, dans laquelle les familles roturières qui avaient de l'ambition plaçaient leurs enfans avec orgueil. La mitre s'offrait de loin au plus pauvre étudiant d'un séminaire, comme, plus tard, les épaulettes de général se montraient à l'imagination de tous nos jeunes soldats. Les parens de Murat paraissaient être aussi jaloux d'avoir un prêtre dans leur famille, que Joachim l'était peu de porter le manteau court.

Il avait vingt ans lorsqu'il prit le petit collet. Admis dans plusieurs maisons de Toulouse, il s'y faisait distinguer par une figure agréable et des manières aisées : il avait même pris un ton protecteur, quelquefois arrogant. Comme tout devait être bizarre et romanesque dans sa vie, l'abbé Murat devint amoureux d'une jeune et jolie personne de Toulouse : il se battit pour elle, l'enleva, et alla se cacher avec l'objet de sa passion.

Ce premier écart de sa jeunesse changea la destinée de l'abbé Murat ; il quitta le petit collet et adopta un genre de vie opposé à celui que ses parens lui avaient prescrit : il courut après les plaisirs, et lorsqu'il eut dissipé ou

perdu au jeu le peu d'argent qu'il avait pu se procurer, il s'engagea dans le 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs qui passait à Toulouse.

Dès le lendemain, il ne restait plus chez lui aucune trace de son premier état. Sa physionomie toute martiale sous l'uniforme, son regard fier, sa démarche décidée, sa taille haute et bien prise, avaient promptement métamorphosé en un bel homme de guerre l'ex-abbé Murat.

Plus exact à remplir ses devoirs de soldat que ceux d'ecclésiastique, Murat, en qui ses chefs reconnurent de l'intelligence et de la hardiesse, parvint en peu de temps au rang de maréchal-des-logis. C'était en 1788; la guerre de l'indépendance des Américains du Nord venait de répandre des idées nouvelles: la subordination et la discipline militaire se trouvèrent ébranlées par ce même mouvement qui portait tous les esprits vers les innovations que l'état de la société réclamait. Le régiment dans lequel Murat servait, se distingua un des premiers par l'adoption des principes qui venaient de triompher en Amérique. L'obéissance passive des soldats fut attaquée; ils crurent devoir résister à l'arbitraire. Un lieutenant du 12<sup>e</sup>, devenu l'objet de la haine de ses subordonnés, éprouva de la résistance à ses ordres, et ne put parvenir à se

faire obéir. Murat, qui avait pris une part active à ce mouvement d'insubordination, fut cassé de son grade de maréchal-des-logis et renvoyé du régiment. Il retourna chez son père, où, tout en rongant le frein qui le retenait dans les écuries de l'auberge, il n'en fut pas moins obligé d'y partager les occupations des domestiques, ce qui d'ailleurs n'a rien d'humiliant quand on est chez soi.

## CHAPITRE II.

Murat pendant la Révolution. (1789 à 1795.)

... écarté dans son village et condamné à une  
vie obscure, Joachim Murat, qu'une ambition  
vague tourmentait, semblait n'attendre qu'une  
occasion favorable pour se lancer dans le tour-  
billon que la convocation des états-généraux ve-  
nait de soulever. Ne pouvant guère se tenir au  
courant des événemens dont Paris était alors le  
théâtre, Murat faisait de fréquens voyages à  
Cahors, où il traitait avec avidité les papiers pu-  
blics et les nombreux écrits politiques que les  
circonstances faisaient journellement éclore.  
Son imagination exaltée y puisait des idées nou-  
velles. Il éprouvait un besoin d'activité qu'il ne  
pouvait satisfaire à la Bastide, et s'irritait des  
entraves qui le retenaient si loin de la capitale.

Cette occasion si désirée s'offrit enfin : on  
venait de décréter l'organisation de la garde  
constitutionnelle de Louis XVI, et chaque dé-  
partement devait y envoyer un certain nombre

de fils de citoyens actifs. Joachim Murat se mit sur les rangs ; mais il fut si mal noté au conseil de son département, qu'on le raya de la liste des candidats, comme un jeune homme de mœurs déréglées et d'un caractère peu propre à se plier à la subordination militaire. Toutefois Murat avait su captiver la bienveillance de ce même J. B. Cavaignac, qui exerçait alors les fonctions municipales à Gordon, que l'on <sup>l'apothéose</sup> tarda député à la convention. Murat ne peut garder sur les erreurs de sa jeunesse, il ne remplit aussi que, malgré sa facilité à se laisser entraîner dans des systèmes et des théories <sup>extrêmes</sup> et damnables, le fougueux Murat fut loin d'être un homme sanguinaire : son caractère était doux et franc, généreux ; hors du champ de bataille, son courage impétueux le portait au milieu du danger, il lui eût été impossible de répandre une goutte de sang. Tels étaient alors tant d'autres républicains si terribles à la tribune lorsqu'une soupçonneuse inquiétude troublait leur tête, si humains, si doux, si philanthropes dès qu'ils ne craignaient plus pour la patrie.

Durant le règne de la terreur, Murat obtint successivement les grades de lieutenant et de capitaine ; mais aussitôt après le 9 thermidor an 2, il fut dénoncé comme terroriste, et ne dut qu'à la protection de J. B. Cavaignac, alors dé-

et comme il avait trop de franchise pour dissimuler sa pensée, il dut à ses opinions républicaines de mettre souvent l'épée à la main contre ceux de ses camarades qui ne pensaient pas comme lui. Peu de jours se passaient sans que le rat eût à soutenir quelque querelle sérieuse, et se terminait ordinairement par un duel : en six mois il dut se battre six fois. Mais son courage le faisait considérer d'assez haut par ceux qui se battaient avec lui dans le champ de Mars.

duite de tous ceux qui occupaient les emplois publics; enfin, Murat poussa l'exaltation républicaine jusqu'au point de se faire l'apôtre de Marat : et tel fut alors son aveuglement, qu'à la mort de ce féroce tribun il écrivit d'Abbeville où il se trouvait en garnison, à la société des Jacobins, pour lui faire connaître l'intention qu'il avait de changer son nom en celui du monsieur dont un parti venait de faire l'objet.

Si l'histoire avait pu saisir ce moment de silence, elle aurait pu dire que Murat

puté à la convention, d'être maintenu dans son grade. La dénonciation fut rayée des registres du comité de salut public, et Murat fut choisi pour aide-de-camp par le général d'Hurre.

Il était chef d'escadron au 21<sup>e</sup> de chasseurs, et se trouvait à Paris avec son régiment au moment où les sections prirent les armes contre la convention. Bonaparte venait d'être désigné pour défendre la république chancelante; il chargea Murat de se rendre avec deux cents cavaliers à la plaine des Sablons, où se trouvait un parc de quarante pièces de canon qu'il devait ramener à Paris dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire : il exécuta promptement un ordre duquel dépendait le succès de la journée; mais au moment où il allait rentrer à Paris, il se trouva en présence des sectionnaires qui se rendaient à la plaine des Sablons dans le même but. L'escadron de Murat en était venu aux prises avec les volontaires des sections, si la bonne contenance des cavaliers et celle de leur chef n'en eussent imposé. Les sectionnaires n'osèrent attaquer les canons qui servirent à les foudroyer le lendemain.

On sait qu'après la journée du 13 vendémiaire, qui raffermir le pouvoir de la convention et consolida la république naissante, Bonaparte fut nommé général en chef de l'ar-

mée de l'intérieur. Cet instinct presque infail-  
 lible qui lui annonçait toujours le parti qu'il  
 pouvait tirer d'un homme, lui fit jeter les yeux  
 sur Murat pour en faire son aide-de-camp ;  
 il devina tout ce qu'il devait attendre d'un jeune  
 ambitieux dont l'ardent courage ne deman-  
 dait que des périls. C'était à lui que le général  
 réservait les entreprises les plus brillantes, les  
 coups les plus hardis. Mais il fallait se mon-  
 trer sur les champs de bataille : la nomination  
 du général Bonaparte au commandement  
 l'armée d'Italie, vint combler les vœux de  
 aide-de-camp.

Murat suivit Bonaparte à Nice, où se trou-  
 vait alors le quartier-général de cette brave  
 mée qui manquait de tout excepté du courage  
 nécessaire pour affronter les plus grands  
 gers : là se réunit cet état-major brillant de  
 nesse, au milieu duquel <sup>il</sup> se faisait rem-  
<sup>par sa taille</sup> <sup>et</sup> figure martiale, <sup>et</sup> par  
 caractère chevaleresque, et par l'éclat de son  
 costume ; il était déjà ce qu'il ne cessa d'être par  
 la suite, un véritable paladin, un chevalier  
 français : il avait fait graver sur la lame de son  
 sabre ces mots magiques faits pour inspirer les  
 grandes actions : *l'honneur et les dames* ; et ce  
 qui chez un homme ordinaire ou dans un cou-  
 rage médiocre n'eût paru qu'une forfanterie de

théâtre, semblait s'allier et se confondre, sans aucun mélange de ridicule, avec une bravoure héroïque, dont il devait, chaque jour, donner des preuves.

## CHAPITRE III.

Murat pendant la première campagne d'Italie (1796.)

LORSQUE le général Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie, il avait vingt-six ans, et Joachim Murat, son aide-de-camp, en comptait à peine vingt-neuf. Rien ne paraît difficile à cet âge, et il fallait bien avoir la grande confiance en soi-même, pour se charger d'une entreprise qu'un vieux capitaine eût jugé impossible à accomplir. En effet, cette armée qui allait marcher à l'immortalité, était alors dans le dénuement le plus absolu. L'infanterie composée en tout d'environ vingt-huit mille hommes, n'avait ni solde, ni habits, ni souliers, la cavalerie ne comptait que trois mille chevaux dans le plus mauvais état. On était assez bien pourvu d'artillerie, mais on manquait des moyens de transport, et la perte des subsistances était mal assurée, et la perte du trésor était telle, que le directoire n'avait pu réunir que deux mille louis pour cette campagne. Cette position

empirait tous les jours: il fallait avancer ou reculer. La victoire seule pouvoit, en lui ouvrant les portes de l'Italie, offrir à l'armée toutes les ressources dont elle avait besoin.

Mais l'Italie étoit défendue par les Alpes, par des forteresses et par des armées trois fois plus nombreuses que celles de la république. Du côté des Français, il fallait suppléer au nombre par la rapidité des marches; à l'artillerie et au manque de cavalerie, par la nature des positions. Heureusement le moral des phalanges républicaines étoit excellent: c'étoient les soldats de la liberté, commandés par Bonaparte, ayant sous ses ordres Masséna, Augereau, Laharpe, Ferrurier, Joubert, Stengel, Ménars, Gardanne, Leclerc, Dallemagne, Saint-Hilaire, Rampon, Lannes, Murat, Bessières, Junot, Marmont, et tant d'autres guerriers dont les noms sont devenus célèbres.

Le plan du général en chef étoit de tourner les Alpes, de pénétrer en Italie par les sources de la Bormida, de surprendre les deux armées ennemies par des manœuvres inattendues, et d'étourdir les généraux sardes et autrichiens par des succès éclatans. En moins de dix jours, le passage de l'ordre défensif à l'ordre offensif s'opéra sans que l'ennemi s'en aperçût: Gènes fut menacée.

Il était bien difficile de se faire remarquer dans cette jeune armée remplie d'audace et de patriotisme, et cependant Murat y parvint dès les premiers combats par une valeur que l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer. Déjà il s'était distingué à Montenotte, à Millesimo et à Dégò; mais une occasion plus brillante lui fut offerte à la bataille de Mondovi. Le général Stengel y commandait la cavalerie française; il chargeait pour la première fois l'ennemi en plaine, lorsque la mort vint le frapper. Le colonel du 21<sup>e</sup> de dragons Murat, à qui le général en chef venait de donner le grade de chef de brigade, remplaça aussitôt Stengel dans le commandement de la cavalerie, chargea vigoureusement les Piémontais, et les poursuivit jusqu'à Mondovi, dont les immenses magasins tombèrent au pouvoir des Français.

« Je dois encore vous faire connaître le chef de brigade Murat, aide-de-camp du général Bonaparte, écrivait au directoire, après la prise de Mondovi, ce même Salicetti alors commissaire près l'armée d'Italie, que nous retrouverons, douze ans plus tard, ministre de la police et de la guerre du roi de Naples Joachim Murat; cet officier, toujours en marche contre l'ennemi, a constamment employé, dans toutes les occasions qui ont eu lieu, un courage

et une audace au dessus de tout éloge. »

En peu de temps Murat s'était acquis la confiance de son général, et l'estime de tous ses braves compagnons d'armes ; et lorsque, quelques jours après la bataille de Mondovi, Bonaparte eut forcé le roi de Sardaigne à se détacher de la coalition et à signer l'armistice de Chérasque, Murat fut envoyé en mission à Turin. Il fut ensuite choisi pour porter au directoire les vingt et un drapeaux pris sur l'ennemi dans cette courte et brillante campagne.

Personne n'était plus propre que lui pour cette solennité pompeuse et presque théâtrale, et ce ne fut pas un spectacle sans intérêt que celui où l'on vit un jeune et beau guerrier, éclatant d'or et de broderies, présenter aux chefs du gouvernement, au milieu des conseils et d'une population ivre de joie, les drapeaux conquis en vingt jours sur les armées coalisées contre la république française. Murat fut accueilli avec enthousiasme, et le directoire, qui ne l'avait pas même encore reconnu dans son grade de colonel, le confirma dans celui de général de brigade.

Murat n'était pas seulement chargé de cette mission d'apparat : le général en chef lui en avait donné une autre plus propre à manifester la confiance qu'il avait en son aide-de-camp. Tout le

monde sait que Bonaparte avait épousé la veuve du général Beauharnais quelques jours avant d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie; il avait alors voué un culte à cette femme si aimable, et tous ses regrets étaient de ne pas l'avoir près de lui. Murat, porteur des lettres les plus pressantes et les plus tendres du général à son épouse, devait joindre ses prières à celles de l'époux, afin d'engager madame Bonaparte à partir pour l'Italie, où il devait l'accompagner. Murat reçut un accueil amical de Joséphine; mais comme elle était alors sérieusement indisposée, et qu'elle se croyait enceinte, elle ne voulut pas s'exposer aux dangers d'une longue route, et Murat retourna au quartier-général, qui se trouvait à cette époque à Milan, y rassurer Bonaparte sur les suites de la maladie de sa femme, et lui annoncer qu'il serait bientôt père: ce qui fut loin de se réaliser.

En entrant dans la capitale de la Lombardie, les soldats de la république française reçurent des Milanais l'accueil le plus fraternel. Ce n'était partout que fêtes, illuminations et danses sur les places publiques. La haute société se distingua par les bals charmans qu'elle donnait tous les jours aux généraux et officiers français, et le beau sexe montrait un grand empressement à

plaire à ces jeunes guerriers. Tous les yeux des belles Italiennes étaient fixés sur le général en chef, qui, épris de sa femme, et craignant d'ailleurs de se laisser vaincre par la mollesse et les plaisirs, se montra un véritable Caton ; mais il n'en fut pas de même des officiers de son brillant état-major. Berthier donna le premier l'exemple, il se laissa séduire par madame Visconti, qu'il n'a cessé d'aimer jusqu'à sa mort. La belle, la semillante madame Ruga, n'eut pas beaucoup de peine à se faire aimer par l'aide-de-camp Murat. .... « Murat est malade, « écrivait quelques jours après Bonaparte à « Joséphine; la déesse du bal, madame Ruga, « lui a donné une galanterie. Il est furieux, il « veut faire mettre son aventure dans les jour-  
« naux. Je l'ai envoyé à Brescia..... »

Pendant que Murat maudissait à Brescia la belle déesse du bal, les troupes françaises marchaient à de nouveaux triomphes. Murat accourut reprendre sa place auprès du général en chef, et eut bientôt mille occasions de se faire citer dans ces rapports au directoire, qui préludèrent aux bulletins de la grande armée.

Au passage du Mincio, quatre mille fantassins et trois mille cavaliers autrichiens et napolitains se trouvaient en position dans la plaine ; Murat, à la tête d'une brigade de cava-

lerie , chargea les trois mille cavaliers avec son intrépidité ordinaire, les rompit et les mit en fuite, en même temps que le colonel Gardanne avec ses grenadiers chargeait l'infanterie ennemie. Le Mincio fut passé. Dans cette journée Murat se montra aussi brave que généreux ; il s'exposa lui-même pour sauver quelques cavaliers qui étaient sur le point de tomber entre les mains des Autrichiens, et fut assez heureux pour les dégager.

Quelques jours après il était de retour à Milan, d'où il fut envoyé à Gênes pour demander l'expulsion des agens de l'Autriche, et particulièrement celle de l'ambassadeur Gerola, qui ne cessaient de fomenter des troubles dans les fiefs impériaux, et qui avaient infesté les grandes routes par des bandes de *Barbets*. Murat parla de manière à être promptement obéi ; il fit ensuite organiser des colonnes génoises pour purger les routes et protéger les convois français. Bonaparte fut très-satisfait du résultat de cette mission, et lui en confia bientôt après une autre de la plus grande importance.

Il s'agissait de faire une excursion à Livourne, pour y surprendre cent bâtimens anglais richement chargés qui s'y trouvaient prêts à mettre à la voile. Murat, commandant l'avant-garde de cette expédition, traversa rapidement la Toscane,

comme pour aller occuper Sienna, et tourna brusquement sur Livourne, où il arriva en huit heures de marche forcée; mais les Anglais avaient été prévenus et avaient mis à la voile : néanmoins l'occupation de Livourne et la destruction de la factorerie anglaise furent un coup sensible porté au commerce anglais. L'expédition terminée, Murat repassa l'Apennin et le Pô, pour rejoindre l'armée sur l'Adige. Il avait fait observer la plus grande discipline à ses troupes en traversant la Toscane, et quoiqu'il eût pu s'approprier des richesses immenses à Livourne, il y fit preuve d'un grand désintéressement personnel. A cette époque, toutes les ambitions militaires se montraient pures, ce qui donnait à tous les généraux rivaux de gloire, un caractère de grandeur individuelle, qui disparut avec la république.

Napoléon était alors de retour à Bologne, où il régularisait l'élan des habitans de ces contrées, que la présence des troupes françaises avait électrisés. Bologne surtout se faisait remarquer par son enthousiasme : les fêtes se succédaient partout; M<sup>me</sup> Bonaparte, qui s'était enfin rendue aux vœux de son mari, embellissait ces fêtes par sa présence; Murat, son chevalier, se montrait plus qu'jamais fidèle à sa devise, et les momens qu'il dérobaît à la gloire, il les consacra-

crait à l'amour qu'il inspirait aux belles Italiennes.

Cependant le maréchal Wurmser était arrivé en Italie avec un renfort de trente mille hommes, et avait joint Mélas : les deux armées autrichiennes réunies formaient un total d'environ soixante-dix mille hommes, tandis que celle de république française ne comptait pas quarante mille soldats. Le général en chef les avait concentrés sur l'Adige et sur la Chiesa : le moment d'agir était arrivé. Murat prit part à presque tous les combats qui eurent lieu avant le second blocus de Mantoue; il se distingua particulièrement sous les murs de cette place, en conduisant contre le camp retranché de Migliaretto deux mille hommes d'élite, avec lesquels il porta l'épouvante et la mort dans les rangs ennemis. Les Autrichiens opérèrent leur retraite avec tant de précipitation, que les Français, commandés par Murat, les suivirent jusque sur le chemin couvert, et quelques braves plus ardents que les autres, s'élançèrent même pour enlever les palissades; mais déjà les Autrichiens avaient reçu des renforts, et ces tentatives de la valeur française devinrent infructueuses.

Murat se faisait remarquer de plus en plus par sa brillante audace et son activité : on le trouvait partout ; il se battait nuit et jour contre

les avant-gardes. La bataille de Roveredo lui offrit une nouvelle occasion de donner des preuves de sa bravoure et de rendre de grands services. Pour attaquer les positions formidables qu'occupait le général autrichien Davidowich, il fallait passer le Lavis sur un pont dont le débouché était défendu par tous les moyens propres à arrêter les assaillans : une batterie enfilait ce pont dans toute sa longueur et menaçait de balayer tous ceux qui se présenteraient pour le passage. Pendant que le général Dallemagne affronte ce pont, Murat conçoit l'heureuse idée de faire une diversion : il traverse la rivière à gué, à la tête du 10<sup>e</sup> de chasseurs, dont chaque cavalier porte en croupe un fantassin, et tombe aussitôt sur les troupes autrichiennes, au milieu desquelles il sème la terreur. Davidowich, craignant une déroute complète, fut forcé de faire précipitamment sa retraite. Murat le harcela jusqu'à ce que la nuit couvrit de ses voiles ce champ de carnage, où venaient d'avoir lieu tant d'actions d'éclat.

Quelques jours après eut lieu la bataille de Bassano. Murat n'avait sous ses ordres que quelques détachemens de cavalerie; mais dès que l'infanterie française eut rompu les colonnes autrichiennes, il se jeta sur elles, les mit dans le

plus grand désordre, et les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à Bassano.

Les personnes qui sont familiarisées avec les campagnes d'Italie, savent qu'après la bataille de Bassano il ne se serait pas sauvé un seul homme des restes de l'armée de Wurmser, sans la méprise d'un guide qui, devant conduire la division Masséna à Sanguinetto, par la voie la plus courte, prit la plus longue. Ce contre-temps retarda la marche de cette division. Murat, qui avait devancé Masséna, arrivait au village de Cerca, avec une avant-garde de chasseurs, en même temps que le général autrichien Ott y entraît avec ses troupes légères. Murat ne voulut pas reculer devant l'ennemi, et s'élança sur quelques escadrons qu'il réussit d'abord à culbuter; mais il fut bientôt ramené par des troupes plus nombreuses, au milieu desquelles il resta longtemps enveloppé. Heureusement, l'infanterie de Masséna arriva pour le dégager, et pour s'emparer du pont sur lequel l'ennemi devait passer. Dans cette mêlée, où les cavaliers se battirent en désespérés, Murat, couvert de sang, tua ou blessa de sa propre main un grand nombre d'Autrichiens, sans recevoir la moindre égratignure.

Mais il n'en fut pas de même au combat de Saint-Georges : entraîné par son courage au milieu des ennemis, il reçut dans la mêlée un

coup de sabre sur le bras. Il est à remarquer que Murat , toujours heureux sur le champ de bataille , ne reçut sa première blessure qu'au moment où la campagne contre Wurmser allait finir par la fuite des restes de son armée dans Mantoue.

Le général en chef remit alors le commandement du blocus au général Kilmaine , et se rendit à Milan , où Murat le suivit , et où il prit quelques jours de repos nécessaires à la guérison de sa blessure.

Ce fut alors que les duchés de Modène et de Reggio , réunis aux légations de Bologne et de Ferrare , imitant la Lombardie dans son élan vers la liberté , décrétèrent la création de la *République Cispadane*. Bonaparte , conformément aux instructions du directoire , travailla vivement à affermir des révolutions si avantageuses aux succès des armées françaises. Murat reçut plusieurs missions du général en chef , et les remplit de la manière la plus satisfaisante.

La guerre était pourtant loin d'être finie ; la puissance autrichienne n'était pas encore abattue : il lui restait de grandes ressources. Une nouvelle armée , sous les ordres du maréchal Alvinzi , vint fournir à Murat l'occasion d'ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'il avait déjà cueillis en Italie. Bonaparte porta son

grand quartier-général à Vérone, où il se trouvait pour ainsi dire cerné par l'armée d'Alvinzi réunie derrière la Piave, et par celle de Davidowich sortant du Tyrol. Murat prit part aux combats qui eurent lieu sur la Piave et sur la Brenta. Les immortelles journées d'Arcole et de Rivoli fournirent un vaste champ à son courage; et lorsqu'après la dispersion de l'armée d'Alvinzi, Bonaparte crut devoir aller combattre le général Provera devant Mantoue, il laissa à Masséna, à Joubert et à Murat, le soin de poursuivre Alvinzi. Murat, constamment chargé des coups les plus hardis, reçut l'ordre de s'embarquer à Salo avec quelques centaines d'hommes, pour aller couper la retraite aux Autrichiens; après une marche de nuit il arriva au pont de la Corona, et ferma ainsi la seule route par laquelle les colonnes autrichiennes pouvaient se retirer. Il y fut bientôt joint par d'autres troupes françaises, contre lesquelles les Autrichiens vinrent s'entasser, et n'ayant pu rompre le corps de Murat, ils furent forcés de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion.

Quelques jours après, il fut encore chargé d'une expédition non moins périlleuse, celle de s'embarquer sur le lac de Guarda, avec deux cents hommes, pour aller descendre sur les

derrières de l'ennemi afin de le tourner ; ce qui fut exécuté avec autant de courage que d'habileté. Les débris de l'armée d'Alvinzi ne trouvèrent plus de salut que derrière la Piave , ou derrière les neiges du Tyrol autrichien , et le vieux maréchal Wurmser fut enfin obligé de rendre Mantoue.

La reddition de ce boulevard de l'Italie mit le général en chef des armées républicaines à même de tirer une vengeance éclatante de la perfidie de la cour de Rome. Une division de dix mille hommes fut destinée à occuper les états du Saint-Siège.

Murat fit partie de cette expédition , peu glorieuse d'ailleurs , puisque les troupes du pape furent rompues et dispersées dans le seul combat livré au passage du Senio. Il fut impossible à la cavalerie française d'atteindre celle du Saint Père , tant la fuite des troupes papales fut précipitée.

Le traité de Tolentino mit fin à la campagne au de 1796, et Murat fut envoyé auprès de Pie VI, pour exprimer à Sa Sainteté toute l'estime et la vénération du général en chef pour sa personne.

Ainsi Murat , qui n'était alors rien moins que bon catholique romain , fut chargé d'aller complimenter ce même pontife que , peu de jours

avant, on faisait figurer d'une manière si indigne de son caractère, dans un ballet qu'un chorégraphe français avait mis en scène au théâtre de Milan.

## . CHAPITRE IV.

Seconde campagne d'Italie ( 1797 ).

---

MURAT était à peine de retour de sa mission auprès du Saint-Père , lorsque le prince Charles , tout resplendissant de la gloire qu'il venait d'acquérir en Allemagne , arriva à Inspruck pour y prendre le commandement des armées autrichiennes en Italie. Dès les premiers jours de mars , cet archiduc avait cinquante mille hommes , soit dans le Tyrol , soit derrière la Piave : il attendait en outre 40,000 hommes détachés de l'armée du Rhin , ce qui allait lui donner une immense supériorité numérique sur les forces françaises.

Le jeune général en chef de l'armée républicaine brûlait de combattre l'archiduc et de le chasser de l'Italie. Comme il ne pouvait disposer que de 50,000 hommes , il sentit combien il était important de l'attaquer avant l'arrivée du renfort du Rhin. Mais pour s'élançer sur les

Autrichiens il fallait passer la Piave et le Tagliamento en leur présence.

Quelques combats eurent d'abord lieu sur le Lavis et sur la Piave, entre les avant-postes français et ceux des corps autrichiens qui se formaient dans le Frioul. Murat, commandant une brigade d'avant-garde, avait déjà fait des prisonniers sur les chasseurs tyroliens, et s'était emparé de vive force des retranchemens de Fai. Les Français passèrent la Piave, et se présentèrent sur le Tagliamento où l'archiduc Charles avait réuni la plus grande partie de ses forces, faisant mine d'en vouloir disputer le passage. Bonaparte, habile à profiter des gelées qui avaient diminué les eaux du Tagliamento, et qui le rendaient à peu près guéable partout, ordonna le passage. L'infanterie légère s'avança en tirailleurs et couvrit le lit de la rivière. Bientôt toute la ligne en mouvement présenta des masses qui se flanquaient entre elles. Le général Murat, qui se trouvait placé à la droite, se jeta dans la rivière sous le feu de l'artillerie ennemie, et aborda sur la rive gauche, soutenu par une brigade légère et deux bataillons de grenadiers. Le prince Charles ordonna plusieurs charges de cavalerie sur le point que Murat venait d'occuper. Non-seulement ces charges furent repoussées, mais encore Murat coufut

sur l'ennemi et le poursuivit jusqu'à la nuit. Il fit des prodiges de valeur dans cette mémorable journée, et fut cité honorablement dans les rapports du général en chef. Deux jours après, il se distingua encore au combat de Gradisca, et successivement, à celui de Tarvis. Toutes les charges de cavalerie qu'il fit exécuter, et qu'il conduisit lui-même avec cette audace qui lui était toute particulière, eurent le plus brillant succès.

Cette campagne du général Bonaparte contre l'archiduc Charles ne fut pas longue; les échecs que ce dernier éprouva en peu de jours, tant sur le Tagliamento, que dans le Tyrol, ne lui permettaient plus de prendre l'offensive, malgré l'arrivée des renforts du Rhin. Le général Bonaparte, vainqueur, écrivit de Klagenfurt au prince Charles pour lui offrir la paix; mais ses offres furent reçues évasivement, et les troupes de la république se virent condamnées à vaincre encore; ce qu'elles firent à Neumarck, ainsi que dans les gorges d'Anzmarck. Enfin, le 7 avril 1797, le quartier-général de l'armée française fut porté à Léoben, où se présentèrent les généraux autrichiens Bellegarde et Merfeld, pour demander un armistice de dix jours, qui fut signé le soir même. Six jours après, les plénipotentiaires de l'Autriche arrivèrent à

Léoben , et y signèrent les préliminaires de la paix.

Pendant que le général Bonaparte négociait à Montebello des traités avec l'Autriche, la république de Gênes, le roi de Sardaigne, le pape, le grand-duc de Toscane, et celui de Parme, Murat fut envoyé dans la Valteline pour enlever cette belle vallée à la domination des Grisons. Il fit une tournée dans cette province, où, à son arrivée, l'esprit public se déclara presque unanimement contre l'aristocratie des Grisons. C'était ce que voulait Bonaparte, et ce que Murat provoqua probablement. Les Valtelins crièrent, eux aussi, *vice la liberté*, et députèrent des hommes investis de la confiance du peuple au directoire Cisalpin, pour demander l'union de la Valteline à la république Cisalpine. Cependant Murat éprouva des difficultés dans cette mission toute diplomatique; un agent de la république française, qui faisait sa cour aux Grisons et aux Suisses, s'était secrètement uni aux aristocrates de ce pays, avec lesquels il cherchait à exciter des alarmes. Mais comme ces intrigues n'avaient pour objet que de maintenir la domination aristocratique des *hauts seigneurs*, les paroles d'un militaire loyal comme Murat, ramenèrent bientôt la concorde et la paix dans cette intéressante vallée; les partis se

réconcilièrent insensiblement, et déposèrent tout ressentiment pour ne s'occuper que des intérêts communs. Après avoir assuré la tranquillité publique, et organisé un comité de surveillance, Murat retourna près du général Bonaparte pour lui porter le vœu des Valtelins. Depuis lors cette vallée, dont la population industrielle s'élève à près de 80,000 ames, a suivi toutes les chances de la république cisalpine, et du royaume lombard-vénitien.

A la suite d'interminables conférences, le traité de Campo-Formio fut enfin signé le 17 octobre 1797, et le général Bonaparte quitta l'Italie, toute pleine de son nom et de sa gloire, pour se rendre à Rastadt, où Murat l'avait précédé. Peu de temps après, ils revinrent tous les deux à Paris. Murat, bien accueilli par les directeurs de la république, se fit alors remarquer, dans toutes les fêtes qui furent données aux héros d'Arcole, par sa bonne mine et son costume aussi brillant que singulier : il aimait à se couvrir la tête de grandes plumes flottantes, et à porter des habits couverts de brandebourgs d'or, qui attiraient l'attention, au milieu d'autres officiers généraux dont l'uniforme était peu riche et fort simple.

Bonaparte s'occupait alors de l'étonnante expédition d'Égypte; et quoiqu'il eût déjà formé

le projet d'emmener Murat, il lui fit donner, en attendant le jour fixé pour le départ, la mission d'accompagner à Rome le général Berthier, qui venait d'être chargé d'aller renverser le gouvernement papal, et de le remplacer par une république.

La cour de Rome, plutôt aigrie que corrigée par le traité de Tolentino, avait persisté dans son système d'aversion contre les Français. Ce cabinet de faibles vieillards sans sagesse, avait fait fermenter autour de lui l'opinion; des scènes tumultueuses avaient eu lieu à Rome et dans les campagnes; le général Duphot avait été assassiné, et l'ambassadeur français s'était retiré à Florence. A peine arrivé à Rome, Murat, sur qui l'on comptait toujours lorsqu'il fallait affronter les périls, fut chargé de marcher contre les rassemblemens nombreux qui s'étaient formés à Castel-Gandolfo, à Albano et à Rocca di Papa, et que l'on savait être en marche sur Rome. Quoiqu'il n'eût à opposer aux paysans romains que des forces bien inférieures en nombre, Murat se porta à leur rencontre, les chargea avec la plus grande impétuosité et tailla en pièces leurs colonnes. Ce fut là son dernier fait d'armes en Italie, avant d'avoir franchi les mers. Nous allons maintenant le suivre dans cette immortelle campagne

d'Égypte, où une armée française allait porter la liberté et la civilisation. Nous le verrons souvent au milieu des Arabes et des Mamelucks, qui admirèrent son courage et son audace.

## CHAPITRE V.

Campagnes d'Égypte et de Syrie (1778 et 1799).

Treize vaisseaux de ligne, quatorze frégates et quatre cents bâtimens de transport, ont reçu quarante mille soldats de la république française : le général Bonaparte est leur chef ; Berthier, Caffarely, Kléber, Desaix, Régnier, Bon, Dugua, Menou, Vaubois, Dumuy, Dumas, Lannes, Murat, Lanusse, Verdier, Vial, Rampon, Mireur, Davoust et le Polonais Zayonscheck les commandent ; cent membres de la commission des sciences et des arts les accompagnent. Est-ce une colonie que les Français vont fonder ? Quelle contrée vont-ils rendre à la liberté ? Peu de chefs sont dans le secret, et aucun d'eux ne l'a divulgué. On suit avec confiance le vainqueur de Beaulieu, de Mélas, de Wurmser et du prince Charles : l'Anglais seul est inquiet ; c'est en vain qu'il couvre la Méditerranée de ses nombreux vaisseaux, le soleil de Bonaparte éclaire le majestueux départ

de la flotte expéditionnaire, et bientôt les côtes montagneuses de la Provence se perdent dans l'espace.

« Soldats! s'écrie Bonaparte, les légions romaines que vous avez quelquefois imitées, mais non pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer et » aux plaines de Zama : la victoire ne les abandonna jamais..... Le génie de la liberté, qui a rendu dès sa naissance la république l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines.....! » Et les soldats d'Italie répondent par un seul cri : *Vive la République!*

Vingt jours après la flotte était autour de Malte; elle se montrait devant ces aristocrates dont la république française avait tant à se plaindre. Bonaparte envoie le général Murat au grand-maître de l'ordre pour demander l'entrée et le ravitaillement des vaisseaux français dans le port. Murat n'obtient cette permission que pour quatre vaisseaux à la fois. Le général en chef qui voulait compléter la conquête de la Méditerranée, ordonne un débarquement sous le canon de la ville et des forts, et Murat est placé à la tête de l'une des colonnes qui doivent affronter l'invincible rocher. Mais les chevaliers de Saint-Jean & Jérusalem avaient bien dégénéré;

ce n'étaient plus ces preux qui repoussèrent Dragut; les vieux étaient sans forces, et les jeunes avaient fait leurs caravanes sans avoir jamais tiré un seul coup de canon ni de fusil, et sans avoir vu l'ennemi; ils défendirent mal des fortifications formidables, négocièrent honteusement, et remirent la ville aux soldats de cette république française qu'ils avaient tant méprisée. Le pavillon tricolore, après avoir affranchi ce dernier asile de la chevalerie religieuse, flotta vers les bouches du Nil.

Quelques biographes ont écrit que Murat s'était distingué à l'assaut et à la prise d'Alexandrie; ce fait, qui d'ailleurs n'ajouterait rien à la réputation militaire de ce général, est controuvé: deux seules divisions avaient opéré le débarquement lorsque Bonaparte les conduisit vers la ville d'Alexandre; la cavalerie n'avait pu encore être portée à terre, et Murat ne put jouer un rôle actif dans cette première affaire. Pendant la marche de l'armée républicaine sur le Caire, on vit journellement Murat s'exposer au milieu des Arabes qui harcelaient cette armée sans oser l'attaquer. Et pourtant ce Murat, si intrépide, si audacieux sur les champs de bataille, n'était point doué du courage de tous les momens que les grandes entreprises exigent. « Il serait difficile, a dit Napoléon, d'exprimer le dégoût,

« le mécontentement , la mélancolie , le déses-  
« poir de cette armée lors de ses premiers pas en  
« Egypte. Les généraux les plus distingués ,  
« Lannes , Murat , avaient souvent jeté , dans  
« des momens de rage , leurs chapeaux bordés  
« sur le sable , et les avaient foulés aux pieds en  
« présence des soldats. » Telle fut l'impression  
que produisit sur les vainqueurs de l'Italie la vue  
des déserts , qu'on compta plus d'une fois d'en-  
lever les drapeaux et de les ramener à Alexan-  
drie. Mais dès que les Mamelucks ou les Arabes  
se montraient à l'horizon , les chefs , les soldats  
reprenaient leur gaieté et leur courage. Ils firent  
connaître ce qu'ils valaient lorsque Mourad-  
Bey , général en chef de l'armée turque , les  
attendit au village de Chebrheis.

Après la bataille des Pyramides et l'occupa-  
tion du Caire , Murat fut envoyé à la poursuite  
du bey Ibrahim , qui s'était retiré avec ses Ma-  
melucks dans la direction de Belbeis. Murat  
dont la prudence ne fut pas toujours celle d'un  
officier-général , oublia souvent qu'il était à la  
tête des troupes pour les diriger et non pour  
combattre personnellement : emporté par son  
bouillant courage , et monté sur d'excellens che-  
vaux arabes , il s'éloignait journellement de son  
corps d'armée pour poursuivre les Mamelucks ;  
il portait l'audace jusqu'à s'élancer seul au mi-

lieu d'un parti de cavaliers ennemis, qui l'eussent infailliblement accablé, si un peloton de Français ne fût accouru pour le dégager.

Au combat de Salahieh, livré par la cavalerie française aux Mamelucks, Murat ne cessa d'être dans la mêlée à la tête des dragons du 3<sup>e</sup> régiment, et c'est à ses charges brillantes que les Français durent le succès de cette journée, où l'infanterie ne put trouver l'occasion de prendre aucune part.

En peu de temps Murat s'était acquis en Égypte une réputation égale à celle qu'il avait en Italie, et l'on assure que le fameux Mourad-Bey, général en chef de l'armée turque, était flatté de la conformité qui existait entre son nom et celui de l'intrépide général français, et n'en parlait jamais qu'avec admiration.

Lorsque l'Égypte fut à peu près conquise, Murat alla prendre le commandement de Kélioub, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il dut dissiper journellement des rassemblemens d'Arabes. Ces expéditions fort périlleuses semblaient être un jeu pour lui : il exposait cent fois sa vie pour s'emparer du cheval d'un Arabe.

Ayant été informé, vers la fin de septembre 1798, qu'un grand rassemblement de cavaliers nomades se trouvait aux environs de la ville de Mit-Kramr, située sur la branche du

Nil dite de Damiette, Murat se concerta avec le général Lanusse, qui commandait dans son voisinage, pour marcher ensemble sur le nouveau foyer d'insurrection. Après avoir réuni leurs troupes, ils atteignirent les Arabes, les battirent et leur prirent deux pièces de canon. Toutefois, les Arabes s'étaient retirés en bon ordre sur une élévation dont le pied était inondé par le débordement du Nil. Cet obstacle n'arrêta pas la marche des Français; ils franchirent le terrain inondé, escaladèrent la montagne, et mirent pour la seconde fois en fuite les ennemis, qui gagnèrent alors, à la nage, la plaine où ils avaient leurs bagages et leurs troupeaux. Murat n'hésita pas à suivre de nouveau les fuyards; les Français, quoique déjà très-fatigués, marchèrent pendant une demi-lieue, ayant de l'eau ou de la vase jusqu'aux aisselles: ils atteignirent et taillèrent en pièces quelques Arabes, mais le reste parvint à s'échapper, abandonnant aux vainqueurs un butin immense. Murat ne voulut pas même s'arrêter à ramasser ce butin; il continua de suivre les Arabes jusqu'au village d'El-Hoaber, où la rupture d'une digue et la chute du jour le forcèrent enfin à faire halte. Cette journée rendit le nom du général français si redoutable, que les Arabes n'osaient plus s'approcher des lieux où il commandait.

Néanmoins, dans le mois de décembre suivant, le général Murat eut encore quelques affaires peu importantes avec les Arabes et les fellahs, qui refusaient d'acquitter les contributions imposées : il n'avait qu'à se montrer pour mettre en fuite les rassemblemens.

La tranquillité ayant été enfin rétablie dans toutes les provinces gouvernées par des généraux français, Bonaparte médita le projet d'une expédition en Syrie, autant pour achever de disperser les Mamelucks d'Ibrahim, que pour empêcher la réunion des forces turques qui devaient arriver dans cette province. Il s'occupait donc sans relâche de conduire ses soldats sur de nouveaux champs de bataille, et choisit Murat pour commander l'avant-garde de l'armée d'Orient.

Lorsqu'une partie de l'armée d'Egypte se mit en marche pour la Syrie, à travers les déserts, Murat avait sous ses ordres la cavalerie de cette armée, composée d'environ 1000 hommes formés de divers détachemens, traînant avec eux quatre petites pièces de campagne. C'était là tout ce que Bonaparte avait pu réunir de cavaliers pour aller combattre ces nuées d'Arabes et de Mamelucks montés sur les meilleurs chevaux du monde.

Cette fois Murat ne fut plus démoralisé dans

le désert, comme il l'avait été en marchant d'Alexandrie sur le Caire; et pourtant, égaré par un guide, il erra pendant deux jours sans pouvoir trouver d'eau pour étancher la soif ardente qui le dévorait. Rentré enfin sur la voie, il fit gaîment le reste de la route, et les hymnes républicaines, ces chants tyrtéens par lesquels la victoire était fixée depuis si long-temps sous les enseignes françaises, ne tardèrent pas à retentir dans les mêmes vallons où les Croisés européens firent jadis entendre les cantiques de la foi chrétienne.

C'est dans cette disposition d'esprit que les soldats de la république française arrivèrent près de Gaza, où ils aperçurent un corps ennemi placé sur les hauteurs en avant de cette ville. Le général Murat, marchant avec sa cavalerie en avant de l'infanterie, reçut l'ordre de commencer l'attaque, en chargeant vigoureusement la cavalerie des Mamelucks. Celle-ci passait vouloir charger aussi; mais au moment où Murat s'avancait pour la recevoir, elle tourna bride tout à coup et s'enfuit au galop comme pour prendre une autre position. Murat, dans l'espérance de l'atteindre, la suivit et ne tarda pas à la rejoindre: les derniers cavaliers ennemis échangèrent seulement quelques coups de sabre avec le peloton que Murat conduisait;

le gros de cette cavalerie continua son mouvement de retraite jusqu'à la nuit, et disparut. L'armée française entra dans Gaza.

Arrivé devant Jaffa, et pendant que l'infanterie investissait cette ville, Murat fut chargé de faire une reconnaissance exacte de tous les environs et des approches de la place. Cette opération périlleuse fut souvent troublée, sur différens points, par le feu meurtrier de l'artillerie que le gouverneur de Jaffa avait fait mettre en état sur les remparts et dans les tours qui les flanquaient: toutefois, la reconnaissance fut achevée, et l'on dut aux renseignemens donnés par Murat, les dispositions prises pour l'assaut qui fut donné à cette ville.

La rapidité avec laquelle les Français s'étaient emparés de Jaffa leur avait inspiré une confiance telle, qu'ils regardèrent le siège de Saint-Jean-d'Acre comme une entreprise facile. Les difficultés qu'ils ne tardèrent pas à éprouver changèrent bientôt les idées, et l'on s'occupait de préparer une attaque régulière.

Dans ces entrefaites, le général en chef apprit que les Syriens formaient des rassemblemens considérables sur divers points, et qu'ils devaient, après s'être réunis aux Naplousins, attaquer l'armée assiégeante. Bonaparte résolut de faire quelques détachemens destinés à parcourir

le pays, et à reconnaître la force et la position des ennemis nouveaux qu'on lui annonçait. Murat fut envoyé dans la direction du nord-est, pour s'assurer du poste de Zafet. Il parvint sans malencontre jusqu'au fort de Zafet, et quelques coups de canon suffirent pour en chasser la garnison, composée presque en entier de Maugrabins, qui proposèrent à Murat de se mettre sous ses ordres. Le général français accepta, mais ne se fiant pas à leur fidélité, il les dirigea sur le camp de Saint-Jean-d'Acre, tandis qu'il laissait dans Zafet une garnison plus sûre. Il continua ensuite sa marche, pénétra par la plaine de Jacob jusqu'au lac de Genezareth, et fit faire halte à sa troupe sur les bords du Jourdain. Cette reconnaissance n'ayant rien fait apercevoir qui pût faire croire au rassemblement de troupes dont on menaçait l'armée, Murat retourna sur Zafet, et bientôt après au camp d'Acre.

L'événement prouva que Murat avait abandonné trop rapidement le pont de Jacob; car le jour même où son détachement rentrait au camp, les troupes de Damas, conduites par le fils du pacha de cette ville, effectuèrent le passage du Jourdain, et s'établirent dans la ville de Tabarieh. La garnison française de Zafet ne tarda pas à être attaquée. Bonaparte sentit

combien il était urgent d'en venir à une action générale pour éloigner une masse aussi formidable qui pouvait venir l'attaquer lui-même dans son camp; il résolut de prendre avec lui toutes les troupes du siège dont il pouvait disposer sans compromettre cette opération, et de les conduire à l'ennemi extérieur pour le forcer à repasser le Jourdain.

Murat fut d'abord envoyé en avant avec mille hommes d'infanterie, une pièce d'artillerie, et un faible détachement de dragons, avec ordre de marcher à grandes journées vers le pont de Jacob, de s'en emparer, de prendre à revers les troupes qui bloquaient Zafet, et d'opérer, s'il était possible, sa jonction avec Kléber, qui était à Nazareth. Murat marcha avec une rapidité étonnante: en moins de trois jours il débloqua Zafet, chassa les ennemis du pont de Jacob, surprit le fils du pacha de Damas à la tête d'un fort détachement, et le poursuivit jusqu'à la grande route qui conduit à cette capitale de la Syrie. Ce dernier avantage, remporté la veille de la bataille du Mont-Thabor, avait privé l'ennemi d'un de ses principaux points de retraite. Réuni le soir de la bataille à un détachement de cavalerie que Bonaparte avait envoyé sur le camp des Mamelucks, Murat tua un grand nombre de ces derniers, fit trois cents

prisonniers, arrêta un convoi de cinq cents chameaux, et enleva tous les riches bagages, les munitions et les vivres qui se trouvaient dans le camp. C'est ainsi qu'il contribua à rendre la victoire décisive. Le lendemain il courut s'emparer des immenses magasins que les ennemis avaient formés à Tabarich.

La victoire de Mont-Thabor ayant débarrassé Bonaparte des Mamelucks, il retourna sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Un troisième assaut fut ordonné, et Murat, qui, en qualité d'officier-général de cavalerie, restait dans l'inaction, sollicita la permission de monter à la brèche. Ce périlleux honneur lui ayant été accordé, il se place à la tête d'un bataillon de grenadiers et s'avance vers les remparts au milieu d'une grêle de balles. Son audace semble s'accroître avec le danger. Il arrive sur la brèche : là les Français s'aperçoivent qu'ils ont encore un grand fossé devant eux, et rien n'était disposé pour le franchir. On hésite, et dans ce moment terrible une balle perce l'habit et la cravate de Murat, et lui effleure le cou ; une autre balle lui abat son panache, qui tombe du côté des ennemis, et reste entre les mains du pacha Djezzar comme un trophée glorieux. Murat voit son ami Venoux tomber à ses côtés, et se trouve lui-même forcé d'abandonner ce théâtre de carnage.

Il fallut enfin renoncer à prendre Saint-Jean-d'Acre et penser à retourner en Égypte. Durant cette retraite l'armée française fut souvent inquiétée par des partis de Naplousins; Murat était chargé de les poursuivre, et il ne se passait pas de jour qu'il ne fit des prisonniers.

A peine était-il de retour au Caire, que le général en chef l'envoya, avec un détachement de cavalerie, au secours du général Destaing, qui luttait avec Mourad-Bey dans l'Oasis des lacs de Natron. Il allait enfin se mesurer avec ce fameux bey, son homonyme; mais Mourad s'enfonça dans le désert. Murat le poursuivit long-temps avec sa cavalerie et les dromadaires; mais n'ayant pu l'atteindre, il retourna aux Pyramides près du général en chef.

Ce fut en ce moment que Bonaparte reçut l'avis du débarquement, à Aboukir, d'une armée ottomane, à laquelle les Mamelucks et les mécontents égyptiens devaient se joindre pour coopérer à la délivrance de leur pays. A cette nouvelle, le général en chef désigna le bourg de Rahmaniéh comme premier rendez-vous de l'armée, et Murat eut ordre de se rendre de suite à cette destination avec sa cavalerie et d'autres troupes qui devaient former l'avant-garde. Bonaparte, décidé à livrer bataille aux Osmanlis, ordonna à l'armée, réunie pendant que

Mustapha-Pacha était dans la plus parfaite tranquillité, de se mettre en mouvement. L'avant-garde, sous les ordres de Murat, forma le centre. Au moment où le général Lannes se portait rapidement sur la première ligne des retranchemens, Murat par une manœuvre hardie se jeta sur les derrières des Turcs, qui, se voyant pressés vivement d'un côté et coupés de l'autre par la cavalerie française, essayèrent vainement de se retirer. Deux mille d'entre eux, dépostés et enveloppés, furent tués ou se noyèrent dans la mer.

Cependant le point principal de la défense des Turcs allait être la redoute qui se trouvait au centre de leur nouvelle ligne : Bonaparte changea aussitôt ses premières dispositions ; il fit passer la cavalerie à sa droite pour engager et enfoncer la gauche de l'ennemi le long de la plage. Murat attaqua les Turcs, les chargea avec la plus grande vigueur à plusieurs reprises, et les força, en les sabrant, de se jeter à la mer : mais cette cavalerie ne put pas pénétrer plus avant, ni se maintenir contre le feu meurtrier de la redoute et des chaloupes canonnières : chaque fois que Murat, emporté par sa valeur, arrivait dans ce défilé de feu, il était obligé de se replier après avoir chargé, et les Turcs rem-

placèrent par de nouvelles troupes celles qui avaient été tuées ou dispersées.

Suivant l'usage barbare qu'ils tiennent des Tartares et des Turcomans, les Osmanlis, auxquels on donnait un prix convenu pour chaque tête ennemie apportée au camp, étaient sortis en foule de la redoute pour couper les têtes des Français morts et blessés, qu'ils couraient porter au quartier-général de Mustapha-Pacha. L'appât de la récompense promise leur avait fait laisser la redoute dégarnie, et un grand désordre s'introduisit dans leurs rangs. L'adjudant-général Roize, ayant remarqué cette confusion, proposa à Murat de mettre à profit cette circonstance, en s'élançant sur la redoute pendant que les Turcs se livraient à leur horrible opération. Murat saisit cette heureuse idée, et à l'instant même il se porte rapidement avec sa cavalerie entre la redoute et la mer. Une partie des cavaliers pénétra dans les retranchemens, et fut bientôt soutenue par l'aile droite. Lannes, profitant du moment où les Turcs, effrayés de cette attaque, commençaient à se troubler, se porte sur la redoute par la face gauche; ses soldats se jettent dans les fossés, gravissent le parapet et sautent dans le campage. Ainsi coupés par les colonnes de cavalerie de Murat, les Turcs essaient vainement de se défendre. L'infanterie fran-

çaise les presse , les acule entré la mer et la cavalerie : le carnage devient affreux , et ces misérables Osmanlis ne songent pas même à demander quartier ; les Français se voient dans la nécessité de les égorger ou de les pousser dans la mer , où les cavaliers les poursuivent encore jusqu'à ce qu'ils les voient noyés.

Cependant le village d'Aboukir tenait encore. Mustapha-Pacha , se refusant à croire que son désastre fût aussi grand , s'y trouvait avec la réserve et les principaux chefs , et songeait à se défendre ; mais déjà Murat s'était jeté avec sa cavalerie entre le village et le fort. Toute retraite étant ainsi fermée au généralissime turc : il fallait mettre bas les armes ou mourir. Murat s'étant emparé du camp du sérasquier pénétra jusqu'à lui : il le trouva combattant encore vaillamment à la tête de deux cents janissaires. Mustapha voyant accourir Murat vers lui , s'avança lui-même rapidement à sa rencontre , et à l'instant où le général le sommit de se rendre prisonnier , le pacha lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit au dessous de la mâchoire inférieure ; mais ne le blessa que légèrement. Murat, d'un coup de sabre , lui abattit deux doigts de la main , et le faisant saisir par deux soldats , l'envoya au quartier-général. Les janissaires mirent bas les armes.

Telle fut la part glorieuse que Murat prit à la bataille d'Aboukir. Jamais victoire n'avait été peut-être aussi complète et aussi décisive ; jamais armée n'avait été détruite avec autant de rapidité ; des dix-huit mille Osmanlis débarqués, il ne resta que ceux enfermés dans le fort, et les deux cents janissaires faits prisonniers avec le Pacha. Bonaparte, voulant marquer sa satisfaction à Murat et à la troupe qu'il commandait, ordonna que le nom de ce général, celui de l'adjudant-général Roize, ainsi que ceux des régimens qui avaient combattu sous leurs ordres, seraient gravés sur les deux pièces de canon données par la cour de Londres à celle de Constantinople, et prises sur les Turcs. En même temps le général en chef demanda pour Murat le grade de général de division, qu'il avait si bien mérité.

Les motifs qui ramenèrent le général Bonaparte en Europe sont peu connus ; on l'a accusé d'une lâche désertion, et l'imputation d'un retour non autorisé est devenue populaire. Peu de personnes savent que le directoire, s'appuyant sur la situation critique de la France, fit part au général en chef de l'armée d'Orient de l'intention où il était de rappeler cette armée en totalité ou en partie, et que, dans ce dernier cas, il l'autorisa à céder le commandement des troupes

à celui des généraux qu'il jugerait le plus digne de ce poste honorable et difficile. La lettre était terminée par l'assurance de la satisfaction que le directoire éprouverait en voyant en Europe, à la tête des armées de la république, le général qui les avait jusqu'alors si glorieusement dirigées. Déjà Bonaparte avait reçu de son frère Joseph des détails sur les querelles du directoire avec les conseils, et l'avis que son retour était vivement désiré par les amis de la patrie, qui tous se rallieraient à lui, s'il parvenait à mettre le pied sur le territoire de la république.

Bonaparte ne balança plus; il quitta l'Égypte, emmenant avec lui Murat, ainsi que plusieurs autres généraux. Murat fit la traversée sur la frégate *la Carrère*, et débarqua, le 9 octobre 1799, dans la rade de Fréjus.

## CHAPITRE VI.

Dix-huit brumaire an 8. — Murat épouse Caroline Bonaparte. (1799.)

---

LE directoire ne se soutenait plus que par cette force d'inertie qui fait souvent subsister les plus mauvaises institutions parce que personne ne se présente pour les renverser : il était divisé en deux partis, dont l'un voulait la république avec un chef unique, l'autre la république sans ce chef, lorsque Bonaparte, échappé aux croisières anglaises, arriva à Paris où il fut accueilli par les acclamations des citoyens qui voyaient en lui le véritable sauveur de la patrie en danger ; il se déroba d'abord à ces hommages flatteurs pour ne s'occuper que du soin de répondre à la confiance de la nation.

Afin d'arriver plus sûrement à son but, Bonaparte s'appliqua à séduire tous les militaires qui étaient à Paris, et cela ne lui fut pas difficile par l'ascendant qu'il exerçait sur tous ceux qui s'étaient empressés de se réunir autour de lui :

nul d'entre eux n'était plus dévoué que Murat, son ami et sa créature; il entra dans la conspiration qui devait renverser la constitution de l'an III, et fut le premier à offrir l'appui de son bras à son général.

Déjà dans la soirée du 17 brumaire, Murat avait tiré son épée dans le salon de Bonaparte, et avait juré de ne la remettre dans le fourreau qu'après avoir contribué à placer le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte à la tête du gouvernement de la république française. Murat agissait franchement, il aimait la liberté et croyait que ce n'était que pour la consolider que Bonaparte ambitionnait le pouvoir : il fut, ainsi que tant d'autres généraux républicains, dupe de l'ambition du capitaine qu'il aimait jusqu'à l'adoration. Bonaparte s'empressa de mettre à profit les bonnes dispositions de Murat, il lui ordonna d'être toujours près de sa personne dans ce moment difficile, et il l'avait à ses côtés, tant à la revue du 18 brumaire, que pendant la route de Paris à Saint-Cloud.

C'est à tort qu'on a dit que Murat, à la tête des troupes qui chassèrent les membres du conseil des cinq-cents, avait fait évacuer la salle de l'Orangerie; il ne commandait pas ces troupes; tout ce qu'il fit dans cette journée contre les représentans, fut de les sommer d'évacuer la

salle : « Citoyens représentans, leur dit-il en élevant la voix, on ne répond plus de la sûreté du conseil; je vous invite à vous retirer.... » Et cette sommation ayant été accueillie par les cris de *vive la république!* Murat retourna près de Bonaparte, qu'il accompagna au conseil des anciens, et qu'il ne quitta pas un seul instant.

Lorsque la minorité du conseil des cinq cents sanctionna le soir tout ce qui avait été fait, et justifia, par un décret, les attentats commis dans cette journée par la force armée contre la majesté du corps législatif, réputé inviolable, un autre décret d'un exemple funeste déclara que les généraux Bonaparte, Lefebvre, Murat, Gardanne, et tous les militaires qui le matin avaient sauvé le général et fait évacuer la salle, avaient bien mérité de la patrie. Murat le croyait probablement.

Quelques jours après la nomination des consuls de la république, Murat fut nommé général de division, et investi du commandement de la garde consulaire : de ce moment sa fortune fut plus que jamais attachée à celle du premier consul, et pour resserrer encore les liens qui l'unissaient au chef du gouvernement, il désira et obtint d'entrer dans sa famille.

Le premier consul avait trois sœurs : l'aînée avait épousé le capitaine Félix Bacciochi, noble

corse, depuis prince de Piombino; la seconde était mariée au général Leclerc, qui périt à Saint-Domingue; la plus jeune, Caroline-Marie-Annonciade, avait alors environ 18 ans. « Avec une figure fort belle, a dit Napoléon à Sainte-Hélène, ma sœur Caroline n'avait pas moins été regardée dans son enfance comme la sotte, la cendrillon de la famille; mais elle en a bien rappelé: elle a été une très-belle femme, et est devenue très-capable: les événemens l'avaient formée. Il y avait chez elle de l'étoffe, beaucoup de caractère, et une ambition désordonnée. » Tel est le portrait que Napoléon faisait de sa sœur à ses compagnons d'exil.

Murat, qui n'avait laissé qu'un enfant lorsqu'il partit pour l'Égypte, trouva à son retour une femme charmante, douée de toutes les grâces qui pouvaient rehausser la beauté; et comme il était dans son caractère d'aimer avec exaltation, il devint éperdument épris de la sœur de son général, de son frère d'armes.

Nul d'entre les lieutenans de Bonaparte ne lui était plus dévoué que Murat, aucun d'eux ne lui avait rendu d'aussi grands services que lui, tant en Italie qu'en Égypte, et particulièrement dans la journée du 18 brumaire, dont le souvenir devait être si profondément gravé dans la mémoire du premier consul: aussi Murat

n'eut-il aucune peine à obtenir la main de Caroline Bonaparte. Ni l'ambition ni l'intérêt personnel n'entrèrent pour rien dans ce mariage, qui fut célébré aux Tuileries, le 20 janvier 1800, avec une pompe dont ce palais n'avait pas été témoin depuis la révolution.

De ce jour le sort de Murat fut irrévocablement attaché à celui de son beau-frère.

## CHAPITRE VII.

Campagne de Marengo. — Retour de Murat dans son département. (1800.)

---

Après de longs et glorieux travaux, Murat, au comble de la félicité, goûtait quelque repos auprès de sa jeune moitié, lorsque les consuls décrétèrent la création d'une armée de réserve, destinée d'abord à fournir des renforts, tant à l'armée du Rhin qu'à celle d'Italie. Tous les militaires rentrés dans leurs foyers depuis les dernières campagnes, avaient été appelés à reprendre leurs places sous les drapeaux de l'honneur; les généraux, officiers et soldats de l'armée d'Égypte qui se trouvaient en France devaient aussi faire partie de cette armée, et tel était à cette époque l'enthousiasme que le premier consul avait inspiré à la masse des citoyens, qu'il suffit de cet appel pour déterminer une foule de jeunes gens à briguer l'honneur de servir sous ses ordres. Mais pendant que l'armée

de réserve se réunissait, les troupes de la république qui combattaient dans la Ligurie sous les ordres de Masséna, furent séparées en deux ailes par les Autrichiens. Bonaparte changea aussitôt son premier plan, et résolut de donner à *plein collier* en Italie, par les débouchés du Saint-Bernard : en conséquence il quitta Paris le 6 mai 1800, et se rendit à Lausanne, accompagné de Murat et de plusieurs autres généraux. Le 17 du même mois, l'armée de réserve, réunie au pied du Saint-Bernard, commença son mouvement, et exécuta ce passage mémorable, prodige des temps modernes.

A peine l'armée française fut-elle descendue dans les plaines du Piémont, que Murat reçut l'ordre de se porter sur Santhia avec une avant-garde de 1500 chevaux; là, s'étant réuni aux divisions Boudet et Loison, il marcha sur Vercelli, où il se présenta le 27 mai. La cavalerie autrichienne voulut défendre les bords de Sesia; mais Murat la culbuta dans cette rivière et entra à Vercelli: les Français y trouvèrent d'immenses magasins de riz, de blé et d'avoine.

Cependant le général autrichien Laudon était arrivé à marches forcées sur l'Adda, avec tout ce qu'il avait pu réunir de troupes de toutes armes : averti de l'approche de ce corps, Murat se dirigea sur Novara, pour y attaquer ce gé-

néral, qui se retrancha dans une fort bonne position sur la rive gauche; Murat fit alors ses dispositions pour passer le Tesin. Ce passage était une opération assez importante pour que le premier consul crût devoir y présider lui-même. Pendant que le combat s'était engagé au village de Turbigo, Murat exécuta le passage à Buffalora, sur la grande route de Milan : il avait l'espoir d'atteindre au moins l'arrière-garde du général Laudon, aussi s'avança-t-il rapidement vers la capitale de la Lombardie; il fut un des premiers Français qui y entrèrent, une heure après l'évacuation de cette ville par les Autrichiens.

Murat ne s'arrêta guère à Milan, et aussitôt après le passage du Pô, il reçut l'ordre de poursuivre vivement les Autrichiens, de les éloigner de la rive gauche de l'Adda, et de les contenir au-delà, afin d'ôter aux généraux Laudon et Wukassowich, la possibilité de se réunir aux troupes autrichiennes qui se trouvaient déjà sur la rive droite du Pô. Le résultat de tous ces mouvemens, de ces marches rapides, fut la retraite de l'ennemi au-delà de l'Oglio : la terreur des armes françaises pénétra jusque dans Mantoue. Bientôt Murat se dirigea sur Plaisance avec sa cavalerie et l'infanterie du général Boudet : les Autrichiens avaient formé des retranchemens et une tête de pont qu'on ne pouvait guère en-

porter en plein jour; Murat en remit l'attaque au lendemain, mais les ennemis évacuèrent ces ouvrages et coupèrent le pont. Pendant qu'on se canonnait sur les deux rives, Murat rassembla au-dessous de Plaisance une vingtaine de bateaux, sur lesquels il fit embarquer deux demi-brigades qui parvinrent sur la rive droite: en même temps il effectua lui-même un second passage, et pénétra dans Plaisance par un autre point. Les Autrichiens se voyant assaillis de tous les côtés, se retirèrent dans la citadelle; Murat allait faire attaquer ce château, lorsqu'une nouvelle colonne autrichienne, arrivant de Parme en toute hâte, culbuta les premiers postes français. L'alarme se répandit en un instant dans la ville, et les Autrichiens renfermés dans le château, conçurent quelques espérances; mais Murat s'empressa d'aller à la rencontre de la colonne ennemie: on se battit à l'entrée de la ville, et les Autrichiens qui s'étaient trop aventurés, furent presque tous tués ou faits prisonniers. Murat resta maître de Plaisance.

Cependant le général Mélas, accouru de Nice, s'était décidé à tenter la chance d'une bataille générale. Bonaparte porta son quartier-général à Voghera, Murat ayant sous ses ordres la cavalerie, prit position entre Ponte-Curone et Tortone, et fut bientôt après chargé de par-

courir la plaine entre la Scrivia et la Bormida, pour reconnaître l'ennemi.

Le lendemain, 14 juin, eut lieu la mémorable bataille de Marengo. Ce ne fut que vers le soir que la cavalerie, sous les ordres de Murat, put combattre glorieusement; elle se trouvait alors placée en seconde ligne, formée en colonne et prête à déboucher par les intervalles des corps d'infanterie, et dès que le moment fut venu de tomber sur les Autrichiens, Murat, à la tête de plusieurs brigades de cavalerie, se jeta avec la plus grande vigueur contre les troupes qu'il avait devant lui, et en fit jusqu'à la nuit un horrible carnage. La part que Murat prit à cette grande victoire lui valut un sabre d'honneur; noble récompense que les consuls de la république française lui firent remettre à la tête des troupes.

Avec la bataille de Marengo finit cette étonnante campagne de trente-cinq jours, qui ravit aux Autrichiens la domination de l'Italie. Murat revint à Paris en même temps que le premier consul.

Ce fut à cette époque, c'est-à-dire dans le mois de septembre 1800, qu'il forma le projet d'aller dans son département visiter le toit paternel. Ce voyage avait été concerté avec le général Bessières, son illustre compatriote et

son compagnon d'armes : ils étaient partis ensemble de Cahors, tous les deux simples soldats, ils y retournaient, dix ans après, revêtus des plus hauts grades militaire que l'on pût obtenir alors et couverts de lauriers. Leur arrivée dans les lieux qui les avaient vus naître, y excita un enthousiasme général; le peuple se précipitait en foule sur leurs pas, il aurait même dételé leur voiture pour la traîner s'ils n'eussent refusé. La présence de ces deux guerriers confondit toutes les opinions : on n'entendait plus qu'un seul cri, Vive la République ! Vive Bonaparte ! Vivent les généraux Murat et Bessières ! L'accueil qu'ils reçurent des autorités et des habitans dut les récompenser de tout ce qu'ils avaient fait pour la patrie.

## CHAPITRE VIII.

Expédition de Murat contre Naples (1801).

---

LE commencement de l'année 1801, vit expirer le système de division entretenu par Pitt : la pacification se préparait dans toute l'Europe. L'Angleterre n'avait plus de levier à faire mouvoir que dans un coin de l'Italie.

Les intrigues de la reine de Naples et du ministre anglais Acton, avaient rallumé la guerre et l'insurrection en Italie. Soult et Miollis se défendaient avec prudence et courage contre une population acharnée. Le comte Roger de Damas, à la tête des Napolitains, avait traversé Rome et s'était porté sur Sienne. Bonaparte, entouré de l'ancienne et de la nouvelle France, destine Murat à aller combattre le dernier allié de l'implacable cabinet de Saint-James. Murat passe les Alpes, sur trois colonnes, par les trois routes du petit Saint-Bernard, du Mont-Cénis et du Mont-Genèvre ; les plaines d'Italie avaient

conservé le souvenir de la bravoure du général français : il n'a qu'à se montrer pour semer l'épouvante parmi les Piémontais en révolte.

Le bruit se répand au loin qu'un grand corps d'armée est descendu, au cœur de l'hiver, des sommités des Alpes dans toutes les vallées qui se prolongent à leur pied. A peine Murat a-t-il paru en Italie que le ministère napolitain renonce à ses espérances. Une des brigades de Murat, confiée au général Brune, investit Ferrare; et Murat lui-même se dirige rapidement sur la frontière de la Toscane par Plaisance et Parme. L'armistice de Trévise remet au pouvoir des Français la citadelle de Ferrare et la place d'Ancône.

Cependant la reine Caroline de Naples, présentant la chute du trône, avait été en Russie solliciter l'intercession de Paul I<sup>er</sup> auprès de Bonaparte, devenu tout puissant. L'envoyé russe, M. de Levaschew, chargé des sollicitations de l'autocrate en faveur de la reine, fut accueilli à Paris par des fêtes triomphales, destinées à faire connaître à l'Europe étonnée l'amitié qui régnait entre Bonaparte et Paul I<sup>er</sup>. M. de Levaschew prend ensuite la route de l'Italie, pour aller annoncer à la cour de Naples que le premier consul accepte la médiation de l'empereur. Murat, qui se trouvait à Bologne, et qui connaissait

les intentions secrètes de Bonaparte, reçut l'envoyé russe: et encherissant encore sur les honneurs qu'on lui avaient prodigués pendant sa route, se plut à disposer lui-même les fêtes brillantes auxquelles la singularité de son caractère aimait à prêter un luxe presque asiatique et une courtoisie chevaleresque. Dans ce temps de merveilles, on vit Murat chasser devant lui les troupes napolitaines et autrichiennes, soutenues par des bataillons turcs que le pape avait appelés à son secours. En même temps un diplomate russe et un général français s'associaient aux mêmes fêtes, sur les champs de bataille où Souwarof venait de combattre.

Lorsque Murat alla prendre, à Florence, le commandement en chef du grand-duché de Toscane, M. de Levaschew l'y accompagna. Les palais de Florence étaient illuminés, des arcs de triomphe, des guirlandes et des fleurs se présentaient partout sur leur route. On les vit paraître tous les deux au spectacle, dans la même loge : pendant un entr'acte, le général français, auquel on remit un drapeau russe, le joignit lui-même au drapeau de la république française, et, se levant aux acclamations du parterre, s'écria du ton de l'enthousiasme : « Que  
« les deux plus grandes nations de l'Europe res-  
« tent toujours unies pour la paix du monde et

« le bonheur général ! » Scène toute théâtrale, qui convenait et à la politique du premier consul et à l'exaltation des imaginations italiennes.

Bonaparte, à la prière de Paul I<sup>er</sup>, avait consenti à suspendre les opérations de Murat, laissant à ce dernier la faculté de conclure un armistice, mais se réservant de traiter plus tard avec la cour de Naples. Cependant les troupes commandées par le comte Roger de Damas occupaient toujours Rome. Leur évacuation fut exigée comme préliminaire indispensable du traité. Brune, appuyant cette demande d'une menace guerrière, renforça de ses deux divisions l'armée commandée par Murat, qui étant alors cantonnée sur le territoire d'Ancône, pouvait d'un moment à l'autre écraser Naples avec trente mille vieux soldats.

Le cabinet napolitain, suivant les inspirations de la ruse britannique, cherchait à gagner du temps pour obtenir des conditions plus favorables. Murat fatigué de ces lenteurs, écrivit au comte de Damas pour lui intimer l'ordre d'évacuer les États du pape et le château Saint-Ange, et pour lui faire connaître que le premier consul n'entrerait dans aucune négociation avec le roi des Deux-Siciles, qu'au préalable il n'eût fermé ses ports aux Anglais. Il exigeait en outre qu'on

mit un embargo sur tous les bâtimens anglais qui étaient dans les ports.

Quelque dure que fût cette sommation, la nécessité contraignit la cour de Naples à y souscrire : la plus grande partie de l'armée napolitaine quitta les États romains et se retira sur la frontière du royaume. M. de Levaschew alla négocier avec la reine Caroline, qui se détermina enfin à rompre avec l'Angleterre. Murat, satisfait, suspendit la marche de ses troupes, et un armistice fut signé le 6 à Foligno.

L'armée française conserva ses positions, occupant Torni, en suivant la Néra jusqu'à son embouchure dans le Tibre, sans outrepasser ces limites; les ports de Naples et de la Sicile furent fermés à tous les vaisseaux de guerre ou de commerce, anglais ou tures, jusqu'à la paix définitive entre la France et ces deux puissances.

Le gouvernement français, qui voulait se faire des partisans dans le royaume de Naples, fit stipuler en outre que tout tribunal de rigueur y serait aboli sur-le-champ.

Les intérêts privés d'un grand nombre de prisonniers français furent encore l'objet de la sollicitude du premier consul; et un article spécial de l'armistice portait que le célèbre et malheureux naturaliste Dolomieu, qui, depuis son retour d'Égypte, gémissait dans les prisons de

Naples où il puisa les germes d'une mort prématurée, serait rendu sur-le-champ.

Murat était devenu le maître de l'Italie; sa bravoure sans égale et sa générosité, l'éclat dont il s'entourait, plaisaient aux Italiens, toujours accessibles aux séductions de la gloire et à celles des sens. Bienveillant pour tous, et d'un commerce plein de franchise, Murat s'était fait aimer de tous les peuples de l'Italie. Le pape, que l'occupation militaire des Napolitains avait justement blessé, regardait Murat comme son libérateur, et voulut le voir pour lui témoigner sa reconnaissance. Murat se rendit à l'invitation du Saint-Père, accompagné seulement de quelques généraux, et laissa son armée à Ancône. Cette démarche, que le tact le plus heureux lui aurait dictée quand même son caractère ne l'y aurait pas porté, accrut encore l'enthousiasme qu'il inspirait. Murat, fêté par les cardinaux, reçut la bénédiction du Saint-Père, auquel il porta, au nom du premier consul, des paroles de paix et d'amitié.

Il y avait peu de temps que Murat était à Rome lorsqu'il reçut l'invitation de se rendre à Naples, pour y recevoir les témoignages d'affection de ce même roi dont il devait ensuite occuper le trône. Le souverain qui, seize ans plus tard, envoya par le télégraphe son arrêt de mort, lui

offrit alors des décorations que Murat n'accepta pas.

La république cisalpine voulut aussi lui donner un gage de sa reconnaissance , en lui décernant un sabre magnifique : il refusa également cet hommage. Le patriotisme de Murat était encore pur ; il ne voulait rien tenir que de la France et de l'homme dont il était devenu le bras droit.

Le 28 mars 1801, Murat signa, à Florence, le traité définitif avec la cour de Naples, traité par lequel les ports du royaume des Deux-Siciles furent fermés aux Anglais et aux Turcs, jusqu'à la paix entre la république française et ces deux puissances. Le roi de Naples renonçait à Portofino, dans l'île d'Elbe, aux états des présides de la Toscane, et à la principauté de Piombino, en faveur de la France, et s'engageait à lui faire restituer les statues, tableaux et autres objets d'art qui avaient été enlevés de Rome par les troupes napolitaines.

---

## CHAPITRE IX.

Murat général en chef de l'armée d'Italie (1801 et 1802).

---

A PEINE Murat avait-il signé le traité de Florence, que, pour se conformer aux ordres du premier consul, il envoya le général Soult avec un corps de douze mille hommes prendre possession des placés de l'Adriatique. D'un autre côté, il fit toutes les dispositions nécessaires pour se rendre maître de l'île d'Elbe, que le roi de Naples venait de céder au nouveau roi de Toscane, mais que les Anglais occupaient, et d'où ils entretenaient le feu de l'insurrection dans les montagnes situées entre Massa et Sienne, en même temps qu'ils interrompaient, avec leurs croiseurs, toute espèce de navigation sur cette partie des côtes de l'Italie.

Murat eut d'abord beaucoup de peine à atteindre les insurgés dans les positions d'accès difficile qu'ils occupaient ; mais ces paysans re-

doutables ayant fait la faute de se concentrer dans le but d'agir offensivement, furent cernés par les troupes françaises, et tués ou dispersés après une vive résistance. Une amnistie générale que Murat fit proclamer quelques jours après, acheva de rétablir l'ordre et la tranquillité dans la Toscane, et le général français put alors diriger des troupes sur l'île d'Elbe.

Mais au moment fixé pour l'embarquement, une sédition se manifesta tout-à-coup dans une brigade de ligne. Sous prétexte qu'ils n'étaient pas tenus au service de mer, les soldats refusèrent d'entrer dans les bâtimens de transport, et poussèrent l'esprit de révolte jusqu'à massacrer leur chef, qui voulait les engager à obéir. Murat réprima avec la plus grande sévérité ce funeste mouvement d'indiscipline.

Toutefois, cet acte si rare parmi les troupes françaises ne nuisit point aux dispositions que Murat avait arrêtées. Mais ce fut en vain qu'après s'être emparé de toutes les autres parties de l'île, les généraux Tarreau et Mariotti sommèrent le commandant anglais, enfermé dans Porto-Ferrajo, de se rendre; il fallut se résoudre à investir la place et à entreprendre un siège régulier. Vainement encore Murat essayait-il de négocier la reddition de la place au nom du roi d'Etrurie, toutes ses tentatives furent in-

fructueuses ; et ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde de part et d'autre que Porto-Ferrajo , ainsi que le reste de l'île , fut évacué par les Anglais , conformément à l'article 7 des préliminaires de paix signés à Londres le 1<sup>er</sup> octobre 1801 , entre le commissaire français Otto , et lord Hawkesbury.

La discipline que Murat sut entretenir dans les troupes sous ses ordres qui occupaient la Toscane , lui mérita les éloges du roi d'Etrurie. Le reste du temps qu'il passa dans ce pays s'écoula au milieu des fêtes et des plaisirs.

En ce moment , c'est-à-dire en février 1802 , la république italienne allait être définitivement constituée. Le premier consul de la république française , qui présidait aussi aux destinées de l'Italie , nomma Murat pour aller installer le gouvernement constitutionnel de la république italienne. Murat quitta le délicieux séjour de Florence , et se rendit à Milan pour présider à cette grande cérémonie. Là , tout imbu des maximes républicaines qu'il devait bientôt oublier , le représentant de Bonaparte prononça un discours dans lequel il promettait les plus brillantes destinées à la république qu'il installait. « Compagnon du grand héros , chef de  
« tant de braves , lui répondit le vice-président  
« Melzi , vous à qui est confié le soin impor-

« tant et délicat de faire succéder aux rapports  
« qui établissent la conquête, ceux de la fraternité  
« entre deux nations faites pour être amies,  
« vous avez encore été choisi pour honorer par  
« votre présence cette grande journée. Bona-  
« parte ne pouvait nous donner une meilleure  
« preuve de son intérêt pour nous qu'en vous  
« désignant pour le représenter dans cette cir-  
« constance. Recevez l'expression de la recon-  
« naissance publique, et pour ce que vous avez  
« déjà fait, et pour ce que vous vous êtes en-  
« gagé à faire. En secondant nos efforts pour  
« assurer les destins de la république italienne,  
« souvenez-vous que vous consolidez en même  
« temps le plus beau monument de la gloire de  
« son fondateur, auquel vous êtes attaché à tant  
« de titres. »

Après avoir joué un si beau rôle en Italie, Murat retourna à Paris auprès de sa femme et de sa jeune famille, composée alors de deux enfans, Achille-Napoléon, né le 21 janvier 1801, et Lucien-Charles, né le 10 mai 1802.

---

## CHAPITRE X.

Murat gouverneur de Paris (1803 et 1804).

---

IL y avait déjà plus d'un an que la paix du continent condamnait Murat au repos, lorsque le premier consul, voulant donner quelque distraction à l'ambition de ses lieutenans, le nomma président du collège électoral du département du Lot. Ses compatriotes accueillirent Murat en hommes qui briguaient sa protection, et le nommèrent député au corps législatif; fonctions très-honorables, mais qui ne convenaient guère à un guerrier dans la force de l'âge, plus propre à conduire une charge de cavalerie qu'à discuter les articles du Code civil.

Le commencement de l'année 1804 fut marqué par la fameuse conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal : Bonaparte se trouvait entouré d'assassins soudoyés par l'Angleterre; il crut devoir placer près de lui les hommes dont il était le plus sûr : le commandement des

troupes de la 1<sup>re</sup> division , ainsi que celui de la garnison , et de la garde nationale de Paris , fut confié au général Murat , avec le titre de gouverneur de Paris , et un traitement de soixante mille francs par an. Il publia aussitôt un ordre du jour par lequel il annonçait aux troupes le débarquement de cinquante brigands , « reste im-  
« pur , disait-il , de la guerre civile que le gou-  
« vernement anglais tenait en réserve pendant  
« la paix , et dont l'arrivée en France avait été  
« provoquée par un homme qui comptait en-  
« core dans les rangs français , par *Moreau*. »  
Murat terminait en prenant l'engagement de faire un bouclier de son corps et de celui des troupes sous ses ordres au premier consul , et de vaincre autour de lui les ennemis de la France et les siens.

Mais pendant qu'il irritait l'indignation des troupes contre ceux qui avaient voulu assassiner le premier consul , Murat , qui sentait vivement combien il était sage de signaler l'aurore du règne impérial par des actes de clémence , sollicita et fit solliciter par sa femme la grâce d'Armand de Polignac et du marquis de Rivière : ces deux conspirateurs furent arrachés au supplice qui les attendait , et durent la vie aux démarches combinées de Joséphine de Beauharnais , de madame Murat et de son mari.

Encouragé par ce premier succès, Murat, qui avait de la grandeur d'ame et qui était susceptible des plus nobles inspirations, osa demander aussi la grâce de Georges Cadoudal. « Georges est coupable, dit alors Murat à Bonaparte; mais dans les guerres civiles, il n'y a pas de crimes, judiciairement parlant : les circonstances seules déterminent, en dernier résultat, quels sont les coupables. Les crimes qui se commettent dans ces temps de crise sont du ressort de la politique et non de celui des lois. Vous êtes vous-même une preuve de ce que j'avance.... Georges est sans doute très-coupable, mais il défendait une cause qu'il croyait juste, et il est bien plus estimable sous ce rapport que MM. de Polignac et de Rivière, et que les émigrés leurs complices, qui ont tranquillement vécu dans l'aisance à Londres, qui ne se sont pas exposés comme lui aux coups de fusil. Si vous faites grâce à MM. de Polignac et de Rivière, pourquoi ne pas la faire à Georges? Georges est un homme d'honneur et d'un très-grand caractère : si vous voulez lui faire grâce, je le prends pour mon aide-de-camp, et je répons de lui sur ma tête. » — « Non, non, jamais, lui répondit Bonaparte, jamais je ne consentirai à la grâce de Georges; il a commis des assassinats sans nombre, il en

« commettrait de nouveaux : ne m'importunez pas davantage. » Ni Murat, ni sa femme ne purent sauver la vie à Georges, qui fut exécuté comme l'aurait été ce même marquis de Rivière, que nous verrons plus tard mettre la tête de Murat à prix.

Ce fut dans cette même année 1804 qu'eut lieu la déplorable catastrophe du duc d'Enghien, à laquelle Murat fut accusé d'avoir pris la part la plus active. Je crois nécessaire de devoir rétablir ici les faits, afin de ne pas perpétuer les erreurs que l'on trouve dans la plupart des écrits qui ont été publiés sur la mort de ce prince infortuné.

Il est avéré aujourd'hui que Murat n'eut aucune part à l'arrestation du duc d'Enghien, et qu'il ne l'apprit que lorsque ce prince était déjà dans le château de Vincennes. Le gouverneur de Paris était alors malade, et ce fut dans son lit même que le général Savary lui remit le soir, vers les six heures, une lettre du premier consul qui lui prescrivait de donner immédiatement des ordres pour envoyer une brigade d'infanterie à Vincennes, et pour désigner en même temps les membres de la commission militaire spéciale qui devait s'assembler dans le château de Vincennes. Cette commission devait juger sans désespérer Louis-Antoine-Henri de Bour-

bon , duc d'Enghien , accusé d'avoir porté les armes contre la république française ; d'avoir offert ses services au gouvernement anglais , ennemi du peuple français ; d'avoir conspiré contre la sûreté intérieure et extérieure de la France ; de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'é-migrés français soldés par l'Angleterre , formé sur les frontières de la France ; d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg , tendantes à soulever les départemens environnans ; d'être un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la personne du premier consul , etc. , etc.

Le gouverneur de Paris , et de la première division militaire , ne pouvait se dispenser de nommer la commission. Peut-être même ignorait-il que ce tribunal devait mettre une funeste précipitation à condamner et faire exécuter le jeune prince de la maison de Bourbon. Ce qui est bien positif , c'est que Murat n'assista point à cette tragédie , et qu'au moment d'être fusillé lui-même , il a protesté devant Dieu qu'elle lui était étrangère.

---

## CHAPITRE XI.

Murat maréchal de l'empire, grand-amiral de France, sénateur et prince impérial. (1804 et 1805.)

---

Je n'entreprendrai pas de décrire ici les combinaisons liberticides qui conduisirent Napoléon Bonaparte sur le trône de France, et qui le firent nommer empereur des Français. A l'exemple d'Octave Auguste, il commença par se nommer consul pour cinq ans; il obtint ensuite de prolonger cette dignité pendant dix ans. Un premier pas vers le despotisme le conduisit à se faire proclamer consul à vie, et successivement empereur des Français.

En créant une nouvelle dynastie, Napoléon ressuscita toutes les anciennes institutions monarchiques : les principaux généraux de la république devinrent des maréchaux de l'empire. Murat fut le second de ces maréchaux. Il y joignit bientôt une nouvelle dignité, celle de grand-amiral de l'empire. Ce titre donné à un général

de cavalerie aurait paru une mauvaise plaisanterie sous le gouvernement républicain ; mais alors on commençait à faire un abus des mots pour abuser ensuite des choses. Le sénat impérial , servile dès son organisation , trouva le choix admirable ; et ne craignit pas de dire à Murat : « La « marine française va se glorifier de vous avoir « pour chef suprême. »

C'était le moment des métamorphoses les plus étonnantes , et l'historien le plus grave ne peut s'empêcher de rire , lorsqu'il voit Murat , un enfant de la révolution qui avait abandonné le petit manteau pour l'uniforme de soldat , qui était un des guerriers les moins dévots parmi ceux qui firent trembler le pape , et qui enfin aurait peut-être , comme Menou , pris le turban et adoré Mahomet , si un simple ordre du jour l'eût prescrit à l'armée d'Orient ; lorsqu'il le voit , dis-je , le jour de Pâques de l'an de grâce 1805 , rendre en cérémonie le pain béni à la paroisse de Notre-Dame de Lorette , rue du faubourg Montmartre , dont il était devenu marguillier d'honneur.

On aimera mieux , sans doute , trouver le maréchal Murat au camp de Boulogne , au milieu de ses illustres compagnons , et d'une armée formidable , assister avec éclat à cette grande solennité nationale , où , placé sous les dra-

peaux pris à Montenotte , à Lodi , à Arcole , à Rivoli , à Castiglione , aux Pyramides , au Monthabor , à Aboukir et à Marengo , ce nouvel empereur , que la gloire avait rendu populaire , distribuait au courage et au mérite l'étoile de la Légion-d'Honneur , sur laquelle on lisait : *Honneur et Patrie*. Là , tout était grandiose , les lieux , le temps , les circonstances , et cette armée qui , stimulée par la noble récompense qu'elle recevait , allait devoir à l'institution de la Légion-d'Honneur une partie des prodiges qui ont jeté tant de gloire sur les premières années de l'empire.

Trois ans venaient de s'écouler depuis que Murat avait présidé à l'installation de la république italienne , à laquelle il promit de si brillantes destinées ; mais déjà Napoléon avait préparé les peuples du Nord et de l'Italie à un nouveau régime et à une constitution nouvelle. Le titre de président ne lui paraissant plus en harmonie avec celui d'empereur , il avait résolu de mettre sur sa tête la couronne de fer des rois lombards ; et les Italiens , qui ne redoutaient rien tant que le joug de l'Autriche , allèrent au devant des désirs de Napoléon. Une députation ayant à sa tête ce même Melzi , naguère vice-président de la république , apporta à l'empereur des Français le vœu de la consulté d'état ,

pour que le gouvernement de la république fût monarchique et héréditaire , et que Napoléon fût proclamé roi d'Italie. Murat avait , dit-on , des prétentions à la vice-royauté du nouveau royaume ; mais le choix que fit Napoléon du prince Eugène, son fils adoptif, pour gouverner pendant son absence , imposa silence à toutes les ambitions. Murat se contenta de la grand'-croix de la couronne de fer, et tourna ses vues du côté de l'Allemagne, où les intrigues de l'Angleterre allaient porter le théâtre d'une guerre dont le résultat promettait par avance aux membres de la famille de Napoléon , ainsi qu'à ses premiers lieutenans, des apanages plus ou moins considérables.

---

## CHAPITRE XII.

Campagne d'Austerlitz. (1805.)

---

DEPUIS l'invasion des Normands, sous la conduite du duc Guillaume, l'Angleterre ne s'était point trouvée dans une situation aussi critique que celle où Napoléon l'avait placée. Bloquée, pour ainsi dire, par les camps de Boulogne, et menacée d'une invasion redoutable, la Grande-Bretagne, après avoir senti les effets d'une terreur fondée, employa toutes ses ressources à dissiper l'orage. Des subsides immenses venaient d'être votés à l'unanimité, et Pitt les avait employés secrètement pour opérer la diversion qui devait sauver la patrie. Des agens anglais avaient été envoyés en Russie, en Suède, en Autriche et en Prusse, pour y soulever ces puissances contre l'ambition de celui qui venait de ceindre deux couronnes à la fois. L'or de l'Angleterre aplanit tous les obstacles; et une troisième coalition formidable menaçait l'empire

naissant. Les alliés comptaient surprendre Napoléon, dont les forces étaient campées bien loin du Rhin.

Tout-à-coup les troupes autrichiennes passent l'Inn et envahissent la Bavière, sans déclaration de guerre préalable. A la première nouvelle de ce mouvement hostile, Napoléon quitte le camp de Boulogne, et arrive à Paris, où il expose au sénat la conduite perfide de l'Autriche : un appel est fait aux jeunes conscrits et aux vieux soldats retirés ; on organise les gardes nationales, et les troupes rassemblées sur les côtes de l'Océan accourent sur le Rhin. Les soldats français arrivent à marches forcées, et, pleins d'enthousiasme, ils franchissent la frontière.

Murat commandait, dans cette mémorable campagne, la réserve de cavalerie, composée de cinq divisions : il passe le Rhin le 25 septembre 1805, et reste quelques jours en position devant les débouchés de la Forêt-Noire, où il fait journellement des démonstrations qui avaient pour but d'attirer principalement l'attention de l'ennemi sur ce point. Mais le général Mack, après avoir pris pendant deux à trois jours le change sur la direction que Napoléon donnait aux différens corps de son armée, ne fut pas plus long-temps dupe des démonstrations faites par Murat ; et ne pouvant

plus douter que l'intention de l'empereur des Français ne fût de se porter sur le Danube en évitant les montagnes noires, il opéra un changement de front dans toute sa ligne, et donna des ordres pour que ses troupes se concentrassent dans les environs d'Ulm. Il passa lui-même le Danube, après avoir renforcé le corps d'armée établi sur la rive gauche.

Murat arriva le 7 octobre à Donawert; il y passa le fleuve pour se porter rapidement sur le Lech. Un régiment de cuirassiers autrichiens qui se trouvait sur la route de Rair voulut faire résistance; mais il fut chargé avec impétuosité. Le lendemain ce maréchal s'avança, avec trois divisions de cavalerie, pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Arrivé à Wertingen, il y apprit que douze bataillons de grenadiers, et quelques escadrons autrichiens, se trouvaient à peu de distance. Il manœuvra aussitôt pour envelopper ces troupes, et par un habile mouvement des divisions sous ses ordres, il entourait l'ennemi. Mais le général qui commandait la colonne autrichienne ne se déconcerta pas; il fit former ses bataillons en un vaste carré, flanqué par sa cavalerie. Alors s'engagea un combat opiniâtre: pendant long-temps la vigueur de la résistance fut égale à celle de l'attaque, et ce ne fut qu'après deux heures du plus vil engage-

ment , que le carré ennemi fut enfoncé , sabré et mis en déroute. Poursuivi avec chaleur , le corps autrichien abandonna dans sa fuite toute son artillerie. On lui prit près de quatre mille soldats et presque tous ses drapeaux.

Après le combat de Wertingen , Murat continua son mouvement , et se porta au village de Zusmarshauzen , où Napoléon établit son quartier-général. Le lendemain matin , le chef d'escadron Excelmans , aide-de-camp du maréchal Murat , porta à l'empereur les drapeaux pris la veille.

Pendant que Napoléon , par la direction donnée aux différens corps d'armée , plaçait le général Mack dans la plus pénible situation , la cavalerie sous les ordres de Murat manœuvrait autour d'Ulm , et culbutait tout ce qu'elle rencontrait. Murat s'attacha ensuite à poursuivre les troupes autrichiennes qui avaient pris la route de Heydenhein. Le 16 octobre il rencontra au village de Langenau , une partie du corps du général Werneck , qui voulut l'arrêter dans sa marche. Murat fit attaquer ce corps par un régiment d'infanterie , et le chargea ensuite lui-même avec la cavalerie : dans ce nouveau combat il fit à l'ennemi environ trois mille prisonniers et prit deux drapeaux. Un convoi de cinq cents chariots , qui marchait sous la protection

des débris du corps de Werneck , rendait la retraite de ce général encore plus difficile. Murat l'atteignit de nouveau à Heresheim , le fit charger par la division Klein , et prit encore dans cette journée , mille à onze cents hommes et deux drapeaux. Enfin , le 18 octobre , Murat parvint à entourer complètement le corps de Werneck : ce général , qui avait perdu plus de quatre mille hommes dans les deux combats précédens , n'avait plus avec lui que des soldats harassés de fatigues et découragés ; il sentit qu'il ne pouvait plus résister à son vainqueur , et capitula. Son corps d'armée déposa les armes ; les troupes furent faites prisonnières ; les chevaux de cavalerie , les canons , leurs attelages , les caissons et les munitions furent remis à l'armée française ; les généraux et officiers avaient obtenu d'être renvoyés en Autriche sur parole. La capitulation du général Werneck entraîna celle bien plus importante du général Mack ; plus de trente mille hommes mirent bas les armes en sortant d'Ulm.

Le lendemain de la reddition de cette place et des troupes qui s'y étaient enfermées , Murat eut encore un engagement , sur la route de Surth à Nuremberg , avec un détachement de cavalerie qui escortait une portion du parc d'artillerie de l'armée autrichienne. Ce parc , de

même que tous les bagages , furent pris. Ainsi , la marche rapide de Murat avait déjà obtenu pour résultat la prise de quinze cents chariots , de cinquante pièces de canon , de seize mille hommes , y compris le corps du général Werneck , et de plusieurs drapeaux. Dix généraux ennemis avaient remis leur épée au maréchal français ; trois autres avaient été tués dans des charges de cavalerie.

Par suite de la capitulation d'Ulm , la plus grande partie de l'armée autrichienne qui s'était portée sur le Danube se trouvait anéantie. Il tardait au vainqueur d'en poursuivre les débris sur l'Inn , et de marcher en masse sur l'armée russe , qui devenait le seul espoir des coalisés , après un début de campagne aussi désastreux. Tous les corps de la grande armée , à l'exception de celui commandé par Augereau , reçurent l'ordre de se concentrer autour de Munich. La réserve de cavalerie sous les ordres de Murat arriva dans la capitale de la Bavière le 23 octobre ; mais ce ne fut pas pour s'y reposer. Dès le lendemain Murat se dirigea sur l'Inn , et ne tarda pas à se montrer sous les murs de Braunau , que les Autrichiens évacuèrent. La guerre se faisait à la course ; l'avant-garde continua de poursuivre les vaincus. Sur le chemin de Mérébach , Murat rencontra une arrière - garde

autrichienne forte de six mille hommes ; il la fit charger par les premiers escadrons qu'il avait sous la main. L'ennemi, étonné de cette brusque attaque , gagna à la hâte les hauteurs de Ried , où sa cavalerie se rallia pour protéger son infanterie : la division de dragons aux ordres du général Beaumont arrivait alors en ligne ; Murat lui ordonna de charger , et les Autrichiens culbutés ne durent qu'aux ombres de la nuit le bonheur de se sauver dans les bois. Cinq cents prisonniers furent le résultat de cette attaque brillante.

Après le combat de Ried , Murat prit position à Haag : le lendemain , 31 octobre , il continua à poursuivre l'ennemi , l'épée dans les reins. Il l'atteignit encore en avant de Lambach. Là se trouvait une division d'infanterie russe dont les Autrichiens réclamèrent l'appui. Huit bataillons s'avancèrent pour protéger la retraite des troupes que Murat harcelait si vivement. De son côté , l'avant-garde française avait été jointe par une des divisions du corps de Davoust. L'action s'engagea fortement , la première ligne des Russes ne tarda pas à être ébranlée : la cavalerie chargea alors avec une telle impétuosité , que les Russes et les Autrichiens se retirèrent dans le plus grand désor-

dre. Murat leur prit encore cinq cents hommes et plusieurs pièces de canon.

Tous les jours Murat livrait de nouveaux combats, et tous les jours les troupes sous ses ordres se couvraient de gloire. Son nom devenait aussi célèbre en Autriche qu'il l'était en Italie et en Egypte. Il imprimait la terreur aux ennemis, et je suis obligé, pour ne pas répéter toujours la même chose, de négliger une foule d'engagemens partiels où l'avant-garde sous les ordres de Murat battit constamment les Autrichiens, découragés et mal soutenus dans leur retraite précipitée par la cavalerie russe.

Cependant le général russe Kutusow s'était hâté d'évacuer la ligne de l'Ens à l'arrivée des premières colonnes françaises, et avait fait prendre position à une partie de son armée sur les hauteurs d'Amstetten. Murat s'était avancé dans cette même direction avec sa cavalerie légère et la division de grenadiers du général Oudinot. Lorsqu'il eut reconnu la position des Russes, et après quelques engagemens entre sa cavalerie et celle de l'ennemi, il fit avancer la division de grenadiers, qui se forma en plusieurs colonnes d'attaque. Les Austro-Russes opposèrent une résistance assez opiniâtre; mais le général Oudinot ayant commandé une charge générale à la baïonnette, les ennemis furent déposés sur

tous les points : ils laissèrent quatre cents morts sur le champ de bataille et trois cents prisonniers.

Cet échec accéléra la retraite de l'armée austro-russe. Les ponts qu'elle avait coupés sur la rivière d'Ips furent promptement réparés, et Murat continuant sa poursuite, arriva le 7 novembre sous les murs de l'abbaye de Molck, que l'empereur d'Autriche venait de quitter. Deux jours après il était à Saint-Polten, et dirigeait la brigade de cavalerie du général Sébastiani sur Vienne.

Napoléon venait de porter son quartier-général à l'abbaye de Molck ; Murat n'était plus qu'à quatre lieues de Vienne, entièrement évacuée par les troupes ennemies, et le général Sébastiani attendait l'ordre d'entrer dans cette capitale. Un armistice fut alors accordé au comte de Giulay, afin qu'on eût le temps de prendre les arrangemens nécessaires pour l'occupation de Vienne. La capitulation fut réglée immédiatement, et Murat entra le 13 octobre 1805 dans la capitale de l'Autriche, dont il fit aussitôt occuper les principaux postes, ayant ses réserves sur les places publiques. L'ordre le plus parfait régna dans cette prise de possession : on eût dit un corps de troupes auxiliaires arrivant dans une ville alliée. La milice bourgeoise était sous

les armes, les habitans bordaient les rues. Après quelques heures, la confiance était si bien établie, que les vainqueurs et la population semblaient appartenir à la même nation. Napoléon se rendit lui-même à Vienne dans la soirée; mais il fit son entrée sans faste et sans appareil: il avait refusé tous les honneurs que la ville voulait lui rendre. Dans la même soirée, la cavalerie commandée par Murat avait passé sur la rive gauche du Danube.

Deux jours après l'entrée à Vienne, Murat et Lannes était déjà à Hollabrunn où se trouvait l'arrière-garde de l'armée russe. Murat l'ayant fait charger par sa cavalerie, l'ennemi abandonna le terrain; on lui prit cent voitures d'équipages toutes chargées.

Les deux généraux français se proposaient de suivre cet avantage, lorsqu'un officier autrichien s'avança en parlementaire, et demanda qu'il fût permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes. Murat y consentit, dans l'espoir que cet acte de condescendance de sa part pourrait amener l'Autriche à demander la paix plus tôt. Quelques instans après, le baron de Wintzingerode, aide-de-camp général de l'empereur de Russie, se présenta aux avant-postes français, et demanda à capituler pour l'armée russe. Une pareille proposition parais-

sait trop dans l'intérêt de l'armée française pour que Murat ne l'acceptât pas sur-le-champ. La capitulation fut signée dans la soirée même : Murat consentait à suspendre sa marche sur la Moravie , et l'armée russe s'eugageait à quitter aussitôt l'Allemagne par la route qu'elle avait prise pour s'y rendre. Murat envoya sur-le-champ cette capitulation à Napoléon, qui ne l'approuva point, parce qu'il ne crut pas M. de Wintzingerode suffisamment autorisé à conclure un acte qui était une espèce de traité. Toutefois il déclara que si l'empereur de Russie , qui se trouvait en Moravie, ratifiait la convention , il était prêt à l'accepter lui-même. Napoléon avait trop de pénétration pour ne pas regarder la démarche de M. de Wintzingerode comme une ruse du général en chef russe , pour gagner du temps et recevoir les renforts qui s'avançaient de la Haute-Moravie.

Murat , qui avait traité loyalement sans supposer aux Russes aucune arrière-pensée , leur dénonça la rupture de l'armistice , et continua sa marche. Le 16 novembre , à quatre heures de l'après-midi , les troupes françaises se trouvèrent en présence des Russes : les corps d'armée de Lannes et de Soult s'étaient réunis à celui de Murat. On voulait attendre le lendemain pour attaquer la position des Russes ; mais

Murat, avec son impétuosité ordinaire, ordonna de marcher à l'ennemi. L'attaque fut vive et la défense opiniâtre; les Russes, ayant l'avantage de la position, reçurent le choc sans en être ébranlés, et ce ne fut qu'après un combat opiniâtre qui avait duré jusqu'à onze heures du soir, que les Français restèrent maîtres du champ de bataille, de dix-huit cents prisonniers et de douze pièces de canon. Dans cette terrible mêlée de nuit, Murat, Lannes et Soult avaient souvent payé de leur personne : il eût été difficile de réunir trois généraux plus braves; aussi l'opiniâtreté des Russes, au combat de Guntersdorf, ne servit qu'à leur prouver que rien ne pouvait résister à des soldats français, commandés par de tels chefs.

Napoléon joignit Murat dans la matinée du 17 novembre, et porta le même jour son quartier-général à Znaïm. Murat continua à poursuivre l'arrière-garde russe : toutefois il y mit moins d'ardeur dès que Napoléon lui eut prescrit de laisser à l'empereur Alexandre le temps de se réunir au gros de ses troupes. Le 20 novembre, le quartier-général des Français était à Brunn. L'armée française eut ordre de se concentrer en avant de cette ville. Tout annonçait qu'il y aurait sous peu une bataille décisive.

En effet, dès la fin de novembre, l'armée

russe renforcée , ayant fait sa jonction avec les débris de l'armée autrichienne, avait commencé son mouvement offensif. Napoléon , voulant l'attirer sur le terrain qu'il avait choisi , ordonna à Murat de se retirer précipitamment derrière Pratzen , et ne fit nullement inquiéter le grand mouvement que l'ennemi faisait.

Le 1<sup>er</sup> décembre , les armées étaient en présence, et les tirailleurs de Murat avaient échangé quelques coups de fusil avec les avant-postes austro-russes.

Comme il n'entre pas dans mon plan de décrire les batailles où Murat s'est trouvé , mais seulement la part plus ou moins grande qu'il y prit , je me bornerai à dire que la cavalerie sous ses ordres rendit les plus grands services à Austerlitz , d'abord en arrêtant la colonne de cavalerie que le prince de Lichstenstein conduisait pour occuper la plaine entre Kruh et le cabaret de Lesch ; ensuite en contribuant à la défense de la position de Santon , et , plus tard , en se jetant sur la route de Wischau , où elle enleva la plus grande partie des équipages de l'armée russe qui filaient vers cette ville.

Après la bataille d'Austerlitz , Napoléon pouvait achever la ruine de l'armée russe , au milieu de laquelle fuyaient les empereurs d'Autriche et de Russie ; mais il se refusa en quelque sorte à

la pensée de faire prisonniers ces deux monarques, et dès le 4 décembre il accorda un armistice à l'empereur d'Autriche. Mais l'avant-garde de Murat, n'ayant point été avertie de la suspension d'armes, avait, dès le matin, attaqué les postes du général autrichien Kienmayer, et le prince Bagration, qui appuyait ce général, s'était replié derrière Czeitsch. L'alarme se répandit au quartier-général autrichien. En ce moment arrivèrent les instructions de Napoléon, et Murat, après avoir ri de la frayeur qu'il venait de causer à l'empereur François, suspendit sa marche, et fit prendre position à ses escadrons à une demi-lieue des avant-postes autrichiens. Ce fut là que Napoléon et François II eurent leur première entrevue, et que fut conclu l'armistice qui termina cette étonnante campagne, dans laquelle Murat cueillit tant de nouveaux lauriers.

---

## CHAPITRE XIII.

Murat grand-duc de Clèves et de Berg. (1806.)

---

NAPOLÉON dans une seule campagne de deux mois venait d'anéantir une coalition formidable, dont les habiles instigateurs s'étaient promis un tout autre résultat. L'activité prodigieuse du chef de la nation française avait été secondée par le zèle et la bravoure des généraux, et par les généreux efforts de l'armée. Murat n'avait point cessé d'être le plus intrépide, le plus audacieux général de cavalerie d'une époque si fertile en braves; il était toujours le même sur les champs de bataille: ses opinions politiques étaient seules changées. Ce n'était plus ce fier républicain, ce chevalier de la liberté et de l'égalité, qui avait si noblement refusé les présens des souverains qu'il avait fait trembler dans leurs capitales: à l'exemple de Napoléon, Murat aspirait à une couronne; il était devenu prince, le titre d'*altesse* chatouillait

agréablement son oreille ; il s'habitua à se le faire donner par ses anciens camarades, et pour compléter la métamorphose, celui qui avait obtenu pour trophées des canons pris sur l'ennemi et un sabre d'honneur, sembla les dédaigner pour les rubans que les monarques qu'il venait de combattre lui prodiguèrent à l'envi. Il revint en France chargé d'ordres monarchiques.

Le traité de Presbourg avait amené de grands changemens. Les alliés de la France acquirent plus de puissance : les électeurs de Bavière et de Wurtemberg furent élevés à la dignité de rois, avec des augmentations de territoire.

Ces deux nouveaux royaumes ne furent pas les seuls appuis que Napoléon donna à sa dynastie. Il unit le prince Eugène, son fils adoptif, avec la fille du roi de Bavière, et donna pour épouse au prince héréditaire de Bade, Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'impératrice Joséphine. Il annonça que la maison de Naples avait perdu sa couronne sans retour, et que ce beau royaume était destiné à son frère Joseph. Enfin, par un décret impérial du 25 mars 1806, Napoléon disposa en faveur de son beau-frère, le prince Murat, des duchés de Clèves et de Berg, qui avaient été cédés à la France par les rois de Prusse et de Bavière. « La gloire mili-

« taire du prince Murat , disait le président du  
« sénat à Napoléon , en réponse au message qui  
« contenait cette cession ; l'importance et l'é-  
« clat de ses succès , ses vertus publiques et pri-  
« vées intéresseront tous les Français au juste  
« prix qu'il en obtient , et rendront son auto-  
« rité chère à ses nouveaux sujets. Le prince  
« Murat sera chargé de la garde d'une partie  
« importante de l'empire , et V. M. ne pouvait  
« la confier en de plus dignes mains. » Cette der-  
nière phrase était sans doute l'expression de  
l'opinion publique ; personne en France n'au-  
rait cru alors que Murat trahirait un jour et sa  
patrie, qui avait eu si bonne opinion de ses  
sentimens, et le grand capitaine qui fut long-  
temps son idole et son bienfaiteur.

Mais pourquoi vais-je anticiper sur les événe-  
mens , et ôter , par une seule phrase intempe-  
stive , au guerrier qui n'est encore coupable que  
d'avoir trahi la cause de la liberté , tout l'intérêt  
qu'il peut de nouveau inspirer , et par sa bra-  
voure sur les champs de bataille , et par sa mo-  
dération dans le gouvernement des États qui lui  
sont donnés par le hasard.....?

Murat , aussi pressé de régner que peut l'être  
un souverain improvisé , nomma le général Du-  
pont son commissaire , et l'envoya aussitôt à  
Dusseldorf pour prendre possession des duchés.

Les commissaires prussiens et bavarois firent la cession de très-bonne grâce, et les habitans, qui n'avaient pas grand'chose à regretter, ne furent peut-être pas fâchés de changer de maître.

Murat ne se fit pas long-temps attendre : il arriva à Dusseldorf presque aussitôt que son commissaire. Il était accompagné de ses aides-de-camp et des officiers de sa maison : aucune troupe ne l'escortait, et sa voiture fut bientôt entourée par la population avide de nouveauté. Les états, le conseil intime, la régence, les magistrats, le clergé, les principaux employés allèrent au devant du nouveau grand-duc. Sa bonne mine, ses manières affables, son costume magnifique, plurent à ces bonnes gens, qui se mirent à crier en allemand : *Vive Napoléon ! vive Joachim ! vive Caroline !* ce qui, mêlé au bruit des cloches et aux salves d'artillerie, contribua beaucoup à étourdir tous ceux qui assistaient à cette grande cérémonie. *Un te Deum* fut chanté, de beaux discours furent adressés au grand-duc ; il répondit ce que les souverains répondent tous en pareil cas, et souvent avec des intentions moins droites que celles de Murat : « Je tâcherai de rendre ce pays heureux. Je consacrerai au bien de l'État toute ma sollicitude et toutes mes facultés. » Murat admit ensuite tous les principaux fonctionnaires à dîner avec lui :

et fit distribuer de l'argent au peuple. Tout le monde parut content , même le clergé ; et chacun s'empressa de prêter serment de fidélité au grand-duc Murat.

Le premier acte du nouveau grand-duc de Clèves et de Berg fut de déclarer qu'il ne serait rien changé à l'administration, soit civile, soit judiciaire des duchés, et que tous les magistrats et officiers civils, de justice et de police qui étaient en activité, continueraient l'exercice de leurs fonctions. Murat imitait en cela le sénat de Rome, dont la politique habile laissait aux peuples que les armées romaines soumettaient, leurs lois, leurs magistrats, leurs mœurs et leurs coutumes. Le nouveau grand-duc prévoyait sans doute qu'il aurait peu de temps à consacrer à l'administration de ses États, et, dans la crainte de démolir sans pouvoir reconstruire, il préféra laisser les choses en l'état où elles se trouvaient, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de faire les améliorations qui lui seraient démontrées nécessaires par l'expérience.

De Dusseldorf, Murat se rendit à Clèves, où le magistrat et le bourgmestre l'accueillirent avec les mêmes démonstrations de joie que les États de Dusseldorf. Partout on lui jura fidélité, partout on se félicita de l'avoir pour grand-duc. Murat visita ensuite quelques autres villes de ses

États ; mais comme les événemens se pressaient sur le continent , il fit sa tournée de prise de possession avec la rapidité d'une charge de cavalerie ; et après avoir rendu un décret pour fixer la valeur des différentes monnaies qui circulaient dans son duché , Murat signa le traité de la confédération des États du Rhin , par lequel il s'engageait à fournir un contingent de cinq mille hommes , dans le cas où une puissance étrangère à l'alliance viendrait à armer.

---

## CHAPITRE XIV.

Campagne de Prusse. (1806.)

PENDANT que Murat passait au galop la revue de ses États, et entraît dans la confédération du Rhin comme prince souverain, le roi de Prusse, entraîné par les conseils de la reine, et par ceux de la Russie et de l'Angleterre, avait complété les armemens faits dans ses États dès l'année précédente, et la guerre était devenue imminente. Napoléon observait sans inquiétude, mais non sans étonnement, les tergiversations et l'aveuglement de la cour de Prusse; et comme il ne pouvait plus douter de l'ascendant que l'Angleterre avait pris sur le cabinet de Berlin, il s'était préparé afin d'être en mesure au moment où l'orage éclaterait.

Le 6 novembre 1806 une proclamation de l'empereur des Français annonça à son armée qu'au lieu de rentrer en France, où des fêtes triomphales l'attendaient, elle devait se prépa-

rer à punir les provocations de la Prusse. Murat accourut sur le théâtre où la guerre allait avoir lieu. Il reprit aussitôt le commandement de la grande réserve de cavalerie, et, dès le 8 novembre, il était arrivé sur la Saale, vis-à-vis Saalbourg. Cette petite ville était occupée par un régiment prussien qui voulut défendre le passage de la rivière. Le grand-duc de Berg avait avec lui quelques escadrons de cavalerie, un régiment d'infanterie et quelques pièces de canon. La canonnade s'engagea; mais au bout d'une demi-heure les Prussiens, voyant qu'ils allaient être tournés, abandonnèrent leur position, ainsi que la rive droite de la Saale. Ce fut là la première affaire d'une campagne non moins étonnante que celle d'Austerlitz, et ce fut encore Murat qui eut la gloire de porter les premiers coups à l'ennemi.

Le lendemain, tandis que le maréchal Bernadotte était aux prises avec neuf à dix mille Prussiens et Saxons, chargés de flanquer l'armée ennemie du côté du village de Schleitz, Murat arrivait par les routes d'Auma, et tombait sur les Prussiens, qu'il poursuivit vigoureusement jusqu'à la nuit. Le 10, il marchait sur Gera, poursuivant toujours la division battue la veille.

Déjà la gauche de l'armée prussienne se reti-

rait devant les corps de Bernadotte et de Murat, et quatre jours après l'ouverture de la campagne, la cavalerie française était arrivée à Pégau, d'où Murat, qui voulait jeter l'épouvante en Saxe, envoyait la brigade du général Lasalle jusqu'aux portes de Leipzig. En peu de jours l'armée prussienne était tournée à peu près comme l'avait été celle sous les ordres de Mack l'année précédente. Elle avait le dos au Rhin, tandis que l'armée française, bordant la Saale et ayant le dos à l'Elbe, marchait sur elle. Toutefois, Napoléon savait que les généraux prussiens faisaient des dispositions pour recevoir la bataille dans une position si désavantageuse : il agit en conséquence, et Murat, qui, avec sa cavalerie, avait appuyé jusqu'au 13 novembre les mouvemens des corps d'armée sous les ordres du maréchal Davoust, reçut l'ordre de se rapprocher de Jéna.

Tandis que Murat quittait le maréchal Davoust pour exécuter le mouvement qui lui était ordonné, les Prussiens, en forces supérieures aux Français, s'étaient ébranlés. Napoléon eût désiré retarder le combat de deux heures afin d'attendre le reste des troupes qui devaient le joindre à Jéna, et surtout la cavalerie qui lui faisait faute en ce moment critique ; mais l'ardeur des troupes françaises et les mouvemens

de l'armée prussienne ne le permirent pas. L'action fut bientôt générale : on combattit de part et d'autre avec un ordre et une fermeté qui rendirent long-temps l'avantage indécis. Mais au bout de deux heures Murat arriva sur le champ de bataille, et pendant que sa cavalerie se formait en arrière de la ligne, les réserves que Napoléon tenait sous sa main abordèrent impétueusement les Prussiens et les firent plier. Leur retraite s'opéra lentement et en bon ordre jusqu'au moment où Murat reçut l'ordre de charger. S'élançant alors contre les colonnes prussiennes, il fondit sur elles à la tête des dragons et des cuirassiers de la réserve, et mit le plus grand désordre dans leurs rangs. La cavalerie ennemie voulut, en vain résister à ce choc impétueux, elle dut suivre le mouvement de l'infanterie, qui n'eut d'autre ressource que de se former en carré ; mais cette manœuvre ne fut pas plus heureuse. Cinq des bataillons carrés furent successivement enfoncés par la cavalerie de Murat, et le plus grand désordre se mit dans ces troupes, naguère si sûres de vaincre. En peu de temps plus de vingt mille fantassins ou cavaliers et une grande partie de l'artillerie prussienne tombèrent au pouvoir des vainqueurs ; lesquels poursuivant leur marche par la grande route de Weimar, arrivèrent dans

cette ville en même temps que les fuyards. Avant six heures du soir la victoire était complète à Jéna.

Les fastes français apprendront à la postérité ce que fit le maréchal Davoust à Aurestaedt pendant que Napoléon était à Jéna. C'est à Aurestaedt que se trouvait en personne le roi de Prusse. Ignorant les succès que les Français venaient d'obtenir sur les autres points, ce malheureux monarque, fuyant d'Aurestaedt, cherchait à gagner Weimar avec quelques cavaliers d'escorte ; mais il apprit bientôt qu'Apolda était occupé, et que les bataillons prussiens dirigés de ce côté avaient mis bas les armes. Il fut alors obligé de rétrograder précipitamment, et, presque cerné par la cavalerie de Murat, il ne s'échappa qu'en se jetant à travers les champs, et en gagnant les bois pendant la nuit.

L'infatigable Murat ne donna aucun relâche aux Prussiens ; dès le lendemain de la bataille il était sur la grande route de Weimar à Erfurth, ramassant des prisonniers à chaque pas. Le 15 octobre il investit cette dernière place, où les Prussiens avaient formé des magasins considérables.

Il s'y trouvait alors quatorze mille hommes, tant de l'ancienne garnison, que des blessés et des fuyards de l'armée battue à Jéna. Murat fit

sommer le commandant d'ouvrir ses portes : le même jour, à onze heures du soir, Erfurth capitula. Quelques jours après, Napoléon était à Berlin.

Cependant les opérations de l'armée française se continuaient avec une extrême rapidité.

Sur tous les points c'était à qui marcherait plus vite ; et Murat , dans la vue de gagner de vitesse la cavalerie ennemie, et de lui couper la retraite sur l'Oder qu'elle cherchait à atteindre, accourait à Oranienbourg et s'avancait dans la direction de Zehdenick. Ce mouvement de la cavalerie française forçait le général Blucher , avec son corps de cavalerie, et le prince de Hohenlohe, avec une colonne assez nombreuse d'infanterie, à se jeter vers le Mecklembourg, pour gagner ensuite le Bas-Oder. Mais cette nouvelle direction ne mit pas les troupes prussiennes à l'abri de la poursuite opiniâtre des Français. Le 26 octobre, Murat , à la tête de la brigade du général Lasalle, atteignit les Prussiens à Zehdenick, et réussit à les contenir jusqu'à l'arrivée des deux divisions Grouchy et Beaumont. En ce moment Lasalle chargea avec impétuosité les troupes qu'il avait devant lui : c'était l'arrière-garde du prince de Hohenlohe, forte de six mille cavaliers. Malgré la disproportion du nombre, l'attaque fut si brusque et

si impétueuse, que les Prussiens furent rompus et culbutés dans les marais. Trois cents hommes restèrent sur le champ de bataille; sept cents furent faits prisonniers.

Le lendemain de ce beau combat, Murat se porta sur Templin et Prentzlow; mais informé que les Prussiens étaient en forces à Boitzenbourg, le grand-duc de Berg changea de direction et marcha sur Wigneensdorf: il était à peine arrivé en vue de ce village, qu'il s'aperçut qu'une brigade de cavalerie ennemie s'était postée sur la gauche dans l'intention de couper le 13<sup>e</sup> de chasseurs. Marcher sur la brigade et la culbuter dans un lac qui se trouvait à portée fut l'affaire d'un moment. Cette troupe, réduite à se noyer ou à capituler, implora la générosité de Murat, qui lui donna quartier. Cinq cents hommes du corps des gendarmes du roi mirent pied à terre. Quatre étendards, magnifiquement brodés en or, furent les trophées de ce combat, qui n'était que le prélude de celui qui allait avoir lieu à Prentzlow, où le prince de Hohenlohe avait réussi à rassembler un corps nombreux.

Le 28 octobre, avant dix heures du matin, toute la cavalerie française se trouvait réunie devant Prentzlow. Murat donna l'ordre au général Lassalle d'attaquer les Prussiens dans les

faubourgs, et le fit soutenir par deux divisions de dragons avec dix pièces de canon ; en même temps trois régimens de dragons chargeaient le flanc de l'ennemi, et une autre brigade tournait la ville. Cette attaque, bien soutenue par l'artillerie, jeta beaucoup d'incertitude dans les mouvemens des Prussiens : ceux qui étaient dans les faubourgs furent rejetés en désordre dans la ville. Murat fit sommer sur-le-champ le corps prussien de mettre bas les armes. Le prince de Hohenlohe n'hésita pas à capituler, et défila devant la cavalerie française avec seize mille hommes d'infanterie, presque tous de la garde royale, six régimens de cavalerie, quarante-cinq drapeaux et étendards, et soixante-quatre pièces d'artillerie attelées. Ce combat mettait au pouvoir des Français tout ce qui avait échappé de la maison du roi à Jena et Arestaedt.

En apprenant ce succès, Napoléon écrivit à Murat : « Il n'y a rien de fait tant qu'il reste à faire ; vous avez débordé le corps de cavalerie du général Blucher, que j'apprenne bientôt que ces troupes ont éprouvé le même sort que celles du prince de Hohenlohe. » Mais ce soin, Murat devait le partager avec le maréchal Bernadotte. Toutefois, Murat eut encore la gloire de faire capituler avant la fin de cette campagne quatre mille Prussiens qu'il atteignit. Sa cavalerie

ne cessa de poursuivre le corps de Blucher, et après avoir contribué à la prise de Lubeck, où ce général prussien s'était arrêté, le grand-duc de Berg le contraignit enfin à capituler, et à se rendre avec le reste des troupes qui l'avaient suivi jusqu'à Schwartau.

Murat s'arrêta lorsqu'il n'eut plus d'ennemis devant lui : alors seulement il fit prendre à sa cavalerie un repos que tant de combats et de marches forcées avaient rendu si nécessaire aux hommes et aux chevaux, et que l'approche de l'armée russe annonçait ne pas devoir être de longue durée.

## CHAPITRE XV.

Campagne de Pologne. (1806-1807.)

JE ne me suis pas dissimulé combien ma narration deviendrait monotone dès l'instant où je me trouverais réduit à répéter constamment la même chose. En effet, rien ne paraîtra plus fatigant à lire que cette continuité de manœuvres, de marches et de charges de cavalerie, quelque brillantes qu'elles soient d'ailleurs. Mais comment passer sous silence les faits d'armes de Murat? Sa vie est presque tout entière sur les champs de bataille; je ne puis me dispenser de l'y suivre. Qu'on ôte à Renaud et à Tancrède leurs exploits guerriers, leurs grands coups de lance ou d'épée; qu'on néglige de les suivre dans les combats, dans la mêlée, ils cesseront d'intéresser. Murat n'est aussi qu'un guerrier. C'est à la guerre qu'il brille, qu'il éblouit, qu'il intéresse même; car on craint à chaque instant que ses jours, qu'il prodigue et qui sont sans cesse

en danger, ne soient tranchés par le sabre du dernier hussard, ou par la lance de quelque misérable cosaque. Continuons donc la tâche ingrate que nous nous sommes imposée.

Après la capitulation du général prussien Blücher, un armistice avait été signé à Charlottembourg, et le grand-duc de Berg, avec une partie de la cavalerie de réserve, s'était mis en marche pour se rendre à Berlin. Mais l'armistice n'ayant pas été ratifié par le roi de Prusse fugitif, et l'armée russe s'étant approchée des frontières de la Prusse, Napoléon ne put se dissimuler qu'une nouvelle guerre était inévitable : il résolut d'en porter le théâtre en Pologne, où les habitans, fatigués de la domination des puissances qui s'étaient partagé leur patrie, recevraient les Français avec enthousiasme. Le Polonais, comprimé, mais non soumis, n'attendait que l'occasion de ressaisir ses droits. En peu de temps une armée nationale se trouva sur pied ; et comme il fallait aider le mouvement des Polonais, Murat fut chargé de chasser les Russes qui occupaient Varsovie, et d'entrer dans cette capitale. A l'approche de la cavalerie française, les Russes brûlèrent le pont sur la Vistule qui sépare Varsovie du faubourg de Praga, et se retirèrent. Murat entra, le 28 novembre au soir, dans cette grande ville,

où il fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie.

Aussitôt après, les troupes sous ses ordres se précipitèrent en avant pour suivre le mouvement rétrograde des Russes. La rupture du pont ne put les arrêter; elles passèrent la Vistule à la nage, et s'emparèrent de Praga.

Les combats de Pultusk et de Golymin furent les plus rudes engagements que les Français eurent à soutenir à leur entrée en Pologne. Murat se trouvait à celui de Golymin, où, de concert avec les maréchaux Davoust et Augereau, il attaqua le corps russe du général Buxhoevden: les Russes se défendirent avec opiniâtreté, et le combat dura jusqu'à onze heures du soir; il fut décidé par les charges de cavalerie que Murat conduisit avec sa bravoure accoutumée.

La rigueur du froid contraignit ensuite les deux armées à prendre des quartiers d'hiver, et ce ne fut que le 1<sup>er</sup> février 1807, que Napoléon ordonna un mouvement en avant de la ligne qu'il avait prise. Ce même jour Murat rencontra une avant-garde russe à quelque distance de Willemberg; il fit charger cette troupe par plusieurs colonnes de sa cavalerie, la culbuta et entra dans Passenheim.

Quelques autres combats de cavalerie, où Murat eut toujours l'avantage, précédèrent la

bataille d'Eylau, qui eut lieu le 8 février. Dès la veille, l'avant-garde française en était venue aux mains avec l'arrière-garde russe : le combat avait été aussi opiniâtre que meurtrier; et les Français ne parvinrent à s'établir dans Eylau qu'à dix heures du soir.

A la pointe du jour du 8 février, l'armée russe, forte de quatre-vingt mille hommes, parut en colonnes serrées, à demi-portée de canon d'Eylau, ayant sur son front une artillerie formidable. Les Français soutiennent le choc, et opposent aux Russes l'artillerie de la garde impériale. La mort vole dans tous les rangs, et le carnage ne cesse un instant que lorsqu'une neige épaisse vient obscurcir le ciel, et couvrir les deux armées. Alors la tête de colonne du maréchal Augereau perdit sa direction. Au bout d'une demi-heure Napoléon put s'apercevoir de la déviation du corps d'Augereau, et pour y remédier, il ordonna à Murat de se mettre à la tête de quatre divisions de cavalerie, soutenues par celle de la garde, sous les ordres du maréchal Bessières, et de tomber sur le flanc droit de l'armée ennemie. Cette manœuvre fut exécutée avec autant d'audace que de précision. L'infanterie russe, chargée impétueusement, fut culbutée, et perdit une partie de l'artillerie qu'elle avait sur son front; la victoire fut dé-

cidée. Le lendemain, Murat poursuivit l'ennemi pendant près de dix lieues, et ne s'arrêta qu'à une demi-lieue de Königsberg.

Napoléon attribua à Murat le gain de la bataille ; mais Augereau et Lannes lui disputèrent cet honneur, si chèrement acheté par les troupes sous leurs ordres. Le mécontentement que ces deux maréchaux témoignèrent hautement à l'empereur, fut, dit-on, cause de la disgrâce qu'ils encoururent alors, et qui les fit éloigner du théâtre de la guerre. Il serait plus juste et plus raisonnable d'attribuer leur absence de l'armée à la maladie dont Lannes était attaqué, et à la blessure qu'Augereau reçut dans cette sanglante journée.

Après la bataille d'Eylau, l'armée française reprit ses quartiers d'hiver ; mais Murat ne resta pas oisif. Il fut chargé de nettoyer la rive droite de l'Alle des cosaques qui l'infestaient ; ce qu'il exécuta, en faisant quelques centaines de prisonniers.

Pendant que l'armée française était dans ses cantonnemens, de nouvelles négociations avec la Prusse et la Russie avaient été entamées ; mais elles n'eurent aucun résultat définitif ; et dès les premiers jours de mai, les Russes attaquèrent les lignes françaises dans les retranchemens de

Spanden , que le maréchal Bernadotte défendit avec intrépidité.

Au premier avis qu'il reçut des hostilités , Napoléon donna l'ordre aux maréchaux Davoust et Lannes de se porter sur Guttstadt , et suivit lui-même cette direction avec sa garde , la cavalerie aux ordres de Murat , et le corps de Ney. Une forte arrière-garde ennemie de quinze mille hommes d'infanterie , soutenue par neuf à dix mille cavaliers , avait pris position à Glottau , dans l'espoir de s'opposer à la marche des troupes françaises. Murat reçut sur-le-champ l'ordre de manœuvrer le corps ennemi , et de le débusquer de ses positions. Il s'acquitta de cette dangereuse mission avec beaucoup d'audace et d'habileté. L'infanterie et la cavalerie russe furent chargées successivement par la cavalerie française , qui triompha de tous les efforts de l'ennemi. A huit heures du soir , Murat entra de vive force à Guttstadt , où il fit un grand nombre de prisonniers.

L'armée française continua son mouvement en avant , et se porta le 19 juin sur Heilsberg. Murat , qui marchait à l'avant-garde , atteignit les premiers postes de l'arrière-garde russe , commandée par le général Bagration , et après un engagement assez vif , il réussit à les déposter ; mais , à un quart de lieue de là , le général russe

se montra dans une position avantageuse, ayant avec lui quinze à seize mille hommes de cavalerie, dont un grand nombre de cosaques, et derrière plusieurs lignes d'infanterie. Il fallut commencer une nouvelle attaque. Murat fut successivement soutenu par les divers corps d'armée qui arrivaient sur le champ de bataille; mais, comme le corps de Bagration était continuellement alimenté par des renforts que l'armée russe réunie à Heilsberg ne cessait d'envoyer, l'arrière-garde se maintint long-temps dans ses positions en avant de la ville : il était nuit quand les Russes cédèrent le terrain, et ce combat sanglant n'offrit aux Français que le faible avantage de s'établir sous les retranchemens de l'ennemi. Dans cette journée, Murat s'était porté, avec sa bravoure ordinaire, sur tous les points, et avait fait plusieurs vives attaques, dans lesquelles il eut deux chevaux tués sous lui.

Le lendemain, toute l'armée russe était réunie à Heilsberg, où les positions qu'elle occupait la rendaient inattaquable : on s'attendait même qu'elle prendrait l'offensive; mais à l'aspect des préparatifs que Napoléon faisait faire, cette armée formidable abandonna tout le pays qu'elle occupait pour se retirer sur la rive droite de l'Alle, laissant d'immenses magasins à Heilsberg.

Les différens corps de l'armée française marchèrent dans des directions diverses pour déborder les Russes et couper leur retraite sur Kœnigsberg. Le 13 juin Murat, avec une partie de sa cavalerie, s'avança directement sur cette ville, et ne tarda pas à se trouver sur le flanc du corps prussien commandé par le général Lestocq; ces troupes s'empressèrent de s'enfermer dans Kœnigsberg, après avoir eu leur arrière-garde entamée.

Le lendemain eut lieu la bataille de Friedland. L'armée russe y fut défaite, et Murat n'y était pas! Il se trouvait devant Kœnigsberg, où, vers le milieu de la journée, deux colonnes russes qui avaient été coupées de l'armée par suite de la bataille, se présentèrent. Murat les fit cerner, et en un instant les quatre mille hommes qui composaient ces colonnes mirent bas les armes. Dans la soirée, les troupes françaises enlevèrent les faubourgs de Kœnigsberg sur la rive gauche de la Pregel, et le surlendemain cette place importante fut évacuée par les Prussiens.

Aussitôt après l'occupation de Kœnigsberg, Murat se mit à parcourir le pays situé entre la Pregel et le Niémen, chassant devant lui tous les détachemens ennemis, et principalement les cosaques auxquels il fit beaucoup de prisonniers. Ce fut peu avant d'entrer à Tilsitt, évacué par

les débris de l'armée russe, que Murat aperçut, pour la première fois, les Kalmouks, Tartares tributaires de la Russie, qui n'avaient d'autres armes offensives que des flèches, et qui les décochaient en fuyant, à la manière des anciens Parthes. Les soldats français trouvèrent ces barbares bien peu redoutables, et les chargèrent en riant.

Le jour même de l'arrivée de Murat à Tilsitt, il reçut un parlementaire russe porteur de deux lettres : l'une du prince Bagration, et l'autre du général en chef Benigsen, contenant la demande d'un armistice. Murat transmit sur-le-champ ces deux dépêches à Napoléon, qui accéda à la proposition, et l'armistice fut signé dans la soirée du 21 juin.

Je passerai sous silence la célèbre entrevue de Tilsitt, et la paix glorieuse qui en fut le résultat. Par ce traité, la Russie et la Prusse reconnaissent le roi de Naples, Joseph, ainsi que le nouveau roi de Hollande, Louis, et celui de Westphalie, Jérôme. Murat commença dès lors à dédaigner son grand-duché de Clèves et de Berg, et jeta les yeux sur le midi de l'Europe, où il voyait d'antiques couronnes chancelantes.

## CHAPITRE XVI.

Arrivée de Murat en Espagne. (1808.)

---

LE nord de l'Europe venait d'être momentanément pacifié par le traité de Tilsitt; mais tout annonçait que le midi, et principalement la Péninsule ibérique, serait bientôt le théâtre d'une nouvelle guerre. Le maréchal Junot occupait, il est vrai, le Portugal; mais l'Angleterre faisait de grands préparatifs pour chasser les troupes françaises du territoire de son ancien allié. D'un autre côté, un corps d'armée de vingt-trois mille hommes, sous les ordres du général Dupont, franchissait la frontière espagnole, et s'avancait vers Valladolid, tandis que vingt-quatre mille hommes, commandés par le maréchal Moncey, le suivaient dans la direction de Burgos, et que d'autres troupes rassemblées dans le département des Pyrénées-Orientales, pénétraient en Catalogne.

Napoléon se flattait que la famille royale

d'Espagne , alarmée par l'attitude silencieuse qu'il conservait au milieu des dissensions intestines dont elle était agitée , se déciderait , en voyant les troupes françaises envahir ses États , à chercher un lieu de repos dans ses vastes colonies de l'Amérique du sud , à l'exemple de la famille de Bragance , qui avait abandonné le Portugal pour aller régner au Brésil. Le fameux Godoï , prince de la Paix , et le roi Charles , conçurent un moment ce projet ; mais le mécontentement que la nation laissa éclater lorsqu'on annonça simplement un voyage de la cour en Andalousie , démontra qu'il fallait y renoncer pour ne pas s'exposer à être arrêté en route.

Godoï , devenu l'objet de la haine de tous les Espagnols , et ayant pour ennemi irréconciliable l'héritier présomptif de la couronne , Ferdinand , prince des Asturies , n'aperçut d'espoir de salut que dans la protection des troupes françaises ; et pour colorer leur marche vers Madrid , il fit publier qu'il ne fallait voir dans l'armée de Napoléon qu'une alliée qui devait agir avec l'Espagne contre le Portugal , défendre les côtes de la Péninsule des tentatives des Anglais , et même entreprendre quelques conquêtes en Afrique et en Barbarie. En vain le conseil suprême de Castille fit-il sentir au gouvernement le danger qu'il y avait à recevoir dans le royaume

un si grand nombre de troupes étrangères, déjà maîtresses des places fortes les plus importantes ; Godoï ne cessait d'envoyer courriers sur courriers pour presser la marche de ces mêmes troupes.

En ce moment Murat, que Napoléon venait de nommer général en chef des troupes françaises en Espagne, franchissait de sa personne les frontières, et s'avancait dans le cœur de ce royaume. La plus grande confusion régnait alors dans le conseil du roi : le désordre était partout ; les partis s'échauffaient, et tous les regards des Espagnols étaient tournés vers le prince Ferdinand, en qui ils avaient placé toutes leurs espérances.

Pendant que l'orage grondait sur la tête du favori de Charles IV, le conseil de Castille avait dépêché un officier général au grand-duc de Berg pour régler avec lui le jour de son entrée à Madrid. Mais Murat répondit au général espagnol qu'il n'avait pas l'ordre d'occuper Madrid, et que dans le cas où l'empereur Napoléon lui prescrirait d'aller dans cette capitale, il ne quitterait Saint-Augustin, où il se trouvait alors, qu'après avoir pris avec le gouvernement espagnol tous les arrangemens convenables. Murat annonçait en même temps au conseil de Castille la prochaine arrivée à Madrid

de l'empereur, dont la présence devait, disait-il, rallier tous les partis.

Mais comme le favori Godoï n'avait rien tant à cœur que de se voir entouré de soldats français, il ne balança pas à donner l'ordre à toutes les troupes espagnoles qui résidaient à Madrid, de se rendre sur-le-champ à Aranjuez. L'exécution de cet ordre, que les uns regardaient comme une trahison dont le but était de livrer aux Français la capitale dé garnie de toute force militaire, et que d'autres croyaient être le signal du départ de la famille royale, éprouva une vive résistance de la part du conseil suprême. Néanmoins les gardes wallones, les carabiniers et tous les autres corps formant la garnison de Madrid, se mirent en route pour Aranjuez : ces troupes emportaient avec elles les germes de la sédition, et semblaient marcher contre l'ennemi. Une grande partie de la population flottante de Madrid et des environs suivait avec enthousiasme ces soldats exaltés, et tous brûlaient d'abattre l'indigne favori.

Arrivées aux portes du palais, les troupes et la population de Madrid rallièrent à leur cause une grande partie de la garde royale, qui livra toutes les issues. L'infortuné monarque fit inutilement plusieurs concessions aux insurgés. La

destitution du prince de la Paix de toutes ses charges , ne satisfit pas la haine qu'ils portaient à ce ministre. Ferdinand, pour les intérêts duquel on agissait , n'hésita pas à se mettre à la tête de l'insurrection , et Charles IV abdiqua en faveur de son fils , le 19 mars 1808 , au milieu des baïonnettes et des cris séditieux. Godoï fut pris , maltraité par la population , et ne dut la vie qu'à son ennemi Ferdinand.

Tels furent les événemens imprévus qui amenèrent le général en chef de l'armée française à enfreindre les ordres de Napoléon , et à occuper la ville de Madrid , où il entra le 23 mars , quatre jours après l'abdication du vieux roi. La présence de cette vaillante armée qui venait de conquérir l'Autriche et la Prusse , ne causa d'abord aucun trouble dans Madrid : les Espagnols , satisfaits pour le moment d'avoir foulé aux pieds l'homme qu'ils détestaient , virent avec une espèce d'indifférence cette entrée militaire , d'ailleurs imposante par la belle tenue des troupes. Murat descendit au palais de l'Amirauté , où les grands d'Espagne , le gouverneur , tous les conseils du gouvernement et tous les chefs militaires lui furent présentés. Une partie de l'armée fut casernée dans la ville ; d'autres divisions furent placées de manière à former un grand cercle autour de la capitale. Celle du gé-

néral Dupont fut envoyée à Tolède. Ferdinand se rendit à Madrid le lendemain de l'entrée du grand-duc de Berg : il y alla dans l'intention de se faire proclamer roi.

Les circonstances étaient graves. Murat n'avait pu prévoir les événemens qui rendaient sa position si difficile : il s'empressa d'en rendre compte à Napoléon, qui lui répondit le 29 mars la lettre suivante, monument irréfragable de sa prévoyance :

« Monsieur le grand-duc de Berg, je crains  
« que vous ne me trompiez sur la situation de  
« l'Espagne, et que vous ne vous trompiez  
« vous-même. L'affaire du 20 mars a singulière-  
« ment compliqué les événemens : je reste  
« dans une grande perplexité.

« Ne croyez pas que vous attaquez une nation  
« désarmée, et que vous n'ayez que des troupes  
« à montrer pour soumettre l'Espagne. La ré-  
« volution du 20 mars prouve qu'il y a de l'é-  
« nergie chez les Espagnols. Vous avez affaire à  
« un peuple neuf ; il aura tout le courage, tout  
« l'enthousiasme que l'on rencontre chez des  
« hommes que n'ont point usés les passions po-  
« litiques.

« L'aristocratie et le clergé sont les maîtres  
« de l'Espagne ; s'ils craignent pour leurs privi-  
« lèges et pour leur existence, ils feront contre

« nous des levées en masse *qui pourraient éter-*  
« *niser la guerre.* J'ai des partisans; si je me pré-  
« sente en conquérant, je n'en aurai plus.

« Le prince de la Paix est détesté parce qu'on  
« l'accuse d'avoir livré l'Espagne à la France;  
« voilà le grief qui a servi à l'usurpation de Fer-  
« dinand : le parti populaire est le plus faible.

« Le prince des Asturies n'a aucune des qua-  
« lités qui sont nécessaires au chef d'une nation;  
« cela n'empêchera pas que pour nous l'opposer  
« on n'en fasse un héros. Je ne veux pas que l'on  
« use de violence envers les personnages de cette  
« famille : il n'est jamais utile de se rendre  
« odieux et d'enflammer les haines. L'Espagne  
« a plus de cent mille hommes sous les armes.  
« C'est plus qu'il n'en faut pour soutenir avec  
« avantage une guerre intérieure : divisés sur  
« plusieurs points, ils peuvent servir de soulè-  
« vement total à la monarchie entière.

« Je vous présente l'ensemble des obstacles  
« qui sont inévitables; il en est d'autres que vous  
« sentirez. L'Angleterre ne laissera pas échap-  
« per cette occasion de multiplier nos embarras;  
« elle expédie journellement des avis aux forces  
« qu'elle tient sur les côtes du Portugal et dans  
« la Méditerranée : elle fait des enrôlemens de  
« Siciliens et de Portugais.

« La famille royale n'ayant point quitté l'Es-

« pague pour aller s'établir aux Indes, il n'y a  
« qu'une révolution qui puisse changer l'état de  
« ce pays; c'est peut-être celui de l'Europe qui  
« y est le moins préparé : les gens qui voient les  
« vices monstrueux de ce gouvernement et l'a-  
« narchie qui a pris la place de l'autorité légale,  
« sont le plus petit nombre; le plus grand nom-  
« bre profite de ces vices et de cette anarchie.

« Dans l'intérêt de mon empire je puis faire  
« beaucoup de bien à l'Espagne : quels sont les  
« meilleurs moyens à prendre ?

« Irai-je à Madrid? exercerai-je l'acte d'un  
« grand protectorat en prononçant entre le père  
« et le fils? Il me semble difficile de faire régner  
« Charles IV; son gouvernement et son favori  
« sont tellement dépopularisés qu'ils ne se sou-  
« tiendraient pas trois mois.

« Ferdinand est l'ennemi de la France, c'est  
« pour cela qu'on l'a fait roi. Le placer sur le  
« trône sera servir les factions qui depuis vingt-  
« cinq ans veulent l'ancantissement de la France.  
« Une alliance de famille serait un faible lien :  
« la reine Élisabeth et d'autres princesses fran-  
« çaises ont péri misérablement, lorsqu'on a  
« pu les immoler impunément à d'autres ven-  
« geances. Je pense qu'il ne faut rien précipiter,  
« qu'il convient de prendre conseil des événe-  
« mens qui vont suivre. Il faudra fortifier les

« corps d'armée qui se tiendront sur les fron-  
« tières du Portugal, et attendre.

« Je n'approuve pas le parti qu'a pris V. A. I.  
« de s'emparer aussi précipitamment de Madrid;  
« il fallait tenir l'armée à dix lieues de la ca-  
« pitale. Vous n'aviez pas l'assurance que le  
« peuple et la magistrature allaient reconnaître  
« Ferdinand sans contestation. Le prince de la  
« Paix doit avoir dans les emplois publics des  
« partisans; il y a d'ailleurs un attachement  
« d'habitude au vieux roi qui pourrait produire  
« des résultats. Votre entrée à Madrid, en in-  
« quiétant les Espagnols, a puissamment servi  
« Ferdinand. J'ai donné ordre à Savary d'aller  
« auprès du vieux roi voir ce qui s'y passe: il  
« se concertera avec V. A. I. J'aviserais ultérieu-  
« rement au parti qu'il faudra prendre; en at-  
« tendant, voici ce que je juge convenable de  
« vous prescrire :

« Vous ne m'engagerez à une entrevue en  
« Espagne avec Ferdinand, que si vous jugez la  
« situation des choses telle que je doive le re-  
« connaître pour roi d'Espagne. Vous userez de  
« bons procédés envers le roi, la reine et le  
« prince Godoi; vous exigerez pour eux et vous  
« leur rendrez les mêmes honneurs qu'autrefois.  
« Vous ferez, en sorte que les Espagnols ne  
« puissent pas soupçonner le parti que je pren-

« drai : cela ne sera pas difficile , *je n'en sais*  
« *rien moi-même.*

« Vous ferez entendre à la noblesse et au  
« clergé que si la France doit intervenir dans  
« les affaires de l'Espagne , leurs privilèges et  
« leurs immunités seront respectés. Vous leur  
« direz que l'empereur désire le perfectionne-  
« ment des institutions politiques de l'Espagne,  
« pour la mettre en rapport avec l'état de la  
« civilisation de l'Europe, pour la soustraire au  
« régime des favoris... Vous direz aux magistrats  
« et aux bourgeois des villes , aux gens éclairés,  
« que l'Espagne a besoin de recréer la machine  
« de son gouvernement , et qu'il lui faut des  
« lois qui garantissent les citoyens de l'arbitraire  
« et des usurpations de la féodalité , des insti-  
« tutions qui raniment l'industrie , l'agriculture  
« et les arts ; vous leur peindrez l'état de tran-  
« quillité de la France , malgré les guerres où  
« elle s'est toujours engagée ; la splendeur de  
« la religion , qui doit son établissement au  
« concordat que j'ai signé avec le pape. Vous  
« leur démontrerez les avantages qu'ils peuvent  
« tirer d'une régénération politique : l'ordre et  
« la paix dans l'intérieur , la considération et la  
« puissance à l'extérieur. Tel doit être l'esprit  
« de vos discours et de vos écrits. Ne brusquez  
« aucune démarche ; je puis attendre à Bayonne.

« je puis passer les Pyrénées, et, en me forti-  
« fiant vers le Portugal, aller conduire la guerre  
« de ce côté.

« Je songerai à vos intérêts particuliers; n'y  
« songez pas vous-même.... Le Portugal restera  
« à ma disposition.... Qu'aucun projet person-  
« nel ne vous occupe et ne dirige votre con-  
« duite : cela me nuirait et vous nuirait encore  
« plus qu'à moi.

- « Vous allez trop vite dans vos instructions  
« du 14; la marche que vous prescrivez au gé-  
« néral Dupont est trop rapide à cause de l'évé-  
« nement du 19 mars; il y a des changemens à  
« faire. Vous donnerez de nouvelles disposi-  
« tions; vous recevrez des instructions de mon  
« ministre des affaires étrangères.

« J'ordonne que la discipline soit maintenue  
« de la manière la plus sévère; point de grâce  
« pour la plus petite faute : l'on aura pour l'ha-  
« bitant les plus grands égards : l'on respectera  
« principalement les églises et les couvens.

« L'armée évitera toute rencontre, soit avec  
« des corps de l'armée espagnole, soit avec des  
« détachemens : il ne faut pas que d'aucun côté  
« il soit brûlé une amorce.

\* Laissez Solano dépasser Badajoz; faites-le  
« observer; donnez vous-même l'indication des  
« marches de mon armée pour la tenir toujours

« à une distance de plusieurs lieues des corps  
« espagnols : *si la guerre s'allumait tout serait*  
« *perdu*. C'est à la politique et aux négociations  
« qu'il appartient de décider des destinées de  
« l'Espagne. Je vous recommande d'éviter les  
« explications avec Solano, comme avec les au-  
« tres généraux espagnols.

« Vous m'enverrez deux estafettes par jour :  
« en cas d'événemens majeurs, vous m'expédie-  
« rez des officiers d'ordonnance. Vous me ren-  
« verrez sur-le-champ le chambellan de Tour-  
« non qui vous porte cette dépêche; vous lui  
« remettrez un rapport détaillé.

« Sur ce, etc.

NAPOLÉON. »

Les instructions que l'on vient de lire démontrent évidemment qu'à l'époque où Napoléon les traçait, il n'avait encore pris aucune détermination relativement à l'Espagne. Il paraît même qu'il aurait reconnu Ferdinand comme roi, si la situation des choses eût été telle qu'il y fût forcé, et si ce prince n'eût pas été l'ennemi de la France. Quant à Murat, il allait beaucoup plus vite que Napoléon ne l'avait prescrit, parce qu'il espérait régner sur le pays qu'il venait d'envahir et qu'il comptait soumettre. Il fut peu satisfait de la promesse que Napoléon lui faisait de la couronne de Portugal.

## CHAPITRE XVII.

Suites de l'occupation de Madrid. — Départ de Ferdinand. — Enlèvement du prince de la Paix. — Départ de Charles IV et de la reine. (1808.)

---

MURAT qui avait occupé Madrid contre le instructions de Napoléon , mais qui s'était cru autorisé à cette entreprise par les événemens d'Aranjuez , et par les lettres pressantes du roi Charles IV et de la reine son épouse , se trouvait dans une situation fort embarrassante envers le prince Ferdinand : il n'ignorait aucune des circonstances qui avaient accompagné l'abdication du vieux roi , et ne pouvait , avant d'avoir reçu les instructions nécessaires de Napoléon , s'expliquer quant à la reconnaissance de Ferdinand comme roi d'Espagne. Ce fut alors que , dans le but d'éclairer Napoléon sur l'abdication de Charles , le grand-duc de Berg se décida à envoyer une personne de confiance à Aranjuez , afin de connaître les vrais sentimens du vieux roi. L'envoyé de Murat lui apporta , à

son retour, la protestation de Charles IV, contre son abdication ; ce qui augmenta l'embarras de Murat.

Son incertitude et le retard qu'il mettait à se prononcer, inquiétaient et le prince Ferdinand, et ses conseillers, et la population de Madrid. Quelques rixes s'élevèrent dans les rues mêmes de la capitale entre des soldats français et des Espagnols : Murat fit tout ce qui dépendait de lui pour maintenir l'harmonie. Ferdinand désapprouva la conduite méfiante des Espagnols ; mais les événemens se compliquaient tellement qu'une explosion était journellement à craindre.

Ce fut dans ces circonstances que Ferdinand, cédant aux instances de Murat, et à celles de quelques conseillers imprévoyans, se décida à quitter Madrid pour aller au devant de Napoléon, qu'on disait en route pour Madrid. Le 8 avril, il annonça sa résolution à ses sujets ; le lendemain, il institua un conseil suprême de gouvernement, présidé par son oncle, l'infant don Antonio ; et enfin le 10, il se mit en route pour Vittoria, où il arriva le 13. Ce fut dans cette ville qu'il reçut une lettre de Napoléon, dans laquelle il disait à Ferdinand : « Je  
« désire causer avec V. A. R. au sujet de l'abdi-  
« cation de Charles IV ; si le roi n'a pas été forcé  
« à cet acte par l'émeute d'Aranjuez, et s'il a été

« fait de pur mouvement , je ne fais aucune dif-  
« ficulté d'admettre et de reconnaître V. A. R.  
« comme roi d'Espagne. »

Malgré l'avis de quelques conseillers fidèles , Ferdinand , qui sentait le besoin de se rendre Napoléon favorable , persista dans l'intention de continuer son voyage , et se rendit à Bayonne , où il s'était fait précéder par son frère , l'infant don Carlos.

Si Murat fit une faute en conseillant à Ferdinand le voyage de Vittoria , il en commit une bien plus grande en exigeant de la junte du gouvernement la remise du prisonnier Godoi , qu'une commission extraordinaire devait juger. Il est vrai qu'il ne fit que céder une seconde fois aux instances les plus pressantes du roi Charles et de la reine , dont toute la sollicitude était pour ce favori. Cet homme , qui avait assumé sur sa tête toute la haine des Espagnols , fut livré à Murat dans la nuit du 20 au 21 avril , et envoyé en France sous bonne escorte. Ainsi la vindicte publique fut déçue par la soustraction de ce prisonnier d'état , et les esprits s'aigrirent d'autant plus contre les Français , qu'on savait que la junte avait long-temps résisté avant de céder aux invitations menaçantes du grand-duc de Berg. Nul doute que si , dans la délivrance du prince de la Paix , Napoléon eût été moins scrupuleux

à tenir la promesse qu'il avait faite au vieux roi de sauver son favori, et s'il eût abandonné les choses à leur cours naturel, la guerre d'Espagne ne serait pas devenue nationale, et qu'elle n'aurait eu lieu qu'entre les armées régulières. Mais le peuple, furieux de se voir enlever en même temps le prince qu'il chérissait, et le favori dont il demandait la tête, ne vit plus que des ennemis mortels dans ces Français protecteurs de Godoi; et comme s'il eût été nécessaire d'avoir de nouveaux griefs contre les étrangers, on sut alors à Madrid que le roi Charles et la reine venaient de partir pour la France, avec des escortes qui leur avaient été données par Murat. Cette nouvelle augmenta l'agitation dans la capitale, et l'on dut prévoir dès lors que le moment d'une grande catastrophe n'était pas éloigné.

En effet, le 1<sup>er</sup> mai un soldat français fut tué dans les rues de Madrid par un paysan espagnol; un officier fut ensuite blessé en cherchant à dissiper un attroupement provocateur, et un aide-de-camp de Murat faillit d'être assassiné en traversant une place. C'était ainsi que les habitans de Madrid préludaient à la funeste journée du 2 mai, préparée par une série de circonstances que Murat n'avait pu prévoir ni empêcher, et qui l'avaient rendu, ainsi que les soldats sous ses ordres, odieux à tous les Espagnols.

## CHAPITRE XVIII.

Insurrection du 2 mai. — Murat président de la junte suprême et lieutenant-général de Charles IV. (1808.)

---

LE 2 mai 1808, inscrit par les Espagnols dans leurs fastes comme une journée glorieuse, prélude des efforts de leur héroïque nation pour conserver son indépendance, vit naître des événemens que Murat fut loin d'avoir provoqués, ainsi qu'on s'est plu à le dire, en supposant qu'il eût besoin d'un prétexte pour s'emparer de l'autorité et dicter des lois à la junte. La révolte du 2 mai fut le résultat du départ de la famille royale pour la France, de l'enlèvement du prince de la Paix, et des nouvelles que les habitans de Madrid reçurent de Bayonne; elle éclata au moment où la reine d'Etrurie et l'infant don Francisque, son fils, montaient en voiture pour se rendre aussi à Bayonne. Murat, quoique prévenu de l'appro-

che d'une catastrophe sanglante, s'était toujours flatté qu'il en imposerait aux Espagnols, et ne croyait pas qu'une population sans armes, oserait se révolter contre des troupes aguerries. Aussi n'avait-il pris que des précautions insuffisantes pour prévenir une insurrection. Cela est si vrai, que pendant toute la matinée une foule de soldats français parcouraient, sans armes, les différens quartiers de Madrid, où ils furent assaillis, outragés, égorgés par une populace en fureur. Les troupes françaises qui se trouvaient dans la ville, restèrent long-temps sans avoir d'ordres positifs; celles qui étaient cantonnées dans les environs n'arrivèrent qu'à midi. Murat venait de monter à cheval; il avait fait battre la générale, et les troupes qu'il avait sous la main s'étaient formées en bataille sur la place du Palais, où deux pièces de canon venaient d'être amenées à la hâte. Ces démonstrations défensives n'effrayèrent point les habitans de Madrid : le massacre des Français continuait toujours. L'infanterie française fut obligée de faire feu sur les rassemblemens provocateurs, et bientôt quelques coups de canon à mitraille les mirent dans la plus horrible confusion.

Pendant que cette scène déplorable se passait sur la place du Palais, des colonnes françaises entraient dans Madrid par les portes du Nord

et du Levant. Quelques escadrons de la garde impériale balayèrent au galop les deux grandes rues d'Alcala et de San-Geronimo, qui aboutissent à la place dite *Puerta del Sol*, où ils s'établirent, tandis qu'une colonne d'infanterie inondait la rue de San-Bernardo, pour se joindre aux troupes qui défendaient le palais du grand-duc de Berg. La vue des cadavres français étendus dans les rues irrita les troupes, qui se portèrent à des représailles sanglantes. L'attaque et la défense furent également vives; mais le résultat ne pouvait être douteux. Les soldats français furent bientôt les maîtres des rues et des places. Murat, les ministres Azanza et O'Farril, ainsi que plusieurs autres membres de la junte, s'exposèrent à tous les dangers pour faire cesser l'effusion du sang. Les troupes réglées espagnoles secondèrent les Français, et contribuèrent à apaiser momentanément le carnage. Mais dans la soirée, les révoltés recommencèrent à faire feu de l'intérieur des maisons où ils s'étaient réfugiés, et les Français furent obligés d'enfoncer les portes pour s'emparer des paysans. Soixante hommes pris les armes à la main furent entraînés au Prado et fusillés sur-le-champ; une quarantaine d'autres révoltés furent conduits au quartier de l'infanterie, à côté du palais de Murat.

On a prétendu que dans cette funeste journée Murat avait fait périr par la mitraille plus de cinq cents habitans de Madrid : le rapport rédigé par les Espagnols, lorsqu'ils n'avaient plus aucun intérêt à diminuer le nombre des victimes de l'indépendance nationale, ne fait monter leur perte qu'à cent quatre tués et cinquante-quatre blessés. Parmi les morts on comptait Velarde et Daoiz, tous deux officiers de l'artillerie espagnole, braves et estimés, lesquels se trouvant dans le dépôt d'artillerie avec quelques canonniers invalides, s'opiniâtrèrent à tirer sur une colonne de près de quinze cents hommes, déjà maîtresse de tout le quartier, parce qu'on vint leur dire qu'un régiment espagnol était attaqué dans sa caserne par les Français.

On a également exagéré le nombre des soldats égorgés par les Espagnols. Le rapport inséré dans le *Moniteur*, au lieu de diminuer les pertes des Français, se plut à les doubler. D'autres rapports plus véridiques portent à cinq cents le nombre des soldats égorgés dans les rues, ou fusillés des fenêtres. La disproportion qui existe entre les pertes faites par les agresseurs et celles des Français, se conçoit facilement quand on réfléchit que les troupes ne commencèrent à tirer sur le peuple que lorsqu'il y avait déjà un grand nombre de soldats égorgés.

On devait s'attendre, d'après le caractère de Murat, que des mesures sages seraient prises par lui, à la suite de cette funeste journée, pour calmer l'irritation d'une populace qui n'avait cédé qu'à la force; mais Murat, irrité lui-même d'avoir vu couler le sang français autrement que sur un champ de bataille glorieux, oublia la modération et la générosité dont il avait souvent donné des preuves, et mit la terreur à l'ordre du jour. Tous les insurgés qui avaient été enfermés dans le quartier de l'infanterie, furent fusillés le lendemain à la pointe du jour. La proclamation qu'il adressa aux troupes dans la soirée du 2 mai, leur annonçait que tous les habitans de la ville de Madrid allaient être tenus de déposer leur armes sous peine de mort; que toutes les réunions au dessus de huit personnes seraient dispersées à coups de fusil; que tout village où un Français aurait été assassiné serait brûlé; que les auteurs ou distributeurs d'écrits provoquant à la sédition seraient fusillés, etc., etc. On ne peut excuser la rigueur des mesures que le grand-duc de Berg prit dans cette circonstance, qu'en se reportant sur la scène où tant de Français venaient de périr si misérablement, et en pensant que Murat dictait son ordre du jour dans un moment d'exaspération.

La journée du lendemain fut calme et silen-

cieuse comme les tombeaux. Murat expédia un courrier à Napoléon, et une ordonnance au général Dupont, pour leur donner les détails de l'insurrection. Dans la soirée l'ambassadeur français, Laforêt, eut avec don Antonio, une conférence secrète, à la suite de laquelle ce prince annonça aux ministres espagnols sa résolution de partir le lendemain matin pour aller rejoindre à Bayonne le jeune roi son neveu, et les autres membres de sa famille. C'est en vain que la junte représenta au prince qui la présidait que sa présence en Espagne serait plus utile qu'à Bayonne pour la défense des droits de Ferdinand; don Antonio déclara que sa détermination était invariable, et il partit en effet le 4 mai, après avoir désigné le ministre de la marine, François Gil, pour le remplacer dans la présidence de la junte du gouvernement.

Immédiatement après le départ de don Antonio, Murat fit dire aux ministres espagnols qu'il croyait convenable, pour assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, de prendre part aux délibérations de la junte; et dans la soirée même il entra dans le lieu des séances, et se fit proclamer président.

Pendant que Murat se plaçait à la tête du seul gouvernement qui existât alors en Espagne, Napoléon recevait et faisait lire à Charles IV

le rapport sur les événemens du 2 mai. Le premier mouvement du vieux roi fut de nommer le grand-duc de Berg lieutenant-général du royaume d'Espagne. Ainsi, au moyen de cette attribution, Murat fut un moment le véritable roi d'Espagne. Si Napoléon ne s'opposa pas à cette nomination, c'est parce qu'il avait encore besoin de Murat dans la péninsule : toutefois il trouvait que son beau-frère n'était pas à la hauteur des circonstances ; on lui entendit dire plusieurs fois : « Murat va mal et trop vite. » Il est probable que celui qui venait de réunir entre ses mains toute la puissance royale, pensait que l'Espagne finirait par lui rester, puisqu'il était le seul prince guerrier de la famille impériale ; mais Napoléon apprenait en ce moment que, s'il pouvait se fier à la bravoure éclatante de Murat, il ne pouvait pas compter sur sa capacité politique : aussi, dès qu'il eut obtenu de Charles IV la cession de tous ses droits au trône d'Espagne et des Indes, annonça-t-il que ce serait occupé par son frère Joseph.

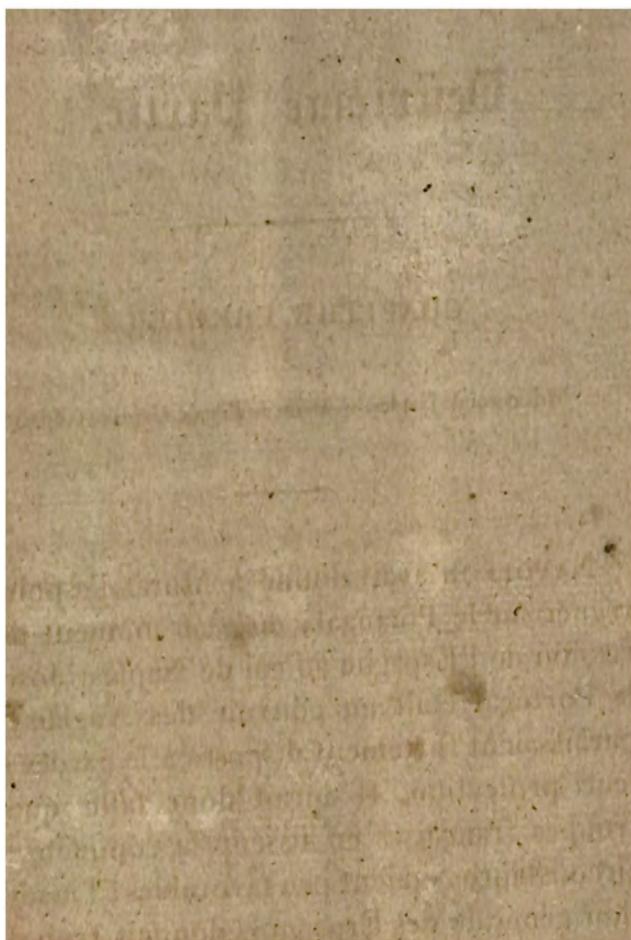
Pendant que le prince de la Paix signait à Bayonne, au nom de son maître, la cession de ses royaumes, et que Ferdinand adhéraît à cette cession et en stipulait les conditions, l'Espagne entière se soulevait contre les Français ; la position de Murat, d'ailleurs mécontent des disposi-

tions de Napoléon, devenait tous les jours plus critique. Une junta de gouvernement s'était installée à Séville, d'où elle appelait tous les Espagnols aux armes : en moins d'un mois il n'existait plus un seul canton qui n'eût sa junta insurrectionnelle. Aux troupes nationales et étrangères, qui toutes embrassaient la même cause, se joignirent de nouvelles levées d'hommes dont l'exaltation patriotique et religieuse, et la soif de la vengeance tenaient lieu d'expérience dans le métier des armes. Des rassemblemens effrayans par leur indiscipline et leurs excès, se formèrent dans toutes les provinces.

Murat avait alors sous ses ordres environ quatre-vingt mille hommes, répartis en quatre corps stationnés dans la Biscaye, la Navarre, la Catalogne, le royaume de Léon, la Vieille et la Nouvelle-Castille et l'Aragon ; mais ces troupes se composaient en partie de jeunes conscrits tirés à la hâte des dépôts. De pareils moyens de répression étaient insuffisans contre une population insurgée en masse. Toutefois Murat, avec son activité ordinaire, dirigea les divers généraux auxquels il commandait sur les points les plus menacés ; mais les Espagnols n'étaient pas plutôt dispersés, qu'ils se rassemblaient de nouveau.

Ce fut alors que Murat donna l'ordre au général Dupont, dont le quartier-général était à Tolède, de marcher sur Cadix. Ce fut là un des derniers actes de son commandement en Espagne. Murat tomba malade à Madrid, et quoique le nouveau roi, Joseph Napoléon, l'eût confirmé dans les hautes fonctions de lieutenant-général du royaume, il demanda et obtint son rappel en France. Le général Savary, aide-de-camp de Napoléon, fut envoyé à Madrid pour y remplir les mêmes fonctions, et Murat se rendit aux eaux de Barèges, où sa santé se rétablit.

---



## Deuxième Partie.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Murat roi de Naples. — Prise de l'île de Caprée. (1808.)

---

NAPOLÉON avait donné à Murat l'espoir de régner sur le Portugal ; mais au moment de la cession de l'Espagne au roi de Naples, Joseph, le Portugal était au pouvoir des Anglais, qui paraissaient fortement disposés à le garder sous leur protection. Il aurait donc fallu que les troupes françaises en fissent la conquête : les circonstances étaient peu favorables ; l'insurrection générale des Espagnols donnait trop d'occupation aux corps français qui se trouvaient dans la péninsule, pour qu'on pût s'occuper du Portugal. •

Cependant il fallait un royaume à Murat : le

grand-duché de Berg était trop peu de chose pour le premier lieutenant de Napoléon, qui était en même temps l'époux de sa sœur : il dédaignait ses États d'outre Rhin, et se plaignait de ce que l'empereur ne lui avait pas laissé l'Espagne. Quoique Napoléon fût assez mécontent de la conduite que Murat avait tenue à Madrid, comme il fallait qu'il disposât de la couronne de Naples, il signa, le 15 juillet 1808, le décret qui octroyait cette couronne à son beau-frère *Joachim Napoléon*. Toutefois, en plaçant Murat sur le trône de Naples, le grand distributeur de royaumes ne se dissimulait pas l'inconvénient qu'il y aurait à le laisser livré à lui-même ; il savait très-bien que si Murat avait de l'énergie et du courage lorsqu'il était près de lui, c'était un homme faible et sans caractère dès qu'il se trouvait abandonné à ses seules inspirations ; aussi Napoléon se promit-il d'exercer sur le nouveau roi de Naples toute l'influence qu'il avait sur le général de cavalerie : plus tard il avoua même qu'il ne s'était servi de son beau-frère que comme d'un instrument flexible avec lequel il devait exécuter ses grands projets sur l'Italie. Murat ne pénétra pas si avant dans la pensée de Napoléon ; il ne vit qu'une couronne, un beau pays placé sous un beau ciel ; il se hâta d'aller en prendre possession.

Le 5 septembre 1808, Joachim Napoléon arriva aux confins des États de Naples, où il fut reçu par les autorités civiles et militaires de la province avec de grandes démonstrations de joie. Le lendemain il fit son entrée à Naples au milieu d'un brillant cortège, où figurait le maréchal Pérignon, lieutenant-général du royaume, et d'une population bruyante qui agitait sur la tête du nouveau roi des branches de laurier et d'olivier. Murat se montra très-affable, et plut par ses manières affectueuses. Le peuple le trouvait superbe sous son costume bizarre; il le suivait des yeux et applaudissait.

En prenant possession du royaume de Naples, Joachim y trouva le ministère que le roi Joseph avait laissé; à l'exception de M. Miot, ministre de l'intérieur, qui était parti pour l'Espagne avec Joseph, et de M. Rœderer, ministre des finances, qui venait d'être nommé secrétaire-d'Etat du grand-duché de Clèves et de Berg. Ce premier ministère de Joachim se trouvait donc composé :

De M. Cianciulli, ministre de la justice, qui eut ensuite pour successeur M. Ricciardi;

Du marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères. C'était un ancien ministre du roi Ferdinand, qui avait assisté aux conférences d'Udine et de Campo-Formio, et qu'on avait

vu chargé des négociations les plus délicates. M. de Gallo avait également rempli les hautes fonctions de vice-roi de Sicile. Plus tard il fut successivement nommé ambassadeur près de la république cisalpine, près de la république française, et enfin près de l'empereur Napoléon. Son caractère s'étant alors trouvé compromis par des traités secrets que la cour de Naples avait conclus avec l'Angleterre, M. de Gallo donna sa démission. Lors de l'avènement de Joseph Napoléon au trône de Naples, M. de Gallo reçut le portefeuille des affaires étrangères de ce royaume, et le conserva sous Joachim.

L'archevêque de Tarente, M. Capecelatro, administrait *par interim* le département de l'intérieur. Issu d'une des plus anciennes familles de Naples, M. Capecelatro avait obtenu de bonne heure les plus hautes dignités ecclésiastiques. Il s'était pourtant montré contraire à certaines prétentions de la cour de Rome, on l'avait vu combattre toutes les idées gothiques, tous les genres de superstition. C'était un prélat partisan de la vérité et d'une saine philosophie.

Deux Pignatelli, de la maison des princes de Strongoli, étaient au nombre des premiers ministres de Joachim : l'un, le commandeur, avait le département de la marine, ainsi que celui des

affaires ecclésiastiques ; l'autre, le prince François, était chargé des finances. Le commandeur fut ensuite remplacé par M. de Tugny ; et le prince le fut également par M. de Mosbourg.

Tous ces ministres de Joachim Napoléon étaient des hommes de mérite ; mais un seul, Salicetti, qui réunissait alors le portefeuille de la guerre à celui de la police générale, était un véritable homme d'Etat. On se rappelle que cet ancien député de la Convention à l'armée d'Italie, fut le premier à vanter la bravoure de Murat, et à demander de l'avancement pour ce jeune officier. Après de longues guerres, dans lesquelles Murat s'était journellement fait distinguer parmi les braves généraux de la révolution, il retrouvait au nombre de ses ministres ce même Salicetti, son protecteur à son début dans la carrière militaire. Joachim savait tout le cas que Napoléon faisait des talens de son compatriote ; il n'ignorait point qu'on le considérait en Europe comme un des plus habiles politiques et des plus sages administrateurs connus ; il ne balança donc pas à lui accorder toute sa confiance ; et l'on peut dire que ce fut Salicetti qui dirigea les premiers pas du nouveau roi de Naples.

Joachim, entouré d'hommes sages, débuta par la suppression des commissions militaires,

tribunaux expéditifs que le roi Joseph avait cru devoir organiser pour effrayer les brigands qui infestaient plusieurs provinces, et qui faisaient surtout une guerre à mort aux Français : il décréta en même temps une amnistie générale à tous les déserteurs qui se présenteraient pour rejoindre leurs corps.

Par un autre décret remarquable, il défendit aux employés de percevoir deux émolumens divers à la charge de l'État, lors même qu'ils exerceraient deux fonctions différentes. Jusqu'alors les salariés du gouvernement avaient pu cumuler leurs divers traitemens, et il en était résulté un abus très-préjudiciable au trésor. Cette réforme était d'autant plus nécessaire, qu'en arrivant au pouvoir, Murat avait trouvé les finances dans une situation peu prospère : on annonçait en outre une diminution dans les recettes de l'année suivante, et Joachim se vit dans la nécessité d'augmenter l'impôt foncier.

Si l'on en excepte cette dernière mesure, l'avènement de Joachim fut signalé par des actes de clémence et de générosité qui prévinrent les Napolitains en sa faveur. Plusieurs individus accusés d'avoir ourdi des trames contre la sûreté de l'État furent rendus à la liberté ; quelques-uns, exilés de leur patrie, obtinrent la per-

mission d'y rentrer ; des coupables reçurent leur grâce. Le peuple paraissait content de son nouveau roi ; la noblesse espérait ; le clergé se faisait remarquer par son enthousiasme.

Satisfait de la manière dont il avait été accueilli, Joachim pressa l'arrivée de la reine son épouse et de ses enfans : il avait alors, outre ses deux fils, Achille et Lucien, deux jolies princesses, Lætitia-Josèphe, née le 25 avril 1803, et Louise-Julie-Caroline, née le 22 mars 1805. Cette jeune et belle famille arriva à Naples le 25 septembre, et y fut reçue comme l'avait été le roi lui-même.

Pendant que la reine Caroline cherchait à se rendre populaire en se montrant tous les jours au milieu des Napolitains, et en encourageant, par de fréquentes visites, le peu d'établissemens industriels qui existaient dans cette grande capitale, Joachim préparait en secret une expédition hardie dont le succès devait étonner et séduire les Napolitains.

Depuis près de trois ans les Anglais occupaient l'île de Caprée, et n'avaient rien négligé pour rendre inexpugnable ce rocher qu'ils appelaient le *Petit-Gibraltar*. Joachim sentait de quelle importance il était pour sa gloire et pour la liberté du Commerce maritime, de chasser les Anglais d'un poste où tous les malfaiteurs

et les brigands de terre-ferme trouvaient un asile sûr, et où se tramaient tous les complots contre la tranquillité publique du royaume. Mais l'entreprise était périlleuse, et ne pouvait réussir qu'en y employant des hommes d'une valeur éprouvée. Quinze cents soldats, choisis parmi les grenadiers et les carabiniers de l'armée française et napolitaine, furent réunis dans la darse de Naples. Joachim leur donna pour chef le lieutenant-général Lamarque, les généraux de brigade d'Estrées et Pignatelli, et les adjudans commandans Thomas et Chavardes. Ces troupes s'embarquèrent dans la nuit du 3 au 4 octobre, sur une flotille qui les attendait.

Le trajet fut assez heureux; mais la mer devenue houleuse retarda de quelques heures le débarquement, et les Anglais, qui étaient dans la plus grande sécurité, eurent le temps de se préparer au combat. Malgré le feu de leur artillerie, les embarcations parvinrent à s'approcher du rivage. Le chef d'escadron Livron, aujourd'hui général au service du vice-roi d'Égypte, fut le premier à débarquer, et le premier qu'atteignit le feu des Anglais. Quoique douloureusement blessé à la main, il se fit suivre par une centaine de grenadiers qu'il avait sur sa canonnière, et s'empara de la batterie de la calle, dont la prise lui coûta une vingtaine

d'hommes mis hors de combat. Les autres troupes débarquèrent aussitôt, et, après avoir poursuivi les Anglais de poste en poste, elles gravirent les hauteurs d'Anacapri, où elles firent huit cents prisonniers. Le commandant anglais réunit alors le reste de ses forces dans les postes fortifiés de Saint-Michel, de Saint-Constant, et du Fort majeur, où il attendit les secours qu'il avait demandés.

Dans la nuit du 5, les troupes franco-napolitaines descendirent l'escalier de six cents marches qui sert de communication entre la partie supérieure et la partie inférieure de Caprée. A la pointe du jour parurent en mer quatre frégates, deux corvettes, trois bricks, plusieurs canonnières et bâtimens de transport anglais, lesquels en bloquant l'île pouvaient faire échouer l'entreprise, par le manque de munitions et de vivres.

Mais Joachim qui s'était posté à la pointe de Campanilla afin d'observer les mouvemens de la division anglaise, ordonna sur-le-champ à quelques canonnières napolitaines de mettre à la voile pour aller combattre l'escadrille ennemie, et protéger le transport des vivres et des munitions. Le combat entre les deux flotilles fut très-vif; il eut le résultat que le roi espérait.

Toutefois, ce ne fut qu'après plusieurs jours

de travaux, pendant lesquels les troupes déployèrent le plus grand courage, que le commandant anglais Hudson Lowe, le même qui a plus tard acquis une affreuse célébrité à Sainte-Hélène, capitula et remit aux commissaires désignés par le général Lamarque, les forts, les batteries, les armes et les munitions qu'il avait encore en son pouvoir. C'est ainsi que le *Petit-Gibraltar*, dont les fortifications coûtèrent plusieurs millions à l'Angleterre, fut pris par une poignée de braves moins nombreux que la garnison.

Une entreprise si audacieuse, exécutée avec tant de promptitude et de bonheur, donna aux Napolitains une haute idée de leur nouveau roi ; car ce peuple peu guerrier aime néanmoins la gloire, et honore ceux qui savent braver les périls qu'il n'ose lui-même affronter. La prise de Caprée fut un grand événement, et Murât ne cessait de dire, faisant allusion à son titre de grand-amiral de l'empire : « J'avais besoin de ce « coup de canon pour assurer mon pavillon. »

## CHAPITRE II.

Organisation civile et militaire. — Expédition des Anglo-Siciliens contre le royaume de Naples. (1809.)

---

PENDANT que Joachim s'occupait de l'organisation civile et militaire de son royaume, décrétant la mise en vigueur dans ses États du code Napoléon, autorisant une nouvelle banque nationale, donnant une meilleure direction à *l'instruction publique*, organisant les légions de la garde nationale, encourageant les arts et l'industrie, fondant des bureaux de bienfaisance, ouvrant un jardin des plantes, fixant l'état civil, et établissant le système des levées par la conscription, adoucie dans sa rigueur, une effrayante éruption du Vésuve s'annonça comme le présage de la guerre terrible qui allait de nouveau ensanglanter le continent. Jamais l'Autriche n'avait mis sur pied des forces aussi considérables que celles qui se trouvaient réunies au commencement de 1809, pour entrer en campagne contre

la France. De son côté, Napoléon avait pris, avec son activité ordinaire, toutes les mesures qui pouvaient le mettre à même de soutenir avec succès la nouvelle lutte où l'engageait la politique anglaise.

Pour la première fois depuis quinze ans, Murat n'était pas à côté de Napoléon ; pour la première fois, la cavalerie française ne le voyait pas à sa tête. Les dangers qu'allait courir son royaume le retenaient loin des rangs de la grande armée. Il savait que les Anglais faisaient de grands préparatifs en Sicile, et que, de concert avec la cour de Palerme, ils devaient profiter du moment où Napoléon serait attaqué par les forces réunies de l'Autriche, pour faire une descente sur les côtes de Naples, soulever les Calabres et les Abruzzes contre les Français, et reconquérir ce royaume. Il était donc urgent de faire des dispositions pour repousser toute attaque. Les troupes françaises stationnées dans le royaume de Naples, et qui venaient de rétablir la tranquillité dans les Calabres et les Abruzzes, eurent ordre de se concentrer et d'aller occuper les côtes. En même temps Joachim s'occupait de l'organisation de l'armée napolitaine, qui avait été bien négligée. Murat n'avait trouvé, en arrivant à Naples, qu'environ seize mille hommes, mal vêtus, mal commandés et mal disciplinés ;

il augmenta la garde royale de deux régimens, et la réorganisa complètement; il fit aussi de nouvelles levées qu'il réunit en plusieurs camps autour de la capitale. En peu de temps, ces jeunes troupes reçurent l'organisation et la discipline, qui entrent pour beaucoup dans le succès des armes; et comme les bons officiers font les bons soldats, Joachim plaça dans les cadres de ses troupes un grand nombre d'officiers français, auxquels il accorda l'avancement d'un grade. La plus grande activité régnait dans les arsenaux, ainsi que dans tous les établissemens militaires.

Aux troupes de ligne composant sa garde, Joachim ajouta encore une garde d'honneur, composée des fils des plus riches seigneurs, propriétaires et négocians de son royaume. Ami du faste et de la représentation, il passait de fréquentes revues, entouré de cette garde magnifiquement habillée, et cherchait à exciter, par l'appât des titres et des récompenses, l'ardeur des officiers et des soldats. La capitale, devenue le centre de tous les préparatifs de défense, ressemblait à une ville de guerre: jamais les Napolitains n'avaient vu tant d'activité dans leur ville; tout le monde y était en mouvement. Il paraissait difficile que les Anglais pussent surprendre un ennemi qui se tenait aussi bien sur ses gardes.

Toutefois, l'expédition anglaise mit à la voile

des ports de la Sicile, et les vigies napolitaines la signalèrent le 12 juin. Elle se composait de deux cents voiles, dont deux vaisseaux de ligne, cinq frégates, plusieurs bricks et cutters, et un grand nombre de chaloupes canonnières; les transports formaient le surplus. Ils avaient à bord quinze mille hommes de troupes de débarquement, moitié Anglais, moitié Siciliens. Il y avait en outre un grand nombre d'officiers à la suite, brevetés par le roi Ferdinand, dont la mission était d'insurger les points où ils débarqueraient, et d'enrégimenter les habitans, que l'on supposait prêts à se lever en masse dès l'apparition de la flotte.

Cette apparition causa d'autant plus d'inquiétude à Naples, qu'elle coïncidait avec la retraite du ministre de la guerre, en qui les Napolitains avaient mis leur confiance. Salicetti venait de quitter les affaires publiques, parce que Napoléon avait exigé que le portefeuille de la guerre lui fût retiré, en lui disant à lui-même : « Quand un roi réunit dans des mains telles que  
« les vôtres deux ministères aussi importans que  
« celui de la police et celui de la guerre, il abdique. » Malgré ces paroles flatteuses, Salicetti n'en fut pas moins fâché de se voir enlever le département de la guerre, et il s'éloigna de la capitale. Mais dès qu'il apprit que le danger

était imminent, il retourna à son poste, et la frayeur des Napolitains se calma.

L'amiral anglais longea d'abord la côte de la Calabre, cherchant un point favorable pour le débarquement, et épiant les signaux qui devaient lui être faits de l'intérieur du pays; mais le général Partouneaux, qui commandait dans cette partie, avait pris des précautions si sévères et si bien concertées, qu'aucun mécontent n'osa remuer. Quelques débarquemens partiels, opérés par les bâtimens légers de la flotte, n'obtinent aucun résultat, et furent repoussés par les postes français disposés sur la côte. Enfin la flotte anglo-sicilienne, après avoir louvoyé pendant dix jours, se rabattit tout-à-coup sur la petite île de Procida, à quelques milles de Naples. Au moment où l'avant-garde s'avancait dans le canal, entre l'île d'Ischia et celle de Procida, plusieurs chaloupes canonnières de la marine napolitaine, soutenues par la frégate *la Cérés* et une corvette, se détachèrent de la côte pour aller reconnaître ces bâtimens; mais elles furent bientôt entourées par des forces supérieures. L'action s'engagea à neuf heures du matin, la flotille napolitaine soutint pendant long-temps le feu violent des Anglais, et après avoir fortement endommagé une frégate anglaise, les bâtimens napolitains réussirent à se dégager et à se mettre sous la protection

des batteries de Puozzolo et de Baja. La frégate et la corvette continuaient à se diriger sur Naples, lorsqu'elles furent jointes par des forces anglaises supérieures. Un nouvel engagement eut lieu à quatre heures du soir; les Anglais, profitant d'un moment de calme, tentèrent d'enlever les Napolitains à l'abordage; mais ceux-ci, combattant sous les yeux du roi et de toute la population, se défendirent avec la plus grande intrépidité, et après trois heures de combat, la frégate et la corvette parvinrent à entrer dans le port de Naples, aux cris de vive Joachim! vive Napoléon! Sur ces entrefaites, les troupes anglo-siciliennes débarquèrent dans l'île de Procida, et s'en emparèrent sans coup férir.

Le lendemain, une division de trente chaloupes canonnières, sortie de Gaëte pour se rendre à Naples, fut attaquée dans le canal: elle se défendit fort vaillamment, et brula un brick; mais bientôt six des chaloupes napolitaines sombrèrent, trois furent brûlées, et cinq s'échouèrent sur la côte; les seize autres entrèrent à Naples.

A la suite de ce second combat, les Anglo-Siciliens opérèrent un débarquement de six mille hommes sur l'île d'Ischia, dont la garnison se réfugia dans le château. Le général Colonna, répondit aux sommations des Anglais, qu'il se

défendrait jusqu'à la dernière extrémité , et tint parole.

Quelques jours après , le général Stuart , commandant l'expédition , ayant été informé qu'à la suite des démonstrations faites par ses ordres dans le golfe de Policastro , le général Partouneaux s'était laissé attirer , avec une grande partie de ses forces , sur le point menacé , résolut de tenter un troisième débarquement aux environs de Scylla. Les troupes qu'il y envoya abordèrent sans résistance , et déjà elles se préparaient à attaquer le fort , lorsque le général Partouneaux accourut pour s'opposer à cette nouvelle entreprise. Les Anglo-Siciliens ne se croyant pas assez nombreux pour attendre les Français , se rembarquèrent si précipitamment , que deux cents cavaliers anglais , détachés dans l'intérieur des terres , furent coupés et faits prisonniers par le général Cavaignac.

L'occupation des îles de Procida et d'Ischia , et la tentative sur Scylla , furent à peu près les seules opérations du général anglais. Cependant la flotte croisa encore pendant vingt-deux jours sur les côtes du royaume de Naples , et tint en haleine les troupes chargées de les défendre. De temps à autre elle faisait des démonstrations de débarquement , qui se bornaient à jeter sur le rivage les bandits qu'ils avaient rassemblés à

Messine et à Melazzo. Les excès commis par ces brigands furent favorables aux intérêts du roi Joachim, qui ne cessait de prendre toutes les mesures pour assurer la tranquillité et protéger les personnes et les propriétés.

Enfin, le 22 juillet 1809, le général Stuart, désespérant de pouvoir atteindre le but de son expédition, puisque les habitans au lieu de se joindre à lui se joignaient aux troupes de Joachim; se décida à retourner en Sicile : il fit évacuer les îles de Procida et d'Ischia, et sa flotte formidable disparut.

Le mauvais résultat d'une entreprise qui avait exigé tant de frais, prouva à la cour de Palerme et à ses alliés qu'il ne fallait plus espérer de soulever les provinces de Terre-Ferme, et qu'on ne réussirait pas à surprendre un roi aussi actif que celui qui régnait à Naples.

En effet, durant ces deux mois de crise, Joachim se montra infatigable; il était partout, de nuit comme de jour, et les troupes de ligne, les gardes nationales et même les lazzaroni, suivaient avec joie ses grandes plumes blanches.

## CHAPITRE III.

Enlèvement du pape. — Extirpation du brigandage dans les provinces napolitaines. ( 1809. )

---

PENDANT que Murat repoussait l'expédition des Anglo-Siciliens, de grands événemens avaient eu lieu sous les murs de Vienne, et avaient réagi jusque dans la capitale des États du saint-père, qui venait lui-même d'être enlevé et conduit en France. Plusieurs historiens, et entre autres l'abbé de Montgaillard, ont rejeté sur Murat l'odieuse tentative de cet attentat. Pour démontrer que le roi de Naples fut absolument étranger à cet acte de violence, il me suffira de rétablir les faits.

Au moment où la quatrième coalition contre la France se déclara, le cabinet du Vatican avait rappelé son ministre à Paris. La guerre se trouvait déclarée entre cette puissance faible, qui ne pouvait opposer aucune résistance, et la puissance victorieuse du monde. Mais le système était à Rome de porter tout à l'extrême, d'op-

poser les armes spirituelles aux temporelles ; on s'y flattait encore de voir renaître les temps où tout tremblait à la vue des foudres sacrées. La guerre dans laquelle la France se trouvait engagée avec l'Autriche et l'Espagne parut favorable au saint-siège : il lança sa bulle d'excommunication contre l'empereur Napoléon et les Français. La population de Rome s'agita. Le général français qui commandait la ville demanda un renfort de troupes pour contenir cette population. Il reçut l'ordre de s'emparer du gouvernement pontifical, d'incorporer les troupes papales dans l'armée française, de maintenir une bonne police ; mais de ne troubler en rien la direction des affaires spirituelles.

Sur ces entrefaites eut lieu la bataille d'Esling, dont le résultat vint jeter des doutes sur l'issue de la guerre et enhardir le gouvernement pontifical. Les troupes françaises étaient peu nombreuses à Rome ; elles ne pouvaient espérer aucun secours du royaume de Naples, qui était alors menacé par les Anglo-Siciliens, et Joachim, occupé lui-même de sa propre défense, ne pouvait nullement intervenir dans les affaires de Rome, n'ayant d'ailleurs reçu aucune mission à cet égard. Cependant le saint-père, qui voulait attendre les événemens, s'était enfermé dans son palais, et avait fait élever autour

des barricades, gardées par quelques centaines d'hommes armés exerçant la plus grande surveillance. Les troupes françaises qui occupaient les postes extérieurs se prirent de querelle avec les soldats du saint-siège, et la situation du pape devint dangereuse, car il était à craindre que d'un moment à l'autre on n'en vînt aux mains sous les fenêtres du palais, et les balles ne respectent personne. Le général français commandant à Rome fit les plus vives remontrances sans pouvoir faire comprendre que le pape serait beaucoup plus en sûreté, gardé par la sainteté de son caractère, que si l'on opposait la force à la force. N'étant pas écouté, il adopta le parti de faire transférer le pape à Florence. Le roi de Naples ne fut pas même consulté; le général français crut qu'il était de son devoir de veiller sur les jours de Pie VII et de maintenir la tranquillité publique : il prit conseil des circonstances, et fit enlever le pape.

Les détails de cet enlèvement sont trop connus pour que je les répète ici. On sait aussi aujourd'hui par quelles combinaisons imprévues Pie VII fut successivement ballotté de Rome à Florence, de Florence à Turin, et de Turin à Grenoble. Là, un courrier de Napoléon, expédié de Schœnbrunn, vint faire rétrograder le saint-père, dont la résidence fut fixée provisoi-

rement à Savone. Quoique mécontent de ce qui était arrivé, Napoléon ne pouvait pas désavouer son général à Rome ; sa conduite avait été dictée par la prudence : il était impossible de renvoyer le pape à Rome sans s'exposer à de graves inconvéniens. On était alors à la veille de la bataille de Wagram qui devait décider de la paix : Napoléon voulut attendre le résultat de cette bataille pour négocier ensuite avec le saint-siège, et mettre un terme à ces fâcheux débats. Ce ne fut pourtant que plusieurs mois après que l'empereur fit offrir à Pie VII de retourner à Rome, pourvu qu'il consentit à ne point troubler la tranquillité publique, à reconnaître le gouvernement établi dans cette capitale, et à ne s'occuper que d'affaires spirituelles. Le refus de Pie VI lui valut les quatre années de captivité qu'il passa à Savone, à Nice et à Fontainebleau.

Je ne suis entré dans ces détails que pour prouver combien Murat fut étranger à cette mesure violente et odieuse. Le roi de Naples ne connaissait pas toute la pensée de Napoléon sur l'Italie ; il ne savait pas que son beau-frère voulait élever un trophée immortel de sa gloire et de sa puissance en recréant la *patrie italienne*, en réunissant les Vénitiens, les Milanais, les Piémontais, les Génois, les Toscans, les Par-

mesans, les Modénais, les Romains, les Napolitains, et même les Siciliens et les Sardes, en une seule nation indépendante, dont Rome, la ville éternelle, aurait été la capitale. Napoléon regardait le séjour des papes à Rome comme un des principaux obstacles à son grand projet. Il fallait tout désorganiser pour détruire l'esprit de localité qui était un autre obstacle, et la cession de la couronne de Naples à Joachim Murat n'avait été qu'un des moyens employés pour préparer la grande fusion.

Après avoir démontré combien le nouveau roi de Naples fut étranger à l'enlèvement du pape, et combien il connaissait peu les projets ultérieurs de Napoléon sur l'Italie, je reprends le cours de ma narration.

Joachim avait été assez heureux pour garantir ses États d'une invasion sur laquelle la vieille reine Caroline comptait pour reconquérir le royaume de Naples; mais en fuyant, les Anglo-Siciliens avaient vomi sur les côtes de nombreuses bandes de malfaiteurs, et ces hordes dévastatrices s'étaient répandues dans plusieurs provinces où elles portaient le ravage et la mort. Déjà plusieurs engagemens entre ces hommes sanguinaires et des détachemens de gendarmes et de troupes de ligne avaient eu lieu, principalement dans la province de Basilicate.

L'audace et le nombre des brigands avaient jeté l'épouvante jusqu'aux portes de la capitale ; les communications entre les provinces devenaient difficiles : les soldats de Joachim ne pouvaient plus voyager isolément sans être exposés à être misérablement poignardés sur les routes ou dans les villages. En peu de temps la sûreté intérieure du royaume se trouva compromise. Il fallut s'occuper sérieusement de la rétablir, et d'extirper de la Terre-Ferme les brigands qui l'infestaient.

Ainsi Joachim, dont le premier acte, comme roi de Naples, avait été la suppression des commissions militaires spéciales, se trouva, peu de temps après, dans la nécessité non-seulement de rétablir ces redoutables tribunaux, mais encore de décréter des mesures qui rappelaient celles qu'à une époque sanglante la convention nationale avait décrétées contre les Vendéens. Voici les principales dispositions du décret de Joachim pour l'extirpation des brigands :

« Voulant mettre un terme aux horreurs dont les brigands vomis sur nos côtes présentent chaque jour le spectacle épouvantable aux habitans pacifiques, S. M. décrète ce qui suit :

« Sont condamnés irrévocablement tous les brigands qui se trouvent actuellement dans le royaume les armes à la main. Nulle autorité civile

ou militaire n'aura dorénavant la faculté d'accorder des pardons ou des amnisties. On confirme seulement celles qui ont déjà été accordées. Les brigands pris les armes à la main seront jugés par les commissions militaires dans les vingt-quatre heures et punis de mort.

« Les autorités civiles et militaires de chaque province publieront sans délai et feront publier dans chaque arrondissement les noms des principaux brigands dont la tête sera mise à prix. Les mêmes autorités publieront, avec une égale sollicitude, la liste générale de tous les brigands de leur province. Cette liste sera affichée dans le chef-lieu de chaque arrondissement. Tout individu qui se trouvera inscrit sur la liste générale aura la faculté de se présenter, dans les huit jours de la publication de cette liste, soit au commandant militaire, soit à l'intendant de la province, soit au sous-intendant, pour réclamer contre son inscription; il sera incarcéré jusqu'à ce qu'il ait été statué sur sa réclamation. Après le délai de huit jours, tout individu qui n'aura pas réclamé en personne sera, en cas d'arrestation, traité conformément aux dispositions des articles précédens. Tous les biens des brigands inscrits sont confisqués.

« Tout particulier qui aura tué ou arrêté un des individus inscrits sur la liste générale huit

jours après sa publication, recevra, dans le premier cas, vingt ducats de récompense, et dans le second cas vingt-cinq ducats; il recevra cinq cents ducats s'il a arrêté ou tué un chef de bande connu et inscrit comme tel.

« Tous les parens des chefs de bande ou des brigands les plus connus seront immédiatement arrêtés. Les commandans militaires recevront des instructions sur la destination de ces familles.

« Tous les individus qui, après la publication du présent décret, donneront asile ou fourniront volontairement des vivres, des armes et des munitions aux brigands, seront punis comme tels. Seront traduits devant les tribunaux compétens tous ceux qui, par tout autre motif que de leur propre volonté, se seront trouvés dans le cas de fournir quelques secours aux brigands, et n'en auront point donné avis six heures après aux autorités civiles et militaires du lieu.

« Dans un mois, à dater de la publication du présent décret, il ne doit plus exister un seul brigand dans l'étendue du royaume. Des forces suffisantes en troupes de ligne seront envoyées sur-le-champ dans toutes les provinces où le présent décret doit être mis à exécution. »

Si les brigands débarqués par les Anglais avaient jeté l'effroi dans tout le royaume, le

décret que Joachim fulmina contre eux porta la terreur dans les communes où ils avaient des rassemblemens, et cette terreur augmenta lorsque les commandans militaires envoyèrent des troupes pour le mettre à exécution. Le général français Manhès fut celui de tous ces commandans qui contribua le plus efficacement à l'extirpation de ce qu'on appelait le brigandage, mais qui avait plutôt le caractère d'une insurrection redoutable. Les moyens qu'il employa furent, dit-on, violens; mais comment blâmer ce général, si l'on réfléchit qu'en rendant les communes responsables, et en les contraignant à refuser tout asile aux brigands, il força un grand nombre de ces misérables, qui tôt ou tard auraient été fusillés, à se soustraire à la mort en repassant en Sicile; et surtout si l'on considère qu'en peu de temps il rendit la tranquillité aux provinces que ces insurgés avaient mises à feu et à sang, et rétablit les communications intérieures du royaume?

On a beaucoup blâmé la rigueur que Joachim déploya dans cette circonstance. Certainement, des décrets qui condamnent par avance, qui forcent à dresser des listes de proscription, qui encouragent et récompensent la délation et le meurtre, qui font peser sur des familles entières le crime d'un seul de ses membres, qui

inettent les têtes à prix, et qui autorisent les confiscations, sont en dehors du droit commun et ne peuvent qu'être réprouvés par la morale et la philanthropie. Mais de quel poids la morale et l'humanité sont-elles auprès de cette science qu'on appelle *la politique*? Le salut de l'État admet-il, aux yeux de ceux qui gouvernent, des ménagemens envers les hommes égarés? permet-il qu'on leur laisse le temps de reconnaître leur erreur pour l'abjurer? Le salut de l'État ainsi que la politique imposent silence à la morale, à l'humanité; on frappe, on effraie, et le succès justifie souvent des mesures atroces.

## CHAPITRE IV.

Mort de Salicetti et changement de système dans la politique de Joachim.—Expédition contre la Sicile.—Son résultat. (1810.)

---

AU moyen du système que l'on venait d'adopter, peu de mois avaient suffi pour rendre les troupes employées à l'extirpation du brigandage à leur destination primitive, celle de garder les côtes du royaume de Naples. Joachim, qui venait d'être bravé par les Siciliens, conçut, dit-on, le projet d'aller les braver à son tour. Soit que l'idée d'une descente en Sicile fût réellement due à Murat, soit qu'elle lui eût été suggérée par Napoléon, toujours est-il vrai que dès que le roi de Naples se crut affermi sur son trône, il s'occupa avec beaucoup d'activité de l'organisation de l'armée napolitaine, et de la construction d'un grand nombre de bâtimens grands et petits, également propres au transport des troupes et à la garde des côtes.

J'ai déjà dit qu'en arrivant à Naples, Murat

n'avait trouvé pour toute armée que quinze à seize mille hommes mal commandés ; en moins de quinze mois il avait porté cette armée à plus de trente mille hommes de belles troupes , non compris sa garde, qui était de six mille hommes d'élite. La cavalerie, l'artillerie, le génie étaient aussi dans un état satisfaisant. La marine, tirée d'un long abandon , n'avait plus à se plaindre ; deux vaisseaux , plusieurs frégates et un grand nombre de bricks et de canonnières sortirent des chantiers de Castellamare, et se montrèrent avantageusement devant l'ennemi. Indépendamment de l'armée régulière, Joachim avait organisé en légions provinciales les gardes nationales du royaume, dont le nombre s'élevait à près de cinquante mille hommes.

Appuyé par les vingt mille hommes de bonnes troupes françaises qu'il avait dans ses États, Joachim pouvait donc se croire en mesure de tenter une descente en Sicile. Deux projets lui furent soumis : il devait concourir à leur exécution, soit d'une manière directe, soit en profitant des démonstrations qu'une flotte partie de Toulon aurait faites vers Palerme. Il est probable que Napoléon ne désirait guère que son beau-frère fît la conquête de la Sicile ; tout ce qu'il voulait au fond de sa pensée consistait à faire faire des démonstrations dans les Calabres, afin

de forcer les Anglais à retirer de l'Espagne des troupes assez nombreuses pour défendre leur allié, ou bien de les empêcher d'attaquer Corfou. Mais Murat qui voulait être roi des Deux-Siciles de fait comme il l'était de nom, commença très-sérieusement à faire les dispositions préparatoires,

A cette époque, c'est-à-dire, vers le commencement de l'année 1810, il s'opéra un changement dans la politique de Murat. Salicetti, qui exerçait une grande influence sur l'esprit de la reine, venait de mourir; ce ministre, d'accord avec la sœur de Napoléon, soutenait à Naples le parti français, sans lequel il pensait que Joachim ne pourrait se maintenir long-temps sur le trône. Le nouveau roi, croyant le contraire, cherchait à se nationaliser, et employait avec affectation les hommes qui passaient pour les plus opposés aux Français : jaloux de son autorité et craignant d'être réduit à un rôle passif, il avait formé le projet de se débarrasser de la tutelle des Français, qui pesait moins à son peuple qu'elle n'était importune à ses propres regards.

On a dit que ce changement dans les idées de Murat fut l'effet des intrigues de Fouché, alors disgracié en Illyrie, et qui, depuis l'époque où Napoléon l'avait renvoyé du ministère, n'avait cessé de conspirer contre lui et de saper sa

puissance partout où elle pesait. Il n'est guère probable que Murat songeât alors à s'unir aux ennemis de son beau-frère, de ce Napoléon à qui il avait voué un attachement si sincère, et de qui il tenait la couronne. Murat avait de l'élevation dans le caractère; il ne voulait pas être réduit au rôle d'un préfet de département, et on ne peut le blâmer d'avoir cherché à acquérir une certaine indépendance. Il voulait s'affranchir d'une partie des Français en possession de tous les emplois civils et militaires, et les remplacer par des nationaux, de la fidélité desquels il se serait ainsi assuré. Néanmoins, comme à cette époque il avait besoin des troupes françaises et des généraux qui les commandaient, il remit à d'autres temps l'exécution de son projet d'affranchissement, et partit pour Paris, où plusieurs monarques, tous les petits souverains de la confédération du Rhin et les ambassadeurs extraordinaires de toutes les puissances de l'Europe, l'Angleterre exceptée, s'étaient empressés de se rendre pour complimenter le vainqueur de Wagram.

Le roi de Naples ne resta pas long-temps à Paris; il fut, dit-on, vivement peiné du divorce de Napoléon avec Joséphine, et ne voulut pas assister à la cérémonie du mariage de l'empereur des Français avec la fille de l'empereur

d'Autriche. Il était de retour à Naples le 15 février 1810.

Quelques jours auparavant, la ville de Reggio, dans les Calabres, avait été bombardée par les Anglais, lesquels avaient en même temps opéré un débarquement à Bisiglia. Reggio avait beaucoup souffert, et Bisiglia aurait sauté en l'air sans le devouement de quelques légionnaires qui éteignirent les mèches fixées par les Anglais à des barils de poudre placés par ces derniers dans les caves de la ville.

Ces tentatives ne firent qu'irriter Joachim contre les Anglais et les Siciliens. Il arrêta de nouvelles mesures pour la défense des côtes, et donna des ordres pour la réunion des troupes et des bâtimens destinés à l'expédition contre la Sicile.

Dans le mois de mai, Murat se rendit à Montéléone : l'armée franco-napolitaine se trouvait réunie dans cette province ; mais les Anglais, redoublant de surveillance, empêchaient l'arrivée dans les Calabres de la flottille napolitaine qui devait approvisionner le camp et servir au transport des troupes. Toutes les fois que le vent devenait favorable, les canonnières napolitaines mettaient à la voile pour se rendre à leur destination, et toujours la flotte anglaise s'opposait à leur passage et les obligeait à rétro-

grader. Des combats avaient lieu souvent sur mer : les Napolitains y perdaient parfois quelques-uns de leurs bâtimens. Bientôt les subsistances manquèrent au camp de Piale, où Murat avait établi son quartier-général ; il fallut que les marins fissent de nouveaux efforts pour arriver. Quelques canonnières trompèrent la vigilance des croiseurs anglais, et allèrent ravitailler le camp, au moment où Joachim se voyait forcé de disséminer les troupes pour les faire subsister. Enfin, après un grand nombre d'engagemens entre la flottille napolitaine et les croiseurs anglais, tous les bâtimens qui devaient servir au transport des troupes expéditionnaires se trouvèrent réunis près du camp de Piale. Alors la flotte anglaise se forma en ligne d'embossage, pour garantir les côtes de la Sicile de l'invasion dont elles étaient menacées.

La position des bâtimens anglais était telle, qu'un débarquement en Sicile devenait presque impossible, si un coup de vent ne forçait la flotte embossée à rentrer dans les ports : Joachim se vit donc forcé d'attendre qu'une tempête vînt fondre sur les Anglais. Elle eut enfin lieu le 17 septembre. L'équinoxe approchait ; la flotte anglaise se vit contrainte de rompre sa ligne et d'entrer dans ses ports. Le Roi de Naples ne manqua pas de profiter de cette occasion

pour ordonner un débarquement dans la nuit. Trois régimens d'infanterie de ligne et un de chasseurs napolitains, auxquels se joignit un bataillon corse, furent embarqués et mirent à la voile vers dix heures du soir, se dirigeant sur Scaletta. A trois heures du matin ils étaient à San-Stefano, en Sicile.

Le général français Cavaignac, qui commandait cette première division, s'attendait naturellement à se voir appuyer par les autres troupes destinées au débarquement, et agit en conséquence. Il commença par culbuter tous les postes qu'il rencontra, et fit avancer sa colonne jusqu'au lieu dit *la Duchessa*. Mais pendant qu'il était aux prises avec les Anglais et les milices siciliennes, un calme plat avait succédé au vent de la nuit, et s'opposait, ainsi que les courans, à la mise en mer des autres divisions. Joachim resta dans sa barque jusqu'au jour, attendant en vain un vent favorable. Voyant alors qu'on ne pouvait plus l'espérer, il se détermina à faire donner à la division débarquée en Sicile le signal du retour.

Le général anglais Stuart, qui avait craint que le débarquement de cette division isolée ne fût une fausse attaque, et qui, par conséquent, s'était tenu sur ses gardes, voyant alors l'impossibilité qu'il fût tenté une autre descente plus

sérieuse, dirigea toutes ses forces de terre et de mer sur San-Stefano pour y accabler la division du général Cavaignac. Les troupes napolitaines firent d'abord bonne contenance et cherchèrent à masquer leur mouvement rétrograde ; mais les Anglo-Siciliens , beaucoup plus nombreux , les poussèrent l'épée dans les reins jusqu'au bord de la mer. L'embarquement , sous le feu de l'ennemi , se fit en désordre : pour comble de malheur , les bâtimens napolitains qui étaient arrivés les premiers à Scaletta s'étaient hâtés de retourner vers les Calabres , et n'avaient pu regagner la Sicile lorsqu'on fit le signal de rembarquer les troupes arrivées sur cette île : il résulta de ce manque de transports qu'une partie des soldats de la division fut obligée de se rendre aux Anglais. Ainsi cette division , qui , peu d'heures avant , avait mis la première le pied sur le sol menacé , et qui avait montré de l'ardeur et même du courage , retourna à Pentimèle , sur la côte de la Calabre , toute désorganisée et démoralisée : les pertes qu'elle avait faites s'élevaient à près de douze cents hommes tués ou faits prisonniers.

De leur côté les Anglo-Siciliens avaient aussi perdu beaucoup de monde , et , malgré leur triomphe , ils n'étaient pas sans inquiétude sur un nouveau débarquement ; mais , soit que l'in-

succès de cette première tentative eût découragé le roi de Naples et les généraux sous ses ordres , soit que des motifs appartenant à une politique supérieure fussent venus mettre obstacle à l'expédition , un ordre du jour fit connaître à l'armée qu'elle avait rempli les intentions de Napoléon en attirant beaucoup de troupes anglaises en Sicile. Quelques jours après, le camp de Piale fut levé, et les différentes divisions de la flottille reprirent la route de Naples , où elles parvinrent à se réunir sans accident au bout de quinze à vingt jours.

Quand on réfléchit à l'ostentation qui avait présidé aux préparatifs de cette expédition , et à la facilité avec laquelle Joachim l'abandonna au premier échec , on ne peut s'empêcher de regarder comme positif que cette entreprise , commencée avec l'assentiment de Napoléon , avait ensuite reçu sa désapprobation , sans que le roi de Naples eût voulu en démordre. Il espérait , sans doute , faire légitimer son obstination par le succès ; mais dès qu'il vit revenir une de ses divisions maltraitée , il ne voulut probablement plus laisser peser sur sa responsabilité les chances défavorables que pouvaient courir les troupes françaises , et renonça tout à coup à un projet dont il n'avait pas aperçu d'abord les difficultés. Ce qui étonne davantage

dans cette affaire, c'est qu'après avoir mis les Anglais dans la nécessité de réunir des forces en Sicile, Joachim ait tout à coup cessé ses démonstrations, en renvoyant à Naples les bâtimens qu'il avait réunis avec tant de peine et de frais dans les Calabres. C'était laisser le champ libre aux Anglais, et les mettre à même d'employer sur d'autres points des troupes qu'on aurait pu aisément les forcer à laisser en Sicile. Le but de Napoléon n'aurait pu être atteint qu'autant que le roi de Naples aurait continué à tenir en haleine les Anglo-Siciliens. Tout fut donc mal combiné et plus mal exécuté, et cela peut être attribuée à la mésintelligence qui commençait à régner entre Napoléon et son beau-frère, mésintelligence qui n'était pas assez secrète pour qu'elle ne réagît sur les généraux commandant l'expédition.

## CHAPITRE V.

Mésintelligence entre le roi de Naples et l'empereur des Français.  
— Intrigues qui voilent l'éclat de la vie de Joachim et lui enlèvent sa popularité. (1811 et 1812.)

---

JOACHIM était retourné dans sa capitale irrité par le résultat imprévu de son expédition contre la Sicile; il se plaignit de la résistance qu'il avait éprouvée de la part des généraux français, et il ne vit plus dans cette armée française, qui avait défendu les côtes de son royaume, qu'un instrument dont Napoléon se servait pour le tenir en une espèce de tutelle. Il sollicita l'éloignement de ces troupes : sa demande fut mal accueillie. Le refus qu'il acheva finit de l'aigrir; sa méfiance devint extrême. Ce fut alors qu'il voulut contraindre tous les étrangers employés dans son royaume à se faire naturaliser Napolitains, ou à renoncer à leurs emplois. En agissant ainsi Joachim déclarait implicitement qu'il ne se considérait plus comme Français, et

semblait rompre les liens qui unissaient Naples à la France. Mais Napoléon lui rappela durement son origine par un décret qui fut un coup de foudre pour Murat. Ce décret était ainsi conçu :

« Considérant que le royaume de Naples fait parti du grand empire ; que le prince qui règne dans ce pays est sorti des rangs de l'armée française ; qu'il a été élevé sur le trône par les efforts et le sang des Français , Napoléon déclare que les citoyens français sont de droit citoyens du royaume des Deux-Siciles. »

De ce moment la fierté de Joachim , profondément blessée , ne lui permit plus de dissimuler ses ressentimens contre Napoléon. Il n'ignorait pas d'ailleurs que son beau-frère s'était servi , en parlant de lui , d'expressions dures , et qu'il l'avait appelé *roi de théâtre*. Sa police lui avait même appris , qu'à l'exemple de certains Français qui se plaisaient à le désigner sous le nom de *Franconi* , quelques-uns de ses sujets lui donnaient celui de *Torniero* , écuyer napolitain , dont tout le mérite consistait à dresser un cheval sur lequel il paradait avec grâce. Dans son dépit , le roi de Naples cessa de porter la croix de la Légion-d'Honneur , et différa de célébrer la fête du roi de Rome.

Cependant , plus la mésintelligence qui régnait entre Joachim et Napoléon prenait un

caractère sérieux, plus le roi de Naples cherchait à se populariser. Il avait remis en vigueur le système constitutionnel, suspendu par la création des tribunaux spéciaux, et convoqué les collèges électoraux pour la nomination des candidats au parlement national. Il avait aussi fixé les couleurs nationales, donné une nouvelle organisation à l'université, proclamé le système français des poids et mesures décimales, encouragé la culture du tabac, et ouvert plusieurs établissemens de bienfaisance. Il s'était encore occupé de l'industrie; et, s'il n'était pas parvenu à habituer les Napolitains au travail, il avait du moins réussi à donner un certain élan à une partie de cette population si apathique.

L'armée surtout n'avait cessé d'être l'objet de toute sa sollicitude. Il avait créé un régiment de vélites, et augmenté de beaucoup l'infanterie et la cavalerie de ligne. Il comptait plus de soixante mille hommes sous les armes, avec lesquels il espérait pouvoir se passer des Français.

Mais ces Français, dont la vue semblait importuner le roi de Naples, étaient toujours sous ses yeux. Ne pouvant les renvoyer, Joachim prit la détermination de se retirer au palais de *Capo-di-Monte*, où il tomba malade.

Alors l'éclat de sa vie fut voilé par le scandale de querelles de famille et par d'obscures intri-

gues. En proie à des soupçons dont certains intérêts privés tiraient parti, Joachim, oubliant la majesté royale, passait presque tout son temps à lire des rapports de police ou à recevoir des délateurs; et tandis que la reine montrait du caractère et prenait sur les Napolitains l'ascendant qu'ont toujours la beauté et la grandeur d'ame, Murat, l'intrépide Murat, en proie à une terreur panique, perdait journellement de cette popularité qu'il avait tant travaillé à acquérir, et qu'il est si difficile qu'un souverain conserve quand il est mal entouré.

## CHAPITRE VI.

Campagne de Russie. — Marche en Lithuanie. (1812.)

---

LA guerre qui, au printems de 1812, éclata entre la France et la Russie, vint rendre Murat à la gloire. Appelé par Napoléon au commandement de la grande réserve de cavalerie, le roi de Naples parut hésiter; mais bientôt entraîné par ses dispositions naturelles et par l'ascendant que Napoléon conservait encore sur son esprit, il oublia les griefs qu'il croyait avoir contre son beau-frère, et partit pour Dresde, tandis que deux mille hommes de sa garde et huit mille hommes de troupes de ligne se dirigeaient vers la Pologne.

On sait qu'une circonstance grave força Napoléon à suspendre son départ. Une famine s'annonçait en France; les gens qui spéculent sur tout s'emparèrent des grains, encore à bas prix, et attendirent que la faim les leur redemandât au poids de l'or. La crainte accrut le

mal par les précautions qu'elle suggéra aux ministres. L'alarme devint générale. La présence de Napoléon était nécessaire ; il fut donc forcé de suspendre son départ ; et cette guerre, où chaque heure perdue était irréparable, se trouva retardée de deux mois. Ce ne fut que le 9 mai que Napoléon partit de Paris pour aller à Dresde.

Il avait souhaité que l'empereur d'Autriche, plusieurs rois et une foule de princes se rendissent sur son passage. Son désir s'accomplit ; tous accoururent, les uns guidés par l'espoir, d'autres poussés par la crainte. Mais pour Napoléon, son but en provoquant cette grande réunion était de consolider son pouvoir et de le montrer, afin d'amener l'empereur de Russie à rompre avec les Anglais et à faire sincèrement la paix avec la France.

La réunion de Dresde n'ayant pas déterminé Alexandre à traiter, Napoléon jugea qu'il ne fallait plus attendre la paix que de la guerre, et la grande-armée se dirigea sur le Niémen. Cette armée, dont la véritable force a été fort exagérée par plusieurs historiens, n'en était pas moins la plus formidable que Napoléon eût commandée. Cent soixante mille Français et cent soixante-cinq mille alliés marchaient sous les ordres du vainqueur de l'Europe ; ils avaient pour chefs les maréchaux Davoust, Oudinot,

Ney, Gouvion-Saint-Cyr, Junot, Macdonald, Lefebvre, Bessières, le roi de Naples, le vice-roi d'Italie, le prince de Schwartzenberg, le prince Poniatowski, les généraux de Wrède et d'York.

De même que dans les précédentes campagnes, Murat avait sous ses ordres, dans celle de Russie, la grande réserve de cavalerie, formée de quatre corps commandés par les généraux Nansouty, Montbrun, Grouchy et Latour-Maubourg; cette réserve était de près de vingt-huit mille hommes. C'est à la tête de ces braves que nous allons suivre le roi de Naples dans cette campagne désastreuse, où les éléments s'unirent aux Russes pour ravir aux Français les lauriers de la Moskova.

Le 22 juin 1812, la grande armée française était prête à passer le Niémen. Napoléon savait que depuis un an les Russes fortifiaient Dunabourg et travaillaient au camp retranché de la Drissa. Ces préparatifs indiquaient que l'ennemi craignait que l'invasion ne se fit sur Pétersbourg, par la Courlande et la Livonie; et, dans ce cas, les Russes forcés sur le Niémen devaient se retirer sur la Dwina, afin de couvrir les routes qui conduisent à Saint-Pétersbourg par Pskow et Novogorod. C'était donc par le centre de sa ligne d'opérations que Napoléon devait attaquer. En marchant droit devant lui, il séparait

l'aîle gauche de l'armée russe de l'aîle droite et du centre, forçait cette aîle gauche à un grand détour pour rejoindre le corps principal, et mettait l'ennemi dans la nécessité de changer le plan de défense qu'il avait d'abord adopté. Napoléon se décida, d'après la situation des choses, à effectuer le passage du fleuve à Kowno. En conséquence, il réunit sur ce point la plus grande partie de son armée.

Le 23 juin, à deux heures du matin, l'empereur des Français arriva aux avant-postes, près de Kowno; il prit la capote et le bonnet d'un soldat polonais, et parcourut avec le général du génie Haxo la rive gauche du fleuve. Un corps russe commandé par le général Bagawout restait seul près de Kowno, et se trouvait ainsi séparé de plus de vingt lieues du reste de l'armée. Napoléon se hâta de profiter de cette première faute. L'équipage de pont reçut l'ordre de s'approcher. A dix heures du soir, trois compagnies traversèrent le fleuve, et au même moment trois ponts furent jetés sur le Niémen, entre Kowno et Eketani. Une heure après, l'armée française commença à défiler. Le 24, à midi, la cavalerie du général Pajol chassa devant elle une nuée de cosaques; Kowno fut occupé, et Napoléon y établit son quartier-général.

Pendant que l'armée employait les journées des

24, 25 et 26 juin à défiler sur les trois ponts, le roi de Naples était entré à Eketani, et avait fait avancer sa cavalerie jusqu'à Zimory. Les troupes légères des Russes furent chassées dans toutes les directions : on trouva l'armée russe en pleine retraite. L'armée française continua son mouvement en avant. La réserve de cavalerie, soutenue par le premier corps d'armée, couvrit toute la plaine jusqu'à dix lieues de Wilna, capitale de la Lithuanie, où les Russes avaient réuni d'immenses magasins de vivres et de munitions de toute espèce. Wilna était le premier but de Napoléon après avoir franchi le Niémen.

Je n'ai point la prétention d'écrire la campagne de Russie; il ne m'est pas donné d'embrasser tous les détails, ni même l'ensemble des opérations de Napoléon; aussi ne trouvera-t-on ici que des fragmens de cette célèbre et malheureuse guerre : je dois me borner à y suivre Murat et la cavalerie sous ses ordres, soit qu'il agisse avec l'armée entière, soit qu'il se batte détaché.

Je dirai donc que dès l'entrée de Napoléon à Wilna, qui eut lieu le 28 juin, la cavalerie de réserve se mit à poursuivre les Russes dans plusieurs directions : une partie se porta sur la rive gauche de la Wilia, dans la direction de Swentziany, et l'autre partie, où se trouvait le roi de

Naples, prit la route de Niementchin, par laquelle le gros de l'armée russe s'était retiré.

Le but que s'était proposé Napoléon de désunir l'armée russe et de la forcer à marcher par corps séparés, lui avait complètement réussi. Maître de Wilnâ il s'y arrêta plusieurs jours, tant pour mettre à profit la position avantageuse de cette ville, comme entrepôt pour les besoins de l'armée, que pour y recevoir la députation de la diète de Varsovie, établir un gouvernement provisoire de la Lithuanie, et régler l'organisation civile et militaire de ce pays.

Pendant ce séjour, un orage du nord et une pluie de quatre jours rendirent tout à coup les chemins impraticables; l'armée française perdit un grand nombre de chevaux employés au transport des vivres, et se trouva réduite aux seules ressources que pouvait lui offrir un pays déjà dévasté par les Russes. La disette se fit sentir dans les environs de Wilna.

Ce fâcheux contre-temps n'empêcha pas Murat de continuer à poursuivre les corps russes qui avaient pris la direction de Swentziany, couverts par une forte arrière-garde. Le 3 juillet il eut plusieurs engagements avec cette arrière-garde. Le 4, il entra dans Swentziany, et le lendemain il força le passage de la Disna. Enfin l'avant-garde de Murat, commandée par le gé-

néral Sébastiani, arriva à Drissa, après avoir coupé et pris cinq cents cosaques. Cependant le général russe Wittgenstein, qui se trouvait en face et un peu en arrière de cette ville, ayant appris que la cavalerie légère française se gardait négligemment, fit jeter un pont sur la Dwina, et le 15, avant le jour, attaqua à l'improviste le général Sébastiani. La cavalerie française surprise, fut culbutée et repoussée en arrière de Drissa avec une perte assez considérable. Murat ne put secourir son avant-garde : il était alors à Opsa avec d'autres troupes chargées d'observer la grande-armée russe, forte de cent vingt mille hommes, et réunie dans ses ouvrages de Drissa. Les Français attendaient dans cette position les ordres de Napoléon, qui venait de quitter Wilna avec sa garde et deux autres corps d'armée.

Le 20 juillet, toutes les dispositions ayant été faites pour attaquer le camp de Drissa, le roi de Naples, qui était à Disna, fit passer la Dwina à la cavalerie du général Montbrun ; mais déjà l'armée russe avait quitté ses retranchemens formidables et s'était retirée sur Polotsk, d'où elle alla prendre position à Witepsk, laissant une forte arrière-garde entre Budilowa et Ostrowno, afin d'observer les mouvemens de l'armée française.

Le 25, l'avant-garde du roi de Naples rencontra les Russes en avant d'Ostrowno. Le combat s'engagea ; la cavalerie russe, dont une partie appartenait à la garde , fut culbutée ; les batteries de l'ennemi furent enlevées par la cavalerie française. L'infanterie russe s'avança pour soutenir son artillerie , mais elle fut à son tour rompue et sabrée. L'ennemi fut forcé de se retirer après avoir éprouvé une grande perte : il laissa huit pièces de canon et six cents prisonniers au pouvoir du roi de Naples. Le lendemain la cavalerie française , appuyée par le corps d'armée du vice-roi d'Italie, continua à marcher en avant ; mais après avoir dépassé Ostrowno , elle trouva le corps du général russe Ostermann, fort de vingt mille fantassins et de six mille hommes de cavalerie. Ce corps, bien appuyé à un bois sur les bords de la Dwina, menaçait de tourner la gauche des Français. Déjà la cavalerie sous les ordres du général Huard avait été ramenée deux fois, et une colonne russe se mettait en mouvement pour l'écraser, lorsque Murat fit charger cette colonne par la cavalerie polonaise, qui la rompit et la mit en fuite. Le combat devint alors général. Le corps d'Ostermann battu sur tous les points, se retira en désordre dans le bois. La vive résistance que les Français avaient éprouvée fit hésiter les troupes à s'engager

dans le bois, dans la crainte d'y trouver les Russes renforcés. Tout à coup Napoléon arrive et ordonne de marcher en avant. Les tirailleurs français se précipitent dans le bois et en chassent les Russes. A sept heures du soir le grand quartier-général impérial fut établi à Kukowiazi. Le corps d'Ostermann avait été tellement maltraité, que le général en chef russe Barklay fut obligé de former une nouvelle arrière-garde, dont il donna le commandement au général Pahlen. Dans ce combat Murat s'était de nouveau couvert de gloire. Au moment où sa cavalerie avait montré de l'hésitation, il avait tiré son sabre, et s'écriant : *Que les braves me suivent!* il avait fondu sur les Russes et les avait taillés en pièces. Un troisième combat eut encore lieu le lendemain; Murat y prit sa part ordinaire : à la tête de la cavalerie, il chargea des batteries que les Russes avaient établies à l'entrée d'un bois, et les força à abandonner leurs canons, et à se retirer derrière la Lutchesa. Les deux armées campèrent alors vis-à-vis l'une de l'autre, séparées seulement par cette rivière assez étroite, peu profonde, mais dont les bords escarpés formaient un ravin difficile à passer sous le feu de l'artillerie de la rive. Tout annonçait qu'une affaire générale aurait lieu le lendemain. Mais le général Barklay ayant été informé pendant la nuit que le général Bagration n'avait

pu forcer le débouché de Mohilow pour se rendre à Witepsk, et que rejeté derrière, le Dniéper, il se dirigeait sur Smolensk, Barklay résolut de se soustraire par une marche forcée à l'active poursuite des Français, et d'aller effectuer sa jonction avec Bagration. En conséquence, l'armée russe quitta ses positions pendant la nuit et dans le plus grand silence. Le 28 juillet, les Français passèrent la Lutchesa sur plusieurs points, et ne trouvèrent dans cette vaste plaine, que venaient de quitter cent mille Russes, pas un seul homme qui pût indiquer la route que ces cent mille hommes avaient prise. Ce ne fut qu'après plusieurs heures d'incertitude que la cavalerie de Murat atteignit quelques pulks de cosaques formant l'arrière-garde ennemie. Certain désormais que les Russes se retiraient sur Smolensk, Napoléon établit son grand quartier-général à Witepsk, et accorda quelques jours de repos à ses troupes. Murat occupa Rudnic et Nikowo, où sa cavalerie se remit un peu des fatigues qu'elle venait d'essuyer.

## CHAPITRE VII.

Combats de Krasnoï, de Smolensk, de Valoutina.—Mésintelligence entre Murat et le maréchal Davoust. — Prise de Gjatz. (1812).

---

LA Lithuanie était conquise, et Napoléon paraissait décidé à s'arrêter sur les rives du Borysthène et de la Düna. Déjà une ligne de défense était tracée sur les cartes; Witepsk, si facile à fortifier, et ses hauteurs boisées devaient servir de camp retranché au centre de la grande armée. Dans cette position, les troupes françaises auraient vécu dans l'abondance. Tel fut, dit-on, la première idée de Napoléon. Mais si l'un des buts de la guerre était atteint, la guerre elle-même était à peine commencée; l'armée russe existait presque entière. On n'était encore qu'au milieu de l'été, et quelques généraux, insatiables de gloire, trouvaient qu'un repos de sept mois les aurait plus fatigués qu'une nouvelle campagne. Murat surtout, qui se sentait près de l'ennemi et qui brûlait d'en venir à une af-

faire décisive, fut, dit-on, un de ceux qui excitèrent le plus vivement Napoléon à continuer sa marche. Il ne voyait dans l'armée russe que des troupes terrifiées qui ne cherchaient qu'à fuir une action générale, après laquelle rien n'empêcherait plus d'aller à Moscow.

S'il est vrai que le roi de Naples ait ébranlé la détermination de l'empereur, et qu'il ait contribué à le pousser vers Moscow, on pourrait considérer ses avis comme les plus funestes qui aient pu être donnés à Napoléon; mais qui ignore aujourd'hui que ce grand capitaine n'aimait à prendre conseil que de l'occasion, et qu'avec un grand but, il ne formait jamais que des plans vagues, qu'il modifiait, suivant les circonstances, avec la promptitude propre à son génie? Ce fut plutôt ce génie ardent, inquiet, accoutumé aux voies courtes, qui fit changer la détermination prise par Napoléon de s'arrêter à Witepsk. Comment aurait-il pu attendre huit mois, quand vingt jours pouvaient suffire pour le rendre maître de l'une des capitales de l'empire russe? Au bout de quelques jours de repos l'impatience le saisit, et il ordonna de marcher sur Smolensk.

Le 10 août l'armée française s'ébranla. Murat et le maréchal Ney partirent de Lissna et se dirigèrent sur le Dniéper en face de Komino. Dans

la nuit du 13 au 14, ils jetèrent deux ponts sur la Bérézina et passèrent ce fleuve. Le 15, on vit Krasnoë, ville de bois, qu'un régiment russe voulut défendre, mais qui fut bientôt prise par les troupes de Ney. Au-delà de la ville se trouvait le corps du général russe Newerowski, fort de six mille hommes d'infanterie, de plusieurs escadrons et de dix bouches à feu. Le sol était inégal, mais nu; il convenait à la cavalerie. Murat voulut s'y porter, il trouva les ponts de Krasnoë rompus, et sa cavalerie fut obligée de défiler lentement par de mauvais gués. A peine le roi de Naples fut-il en présence, qu'une première charge dissipa la cavalerie ennemie. Le général russe se voyant exposé, réunit ses colonnes et en forma un carré si épais, que la cavalerie française y pénétra plusieurs fois sans pouvoir le traverser ni le rompre. Toutefois, Newerowski se trouvait dans une position critique, et déjà Murat avait lancé contre lui les Wurtembergeois pour lui faire mettre bas les armes; lorsque les Russes, rencontrant un rang de fortes palissades, mirent cette barrière entre eux et la cavalerie française; leur colonne en profita pour se reformer. Murat fit alors avancer quelques pièces de canon qui firent brèche à cette palissade, et permirent aux escadrons français d'y pénétrer. C'en était fait de tout le

corps de Newerowski, si le général Grouchy était arrivé à temps pour lui barrer le passage d'un défilé; et comme il n'y avait que ce corps russe entre Smolensk et Murat, cette ville aurait pu être surprise sans défenseurs, enlevée sans combat; et l'armée ennemie coupée de sa capitale : mais le retard du général Grouchy permit à la division russe de gagner un terrain boisé où ses flancs furent couverts. Newerowski, presque écrasé, courut se renfermer dans Smolensk, après s'être défendu comme un lion contre les attaques impétueuses de Murat, qui dans cette journée prit tous les canons du général russe, et fit mettre bas les armes à mille hommes d'infanterie.

A la nouvelle de l'échec essuyé par le général Newerowski, Barklay retourna vers Smolensk pour défendre la ville; les lignes fortifiées en avant des faubourgs furent occupées; l'armée russe tout entière avait quitté sa position de Kasplia pour repousser l'attaque des Français et sauver la ville. Cette armée garnissait les deux rives du fleuve, ainsi que les hauteurs qui dominent la partie basse de Smolensk.

Le 17 août, à la pointe du jour, on avertit l'empereur que les Russes paraissaient faire des dispositions qui annonçaient une nouvelle retraite : ne considérant plus alors Smolensk que

comme un passage qu'il fallait enlever sur-le-champ et de vive force, il allait en ordonner l'assaut. Murat combattit cette résolution, parce qu'un assaut lui paraissait un effort inutile dès l'instant où les Russes se retiraient d'eux-mêmes: on lui entendit même dire à Napoléon « que puisque les Russes ne voulaient point de bataille, c'était assez loin les poursuivre, et qu'il était temps de s'arrêter. » Ces paroles, qu'un historien de la campagne de Russie a rapportées, sont peu d'accord avec l'opinion que Murat émit à Witepsk, et avec son caractère aventureux. Toutefois, s'il paraît peu probable que le roi de Naples se soit jeté aux genoux de son frère pour le prier de s'arrêter, toujours est-il certain que ce jour-là Murat eut une explication vive avec Napoléon, et que, quelques instans après, on le vit pousser son cheval sous le feu des batteries russes, et y rester immobile comme un homme qui veut se faire tuer. Le général Belliard courut auprès de lui et le conjura de ne point exposer ses jours sans gloire; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à l'arracher de ce lieu de carnage.

Cependant l'assaut général fut ordonné: les faubourgs qui couvrent les murs de la ville furent attaqués et pris, et l'on parvint jusqu'aux murailles; mais les colonnes d'attaque durent

s'arrêter là et se mettre à couvert des feux de l'ennemi jusqu'à ce que l'on eût fait quelque brèche. La nuit survint, elle fut éclairée par l'incendie de cette ville; les Russes y avaient mis le feu en se retirant. Murat fut témoin de ce désastre, et le lendemain il écrivit, dit-on, à une personne qui avait sa confiance : « Nous voilà à Smolensk; irons-nous plus loin? C'est le secret de l'empereur : pour moi, je trouve que nous sommes déjà trop loin de nos ressources. » Toutefois il prit, ce même jour, le commandement de l'avant-garde, et marcha sur les Russes avec le maréchal Ney.

Le combat de Valoutina offrit au roi de Naples une nouvelle occasion de se distinguer. Pendant que Ney attaquait les Russes avec cette intrépidité qui le caractérisait, Murat éclairait ses flancs avec sa cavalerie sans pouvoir la faire agir, à cause des bois et des marais qui arrêtaient ses mouvemens. Les Russes, étonnés de n'être attaqués que de front, crurent que toutes les combinaisons militaires de Murat se réduisaient à suivre leur grande route, et l'appelèrent par dérision *le général des grands chemins*. Mais en combattant de front, Murat attendait l'effet d'une marche de flanc des Westphaliens, commandés par Junot : le succès de cette marche de flanc devait être décisif; mais Junot hésita. Ce-

pendant Murat, qui le jugeait arrivé en présence, s'étonnait de ne pas entendre son attaque; il quitte sa cavalerie, et traversant presque seul les bois et les marais, il court à Junot et lui reproche son inaction. Junot s'excuse : il assure que la cavalerie wurtembergeoise est molle, et qu'elle ne se décidera pas à mordre sur les bataillons russes. Murat répond à ces paroles par des actions, il se précipite à la tête de cette cavalerie : avec un autre général ce sont d'autres soldats; il les entraîne, les jette sur les Russes, renverse leurs tirailleurs, revient à Junot et lui dit : « Achève à présent, ta gloire est là ainsi que ton bâton de maréchal. » Et aussitôt il retourne à ses troupes.

Le combat de Valoutina pouvait avoir pour résultat la destruction de l'armée russe de Barklay. Le peu de résolution de Junot, et des ordres donnés mal à propos à la division Morand, permirent à une partie de cette armée de se sauver. Murat continua de la poursuivre, et atteignit son arrière-garde à Uswiat. Alors les deux armées russes, menacées sur leur gauche par le roi de Naples, et craignant d'être coupées par le prince Poniatowski sur la route d'Elnia, se portèrent sur celle de Viazma. Ce fut à cette époque que le général russe Kutusow, sortant d'une longue disgrâce, parut au milieu des armées russes pour

en prendre le commandement en chef. Les funestes effets de l'hiver de 1812 ont donné à ce général une réputation militaire que ses opérations sont loin de justifier, et que les Anglais, et même ses compatriotes lui ont souvent disputée. « C'est moronzow (la glace) et non Kutusow qui a vaincu les Français, » disent les Russes, et les Russes ont bien raison de le dire.

Après le combat de Valoutina, le corps de Ney, qui avait souffert et qui était très-fatigué, fut remplacé à l'avant-garde par celui de Davoust. Murat, comme roi et beau-frère de l'empereur, devait commander; Ney s'était soumis aux ordres de Napoléon, et la conformité de son caractère avec celui de Murat avait entretenu l'harmonie. Mais Davoust, dont le génie méthodique et tenace contrastait avec l'emportement du roi de Naples, s'irrita de cette dépendance. Ces chefs, du même âge, compagnons de guerre, qui s'étaient vus grandir réciproquement et que gâtait l'habitude de n'avoir jamais obéi qu'à un grand homme, n'étaient guère propres à se commander l'un à l'autre. Toutefois Davoust obéit, mais mal et de mauvaise grâce, comme obéit la fierté blessée.

Cependant Barklay ayant reculé sans résistance jusqu'auprès de Dorogobouje, Murat n'eut pas besoin de Davoust; mais à quelques werstes

de cette ville, un bois peu épais, que le roi de Naples voulut reconnaître, lui fut vivement disputé: il se vit forcé de l'emporter deux fois. Surpris de cette résistance, il s'opiniâtra, perça le rideau, et vit au-delà toute l'armée russe rangée en bataille; il n'en était séparé que par l'étroit ravin de la Luja. Le choix du terrain, assez convenable à un grand choc, et la réunion des deux armées russes, firent croire à Murat que l'ennemi acceptait enfin la grande bataille; il envoya plusieurs ordonnances à Napoléon. De son côté, Davoust écrivit aussi à l'empereur de se presser d'arriver, s'il ne voulait pas que le roi de Naples engageât une bataille sans lui. A cette nouvelle, Napoléon accourut avec sa garde, et fit douze lieues sans s'arrêter; mais dans la nuit l'armée ennemie avait disparu.

Murat fut encore chargé de poursuivre les Russes, et les poussa jusqu'au delà de l'Osma, rivière étroite et encaissée. L'arrière-garde russe, couverte par cet obstacle, se retourna alors et s'établit sur les hauteurs de la rive opposée. Le général français fit sonder le terrain, et ayant trouvé un gué, il osa marcher contre les Russes par un défilé étroit et incertain, et fit ainsi d'une escarmouche une affaire des plus importantes. En effet, les Russes descendirent en force de leur hauteur, le poussèrent jusqu'à la rivière, et

faillirent à l'y précipiter. Murat sentit sa faute, et vit qu'il fallait un succès pour la faire absoudre : il fondit en désespéré sur les colonnes russes, enleva leurs positions, et les força à quitter le terrain. Le lendemain, le roi de Naples eut devant l'empereur une explication très-vive avec Davoust, dans laquelle il lui reprocha sa circonspection, et s'emporta jusqu'à lui dire que s'ils avaient des différends ils pouvaient les vider entre eux seuls, mais que l'armée ne devait pas en souffrir. Davoust irrité, se plaignit de la témérité de Murat et de son ardeur irréfléchie qui compromettait sans cesse les troupes en prodiguant inutilement les munitions, les forces et la vie des soldats ; il termina ses longues récriminations contre le roi de Naples en lui disant qu'il était le maître de perdre la cavalerie, mais que pour l'infanterie du premier corps, tant que lui, Davoust, la commanderait, il ne la laisserait pas prodiguer. Napoléon écoutait ses deux lieutenans en s'amusant à faire rouler un boulet qu'il poussait sous son pied. Il semblait qu'il y eût dans cette mésintelligence entre ces chefs quelque chose qui ne lui déplaisait pas ; en effet, elle prenait sa source dans leur ardeur et dans la gloire, qui est de toutes les passions celle qui excite le plus vivement la jalousie. Il essaya de les rapprocher par des paroles flat-

teuses pour tous les deux , et les renvoya avec l'ordre de s'entendre mieux à l'avenir ; mais ils retournèrent à leur commandement avec leur vieille haine ; et comme la guerre ne se faisait qu'à la tête des colonnes , ils se la disputaient journellement. Ce fut dans ces dispositions que Murat et Davoust entrèrent en même temps dans Viazma : les Russes venaient d'y mettre le feu ; ainsi , pendant que la cavalerie française se battait avec l'arrière-garde russe , l'infanterie combattait l'incendie , dont elle finit par se rendre maîtresse.

Les Russes avaient pris position au-delà de Viazma , et s'étaient montrés prêts à combattre. Aussitôt la cavalerie s'engage de part et d'autre , et l'infanterie devenant nécessaire , Murat se met lui-même à la tête d'une division de Davoust , et l'ébranle pour l'entraîner sur l'ennemi ; mais Davoust accourt et crie à ses fantassins d'arrêter : il blâme cette manœuvre , et la reproche hautement et durement au roi de Naples. Murat insiste en vain , son autorité est méconnue. Il envoie le général Belliard déclarer à l'empereur qu'il ne veut plus d'un commandement si contesté , et qu'il faut opter entre Davoust et lui. Cette fois Napoléon s'emporte contre Davoust , et fait partir Berthier avec l'ordre de mettre la division Compans , qui avait été l'objet de ce

nouveau différend , sous le commandement immédiat de Murat. Le combat fini et le roi de Naples rendu à ses ressentimens, il court se cacher dans sa tente, où sa colère s'exhale au point qu'il saisit ses armes pour aller attaquer Davoust. Mais le général Belliard l'arrête , lui oppose les circonstances , l'exemple qu'il doit donner à l'armée , les avantages que l'ennemi retirerait de sa mort ou de celle de Davoust. Murat dévore son affront en versant des larmes de dépit, et monte à cheval pour suivre l'ennemi sur la route de Gjatz.

Le 1<sup>er</sup> septembre , il n'était plus séparé de cette ville que par un taillis de sapins. La vue des cosaques l'obligea de déployer ses premiers régimens ; mais bientôt , dans son impatience , il appela quelques cavaliers, et lui-même ayant chassés les Russes du bois qu'ils occupaient , il le traverse et se trouve aux portes de Gjatz. A cette vue les Français s'animèrent , et la ville fut tout à coup envahie jusqu'à la rivière qui la sépare en deux , et dont les ponts étaient déjà livrés aux flammes : le bazar qui se trouvait du côté de l'Asie était aussi en feu. Murat fit passer la Gjatz dans quelques embarcations , à gué , et même sur des poutres ; et le peu que l'on sauva des flammes , on le dut à son activité. Le quartier-général impérial arriva à Gjatz le

soir. Napoléon y interrogea quelques prisonniers : il apprit que les Russes remuaient toute la plaine de Borodino , hérissant le sol de retranchemens , et paraissant vouloir s'y enraciner pour ne pas reculer davantage. En conséquence , l'empereur annonça une grande bataille à l'armée française , et lui accorda deux jours pour se reposer , préparer ses armes et ramasser des subsistances.

Le 4 septembre , l'armée , toujours partagée en trois colonnes , partit de Gjatz et de ses environs. Murat l'avait devancée de quelques lieues : des troupes de cosaques voltigeaient sans cesse autour des têtes des colonnes françaises ; Murat s'irritait de voir ses escadrons forcés de se déployer à chaque instant pour chasser ces cavaliers incommodés. Ce jour-là , par un de ces mouvemens dignes des temps de la chevalerie , il s'élança seul contre leur ligne : arrivé à quelques pas d'eux , il leur crie : *E.....-moi le camp , canaille !* Son air et son geste impérieux produisirent sur les cosaques un effet si extraordinaire , qu'on les vit obéir et reculer : ce fait étrange n'a point été contesté. Le port martial de Murat , l'éclat de ses vêtemens chevaleresques , sa réputation de bravoure , cet air de supériorité et cette audace menaçante qui le caractérisaient , ont sans doute

étonné ces barbares : ils ont obéi à une puissance morale qu'il ne leur était pas donné de maîtriser.

Après avoir ainsi signifié ses ordres aux cosaques, Murat continua sa route sans être inquiété ; mais il fut obligé de s'arrêter, entre Gjatzen et Borodino, devant des forces supérieures. Kutusow avait donné des ordres pour défendre le passage du ravin profond dans lequel plonge la grande route à Griédnewa ; plusieurs corps de l'armée française ayant joint celui de Murat, le ravin fut franchi, et l'on vit les traces sanglantes des Russes jusqu'au grand couvent de Kolotskoï, d'où l'on put reconnaître le champ de bataille que Kutusow préparait à la grande armée française.

La journée du 6 septembre fut consacrée par Napoléon à désigner la place que chaque corps devait occuper : la redoute de Chewarino, qui couvrait le front de la droite des Russes, fut enlevée par la division aux ordres du général Compans ; les bois d'Elnia furent nétoyés, et la cavalerie de Murat balaya la plaine. Chacune des armées se trouva ainsi fixée dans ses limites, et la nuit fit cesser le feu de part et d'autre.

## CHAPITRE VIII.

Bataille de la Moskowa. — Combat de Mojaïsk. ( 1812. )

---

LA bataille de la Moskowa , l'une des plus sanglantes de ces derniers temps de carnage et de destruction , commença à six heures du matin , par un coup de canon parti d'une batterie de la droite de l'armée française. Le roi de Naples était de ce côté : il mit aussitôt son corps d'armée en mouvement ; mais ce ne fut que vers les neuf heures qu'une partie de la cavalerie sous ses ordres s'élança sur la grande batterie russe , où le général Caulaincourt entra après avoir culbuté tout ce qui s'était présenté devant lui. Là ce brave général , qui venait de succéder à Montbrun , mourut , comme ce dernier , en entrant dans la redoute. Alors Murat , Ney et Davoust marchèrent ensemble sur l'aile gauche des Russes , dont toute la ligne fut forcée. La plaine venait d'être ouverte devant Murat ; Napoléon lui envoya l'ordre de s'y précipiter afin d'achever la défaite de Bagration. Un instant

suffit au roi de Naples pour se faire voir sur les hauteurs que les Russes venaient d'occuper. Mais en ce moment la seconde ligne russe, ainsi que des renforts amenés par le général Bagawout, venaient au secours de la première pour reprendre leurs redoutes. Les Français étaient encore dans le désordre de la victoire : ils se voient pressés, s'étonnent et reculent ; Murat s'oublie lui-même, pour rallier les siens ; il est enveloppé et près d'être pris : il n'a d'autre moyen de salut que de se jeter dans la redoute, où il ne trouve que des soldats entassés et intimidés ; mais sa présence, ses cris, son panache qu'il agite, rallient les Français autour de lui, et leur feu soutenu contient les Russes. En même temps Ney s'avance ; le feu de ses colonnes met le désordre dans les rangs des cuirassiers russes : ils renoncent à reprendre la redoute et lâchent prise. Murat est enfin dégagé, et les hauteurs restent aux Français.

A peine sorti de ce péril, le roi de Naples court de nouveau sur l'ennemi avec la cavalerie légère des généraux Bruyères et Nansouty, et, par des charges opiniâtres et répétées, il renverse les lignes russes, les rejette sur leur centre, et termine avant une heure la défaite entière de leur aile gauche.

Mais les hauteurs où commençait le centre

des Russes étaient encore intactes : les renforts que Kutusow tirait sans cesse de sa droite appuyaient ce centre , et leur feu plongeait sur les troupes de Murat et de Ney : il fallait s'emparer de cette nouvelle position. La cavalerie en balaye le front , et la division d'infanterie du général Friant la suit , gravit l'escarpement , et déloge les Russes. Pour la troisième fois la cavalerie du roi de Naples venait d'ouvrir le chemin de la victoire ; mais elle était épuisée de fatigue. Murat , Ney et Davoust sont forcés de s'arrêter , et pendant qu'ils rallient leurs troupes , Murat envoie demander des renforts , que Napoléon lui refuse , ne jugeant pas que le moment de faire donner sa garde fût encore venu.

Kutusow profite encore d'un sursis qu'il ne devait pas espérer : il appelle au secours de sa gauche toutes ses réserves , et jusqu'à la garde russe. Bagration reforme sa ligne , et bientôt ses feux déchirent les rangs des Français. Son attaque est impétueuse : infanterie , artillerie , cavalerie , s'efforcent simultanément de repousser nos troupes. Ney et Murat se roidissent contre la tempête ; il ne s'agit plus de poursuivre la victoire , mais de conserver leurs premiers avantages. En ce moment critique , un colonel paraît se rebuter et fait mettre son régiment en retraite. Murat court à lui , et lui

demande ce qu'il fait. « Vous voyez bien, lui répond ce colonel, qu'on ne peut plus tenir ici. — Eh ! j'y reste bien moi ! » s'écria le roi de Naples. Ces mots arrêterent cet officier, qui reprit froidement son poste périlleux.

Heureusement, l'artillerie de la réserve s'avança dans cet instant pour prendre position sur les hauteurs conquises ; quatre-vingts pièces de canon en couronnèrent bientôt les crêtes, et foudroyèrent les Russes. La cavalerie fut la première qui vint se briser sur cette ligne d'airain ; elle s'avancait par masses épaisses, où d'abord nos boulets firent de larges et profondes trouées ; et pourtant elles approchaient toujours, quand les batteries françaises, redoublant leur feu, les écrasèrent sous la mitraille : enfin ces colonnes s'arrêtent, n'osant avancer davantage et ne voulant pas reculer ; et ces masses inertes se laissent briser pendant deux heures. Les Français se fatiguent enfin de la lenteur d'un combat d'artillerie ; Ney, Davoust, Murat se jettent sur les Russes. La moitié de la ligne russe est culbutée. La bataille cesse alors dans la plaine, et se concentre sur le reste des hauteurs ennemies, que Barklay défend obstinément contre le prince Eugène. Murat reste alors dans l'inaction au milieu de cette plaine qu'il vient de balayer : il s'était surpassé dans

cette sanglante journée. Le soir il voulut se jeter sur l'armée russe au moment où elle opérerait sa retraite ; mais Napoléon s'y opposa , ne voulant pas exposer sa garde.

Le 8 au matin , l'avant-garde française , sous les ordres de Murat , se mit à la poursuite de l'armée russe. Déjà Mojaïsk se présentait à la vue des Français , et ils s'en croyaient maîtres ; mais l'arrière-garde russe avait pris position en avant des murs de cette ville , et l'on voyait sur une hauteur peu éloignée le reste de cette armée couvrant les routes de Moscou et de Kalouga. Murat envoya reconnaître le terrain jusqu'aux portes de la ville : fougueux comme au commencement de sa vie militaire , il appelait sa cavalerie , lui criait d'avancer , d'enfoncer ces bataillons , ainsi que les portes de la ville ; mais le général Belliard , son aide-de-camp , revint lui dire qu'un profond ravin le séparait de la ville , et que toute la cavalerie s'y serait engouffrée en pure perte. Murat , forcé de s'arrêter , se jeta sur les cosaques qui l'environnaient , et qui se préparaient à l'attaquer en poussant des hurlemens affreux. Il les eut bientôt dispersés. Cette misérable affaire priva Murat d'un aide-de-camp précieux : le général Belliard y fut blessé et dut quitter l'avant-garde , avec laquelle il avait toujours marché à côté du roi de Naples.

Durant la nuit, l'armée russe disparut comme à Smolensk, ne laissant aucune trace derrière elle. Murat fut d'abord incertain entre les routes de Moscou et de Kalouga : il prit presque au hasard celle de Moscou, et se dirigea sur cette ville avec sa cavalerie et le corps d'armée du maréchal Mortier. Ils marchèrent pendant deux jours, ne mangeant que du cheval et du grain pilé, sans trouver aucune trace de l'armée ennemie, tant les Russes, quoique dans le plus grand désordre, mettaient d'amour-propre à n'abandonner aucun de leurs débris. Ce ne fut que le 11 septembre que cette armée se montra bien établie dans une forte position. Le maréchal Mortier fit, dit-on, convenir Murat de l'impossibilité d'attaquer ; mais la fumée de la poudre ne tarda pas à agir sur le roi de Naples ; il se compromit, et obligea l'infanterie de s'avancer et de disputer un terrain que les Russes ne demandaient pas mieux que d'abandonner. Mortier, furieux d'avoir perdu inutilement plusieurs centaines de soldats de la jeune garde, écrivit à l'empereur qu'il n'obéirait plus à Murat.

On assure aussi, qu'à la même époque, et pendant que Napoléon se trouvait encore à Mojaïsk, Davoust, quoique blessé, alla s'offrir à lui pour le commandement de l'avant-garde ;

promettant qu'il saurait marcher jour et nuit , joindre l'ennemi et le forcer au combat , sans prodiguer , comme Murat , la vie de ses soldats. Napoléon ne répondit au maréchal Davoust qu'en vantant l'audacieuse et inépuisable ardeur de Murat : c'étaient en effet deux grandes qualités pour un général de cavalerie toujours employé à l'avant-garde de l'armée.

---

## CHAPITRE IX.

Entrée à Moscou. — Murat au milieu des Russes et des cosaques.  
— Combat de Winkowno. (1812.)

---

PENDANT que plusieurs maréchaux se plaignaient à Napoléon de la fougue de son beau-frère, Murat arrivait sur les hauteurs qui dominent Moscou. A la vue de cette ville dorée, de ce vaste rendez-vous de l'Europe et de l'Asie, le roi de Naples se sentit transporté de joie. Un mouvement d'amour-propre le fit penser à sa toilette, que tant de combats et de marches avaient délabrée. Peu de minutes lui suffirent pour se montrer sous un costume éclatant. Un kurtka (habit polonais) dont les manches étroites avaient une ouverture au-dessus de l'épaule, couvrait en partie son habit, qui était richement brodé en or, et serré par une ceinture dorée à laquelle pendait un sabre léger à lame droite et sans garde, à la manière des anciens Romains; un pantalon large, couleur amaranthe, dont les

coutures étaient également brodées en or, et des bottines de peau jaune couvraient ses jambes. Sa tête était ombragée d'un grand chapeau ayant une large bordure en or, et garni de plumes blanches d'autruche flottantes, au milieu desquelles s'élevait une magnifique aigrette de héron. Son cheval était couvert d'une housse traînante bleu de ciel, brodée en or; la bride était fort riche : la selle et les étriers dorés étaient de forme hongroise ou turque. Ainsi habillé et équipé, Murat fixait tous les regards : sa taille, sa figure, ses beaux yeux bleus, ses grands favoris, ses cheveux noirs, dont les boucles tombaient sur son collet, contribuaient beaucoup à le rendre bien remarquable.

C'est ainsi qu'il se présenta dans les faubourgs de Moscou : là, un armistice ayant été conclu entre l'avant-garde française et les chefs des cosaques, pour l'entière évacuation de la ville, Murat se trouva, pendant deux heures, au milieu des cosaques qui l'entourèrent avec respect, et ne cessèrent de témoigner leur admiration pour un guerrier aussi intrépide; et l'un d'eux l'appela *mon Hettman*. Murat jouissait de cet hommage, et ne voulant pas perdre une occasion aussi favorable pour faire parler de lui dans les bivouacs de ces barbares, il leur distribua d'abord tout l'or qu'il avait sur lui, puis celui qu'il

puisa dans la bourse des officiers de son état-major, et enfin leurs montres et la sienne même. Sa générosité excita de grands transports parmi ces cosaques avides, et elle ne resta pas onéreuse aux officiers qu'il avait mis à contribution : il rendit plus qu'il n'avait emprunté.

Au bout du temps convenu, Murat et la longue colonne serrée de sa cavalerie envahirent Moscou, qui n'était plus qu'une grande solitude. Il arriva au Kremlin, gardé par quelques misérables armés qu'il fallut rejeter de côté pour entrer. Cinq cents recrues moscovites, oubliées sur la place du Kremlin, se dispersèrent aussi à la première sommation. Un peu plus loin, il atteignit un convoi de vivres, dont l'escorte jeta aussitôt ses armes. Plusieurs milliers de traînards et de déserteurs ennemis restèrent volontairement au pouvoir de l'avant-garde.

Murat, que le Kremlin n'avait arrêté que quelques instans, disperse cette foule qu'il méprise. Ardent, infatigable comme en Italie et en Egypte, après neuf cents lieues faites, et soixante combats livrés pour atteindre Moscou, il traverse cette cité superbe sans daigner s'y arrêter ; et s'acharnant sur l'arrière-garde russe, il s'engage sans hésiter sur le chemin de Vladimir, en Asie. Plusieurs milliers de cosaques, avec quatre pièces de canon, se retiraient dans

cette direction , et là devait cesser l'armistice. Murat , fatigué par cette paix d'une demi-journée , ordonne de la rompre à coups de carabine , et de mettre en fuite ces mêmes cosaques que , quelques instans avant , il avait comblés de ses dons.

Durant l'affreux incendie de Moscou , Murat habita l'hôtel du comte Razomowski , où il accueillit avec humanité un grand nombre de malheureux que l'incendie et le pillage avaient réduits à la dernière extrémité : ils y trouvèrent non-seulement un asile assuré , mais encore des soins et des subsistances. La cavalerie sous ses ordres était campée près de Winkowno , et le reste de l'armée formait un cercle autour de la ville. Bientôt il accourut lui-même à l'avant-garde , afin de suivre la marche tortueuse du général en chef russe , qui avait réussi à lui faire perdre ses traces ; mais ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il put s'assurer que Kutusow s'était jeté sur la route de Kalouga. Il s'en approcha alors pour observer ses mouvemens , et écrivit plus d'une fois à Napoléon qu'une nouvelle bataille devenait nécessaire. Dans les derniers jours de septembre , Murat eut un engagement avec la cavalerie de Kutusow ; mais il fut bien moins important que celui du 4 octobre ,

vers Czerikowo. Là, le général russe Miloradowitch, serré de trop près, se retourna avec fureur, et revint avec douze mille chevaux sur la division du général Sébastiani; il la mit dans un grand danger : heureusement l'arrivée des troupes sous les ordres de Poniatowski rendit la supériorité aux Français; la cavalerie de Murat repoussa le général russe.

Ce fut le lendemain de cette affaire que Napoléon se décida à envoyer le général Lauriston auprès de l'empereur Alexandre. La guerre fut aussitôt suspendue, mais l'entrevue que Lauriston demandait n'eut lieu entre lui et Kutusow qu'après des retards que les généraux russes mirent à profit pour tromper Murat. Il signa avec eux un armistice qui devait lui être fatal, puisqu'il suffisait de se prévenir réciproquement trois heures d'avance pour le rompre, et qu'il n'existait que pour le front des deux armées.

On s'est plu à écrire que dans les premiers jours de l'armistice, Murat, flatté des égards que les officiers russes lui témoignaient, et plus encore de l'admiration que sa présence excitait chez les cosaques, avait eu l'idée de devenir un nouveau Mazzepa, le roi d'une nation nouvelle, belliqueuse et infatigable comme lui. Murat, roi des cosaques, eût sans doute été un

chef propre à tirer un grand parti de ces peuplades ; mais jamais il n'eut cette pensée ; elle n'aurait pu germer que dans la tête d'un insensé, et d'ailleurs Murat regrettait trop de se voir si loin de son beau royaume de Naples. Il était dans son caractère de se faire remarquer, et c'est par vanité seulement qu'on le vit se complaire au milieu des vedettes et des avant-postes russes, où naturellement il se trouvait entouré des chefs des cosaques. Mais alors Murat croyait à une paix prochaine.

Lorsque ses illusions sur ce point commencèrent à se dissiper, il sentit naître au fond de son âme une inquiétude vague qu'il n'avait jamais éprouvée. Il avait vu se fondre dans des combats journaliers la moitié de sa cavalerie ; il savait que l'armée russe recevait constamment des recrues ; il voyait l'hiver s'approcher ; il entendait les officiers russes exagérer les malheurs qui menaçaient les Français, et Napoléon, malgré les lettres de Murat, ne prenait aucune détermination. Il espérait toujours amener l'empereur Alexandre à la paix, et faisait répondre à Murat qu'il avait des raisons pour persister dans ses positions.

Enfin, après plusieurs jours passés au milieu des Russes, où Murat ne cessait de recevoir

l'accueil le plus caressant , un cosaque tire sur lui au moment où il se présentait aux avant-postes. Il s'irrite , et déclare au général Miloradowitch qu'un armistice violé n'existe plus , et que désormais chacun ne doit plus avoir de confiance qu'en lui-même. Il fait aussitôt avertir l'empereur que sa position est critique , que les Russes peuvent surprendre son flanc et ses derrières.

En effet, le 17 octobre, au moment où Napoléon se disposait à donner des ordres pour la retraite, les Russes tombèrent à l'improviste sur l'avant-garde française. La première ligne de Murat, surprise et culbutée, fut long-temps dans le plus grand désordre. Murat se trouvait à pied au moment de l'attaque; il se hâte de monter à cheval et après avoir rallié ses cavaliers charge les Russes avec la plus grande bravoure, et les force à fuir à leur tour; mais il est bientôt blessé. En ce moment les Russes tournaient sa gauche à la faveur du bois, et lui coupaient la retraite. Plusieurs canons, trente fourgons, étaient déjà au pouvoir des ennemis; Murat, quoique blessé, redouble d'efforts, et après plusieurs charges, il force les Russes à rentrer dans leur camp de Tarutino; mais ce ne fut qu'après avoir éprouvé de grandes pertes. Il fallait penser à agir promptement

pour ne pas être enveloppé le lendemain par toute l'armée russe. Murat, se retira à Woronowo, où, avec le corps de Ney, il masqua les premiers mouvemens de la retraite de Napoléon.

## CHAPITRE X.

Retraite de Moscou. — Murat commande l'escadron sacré. —  
Napoléon le nomme son lieutenant-général.

J'ARRIVE avec effroi à cette grande catastrophe dont tant d'historiens français et étrangers ont déroulé le triste et déplorable tableau : mon cœur se serre à la seule idée de la retraite de Russie, et je voudrais pouvoir franchir d'un trait la distance qui sépare Moscou de Posen. Mais si Murat ne fut pas un des héros de cette fatale retraite, s'il ne put partager la gloire immortelle ~~qui s'acquiesce et pense~~ en Eugène, le duc de Ney et quelques autres généraux, tout ce qu'il fit ou ordonna pendant nos revers, principalement à partir du jour où Napoléon lui confia les débris de la grande armée française, jusqu'au moment où il se sépara de ces nobles restes qu'il n'avait su rallier, ne m'impose pas moins la tâche pénible de suivre ce lieutenant de l'empereur au milieu des désastres inouis que tout bon Français voudrait pouvoir taire,

Ainsi que je l'ai dit dans le chapitre précédent, au moment où Napoléon commençait sa retraite, le corps du roi de Naples devait servir à masquer les marches que l'armée allait faire sur Kalouga : c'était un rideau qu'il importait de conserver le plus long-temps possible. L'empereur écrivit donc à Murat pour l'engager à tenir dans la position de Winkowno, et pour l'autoriser à se replier ensuite sur celle de Woronowo, où il jugeait que l'infanterie pourrait soutenir la cavalerie. Le lendemain, il lui écrivit de nouveau pour l'engager à bien faire reconnaître les débouchés qui pourraient le ramener vers Mojaïsk, afin que s'il avait à opérer une retraite, il pût le faire par cette route.

Tout ayant été prévu pour masquer la retraite, le général Lauriston se rendit aux avant-postes russes, et pendant qu'il s'introduisait au quartier-général de Kutusow, sous prétexte de savoir si la réponse de Pétersbourg aux lettres qu'il avait remises était arrivée, Murat établit un rideau devant le défilé de Woronowo, et sa marche rétrograde ainsi que celle du corps de Poniatowski resta inaperçue. C'est ainsi qu'après avoir donné à l'armée française le temps d'arriver à Borowsk, Murat et Poniatowski la rejoignirent dans les environs de cette ville.

Après le combat de Malo-Jaroslawetz, dont

L'honneur appartient tout entier au prince Eugène et aux troupes sous ses ordres, les Français, quoique victorieux, se trouvaient également coupés sur les routes de Kalouga et de Medyn. Napoléon consulte ses principaux généraux, pour savoir par quel chemin on marchera sur Smolensk. Murat, que cette hésitation fatigue, s'écrie : « A la guerre, c'est aux circonstances à décider de tout; là où il n'y a plus qu'à attaquer, la témérité devient prudence. S'arrêter est impossible; il faut donc poursuivre. Qu'importe l'attitude menaçante des Russes, et leurs bois impénétrables? je les méprise. Qu'on me donne seulement les restes de la cavalerie et celle de la garde, et je vais m'enfoncer dans leurs forêts, dans leurs bataillons, renverser tout et rouvrir à l'armée la route de Kalouga. » Mais Bessières qui désire conserver intacte cette cavalerie de la garde qu'il avait formée, n'est pas de l'avis de Murat, et opine pour la retraite. Davoust désire que ce soit par Medyn et Smolensk. Mais Murat l'interrompt vivement, et lui demande s'il a juré la perte de l'armée. « Eh! pourquoi veut-on qu'une si longue et si lourde colonne aille se traîner sans guides dans une route inconnue, offrant son flanc à Kutusow? qui la défendra? dit Murat, en s'adressant à Davoust; si nous devons nous retirer, n'avons-

nous pas derrière nous Borowsk et Véréia qui nous conduisent sans danger à Mojaisk? » L'avis de Murat prévalut, et les deux armées se tournèrent le dos en se trompant mutuellement par leurs arrière-gardes. L'armée russe était en pleine retraite sur Kalouga, tandis que l'armée française prenait la route du nord. Ce n'était point les Russes que Napoléon cherchait à éviter, mais bien l'hiver au milieu de la Russie : il fallait donc se hâter d'arriver dans la Lithuanie.

Jusqu'au 6 novembre le temps fut assez beau ; mais le froid commença le 7. De ce moment les chevaux périrent par centaines. Arrivés à Smolensk, les pertes faites par la cavalerie et l'artillerie étaient déjà immenses. Après Smolensk, le froid s'accrut encore ; les chemins furent couverts de verglas, les chevaux de cavalerie, d'artillerie, du train, périssaient toutes les nuits, non plus par centaines, mais par milliers. Plus de trente mille chevaux moururent en peu de jours : la cavalerie française se trouva toute à pied : il fallut abandonner ou détruire une bonne partie des pièces de canon, et des munitions de guerre et de bouche. Cette armée, encore si belle le 6 novembre, était, huit jours après, presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports!!!

Ce fut alors qu'on rassembla tous les officiers qui avaient pu conserver leurs chevaux, pour en former quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune, destinées à servir d'escorte à Napoléon. Les généraux DeFrance, Saint-Germain, Sébastiani, en furent nommés capitaines; les colonels étaient sous-officiers. Cet escadron, qu'on appela sacré, était commandé par le général Grouchy, sous les ordres du roi de Naples. Les services de l'escadron sacré ne répondirent pas au zèle de ceux qui le composaient. Isolés, les chevaux avaient bien pu résister jusque-là; mais réunis et privés des mêmes soins, ils succombèrent en peu de temps. Au bout de quelques jours cette troupe d'élite était déjà réduite de moitié: elle ne tarda pas à se fondre presque entièrement.

Toutefois, Murat ne cesse d'être à côté de son beau-frère, et de lui donner toutes les preuves de dévouement que les circonstances comportent. On a assuré qu'en sortant de Borisow, Murat pensa qu'il était temps de ne plus songer qu'à sauver Napoléon. L'empereur attendait alors le jour dans une des maisons qui bordent la Bérézina, et ce jour semblait devoir éclairer un choc désespéré: Murat, qui vient de s'entretenir avec des Polonais, accourt vers son beau-frère, et lui déclare qu'il regarde le pas-

sage comme impraticable; il le presse de sauver sa personne pendant qu'il en est encore temps. Il lui donne l'assurance qu'il peut sans danger traverser la Bérézina à quelques lieues au-dessus de Studzianka; que dans cinq jours il sera à Wilna s'il veut suivre des Polonais, braves et dévoués, qui s'offrent pour le conduire, et qui répondent de son salut. Mais Napoléon repoussa cette proposition comme une voie honteuse, s'indignant qu'on eût osé croire qu'il quitterait son armée tant qu'elle serait en péril. Murat se tut, et sortit pour aller observer les Russes.

Cependant le danger imminent où se trouvait l'armée française ranima le génie militaire de Napoléon. Quoique investi de tous côtés, il ne perd pas la tête; il trompe par des démonstrations habiles les généraux qui lui sont opposés, et glissant, pour ainsi dire, entre les armées qui s'apprêtent à fondre sur lui, il exécute son passage sur un point bien choisi, où tout l'avantage du terrain se trouve de son côté. Le mauvais état des ponts, dont il ne dépendait pas de lui d'améliorer la construction, fut l'unique cause qui, en ralentissant l'opération, la rendit si périlleuse. Ainsi les grandes pertes que les Français éprouvèrent ne sauraient être attribuées qu'aux circonstances malheureuses où

se trouvait l'armée, et qu'il n'était pas au pouvoir de son chef de maîtriser.

Murat passa la Bérézina à côté de Napoléon; il ne prit aucune part aux combats qui eurent lieu sur les deux rives, parce qu'il n'avait plus que l'escadron *sacré* sous ses ordres, et cette troupe d'élite, quelque réduite qu'elle fût, faisait encore un service fort actif autour de Napoléon: elle en vint plusieurs fois aux mains avec les cosaques, et n'eut pas beaucoup de peine à les repousser toutes les fois qu'ils s'approchèrent trop de l'état-major général.

Napoléon et Murat arrivèrent le 3 décembre à Malodetchno, où l'empereur dicta son dernier bulletin: il va dévoiler à l'Europe le mal que le froid a fait à l'armée française: et comme si le désastre n'eût pas été assez grand, le froid redouble en ce moment. Il est impossible de penser à suivre désormais aucune opération militaire; tout ce qu'on peut faire, c'est de gagner Wilna et de chercher à s'y maintenir. Il n'y a plus de remède que dans l'arrivée d'une nouvelle armée; mais cette armée, qui peut la créer en trois mois, si ce n'est l'empereur? Napoléon s'est décidé, et, vers le milieu du jour, il annonce à Duroc sa résolution de partir sur-le-champ pour Paris. Il n'hésita que sur le choix du chef qu'il laisserait à l'armée: c'é-

tait entre Murat et Eugène qu'il balançait. Il aimait la sagesse et le dévouement de son fils adoptif; mais Murat avait plus d'éclat, et il s'agissait d'imposer. Il nomme le roi de Naples son lieutenant-général. Le prince Berthier et le comte Daru resteront auprès de Murat; Eugène et tous les maréchaux continueront de servir comme si l'empereur était présent.

## CHAPITRE XI.

Passage de l'armée à Wilna.—Retraite de Murat depuis cette ville jusqu'à Posen. — Son départ pour Naples.

---

LORSQUE Napoléon remit le commandement des débris de l'armée au roi de Naples, la route de Wilna était ouverte, et la frontière russe peu éloignée. On allait recevoir un renfort de dix-huit mille hommes de troupes fraîches, et l'on touchait à une grande ville, à des magasins immenses. Murat et Berthier crurent pouvoir régler la marche des masses qui se précipitaient vers Wilna; mais dans la nuit qui suivit le départ de l'empereur, le froid, ce puissant auxiliaire des Russes, se fit sentir avec une violence inconnue jusqu'alors : dans les journées des 5, 6, 7 et 8 décembre, le thermomètre descendit jusqu'à 27 et 28 degrés au-dessous de la glace : il devint impossible de résister à un pareil fleau ; chaque bivouac abandonné ressemblait à un champ de bataille. La division Loison,

forte de dix mille hommes à sa sortie de Wilna, fut en moins de 48 heures réduite à trois mille perclus qui laissaient échapper leurs armes. La plus grande partie des chevaux de l'artillerie ayant péri, gelés debout sous leurs harnais, il fallut abandonner plusieurs pièces de canon. Les sept à huit cents Napolitains de la garde royale qu'on avait fait sortir de Wilna pour aller au secours de l'armée, périrent presque tous dans une seule nuit, sans avoir eu d'autres ennemis à combattre que l'hiver. La plupart des colonels de l'armée, qu'on avait admirés jusque-là marchant encore, avec quelques officiers ou soldats autour de leur aigle, ne prirent plus d'ordre que d'eux-mêmes; chacun se crut chargé de son propre salut.

Au milieu de ce désordre extrême, il fallait un colosse pour point de ralliement, et ce colosse venait de disparaître. Dans le grand vide qu'il laissa, Murat fut à peine aperçu, et on lui obéit mal. Il n'est, au reste, malheureusement que trop prouvé que le roi de Naples n'a pas été à la hauteur des circonstances, dans la mission dont il fut chargé lors du départ de Napoléon : il est donné à peu d'hommes d'être également grands dans la prospérité et dans le malheur; Murat avait été sans reproches depuis le commencement de sa carrière militaire, mais il

n'était pas un de ces hommes rares qui grandissent dans l'adversité : les circonstances surhumaines qui l'entouraient le montrèrent sous un autre jour.

Les instructions de Napoléon à son lieutenant-général, datées de Bienitz le 5 décembre, étaient ainsi conçues : « Rallier l'armée à Wilna, tenir cette ville et prendre ses quartiers d'hiver, les Autrichiens sur le Niémen, couvrant Breze, Grodno et Varsovie ; l'armée sur Wilna et Kowno. En cas que l'armée ennemie marche, et qu'on ne croie pas tenir en deçà du Niémen, la droite couvrant Varsovie, et s'il se peut Grodno ; le reste de l'armée, en ligne derrière le Niémen, gardant comme tête le pont de Kowno. Faire faire de grands approvisionnements de farine à Kœnigsberg, Dantzic, Varsovie, Thorn ; faire évacuer de Wilna et de Kowno, afin d'être libre de ses mouvemens : les évacuations auront lieu sur Dantzic pour ce qui est le plus précieux. » Napoléon laissait au roi de Naples le soin d'apporter à ce plan les modifications que les circonstances pourraient exiger. Mais lorsque l'empereur traçait ces instructions, il ne prévoyait probablement pas que le froid redoublerait ses ravages ; que la division Loison, le corps du maréchal Saint-Cyr, ainsi que les autres troupes sorties de Wilna, se fon-

draient en quarante-huit heures, et que les débris de l'armée échappés au froid et à la faim, seraient encore harcelés à leur arrivée à Wilna par plusieurs corps russes qui avaient cherché à devancer les Français sur ce point. Toutes ces malheureuses circonstances, que Napoléon ne prévint pas, et qu'il n'était point au pouvoir de Murat de maîtriser, rendirent nulles les instructions de l'empereur.

L'armée française entra à Wilna dans une horrible confusion; et par une conséquence inattendue, quoique dérivant de la marche des événemens, le passage dans cette ville fut l'époque la plus désastreuse de la retraite, sans en excepter même la catastrophe de la Bérézina. Napoléon seul aurait pu, par sa présence, remédier aux malheurs qui fondirent sur l'armée lorsqu'elle touchait au port du salut, et faire de Wilna un refuge protecteur pour ces masses que la faim et le froid avaient entièrement désorganisées; mais ni Murat, ni Berthier ne surent maîtriser le désordre affreux qui régnait partout, et l'on vit, pendant plusieurs heures, quarante à cinquante mille malheureux errer dans les rues sans trouver ni pain, ni asile, au milieu d'une grande ville où se trouvaient réunis des approvisionnemens immenses. Le lendemain matin des milliers de cadavres encom-

braient toutes les rues; et attestaient l'imprévoyance de l'administration et la cruauté des juifs de Wilna.

Il y avait à peine douze heures que l'armée française était réunie dans Wilna, lorsque le canon des Russes se fit entendre. C'étaient des corps de partisans formant l'avant-garde de Kutusow, qui, après s'être réunis, attaquaient le général Loison, chargé de couvrir à la fois la ville et la marche d'une colonne de cavaliers démontés et d'hommes isolés, dirigés par Newtroky sur Olita. Le général Loison soutint le combat. Au même moment le général de Wrède et ses Bavares venaient de joindre les Français: ils étaient suivis par les troupes russes de Wittgenstein: quoiqu'il ne restât à de Wrède que deux mille hommes, il défendit Wilna du côté de Rukoni, et ne se replia qu'après d'honorables efforts.

Cependant Murat, qui se voyait attaqué par les deux routes de l'est et du sud, parvint à faire prendre les armes à une division napolitaine qui était restée à Wilna; il la fit même sortir de la ville; mais les fusils s'échappèrent des mains de ces hommes transplantés d'un sol brûlant dans un climat de glace: en moins d'une heure, tous rentrèrent sans armes et la plupart estropiés.

Pendant que l'on se canonnait près de la ville, des ordres avaient été donnés pour la retraite. La générale battait dans les rues, afin de rallier les soldats qui pouvaient marcher; mais tous pensaient bien plus à disputer leur vie à la famine et au froid qu'aux ennemis. La vieille garde elle-même, réduite à quelques pelotons, restait dispersée. Murat, désolé de ne pouvoir se faire obéir, et voyant que dans ce moment il n'était plus maître de l'armée, se retira seul et à pied de son palais, pour aller attendre dans la dernière maison du faubourg que le jour vînt et que les débris de l'armée eussent filé sur la route de Kowno : il laissa au maréchal Ney le soin de former une arrière-garde.

Le 10 décembre, vers les trois heures du matin, l'armée française avait évacué Wilna; mais on abandonna dans cette ville plus de quinze mille malades ou traînards, dont un grand nombre d'officiers de tout grade. La plupart de ces malades avaient beaucoup souffert du froid.

Presque tous les militaires qui ont écrit sur la fatale retraite de Moscou, ont adressé à Murat de graves reproches sur la précipitation qu'il mit à abandonner Wilna : les Français ont affirmé qu'il pouvait s'y maintenir plusieurs jours avec la garnison et la garde impériale, sans avoir rien à craindre des entreprises des cosaques.

Les étrangers ont avoué que le froid de cette époque et les marches forcées avaient causé dans l'armée russe presque autant de ravages que dans l'armée française, et que, pour peu que Murat eût fait mine de vouloir se défendre à Wilna, les Russes l'auraient laissé tranquille pendant quelques jours au moins. Murat fit donc une grande faute de ne pas prendre toutes les mesures pour se défendre. En tenant à Wilna un ou deux jours de plus, il eût été facile, au moyen des distributions de toute espèce qu'on aurait faites aux hommes isolés, d'en rallier un grand nombre, et d'évacuer la place ensuite avec tout l'ordre possible dans la situation des choses; tandis que la retraite précipitée, telle qu'elle eut lieu, était une véritable déroute.

Ce fut ainsi qu'après deux heures de la marche la plus pénible, entreprise par une nuit très-sombre, sur une neige qui ne laissait plus apercevoir la route tracée, les débris de l'armée arrivèrent au-dessous de la petite montagne de Vaka, située à une lieue de Wilna. Là, le chemin fut trouvé si difficile, en raison de son escarpement et du verglas dont il était couvert, qu'on désespéra de franchir cet obstacle. Le roi de Naples et le vice-roi résolurent d'attendre le jour en cet endroit, espérant qu'alors ils auraient la possibilité de tourner la montagne;

mais cet espoir fut déçu aux premiers rayons du soleil : il fallut se remettre en route , après avoir abandonné le reste du matériel , des bagages et plus de cinq millions d'or et d'argent que contenait le trésor impérial.

Après cette catastrophe , qu'il était facile de prévoir , Ney avec quelques centaines de Français et de Bavares soutint la retraite jusqu'au delà d'Évé ; et tandis que le débris de notre armée arrêtaient les cosaques sur les hauteurs de Vaka , la rigueur du froid forçait Kutusow à s'arrêter à Wilna ; les cent vingt mille hommes de ce général étaient réduits à trente-cinq mille , et les cinquante mille combattans de Wittgenstein à quinze mille : le désordre était presque aussi grand chez les Russes que chez les Français.

Malgré la détresse où se trouvaient les ennemis , tout fuyait devant les cosaques , et Murat traversait Kowno comme il avait traversé Wilna , donnant des ordres pour se rallier à Tilsitt , puis indiquant Gumbinnen , et se remettant aussitôt en route , laissant Ney seul en Russie avec quelques centaines de recrues qu'il avait trouvées à Kowno. C'est encore à Ney qu'est confié tout le péril du dernier pas de notre retraite ; et tandis que ce maréchal se défend sur le pont de Kowno , Murat est sur la route

de Wilkowsky , d'où il arrive enfin à Gumbinnen.

Là , Murat profita de l'incertitude que les Russes montraient , pour diriger sur les différentes villes qui bordent la Vistule les restes des corps de la grande armée. Au moment de cette dislocation , Murat réunit les chefs , et leur tint , dit un historien , un langage que ses actions n'ont pas démenti depuis , puisqu'il fut le premier symptôme de sa défection. Mais en ce moment , on ne vit dans ses paroles que l'expression de la douleur qui l'accablait , à laquelle s'alliait un peu de honte de la retraite qu'il venait de faire.

Après s'être arrêté quelques jours à Gumbinnen , Murat se vit encore forcé de se retirer sur Königsberg. Là , il apprend la défection du général Yorck et des divisions prussiennes sous ses ordres. En même temps une émeute éclate dans Königsberg même. Il fut aisé de pressentir dès lors le soulèvement de toute la Prusse ; et quoique le roi eût publiquement désavoué la conduite du général Yorck , et qu'il l'eût même remplacé dans son commandement par Kleist , Murat précipita son départ pour Elbing , laissant dix mille malades ou blessés dans Königsberg , abandonnés à la générosité du vainqueur.

Le découragement de Murat en arrivant à

Elbing était extrême : il croyait tout perdu : mais quand il sut que les Russes avaient suspendu leur marche , et que les troupes de Macdonald s'étaient réunies à celles des généraux Heudelet et Cavaignac , il passa subitement de la crainte à l'audace , et voulut prendre l'offensive. Le lendemain il s'aperçut que le ralliement sur la Vistule était impossible , et prit la résolution de se retirer encore jusqu'à Posen.

Ce fut au moment où il traversait Marienverder pour se rendre à Posen , qu'un officier supérieur parti de Naples le joignit et lui remit une lettre dont la lecture produisit sur lui la plus violente agitation. Jaloux de son autorité , Murat apprenait que la reine sa femme venait d'y porter atteinte ; et Murat , qui , jusqu'à ce jour , avait paru tout sacrifier à la gloire des armes , se laissa tout à coup maîtriser par une passion moins noble ; la jalousie pour son autorité l'emporta sur l'amour de la gloire. A cette dépêche de Naples se joignirent des lettres de Napoléon qui témoignaient son mécontentement de ce qu'on ne s'était pas arrêté sept à huit jours à Wilna , et enfin de ce que l'on n'avait pas pris position sur la Prégel. Murat , irrité par les malheurs qu'il n'avait pu conjurer et par les reproches que Napoléon lui faisait , prit le parti de quitter un commandement qui

ne pouvait plus être glorieux pour lui , et de se rendre en toute hâte dans son royaume , où il craignait d'être devancé par les Anglais.

Ce fut le 16 janvier 1813, qu'un aide-de-camp du roi de Naples remit au major-général Berthier une lettre de ce prince , dans laquelle il lui annonçait qu'il allait quitter le commandement de l'armée et partir sur-le-champ. Berthier engagea Murat à conserver ce commandement ; mais il le trouva décidé : il ne voulait pas même attendre l'arrivée du vice-roi. Eugène refusa d'abord le commandement ; mais Murat ayant persisté, et ses voitures étant prêtes, Berthier détermina le vice-roi à se charger provisoirement de ce pénible fardeau et se mit sous ses ordres. Murat monta alors dans ses voitures avec le général Rossetti , son aide-de-camp , et partit pour Naples dans un état d'abattement et de tristesse qui ne lui permit de prendre aucun repos et presque aucune nourriture pendant une si longue route.

---

## CHAPITRE XII.

Colère de Napoléon contre Murat. — Intrigues à la cour de Naples.  
— Bataille de Dresde. — Moreau et Bernadotte. — Bataille de  
Leipzig. — Adieux de Murat à Napoléon. (1813).

---

A PEINE Napoléon fut-il informé du départ du roi de Naples et de la manière dont il avait quitté l'armée, qu'il ne se posséda plus de colère. Il écrivit aussitôt à sa sœur, la reine Caroline, une lettre dans laquelle il laissait éclater tout son ressentiment : « Le roi, lui disait-il, a  
« quitté l'armée le 16!... Votre mari est un fort  
« brave homme sur le champ de bataille ; mais il  
« est plus faible qu'une femme ou qu'un moine  
« quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun cou-  
« rage moral. » Deux jours après, c'est-à-dire le 26 janvier, Napoléon écrivit à son beau-frère dans les termes suivans :

« Je ne vous parle pas de mon mécontente-  
« ment de la conduite que vous avez tenue de-  
« puis mon départ de l'armée ; cela provient de  
« la faiblesse de votre caractère. Vous êtes un

« bon soldat sur le champ de bataille ; mais hors  
« de là vous n'avez ni vigueur ni caractère. Je  
« suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pen-  
« sent que le lion est mort. Si vous faisiez ce  
« calcul il serait faux!... »

En même temps que Napoléon écrivait ces lettres foudroyantes à Naples, où elles devaient arriver peu de jours après Murat, il faisait annoncer le départ de son beau-frère de l'armée par ce peu de mots : « Le roi de Naples, étant  
« indisposé, a quitté le commandement de l'ar-  
« mée, qu'il a remis entre les mains du vice-roi.  
« Ce dernier a plus d'habitude des grandes ad-  
« ministrations ; il a la confiance de l'empereur. »

Pendant que Napoléon traitait ainsi celui qu'il avait long-temps appelé son *bras droit*, Murat arrivait sur le territoire napolitain dans une situation difficile à décrire. Il ne voulut pas se rendre directement dans sa capitale, et descendit au palais de Caserte, où sa famille l'attendait. On remarqua dans cette première entrevue avec sa femme de la froideur et de la contrainte. Un duc napolitain, écuyer de la reine, reçut l'ordre de s'éloigner de la cour et d'aller joindre son régiment. La disgrâce de ce favori accrédita les bruits qui couraient à Naples qu'une intrigue de cour avait été la principale cause du retour inattendu de Joachim.

De ce moment, la politique du roi de Naples devint sombre et inquiète ; il s'entoura d'agens mystérieux qu'on voyait arriver et partir incessamment par des routes inaccoutumées. On a dit que Joachim, aigri contre Napoléon, avait préparé sa défection dans l'hiver qu'il passa au milieu de ces intrigues. On a même ajouté que lorsqu'il vint combattre pour la dernière fois dans les rangs français, il avait déjà signé un traité avec l'empereur d'Autriche. Les débats du parlement britannique ont prouvé plus tard que si Murat n'avait pas fait des démarches auprès de l'Autriche pendant les premiers mois de 1813, ses agens en avaient réellement commencé dans le courant du mois d'août. Il est vrai qu'aucun traité ne fut conclu alors, et qu'il ne s'agissait pas à cette époque de tourner ses armes contre la France : ce ne fut qu'en janvier 1814 que Murat entra dans la coalition contre Napoléon.

Les victoires de Lutzen et de Bautzen avaient arraché le roi de Naples aux intrigues qui l'entouraient depuis son retour de Posen. Napoléon, oubliant sa retraite de Wilna, l'avait rappelé sur le champ de bataille, et Murat, meilleur guerrier que politique, plus attaché à Napoléon comme frère d'armes que comme allié, était accouru du fond de l'Italie dans l'es-

poir de cueillir quelques nouveaux lauriers sous les yeux de son ancien général. Peut-être même avait-il un second but en se rendant en Saxe, celui de pouvoir être à même de voir de près la marche des événemens, sur lesquels il paraît qu'il voulait régler sa conduite politique. Il arriva au quartier-général au moment où un dernier congrès s'ouvrait à Prague.

L'armistice qui devait finir la guerre n'avait servi qu'à lui donner de nouveaux alimens. Des deux côtés on n'avait perdu aucun des quarante jours qui s'étaient écoulés en pourparlers inutiles; toutes les réserves avaient été ralliées; toutes les ressources épuisées pour les former. Napoléon était parvenu à porter ses forces à trois cent mille hommes; mais les alliés lui en opposent cinq cent mille : il n'a pu rassembler que quarante mille chevaux, et les alliés en ont près de cent mille. Napoléon connaît sa position; l'infériorité du nombre ne l'effraie pas : il croit y avoir paré en prenant les environs de Dresde pour champ de bataille, et la ligne de l'Elbe pour point d'appui. Mais son activité ne saurait se soumettre à rester immobile à Dresde jusqu'à ce que l'ennemi vienne l'y chercher : il calcule qu'il a le temps de faire une opération combinée sur Berlin, et de lancer son armée de Silésie sur Breslaw. Il porte son quartier-général

en Lusace, et sa garde se réunit à Bautzen, où Murat arrive le 17 août.

Peu de jours avaient suffi à Napoléon pour replacer les aigles françaises sur les bords de la Katzbach : c'était avoir assez fait de ce côté. D'autres ennemis l'appelaient ailleurs. En effet, dès que les alliés réunis à Prague avaient appris que Napoléon n'était plus à Dresde, ils s'étaient écriés : « Il n'y est plus ! hâtons-nous de profiter de son absence. Marchons ! partout où il ne sera pas le succès est certain. » Dès le 20 août, la grande armée des alliés, sous les ordres du prince de Schwartzenberg, avait débouché de la Bohême. L'alarme commence à se répandre à Dresde ; et le maréchal Saint-Cyr, qu'on a laissé dans cette ville, invoque vivement la présence de l'empereur. Plus Napoléon se rapproche, plus les raisons qu'il a d'accélérer sa marche exigent qu'il se hâte. Déjà Wittgenstein s'était emparé de Pyrna, et les habitans de Dresde, en voyant refluer les blessés français et les bagages sont frappés de terreur.

Napoléon veut annoncer son retour sur l'Elbe au roi de Saxe et rassurer cette nombreuse population : il fait partir de Gorlitz le roi de Naples, et l'entrée à Dresde d'un tel précurseur remet le calme dans les esprits.

Cependant la plaine de Dresde est occupée

par le développement des lignes ennemies. Murat va lui-même les reconnaître, et écrit sur-le-champ à Napoléon qu'il n'y a pas un instant à perdre pour sauver la ville. L'empereur fixe les yeux encore plus sur les alliés que sur la ville ; il les voit sortir de leurs montagnes, s'étendre dans la position où il s'est promis de les combattre. Le moment est donc venu de se jeter entre eux et la Bohême. Il quitte Bautzen et se met en marche. Les troupes qu'il amène ont fait quarante lieues en quatre jours ; mais à la vue des ennemis elles marchent au pas de course. Napoléon arrive au galop sur le pont de Dresde, et sa présence relève le moral des soldats de Saint-Cyr et de la population : les troupes qui le suivent ne cessent de défilér au pas de charge pour être plus tôt en face de l'ennemi. Avant la fin du jour toutes les rues qui aboutissent aux portes principales de la ville sont encombrées de troupes attendant avec impatience le signal de franchir les barrières. Napoléon, après avoir reconnu lui-même le péril, retourne se placer à l'extrémité du grand pont. Bientôt l'armée ennemie tout entière s'élançe des hauteurs et descend vers la ville comme un torrent qui renverse tout sur son passage. L'attaque est impétueuse, la résistance opiniâtre. Les ennemis n'hésitent pas à enfoncer les portes ; mais il en

sort des colonnes qui s'élancent sur leurs bataillons. De chaque porte il sort une armée. Schwartzenberg, qui se croit victorieux, recule d'épouvante, et s'éloigne à la faveur des ombres de la nuit.

Cependant Murat n'avait pu prendre aucune part active à cette première journée; mais dans la nuit il fut investi du commandement de toute la cavalerie, avec ordre de faire un grand mouvement sur l'aile gauche de l'ennemi, de le déborder et de chercher à lui couper toute retraite par la route de Freyberg. A neuf heures du matin la cavalerie du roi de Naples a gagné les hauteurs qui dominant Cotta; elle poursuit son mouvement au pied des colines. A onze heures le canon de Murat se fait entendre au delà des gorges de Plaiien, et signale les progrès de la cavalerie sur la droite. L'aile gauche des ennemis est écrasée, et Murat, après avoir tourné l'avant-garde de Klenau, court la couper de son corps principal. Ce mouvement est décisif; le roi de Naples, le sabre à la main, se précipite avec les carabiniers et les cuirassiers sur l'infanterie autrichienne: rien ne peut lui résister; les bataillons ennemis sont enfoncés, culbutés des hauteurs, et l'artillerie à cheval, plongeant sur les défilés, complète leur déroute.

Déjà les souverains alliés sont loin du champ

de bataille, et de fortes arrière-gardes prennent position à l'entrée des vallées, pour couvrir les petites routes par lesquelles s'écoule l'armée ennemie.

Dans la nuit on apprend qu'un général du premier rang a été blessé au milieu de l'état-major des alliés : il était à cheval, à côté de l'empereur Alexandre, au moment où un boulet lui emporta les deux jambes. On croit un instant que c'est le prince de Schwartzberg, et Napoléon laisse échapper quelques paroles qui expriment ses regrets ; mais un chien qui suivait le général blessé, et qui a été pris à Nottwitz par quelques cavaliers de Murat, éclaircit ce mystère. Sur son collier est écrit en français : *J'appartiens au général Moreau*. Le chien est envoyé au prince Berthier, et tous les renseignements qui se succèdent confirment ce premier indice. Quel exemple pour les traîtres ! et Murat est le premier à l'avoir sous les yeux !

Le roi de Naples venait de remporter une victoire sur le général Klenau ; il ne lui restait plus qu'à refouler sur les montagnes de Marienberg les débris de ce corps ; c'est ce qu'il fit dans la journée du 28 août, en parcourant au galop la route de Freyberg : à chaque pas il fait des prisonniers.

L'alarme est à Tœplitz et se répand jus-

qu'à Prague; mais la bataille de Culin, où Vandamme compromit le corps d'armée qui devait achever la défaite des alliés, a changé en cris de joie la désolation qui commençait à se répandre dans les vallées de la Bohême. Partout où l'empereur n'est pas on ne commet que des fautes, et ces fautes amènent de grands désastres. Partout où il apparaît les alliés reculent devant lui; mais ils avancent avec succès dès qu'il tourne le dos.

Toutes les masses de l'ennemi ont gagné du terrain; elles se trouvent toutes liées entre elles. Plus le séjour à Dresde se prolonge, plus l'on s'inquiète autour de Napoléon. Enfin il quitte cette ville le 7 octobre à six heures du matin. Le quartier-général va s'établir entre Magdebourg et Torgau, où l'empereur compte réunir cent cinquante mille combattans. Pendant ce mouvement, Murat dispute pied à pied le terrain au prince de Schwartzenberg, et ne fait que descendre le cours de la Mulde pour rentrer dans le mouvement général de concentration qui est projeté. Toutefois, il est obligé de défendre de front la possession de Penig et d'Altembourg à l'avant-garde autrichienne. Il se retourne alors contre le corps de Wittgenstein qui arrivait sur ses derrières à Borna: contenant à la fois l'ennemi qui voulait le suivre de trop près et celui

qui entreprenait de le devancer, Murat réussit à surmonter toutes les difficultés de cette position, et put enfin arriver dans la plaine méridionale de Leipzig, où diverses circonstances ont indiqué la réunion de toute l'armée française. Murat apprend alors que Napoléon vient d'arriver à Leipzig; il accourt auprès de lui, et, après lui avoir rendu compte des combats qu'il a soutenus la veille, il lui fait connaître la position qu'il a fait prendre à ses troupes pour couvrir la ville du côté qui est menacé par le prince de Schwartzenberg. Il conduit ensuite Napoléon sur les hauteurs à droite de Liebertwolkwitz, d'où l'on aperçoit que les vedettes des deux armées ne sont plus éloignées que de quelques portées de fusil.

Cinq cent mille hommes vont en venir aux mains; trois mille pièces de canon vont ébranler les plaines de Leipzig. Jamais on n'avait vu tant de peuples sur un même champ de bataille. Comment entreprendre de raconter cette lutte de trois jours, qui fut appelée le *combat des géans*? il faudrait être un géant soi-même pour pouvoir embrasser ce prodigieux mouvement d'hommes et de chevaux. Je me bornerai à suivre Murat sur ce vaste champ de carnage. Il est encore Français à Leipzig; il déploie toujours sa brillante valeur dans nos rangs : pourquoi

n'y a-t-il pas trouvé la mort de Poniatowsky!....

Napoléon a passé une partie de la nuit du 15 au 16 octobre à faire ses dispositions. Nos corps d'armées adossés, pour ainsi dire, aux différentes portes de Leipzig, feront face à toutes les attaques.

Le 17, à neuf heures du matin, le canon se fait entendre au sud de Leipzig; les alliés développent leur attaque de la manière la plus imposante, et deux cents pièces de canon la soutiennent: ils croient prendre Napoléon au dépourvu, et s'avancent espérant enlever Leipzig; mais l'empereur est partout, et les Français opposent un front d'airain contre lequel s'épuisent les efforts des ennemis. Ce jour-là le roi de Naples avait sous ses ordres seize mille hommes de cavalerie, commandés par les généraux Latour-Maubourg, Kellermann, Milhaud et Sébastiani: il se tenait à côté de Napoléon, prêt à se porter partout où sa présence serait nécessaire.

A midi l'engagement est général: trois batailles se livrent en même temps à une lieue d'intervalle. Tandis que les alliés sont réduits sur tous les points à la défensive, Napoléon se prépare à leur porter des coups décisifs. Il s'agit de percer leur centre et de les culbuter de Gossa sur Magdeborn. Murat a enfin reçu l'ordre de

lancer la cavalerie. Latour-Maubourg et Kellermann se jettent aussitôt à droite et à gauche pour déborder la ligne ennemie : ils écrasent tout ce qu'ils rencontrent, et Murat est au moment d'enlever la victoire, qui est cependant encore disputée jusqu'à la nuit par des troupes fraîches qui viennent relever *régulièrement, comme à la parade*, celles que nous avons battues, tant étaient grandes les ressources des ennemis ! Néanmoins, dans cette première journée, ils furent battus, perdirent plus de trente mille hommes, et se trouvèrent dans la nécessité de remettre le combat au surlendemain.

Complètement rassuré sur ses vivres, sur ses blessés et sur sa retraite, Napoléon peut encore disputer la victoire. Toutefois il charge le général autrichien Merfeldt, qui vient d'être fait prisonnier, d'aller porter à l'empereur François de nouvelles offres de conciliation. Mais la nuit du 17 arrive sans qu'on ait aucune nouvelle de cette mission. Dès la pointe du jour, l'ennemi, encouragé par l'arrivée de nombreux renforts, s'est mis en mouvement. La bataille devient terrible du moment où il aborde la ligne qui forme la position définitive de l'armée française : on se heurte avec furie ; mais quelques efforts que fassent les assaillans, ils trouvent partout une résistance invincible. Tout à coup, des feux nour-

ris éclatent presque sur nos derrières, entre nos deux lignes : c'est Bernadotte qui conduit contre nos rangs une batterie à la *Congrève* ! et la foudre du ciel n'éclate pas sur lui !..... Les troupes saxonnes lui font face. Soudain un vide s'ouvre au centre de notre ligne ; les Saxons et la cavalerie wurtembergeoise ont passé du côté des Suédois : douze mille hommes et quarante pièces de canon, qui étaient tout à l'heure pour nous, tirent maintenant contre nous. Pour tout autre que Napoléon la bataille était perdue ; mais lui, il observe de sang-froid l'événement, et ne désespère ni du salut de l'armée, ni de l'honneur des armes françaises. Il lance le général Nansouty avec la cavalerie de la garde sur les flancs des colonnes suédoises, et des charges répétées ralentissent le mouvement des alliés, tandis que la vieille garde arrive et achève de remplir le vide des Saxons et des Wurtembergeois.

En ce moment critique Murat était sur les hauteurs de Probstheyda, contre lesquelles les Russes et les Prussiens s'acharnaient depuis longtemps. Autant de fois ce village avait été enlevé par des forces supérieures, autant de fois Murat était parvenu à le reprendre. Toutes ces attaques avaient coûté bien cher à l'ennemi ; il se décide enfin à y renoncer, et le roi de Naples

conserve Probstheyda jusqu'à la nuit. Alors se termina cette seconde bataille pendant laquelle les alliés ne purent enlever aux Français un seul des villages qu'ils s'étaient proposé de conserver comme essentiels à leurs positions.

Napoléon dictait déjà des ordres pour le lendemain, lorsque les généraux commandant l'artillerie se présentent à son bivouac et lui déclarent qu'ayant tiré quatre-vingt quinze mille coups de canon dans la journée, et plus de deux cent vingt mille depuis cinq jours, les réserves sont vides : il n'y reste que seize mille coups, et c'est à peine de quoi entretenir le feu pendant deux heures. Le grand parc, séparé de l'armée par suite du mouvement de Leipzig, s'est retiré sur Torgau. On ne peut se réapprovisionner qu'à Magdebourg et à Erfurth, qui sont les dépôts les plus voisins. Cet état de choses ne permet pas de rester plus long-temps sur le champ de bataille : Napoléon se décide à la retraite, et le major-général expédie les ordres nécessaires.

Les alliés, accablés par une perte de plus de soixante mille hommes, n'osaient songer à enlever Leipzig de vive force ; mais Blucher, de la position qu'il occupe, voit filer nos équipages et nos têtes de colonnes : il court répandre partout le bruit de la retraite des Français. A cette nouvelle inespérée tous les camps des alliés ont poussé

des cris de joie ; toutes leurs colonnes se sont mises en marche : c'est à qui arrivera le premier aux portes, à qui entrera le premier dans Leipzig. C'est en vain que Napoléon a voulu épargner à cette ville les désordres qui la menacent ; tout arrangement préliminaire a été refusé. Cependant, malgré les vives attaques des alliés, nous conservons intacts derrière nous les boulevards circulaires et la vieille ville, et nous pouvons tenir long-temps encore dans cette position. Napoléon, en passant sur le grand pont de l'Elster par lequel les boulevards débouchent sur le faubourg de Lindenau, appelle encore une fois l'attention des officiers du génie et de l'artillerie sur ce point essentiel dont il faut s'assurer. On ne devra le faire sauter que quand notre dernier peloton se retirera de la ville et qu'il ne restera plus que cet obstacle à opposer à l'ennemi. Les sapeurs se placent aussitôt sous le pont pour commencer les travaux de la mine. Après avoir donné ces derniers ordres, Napoléon traverse avec peine la foule et arrive au premier étage du moulin de Lindenau, où, accablé de fatigue, il s'endort profondément au milieu du bruit des soldats et des voitures qui défilent sur la route.

Soudain une forte explosion se fait entendre ; le tumulte redouble ; Murat et Augereau mon-

tent à la chambre de l'empereur : il apprend de leur bouche que le grand pont sur l'Elster vient de sauter , tandis que les troupes du duc de Tarente, du général Lauriston, du général Reynier et du prince Poniatowsky sont encore dans la ville. Tout moyen de retraite leur est enlevé : le désastre est complet. Il faut se laisser entraîner par la foule en désordre qui a pu s'échapper de Leipzig, et suivre machinalement la route d'Erfurth. Le roi de Naples est à côté de Napoléon : il se répand en invectives contre Bernadotte ; mais, séduit et entraîné par les succès que son ancien camarade obtient, Murat pense déjà à sauver son trône en imitant le coupable exemple que lui donne le roi de Suède. Deux jours après, le comte de Mier achève la défection du roi de Naples au bivouac d'Ollendorff : l'Autriche a besoin de Murat, elle se rend l'intermédiaire entre l'Angleterre et Naples. Murat se laisse tromper, et s'engage avec le comte de Mier de manière à ne plus pouvoir se réconcilier avec son frère. Ingrat et parjure, il se hâte de quitter Napoléon : il prétend que des lettres qu'il vient de recevoir lui annoncent que sa présence est indispensable à Naples : il lui tarde d'y être pour maîtriser la crise qui se prépare ; il promet la prompte levée de nouveaux bataillons qui doivent entrer dans la formation de l'armée du

vice-roi ; il jure qu'il défendra le sol italien contre les tentatives de l'Autriche et de l'Angleterre. D'un seul regard Napoléon a lu au fond de l'ame de Murat , mais il ne peut croire à tant d'ingratitude : il le laisse partir , non sans l'avoir embrassé à plusieurs reprises , comme s'il ne devait plus revoir son ancien compagnon d'armes. Murat profite du moment où la route est encore libre, laisse Napoléon à Erfurth, et va droit à Naples consommer l'acte de sa trahison.

## CHAPITRE XIII.

Traité entre le roi de Naples et l'empereur d'Autriche. — Trahison de Murat. — Défection des troupes napolitaines et leur coopération avec les ennemis de la France. (1813.)

---

Si Murat eût trouvé une mort glorieuse à Wachau ou bien en défendant les hauteurs de Probstheyda, toute la gloire qu'il avait acquise pendant vingt ans sur les champs de bataille de l'Italie, de l'Égypte, de l'Autriche, de la Prusse, de la Pologne, de la Russie et de la Saxe, n'eût point cessé de former une auréole autour de son nom. On aurait oublié aisément les fautes qu'il commit par faiblesse de caractère, pour se rappeler constamment ses grands services, sa bravoure chevaleresque et ses beaux faits d'armes; et celui qui s'est chargé d'écrire l'histoire de ce guerrier ne reculerait pas en ce moment devant la période pénible qu'il doit encore parcourir. Mais il semble que la révolution française, en faisant sortir de toutes les classes des hommes que Plutarque n'eût pas dédaignés d'abord, leur

ait dit : « Vous ne serez grands qu'aussi long-  
« temps que vous servirez la liberté et la patrie.  
« Dès que vous cesserez de vous dévouer à votre  
« pays, dès l'instant où vous oublierez les prin-  
« cipes auxquels vous devez votre véritable  
« gloire, le feu sacré que j'ai allumé dans vos  
« cœurs s'éteindra ; vous ne serez plus que des  
« hommes vulgaires , et vos noms n'arriveront  
« à la postérité qu'à travers des nuages qui en  
« obscurciront l'éclat primitif. » Murat eut cela  
de commun avec un grand nombre de ses con-  
temporains ; et si son repentir tardif et sa mort  
tragique ne l'eussent rendu digne de quelque  
intérêt à ses derniers jours, peut être fût-il tombé  
dans le ridicule avant la fin d'une carrière long-  
temps brillante.

Lorsque Murat arriva dans sa capitale , il s'y  
trouva entouré de gens ouvertement déclarés  
contre Napoléon ; ils ne cessaient de lui dire  
qu'il avait assez fait pour l'empereur , et qu'il  
était temps d'agir dans l'intérêt de sa couronne.  
La position du roi de Naples était sans doute pé-  
rilleuse ; les revers de Napoléon avaient ébranlé  
le trône sur lequel il était placé , et ce trône  
éphémère pouvait être ravi à Joachim par les  
alliés, s'il ne prenait pas les mesures convenables  
pour conjurer l'orage.

Deux partis s'offraient à la politique de Mu-

rat vers la fin de 1813. L'un, noble, généreux, mais chanceux, consistait à s'unir au prince Eugène et à concourir de tous les moyens au succès de la cause de Napoléon. Par cette union, non seulement l'Italie pouvait être sauvée, mais encore les troupes d'Eugène et de Murat pouvaient faire une diversion imposante, et descendre du sommet des Alpes juliennes jusqu'à la capitale de l'Autriche. L'autre parti, honteux, lâche, était une trahison devant laquelle Murat n'a pas reculé : il fallait céder aux intrigues et aux séductions de l'Autriche, et faire avec elle, ainsi qu'avec l'Angleterre, un traité d'alliance contre Napoléon. Par ce moyen, Murat pourra conserver sa couronne et les états qu'il tient de son beau-frère, et n'aura plus rien à craindre de la chute de l'empire français.

Pendant que Murat, encouragé par l'exemple que lui donne le roi de Suède, adopte le parti de traiter avec l'Autriche, et qu'il attend mystérieusement le résultat de ses négociations avec les ennemis de la France et de Napoléon, les troupes qu'ostensiblement il est censé envoyer pour renforcer l'armée du vice-roi d'Italie se mettent en marche, et personne ne pense alors que c'est un nouvel ennemi qui s'avance contre Napoléon. Murat demande pour ses soldats la libre disposition des magasins de vivres et de muni-

tions : le ministre de la guerre de l'empire français obtempère à cette demande pour les départemens romains et toscans , et le prince vice-roi y accède pour les places dépendantes du royaume d'Italie. Murat fait plus encore ; il a , dit-il , besoin de douze mille fusils pour armer ses recrues , et ces armes , dont les Français avaient besoin , lui sont envoyées de l'arsenal d'Alexandrie.

La marche des troupes napolitaines s'effectue , mais avec une lenteur combinée : elle durera tout le mois de décembre , parce qu'on avait mis , avec intention , de longs intervalles entre les différentes colonnes , et que les généraux avaient l'ordre de prolonger autant que possible leur séjour dans chaque ville. Les quatre divisions napolitaines formaient un total de trente bataillons et de seize escadrons au grand complet , ayant à leur suite cinquante bouches à feu. Le nombre des soldats français qui se trouvaient alors dans la trentième division militaire (les États romains) , ne s'élevait qu'à quatre mille hommes , répartis à Civitta-Vecchia , sur la côte de la Méditerranée et dans le château Saint-Ange.

Pendant cette marche des Napolitains , le prince Eugène , dont rien n'avait pu ébranler la fidélité , livrait aux Autrichiens les combats

de Rovigo et de Boara, à la suite desquels le général Nugent occupa les côtes de l'Adriatique jusqu'à Rimini, et se rapprocha des troupes napolitaines qui étaient à Rimini et à Imola. Ainsi les Autrichiens n'étaient point contrariés par les généraux napolitains : ceux-ci n'avaient point encore cessé de proclamer leur souverain allié de la France et de l'Italie ; mais sous prétexte d'un armistice, ils refusèrent de concourir à une expédition sur Ravenne. Alors seulement le vice-roi conçut les premiers doutes sur la fidélité de Murat ; et la crainte de voir se réaliser une défection si lâche, jointe à un débarquement que les Anglais venaient d'opérer sur les côtes de la Toscane, déterminèrent le prince Eugène à se retirer sur l'Adige, où il réorganisa son armée en six divisions, formant ensemble une masse de quarante mille combattans et de quatre-vingts bouches à feu.

Murat était pourtant toujours à Naples avec sa garde à pied ; il achevait l'organisation des troisièmes bataillons de ses régimens, et terminait ses préparatifs de guerre, lorsqu'il apprit que le traité d'alliance qu'il faisait négocier à Vienne, avait été signé le 11 janvier 1814 ; en même temps le cabinet de Vienne lui annonçait que l'Angleterre désirait entrer en relation d'amitié avec lui. En effet, vers la fin de janvier ;

lord Castlereagh envoya à lord Bentinck les instructions nécessaires pour se rendre à Naples et y signer un armistice indéfini. Lord Bentinck et le marquis de Gallo conclurent bientôt un arrangement comprenant d'abord une suspension d'armes, avec la stipulation qu'on s'avertirait trois mois à l'avance avant de rompre l'armistice, et ensuite un commerce libre entre les deux nations. Le traité avec l'Autriche portait que le roi de Naples fournirait un contingent de trente mille hommes aux armées alliées.

Quoique ces arrangemens fussent encore secrets, les Français, qui se trouvaient en grand nombre dans l'armée de Murat, furent indignés d'une pareille conduite, et quittèrent presque tous les corps où ils servaient. Quelques instances que fit Joachim, il ne put les retenir sous les drapeaux de la félonie. « Croyez-vous, leur  
« dit-il, que j'aie moins que vous le cœur fran-  
« çais ? Pensez, au contraire, que je suis très à  
« plaindre. J'ai été contraint de faire un traité  
« avec les Autrichiens et un arrangement avec  
« les Anglais, et, par suite, à me déclarer en  
« état de guerre afin de sauver mon royaume  
« menacé d'un débarquement par les Anglais et  
« les Siciliens. Cela aurait inmanquablement  
« excité un soulèvement intérieur. Peut-être les  
« événemens deviendront-ils plus favorables.

« Restez donc avec moi : j'ai fait votre avance-  
« ment, d'autres avantages vous attendent en-  
« core. C'est me payer d'ingratitude que d'a-  
« bandonner mon service lorsque mes bonnes  
« dispositions vous sont ainsi connues. » Mais ce  
langage ne pouvait pas être entendu par des  
hommes qui ne voulaient pas renoncer au  
noble titre de *citoyen français*. Ils demandè-  
rent des feuilles de route et se rendirent à l'ar-  
mée du vice-roi.

Le comte de Mosbourg fut un des ministres  
de Joachim qui s'opposèrent avec persévérance  
au traité entre Naples et l'Autriche ; et lorsque,  
malgré tous ses efforts, ce fatal traité fut conclu,  
il envoya sa démission au roi de Naples, qui  
l'autorisa à remettre son portefeuille au baron  
de Nolli.

Toutefois Joachim voyait avec peine que  
l'empereur d'Autriche ne ratifiait pas le traité ;  
il saisit ce prétexte pour retarder son offen-  
sive, et déclara qu'il n'avancerait pas à moins  
que le traité ne fût ratifié le 4 février. L'em-  
pereur d'Autriche le promit par écrit, et  
le 6 Murat s'avança sur Reggio, qu'il prit. Il  
porta ensuite son quartier-général à Modène. Ne  
pouvant plus dissimuler alors les engagemens  
qu'il avait contractés, Murat signifia sa déclara-  
tion de guerre au vice-roi d'Italie.

« Il est impossible, a dit Napoléon, de con-  
« cevoir plus de turpitudes que n'en contenait  
« la proclamation de Murat en se séparant du  
« vice-roi. Il y est dit que le temps est venu de  
« choisir entre deux bannières, celle du crime  
« et celle de la vertu. C'était ma bannière qu'il  
« appelait criminelle; et c'est Murat, mon ou-  
« vrage, le mari de ma sœur, celui qui me doit  
« tout, qui n'eût été rien sans moi, qui n'est  
« connu que par moi, qui écrivit cela! Il est dif-  
« ficile de se séparer du malheur avec plus de  
« brutalité, et de courir avec plus d'impudeur  
« à la devant d'une nouvelle fortune. »

Le lendemain, le prince Eugène adressa à son armée une proclamation pleine de dignité, dans laquelle on remarquait les passages suivans :

« ..... Un nouvel ennemi se présente : quand  
« je vous l'aurai fait connaître vous refuserez  
« d'admettre foi à mes paroles, et votre incrédu-  
« lité que j'ai long-temps partagée, sera pour  
« vous un titre de gloire. Les Napolitains nous  
« ont solennellement promis leur alliance ;  
« quelle foi de leurs promesses, ils ont été reçus  
« dans le royaume comme des frères ; ils ont été  
« admis non seulement à occuper plusieurs de  
« nos départemens, mais même à partager avec  
« nous toutes nos ressources. Ils sont entrés  
« comme frères, et ils étaient nos ennemis!...

« Ils sont entrés comme frères, et c'est pourtant  
« contre nous qu'ils avaient préparé leurs ar-  
« mes! Soldats, je lis dans vos ames toute votre  
« Indignation, et je sais ce qu'un sentiment d'in-  
« dignation dont la cause est si noble peut ajouter  
« à votre noble vaillance. Les Napolitains ne  
« sont pas non plus invincibles!.....

« Soldats! voici ma devise : *Honneur et fidélité!*  
« Que cette devise soit aussi la vôtre; avec elle  
« et l'aide de Dieu nous triompherons encore  
« de tous nos ennemis. »

Ainsi l'Italie allait être témoin de la lutte  
entre la fidélité et la trahison; elle allait voir ce  
même Murat, qui s'était tant fait remarquer à la  
tête des escadrons français, tourner ses armes  
fratricides contre ses compatriotes, et se mon-  
trer dans les rangs des ennemis de la France!

En effet, pendant que le vice-roi d'Italie se  
trouvait forcé de resserrer ses positions et de  
rapprocher sa réserve du Pô, le général napolitain  
Macdonald s'emparait d'Ancône, et le gé-  
néral Lecchi prenait possession de la Toscane  
au nom du roi de Naples. Le général français  
qui commandait à Pise y fut attaqué par la bri-  
gade napolitaine du général Minutolo. Ce fut  
alors que le trop fameux Fouché, Duc d'Otrante,  
que Napoléon avait nommé son commissaire  
général dans la France transalpine, obtint une

suspension d'hostilités, sous la condition préalable que les troupes françaises remettraient aux troupes napolitaines les places de Pise, Livourne et Lucques. Quelques jours après fut signée l'évacuation entière de la Toscane et des États romains. Par une combinaison digne des hommes qui signèrent cette convention, les troupes françaises durent retourner en France par mer, ce qui les faisait naturellement tomber entre les mains des Anglais.

Toutefois les Napolitains furent bientôt arrêtés dans le cours de leur invasion par les troupes du vice-roi. Le général Grenier battit à Guastalla les marins de la garde napolitaine, ainsi qu'une brigade d'infanterie qui s'appuyait sur les Autrichiens. Murat fut obligé de se retirer sur Parme, où le vice-roi battit encore les Austro-Napolitains, et les mit, pour quelques jours, hors d'état de reprendre l'offensive. Ce ne fut que le 6 mars que le roi de Naples, ayant réuni des forces majeures, força le général Severoli d'accepter un combat inégal, à la suite duquel les Napolitains entrèrent à Reggio.

Cependant Murat ne tarda pas à être troublé dans le cours de son triomphe sur l'armée du vice-roi. Lord Bentinck venait de débarquer dans la Toscane un corps d'Anglo-Siciliens : la

première division était à peine à terre, lorsqu'il parut un ordre du jour du prince héréditaire de Sicile dans lequel il revendiquait ses droits sur le royaume de Naples. Murat se crut trahi par les Anglais : ses troupes en vinrent aux mains avec les Siciliens, et, afin d'être prêt à tout événement, il concentra son armée. Lord Bentinck se plaignit de cette concentration et demanda que les Napolitains évacuassent la Toscane, menaçant de faire rembarquer ses troupes et d'aller les jeter dans le golfe de Naples. Une rupture entre Murat et ses nouveaux alliés eût infailliblement éclaté, si la cour de Londres n'avait ordonné à lord Bentinck de désavouer la marche du prince de Sicile; elle fit annoncer en même temps au roi de Naples qu'elle approuvait dans son entier le traité d'alliance conclu entre l'empereur d'Autriche et lui. Ainsi Murat, qui avait été au moment de rompre avec les Autrichiens et les Anglais, signa bientôt après avec le maréchal Bellegarde une convention portant que les Anglo-Siciliens évacueraient la Toscane, tandis que l'armée napolitaine s'emparerait de Plaisance, et chercherait à franchir le Pô pour expulser les troupes françaises de la Lombardie. Ce ne fut pourtant que le 13 avril que Murat commença son mouvement, et qu'il passa le Taro et la Nura; malgré la vive résistance que

lui opposa le corps de droite du vice-roi, commandé par le général Mancune.

La nouvelle de l'abdication de Napoléon fut connue du vice-roi le 14 avril : il nomma aussitôt des commissaires pour traiter de l'évacuation de l'Italie avec le maréchal Bellegarde. Murat crut alors que son trône était assuré, et qu'il allait régner paisiblement pour transmettre ensuite la couronne de Naples à sa dynastie.

## CHAPITRE XIV.

Avantages que les alliés tirèrent de la défection du roi de Naples.  
— Ingratitude du congrès de Vienne. — Attitude imposante et hostile de Murat. (1814 et 1815.)

---

LES avantages que la coalition tira de la trahison de Murat furent immenses dans ce moment décisif, et l'on peut affirmer, comme l'a fait M. Horner dans la chambre des communes d'Angleterre, que la défection des troupes napolitaines fit changer le sort de la guerre. L'armée napolitaine, réunie à celle du vice-roi, aurait pu non seulement tenir tête à l'armée autrichienne du feld-maréchal de Bellegarde, mais encore forcer les gorges du Tyrol, descendre en Allemagne, et revenir sur Bâle et les rives du Rhin, intercepter les communications des alliés et leur couper toute retraite. Cette armée pouvait aussi passer les Alpes noriques et aller menacer Vienne : le courage, l'audace de Murat auraient pu opérer une grande diversion. Sa trahison porta un coup mortel à Napoléon. Elle

mit Bellegarde en état de résister au vice-roi ; et lorsque les troupes napolitaines entrèrent en ligne , l'armée d'Italie fut aussitôt obligée de quitter l'Adige pour se retirer sur le Pô , et ne put plus détacher les trente mille hommes que Napoléon demandait , et qui , arrivés à temps sur Lyon , eussent donné de nouvelles chances de succès à l'armée française. Murat avait donc décidé les événemens de 1814 , et l'Angleterre avait consenti , au congrès de Châtillon et par l'organe de lord Castlereagh , à lui laisser le trône de Naples.

Mais dès que la catastrophe qui précipita Napoléon du trône impérial fut accomplie , dès que les alliés n'eurent plus besoin de Murat , ils remirent en discussion ce qu'ils avaient décidé au commencement de 1814. Murat apprit par ses ministres au congrès de Vienne que ses alliances nouvelles étaient peu sûres , et que quelques souverains exigeaient qu'il cédât le royaume de Naples au roi de Sicile. L'Autriche avait bien l'intention d'exécuter son traité avec Murat ; mais plusieurs autres puissances demandaient vivement son expulsion. La France , représentée par le prince de Talleyrand , était celle qui mettait le plus d'importance au rétablissement du roi de Sicile sur le trône de Naples ; et l'on vit alors lord Castlereagh , poussé par

Talleyrand, imputer à Murat des torts qu'il n'avait malheureusement pas, afin de ne point tenir les engagements que la Grande-Bretagne avait pris envers Murat. On lui reprocha de ne pas avoir agi franchement avec Bellegarde ; on lui fit un crime d'avoir rendu les prisonniers français que la trahison avait fait tomber en son pouvoir lorsqu'il s'empara de Reggio ; on le blâma de ne pas avoir adopté la politique d'un *déserteur*, celle de mettre toutes ses forces dans la balance, puisqu'il ne pouvait plus attendre aucune faveur de Napoléon ; enfin M. de Talleyrand et lord Castlereagh poussèrent les choses jusqu'au point de produire des lettres falsifiées, au moyen desquelles ils cherchèrent à établir que Murat n'avait pas rempli ses promesses, et qu'il avait plutôt agi en ami de Napoléon qu'en membre de la coalition. On le peignit comme un allié de mauvaise foi, prêt à se remettre avec la France si les armes de Napoléon eussent obtenu des succès. Lord Bentinck fit un rapport dans ce sens, et le général Nugent, qui avait commandé l'avant-garde austro-napolitaine, attesta non seulement la prétendue inactivité de Murat, mais encore ses manœuvres habiles pour contre-carrer les projets des alliés, dans une circonstance où ils auraient pu faire un grand nombre de prisonniers.

Pendant qu'on produisait des griefs contre Murat, des intrigues d'une autre nature étaient ourdies en Sicile. Le colonel anglais Church, qui avait commandé un régiment d'Anglo-Siciliens, était venu sur le continent dans le but de travailler au rétablissement des Bourbons sur le trône de Naples. Ce colonel, tout dévoué au roi de Sicile, eut des conférences avec lord Bentinck, et promit de prouver au congrès de Vienne que Murat ne pouvait plus continuer à régner sur un peuple qui attendait impatiemment le retour de son souverain légitime. A cet effet, Church obtint la mission de parcourir le royaume de Naples afin de sonder l'opinion des habitans. De retour de cette tournée, il présenta au congrès un rapport dans lequel il démontrait qu'il ne pouvait y avoir aucun inconvénient à déposséder Murat, puisque les Napolitains étaient ou indifférens, ou partisans de l'ancienne dynastie.

Le roi de Naples, ayant eu connaissance de ces intrigues et du rapport de Church, vit clairement que les rois légitimes, dont il avait cru se faire des alliés, tramaient son expulsion du trône de Naples: il sentit la faute qu'il avait commise en s'attachant aux vieilles dynasties, et résolut d'en imposer au congrès de Vienne par une attitude imposante. Il concentra donc

son armée sur ses frontières et augmenta l'effectif de ses troupes, qui présentèrent alors une masse de soixante mille combattans prêts à fondre sur l'Italie. Le congrès crut, dans cette circonstance, devoir user de quelques ménagemens, et déclara que les affaires de Naples et de la Sicile seraient les dernières dont il s'occuperait. Mais en même temps que les diplomates de Vienne cherchaient à endormir Murat sur le bord de l'abîme, ils lui faisaient faire la proposition de céder le royaume de Naples moyennant quelques indemnités : Murat rejeta ce *mezzo-terme*, et continua de garder l'attitude hostile qu'il avait prise. Il fit plus, il se plaignit de la France, et demanda la permission de faire passer librement quatre-vingt mille hommes par cette partie de l'Italie que les Autrichiens occupaient : il annonçait hautement l'intention d'aller attaquer la France. Sa demande fut rejetée; mais on lui promit qu'on en userait de même à l'égard de la France, si elle manifestait le désir d'aller attaquer le territoire de Naples.

Cependant les discussions diplomatiques de Vienne tiraient à leur fin, et tout semblait définitivement arrêté pour l'expulsion de Murat du trône de Naples, lorsqu'on apprit le départ de Napoléon de l'île d'Elbe et son débarquement

en France. Cette nouvelle changea immédiatement les affaires de l'Europe. L'Autriche, craignant que Murat ne fît soulever contre elle les peuples de l'Italie, demanda que l'on reprît les négociations avec le roi de Naples, et l'Angleterre ordonna à son représentant au congrès, de conclure un traité définitif avec celui qu'elle voulait détrôner quelques jours auparavant; mais il était trop tard. Napoléon, qui pendant son séjour à l'île d'Elbe avait dédaigné toute communication avec son beau-frère, lui écrivit pourtant lors de son départ. Dans cette lettre l'empereur se plaisait à lui déclarer qu'il n'existait plus *de passé entre eux*; qu'il lui pardonnait sa conduite en 1814 et lui rendait sa bienveillance. Il lui recommandait sur toute chose de se maintenir en bonne intelligence avec les Autrichiens, et de se contenter de les contenir dans le cas où ils voudraient marcher sur la France.

Mais Murat n'eut pas plutôt appris les progrès de Napoléon qu'il le crut déjà maître de l'Europe. Il voulut lui prouver qu'il avait été plus malheureux que coupable, et obtenir par son nouveau dévouement cet oubli du passé que Napoléon lui avait offert. Il ne garda plus aucune mesure, et prit chaudement et ouvertement le parti de Napoléon. Il était de la desti-

née de Murat de nuire à son beau-frère : en 1814 il l'avait perdu en l'abandonnant, en 1815 il le perdit encore lorsqu'il voulut le servir avec trop d'ardeur.

## CHAPITRE XV.

Projets de Murat sur l'Italie ; sa proclamation. — Envahissement de ce pays par les troupes napolitaines. — Obstacles qui s'opposent à un succès complet. — Retraite de Murat. — Bataille de Tolentino. ( 1815. )

---

EN se déclarant si inopinément contre l'Autriche , Murat avait non seulement le but de soutenir l'étonnante entreprise de Napoléon , mais encore un motif particulier , celui d'affranchir l'Italie de tout joug étranger , et de régner seul sur ces peuples réunis , tandis que son beau-frère régnerait sur les Français. Trompé par sa bravoure personnelle , il comptait sur le courage des Napolitains , et s'attendait à trouver de nombreux auxiliaires dans toutes les villes et dans toutes les campagnes de l'Italie ; il se crut assez popularisé pour opérer une grande révolution dans toute la haute Italie , et la crainte que Napoléon ne ressaisît sa puissance dans ce pays , accéléra l'invasion qui devait lui être si funeste. Ainsi , pendant que Napoléon nouait

quelques négociations avec l'Autriche, et que d'autres États inférieurs lui faisaient dire qu'il pouvait compter sur leur neutralité, Murat gâtait tout par sa précipitation.

Sans prévenir l'Autriche, le roi de Naples mit son armée en mouvement dans la dernière quinzaine de mars 1815. Elle se composait d'environ quarante-cinq mille hommes, dont cinq mille de cavalerie, et d'un corps d'artillerie proportionné à ces forces et bien attelé. Ces quarante-cinq mille hommes étaient divisés en sept divisions, commandées par les généraux Pignatelli-Strongoli, Livron, Carasco, Ambrosio, Joseph Lecchi, Macdonald, Manhès et Rosetti. Joachim avait sous ses ordres les trois premières divisions d'infanterie et celle de cavalerie rassemblées dans les Marches. Les deux divisions de la garde royale furent dirigées sur Florence. Une autre division était à San-Germano.

Le 30 mars la première division entra dans Rimini, et le lendemain le roi y établit son quartier-général et y publia la proclamation suivante, qui annonçait clairement ses desseins :

« Italiens ! un seul cri retentit des Alpes jus-  
« qu'au détroit de Scylla, l'indépendance de  
« l'Italie. De quel droit les étrangers veulent-ils  
« vous ravir votre indépendance, le premier  
« bien, le premier droit de tous les peuples ?

« De quel droit emmènent-ils vos fils servir et  
« mourir loin des tombeaux de leurs pères ? La  
« nature vous aurait-elle donné en vain le bou-  
« levard des Alpes ? Non , non : que toute do-  
« mination étrangère disparaisse du sol de l'Ita-  
« lie ; qu'aujourd'hui votre gloire soit de n'avoir  
« plus de maîtres. Vous avez pour frontières la  
« mer et des montagnes inaccessibles ; ne les  
« franchissez jamais , mais repoussez l'étranger  
« qui ose les franchir, et contraignez-le de ren-  
« trer dans les siennes. Quatre-vingt mille Ita-  
« liens de Naples accourent à vous sous le com-  
« mandement de leur roi : ils jurent de ne pas  
« se reposer que l'Italie ne soit libre. Italiens  
« de toutes les contrées , secondez leurs efforts  
« magnanimes ; que tous les citoyens amis de  
« leur patrie élèvent une voix généreuse pour la  
« liberté ; que la lutte soit décisive , et nous au-  
« rons fondé pour toujours le bonheur de notre  
« belle patrie. Les hommes éclairés de tous les  
« pays , les peuples dignes d'un gouvernement  
« libéral , les princes qui se distinguent par la  
« grandeur de leur caractère , applaudiront à vos  
« triomphes ; l'Angleterre pourra-t-elle vous  
« refuser ses suffrages ? J'ai la preuve de la per-  
« fidie de vos ennemis , et il était nécessaire que  
« vous fussiez convaincus par une récente ex-  
« périence combien les libéralités de vos maîtres

« sont vaines et fausses, combien leurs promesses  
« sont illusoires et mensongères. Je vous prends  
« à témoin, braves Italiens de Milan, de Bo-  
« logne, de Turin, de Venise; combien parmi  
« vous de malheureux guerriers et de patriotes  
« vertueux sont arrachés du sol paternel? com-  
« bien gémissent dans les cachots? combien sont  
« victimes d'exactions et d'humiliations inouïes?  
« Italiens, levez-vous, marchez; je fais un ap-  
« pel à tous les braves pour qu'ils viennent  
« combattre avec moi; je fais un appel à tous  
« les hommes éclairés, pour que dans le silence  
« des passions ils préparent la constitution et  
« les lois qui désormais doivent régir l'Italie  
« indépendante. »

On remarqua que le roi de Naples qui, depuis un an, ne signait plus ses actes que de son seul prénom de *Joachim*, avait signé cette proclamation comme du temps de l'empire : *Joachim Napoléon* : cette circonstance fut regardée comme un signe certain de la réconciliation de Murat avec son beau-frère.

Après avoir appris aux Italiens qu'il allait *accomplir de grandes destinées*, Murat nomma *régente* la reine son épouse, passa le Rubicon et se présenta devant Oésène. Il fit en même temps la demande du passage à travers les États de l'Église pour deux divisions napo-

litaines ; mais le pape ne crut pas devoir accorder une permission qui aurait pu le compromettre vis-à-vis des puissances alliées : il refusa. Les deux divisions n'en passèrent pas moins sur le territoire du saint-père, et occupèrent Bénévent et Ponte-Corvo. Le pape protesta contre cette violation de son territoire, et afin de rendre la conduite du roi de Naples plus odieuse, il s'éloigna de Rome, après avoir créé une junte d'État. Les ministres d'Autriche et d'Espagne, ainsi que plusieurs autres personnages, suivirent le pape à Florence et ensuite à Gênes.

Murat commença les hostilités en faisant attaquer la place de Césène, dont le général Pépé se rendit maître. Le baron de Frimont, commandant en chef les troupes autrichiennes en Italie, se hâta de rassembler ses forces entre Casal-Maggiore et Piedma. Murat put donc s'avancer rapidement, et, le 3 avril, ses troupes entrèrent à Bologne. La population de cette grande ville reçut avec enthousiasme celui qui se présentait en proclamant la liberté et l'indépendance des Italiens. Un grand nombre d'habitans et tous les jeunes gens de l'Université se montrèrent prêts à seconder les projets de Joachim. Bologne envoya des députés dans plusieurs autres villes pour y fraterniser et former entre elles un pacte fédéral. Brescia et Padoue se pro-

noncèrent comme Bologne, et Murat crut un instant que les Autrichiens seraient obligés de fuir, et qu'il lui serait facile de réunir tous les Italiens sous ses drapeaux.

Mais il n'avait pas compté au nombre des obstacles qui s'opposaient à des succès durables le nom de la nation qu'il employait pour l'exécution de ses desseins. Or, on sait qu'il existe entre tous les peuples de l'Italie des haines nationales, nées de leurs anciennes dissensions, et que ces haines semblent se réunir toutes sur les Napolitains, que les autres Italiens de Turin, de Gènes, de Milan, de Bologne, de Venise, de Florence et de Rome détestent cordialement. Cette haine d'habitude fut cause que les Toscans reçurent assez froidement les deux divisions napolitaines que Pignatelli et Livron conduisaient vers l'Apennin, et qui étaient arrivées à Florence en même temps que Murat entra à Bologne.

Toutefois, malgré la froideur de la majeure partie des Toscans, les affaires du roi de Naples prenaient une tournure très-favorable. En sortant de Bologne il avait battu six mille Autrichiens que le général Bianchi lui opposa au passage du Tanaro, et ce combat lui avait ouvert les portes de Modène. Murat marcha aussitôt par Cento sur Ferrare, dont les portes lui furent ouvertes.

Son but était de s'emparer d'Occhiobello, position très-importante, qui l'eût rendu maître du Pô. Aussi sa marche fut-elle exécutée avec toute la rapidité possible, et les ordres d'attaque donnés sur-le-champ. Mais la division Ambrosio arriva trop tard : la nuit approchait, il fallut remettre l'attaque au lendemain. Le général Bianchi, instruit du danger qui le menaçait, fit arriver pendant la nuit sa troupe et ses canons en poste, et le fort d'Occhiobello, qui la veille n'aurait pu opposer qu'une faible résistance, était le lendemain garni d'une artillerie formidable et d'une nombreuse garnison. Murat dut renoncer à son projet, et revint à Bologne, laissant une division à Cento.

Ce fut alors que, pour donner plus de développement à son système, il convoqua une grande assemblée nationale qui devait se réunir à Rome le 18 du mois de mai, et qu'il invita solennellement toutes les villes d'Italie à y envoyer des députés. Mais quelque besoin que les Italiens du nord eussent de la liberté que Murat disait leur apporter, et de l'indépendance pour laquelle il les engageait à combattre avec lui, ils montrèrent une espèce de répugnance à tenir ces précieux avantages du roi de Naples qu'ils avaient vu régner despotiquement, et des soldats napolitains qu'ils étaient habitués à mé-

priser. Aussi, Murat n'avait-il soulevé que cette partie de la population qui ne réfléchit pas, et sur laquelle on ne peut compter que dans le cas d'un succès complet. Par ces motifs, ce que le prince Eugène, ou tout autre libérateur que Murat, serait parvenu à exécuter avec vingt-cinq mille Français, ou Italiens du nord, le roi de Naples ne put le faire avec cinquante mille Napolitains.

En envahissant l'Italie, Murat avait aussi commis la grande faute de trop étendre ses ailes, ce qui compromit les divisions qui occupaient la Toscane : elles furent battues à Prato par le général autrichien Nugent, et durent se retirer sur le centre de l'armée; en même temps, les Napolitains qui s'étaient avancés jusqu'à Reggio furent aussi battus à Carpi, et durent se replier sur Bologne, où un engagement sérieux eut lieu, le 15 avril, sur le pont del Reno.

Ainsi, lorsque les habitans de la Lombardie croyaient voir arriver Murat à Milan, les Napolitains battaient en retraite. Cette retraite ne fut pas, il est vrai, nécessitée par les premiers échecs que les Napolitains venaient d'éprouver, mais bien par la déclaration que fit alors l'agent anglais, qui, jusqu'à ce moment s'était couvert du masque de médiateur : il annonça au roi de Naples qu'il avait reçu de son gouverne-

ment l'ordre de joindre ses forces à celles des généraux autrichiens. Murat savait que huit vaisseaux de ligne anglais venaient d'arriver à Gènes ; il apprit aussi qu'une expédition se préparait en Sicile. La coopération des Anglais devenait ainsi toute puissante ; ils pouvaient, à chaque instant, se présenter devant Naples et s'emparer de cette capitale. Murat fut donc forcé de renoncer à la grande entreprise qu'il avait commencée avec assez de bonheur, et d'ordonner la retraite sur Ancône.

Le mouvement commença à minuit. Le 16 et le 17 avril le quartier-général s'arrêta à Faenza, et le 18 il fut transporté à Forli. Le lendemain l'arrière-garde, commandée par les généraux Lecchi et Rosetti, prit position à Forlim-Popoli, sur le Ronco. Il était de la plus grande importance de tenir sur ce fleuve, afin de donner le temps d'évacuer le matériel de l'armée sur Césène et Rimini. La position fut défendue pendant trois jours, et toutes les tentatives faites par les Autrichiens pour passer une rivière qui était guéable partout, furent vigoureusement repoussées. Le 22, le roi de Naples ordonna à son arrière-garde de se retirer, et de prendre de nouveau position à San-Arcangelo.

Pendant ce temps les généraux autrichiens avaient reçu de nombreux renforts. La colonne du

général Nugent, qui avait battu les deux divisions napolitaines en Toscane, marchait sur Naples par la grande route de Rome, tandis que les troupes du général Bianchi accouraient par celle de Foligno; de manière que ces deux corps autrichiens pouvaient arriver à Naples avant les troupes napolitaines. En peu de jours la situation de Murat changea totalement : la position de son armée était critique, malgré la jonction des divisions Pignatelli et Livron, qui s'était opérée à Sinigaglia. Dans cet état de choses, Murat envoya un de ses aides-de-camp aux avant-postes autrichiens pour y traiter d'un armistice, qui lui fut refusé par le général Niepperg. Quelques jours après, il fit écrire au général en chef de Frimont, pour lui annoncer qu'il désirait rentrer dans l'intérieur de son royaume, et qu'il espérait que les troupes autrichiennes ne s'opposeraient pas à sa marche; puisqu'il venait d'envoyer un conseiller d'ambassade à son plénipotentiaire qui se trouvait encore à Vienne, porter les pouvoirs nécessaires pour ouvrir de nouvelles négociations avec le cabinet de Vienne. Cette seconde tentative d'accommodement ne fut pas plus heureuse que la première; le général de Frimont répondit au chef d'état-major du roi de Naples, que ses instructions lui prescrivaient de poursuivre

l'armée napolitaine. D'un autre côté, le gouverneur de Trieste déclara à l'envoyé de Murat qu'il ne pouvait permettre le passage à aucun agent napolitain. Il était évident que l'Autriche ne voulait plus traiter avec celui dont la levée de boucliers avait failli de lui arracher toute l'Italie.

Dans une circonstance aussi impérieuse, Murat humilié des fausses démarches qu'il venait de faire, et ne comptant plus que sur son courage, prit le seul parti digne d'un roi guerrier, celui d'attaquer les Autrichiens dans leur marche, et de décider par le sort des armes de son existence politique.

Ayant donc laissé la division Carascosa à Ancône, le roi de Naples partit de cette ville avec tout le reste de son armée, et arriva le soir du 1<sup>er</sup> mai à Macerata. Le lendemain les chasseurs napolitains rencontrèrent l'avant-garde de l'armée autrichienne, dont le quartier-général était à Tolentino. Murat manœuvra toute la journée, et les Autrichiens, repoussés, prirent une position avantageuse à deux lieues de Tolentino. Le 3 mai, l'armée napolitaine se mit en marche; elle se composait de deux divisions d'infanterie, dont une de la garde, d'une division de cavalerie de la garde, et d'un régiment de cavalerie de ligne. Le reste des troupes

de Murat était à Ancône, et en arrière de Macerata, sur la Potenza, pour observer les routes de Jessi et de Sinigaglia.

A dix heures du matin, les tirailleurs napolitains engagèrent le feu : les lanciers de la garde exécutèrent quelques charges partielles ; mais il n'y eut point d'engagement sérieux. Les Autrichiens cherchaient à gagner du temps pour voir arriver leurs réserves. Les Napolitains faisaient bonne contenance. Vers les deux heures, le général autrichien Bianchi, se trouvant en mesure par l'arrivée des renforts qu'il attendait, prit sérieusement l'offensive, et s'empara d'un petit village occupé par l'avant-garde du centre. Murat vit que le moment décisif était arrivé : il donne l'ordre au général Livron de le soutenir et s'ébranle à la tête de sa garde ; mais au moment de frapper un grand coup, il aperçoit la cavalerie ennemie qui débouche sur sa droite et lui enlève un bataillon de voltigeurs. C'étaient les tirailleurs que le général Acquino avait envoyés dans la plaine et qu'il avait négligé de faire soutenir. Ce général voyant la faute qu'il avait commise, en commit une plus grande encore pour la réparer ; il quitta le mamelon que sa division occupait et descendit dans la plaine, où il se forma en trois carrés. Murat arrivait près de lui en ce moment ; il encourage les sol-

dats et veut les porter en avant; mais quelques coups de mitraille les épouvantent; les trois carrés hésitent et se débandent; les Autrichiens débouchent sans peine et achèvent de mettre en déroute l'aile droite des Napolitains. Murat revient alors au centre, recommande au général Pignatelli de se maintenir dans sa position, et, voyant les Autrichiens manœuvrer pour enfoncer son aile gauche, il s'y porte pour soutenir l'attaque. Le général Livron s'y défendait bien; mais il n'avait pas assez d'infanterie. Toutefois il allait reprendre l'offensive, lorsqu'il aperçut des troupes qui descendaient du mamelon du centre: il crut que c'était la division Pignatelli qui venait se joindre à lui; mais il ne tarda pas à reconnaître que c'étaient des corps autrichiens. Le général Pignatelli avait quitté sa position par suite d'un ordre mal compris, et le général autrichien Bianchi s'était empressé de profiter de cette faute énorme pour s'emparer du mamelon du centre. De là, se trouvant tout-à-fait maître de ses mouvemens, il descendit pour prendre en flanc l'aile droite des Napolitains et la jeter dans la Chiente. Murat se vit forcé d'ordonner la retraite. Les divisions Pignatelli et Livron l'exécutèrent en assez bon ordre; mais la deuxième division arriva à Macerata à la débandade. Dans la soirée les Autri-

chiens firent charger l'arrière-garde napolitaine : le général Livron , avec les vélites de la garde , arrêta la cavalerie autrichienne , et le reste de l'armée continua son mouvement rétrograde jusqu'à Macerata.

---

## CHAPITRE XVI.

Déroute de Macerata.—Retraite de Murat.—Passage du Tronto. — Arrivée du général Belliard. — Combats de Mignano et de San-Germano. — Retour de Murat à Naples. (1815.)

---

MALGRÉ le désastre de Tolentino, tout n'était pas encore désespéré, car les Autrichiens avaient perdu beaucoup de monde, et Murat pouvait remplacer ses pertes en réunissant autour de lui la division Carascosa qui était à Ancône, et celle du général Lecchi qui était restée sur la Potenza. Des ordres dans ce sens furent donnés par le roi de Naples pendant la nuit du 3 au 4 mai. Il espérait pouvoir réunir toutes ses forces à Porto-di-Civita-Nuova, et déjà le parc d'artillerie et les équipages avaient filé sur ce point par la route gauche de Macerata, tandis que les Autrichiens prenaient position à l'embranchement de celle de droite.

La division Lecchi, ayant joint le roi de Naples, fut aussitôt chargée de faire l'arrière-garde.

Dès quatre heures du matin les Autrichiens attaquèrent cette arrière-garde; le général Lecchi fit bonne contenance. L'intention de Murat était de défendre la position de Macerata, afin de donner le temps au reste de l'armée d'effectuer sa retraite. Mais les Autrichiens, ayant pénétré ses desseins, envoyèrent quelques escadrons avec de l'artillerie à l'embranchement de la route de gauche, par laquelle s'opérait cette retraite. Aussitôt que les Napolitains aperçurent ce mouvement des hauteurs de Macerata, le découragement le plus complet s'empara d'eux : ils s'écrièrent que tout était perdu, que la retraite leur était coupée, et qu'il n'y avait plus qu'à mettre bas les armes. Cependant Murat conserve son sang-froid, et le découragement de ses soldats n'atteint pas son ame : il se met à la tête de la cavalerie, dont il relève le moral, et par une manœuvre hardie il descend rapidement la route de gauche et charge les escadrons autrichiens. Déjà il avait obtenu quelques succès, et la retraite allait être ouverte aux Napolitains, lorsque les Autrichiens démasquèrent une batterie qui prit la cavalerie napolitaine en écharpe et mit le désordre dans ses rangs. Ce fut alors que le terrible *sauve qui peut* se fit entendre sur toute la ligne napolitaine. Ce n'est plus une retraite, c'est une déroute complète; les officiers, les sol-

dats courent pêle-mêle : personne ne commande plus et personne n'obéit. En un instant la ville de Macerata est encombrée de fuyards et ne doit son salut qu'à la terreur des Napolitains, qui, croyant toujours avoir les Autrichiens sur les talons, ne se donnèrent pas le temps de la piller complètement. Les Autrichiens profitèrent enfin de ce désordre et occupèrent la ville.

Dès lors Murat fut séparé de la masse de son armée ; il ne lui resta plus que son escorte, quelques officiers d'état-major et trois cents hommes d'infanterie. La position du roi était critique : il pouvait être enveloppé et pris aisément ; mais son courage ne l'abandonne pas : il forme sa petite colonne en carré sur la gauche de la grande route de Civita-Nuova, et sous les yeux des Autrichiens qui n'osent l'attaquer, il commence sa retraite avec autant de calme que s'il s'agissait d'une promenade militaire. Après avoir marché constamment à travers champs, il arrive, à cinq heures du soir, à Porto-di-Civita-Nuova, ayant à ses côtés les seuls généraux Livron et Rossetti. La division Carascosa, venant d'Ancône, arrivait en même temps et intacte à Civita-Nuova : quelques instans après commencèrent à y arriver, mais dans le plus grand désordre, les fuyards de Macerata. Ils s'étaient sauvés par les hauteurs de Morro-di-Valle et de Monte-

Cosaro, où les Autrichiens n'avaient pu les suivre. Murat ne s'arrêta que peu d'instans à Civita-Nuova; il alla établir son quartier-général à Porto-di-Fermo; là, les restes des divisions désorganisées s'arrêtèrent de lassitude.

Nul doute que si, après la bataille de Tolentino, le général autrichien Bianchi n'eût pas lâtonné et qu'il eût poussé ses colonnes sur la route de Macerata à Porto-di-Civita-Nuova, l'armée napolitaine, démoralisée comme elle l'était, serait toute tombée au pouvoir des Autrichiens, ainsi que son matériel; mais l'irrésolution de ce général permit à des soldats effrayés, qui ne demandaient qu'à déposer les armes, de gagner les bords de l'Adriatique. On fut bien plus étonné encore le lendemain, lorsqu'on sut qu'au lieu de poursuivre l'armée napolitaine, les Autrichiens étaient retournés sur leurs pas et avaient pris la route de Foligno.

Le roi de Naples put donc continuer son mouvement de retraite par la route de Pescara sans être inquiété; mais la pluie tombait depuis deux jours, et la marche était à chaque instant arrêtée par des torrens inabordables. Le Pedaso, le Vibrato, le Saniello et le Volmano, qui, dans les temps ordinaires sont presque à sec, étaient débordés et menaçaient de tout entraîner à la mer dans leurs eaux bourbeuses. Ce ne fut qu'a-

vec beaucoup de peine que le quartier-général du roi de Naples arriva le 5 au soir à San-Benedetto. Là eut lieu, à l'hôtel de la poste aux chevaux, où était le quartier-général, une scène très-vive entre Murat et le général Acquino, celui-là même qui, pendant la bataille de Tolentino, avait compromis l'armée napolitaine en quittant la position qui avait été confiée à sa division. Le roi de Naples se promenait à grands pas, adressant les plus vifs reproches à ce général, et on l'entendit lui dire d'une voix très-émue : *Vous êtes un malheureux ! sortez.* On sut ensuite que des ordres avaient été donnés pour arrêter ce général, et qu'une cour militaire, composée de tous les généraux de l'armée, devait le juger ; mais au moment où les débats de cette affaire allaient apprendre aux Napolitains les griefs imputés au général Acquino, le roi ordonna sa mise en liberté, et on lui rendit son épée.

Cependant Murat cherchait à rallier les fuyards, et le passage du Tronto lui en fournissait les moyens. Cette rivière n'étant pas guéable, il fallait, pour arriver à Giulia-Nuova, la traverser sur un pont de bateaux. Un fort piquet de cavalerie fut placé à l'entrée de ce pont ; le commandant avait ordre d'en interdire le passage aux soldats isolés : la rive gauche du fleuve fut bientôt encombrée de fuyards qui criaient à l'injustice et vou-

laient forcer le passage. Le général Pignatelli, dont la division était dissoute et dispersée, arriva au moment où le commandant du piquet employait la force pour obéir à sa consigne : les fuyards s'adressèrent aussitôt à ce général, qui eut la faiblesse d'écouter leurs plaintes et d'ordonner au commandant du piquet de se retirer. Alors cette masse désorganisée d'hommes isolés se précipita sur le pont, franchit le seul obstacle qui s'opposait à sa fuite, et rien ne put plus l'arrêter.

Le roi de Naples venait d'arriver à Pescara, lorsqu'il apprit que le commandant de la ville d'Acqui avait capitulé avec les Autrichiens, et leur avait livré le fort et la ville. Cette capitulation était d'autant plus fâcheuse pour Murat, que les Autrichiens, maîtres d'Acqui, pouvaient couper toute retraite sur Naples au roi et aux débris de son armée. Murat ne perdit pas un instant; il envoya deux escadrons de cuirassiers de sa garde à Popoli, qui délogèrent les tirailleurs autrichiens et rouvrirent le passage. La retraite continua d'avoir lieu par Solmona et Castel di Sangro. Ce fut dans cette petite ville que le général Belliard, l'ancien compagnon d'armes, l'amî et le chef d'état-major de Murat dans presque toutes ses campagnes, joignit le quartier-général. Napoléon avait envoyé ce général auprès du roi de Naples pour lui tracer la

conduite qu'il devait tenir : Belliard arrivait trop tard. Murat, aussi brave que César, mais moins heureux que lui, s'était perdu en passant le Rubicon, et avait compromis les affaires de Napoléon : la présence de Belliard ne pouvait plus remédier au mal ; il était au comble.

Sachant que des forces anglaises venaient de mouiller dans la baie de Naples, Murat envoya le général Rossetti dans sa capitale, pour y réunir quelques forces, et maintenir la tranquillité, que la nouvelle des désastres de l'armée napolitaine pouvait troubler. En même temps, il donna des ordres pour recommencer le mouvement de retraite. Elle s'effectua sans obstacles pendant quatre jours ; mais dans la nuit du 16 au 17 mai, le roi de Naples apprit que les Autrichiens avaient attaqué, à Mignano, la division Macdonald, et qu'ils l'avaient poursuivie jusqu'à San-Germano, où elle avait été mise en pleine déroute. L'occupation de San-Germano par les Autrichiens ôtait au roi de Naples la possibilité de se retirer, avec les restes de son armée, dans la place de Gaëta, où la reine avait envoyé ses enfans. Il adopta alors le parti de se rendre à Naples le plus tôt possible, pour s'assurer s'il lui restait les moyens de résister quelque temps, et de se retirer ensuite dans les Calabres. Un

rapport du général Rossetti, daté du 18 au matin, apprit à Murat que, grâce à la conduite ferme et sage de la reine ainsi qu'à son activité, la capitale était tranquille, et que la garde nationale avait pris une attitude tellement imposante, qu'elle seule suffirait au maintien de cette tranquillité; mais il ajoutait qu'il ne fallait pas penser à employer cette garde hors de la ville. Des ordres avaient été donnés à Salerno pour y former un dépôt de tous les soldats dispersés, et la prochaine arrivée du roi, avec les débris de son armée, y avait été annoncée. Tout faisait croire que Murat disputerait encore sa couronne dans les Calabres.

Après avoir remis le commandement de l'armée au général Carascosa, le roi de Naples monta à cheval, accompagné seulement de son neveu, le colonel Bonafoux, et de quatre officiers. Il entra dans cette capitale incognito dans la soirée du 18; son entrevue avec la reine fut déchirante; *tout est perdu*, lui dit Joachim en l'embrassant tendrement; *tout est perdu, ma chère Caroline, excepté ma vie; et je n'ai pu la perdre!*

En effet, tout ce qu'un noble désespoir put suggérer à Murat, il le fit à Tolentino et pendant la retraite. Toujours au plus fort du danger, il chargeait continuellement les Autrichiens à

la tête de tous les débris de cavalerie qu'il pouvait réunir, et chargeait souvent jusqu'à la bouche des canons : il était évident qu'il cherchait à mourir au champ d'honneur ; mais il survécut, malgré lui, à tous les dangers qu'il affronta. Il lui appartenait donc de dire qu'il avait cherché partout la mort sans pouvoir la trouver.

La nouvelle de son arrivée fut aussitôt répandue dans toute la ville ; presque tous les courtisans se présentèrent au palais : il les reçut avec calme et dignité. Jamais il ne fut plus roi qu'au moment où il allait cesser de l'être : il n'était ému que lorsqu'il parlait de quelques individus de l'armée auxquels il attribuait les malheurs de la funeste campagne qu'il venait de faire.

Murat voyait sa chute inévitable ; il pouvait la retarder en se retirant dans les Calabres ; mais dans la journée du 19, ayant appris que les quinze à seize mille hommes dont il avait confié le commandement au général Carascosa s'étaient en grande partie débandés, et connaissant, d'ailleurs, le parti pris par les Anglais et les Autrichiens de ne point traiter avec lui, il refusa les offres de service qu'on lui faisait, et renonça à tenter de nouveaux efforts qui n'au-

raient eu pour résultat que d'envelopper de braves gens dans sa mauvaise fortune.

Murat passa le reste de la journée dans l'intérieur de sa famille, et n'y admit que ses plus intimes confidens. Il manifesta à l'un d'eux l'intention de se rendre à Gaëte et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais on lui représenta que Naples n'était que sa patrie adoptive; que sa véritable patrie était la France, et qu'il devait aller combattre pour elle, puisque tous les liens de l'adoption venaient d'être brisés par l'irrésistible force des événemens. Murat ne voulait point suivre ce conseil, et ne céda que malgré lui aux prières de ses amis, qui fixèrent son départ à la nuit suivante. Aucun préparatif d'embarquement n'ayant encore été fait, le jeune major polonais Malcewski, officier d'ordonnance du roi, fut chargé de faire préparer deux petits bâtimens, qui devaient attendre à Miniscola Joachim et les personnes de sa suite: ces personnes étaient le duc de Rocca-Romana, son grand écuyer; le lieutenant-général Rossetti, et le maréchal-de-camp Giuliano, ses aides-de-camp; le maréchal-de-camp et le colonel Bonafoux, ses neveux; le colonel de Beaufrémont, son aide-de-camp.

Avant de quitter ceux qui lui avaient été attachés, Murat leur fit des dons considérables.

Il fut aussi généreux en descendant du trône que le serait un prince qui y monterait.

Dans l'espoir de pouvoir traiter avec les Anglais, il fut convenu que la reine resterait à Naples : elle comptait rejoindre son époux en France.

## CHAPITRE XVII.

Murat quitte Naples et se rend à l'île d'Ischia. — Capitulation de Casa-Lanza. — Attitude courageuse de la reine. — Convention avec le commodore Campbell.—Départ de Murat pour la France. — Mauvaise foi des alliés envers la reine de Naples. — Son exil en Autriche. (1815.)

LE 19 mai , à huit heures du soir , Murat s'arracha des bras de sa femme éplorée , et monta dans la voiture du marquis de Giuliano , qui le conduisit hors la grotte Pausilippe. Là , l'attendaient , habillés en bourgeois , ses compagnons d'exil : ils montèrent tous à cheval et arrivèrent à Miniscola vers les onze heures du soir. Joachim ne fit pas couper ses cheveux et ses moustaches , ainsi que cela a été dit ; il les conserva toujours tels qu'il les avait portés sur les champs de bataille : il les avait encore à ses derniers momens. Le secrétaire du roi le rejoignit peu d'instans après , avec quelques sacs d'argent et un peu d'or.

Dans la matinée du 20 mai , Murat et ses

amis s'embarquèrent et se dirigèrent vers l'île d'Ischia; mais à peine furent-ils en mer, que l'ex-roi revint de nouveau à son projet d'aller à Gaëta, et il est probable qu'il s'y serait réuni à ses enfans, si la vue d'une frégate et de quelques autres croiseurs anglais n'eût démontré l'impossibilité d'approcher de ce port. Murat dut retourner à Ischia, où il fut reconnu et accueilli comme roi. Le brave major Malcewski s'offrit pour aller à Gaëta, chercher les enfans de Joachim : il partit en effet; mais il fut pris par les Anglais, qui le traitèrent indignement. M. Decoussy fut également envoyé à Naples pour avoir des nouvelles de la reine.

La position de Joachim à Ischia devenait très-embarrassante : on s'occupait de chercher un navire pour le transporter en France; mais on n'en trouva point de convenable. Un heureux hasard fit que la duchesse de Corégliano, nièce de Murat, se trouvait en ce moment aux eaux d'Ischia; elle courut se jeter dans les bras de son oncle, dès qu'elle apprit son arrivée dans l'île, et, comme elle avait frété un bâtiment danois qui devait venir la chercher pour la conduire en France, il fut convenu que le roi s'embarquerait avec elle.

Cependant les troupes autrichiennes avaient continué de marcher sur Naples; des scènes san-

glantes avaient eu lieu à Capoue, entre la populace, à laquelle s'étaient joints les malfaiteurs élargis des prisons, et les troupes de Murat : on craignait qu'il n'en arrivât autant à Naples, où les lazzaroni n'étaient plus que faiblement contenus par la garde nationale. Il n'y avait pas un moment à perdre pour éviter la guerre civile dans la capitale : le général Carascosa se décida à capituler, et signa, le 20 mai, la convention de Casa-Lanza, ainsi conçue :

Art. 1<sup>er</sup> A partir du jour de la signature de la présente convention militaire, un armistice aura lieu dans toutes les parties du royaume de Naples, entre les alliés et les troupes napolitaines.

2. Toutes les places fortes, citadelles et forts du royaume de Naples seront remis, dans l'état où ils se trouvent, ainsi que les ports de mer et les arsenaux de tout genre, aux armées des puissances alliées à l'époque fixée dans l'article suivant, pour être rendus ensuite à S. M. le roi Ferdinand IV, à l'exception des places qui auraient capitulé avant ladite époque. Les places de Gaëta, Pescara et Ancône, qui sont déjà bloquées par des forces de terre et de mer des armées alliées, n'étant pas dans la ligne des opérations de l'armée sous le commandement du général Carascosa, ce général se déclare ici sans pouvoirs pour traiter de leur sort, parce que les officiers qui commandent ces places sont indépendans de lui, et ne se trouvent pas sous ses ordres.

3. L'époque de la remise des forteresses et de la marche de l'armée autrichienne sur Naples, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Capoue se rendra le 21 mai ; le même jour l'armée autrichienne prendra position sur le canal de Reggio-Lagui. Le 22 mai, l'armée autrichienne occupera la position dans la ligne d'Averse, Fragola, Meieto et Foliano. Les troupes napolitaines marcheront ce jour-là sur Salerne, où elles arriveront en deux jours. Elles se cantonneront dans la ville et dans ses environs pour y attendre la décision de leur sort futur. Le 23 mai, l'armée alliée prendra possession de la ville, citadelle et tous les forts de Naples.

4. Toutes les autres forteresses et citadelles (excepté celles qui ont été mentionnées ci-dessus) situées dans le royaume de Naples, telles que Scylla, Amandea, Reggio, Brindisi, Manfredonia, etc., etc., seront également remises aux armées alliées, ainsi que tous les dépôts d'artillerie, arsenaux, magasins et établissemens militaires de tout genre.

5. Les garnisons sortiront avec tous les honneurs de la guerre.

(Les art. 6 et 7 indiquent la manière dont seront remises les places, et rendent responsables les officiers, etc., des magasins qui s'y trouvent.)

8. Les officiers d'états-majors des armées alliées et de l'armée napolitaine seront envoyés aux différentes places indiquées ci-dessus, pour faire savoir aux commandans respectifs ces stipulations, et leur remettre les instrumens nécessaires pour les faire exécuter.

9. Après l'occupation de la capitale, tout le reste du territoire du royaume de Naples sera remis aux alliés.

10. Le général Carascosa s'engage à conserver avec soin toutes les propriétés de l'État, jusqu'au moment de l'entrée des alliés à Naples.

11. L'armée alliée s'engage à prendre toutes les me-

sures pour empêcher le désordre , et à se conduire sur le territoire napolitain de la manière la plus pacifique.

12. Tous les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre.

13. On donnera , pendant un mois , des passeports à tous les Napolitains qui voudront quitter le royaume.

*Signé* CARASCOSA , BIANCHI.

Cette convention militaire dépouillait Murat, sans retour et sans aucune espèce d'indemnité, du royaume sur lequel il régnait depuis six ans, et le rendait à Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile.

Cependant la reine , à qui la garde nationale obéissait encore , avait le courage de rester seule à Naples , et contenait , par son attitude , plusieurs milliers de lazzaroni , qui n'attendaient que le moment favorable pour remplir la capitale de désordres et de brigandages ; et ce ne fut que lorsque cette princesse n'eut plus aucun espoir d'arrêter le torrent dévastateur , qu'elle pensa à sa sûreté personnelle et se rendit au château de l'OEuf. Le commodore Campbell se trouvait alors dans la baie de Naples , menaçant de bombarder la ville si elle ne se rendait. La reine crut devoir se placer sous la protection de la Grande-Bretagne , et envoya le prince Cariati au commodore anglais , pour stipuler une con-

vention. Campbell commença par exiger que les deux vaisseaux de ligne napolitains qui se trouvaient dans la rade de Naples, ainsi que celui qui était en construction sur les chantiers, fussent livrés à S. M. Britannique; il demanda, en outre, qu'on lui livrât les arsenaux de marine. A ces conditions il consentit à protéger l'embarquement de la reine sur son vaisseau le *Tremendous*, et à la conduire dans un port français de la Méditerranée, avec les personnes de sa suite et les effets, vaisselle, bijoux et argent qui lui appartenaient.

Comptant sur les promesses de Campbell, la reine s'embarqua avec une centaine de personnes, parmi lesquelles on remarquait les généraux Pignatelli et Livron, les ministres Zurlo et Mosbourg. La nuit suivante les lazzaroni commirent toute espèce d'excès dans la ville, et le bon ordre ne put être rétabli qu'à l'arrivée de la cavalerie autrichienne, qui pressa sa marche pour sauver la capitale d'une ruine complète.

Pendant que l'ex-reine se plaçait sous la protection du pavillon anglais, un heureux hasard avait favorisé l'ex-roi Joachim. Il avait aperçu un bâtiment qui faisait route pour l'ouest; le colonel Bonafoux alla le reconnaître, et revint annoncer à Murat que ce navire conduisait en France le général Manhès et sa fa-

mille, ainsi que quelques individus compromis. Manhès fit louvoyer, et reçut à son bord Joachim, son neveu Eugène Bonafoux, son secrétaire et un valet de chambre; ils voguèrent aussitôt vers la France. Les autres officiers attachées à la personne de l'ex-roi partirent le lendemain.

Cependant la reine était encore dans la baie de Naples, et au moment où le *Tremendous* allait se diriger sur Antibes, le général Bianchi fit tout à coup suspendre son départ. Les partisans de l'absurde reprochaient au commodore Campbell d'avoir laissé échapper Napoléon de l'île d'Elbe; on le jugea trop bonapartiste pour lui confier la sœur de Napoléon. Sur ces entrefaites lord Exmouth étant arrivé dans la baie avec une flotte de quinze vaisseaux de ligne, trouva que le commodore Campbell avait excédé ses pouvoirs. On força l'ex-reine à faire une nouvelle capitulation par laquelle elle se trouva ainsi que ses enfans sous la protection de l'Autriche. Le vaisseau qui les avait réunis cingla vers Trieste, d'où la famille de l'ex-roi de Naples fut transférée à Prague, et ensuite à Gratz, pour y fixer son séjour.

Telle fut toujours la politique de l'Angleterre : les agens qui stipulent pour elle sont désavoués par des agens supérieurs, toutes les fois qu'elle

trouve quelque avantage à modifier ou à changer des conventions qui devraient être sacrées. Le manque de foi envers l'ex-reine de Naples était une action lâche, à laquelle on ne peut comparer que la marche du ministère anglais envers le nouveau Thémistocle qui allait s'asseoir aux foyers britanniques.

Si l'on examine ensuite la conduite des alliés dans la prise de possession du royaume de Naples, au nom de Ferdinand IV, on ne peut s'empêcher de voir qu'elle eût pour guide l'intérêt particulier de chacune de ces puissances. C'est ainsi que, par le traité de Casa-Lanza, l'Autriche s'emparait non seulement de toutes les places fortes, mais encore des arsenaux et magasins militaires de toute espèce, tandis que l'Angleterre exigeait, de son côté, la remise des arsenaux maritimes, des vaisseaux qui étaient en rade, et ne laissaient pas même à leur ami et allié le roi Ferdinand, le vaisseau qui se trouvait en construction, et dont ils convoièrent jusqu'aux matériaux nécessaires à l'achèvement!

## CHAPITRE XVIII.

Arrivée et séjour de Murat dans la Provence. — Silence de Napoléon. — Insurrection des Marseillais. — Position critique de Murat. — Persécutions du marquis de Rivière. (1815.)

LA traversée du bâtiment sur lequel l'ex-roi de Naples s'était embarqué à Ischia, fut des plus heureuses; le vent, presque toujours favorable, le porta avec rapidité dans le golfe Juan, et Murat mit pied à terre, le 25 mai, sur la même plage qui avait reçu le prisonnier de l'île d'Elbe. A peine débarqué, il expédia un courrier à son ami Fouché, pour le prier d'annoncer à l'empereur son arrivée en France, et le désir qu'il avait de consacrer son bras à la défense de la patrie.

« Je l'eusse amené en Belgique, a dit Napoléon à Sainte-Hélène, en parlant de Murat; mais l'armée française était tellement patriotique, si morale, qu'il est douteux qu'elle eût voulu supporter l'horreur qu'avait inspirée celui qu'elle disait avoir trahi, perdu la

« France. Je ne me crus pas assez puissant pour  
« l'y maintenir ; et pourtant il nous eût valu  
« peut-être la victoire ; car , que nous fallait-il  
« dans certains momens de la journée de Wa-  
« terloo ? enfoncer trois ou quatre carrés an-  
« glais : or Murat était admirable pour une telle  
« besogne ; il était précisément l'homme de la  
« chose : jamais , à la tête d'une cavalerie , on ne  
« vit quelqu'un de plus déterminé , de plus  
« brave , de plus brillant. »

Tels furent les motifs qui empêchèrent Napoléon d'appeler à Paris son beau-frère. Mais Fouché ne voulant pas affliger l'ex-roi , lui envoya M. Baudus, jadis gouverneur de ses enfans, pour l'engager à attendre patiemment que Napoléon lui fit connaître ses intentions ; le priant , toutefois , de ne point quitter le pays où il se trouvait , puisqu'il pouvait y rendre de grands services à sa patrie , en encourageant les troupes et les habitans. A la lecture de la dépêche de Fouché , Murat éclata en reproches contre Napoléon ; il ne se plaignait pas , disait-il , d'avoir perdu sa couronne pour son beau-frère ; mais il ne pouvait concevoir pourquoi il n'était pas rappelé à l'armée.

Le sort de la reine son épouse était , en même temps , un autre sujet d'inquiétude pour Murat. Les Autrichiens avaient dû entrer à Na-

ples le 22 mai, et la reine avait dû en partir aussitôt pour Toulon; cependant dix-sept jours s'étaient écoulés sans qu'il en eût reçu aucune nouvelle. Tous ces motifs le déterminèrent à se rendre dans les environs de Toulon. Ses officiers, arrivés dans ce port depuis dix jours, louèrent pour lui la maison de campagne du vice-amiral Allemand, appelée *Plaisance*, et Murat s'y rendit le 12 juin, sans être entré dans la ville.

Il ne resta pas long-temps privé des nouvelles de Naples; quelques personnes de son ancienne cour qui arrivèrent à Toulon le 14 juin, lui apprirent que lord Exmouth n'avait pas voulu ratifier la convention conclue entre la reine et le commodore Campbell, et que cette princesse, au lieu d'être embarquée pour la France, avait été conduite à Trieste. Une pareille violence fut un coup de foudre pour l'ex-roi; il parut plus affecté d'une séparation à laquelle il ne s'attendait pas, qu'il ne l'avait été de la perte de son royaume.

Murat vit retourner avec plaisir le capitaine Gruchet, qu'il avait envoyé à Paris; mais cet officier ne lui apporta qu'une lettre de Fouché, dans laquelle il lui faisait espérer que Napoléon romprait bientôt le silence, et qu'en attendant, il pensait qu'il serait convenable d'aller attendre

cette décision dans les environs de Lyon. En conséquence, et après avoir de nouveau écrit à l'empereur, l'ex-roi de Naples envoya une partie de sa maison à Lyon : il partit lui-même le 25 juin à six heures du soir ; accompagné d'un très-petit nombre de personnes. Mais pendant qu'il changeait de chevaux à Aubagne, dernière poste en avant de Marseille, le maître de cette poste et quelques uns des habitans d'Aubagne, lui apprirent que la populace de Marseille s'était insurgée la veille, qu'elle avait arboré le drapeau blanc, massacré un grand nombre de mamelucks enfermés au fort Saint-Nicolas, et que la garnison avait été obligée de se retirer dans les forts. On conseillait donc à l'ex-roi de ne pas aller plus avant. Mais Murat ne reculait pas facilement : il voulut continuer sa route, et serait entré à Marseille dans un moment très-critique, s'il n'eût rencontré la garnison de cette ville, qui se retirait sur Toulon avec le général Verdier, pour aller se réunir au corps du maréchal Brune.

Le général Verdier raconta à Murat les détails de l'horrible journée de la veille et lui apprit le désastre de Waterloo. La troupe qu'il commandait était exaspérée contre les Marseillais, et dès que les soldats eurent reconnu Mu-

rat, ils le saluèrent avec enthousiasme, et le prièrent de se mettre à leur tête pour aller tirer vengeance de la populace de Marseille. Mais Joachim, tout en plaignant ces braves militaires, dont plusieurs étaient blessés et n'avaient échappé que par miracle aux poignards des égorgeurs des mamelucks, leur fit sentir qu'ils encourraient le reproche d'avoir teint leurs mains du sang français, et parvint ainsi à étouffer leur juste ressentiment. L'ex-roi et le général Verdier reprirent la route de Toulon, et Murat retourna à *Plaisance*.

Malgré l'esprit qui animait la garnison de Toulon, la position de l'ex-roi de Naples devenait extrêmement critique; la déchéance de Napoléon était un coup mortel pour lui. Il était temps de songer à prendre un parti. L'insurrection de Marseille ayant entraîné celle de presque toute la Provence, les routes de l'intérieur se trouvaient fermées pour l'ex-roi; il ordonna au général Rossetti de se rendre à Antibes, au quartier-général du maréchal Brune, pour sonder ses dispositions, et pour lui insinuer de se retirer à Toulon, afin de prévenir un coup de main des Anglais, ou se faire jour pour joindre l'armée de la Loire. Mais ce maréchal ne sut prendre aucune résolution: il se borna à dire au général Rossetti que Suchet évacuait

la Savoie , et fit offrir à l'ex-roi son quartier-général pour asile.

Murat fit remercier le maréchal, et écrivit aux magistrats de Toulon et du département , pour leur donner l'assurance qu'il voulait vivre en simple particulier , qu'il ne chercherait jamais à troubler la tranquillité publique de quelque manière que ce fût, mais qu'il désirait obtenir l'autorisation de pouvoir rester à sa campagne , jusqu'à ce que les souverains alliés eussent fixé son sort. L'ex-roi de Naples joignit à sa lettre aux autorités du département une autre lettre pour le roi de France , dans laquelle il invoquait la générosité et la magnanimité de ce monarque : le style en était pathétique , et on doit croire, puisque cet écrit n'a produit aucune amélioration dans le sort de Murat, qu'il n'est point parvenu entre les mains du roi Louis XVIII.

Murat écrivit encore à l'éternel Fouché pour le prier d'obtenir des souverains alliés une décision à son égard. En même temps il s'adressa au général Perreymond, commandant à Marseille , pour lui demander l'autorisation de traverser la Provence à la tête d'un détachement de chasseurs. Il comptait obtenir du maréchal Brune ; il finissait par lui déclarer qu'en cas de refus il se verrait obligé de s'ouvrir un passage par la force. On reconnaît Murat à ce trait.

Cependant l'insurrection de Marseille s'étendait tous les jours, et il était facile de voir que Toulon finirait par céder aux circonstances. Tous les jours la position de Murat empirait, et tous les jours il prenait une nouvelle détermination. Le 5 juillet il s'était arrêté au parti de solliciter un asile dans les États de l'empereur d'Autriche, et il expédia un de ses secrétaires à Fouché avec les pouvoirs nécessaires pour traiter cette affaire. Trois jours après il se décida à se rendre lui-même au quartier-général du maréchal Brune, et eut une longue entrevue avec lui, à la suite de laquelle le quartier-général fut transféré à Toulon. Enfin, le 12 juin, Murat expédia le général Rossetti auprès de l'amiral Exmouth qui venait d'arriver à Marseille, pour lui demander d'être reçu à son bord et conduit en Angleterre. L'amiral anglais répondit au général Rossetti qu'il consentait bien à recevoir l'ex-roi sur l'un des vaisseaux de son escadre, mais qu'il n'était point autorisé à lui garantir sa liberté, ce qui voulait dire qu'il le regarderait comme son prisonnier.

Ainsi personne ne voulait tirer Murat du mauvais pas où il se trouvait engagé. L'Autriche seule lui fit annoncer qu'elle lui donnerait un asile dans ses États, pourvu qu'il abdiquât et qu'il prît un titre modeste. L'ex-roi répondit au

duc d'Otrante qu'il acceptait les propositions de cette puissance, à la seule condition qu'il serait réuni à sa famille : il le pria de conclure le plus tôt possible, et de lui envoyer ses passeports.

Mais les événemens se pressaient ; le maréchal Brune annonça à Murat qu'il allait entrer en rapports avec le marquis de Rivière, commissaire extraordinaire du roi Louis XVIII, pour livrer Toulon aux autorités royales, et qu'il était urgent de mettre sa personne en sûreté, sa présence étant incompatible avec l'ordre de choses qui allait s'établir. Il fut décidé que Murat se cacherait dans une petite maison de campagne située à une lieue et demie de Toulon, sur la route d'Antibes, et que la duchesse de Corégliano, sa nièce, se rendrait sur-le-champ dans le Quercy, accompagnée du maréchal-de-camp Bonafoux. Il ne restait plus avec l'ex-roi que le duc de Rocca-Romana, les généraux Rossetti et Giuliani, ses deux neveux Joseph et Eugène Bonafoux, et son médecin, qui partit bientôt pour Marseille. On ne tarda pas à apprendre que la duchesse de Corégliano et le capitaine Gruchet, venant de Paris avec des dépêches du duc d'Otrante, avaient été arrêtés à Marseille, et ce contre-temps affecta beaucoup Murat.

Les autorités de Toulon avaient connais-

sance des démarches de Murat ; elles, auraient désiré qu'il pût en attendre tranquillement le résultat dans sa retraite : malheureusement pour l'ex-roi, leur crédit et leur influence cessèrent trop tôt. Les fureurs de Marseille, le fanatisme de Nîmes, l'assassinat du maréchal Brune, bouleversèrent tout le midi de la France : Murat n'était plus en sûreté dans sa maison de campagne. Il dut chercher un asile secret ; et, en se séparant du petit nombre des personnes qu'il avait encore avec lui, il fit répandre le bruit de son départ pour Tunis.

Cette nouvelle ne put tromper les ennemis de Murat ; ils ne doutaient pas que l'ex-roi ne fût encore à Toulon ; et ils le cherchaient partout. On avait assuré que Murat portait sur lui des richesses immenses en diamans : ainsi la soif de l'or s'unissait à la soif du sang.

A tous ces sujets de crainte, vint encore se joindre le marquis de Rivière. Peu d'années auparavant, M. de Rivière, compromis dans la conspiration de Pichegru, avait été condamné à mort avec cinq de ses complices : Murat et son épouse sollicitèrent et obtinrent sa grâce, et il recouvra sa liberté, tandis que les cinq autres condamnés furent fusillés. Après un cours de vicissitudes extraordinaires, le marquis de Rivière arrive à exercer une autorité sans

bornes dans le pays où Joachim s'était réfugié, et l'on promet quarante-huit mille francs de récompense à celui qui livrerait Murat mort ou vif!

Malgré ces belles promesses, l'asile de Murat n'avait pu être découvert. Désespérant d'atteindre leur proie, les hommes furieux qui s'étaient acharnés contre l'ex-roi de Naples, lui tendirent un piège auquel lord Exmouth ne fut pas étranger. M. de Rivière écrivit lui-même à Joachim pour le prier de s'abandonner à la bonne foi et à l'humanité de S. M. le roi de France. Cette lettre fut remise entre les mains de M. Jolicière, commissaire de police à Toulon, qui jouissait d'une grande réputation par son intégrité et par sa probité. M. Jolicière parvint à faire connaître à Joachim l'objet de la commission dont il était chargé; il en obtint un rendez-vous dans lequel il lui remit la lettre du marquis de Rivière. Mais Murat ne voulut pas se rendre à l'invitation qui lui était faite: M. de Rivière ne lui offrait pas assez de garanties, et l'intervention de lord Exmouth excitait ses soupçons.

M. Jolicière, en rendant compte au marquis de Rivière de l'issue de sa médiation, ne put lui cacher qu'il avait vu Murat. M. de Rivière garda le silence; mais le lendemain il ordonna à M. Jolicière d'arrêter l'ex-roi de Naples, *ne pouvant plus alléguer qu'il ignorait le lieu de sa retraite.*

M. Joliclère refusa d'obéir pour ne point participer à une infâme trahison : sa place lui fut ôtée, mais il conserva son honneur.

Le moment était critique : trop de persécuteurs entouraient le malheureux Joachim pour qu'il pût espérer de leur échapper long-temps encore. Il se décida à quitter sa retraite pour se rendre incognito à Paris, et se mettre sous la protection des puissances alliées ; mais ce voyage ne pouvait pas se faire par terre sans courir les plus grands dangers. Il crut donc plus sûr de s'embarquer pour le Havre. Un bâtiment léger fut nolisé pour ce voyage, et le départ fut fixé pour la nuit du 2 août. Il était impossible à Joachim de s'embarquer dans le port sans être reconnu ; il fut donc décidé que le bâtiment mettrait à la voile, et que l'ex-roi se tiendrait pendant la nuit sur une plage peu fréquentée où les chaloupes viendraient le chercher. Le petit nombre d'amis qui lui restaient et son neveu Bonafoux, s'embarquèrent sur le bâtiment avec tous les effets.

Dès que la nuit fut arrivée, Murat abandonna sa retraite pour se rendre à la plage : le capitaine du bâtiment se mit dans la chaloupe pour aller l'embarquer ; mais, par une fatalité inouïe, l'un ou l'autre manqua le point convenu. Ils se cherchèrent inutilement pendant une partie de la

nuit ; la mer devint houleuse , la chaloupe ne pouvait plus rester près du rivage sans y être brisée : il fallut quitter la plage et s'éloigner. Le roi fugitif appelait en vain : le bruit des vagues seul répondait à sa voix.

Déjà l'aurore éclaire l'horizon . on commence à distinguer les objets , et Murat désolé aperçoit en pleine mer le navire qui devait le sauver. Il lui est impossible de le joindre , il ne lui est plus permis de rester dans les lieux où il se trouve , et moins encore de retourner dans son asile , puisqu'il aurait été obligé de marcher long-temps sans guide et d'arriver à Toulon en plein jour. N'ayant point de temps à perdre , il marche au hasard au milieu des bois et des vignes , et y passe deux mortelles journées dans la plus déplorable situation.

Le besoin de nourriture et de repos le força enfin à chercher une habitation. Il rencontra une petite ferme de la plus mince apparence , entourée de vignes , et à proximité de la ville , dans laquelle il voulait conserver quelques relations. Il ne balança pas à entrer pour demander l'hospitalité : il espérait donner de ses nouvelles au petit nombre d'amis que son infortune ne lui avait point ravis.

La petite maison était habitée par une vieille femme qui accueillit le fugitif avec la plus grande

affabilité. La physionomie ouverte de Murat, son front toujours serein, et un sourire fréquent prévinrent en sa faveur. Il n'eut point de peine à faire accroire à son hôtesse qu'il était de la garnison de Toulon, et que, s'étant égaré pendant la nuit, il avait besoin de quelques alimens et de quelques heures de repos. Il promettait de payer généreusement; mais cette bonne femme lui imposa silence en lui disant : « Vous aurez tout ce que nous possédons dans notre maison, car elle appartient à un ancien militaire qui s'estimera heureux d'avoir pu être utile à un de ses camarades; mais gardez-vous bien de lui parler de paiement, il se fâcherait. » Murat s'informa si le propriétaire était à la ville, et il n'apprit pas sans quelque inquiétude que cet ancien militaire ne tarderait pas à rentrer de sa promenade.

Pendant ce dialogue, la bonne femme avait préparé des œufs, et Murat les mangeait, ou plutôt les dévorait, lorsque le maître arriva. Non moins hospitalier, non moins honnête que sa gouvernante, il accueillit l'ex-roi de la manière la plus cordiale, et se plaça à table près de lui pour lui tenir compagnie et lui verser à boire.

L'ancien militaire avait vu le portrait de Murat dans la salle des maréchaux; il l'avait vu

sur les monnaies du grand-duché de Berg et du royaume de Naples; il avait entendu dire que ce prince infortuné était toujours caché dans les environs de Toulon. Il forme des soupçons; il observe son hôte, et bientôt ses gestes, son regard, ses manières lui dévoilent l'ex-roi de Naples dans l'officier égaré. Il se lève aussitôt, lui demande pardon de l'avoir traité aussi familièrement, lui jure fidélité, et lui offre sa maison, sa fortune et sa vie. A ces mots, la bonne femme interdite laisse tomber les ustensiles de cuisine qu'elle tenait dans ses mains, et se jette aux genoux de l'ex-roi. Joachim ému embrasse tendrement ces braves gens: des larmes de reconnaissance viennent inonder ses paupières.

Dès cet instant, et par l'entremise du maître de la maison, Joachim put correspondre avec ses amis de Toulon. La bonne femme veillait sans cesse à la sûreté de son hôte, et ne voulait se reposer que lorsqu'elle avait placé en vedette son digne patron.

Une nuit elle aperçut dans le lointain la clarté d'une lanterne qui s'approchait de la maison: soupçonnant quelque agression, elle réveille Murat, le cache aussitôt dans un trou recouvert de vignes qui avait été préparé à cet effet, arrange le lit du proscrit, et faisait déjà semblant de se déshabiller lorsqu'on frappa à la

porte. Cette brave femme ne s'était point trompée : une soixantaine de prétendus gardes nationaux , ayant à leur tête M. M... , fils du général de ce nom , se précipitèrent dans la ferme comme des loups affamés. Ne trouvant pas celui qu'ils y cherchaient , ils se répandirent dans les vignes et passèrent plusieurs fois près de l'endroit où Murat était caché. Il les vit et les entendit proférer les plus horribles imprécations contre lui. Avides de leur proie , mais n'ayant pu la trouver dans la ferme , ces cannibales partirent enfin , et allèrent renouveler les mêmes scènes dans toutes les campagnes voisines. Ils ne doutaient pas que Murat ne fût toujours dans les environs de Toulon , mais ils ignoraient le lieu de sa retraite , et le cherchaient au hasard pendant la nuit.

Il devenait à chaque instant plus dangereux pour Murat de séjourner dans les lieux où il était. Il ne recevait aucune nouvelle de Paris ; les souverains alliés semblaient l'avoir abandonné à la férocité de ses persécuteurs et aux poignards de ses assassins : Fouché même n'avait pas daigné l'honorer d'une réponse. Murat fut blessé de ce procédé , et lui écrivit une lettre très-vive , datée *du fond de son ténébreux asile* , le 20 août.

Il ne lui restait plus aucun appui ; il fallut

abandonner la France ; les momens étaient précieux. Le caractère hospitalier des Corses était connu de Murat ; un grand nombre de ces insulaires avaient servi sous ses ordres. La Corse paraissait donc lui présenter un asile : il se déterminâ à s'y rendre.

Trois de ses amis de Toulon préparèrent secrètement les moyens pour faire ce voyage ; ils se procurèrent un petit bateau, et l'on arrêta le départ pour la nuit du 22 août.

## CHAPITRE XIX.

Murat part pour la Corse. — Il est assailli par la tempête et recueilli par le bateau de la poste. — Son arrivée à Bastia et son séjour à Viscovato. (1815.)

---

L'HEURE du départ sonna enfin. L'ex-roi de Naples et trois de ses amis, MM. Blancard, Langlade et Donnadieu, officiers de marine, s'embarquèrent sur le frêle bateau, et se livrèrent à la merci des vents. En quittant la France, dont il avait été un des plus vaillans défenseurs, Joachim proscrit, poursuivi comme un brigand, ne put s'empêcher de répandre des larmes.

On mit le cap sur la Corse. De Toulon à Bastia on compte cinquante lieues marines; on fait souvent cette traversée en moins de vingt-quatre heures; mais Murat avait cessé d'être heureux. Une mer houleuse et le manque absolu de vent ne permirent pas au bateau de faire beaucoup de chemin cette première nuit. Le lendemain, le vent fraîchit; on fut obligé d'amener

successivement toutes les voiles, et de courir à sec; en peu de temps la tempête devint si violente, qu'il ne fut plus possible de diriger la marche du bâtiment, et il fallut l'abandonner à la merci des flots. Ce misérable bateau n'était pas ponté; chaque vague le remplissait d'eau, que nos malheureux voyageurs étaient obligés de rejeter en se servant de leurs chapeaux; vingt fois ils faillirent à être submergés, vingt fois leur courage et leurs efforts redoublés les sauvèrent. Vers le soir le vent diminua sensiblement, et le bateau fut de nouveau orienté vers la Corse; mais il avait été endommagé, et tout faisait craindre qu'il ne sombrât avant d'atterrir à Bastia.

A la pointe du jour du 23 août, on découvrit à une petite distance un bâtiment marchand qui se dirigeait vers Toulon. On s'en approcha, et l'un des compagnons d'infortune de Joachim pria le capitaine de les prendre à son bord, lui promettant une récompense généreuse s'il voulait les conduire en Corse. Mais ce capitaine, effrayé par la vue de quatre hommes qui paraissaient déterminés, les prit sans doute pour des forbans; et au lieu de secourir les malheureux qui lui tendaient les bras, il voulut faire sombrer leur bateau, en tentant de le briser sous sa proue. Heureusement ils évi-

tèrent le choc, et chacun continua sa route en s'accablant mutuellement d'imprécations.

Vers la fin du jour, nos voyageurs désorientés furent enfin joints par la balancelle qui sert de messager entre la France et la Corse. Les deux bâtimens s'abordèrent, et Joachim ne pouvant se cacher, demanda lui-même au commandant à être reçu, avec ses compagnons d'infortune, sur sa balancelle corse; il y fut aussitôt accueilli avec tous les égards dus à son rang et à ses malheurs.

Le bateau sur lequel l'ex-roi avait tant souffert ne fut pas plutôt abandonné qu'il fut englouti et disparut; mais on pouvait alors contempler son naufrage d'un œil calme, et le spectacle de sa submersion n'avait plus rien de pénible, puisqu'il n'y avait plus personne à bord.

Murat et ses amis furent surpris agréablement en rencontrant sur la balancelle le sénateur Casabianca, le capitaine de frégate Oletta, un neveu du prince Baciocchi nommé Rossi, l'ordonnateur Bocrio et plusieurs autres passagers, qui, comme eux, fuyaient les fureurs des Marseillais, et comme eux étaient proscrits et fugitifs. Ils auraient dû considérer Joachim comme un ancien camarade, comme un compagnon d'infortune; mais l'habitude de la cour l'emporta sur la raison; ils traitèrent Murat en

souverain, et firent naître dans son ame le désir de régner encore. Dès cet instant son jugement fut offusqué.

Le roi recommanda le plus grand incognito lorsqu'on aborderait en Corse. A cet effet, il prit et fit prendre aux personnes de sa suite des noms supposés; il prit lui-même celui de comte de Campo-Melle. Cette fiction plut au capitaine du bâtiment, en ce qu'elle l'empêchait d'être compromis auprès du gouvernement français.

Pendant qu'on parlait, au milieu des marins, le langage de la cour, et que l'on en pratiquait le cérémonial, la barque qui portait César et sa fortune approchait des rives agrestes de la Corse, et le 25 août on jeta l'ancre dans le port de Bastia. Avant de quitter la balancelle, le roi Joachim voulut faire des dons généreux au capitaine Michel Bonelli, corse, qui l'avait si opportunément accueilli; mais ce brave marin les refusa le plus poliment possible; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put faire accepter quelque argent aux matelots composant l'équipage.

Par le moyen de ses amis de Toulon, Joachim avait tiré une somme sur les fonds qu'il possédait à Paris, et cet or, qu'il avait sur lui, le mettait à même de récompenser en roi.

Murat débarqua à Bastia sans être reconnu.

d'abord ; mais à peine avait-il passé quelques heures dans cette petite ville , que la nouvelle de son arrivée s'y répandit , et mit en mouvement tous les habitans. L'ex-roi n'avait rien à craindre au milieu de ce peuple qui regarde l'hospitalité comme la première des vertus , et qui l'exerce scrupuleusement , même envers ses ennemis ; néanmoins , comme il ne voulait point compromettre la tranquillité publique , il s'empressa de quitter Bastia et de se rendre , avec ses trois amis , au village de Viscovato , situé à trois lieues au sud de la ville chef-lieu , où se trouvait M. Franceschetti , l'un des officiers généraux au service de Naples qui avaient quitté ce pays avec l'ex-roi. En arrivant à Viscovato , Joachim , exténué de fatigue , se présenta , enveloppé d'une capote , la tête enfoncée dans un bonnet de soie , la barbe longue , et portant un pantalon , des guêtres et des souliers de simple soldat , à la porte de la maison de M. Colonna-Cecaldi , maire de la commune , et beau-père de M. Franceschetti , et fit demander ce général.

Qu'on juge de la surprise de cet officier lorsqu'il reconnut , sous ces habits grossiers , ce prince naguère si magnifique ! « Il faut me donner l'hospitalité , lui dit Murat en l'embrassant , il faut me sauver : trouverai-je encore en vous un ami fidèle ? Je viens m'abandonner à

vous. — Sire , lui répondit le général , je ne trahirai point votre confiance : tout ce que je possède est à vous , et ma famille a toujours respecté le malheur. »

M. Colonna-Cecaldi , beau-père du général Franceschetti , était un des plus chauds partisans des Bourbons , pour lesquels il avait été exilé de sa patrie pendant plusieurs années. M. Colonna , descendant d'une famille illustre , avait hérité de ses aïeux les plus nobles qualités , et dès qu'il apprit que l'ex-roi s'était réfugié en Corse pour y attendre la décision que les souverains alliés devaient nécessairement prendre à son égard , il l'assura que sa maison serait un asyle pour lui et ses amis , puisqu'il n'existait aucun ordre du gouvernement , ni aucune obligation légale pour les sujets du roi de France de regarder Joachim Murat comme un ennemi de l'État. Il mit aussitôt à sa disposition toute sa maison.

Comment ne pas admirer les excellentes qualités de ces hommes que l'on nous peint comme des sauvages parce qu'ils chérissent la liberté et l'indépendance ! et comment ose-t-on qualifier de traîtres ceux qui ne violèrent jamais les saintes lois de l'hospitalité , et qui se montrent souvent plus humains que les peuples les mieux civilisés ! Des Français poursuivent avec achar-

nement un roi fugitif et sans appui ; des Français refusent de secourir des hommes malheureux qui , près d'être engloutis, tendaient vers eux leurs bras supplians : des Corses s'empres- sent de les sauver , des Corses leur offrent un asyle inviolable ! Malheureuse époque !....

La situation politique de la Corse était très-extraordinaire dans ce moment. Les habitans de cette île s'étaient divisés en trois partis : les bonapartistes, les anglais et les bourbonistes, et l'on comptait, en outre, quelques indépendans. Chaque parti était en armes et près d'en venir aux mains. Les bonapartistes, qui étaient nombreux, et les indépendans, placèrent leurs espérances sur Joachim. Ceux qui voulaient favoriser les Anglais, et les bourbonistes, ne s'entendaient pas entre eux. Le gouvernement avait dans l'île environ mille hommes de vieilles troupes qui n'avaient jamais cessé de chérir les généraux de la révolution. Joachim pouvait s'emparer de toute la Corse sans éprouver la moindre opposition ; mais il n'y pensa jamais, et rejeta constamment la proposition qui lui en fut faite plusieurs fois. Il nourrissait d'autres espérances, et une autre destinée l'attendait dans les Calabres.

M. Cecaldi s'empessa d'écrire au colonel Verrière, commandant provisoire de la Corse,

pour lui annoncer l'arrivée de Murat chez lui , et pour le prévenir que ce malheureux prince n'avait d'autre vue que de trouver un asyle sûr , jusqu'à ce qu'il eût reçu les passeports qu'il attendait de Paris. Il assurait en même temps le commandant que la tranquillité publique ne serait nullement troublée par la présence dans ce pays de l'ex-roi de Naples.

Le colonel Verrière avait déjà donné l'ordre à trente gendarmes de se rendre à Viscovato , pour s'y assurer de la personne du *général Murat* ; et en effet ces gendarmes ne tardèrent pas à arriver ; mais le général Franceschetti ayant démontré au lieutenant Serra qu'il ne pourrait exécuter les ordres du commandant sans occasioner de très-grands malheurs , cet officier consentit à attendre d'autres instructions de Bastia , et demanda même la permission d'être présenté à l'ex-roi , qui le reçut avec affabilité , et qui lui donna de nouveau l'assurance qu'il n'avait nullement l'intention de porter le trouble et la discordé dans l'île , où il recevait une hospitalité généreuse.

Le lieutenant Serra ayant rendu compte de cet entretien au colonel Verrière , ce commandant lui donna l'ordre de rentrer à Bastia avec son détachement ; mais en même temps il invitait M. Cecaldi à renvoyer l'ex-roi à Bastia ,

où il lui offrait la citadelle pour logement jusqu'à l'arrivée des passeports. Dans le cas d'un refus, le commandant enjoignait au maire de Viscovato de faire embarquer son hôte le plus promptement possible.

Cependant le bruit de l'arrivée de l'ex-roi de Naples à Viscovato s'était répandu dans toute l'île avec une grande rapidité; et de tous ses points on voyait journellement arriver près de cet illustre proscrit, un grand nombre d'officiers de tout grade et de vétérans qui avaient servi sous ses ordres. En peu de jours le bourg de Viscovato devint la résidence d'une cour et le quartier-général d'une petite armée.

A la nouvelle de ce rassemblement, qui n'avait cependant rien d'alarmant pour les autorités françaises, le parti se disant royaliste, le même pourtant qui s'était révolté contre la France en avril 1814, et qui avait alors appelé les Anglais dans l'île, et adopté la cocarde britannique, crut avoir un motif pour attirer de nouveau les Anglais dans l'île; les chefs de ce parti firent répandre le bruit que Murat allait se faire déclarer roi de la Corse, et quelques-uns d'entre eux se rendirent à Gènes, pour engager le général commandant les forces britanniques à envoyer des troupes dans l'île. Ce général leur fit observer que l'Angleterre étant

l'allée de la France , il ne lui était pas permis de diriger des soldats anglais sur le territoire français. Néanmoins il fit aussitôt partir pour Bastia un brick de guerre sur lequel s'embarqua un officier d'état-major , chargé d'aller pénétrer les intentions de Murat. Cet émissaire anglais , ayant pris terre , se rendit à Viscovato , accompagné seulement du capitaine du brick : l'ex-roi de Naples le reçut aussitôt , et lui parla en ces termes :

« Le sort des armes m'a forcé d'abandonner  
« mon royaume ; un concours de circonstances  
« imprévues m'a jeté dans cette île : je ne suis  
« pas venu y porter le trouble et la discorde ,  
« mais seulement pour y chercher l'hospitalité :  
« je m'attendais au bon accueil que j'ai reçu des  
« habitans , parce que l'infortune a des droits  
« sacrés chez ce peuple hospitalier. J'ai créé  
« officiers plus de deux mille soldats corses :  
« un grand nombre d'entre eux sont venus me  
« voir ; mais je ne permettrai jamais que mon  
« nom serve de prétexte pour troubler la tran-  
« quillité publique. Je vis ici en simple particu-  
« lier en attendant les passeports que les puis-  
« sances coalisées doivent m'envoyer : si c'est  
« de vous que je dois les recevoir , je suis prêt  
« à quitter Viscovato et à m'embarquer sur  
« votre brick. »

L'officier anglais lui répondit qu'il n'avait pas ses passeports, mais que s'il voulait s'embarquer il mettrait son brick à sa disposition.

Murat, qui régnait à Viscovalo, n'agréa pas mieux l'hospitalité qu'on lui offrait sur le brick anglais, qu'il n'avait agréé celle du commandant de Bastia, lorsqu'il lui ordonnait de se rendre dans la citadelle. En ce moment, son imagination le transportait dans la baie de Naples ou sur les côtes de la Calabre. L'accueil qu'il avait reçu des Corses lui faisait croire qu'il n'avait qu'à se montrer à ses anciens sujets pour en être reçu avec joie, et pour ressaisir sa couronne de Naples. Déjà il avait envoyé une personne de confiance à l'île d'Elbe, pour inviter le général Dalem, commandant de Porto-Ferrajo, à ne point céder cette place, parce qu'il comptait aller s'y réunir bientôt aux troupes françaises qui la défendaient. On assure encore que cette personne devait ensuite se rendre à Naples pour s'y informer de l'opinion des habitans.

Ce fut sans doute pour exécuter son projet sur l'île d'Elbe, que Murat fit nolisier, à Bastia, plusieurs bâtimens qui devaient se rendre à l'embouchure du Golo, où il comptait s'embarquer avec ceux des officiers et soldats corses qui auraient voulu s'attacher à sa personne.

Mal pendant que ces préparatifs avaient lieu , une frégate anglaise , commandée par le capitaine Bastard , et deux chaloupes canonnières siciliennes , arrivaient de Livourne à Bastia pour surveiller les démarches de l'ex-roi. Secondés par les chefs du parti anti-français , les Siciliens et les Anglais parvinrent à faire mettre un embargo général sur tous les bâtimens qui se trouvaient à Bastia , et le colonel Verrière , qui quelques jours auparavant pressait de tous ses moyens l'embarquement de Murat , fit saisir les barques nolisées pour son compte. Enfin les ennemis de l'ex-roi s'agitèrent tellement , qu'ils obtinrent du commandant une croisade contre Viscovato , pour y enlever de vive force l'hôte de M. Cècaldi ; mais à peine le bruit de cette agression fut-il répandu dans les environs de Bastia , que huit à neuf cents vétérans corses et un grand nombre de citoyens accoururent à Viscovato , les uns par dévouement pour l'ex-roi , les autres par attachement pour la famille Colonna , et tous enfin pour défendre les lois de l'hospitalité.

Joachim fut plus fâché de voir les préparatifs de défense , qu'il ne l'avait été en apprenant les dispositions hostiles du commandant de Bastia. Le mouvement des Corses prenait un caractère de révolte dont il était , malgré lui , le motif : il voulut remercier ceux qui s'étaient réunis

pour le défendre ; mais voyant qu'il ne pouvait les persuader de s'en retourner, il les pria de vouloir bien rester sous ses ordres, et de ne point brûler une amorce qu'il ne l'eût préalablement commandé lui-même.

Le bataillon agresseur, sous les ordres du chef de partisans Galloni, était près d'arriver à Viscovato, lorsqu'il apprit quels étaient les grands moyens de défense que Joachim avait près de lui. Comme à l'ordinaire, la peur les exagéra ; et cette armée, réunie avec peine par le vieux commandant, revint en désordre à Bastia, et porta l'épouvante dans l'âme de celui qui avait préparé l'expédition. Il fut tellement alarmé de ce qu'il apprit, qu'il ne se crut pas en sûreté : il fit mettre Bastia en état de défense, fit entrer les troupes dans la citadelle, et adressa une proclamation à tous les habitans de l'île, dans laquelle il invitait tous les royalistes à se tenir prêts à marcher contre la réunion de Viscovato, si elle tardait à se dissoudre.

Bientôt tout ce qui se passait en Corse fut connu sur le continent ; les événemens arrivés à Viscovato, scandaleux pour l'Europe, pouvaient devenir funestes à la France, et compromettre dans l'île l'estimable famille Colonna. Joachim crut qu'il était temps d'abandonner son village, et de se rendre à Ajaccio : il s'éloignait ainsi de

cette contrée , devenue un volcan par les imprudences du chef militaire qui alimentaient sans cesse les inquiétudes des habitans. Il congédia donc un grand nombre de soldats et tous les partisans qui s'étaient réunis autour de lui , ne retint que quelques vétérans pour son escorte , et prit congé de M. Colonna , non sans lui témoigner toute sa gratitude et toute son estime. Déjà ses trois amis qui l'avaient suivi depuis Toulon s'étaient séparés de lui.

Le 17 septembre , jour du départ de Viscovato , tous les Corses qui s'y étaient rassemblés se rangèrent sur le passage de l'ex-roi , qui les remercia des marques d'intérêt et d'attachement qu'ils lui avaient données pendant son séjour dans cette commune , et les assura que dans quelque position où il pût se trouver par la suite , il conserverait toujours dans son cœur la plus vive reconnaissance pour d'aussi braves gens.

La foule s'écoula paisiblement après l'avoir salué de ses acclamations , et l'ex-roi , tout ému , quitta avec quelque regret le toit hospitalier de la famille Cécaldi , emmenant avec lui le général Franceschetti , ainsi que plusieurs officiers corses.

La petite troupe de Murat mit six jours à faire le voyage de Viscovato à Aaccio , qui eut lieu

par Cotone, les montagnes de Serra et Bozio, Venaco, Vivaro, les gorges de la forêt de Vizanova, et Bogognano : partout elle fut accueillie et fêtée ; les curés se disputaient l'honneur d'héberger l'ex-roi, et il reçut plus d'une députation des communes qu'il traversait.

Mais la nouvelle de son approche alarma les autorités d'Ajaccio ; Murat avait cependant eu soin d'écrire au maire et au commandant de la place pour dissiper les inquiétudes que son arrivée pouvait causer, et pour leur donner l'assurance qu'il n'avait d'autre but que de trouver un asyle sûr, jusqu'au moment où il pourrait quitter la Corse sans danger.

Le général Franceschetti, qui précédait l'ex-roi, avait tenu le même langage à tous les habitans, et n'avait trouvé dans toutes les classes que des gens empressés de faire jouir le prince de tous les droits de l'hospitalité.

Au milieu de cette population si dévouée au roi de Naples malheureux et proscrit, il est sans doute pénible d'être forcé d'avouer que les parens de l'ex-reine de Naples, son épouse, furent presque les seuls habitans d'Ajaccio qui redoutèrent la présence de Murat et qui cherchèrent à le repousser. Les Arrighi, les Ramolino et quelques autres alliés de la famille Bonaparte, se montrèrent implacables contre celui qu'ils accu-

saient d'avoir causé la perte de Napoléon. Craignant d'être compromis par Murat, ils le firent prévenir que les approches de la maison paternelle lui étaient interdites, et qu'il devait renoncer à s'y présenter : ils firent plus encore, ils empêchèrent la veuve Pallavicini, qui devait recevoir l'ex-roi, de lui donner l'hospitalité.

Mais Murat ne voulut tenir aucun compte des menaces qui lui furent faites : il arriva à Ajaccio dans la matinée de 23 septembre.

## CHAPITRE XX.

Entrée à Ajaccio de l'ex-roi de Naples. — Accueil qu'il y reçoit. —  
Ses préparatifs de descente en Calabre. — Arrivée à Ajaccio de  
M. Macéroni.

L'ENTRÉE de l'ex-roi de Naples à Ajaccio fut presque triomphale; la population entière se pressait sur ses pas, et le suivit jusqu'à son logement, qui n'était qu'une auberge d'une médiocre apparence. Les autorités civiles et militaires ne se montrèrent pas, mais elles n'opposèrent aucun obstacle à l'élan généreux de la population. On voyait les soldats de la garnison, commandés par le chef de bataillon Cauro, se promener sans armes et mêler quelquefois leurs acclamations à celles des citoyens. Cette réception acheva de troubler le jugement de Murat. Ému jusqu'aux larmes, les sentimens qui agitaient son ame se peignirent sur sa figure dès qu'il fut dans sa chambre, et on l'entendit s'écrier d'une voix anéantie: « Combien je suis sensible à l'accueil que j'ai reçu des habitans

« d'Ajaccio ! grand Dieu ! quels souvenirs ils  
« éveillent dans mon ame ! Naples et mon peu-  
« ple me sont encore présens. J'ai vu la multi-  
« tude et sa joie ; j'ai entendu ses cris d'allé-  
« gresse.....C'était ainsi que l'on me recevait  
« dans ma capitale toutes les fois que j'étais de  
« retour de la grande armée!...C'en est fait, je  
« ne veux plus vivre ou mourir que parmi mon  
« peuple. Nous verrons Naples ; hâtons-nous  
« de partir. »

C'est ainsi que Murat jugeait les choses et qu'il alimentait son ardent désir de se montrer au milieu des Napolitains : vainement ceux de ses officiers qui osaient lui parler franchement tentèrent-ils de le détourner, par tous les moyens possibles, de ce funeste projet ; ils ne purent rien obtenir de cet homme déterminé à mourir ou à régner. Il ne voulut pas même consentir à attendre le retour de la personne de confiance qu'il avait envoyée à Naples ; et dès le jour même de son arrivée à Ajaccio , il donna des ordres pour qu'on fît les préparatifs de son départ.

Toutefois , ses moyens pécuniaires pour une pareille entreprise étaient presque nuls : il ne lui restait plus de l'or qu'il avait avec lui en quittant Tolon , que huit à dix mille francs ; mais il possédait une contre-épaulette en brillans évaluée cinquante mille francs , et la ganse

de son chapeau qui était aussi en brillans. Comme il ne voulait pas perdre de temps, et que la ville d'Ajaccio ne lui offrait pas de grandes ressources, il tira une lettre de change de quatre-vingt-dix mille francs sur M. Joseph Grégory, négociant à Bastia, avec un *besoin* sur la reine de Naples, *en Autriche*, et remit cette traite à M. Bernard Poli, chef de bataillon, qui lui en avait fait espérer la négociation. Mais cette opération ayant éprouvé des difficultés, Murat impatienté donna en gage du paiement de sa traite vingt-un brillans recoupés, pesant environ quatre carats chacun; une étoile d'un gros brillant recoupé, pesant environ douze carats, et trente brillans formant des angles, plus un lien de neuf petits brillans; le tout estimé, d'après le reçu que lui en fit M. Poli, cent mille francs environ. Malgré ce gage précieux, M. Poli ne put réunir que trente-cinq à quarante mille francs, et c'est cet argent qui servit à fréter les bâtimens qui devaient composer l'expédition maritime de l'ex-roi, et transporter les volontaires corses.

Tout ce qui se passait en ce pays ne pouvait être ignoré des puissances du continent, et plus particulièrement encore de la cour de Naples.

Depuis son arrivée en Corse, Joachim avait, dans ses momens propéres, laissé connaître ses

nouveaux projets et ses vues sur le royaume de Naples, et l'on ne doutait plus dans cette île qu'il n'eût l'intention de s'approcher du continent. Le capitaine Bastard s'était décidé à placer ses canonniers devant Ajaccio, et à croiser lui-même avec sa frégate dans le détroit de Boniface; mais son départ fut retardé par l'arrivée à Bastia de M. Macéroni.

Le gouvernement napolitain était vivement alarmé. Malgré les tièdes applaudissemens de ceux qui se disaient ses amis, il était facile de remarquer le mécontentement d'un très-grand nombre de personnes. La prospérité de l'État, toujours vantée par un journal vendu au pouvoir, était loin d'être aperçue par la nation. La modération envers ceux qu'on appelait *muratistes* n'était pas d'un assez grand prix pour faire oublier les défauts du nouveau gouvernement : chacun avait appris que l'intolérance politique est un mal, et que la modération ne mérite pas tant de reconnaissance, puisqu'elle est la garantie des sociétés civiles, et qu'on ne doit pas plus de reconnaissance au pouvoir de ce qu'il épargne quelques-uns des maux qui dérivent de l'abus de la force, qu'on n'en doit à un homme armé qui pourrait nous tuer, mais qui ne nous tue pas. Le ministère connaissait sa position : il donna secrètement quelques ins-

tructions vagues aux commandans de Gaëte, des îles et des Calabres, qu'ils devaient exécuter dans le cas d'une attaque imprévue. Il se tut aussitôt, dans la crainte d'en trop apprendre aux partisans de Murat. Le ministère avait mis sa confiance dans les troupes autrichiennes qui se trouvaient à Naples, et dans l'inimitié qui existait entre le général qui les commandait et l'ex-roi Joachim.

Mais comme il était nécessaire d'avoir des affidés en Corse pour épier les actions de Murat et pour découvrir même ses plus secrètes pensées, les généraux Coletta et Franceschetti, dans leurs écrits sur la dernière époque de la vie de Murat, ont dit que ces viles fonctions avaient été acceptées par un corse nommé Carabelli, qui avait été employé à Naples par Joachim, puis privé de son emploi de secrétaire-général d'une intendance. Depuis lors ce même Carabelli a publié sous le titre de : *I Calunniatori smascheratti, del cavaliere Ignazio Carabelli*, un écrit violent qu'il appelle justificatif, et dans lequel, après avoir adressé toutes les injures possibles à ces généraux, ainsi qu'à la personne qui a traduit en français l'opuscule de Coletta, il cherche à établir qu'il n'a jamais été chargé d'aucune mission par la police de Naples, et que, loin d'avoir poussé Murat à sa

perte, il a fait tout ce qui dépendait de lui, dans la seule audience qu'il en ait eue à Ajaccio, la veille même du départ de l'expédition, pour détourner l'ex-roi de son funeste projet. Cependant M. le chevalier Carabelli avoue que, n'ayant pu arrêter Murat, il fit alors les plus vives instances auprès de ses compatriotes pour les empêcher de suivre celui qui courait à sa perte, et qu'il fut assez heureux pour faire désertir une centaine d'hommes, quelques officiers et même le général Ottavj, qui tous devaient s'embarquer la nuit suivante. Telle fut la part que, de son aveu, M. le chevalier Carabelli prit à l'expédition de Murat sur Naples. Je laisse aux personnes plus faciles à convaincre que moi le soin de réhabiliter le chevalier Carabelli, et je reprends le fil de ma narration, interrompue pour si peu de chose.

L'ex-roi de Naples et ses amis étaient occupés des préparatifs de leur départ d'Ajaccio, lorsque M. Macéroni, si long-temps désiré, si long-temps attendu par Joachim, arriva à Calvi. Ce fidèle ami avait traité pour son prince avec les souverains alliés, et lui apportait enfin leur décision à son égard. M. Macéroni apprit à Calvi que Joachim était à Ajaccio, et que les Corses l'avaient pris sous leur protection. De Calvi à cette dernière ville la route directe était

impraticable et périlleuse ; il dut passer par Bastia, où il arriva le 25 septembre, et d'où il expédia aussitôt un courrier à l'ex-roi pour le prévenir de son arrivée en Corse, et de son prochain départ pour Ajaccio. Avant de se mettre en route, M. Macéroni eut une entrevue avec le commandant de l'île, et une longue conférence avec le capitaine Bastard, dans laquelle il leur fit connaître qu'il était porteur d'un passeport autrichien pour l'ex-roi, et les engagea en même temps à suspendre toute opération hostile jusqu'à son retour d'Ajaccio. « Le roi Joachim, leur disait-il, dans l'état d'abandon et d'incertitude où il se trouve, acceptera avec gratitude l'asyle qui lui est offert en Autriche ; il est époux et père,....il doit souhaiter vivement de se réunir à sa famille. » Le capitaine Bastard ne doutait pas non plus que Joachim n'acceptât ce passeport, et s'offrit même pour le conduire à Trieste, à bord de sa frégate. C'est ainsi que s'abusaient deux hommes qui ne connaissaient pas assez l'esprit indomptable de Murat.

Après avoir arrêté toutes ces dispositions, M. Macéroni partit, le 27 septembre, pour se rendre à Ajaccio. Il ne tarda pas à rencontrer un messager de Joachim qui lui apportait une lettre, et lui amenait un superbe cheval de

selle. Cette lettre, extrêmement concise, ne contenait que cette phrase : « Votre lettre de Calvi a  
« arrêté mon départ fixé pour ce soir : arrivez  
« au plus tôt à Ajaccio. » M. Macéroni hâta sa  
marche, et entra à Ajaccio dans l'après-midi  
du 28. Il distingua de loin la maison qu'habita  
l'ex-roi, car son pavillon flottait sur le  
haut de l'édifice, et plusieurs sentinelles étaient  
placées à la porte. Il entra et fut introduit aus  
sitôt.

Après avoir satisfait l'impatience du roi,  
qui lui adressait dix questions à la fois, M. Ma  
céroni lui remit le passeport autrichien conçu  
en ces termes :

« M. Macéroni est autorisé par ces présentes  
« à prévenir le roi Joachim que S. M. l'empereur d'Autriche lui accordera un asyle dans  
« ses États, sous les conditions suivantes :

« 1°. Le roi prendra un nom privé : la reine  
« ayant adopté celui de Lipano, on propose au  
« roi de prendre ce même nom.

« 2°. Il sera permis au roi de choisir une ville  
« de la Bohême, de la Moravie, ou de la haute  
« Autriche, pour y fixer son séjour ; il pourra  
« même, sans inconvénient, habiter une cam  
« pagne dans ces mêmes provinces.

« 3°. Le roi engagera sa parole d'honneur,  
« envers S. M. I. et R., qu'il n'abandonnera

« jamais les États autrichiens sans le consente-  
« ment exprès de l'empereur, et qu'il vivra  
« comme un particulier de distinction, mais  
« soumis aux lois qui sont en vigueur dans les  
« États autrichiens.

« En foi de quoi, et afin qu'il en soit fait un  
« usage convenable, le soussigné a reçu l'ordre  
« de l'empereur de signer la présente déclara-  
« tion.

« Donné à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1815.

« *Signé*, le prince DE METTERNICH. »

« Ainsi donc, s'écria Joachim après avoir  
lu cette pièce, on m'offre une prison pour asyle !  
De la prison à la tombe il n'y a qu'un pas : un  
roi qui ne peut conserver sa couronne n'a plus  
que l'alternative de la mort d'un soldat. Vous  
êtes arrivé trop tard, mon cher Macéroni ; le  
dé est jeté. J'ai attendu pendant trois mois,  
et constamment au péril de mes jours, la déci-  
sion des puissances alliées ; il est évident que  
j'ai été abandonné aux poignards de mes enne-  
mis par ces mêmes souverains qui naguère re-  
cherchaient mon alliance. Aujourd'hui ma ré-  
solution est prise : je vais reconquérir mon  
royaume. J'ai les plus belles espérances pour  
l'heureuse réussite de mon entreprise ; mais si

j'étais déçu, j'ai assez souvent affronté la mort pour ne pas la craindre dans cette circonstance décisive. Ma malheureuse campagne d'Italie n'a point détruit ma souveraineté, reconnue par toute l'Europe. Les rois se font la guerre; mais en perdant leur royaume ils ne perdent point leurs titres à la couronne : ils conservent toujours le droit de remonter sur le trône qu'ils ont perdu, s'ils en trouvent le moyen. Enfin, M. Macéroni, je ne saurais vivre soumis aux lois d'un gouvernement despotique; un passeport pour l'Angleterre était le seul que j'aurais accepté. »

M. Macéroni lui raconta alors comment il avait été au moment de l'obtenir, et comment une circonstance imprévue l'en avait privé. « Dès l'arrivée à Paris du marquis Giuliani, qui m'apprit la pénible position dans laquelle V. M. se trouvait, lui dit M. Macéroni, je me rendis auprès du duc de Wellington pour lui faire part de vos désirs, et pour l'engager à me délivrer un passeport pour Londres, lui offrant en échange la remise de la place de Gaëte, qui n'était point encore au pouvoir des Autrichiens. Le duc s'engagea à traiter cette affaire avec le prince de Metternich et lord Castlereagh, et me témoigna le plus grand intérêt pour V. M. Deux jours après, je retournai chez lui pour

avoir une réponse : il m'annonça que nos moyens de négociation n'existaient plus , puisqu'on venait de recevoir la nouvelle de l'occupation de Gaëte par les troupes autrichiennes. »

Après ces explications , M. Macéroni fit tout ce qu'il put pour faire abandonner à l'ex-roi son audacieux projet , mais ce fut en vain ; Joachim lui répondait toujours : « Les Corses m'ont accueilli ; les Napolitains me repousseront-ils ? Les premiers ont voulu combattre pour moi qui ne suis point leur roi ; les Napolitains feront-ils le contraire ? Et d'ailleurs , puis-je abandonner au ressentiment du gouvernement français deux cent cinquante braves qui ont embrassé ma cause , et dont les noms lui sont connus ? »

Voyant qu'il était impossible de faire revenir le roi à d'autres idées , M. Macéroni le pria de lui donner un reçu de son message , et une réponse à la lettre qu'il lui avait écrite en lui remettant le passeport , afin qu'il pût les montrer au prince de Metternich.

Joachim écrivit : « M. Macéroni , envoyé par les puissances auprès du roi Joachim , j'ai pris connaissance du message dont vous étiez porteur ; j'accepte le passeport que vous êtes chargé de me remettre , et je compte m'en servir pour me rendre à la destination qui m'y est

fixée. Quant aux conditions que S. M. I. et R. impose à l'offre d'un asile en Autriche, je me réserve de traiter cet important article dès que je serai réuni à ma famille.

« Je n'accepte point l'offre que me fait le capitaine Bastard de disposer de la frégate de S. M. Britannique pour me rendre à Trieste, attendu que M. Bastard on'a fait une sommation trop peu mesurée ces jours derniers.

« Persécuté, menacé en Corse parce qu'on m'y a supposé des vues sur cette île, j'avais déjà préparé les moyens d'en partir : je pars en effet cette nuit. J'accepte avec plaisir les deux domestiques que vous voulez me céder.

« Sur ce, M. Macéroni, je prie Dieu, etc.

« *Signé, JOACHIM.* »

M. Macéroni fut invité à dîner par le roi. La société était composée de deux généraux, de cinq ou six colonels, et de quelques autres officiers supérieurs qui formaient l'état-major de la petite armée. Joachim fut gai et affable pendant le dîner ; il parla souvent de la France et de la bataille de Waterloo ; il rendit justice à l'intrépidité des troupes anglaises et aux talens de leur chef ; il blâma la manière dont la cavalerie française fut employée et sacrifiée, et, après un profond soupir, il s'écria : *Si j'avais été là !...*

Après le dîner, Joachim appela M. Macéroni, et le conduisit dans son cabinet. Là, il lui témoigna combien il était honteux de lui en avoir imposé dans la lettre qu'il lui avait écrite quelques heures avant; et, prenant la plume, il lui en écrivit une autre qu'il donna à son secrétaire pour la copier, et pour qu'il la remit à son adresse dès qu'il aurait quitté la Corse, « Que les souverains alliés, disait-il, que l'Europe entière, connaissent mes véritables intentions! Ma cause est juste, mon entreprise est légitime : pourquoi chercherais-je à l'environner de ténèbres et de mensonges? »

Cette seconde lettre était ainsi conçue :

« Ajaccio, ce 28 septembre 1815.

« M. Macéroni, envoyé par les puissances alliées auprès du roi Joachim, ma première lettre en date de ce matin a été dictée par les circonstances; mais je dois à moi-même, à la vérité et à votre noble loyauté et bonne foi, de vous manifester mes véritables intentions. Voici le motif de cette seconde lettre.

« Je regarde la liberté comme le premier de tous les biens : la captivité est pour moi pire que la mort même. Quels traitemens dois-je attendre de ces puissances qui, pendant plus de deux mois, m'ont laissé sous les poignards des assas-

sins du Midi? J'ai sauvé la vie au marquis de Rivière. Il était condamné à périr sur l'échafaud : j'ai obtenu sa grâce ; et il a excité contre moi les furies marseillaises , et mis ma tête à prix. Affreuse vérité !... Errant dans les bois , caché dans les antres des montagnes , je dois la vie à la généreuse compassion que mes malheurs ont excitée dans le cœur de trois officiers français , qui , au milieu des plus grands dangers , m'ont transporté en Corse.

« Des hommes méprisables prétendent que j'ai emporté de Naples de grands trésors : ces hommes ignorent que , lorsque ce royaume me fut donné en échange du grand-duché de Berg , que je possédais d'après un traité solennel , j'y apportai des richesses immenses que j'ai employées pour mon royaume de Naples. Le souverain qui l'a occupé après moi , a-t-il reconnu ce pays ? Et moi , je n'ai plus le strict nécessaire ni pour moi ni pour ma famille !...

« Je n'accepterai jamais , M. Macéroni , les conditions que vous êtes chargé de m'offrir : je ne vois en elles qu'une abdication pure et simple , qui n'est compensée que par le seul avantage qu'*il me sera permis de vivre* dans un esclavage éternel , et sous l'action arbitraire d'un gouvernement despotique. Où est ici la modération et la justice ? où sont les égards dus à un monar-

que malheureux, reconnu formellement de toute l'Europe, et qui, dans un moment difficile, a décidé de la campagne de 1814 en faveur de ces mêmes puissances qui l'accablent aujourd'hui du poids excessif de leurs persécutions?

« C'est une vérité reconnue en Europe, que je ne me suis décidé à repousser les Autrichiens jusqu'au Pô que parce qu'à force d'intrigues on était parvenu à me persuader qu'ils s'apprétaient à m'attaquer sans l'intervention de l'Angleterre. Je crus nécessaire alors d'avancer mes lignes de défense, et d'engager dans ma cause les peuples de l'Italie.

« Personne mieux que vous et que lord Bentinck ne doit être persuadé que le fatal mouvement de retraite du Pô eut pour motif cette déclaration de ce général, *qu'il se trouva dans l'obligation de secourir les Autrichiens, s'ils l'avaient demandé.*

« Vous connaissez aussi ce qui occasiona le désordre et la désertion qui eurent lieu dans ma belle armée. La nouvelle de ma mort insidieusement répandue, celle du débarquement des Anglais à Naples, la conduite du général P....., la trahison de quelques officiers qui réussirent avec un art perfide à augmenter le désordre et le découragement, en donnant un funeste exemple, en furent la cause.

« Il n'existe plus en ce moment un seul individu de cette armée qui n'ait reconnu son erreur : je pars pour aller les rejoindre , car ils brûlent du désir de me revoir à leur tête. Ils m'ont tous conservé leur affection , ainsi que toutes les autres classes de mes sujets bien-aimés. Je n'ai point abdiqué ; j'ai le droit de reconquérir ma couronne , si Dieu m'en donne la force et les moyens. Mon existence sur le trône de Naples ne pourrait plus être un motif de crainte , car on ne pourrait plus me soupçonner de correspondre secrètement avec Napoléon , qui est à Sainte-Hélène. L'Angleterre et l'Autriche pourront au contraire retirer de moi quelques avantages , qu'elles espèrent en vain du souverain qu'elles ont mis à ma place sur le trône de Naples.

« Je me livre à ces particularités , M. Macéroni , parce que c'est à vous que j'écris. Votre conduite à mon égard , votre réputation et votre nom , vous ont donné des droits à ma franchise et à mon estime. Vous ne pouvez mettre aucun obstacle à mon départ , lors même que vous en auriez le désir ; car , lorsqu'on vous remettra cette lettre , j'aurai déjà fait bien du chemin vers ma destination. Ou je réussirai dans mon entreprise , ou je mettrai un terme à mes infortunes en perdant la vie. Mille fois j'ai méprisé la mort en combattant pour ma patrie :

ne me serait-il point permis de l'affronter une fois pour moi-même ? Une seule idée peut me faire trembler, c'est le sort de ma famille.

« Je me rappellerai toujours avec plaisir la noblesse et la délicatesse que vous avez mises en remplissant votre mission auprès de moi. Quel contraste entre vos procédés et ceux de tant de gens qui n'avaient ni vos pouvoirs, ni votre considération publique !

« J'ai ordonné que vos papiers vous soient rendus.

« Sur ce, M. Macéroni, je prie Dieu, etc.

« *Signé, JOACHIM.* »

L'ex-roi lut cette lettre à M. Macéroni avant de l'expédier. Celui-ci tenta encore une fois de faire changer la résolution de Joachim ; mais les conseils de la prudence n'avaient aucun empire sur un homme aussi résolu que Murat. M. Macéroni le quitta en versant des larmes.

## CHAPITRE XXI.

Composition de l'expédition de Murat. — Son départ d'Ajaccio. —  
Motifs qui lui firent entreprendre cette aventureuse expédition.  
— Explications données par le général Colleta. (1815.)

---

LE nombre des bâtimens de transport réunis à Ajaccio pour l'expédition de l'ex-roi de Naples ne répondait guère à la grandeur de l'entreprise; toute l'escadre se composait de six felouques ou balancelles peu propres à tenir la mer; elle était commandée par le baron Barbara, maltais d'origine, élevé au grade de capitaine de frégate par Murat, lorsqu'il régnait sur les Napolitains: il montait le meilleur des bâtimens de l'expédition, sur lequel Joachim s'était embarqué; les autres bâtimens étaient commandés par le chef de bataillon Courrani, les capitaines Ettore, Mattei, Semidei, ayant sous leurs ordres les capitaines Permei, Moltedo, Giacometti et Medori, ainsi que les lieutenans Rossi, Lega, Graziani, Costa, Marchetti, Reo-

baldi et Battistini. La felouque du patron Ceconi était destinée à porter les ordres. Deux cent cinquante hommes en tout, tant militaires que marins, se trouvaient sur cette flottille au moment de son départ. Joachim avait compté sur un plus grand nombre de militaires, dont il avait agréé les offres de service; mais ils furent détournés de leur projet par le chevalier Carabelli le soir même de l'embarquement : le général Ottavj était de ce nombre.

A une heure après minuit, un coup de canon fut le signal du départ : Joachim s'embarqua, et les voiles furent aussitôt déployées. J'ai déjà dit que la garnison de la citadelle d'Ajaccio s'était déclarée pour l'ex-roi : elle donnait de graves inquiétudes au commandant, car on entendait souvent dire aux soldats que le premier qui oserait tirer sur les gens de Murat recevrait une décharge dans les épaules; mais, dès l'instant que Joachim fut parti, le commandant dit à sa troupe qu'il était temps de penser à se mettre à l'abri des soupçons du gouvernement : en conséquence on chargea les canons à boulet et à mitraille, et l'on fit semblant de tirer sur la petite flotte qui était déjà hors de portée.

Sur la route d'Ajaccio à Bastia est un défilé étroit qui peut être considéré comme les Thermopyles entre la Corse méridionale et la Corse

septentrionale. Joachim avait ordonné à ses partisans de l'occuper, et d'empêcher qu'il ne pût de le traverser pendant les trente premières heures de son départ de l'île. M. Macéroni même ne fut point exempté de cette consigne. Par ce moyen, le capitaine Bastard ne put être informé du départ de Joachim que quarante heures après. Il mit à la voile en toute hâte; mais sa frégate ne put atteindre l'expédition, qui, ayant dû relâcher en Sardaigne, se trouvait avoir fait fausse route.

Ainsi, le projet le plus téméraire qui eût jamais été conçu n'avait éprouvé aucune entrave jusqu'au commencement de son exécution; et Murat, plein d'espoir, courait à sa perte avec une ardeur et une joie qu'il faisait partager à ses hasardeux compagnons.

On a souvent demandé, et l'on demande encore comment l'ex-roi de Naples avait pu s'aventurer, avec de si faibles moyens, dans une entreprise que le moindre obstacle pouvait faire échouer, et qui, dans ce cas, devait lui coûter la vie, ou, au moins, la perte de sa liberté.

Pour répondre à cette question, il me suffira de reproduire ici les explications données par le général Coletta dans son opuscule intitulé: *Pocchi fatti sù Giacchino Murat*. Il s'est chargé de combattre tous les bruits aussi absurdes que

perfides qui avaient été répandus à Naples ; il ne me restera rien à ajouter aux conclusions de ce général , qui a bien connu et bien jugé l'ex-roi de Naples.

« Les hommes qui expliquent les choses extraordinaires au moyen de quelques formules banales , telles que la trahison , l'ambition , la cupidité , assurent , dit le général auquel j'emprunte ces explications , que les amis de Murat , nouvellement esclaves d'une nouvelle politique par ambition et par avarice , s'étaient concertés avec les ministres de Naples pour rappeler l'ex-roi et lui préparer son tombeau. On disait alors que plusieurs lettres lui avaient été adressées pour le tromper sur le mécontentement qui régnait dans le royaume , et pour lui donner la certitude qu'il en était l'objet ; qu'on l'avait assuré que les peuples de la Calabre s'étaient insurgés , et se battaient contre les partisans du nouveau gouvernement ; que toute la troupe était pour lui , et mille autres mensonges fallacieux et excitatifs. On ajoutait enfin , que le nègre du roi , Othello , porteur de ces réponses , avait été arrêté par la police , qui s'était emparée de ses lettres , et l'avait mis en prison au secret. »

« Ainsi donc , s'il fallait en croire ces propos insensés , le gouvernement désirait que Joachim

allât dans le royaume de Naples, afin de pouvoir se débarrasser de lui; le gouvernement lui aurait tendu un piège de concert avec les généraux et les grands de la cour, et tous ces personnages se seraient réunis pour attirer au village du Pizzo ce prince facile à séduire. Telles étaient et telles sont encore les insinuations inconsiderées des gens toujours prêts à trancher les nœuds qu'il ne leur est pas permis de défaire.

« Peut-on raisonnablement admettre ces fables absurdes? Peut-on croire un instant que les ministres aient souhaité le débarquement de Joachim, eux qui tremblaient de frayeur pendant qu'il était dans les prisons du Pizzo, eux qui le craignaient comme des enfans craignent l'apparition des fantômes? Quelque faibles que fussent les moyens de Joachim, quel est celui des membres du gouvernement qui pouvait être rassuré sur l'issue de cette entreprise, si l'ex-roi avait pu aborder le sol napolitain avec les deux cent cinquante hommes qui étaient partis de la Corse avec lui? Et s'il avait été secondé par la population du Pizzo!... Et s'il était arrivé jusqu'à Monteleone!... Et si, par des offres et des espérances, il avait pu réunir des hommes armés autour de lui!... Et s'il avait rencontré quelques-uns des bataillons qu'il avait si vaillamment commandés dans les combats!... Aurait-il

été arrêté aussi aisément qu'il le fut? Aurait-on pu l'emprisonner, et lui donner la mort avec autant de facilité? Beaucoup de sang aurait été répandu avant qu'on se fût rendu maître de sa personne et de ses partisans. Et quel est le ministre qui aurait osé conseiller à son roi d'affronter tant de périls? Je n'en vois aucun parmi ceux qui composaient le ministère de 1815; un projet aussi téméraire ne pouvait pas même germer dans l'imagination la plus inconsidérée.

« Les ministres furent tellement alarmés en apprenant l'arrivée de Joachim, qu'ils n'osèrent pas rendre cette nouvelle publique; et cependant ils connurent en même temps et son débarquement et son arrestation. Le plus grand secret entourait le ministère; les ordres et les avis volaient de télégraphe en télégraphe. Un des ministres avait déjà proposé de faire arrêter les muratistes les plus distingués. Il n'est donc nullement probable que ceux qui craignaient autant le lion enchaîné et moribond, voulussent l'appeler et le combattre pendant qu'il était libre et plein de vigueur.

« Le rapport du ministre au roi, rempli de jactance et de fausse pompe de police, ne fut donné au public que le 19 octobre, c'est-à-dire six jours après l'exécution du malheureux Joachim; son débarquement et sa mort furent con-

nus en même temps , et , ni avant , ni depuis , il ne fut plus question de lui. Il n'est donc pas juste d'accorder au ministère la *gloire d'un coup d'état* , ni la perfidie d'une haute trahison.

« Après avoir combattu les impostures répandues sur le compte des ministres , il me reste à examiner si les courtisans et les généraux désignés par la malveillance comme les agens des manœuvres ministérielles, n'ont pas été accusés aussi légèrement que les premiers. Puisque je viens de prouver que le ministère n'a point attiré Joachim dans le royaume de Naples, cette seconde accusation tombe d'elle-même ; mais j'admets le contraire , et je vais examiner la prétendue correspondance qui a dû attirer Joachim dans le piège supposé.

« Il faut d'abord remarquer que, dans le mois de mai 1815, plusieurs hommes d'État et plusieurs généraux quittèrent le royaume de Naples, et que, parmi ceux qui y restèrent, il n'y en avait pas beaucoup qui fussent dans la position de pouvoir écrire à Joachim et de mériter sa confiance. Quelque facilité qu'il eût à croire les bonnes nouvelles, le courtisan qui lui avait montré de la froideur pendant les dernières périodes de son règne, et le général qui avait mal servi dans la dernière campagne, n'avaient plus le droit de lui inspirer de la confiance et de

lui faire prendre une résolution aussi hasardeuse. Quelques-uns seulement pouvaient le tromper ; et on doit les chercher plutôt dans l'armée que parmi les courtisans.

« Une pareille perfidie de leur part devait avoir un motif. Honneur, réputation, reconnaissance, et tout autre sentiment noble étaient foulés aux pieds ; il n'y avait plus pour eux ni gloire passée, ni espérances futures : un acte d'infamie aurait tout détruit. Quel pouvait être le fruit de tant de sacrifices ?

« *Les généraux*, disait-on, *voulaient être conservés dans leurs postes éminens*. Mais ne l'étaient-ils pas par la convention de Casalanza ? et un traité solennel n'offrait-il pas plus de garantie qu'une obscure trahison ?

« *Les généraux attendaient de l'avancement*. Quel avancement pouvaient espérer des hommes arrivés aux premiers grades militaires ? Et quel est celui des généraux de Joachim qui ait eu de l'avancement ou un emploi équivalent depuis 1815 ? C'est précisément après la catastrophe du Pizzo que les généraux napolitains furent tous mis à la queue de leurs classes, parce qu'on voulut favoriser les généraux venus de la Sicile ; et c'est à la même époque que le système de réorganisation de l'armée réduisit leur solde au minimum.

« *Ils espéraient de grandes récompenses pécuniaires. C'est encore dans ce même temps, en octobre 1815, que le gouvernement perfectionna le système de restitutions des baronnies et des dons de Joachim, système qui atteignit tous les généraux accusés.*

« *Ce fut dans l'espoir d'obtenir les faveurs du roi. Cent fois ces mêmes généraux avaient été en faveur ou en disgrâce; l'expérience leur avait démontré l'inconstance de cette faveur, et ils l'appréciaient à sa juste valeur.*

« *Tous ces bruits calomnieux ne pouvaient atteindre les généraux que l'on désignait comme ayant provoqué le débarquement de Joachim.*

« *L'épisode du nègre Othello offensait le bon sens; et cependant beaucoup de gens crédules y ajoutèrent foi. Il aurait été plus difficile de reconnaître Joachim qu'Othello, qui se donnait en spectacle avec son remarquable costume de mameluck, soit dans les fêtes publiques, soit dans les promenades ou dans les voyages de son roi. Il attirait tellement les regards, qu'il n'y avait personne à Naples qui ne le connût. Et l'on ose dire que cet homme fut choisi par Joachim pour être l'émissaire secret de cette périlleuse correspondance! Et l'on trouve des gens qui le croient!*

« *Othello vint à Naples parce qu'il y était ma-*

ric. Des ministres timides et soupçonneux le firent emprisonner, sans que l'on ait pu savoir quel a été son sort. Ce secret, digne du saint-office et si cher à la politique de ce ministère, semblait venir à l'appui de l'opinion émise sur ce prétendu messager; et cependant rien n'était plus faux que l'existence de cette correspondance supposée.

« Ainsi toutes ces suppositions absurdes tombent d'elles-mêmes. L'idée de l'entreprise hardie que Murat tenta lui vint lorsque sa position désespérée lui suggérait des projets de désespéré. Joachim avait été élevé dans la prospérité; la fortune lui avait souri pendant vingt ans; il était l'Achille de l'armée française, et, comme lui, brave, généreux et invulnérable. Toujours dans les périls, il n'y avait point de périls pour lui; courant au devant de la mort, il était toujours respecté par elle; ses ennemis mêmes l'aimaient. Un état heureux et prospère était son état ordinaire; l'infortune n'était pour lui qu'un court épisode de sa vie. Joachim croyait fermement à la fatalité. On l'a entendu répondre plusieurs fois aux amis qui lui conseillaient d'éviter les dangers auxquels il s'exposait dans tous les combats : *La balle qui doit me tuer n'est pas encore coulée.*

« Et cependant, cet homme intrépide aurait

accepté le passeport autrichien, s'il lui était parvenu au moment où l'adversité l'accablait dans les environs de Toulon; et il aurait ajourné à d'autres temps ses projets sur Naples. Vouloir le retenir prisonnier en Autriche eût été chose impossible; l'indocilité et l'audace de son caractère ne pouvaient s'enchaîner. Lorsque le passeport lui fut remis, il avait repris la représentation d'un roi et les habitudes de la prospérité. Les vicissitudes de Toulon étaient oubliées: partout où il s'était présenté dans l'île de Corse il avait été accueilli et fêté. Il crut voir dans les dispositions des habitans de cette île les préludes de l'accueil qui l'attendait à Naples. Il avait des hommes et des bâtimens prêts, il voulut en profiter.

« Joachim aimait à croire que si la mort l'épargnait dans son entreprise et qu'il n'eût point réussi, il n'aurait été que simple prisonnier de guerre. C'est en pensant ainsi qu'il répondit à un colonel de l'expédition qui lui parlait de la hardiesse de son projet : « La mort est habituée  
« à me respecter dans la guerre. Si la fortune me  
« trahit je serai prisonnier, mais je ne serai  
« point prisonnier volontairement, comme je  
« l'aurais été en acceptant le passeport de l'Autriche. Un traitement plus sévère à mon égard  
« serait non seulement injuste, mais aussi con-

« traire au droit des gens. Bonaparte avait ab-  
« diqué le trône de France : il retourna s'y plâ-  
« cer par les mêmes moyens que je vais em-  
« ployer. Il fut malheureux à Waterloo, il est  
« prisonnier. Je n'ai point abdiqué : j'ai le droit  
« de reconquérir mon royaume. Si j'étais pris  
« je serais prisonnier de guerre, et Sainte-Hé-  
« lène serait une punition trop forte pour moi...  
« Mais rassurez-vous, Naples sera notre Sainte-  
« Hélène. »

« Telles furent les espérances de Joachim, tels étaient ses raisonnemens. Son caractère, son bonheur habituel, son aversion pour la captivité et pour la vie obscure et privée ; le besoin de régner, besoin impérieux chez les hommes qui ont régné, et surtout chez les hommes dont l'esprit est moins fort que la volonté...., voilà les causes de sa fatale détermination. Celui qui a bien connu Murat n'ira point chercher d'autres motifs pour résoudre le problème de son expédition aventureuse. »

## CHAPITRE XXII.

Contrariétés que Murat éprouve au moment de débarquer. — Il est abandonné par la majeure partie de sa troupe, et se décide à se rendre à Trieste. — Il change de détermination et aborde au Pizzo. — Son arrestation. — Traitemens qu'on lui fait subir.

---

PENDANT les premières vingt-quatre heures , le vent fut favorable à la petite flotille qui portait Murat et ses compagnons ; mais dans la seconde nuit du voyage , un coup de vent jeta tous ces petits bâtimens sur la côte de la Sardaigne , où ils manquèrent de s'échouer. Ce ne fut pas sans peine que Barbara parvint à les réunir à l'île déserte de Tavolara. Enfin ; après huit jours d'une navigation assez incertaine , la petite flotte arriva , le 6 octobre au soir , sur les côtes de la Calabre citérieure , à trois lieues de distance de Paola. Le commandant Barbara ordonna l'extinction des feux , afin d'ôter toute espèce de soupçon sur sa destination , et prescrivit de se servir de pierres à feu pour signaux. Le vent soufflait de la terre , et obligeait les bâ-

tinens à louvoyer pour se maintenir dans la rade de Paola, mais il devint si violent au milieu de la nuit, qu'il les poussa tous en pleine mer et les dispersa.

Le 7, à la pointe du jour, le bâtiment que montait l'ex-roi se trouva seul. Dans la matinée il fut rejoint par celui du patron Cécconi, et tous les deux mouillèrent dans la rade de San-Lucido. Cécconi fut aussitôt détaché pour aller à la découverte des quatre bâtimens égarés; en même temps le roi ordonna au chef de bataillon Ottaviani d'aller à terre avec un marin, pour y prendre des renseignemens: ils y furent arrêtés.

Joachim avait formé le projet de débarquer aux environs de Salerne; il voulait d'abord occuper cette ville, et réunir sous ses drapeaux les nombreux dépôts d'officiers et de soldats de son ancienne armée qui s'y réorganisaient, continuer ensuite sa marche sur Avellino sans le moindre retard, briser les télégraphes qu'il aurait rencontrés, organiser des soldats et des partisans, parcourir ainsi la plus grande partie des provinces du royaume sans s'arrêter nulle part; gagner, par la célérité de ses manœuvres, trois ou quatre journées de marche sur les Autrichiens qui auraient pu le suivre, et se présenter devant Naples dès que le nombre de ses

troupes et de ses partisans aurait pu en imposer à cette ville, et que la nouvelle de son débarquement et de ses succès aurait troublé le moral du peuple, des ministres et du gouvernement.

Ce beau projet fut détruit par l'aquilon, qui dispersa sa flottille.

Cependant la felouque de Ceconi était parvenue à rallier la balancelle commandée par le chef de bataillon Courrand, et l'avait amenée au mouillage où se trouvait Barbara ; mais on n'avait aucune nouvelle des autres bâtimens. On proposa alors de doubler la pointe de Paola, où l'on aurait infailliblement retrouvé le reste du convoi ; Barbara s'y opposa, en alléguant que l'on courrait risque d'être pris par les *scorridori* siciliens, auxquels le télégraphe avait déjà signalé comme suspectes les barques mouillées.

Pendant qu'on délibérait sur la route que l'on prendrait, le capitaine Pernice et un lieutenant demandèrent la permission de quitter le bâtiment de Courrand pour s'embarquer sur celui qui portait l'ex-roi. Ils annoncèrent que Courrand paraissait s'être concerté avec l'équipage pour éviter le débarquement projeté et s'éloigner des côtes de la Calabre. Ce chef de bataillon, appelé à bord de Barbara, y protesta de son dévouement, assurant l'ex-roi qu'il ferait son devoir, quelque chose qui pût arriver.

Comme il était dangereux de rester plus longtemps au mouillage, Murat prit une détermination prompte : la Calabre était devant lui ; l'histoire romanesque de cette contrée se présenta à son imagination : il ordonna de mettre à la voile et de se diriger vers Amantea. D'après les ordres du général Franceschetti, Barbara avait pris à la remorque la barque où se trouvaient Courrand et cinquante anciens militaires sur lesquels on pouvait compter ; mais vers minuit, au moment où l'on allait débarquer, Courrand fit couper le câble qui tenait sa barque attachée à celle de Barbara, et s'éloigna à la faveur des ténèbres. On sut ensuite qu'il avait fait route pour la Corse, en disant aux soldats que le roi, étant dans l'intention d'aller à Trieste, lui avait ordonné de retourner en Corse.

La disparition de la balancelle de Courrand ayant causé la plus vive peine à Joachim, le général Franceschetti crut l'occasion favorable pour le détourner de son projet de descendre dans les Calabres, et vit avec joie que le roi se résignait à accepter l'asile que l'Autriche lui offrait. Des ordres allaient être donnés pour faire route vers l'Adriatique, lorsque Barbara objecta qu'il manquait d'eau et de vivres, et qu'il était nécessaire de mouiller dans quelque port pour faire les provisions nécessaires : il of-

fit de s'embarquer sur la felouque de Cecconi et d'aller au Pizzo, où il se flattait de trouver tout ce qu'il lui fallait pour arriver à Trieste. Murat y consentit, et comme il n'était plus question de débarquement, il fit jeter à la mer un sac contenant cinq cents exemplaires d'une proclamation adressée aux Napolitains.

Mais au moment où Barbara allait s'éloigner, il s'avisa de demander au roi les passeports qu'il avait reçus des puissances alliées, afin, disait-il, de ne pas être inquiété par les autorités du Pizzo. Joachim, surpris, refusa de se dessaisir de ces pièces importantes, et Barbara déclara qu'il n'irait point à terre sans les avoir. Habitué à être obéi, l'ex-roi frémit de colère, et jetant un regard d'indignation sur le Maltais, il s'écria : « Puisqu'on refuse de m'obéir, je débarquerai moi-même. » Il ordonna aussitôt à tous ses officiers de se mettre en grand uniforme, et fit diriger les deux bâtimens sur le Pizzo.

En abordant, quelques officiers ayant fait un mouvement pour sauter à terre, il les retint en leur disant : « C'est à moi à descendre le premier. » Il s'élança alors sur le rivage, suivi par vingt-huit militaires et par trois domestiques.

A peine fut-il sur la plage, que des marins, l'ayant reconnu, se mirent à crier *cive Joa-*

*chim!* Des curieux accoururent et se joignirent à la petite troupe débarquée, qui marcha rapidement vers la grande place, dominée par le château.

Le 8 octobre était un dimanche, et, selon l'usage, les légionnaires de la commune se trouvaient à cette même heure réunis sur la place du Pizzo pour s'exercer au maniement des armes. Joachim crut que cette circonstance lui serait favorable : il s'approcha, et sa troupe, ayant déployé son drapeau, cria de nouveau *vive le roi Joachim!* Un seul paysan le répéta; les légionnaires restèrent muets et froids. Ils l'avaient néanmoins reconnu; mais l'audace de son entreprise les rendit circonspects. Joachim, ne pouvant s'arrêter au Pizzo, continua sa marche vers Monteleone, alors capitale de la province.

La grande route du Pizzo à Monteleone est pénible à faire, à cause des hautes collines qu'il faut traverser à force de contours, et qui la rendent accidentellement fort longue. Joachim, qui depuis douze jours n'avait fait aucun exercice, marchait avec beaucoup de peine; il fut obligé de s'arrêter dans un champ d'oliviers pour y prendre haleine.

Pendant ce temps, un capitaine de gendarmerie, nommé Trentacapilli, réunit ses adhérens, enflamme le peuple qui s'était assemblé dans les

rues, et l'engage à s'armer contre l'ennemi du roi légitime. Le Pizzo avait été appauvri sous le roi Joachim par la stagnation du commerce, et ses habitans avaient eu lieu de se plaindre des agens de la police. L'entreprise de l'ex-roi ne paraissait nullement devoir être heureuse : aussi presque tous les Pizzois s'armèrent-ils en un instant. Ils courent lui fermer le passage par des sentiers connus d'eux seuls, le suivent et le précèdent sur la grande route, et le placent entre deux feux. Le malheureux Joachim s'avance intrépidement vers eux, malgré les balles qu'ils font pleuvoir près de lui ; il les appelle, mais ils ne répondent que par de nouvelles décharges de leurs armes. Le capitaine Moltedo fut tué, et le capitaine Pernice blessé ; et cependant les compagnons de l'ex-roi n'avaient pas tiré un seul coup de fusil contre ceux qui ne cessaient de les harceler : Joachim l'avait défendu.

Le moment était critique ; l'ex-roi voit sa perte assurée : la mer seule pouvait encore le sauver. Il s'élançe de précipice en précipice ; il vole, il arrive sur la plage. Ses deux bâtimens avaient gagné le large, et semblaient rester spectateurs indifférens des dangers du roi. Un seul bateau pêcheur était sur le sable ; Joachim croit pouvoir le lancer à la mer ; il s'épuise en vains efforts sans le faire changer de place ; il l'aurait

pû quand fut rejoint par quelques-uns de ses compagnons; mais alors la foule les avait entourés : elle était prête à l'accabler, et déjà plusieurs de ses officiers avaient paré les coups qu'on lui portait, lorsqu'il leur cria de cesser tout vain effort. Détachant alors son épée : « Habitans de Pizzo, dit-il à ceux qui cher-  
« chaient à le frapper, prenez cette épée dont  
« je me suis servi avec gloire dans les armées  
« françaises et qui a combattu pour votre pa-  
« trie; je vous la remets, mais épargnez la vie  
« des braves qui m'entourent. » Néanmoins, ces furieux redoublèrent leurs coups; Murat vit mourir à ses côtés le capitaine Pernice et le sergent Giovanini; le général Franceschetti, les capitaines Biciani et Lanfranchi, le lieutenant Pasqualini, le valet de chambre Armand et le sergent Franceschi étaient par terre blessés. Tous les soldats qui étaient restés au haut de la montagne avec le commissaire des guerres Galvani dangereusement blessé, avaient été pris, désarmés et terrassés.

Au milieu de ces traitemens atroces, on traîna le roi et ses malheureux compagnons vers le Pizzo, où ils furent tous jetés pêle-mêle dans un seul et même cachot. Joachim fut dépouillé; l'officier de gendarmerie Trentacapilli s'empara de ses passeports, de l'argent qu'il avait sur lui,

de ses brillans, et d'une lettre de crédit pour une somme considérable que le roi possédait sur une maison de Naples. On saisit encore sur lui un exemplaire de sa proclamation ; il l'avait gardé par oubli parmi ses papiers lorsqu'on jeta les autres au fond de la mer.

L'obscurité du cachot, le silence que les prisonniers gardaient, et qui n'était interrompu que par les gémissemens des blessés ; le sang dont ils étaient couverts, les cris féroces des habitans que l'on entendait à travers les grilles, tout concourait à composer une scène de désespoir et d'horreur qu'il serait bien difficile de décrire. Presque tous les compagnons de Joachim gisaient sur la terre dans le plus grand abattement ; lui seul se montra au dessus de ses malheurs ; il ne cessa de consoler ces infortunés tant que dura cette longue et cruelle journée, pendant laquelle il fut constamment en butte aux poignards de quelques furieux, que la garde du Pizzo eut beaucoup de peine à contenir.

Il n'y avait dans ce village aucune troupe de ligne ; les seules qui se trouvaient dans les environs étaient à Montéléone, place ordinaire de la garnison. On ne remarquait dans toute la Calabre aucun préparatif ni aucune précaution ; lorsqu'on vint apprendre à l'intendant l'arrestation de l'ex-roi Joachim. Ni l'intendant, ni le

général Nunziante n'ajoutèrent d'abord aucune foi à cette nouvelle ; le gouvernement même ne voulut pas croire au premier avis télégraphique qui lui en fut donné ; mais à peine ce qui se passait au Pizzo fut-il confirmé, que le capitaine Stratti y arriva de Montéléone avec quarante hommes d'infanterie. Il se dirigea vers le château, d'où il eut beaucoup de peine à chasser la populace, qui semblait l'assiéger pour invectiver les prisonniers. Stratti les fit respecter, et s'empressa de prendre la liste de leurs noms. Joachim fut le troisième qu'il interrogea. Dès qu'il se fut nommé, le capitaine s'arrêta, le salua respectueusement, en lui donnant le titre de majesté, et l'introduisit dans une chambre séparée.

Quelque temps après, le général Nunziante arriva, se rendit au château, salua l'ex-roi avec un silence qui exprimait le respect et la peine, et l'interrogea sur le fait de son débarquement. Joachim lui répondit qu'il « se rendait de Corse à Trieste, en vertu d'un passeport qui lui avait été accordé par l'empereur d'Autriche ; mais qu'ayant été ballotté pendant plusieurs jours par la tempête, le besoin de vivres l'avait forcé d'abordir sur la plage du Pizzo. » Le général Nunziante lui ayant adressé d'autres questions, Joachim répliqua avec quelque vivacité, ce qui mit

momentanément un terme aux questions du général. Il ne parla plus alors à l'ex-roi que de sa fatigue, lui offrit d'autres habits, lui prodigua ses soins et ne cessa de l'honorer. Le général Nunziantè, dans la plus désagréable de toutes les situations où un homme public puisse jamais se trouver, sut allier à son devoir le respect dû à un roi devenu malheureux. Ferdinand lui a accordé le titre de marquis, lui a donné de larges pensions, l'a désigné pour avoir de l'avancement; et cependant les mânes de Joachim ne sauraient l'accuser.

Après avoir reçu les soins du général, le prisonnier se calma, et dormit long-temps du sommeil le plus tranquille. A son réveil, il reprit ses manières et ses habitudes, et la jovialité de son caractère reparut sur son visage. Il conversait fréquemment avec le capitaine Stratti, qui le gardait; il parlait de son royaume, de son armée, de sa dernière campagne. Il louait quelques-uns de ses généraux et en blâmait d'autres: et ceux qu'il louait étaient précisément les mêmes que les calomniateurs accusaient de trahison.

Joachim ne craignait point l'avenir; sa détention dans les états autrichiens était le *nec plus ultra* des mauvais traitemens qu'il redoutait. La veille même de sa mort, il prévoyait la possi-

bilité d'un accommodement, en *renonçant, en faveur de son cousin Ferdinand, à la seconde Sicile, et en gardant pour lui le royaume de Naples.* C'est ainsi que Murat raisonnait dans la prison du Pizzo qui devait lui servir de tombe!

## CHAPITRE XXIII.

Fausse espérance donnée à Murat par le général Nunziante. —  
— Décision de la cour de Naples. — Ordre de mort envoyé par le  
télégraphe. — Formation de la commission militaire. — Adieux  
de Murat à sa famille. (1815.)

LE jour parut enfin, et un chirurgien se présenta pour panser les blessures des prisonniers : elles lui parurent graves, mais il n'en jugea aucune de mortelle. Le général Nunziante suivit de près le chirurgien ; il fit mettre les soldats dans un autre cachot, et autorisa le commissaire des guerres Galvani, le seul des blessés dont la vie fût en danger, à se faire transporter dans une chambre en ville, où il serait gardé par deux factionnaires. Les malheureux compagnons de Joachim remarquèrent que le général Nunziante avait l'air embarrassé ; il pria l'ex-roi de patienter encore vingt-quatre heures. Les prisonniers apprirent le lendemain qu'on avait laissé Joachim dans le cachot, parce que les paysans de Montéléone étaient accourus au

Pizzo sous le prétexte d'offrir leurs services au général Nunziantè, mais avec l'intention de délivrer le roi. Nunziantè avait été obligé de faire mettre des pièces de campagne sur la place, et de menacer ces montagnards de faire feu sur eux, s'ils ne se retiraient pas dans leurs foyers. Ce jour-là, Nunziantè fit préparer un dîner splendide dans une chambre à côté de celle qu'occupait le prisonnier : ils s'y assirent ensemble et y admirèrent plusieurs officiers siciliens. Pendant le dîner ces officiers gardèrent le plus morne silence ; ils paraissaient très-émus en voyant dans les fers celui qui, peu de mois avant, était sur le trône de Naples.

Dans le courant de la journée, l'ex-roi écrivit à son épouse, au général en chef commandant les troupes autrichiennes à Naples, et à l'ambassadeur d'Angleterre, pour les informer de sa détention au Pizzo. Ces lettres furent envoyées au roi Ferdinand ; mais ses ministres, craignant sans doute que les représentans des puissances alliées ne s'opposassent à l'exécution de leurs ordres, ne firent remettre les lettres qu'après la mort du prisonnier.

Murat conservait dans son cachot le calme d'un héros, et Nunziantè ne cessait de lui répéter que le roi Ferdinand étant très-humain s'empresserait de le rendre à sa famille, en Au-

triche. Mais après le dîner ce général parut inquiet; il parla vaguement d'une dépêche télégraphique qui était arrivée à la nuit tombante et qu'il n'avait pu comprendre.

Le lendemain, 12 octobre, le colonel anglais Robwisson, commandant la flottille anglo-sicilienne, fut présenté à l'ex-roi par le général Nunziante. Joachim témoigna le désir d'être transporté dans la petite ville de Tropea, à trois lieues du Pizzo, pour y attendre la décision de la cour de Naples. Nunziante ne voyait point d'obstacles à ce voyage; mais le colonel anglais lui ayant fait observer que dès l'instant où l'ex-roi aurait mis le pied sur un bâtiment anglais il ne serait plus à la disposition du roi Ferdinand, Nunziante changea d'avis et déclara à Joachim qu'il ne pouvait le laisser embarquer sans un ordre de son souverain.

Pendant que le prisonnier du Pizzo attendait avec calme la décision de Naples, les ministres du roi Ferdinand étaient réunis en conseil permanent, où ils fluctuaient entre mille déterminations diverses: ils s'arrêtèrent à la seule qu'ils auraient dû repousser, et décidèrent que l'ex-roi de Naples serait jugé par une commission militaire comme *ennemi public*. Cet ordre fut transmis au général Nunziante par le télégraphe, et par plusieurs estafettes successives.

Le ciel était couvert, la route était longue ; on dut répéter plusieurs fois cet ordre, que les télégraphes ne transmettaient au général Nunziante que très-confusément : et comme le signe d'intelligence que l'on attendait si ardemment à Naples n'y arrivait point, on y était dans la plus pénible anxiété.

Le 12 octobre, on expédia au Pizzo le prince de Canosa : il suffisait de connaître le nom du messager pour deviner la nature des ordres qu'il portait.

Cependant le général Nunziante avait enfin compris les ordres que le télégraphe lui transmettait ; mais dans l'espoir que la décision des ministres serait révoquée par les courriers partis de Naples après la dépêche, il avait pris sur lui d'en suspendre l'exécution. Enfin, dans la nuit du 12 au 13 octobre, un courrier lui apporta un décret ainsi conçu :

Naples, le 9 octobre 1815.

« Ferdinand, par la grâce de Dieu, etc., etc.; nous avons  
« décrété et décrétons ce qui suit.

« Art. 1<sup>er</sup>. Le général Murat sera traduit devant une  
« commission militaire dont les membres seront nom-  
« més par notre ministre de la guerre.

« Il ne sera accordé au condamné qu'une demi-  
« heure pour recevoir les secours de la religion. »

De ce moment le général Nunziantè quitta le château et alla s'établir dans une maison particulière : ne pouvant plus , disait-il , supporter la vue du guerrier infortuné qu'il se trouvait obligé de faire condamner. Dans la même nuit la commission militaire chargée de prononcer la sentence de l'ex-roi fut convoquée au Pizzo. Elle se composait de :

JOSEPH FASULO , adjudant - commandant et chef d'état-major , président ;

RAFAEL SCALFARO , chef de la légion de la Calabre inférieure ;

LATEREO NATALI , lieutenant-colonel de la marine royale ;

JANVIER LANZETTA , lieutenant-colonel du corps du génie ;

MATHIEU CAMILLI , capitaine d'artillerie ;

FRANÇOIS DE VENGÉ , *idem* ;

FRANÇOIS MARTELLARI , lieutenant d'artillerie ;

FRANÇOIS FROIO , lieutenant au 3<sup>me</sup> régiment , faisant fonctions de rapporteur ;

JEAN DE LA CAMERA , procureur-général au tribunal criminel de la Calabre inférieure , adjoint au rapporteur ;

Et de FRANÇOIS PAPA VASSI , greffier.

Tous ces officiers , le rapporteur excepté , tenaient leurs grades du roi Joachim ; et avaient

reçu de lui plus ou moins de faveurs et de décorations militaires.

Toute la peine qu'ils pouvaient encourir , en refusant sans motif de faire partie de cette commission , aurait été la perte de leurs emplois et un emprisonnement de trois mois. A quel vil prix ils pouvaient acheter une honorable célébrité.....! Ils acceptèrent tous!..

Joachim , ignorant sa destinée , était encore livré au sommeil , et déjà la commission qui devait le condamner était assemblée dans une autre chambre du château. Il dormait paisiblement , et c'était pour la dernière fois ! Le général Nunziante chargea le capitaine Stratti , dès l'aurore du 13 octobre , d'aller apprendre à Joachim qu'il allait être jugé. Stratti sut allier dans cette douloureuse mission tout ce que la pitié et le respect dus au malheur exigeaient. Il attendit le réveil de Joachim , et préluda longtemps par des paroles de consolation. Mais à peine lui eut-il appris l'arrivée de l'ordre qui devait le mettre en jugement comme ennemi et perturbateur de la tranquillité publique , que Joachim l'interrompit en lui disant : « Mon cher Stratti , je suis perdu ; l'ordre de me juger est un ordre de mort. » La douleur l'empêcha de continuer ; quelques larmes coulèrent de ses yeux , mais il les essuya bientôt , et demanda

s'il lui était permis d'écrire à sa famille. Le capitaine, trop affecté lui-même, ne lui répondit que par un signe affirmatif; et aussitôt Joachim traça d'une main assurée la lettre suivante :

« Ma chère Caroline, ma dernière heure est arrivée. Dans quelques instans j'aurai cessé de vivre, dans quelques instans tu n'auras plus d'époux. Ne m'oublie jamais. Je meurs innocent; ma vie ne fut tachée d'aucune injustice. Adieu, mon Achille; adieu, ma Létitia; adieu, mon Lucien; adieu, ma Louise; montrez-vous au monde dignes de moi. Je vous laisse sans royaume et sans biens, au milieu de mes nombreux ennemis.... Soyez constamment unis; montrez-vous supérieurs à l'infortune; pensez à ce que vous êtes et à ce que vous avez été, et Dieu vous bénira. Ne maudissez point ma mémoire. Sachez que ma plus grande peine, dans les derniers momens de ma vie, est de mourir loin de mes enfans. Recevez la bénédiction paternelle; recevez mes embrassemens et mes larmes. Ayez toujours présent à votre mémoire votre malheureux père.

« Pizzo, 13 octobre 1815. »

Après avoir fini d'écrire, il coupa quelques boucles de ses cheveux, et les ayant enveloppées

dans la lettre , il la remit sans être cachetée à M. Stratti.

En ce moment le capitaine Starace , nommé d'office pour remplir les fonctions d'avocat de Joachim auprès de la commission militaire , se présenta devant l'ex-roi , et lui fit connaître en pleurant le triste devoir qu'on lui avait imposé. Je dois défendre V. M. , ajouta-t-il , et devant quels juges !

« Ils ne sont point mes juges , répondit aussitôt Joachim : ils sont mes sujets , et il ne leur est point permis de juger leur souverain , de même qu'il n'est point permis à un roi de juger un autre roi , parce que nul ne peut avoir de l'empire sur son égal. Les souverains n'ont point d'autres juges que Dieu et les peuples.

« Si l'on me considère comme un maréchal de France , un conseil de maréchaux peut seul me juger ; si l'on ne me regarde que comme un simple général , un conseil de généraux est nécessaire. Pour que je descende au niveau des juges qui viennent d'être nommés , il faudrait déchirer trop de pages de l'histoire de l'Europe. Un tel tribunal est incompetent : j'aurais honte de me présenter devant lui. »

C'est en vain que les capitaines Starace et Stratti voulurent le calmer , afin d'écrire quelques lignes pour sa défense ; il répétait toujours :

« Vous ne pourrez pas me sauver la vie , laissez-moi sauver la dignité royale. Il ne s'agit point ici de jugement , mais de condamnation. Ceux qui composent la commission ne sont pas mes juges , ils sont mes bourreaux. M. Starace , vous ne parlerez point en ma défense ; je vous l'ordonne. »

Quelques instans après , le rapporteur de la commission vint trouver Joachim , dans l'intention de l'interroger ; et , suivant l'usage , il lui demanda ses noms , son âge , sa patrie ; il allait continuer , lorsque le prisonnier l'interrompit en lui disant : *Je suis Joachim Napoléon , roi des Deux-Siciles : partez , monsieur.*

Resté seul , il se promena long-temps dans sa prison , la tête inclinée sur sa poitrine , et paraissant accablé par les plus tristes pensées. Le capitaine Stratti vint l'y trouver ; mais , en le voyant dans cet état , il n'osait lui parler. Joachim le prévint en lui disant : « *Le Pizzo est aujourd'hui dans l'allégresse que lui cause mon infortune : eh ! qu'ai-je donc fait aux Napolitains pour qu'ils soient mes ennemis ? J'ai dépensé pour eux tout ce que j'avais , au détriment de ma famille ; tout ce qu'il y a d'utile et de libéral dans leur code est mon ouvrage ; j'ai mis l'armée en réputation , et la nation au rang des puissances de l'Europe. J'ai préféré les Napoli-*

lains aux Français qui m'ont placé sur ce trône, d'où je descends sans crainte et sans remords. La tragédie du duc d'Enghien, que le roi Ferdinand paraît vouloir venger par une autre tragédie semblable, me fut étrangère : j'en atteste en témoignage ce Dieu qui doit me juger bientôt. » Et après quelques instans il ajouta : « Capitaine Stratti, il est temps de nous séparer ; je sens le besoin d'être seul. Je vous remercie des soins que vous m'avez donnés pendant ces jours. Dans l'état où je me trouve réduit, je ne puis attester ma reconnaissance qu'en publiant les obligations que je vous ai. Faites que ma famille reçoive ma dernière lettre, et soyez heureux. »

Aussitôt que la commission militaire fut nommée, on choisit un prêtre pour assister Joachim dans ses derniers actes religieux. Ce choix tomba sur le chanoine Masdea, septuagénaire : ce confesseur était tellement certain que son ex-roi serait condamné à mort, que, long-temps avant le prononcé de la sentence, il se rendit au château, et demanda à être admis auprès du prisonnier. « Sire, lui dit-il, c'est pour la seconde fois que je me présente devant vous : lorsque V. M. vint au Pizzo, je lui demandai une somme pour achever la cathédrale, et elle daigna m'accorder beaucoup plus que je n'osais espérer.

Puisque V. M. a bien voulu entendre ma voix dans cette occasion , j'aime à me persuader qu'elle ne rejettera pas aujourd'hui mes exhortations , qui tendent à assurer l'éternel repos de son âme. » Joachim accueillit ce prêtre avec une résignation religieuse; il fit même , sur la demande du chanoine , une déclaration par écrit , ainsi conçue : *Je déclare mourir en bon chrétien. J. N.*

## CHAPITRE XXIV.

Jugement de la commission militaire de Pizzo. — Condamnation à mort de Joachim Murat, comme *ennemi public*. — Revue que fait l'ex-roi de son règne. — Ses derniers momens. — Sa mort tragique. — Quelques détails sur sa famille.

EN ce moment, et non loin du lieu où se passait cette scène attendrissante, la commission militaire exerçait ses terribles pouvoirs. L'avis des juges fut unanime; ils rendirent la sentence suivante :

« La commission militaire, etc.

« Réunis à dix heures du matin, du jour 13 de ce mois d'octobre de l'an 1815, dans le château du Pizzo, pour y juger le général français Joachim Murat, comme *ennemi public*;

« Après avoir pris connaissance des pièces produites au procès,

« Et après avoir entendu :

« Les témoins en séance publique,

« Le rapporteur dans ses conclusions,

« M. Starace, faisant fonctions de sous-directeur d'artillerie dans les Calabres, avocat nommé d'office pour défendre l'accusé, lequel a déclaré qu'il ne lui restait plus rien à ajouter;

« Et le procureur-général, dans son avis ;

« Réunis en secret pour délibérer ;

« Le président a posé la première question :  
*Le général français Joachim Murat est-il en-  
nemi public ?*

« Considérant que la lecture des actes, l'exa-  
men des témoins, et le résultat de la discus-  
sion, ont donné lieu à établir les faits suivans :

## FAITS.

« Vers les dix heures du matin du dimanche  
8 du courant mois d'octobre, deux bâtimens  
s'approchèrent du rivage de cette commune du  
Pizzo, desquels débarquèrent avec la rapidité  
de l'éclair, et avec une évidente infraction des  
lois sanitaires, trente personnes presque toutes  
armées de fusils et de pistolets. Des cris de  
*vive le roi Joachim !* partaient de leurs rangs,  
et l'une de ces personnes, qui fut ensuite re-  
connue pour être Joachim Murat, proférait le  
même cri, se proclamant ainsi lui-même, et  
excitant les autres. Il se montrait partout, sur  
la plage, sur la route et sur la place du Pizzo,  
afin d'être reconnu. Lorsqu'ils furent tous arri-  
vés au Pizzo, sans avoir discontinué leurs cris,  
Murat s'adressa à quelques légionnaires pour  
qu'ils fissent battre la générale, et que tout le  
monde se réunît à lui pour aller arracher le

drapeau royal qui flottait sur le fort et y substituer celui qu'il avait avec lui. Il annonçait à tout le monde qu'il venait réoccuper son royaume, et que ce n'était plus à S. M. Ferdinand IV, mais bien à lui, que l'on devait obéissance.

« Les efforts de Murat et de ses compagnons ne purent séduire personne, et les habitans s'armèrent et se réunirent aux légionnaires pour s'emparer des hauteurs, et s'opposer ainsi par la force aux démarches ultérieures que Murat aurait pu tenter. Lorsqu'il s'aperçut des dispositions du peuple, il s'empressa de se diriger avec sa troupe sur la route supérieure; mais à peine eut-il dépassé les habitations, que des coups de fusil tirés de la partie qui dominait cette route l'obligèrent à changer d'avis et à se rendre en toute hâte au bord de la mer, dans l'intention de se rembarquer avec ceux de sa suite qui purent le suivre, les autres s'étant cachés dans les vallons. Quoique attaqué de tous les côtés, il parvint au rivage; mais il n'y trouva plus les moyens de salut qu'il y avait laissés, parce que ses bâtimens s'étaient éloignés. Ayant aperçu un bateau sur le sable, il essaya vainement de le lancer à la mer pour se soustraire à ceux qui le poursuivaient; mais des marins l'en empêchèrent et l'arrêtèrent. Il fut emprisonné ans-

sitôt avec ses compagnons , dont le nombre était de vingt-huit , tous Corses de naissance , et tous pris les armes à la main : un d'eux avait perdu la vie par un coup de fusil.

« Murat a déclaré que , la nuit du 28 septembre dernier , il était parti d'Ajaccio avec ceux de sa suite pour se rendre à Trieste , et aller rejoindre sa famille ; qu'assailli et ballotté par une tempête , et son bâtiment ayant beaucoup souffert , il se trouvait dans la nécessité d'en changer et de se ménager de vivres , ce qui lui fit prendre la détermination de débarquer sur cette côte.

« Parmi les papiers qui ont été trouvés sur les prisonniers , on a remarqué deux soi-disant décrets de Joachim Murat , par lesquels , sous les dates des 25 et 27 septembre dernier , s'investissant du titre de roi des Deux-Siciles , il conférait des grades et des honneurs à Jean Moltedo et à Pierre Pernice , tous les deux de sa suite.

« Dans une lettre écrite en date d'hier par M. l'intendant de Cosente au général Nunziante , on remarque que , le 7 octobre , Murat avait tenté de débarquer sur les côtes de Sainte-Lucie , et que , poursuivi par la force publique , il avait laissé deux de ses compagnons sur la place.

« Considérant que Joachim Murat , après

avoir , par le sort des armes , cessé d'occuper le royaume de Naples , qu'il avait eu par les armes ; après être rentré dans la classe d'homme privé , et égal , devant les lois , à quelque individu que ce soit , et après que le souverain légitime fut remonté sur son trône , débarqua au Pizzo en plein jour , accompagné de quelques hommes armés et proclamant la révolte ;

« Considérant que le besoin de vivres et de changer de bâtiment est démenti par les efforts faits pour révolutionner le pays ; par la tentative de débarquer à Sainte-Lucie le jour précédent ; par le débarquement au Pizzo avec une infraction aux lois sanitaires inexcusable ; par la continuation de la route du bâtiment annoncé comme endommagé , sans qu'il ait été fait aucune demande de vivres : circonstances qui éloignent l'idée d'un besoin réel , et qui présentent clairement le caractère d'une agression méditée pour troubler l'ordre ;

« Considérant que les lettres écrites par Murât en forme de décrets , jusqu'à la veille de son départ d'Ajaccio , prouvent qu'il n'avait jamais abandonné des projets sur le royaume , et que n'ayant point les moyens de détruire le gouvernement légitime et établi , il cherchait à organiser la guerre civile , en induisant les habitants à s'armer pour le soutenir , et en sacrifiant

à ses criminelles entreprises la sûreté individuelle des citoyens pacifiques, obéissans et attachés à leur souverain.

« La commission a déclaré, et déclare à l'unanimité, que Joachim Murat est coupable d'avoir tenté de détruire le gouvernement, d'avoir excité les citoyens à s'armer contre le roi et l'ordre public, et d'avoir tenté de porter la révolte dans la commune du Pizzo, pour l'étendre ensuite dans le royaume : ce qui le constitue coupable d'attentat contre la sûreté intérieure de l'État et ennemi public. »

## SECONDE QUESTION.

*« Quelle est la peine applicable à Joachim Murat ? »*

« Considérant que la compétence est inaltérablement fixée par le décret du 28 juin 1815, art. 5, ainsi conçu :

« Les commissions militaires seront compétentes pour procéder contre les auteurs des délits suivans, commis depuis le 29 mai 1815 :

« Contre ceux qui sont prévenus d'un des attentats prévus par le paragraphe second, seconde section, chap. I, titre I, livre III du Code pénal, lorsqu'ils sont pris les armes à la main ou en flagrant délit ;

« Contre ceux qui sont pris en flagrant délit, »

ou presque en flagrant délit, pour des provocations ou des actions commises dans des lieux publics, ayant pour objet d'exciter le peuple à se révolter contre le gouvernement;

« Considérant que les attentats dont Joachim Murat a été déclaré coupable sont prévus par les articles 87 et 91 du Code pénal, ainsi conçus :

« Art. 87. L'attentat ou complot qui aurait pour but de détruire ou de changer le gouvernement, ou l'ordre de successibilité au trône, ou qui tendrait à exciter les citoyens et les habitans à s'armer contre l'autorité royale, sera puni de la peine de mort, avec la confiscation des biens.

« Art. 91. L'attentat ou complot qui aurait pour but d'exciter à la guerre civile, en armant ou induisant les citoyens et les habitans à s'armer les uns contre les autres, ou de porter la dévastation et la guerre dans une ou plusieurs communes, sera puni de mort, avec la confiscation des biens de ceux qui s'en seront rendus coupables.

« La commission a décidé et décide que les dispositions de ces articles sont applicables à Joachim Murat.

« Par ces motifs, à la même unanimité, l'a condamné et condamne à la peine de mort, avec la confiscation de ses biens.

« ORDONNE :

« Que le présent jugement sera exécuté à la diligence du rapporteur, et qu'il en sera imprimé cinq cents copies.

« Prononcé à cinq heures de l'après-midi, desdits jour, mois et an que ci-dessus.

« *Sig'nés*, J. FASULO, R. SCALFARO, NATALI, LANZETTA, M. CAMILLI, DE VENGÉ, F. P. MARTELLARI, F. FROIO, J. LA CAMERA; PAPA VASSI, *secrétaire*. »

Pendant que le greffier de la commission militaire rédigeait à la hâte la sentence qu'on vient de lire, Joachim, resté sous la garde de quatre officiers, s'exprimait avec la plus grande vivacité sur les ordres arrivés de Naples.

« J'avais cru le roi Ferdinand plus grand et plus humain, s'écriait-il; j'aurais agi plus généreusement que lui s'il eût débarqué dans mes États, et que le sort des armes l'eût fait tomber en mon pouvoir!...

« Mes malheurs procurent à Ferdinand la jouissance d'un royaume bien différent de ce qu'il était en 1806. Je suis entré à Naples avec douze millions, et j'en suis sorti, après dix années d'une domination que je me suis efforcé de rendre paternelle, avec deux cent cinquante mille francs pour toute fortune. Je laisse au roi Ferdinand sa capitale embellie de palais ornés avec

magnificence , et tout ce qu'il peut désirer pour l'éclat de sa cour ; j'ai introduit dans le royaume des lois qui ont placé les Napolitains au rang des nations civilisées ; j'ai assuré l'administration de la justice , qui était autrefois ce qu'il y avait de plus corruptible et de plus corrompu au monde ; j'ai fait disparaître les stylets et les assassinats ; j'ai établi une police telle qu'il la faut dans une grande ville , qui contient dans ses murs tant d'oisifs et de vagabonds ; j'ai tout fait pour inspirer aux Napolitains l'amour du travail ; j'ai encouragé l'industrie , l'agriculture , les arts , en accordant des récompenses nationales au mérite dans toutes les classes des citoyens ; j'ai créé beaucoup d'établissmens pour l'instruction de la jeunesse , et pour assurer le repos à la vicillesse malheureuse ; j'ai établi l'ordre dans les finances et dans l'administration civile , et j'aurais ranimé le commerce intérieur et extérieur sans les guerres qui le gênaient dans toute l'Europe. »

Passant ensuite à l'armée et à la marine napolitaines , Murat se complaisait à dire qu'il les avait portées à un point qu'elles n'avaient jamais atteint. « Soit à la cour , soit à l'armée , continuait-il en se promenant à grands pas , je n'ai eu en vue que la prospérité de la nation ; j'ai fait pour cela tous les sacrifices imaginables ; j'ai

oublié mes propres intérêts pour le bonheur des Napolitains; je n'ai dépensé les revenus publics que pour leur avantage; je n'ai rien fait pour moi; je n'emporte en mourant d'autres richesses que mes actions. C'est toute ma gloire et ma consolation.

« Dans l'état de choses, dit encore Joachim, Ferdinand n'a plus rien à craindre de moi, et ma mort ne lui est pas nécessaire pour régner tranquillement. Au lieu de transmettre les ordres cruels que l'on va exécuter, il aurait retiré quelque gloire à suivre l'exemple des puissances alliées, en me donnant des passeports pour me rendre au sein de ma famille. Cette conduite aurait été plus digne d'un roi, qu'une politique qui peut devenir un jour une source de vengeances. Sa générosité envers un ennemi qui n'est plus à craindre aurait obtenu la sanction des contemporains et de la postérité. »

Murat venait d'attendrir les officiers qui l'écoutaient par ce récit fait avec autant de vérité que de dignité, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit. Le rapporteur se présenta pour lui annoncer sa condamnation à la mort et l'exécution de la sentence dans une demi-heure. Joachim l'écouta avec dédain. Les derniers instans de sa vie furent ceux d'un héros : les approches de la mort, qui font frissonner jusqu'à l'homme le plus

intrépide, n'altérèrent pas un seul instant son sang-froid et sa fermeté; et quand on vint le chercher pour le conduire dans une autre chambre, il alla d'un pas assuré au devant du peloton de soldats qui s'y trouvaient, et vit froidement charger les armes. Il ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux; et, s'étant placé comme pour mieux recevoir les coups, il dit aux soldats : *Sauvez le visage, cisez au cœur.* L'ex-roi de Naples tomba mort à l'instant même, tenant à sa main une cornaline sur laquelle était gravée la tête de son épouse.

Son corps, mutilé par la violence des coups de feu qu'il avait reçus presque à bout portant, fut mis dans un cercueil, et porté à la cathédrale du Pizzo, où il fut inhumé.

Telle fut la fin aussi déplorable que tragique du guerrier illustre que la mort avait respecté dans plus de deux cents batailles rangées ou combats; qui, pendant plus de vingt ans, conduisit les soldats français à la victoire, et qui fit les plus étonnans prodiges de valeur à la tête de nos vaillans escadrons. Sa vie des camps fut constamment héroïque, et sa mort a été digne de cette vie. Il périt au même âge et de la même manière que son illustre compagnon d'armes Ney, *le brave des braves*, qui ne lui survécut que cinquante-cinq jours.

La postérité reprochera sans doute au roi de Naples Joachim Napoléon les grandes fautes politiques qu'il commit par faiblesse de caractère ; mais elle admirera toujours l'intrépide général de cavalerie dont le front brilla d'un éclat si vif sous les palmes d'Aboukir, de Marengo, d'Eylau, de la Moscowa, de Dresde et de Leipzig. Sa grande valeur dans les combats l'avait rendu l'objet de l'admiration des militaires de toutes les nations, depuis l'Arabe du désert africain jusqu'au cosaque des rives du Don, comme la bonté de son cœur, sa franchise et sa générosité l'avaient fait aimer de tous ceux qui le connurent ; et il l'aurait été généralement de ses sujets, si ses agens dans les provinces n'eussent pas trop souvent dénaturé ses intentions ; car il fallait des circonstances bien impérieuses pour qu'il cessât d'être le plus humain des hommes.

Son règne sur les Napolitains fut doux et paternel. Je n'ajouterai rien à ce qu'il a dit lui-même, quelques instans avant sa mort, sur les améliorations qu'il était parvenu à introduire dans toutes les parties de l'administration de son royaume ; il n'a rien avancé dont les preuves n'existent encore. Son plus beau titre aux yeux de l'humanité sera d'avoir désinfecté les routes de ce pays des brigands permanens qui rendaient les communications si dangereuses, et d'avoir

arraché des mains des Napolitains l'arme funeste avec laquelle il se commettait impunément tant d'assassinats dans les rues mêmes de la capitale. S'il n'a pu communiquer à ses troupes son courage et son activité, c'est parce qu'il faut plus qu'un règne de quelques années pour métamorphoser en une nation belliqueuse des peuples indolens et efféminés, qui n'ont plus rien de commun avec les Marses et les Samnites, dont ils se vantent pourtant encore d'être les véritables descendans.

Au moment de la mort de l'ex-roi de Naples Joachim Murat, la reine son épouse était dans la Haute-Autriche, avec toute sa famille et le peu d'amis que lui avait laissés l'infortune. Depuis lors elle n'a plus cessé d'habiter le château de Frandsdorf, sous le nom de comtesse de Lipano. Il m'est pénible de devoir rappeler ici le procès que le général Franceschetti s'est cru autorisé à tenter à l'ex-reine de Naples, pour la contraindre au paiement d'une somme de quatre-vingt mille francs que ce général assurait avoir à réclamer des héritiers de l'ex-roi. « Vous  
« figureriez comme un singulier personnage,  
« écrivait amicalement le général Macdonald  
« au général Franceschetti, si, d'une manière  
« quelconque, vous preniez aujourd'hui une at-  
« titude hostile contre les enfans de celui que

« vous avez appelé votre bienfaiteur. » Cette prédiction s'est vérifiée, et le général Franceschetti, qui s'était acquis des titres à l'estime de tout le monde, a vu rejeter sa demande par tous les tribunaux auxquels il s'était adressé.

Les deux princesses, filles de l'ex-roi de Naples, ont été mariées; l'aînée, Marie-Létiia-Joséphine, a épousé le marquis Popoli, de Bologne, et la plus jeune, Louise-Caroline, a donné sa main au comte Rasponi, de Ravenne.

J'ignore où se trouve le plus jeune des fils de l'ex-roi; on m'a assuré qu'il voyage pour son instruction.

Quant à l'aîné, Achille-Napoléon, il a pris, par amour pour la liberté plus encore que par regret du brillant avenir qu'il a perdu, la détermination de quitter l'Europe pour aller s'asseoir aux foyers d'un peuple libre, celui des États-Unis. Il a acquis des terres dans les Florides, et habite en ce moment Wasceissa, près Tallahassée. Lorsque le général Lafayette fut visiter le berceau de sa gloire, Achille Murat fit un long voyage pour aller saluer l'hôte des États-Unis, et passa plusieurs jours auprès de ce patriarche de la liberté. Le général se plut à l'entretenir de quelques-uns des traits de grande bravoure de l'ex-roi de Naples: Achille en fut ému jusqu'aux larmes; et pressant les mains de l'illustre voyageur, il s'écria avec l'accent de la

plus vive reconnaissance : « Ah ! général , que vous me faites plaisir en me parlant ainsi de mon père ; il y a si long-temps que je n'en ai entendu dire du bien ! »

Si l'on veut se faire une idée des principes , des moyens et de l'esprit observateur de M. Achille Murat , on doit lire la *Correspondance inédite entretenue par un nouveau citoyen des Etats-Unis avec un de ses amis d'Europe*. Les premières lettres de cette correspondance viennent d'être publiées dans le premier numéro de la *Revue trimestrielle* , ouvrage périodique très-recommandable. Ces lettres , que l'on sait être du fils aîné de l'ex-roi de Naples , contiennent les détails les plus curieux et les plus intéressans sur les partis , d'ailleurs peu dangereux pour la liberté , qui divisent la république , ainsi que sur les États naissans de l'Union , qui , sous le nom de *territoire* , s'élèvent , en moins de douze années , du dernier degré de l'ignorance et même de la barbarie au sommet de la civilisation. Le jeune observateur qui a écrit ces lettres promet de devenir un citoyen des plus distingués. Puisse-t-il , loin des grandes faveurs de la fortune , être plus heureux que l'illustre guerrier de qui il reçut le jour , et donner à sa mère les consolations dont elle a besoin dans son exil !

# TABLE DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
CHAP. I. — Murat avant la révolution. (1776 à 1788). . . . .	1
CHAP. II. — Murat pendant la révolution. (1789 à 1795). . . . .	7
CHAP. III. — Première campagne d'Italie. (1796). . . . .	14
CHAP. IV. — Seconde campagne d'Italie. (1797). . . . .	29
CHAP. V. — Campagnes d'Égypte et de Syrie. (1798 et 1799). . . . .	36
CHAP. VI. — Dix-huit brumaire. — Murat épouse Caroline Bonaparte. (1799). . . . .	54
CHAP. VII. — Campagne de Marengo. — Retour de Murat dans son département. (1800). . . . .	59
CHAP. VIII. — Expédition de Naples. (1801). . . . .	65
CHAP. IX. — Murat général en chef de l'armée d'Italie. (1801 et 1802). . . . .	74
CHAP. X. — Murat gouverneur de Paris. — Conspiration de George et de Pichegru. — Mort du duc d'Enghien. (1803 et 1804). . . . .	76
CHAP. XI. — Murat maréchal de l'empire, grand-amiral de France, sénateur et prince impérial. (1804 et 1805). . . . .	81
CHAP. XII. — Campagne d'Austerlitz. (1805). . . . .	85
CHAP. XIII. — Murat grand-duc de Clèves et de Berg. (1806). . . . .	99
CHAP. XIV. — Campagne de Prusse. (1806). . . . .	105
CHAP. XV. — Campagne de Pologne. (1807). . . . .	114
CHAP. XVI. — Arrivée de Murat en Espagne. (1808). . . . .	123
CHAP. XVII. — Suites de l'occupation de Madrid. — Départ de Ferdinand. — Enlèvement du prince de la Paix. — Départ de Charles IV et de la reine. (1808). . . . .	135
CHAP. XVIII. — Insurrection du 2 mai. — Murat président de la junte suprême, et lieutenant-général de Charles IV. (1808). . . . .	139

## DEUXIÈME PARTIE.

	Page
CHAP. I <sup>er</sup> . — Murat roi de Naples. — Prise de l'île de Caprée. (1808.) . . . . .	149
CHAP. II. — Organisation civile et militaire du royaume. — Expédition des Anglo-Siciliens contre Murat. (1809.) . . . . .	159
CHAP. III. — Enlèvement du pape. — Extirpation du brigandage dans les provinces napolitaines. (1809.) . . . . .	167
CHAP. IV. — Mort de Salicetti. — Changement de système dans la politique de Joachim. — Expédition contre la Sicile. — Son résultat. (1810.) . . . . .	177
CHAP. V. — Méintelligence entre le roi de Naples et Napoléon. — Intrigues qui voient l'éclat de la vie de Murat et lui enlèvent sa popularité. (1811 et 1812.) . . . . .	187
CHAP. VI. — Ouverture de la campagne de Russie. — Marche en Lithuanie. (1812.) . . . . .	191
CHAP. VII. — Combats de Krasnoï, de Smolenk, de Valoutina. — Méintelligence entre Murat et Davoust. — Prise de Gjatze. (1812.) . . . . .	201
CHAP. VIII. — Bataille de la Moskowa. — Combat de Mojaïsk. (1812.) . . . . .	215
CHAP. IX. — Entrée à Moscou. — Murat au milieu des cosaques. — Combat de Vinkowno. (1812.) . . . . .	222
CHAP. X. — Retraite de Moscou. — Murat commande l'escadron sacré. — Napoléon le nomme son lieutenant-général (1812.) . . . . .	230
CHAP. XI. — Passage de l'armée à Wilna. — Retraite de Murat depuis cette ville jusqu'à Posén. — Son départ pour Naples. (1812 et 1813.) . . . . .	243
CHAP. XII. — Colère de Napoléon contre Murat. — Intrigues à la cour de Naples. — Bataille de Dresde. — Moreau et Bernadotte. — Adieux de Murat à Napoléon. (1813.) . . . . .	259
CHAP. XIII. — Trahison de Murat. — Son traité avec l'empereur d'Autriche. — Défection des Napolitains et leur coopération avec les ennemis de la France. (1814.) . . . . .	266

CHAP. XIV. — Avantages que les alliés tirent de la défection du roi de Naples. — Ingratitude du congrès de Vienne. — Attitude imposante et hostile de Murat. (1814 et 1815.)	278
CHAP. XV. — Projets de Murat sur l'Italie; sa proclamation. — Envahissement de ce pays par les troupes napolitaines. — Obstacles qui s'opposent à un succès complet. — Retraite de Murat. — Bataille de Tolentino. (1815.)	285
CHAP. XVI. — Déroute de Macerata. — Retraite sur Naples. — Passage du Tronto. — Arrivée du général Belliard. — Combats de Mignano et de San-Germano. — Retour de Murat à Naples. (1815.)	299
CHAP. XVII. — Murat quitte Naples et se rend à l'île d'Ischia. — Capitulation de Casa-Lanza. — Attitude courageuse de la reine. — Convention avec le commodore Campbell. — Départ de Murat pour la France. — Mauvaise foi des alliés envers la reine. — Son exil en Autriche. (1815.)	310
CHAP. XVIII. — Arrivée et séjour de Murat dans la Provence. — Silence de Napoléon. — Insurrection des Marseillais. — Position critique de Murat. — Persécutions du marquis de Rivière. (1815.)	318
CHAP. XIX. — Murat part pour la Corse. — Il est assailli par la tempête et recueilli par le bateau de la poste. — Son arrivée à Bastia et son séjour à Viscovalo. (1815.)	334
CHAP. XX. — Entrée à Ajaccio de l'ex-roi de Naples. — Accueil qu'il y reçoit. — Ses préparatifs de descente en Calabre. — Arrivée à Ajaccio de M. Macéroni. (1815.)	350
CHAP. XXI. — Composition de l'expédition de Murat. — Son départ d'Ajaccio. — Motifs qui lui firent entreprendre cette aventureuse expédition. — Explications données par le général Coletta. (1815.)	367
CHAP. XXII. — Contrariétés que Murat éprouve au moment de débarquer. — Il est abandonné par la majeure partie de sa troupe, et se décide à aller à Trieste. — Il change de destination et aborde au Pizzo. — Son arrestation. — Traitemens qu'on lui fait endurer (1815.)	379
CHAP. XXIII. — Fausses espérances données à Murat par le général Nunziante. — Décision de la cour de Naples. — Or-	

dre de mort transmis par le télégraphe. — Formation de la commission militaire. — Adieux de Murat à sa famille (1815). . . . .	391
CITAP. XXIV. — Jugement de la commission militaire du Pizzo. Condamnation à mort de Joachim Murat, comme <i>ennemi public</i> . — Revue que fait l'ex-roi de Naples de son règne. — Ses derniers momens. — Sa mort tragique. — Quelques détails sur sa famille (13 octobre 1815). . . . .	402

SCHUBART ET HEIDELOFF, ÉDITEURS,  
QUAI MALAQUAIS, N<sup>o</sup> 1.  
LEIPZIG. — MÊME MAISON DE COMMERCE.

---

**HISTOIRE**  
**DES INSTITUTIONS**  
**DE MOÏSE,**  
**ET DU PEUPLE HÉBREU.**

PAR J. SALVADOR.

Trois Volumes in-8°. — 24 fr.



Le peuple hébreu est un des peuples qui ont exercé sur l'espèce humaine l'influence la plus profonde; celui dont on a peut-être le plus parlé, au sujet duquel on a le plus écrit, et qui pourtant est le moins exactement connu. Par quelles causes naturelles a-t-il duré tant de siècles comme corps politique, et comme secte religieuse? Pourquoi ne s'est-il pas fondu dans les sociétés qui ont succédé à l'empire romain? Pourquoi a-t-il été en butte aux vio-

lences et aux outrages de ceux même qui allaient chercher dans son sein leur origine et leur force?... Moïse élevé à la cour d'Égypte, parmi les prêtres les plus savans de ce royaume, imbu de quelques idées transmises par Abraham, et mûri dans la solitude, quitta le sentier de ses maîtres, réalisa une véritable utopie, s'occupa à former une association modèle, et marcha dans un système *contraire* au système théocratique, en vigueur dans tout l'Orient, et si puissant chez les modernes. Il mérite de passer pour le fondateur du gouvernement de la Loi, vers lequel une impulsion irrésistible ramène les sociétés actuelles. Une foule de ses principes dominant encore l'époque où nous vivons, et doivent expliquer en partie l'impossibilité de la fusion des Hébreux avec les nations telles qu'elles ont existé jusqu'à l'ère nouvelle.

M. Salvador se propose de faire connaître ce législateur et ce peuple; de remonter aux élémens de sa constitution, d'en suivre les combinaisons et les effets, de les comparer aux institutions des autres peuples; de montrer comment les mœurs du temps, sa position géographique, et les mouvemens des nations étrangères, ont agi sur lui et ont produit tout ce que son histoire offre de plus singulier; il se propose enfin de signaler par quels points le christia-

nisme s'unit au mosaïsme , et peut passer pour son complément naturel , par quels points il en diffère d'une manière absolue. « Avec l'ordre purement chronologique , dit-il , après avoir donné une certaine impulsion à l'esprit du lecteur , il aurait fallu l'arrêter à chaque instant pour lui soumettre des distinctions , des explications et des preuves ; avec l'ordre des matières , tel que je l'adopte , j'examine chaque fait en détail , et dans ses rapports avec l'ensemble , et j'acquiers l'inappréciable avantage de briser le cercle d'idées que les noms hébreux réveillent comme par une habitude mécanique chez le plus grand nombre. »

L'auteur puise aux sources. Il prend les Hébreux en Égypte , les accompagne dans le désert , jusqu'au moment où Moïse publie sa *Déclaration de principes*. Là son ouvrage se divise en deux grandes parties : POLITIQUE et PHILOSOPHIE. La première renferme toute la constitution sociale , dans onze livres intitulés : *Théorie de la loi , Fonctions législatives , Richesses , Justice , Rapports extérieurs , Force publique , Famille , Morale , Santé publique , Culte , Résumé de la Législation*. Dans la seconde , composée de cinq livres , il indique entr'autres choses , comment le législateur fit servir , à la consolidation de ses lois , l'histoire du passé et les probabilités de

l'avenir : *Théologie rationnelle ou Théosophie ; Tableau physique ; Traditions allégoriques et historiques des premiers temps ; Prophéties politiques de Moïse et Messies ; Conclusion.*

On juge aussitôt comment tous les faits ont pu se ranger dans ce cadre : comment la succession continuelle des récits historiques, du développement des principes, des tableaux de mœurs, les passages les plus curieux des traditions hébraïques et des principaux docteurs juifs, et la plupart des beaux morceaux littéraires de la Bible doivent jeter sur son sujet la plus grande variété.

A la fin de chaque volume, sont rejetés, sous le titre de *Notes justificatives*, les extraits des textes dont s'étaie l'auteur : une table des matières facilite les recherches.

Son travail préparatoire publié il y a quelques années, sous le titre de *Loi de Moïse ou Système religieux et politique des Hébreux*, lui valut les plus honorables suffrages. Nous ne parlerons pas de l'importance du travail complet ; d'un ouvrage rapide et plein de faits qui touche aux questions fondamentales de la civilisation, et qui fournit plusieurs nouveaux documens à la législation, à la philosophie et à l'histoire.

LIBRAIRIE DE PONTHEIU ET C<sup>IE</sup>,

QUAI MALAQUAIS, n<sup>o</sup> 1.

LEIPZIG. — PONTHEIU, MICHELSEN ET C<sup>IE</sup>.

---

## MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

# D'UN HOMME D'ÉTAT

SUR LES CAUSES SECRÈTES

QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LA GUERRE  
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1815.

Deux Volumes in-8°. — 15 fr.

---

JUSQU'ICI on n'avait envisagé la Révolution, que sous le point de vue de sa scène intérieure et de ses agitations domestiques; à peine avait-on effleuré son action extérieure et la réaction du dehors sur ses destinées politiques et militaires. L'auteur des *Mémoires d'un Homme d'État* remonte aux causes premières de la coalition des rois armés

contre la France; il en divulgue les circonstances les plus cachées; il en suit la politique dans ses démarches et dans ses écarts; il en explique les succès et les revers, depuis le premier coup de canon jusqu'à la paix générale; il amène enfin sur cette double scène de la diplomatie et de la guerre, les principaux acteurs de ce grand drame; il fait aussi connaître leur caractère.

Ce vaste tableau, qu'animent tant de scènes diverses, s'appuie sur un corps de preuves irréfragables; les actes et les faits sont là pour écarter les doutes et amener la conviction. Non-seulement la politique et les secrets des cabinets s'y révèlent, mais toutes les démarches, toutes les négociations des diplomates y sont mises en action, de même que les grandes opérations militaires, dont les résultats se trouvent expliqués par le jeu des ressorts cachés de la politique.

L'Introduction fait connaître à fond l'Allemagne, et particulièrement l'état de la Prusse à la mort de Frédéric-le-Grand. Tous les précurseurs, tous les préliminaires de la coalition viennent remplir la première époque. Que de lumières nouvelles jaillissent ensuite de la narration circonstanciée de l'invasion de 1792! On y voit à découvert les causes de son avortement. Dans ce premier volume sont aussi rapportées des négociations secrètes qui y étaient encore ignorées.

Tous les événemens politiques et militaires, à partir de novembre 1792, jusqu'aux dernières stipulations de Bâle, en 1795, sont compris dans le tome second. La plus vive lumière y est répandue, et fait disparaître toutes les obscurités de la politique : la Belgique envahie, la Hollande menacée, l'Angleterre intervient. La guerre et les négociations se compliquent. La bataille de Nerwinde, l'évacuation de la Belgique, et le congrès d'Anvers, changent la face des affaires. Une relation complète et authentique du congrès d'Anvers manquait à l'histoire de cette époque : ces *Mémoires* y suppléent.

Tout ce qui se rapporte aux deux mémorables campagnes de 1793 et 1794 y est frappant. On y voit les plus grands potentats de l'Europe aux prises avec la Révolution française, qui se met sous la sauvegarde de la Terreur. Jamais cette terrible dictature n'a été mieux caractérisée que dans ces *Mémoires*. En vain le cabinet de Saint-James offre ses subsides pour ranimer l'ardeur guerrière de la Prusse et de l'Autriche : il ne recrute que des mercenaires apathiques et indociles. La Prusse, prenant d'autres errements conformes à l'esprit de la nation, change de politique, et abandonne ses alliés. On suit pas à pas, dans ces *Mémoires*, ses négociations, et on en révèle toutes les particularités, ainsi que les articles se-

crets du traité de Bâle, qui rompit le nœud de la coalition des monarches.

Ici se termine, avec la seconde époque de cette guerre sociale, la première partie des *Mémoires d'un Homme d'État*. Elle sera suivie promptement de deux autres livraisons, qui conduiront le lecteur jusqu'à la seconde paix de Paris, en 1815. Le public, si éclairé de nos jours, reconnaîtra aisément que cet ouvrage repose sur les fondemens solides de la vérité des faits, et de l'authenticité des preuves; il se convaincra que la partie politique n'a pu être puisée que dans le portefeuille d'un diplomate du premier rang. L'Éditeur, dans la Préface, soulève une partie de ce voile mystérieux.

La variété est aussi entrée comme élément dans la composition de ces *Mémoires* : l'anecdote et le portrait n'en ont pas été exclus; mais rien n'y est hasardé. En un mot, comme il n'existe aucune histoire diplomatique de la Révolution, les *Mémoires d'un Homme d'État* y suppléent et serviront de complément aux nombreux ouvrages qui n'ont point envisagé la Révolution française sous le point de vue spécial de la politique des cabinets, et des négociations entamées ou suivies par les principaux diplomates de cette ère nouvelle.



# EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

## PONTHIEU ET C<sup>IE</sup>,

A PARIS, PALAIS-ROYAL, ET QUAI MALAQUAIS, N<sup>o</sup> 4,

ET PONTHIEU, MICHELSEN ET C<sup>ie</sup>,

A LEIPZIG.



**AGRAVIADOS (les) D'ESPAGNE**, avec une Notice sur les principaux Personnages qui ont joué un rôle dans les affaires d'Espagne. In-8°. . . . . 2 fr.

**APERÇU SUR LES HIÉROGLYPHES D'ÉGYPTÉ**, et les Progrès faits jusqu'à présent dans leurs déchiffremens; par M. Brown, trad. de l'anglais; avec un plan représentant les alphabets égyptiens. Un vol. in-8°, grand-raisin. 1827. . . . . 4 fr. 50 c.

**ANNALES BIOGRAPHIQUES**, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques, contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tout genre, mortes dans le cours de chaque année. 2 vol. in-8°. en quatre parties. 1827. . . . . 20 fr.

**ANNUAIRE ANECDOTIQUE**, ou Souvenirs contemporains.

L'année 1826, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

L'année 1827, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

L'année 1828, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

**ANNUAIRE NÉCROLOGIQUE**, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies et Dictionnaires historiques, contenant la vie de tous les hommes remarquables par leurs actes ou par leurs productions, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820; rédigé et publié par A. Mahul. In-8°, orné de portraits.

1<sup>re</sup> année, pour 1820. . . . . 5 fr. »

2<sup>e</sup> année, pour 1821. . . . . 7 fr. 50 c.

3<sup>e</sup> année, pour 1822. . . . . 7 fr. 50 c.

4<sup>e</sup> année, pour 1823. . . . . 8 fr. »

5<sup>e</sup> année, pour 1824. . . . . 8 fr. »

6<sup>e</sup> année, pour 1825. . . . . 8 fr. »

- ADOLPHE ET JULIE**, ou Lettres de deux Amans habitant les bords du Dniester. Deux vol. in-12. . . . . 5 fr.
- ART (l') DE JOUER ET DE GAGNER A L'ÉCARTÉ**, enseigné en huit leçons; par Teyssède. 1826. Un vol. in-18. . . . . 3 fr.
- ATLAS DES ROUTES DE LA FRANCE**, ou Guide des Voyageurs dans toutes les parties du Royaume; dressé par A. M. Perrot, membre de plusieurs Sociétés savantes. 1826. In-12, cartonné. . . . . 15 fr.
- BARRICADES (les)**, scènes historiques. Mai 1598. 1826. 3<sup>e</sup> édit., Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.
- BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS**; par Napoléon. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.
- GÉCILE**, ou les Passions; par M. E. Jouy, de l'Académie Française. 5 vol. in-12. 1827. . . . . 15 fr.
- CHANTS DU SIÈCLE**, par M. Ad. Nicolas. Un v. in-8°. 4 fr. 50 c.
- COLLECTION DES MÉMOIRES SUR L'ART DRAMATIQUE**, contenant des Mémoires de M<sup>lle</sup> Clairon, de Duménil, de Molière, de Bellamy, de Lekain, de Molé, de Préville, de Dazincourt, d'Iland, de Goldoni, de Brandes, etc.; publiés par MM. Andrieux, Barrière, Félix Bodin, Després, Évariste Dumoulin, Dussault, Étienne, Merle, Moreau, Picard, Talma, et Léon Thiessé. 14 vol. in-8°. . . . . 84 fr.
- COMTESSE (la) DE FARCY**, par M<sup>me</sup> de Souza. 4 vol. in-12. 12 fr.
- CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES** sur la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre; sur les rapports de ces puissances avec la France; par M. J. Aubernon. 1827. 3<sup>e</sup> édit., revue et augmentée. Un vol. in-8°. . . . . 4 fr.
- CONSPIRATION DE RUSSIE**, rapport de la Commission d'enquête de Saint-Petersbourg à S. M. l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>, sur les sociétés secrètes découvertes en Russie, et prévenues de conspiration contre l'État; sur leur origine, leur marche, le développement successif de leurs plans, le degré de participation de leurs principaux membres à leurs projets et à leurs entreprises, ainsi que sur les actes individuels de chacun d'eux, et sur ses intentions avérées. 1827. 2<sup>e</sup> édit., in-8°. . . . . 3 fr.
- DERNIER (le) CHANT DU PÈLERINAGE DE CHILDE-HAROLD**; par Alphonse de Lamartine. 4<sup>e</sup> édit., in-18, grand-raisin, avec gravures. . . . . 4 fr.  
Le même ouvrage, in-8°, 3<sup>e</sup> édit. . . . . 4 fr.
- DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE**, ou Nouveau Manuel du libraire et de l'amateur de livres, contenant l'indication et le prix de tous les livres, tant anciens que modernes, qui peuvent trouver leur place dans une bibliothèque choisie, etc.; précédé d'un Essai élémentaire sur la Bibliographie; par M. Pseaume, membre de plusieurs Sociétés savantes. 2 vol. in-8°, à deux colonnes. 16 fr.

- DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE PORTATIF**, contenant la description générale et particulière des cinq Parties du Monde connu. Revu avec soin, et précédé d'un Vocabulaire de mots génériques servant à expliquer le sens des mots géographiques les plus importans dans les principales langues, par M. Malte-Brun, auteur du Précis de Géographie universelle, etc.; augmenté de plus de 20,000 articles qui ne se trouvent dans aucune édition des Dictionnaires dits de Vosgien, par M. le docteur Friéville et M. Félix Lallement; et enrichi de neuf cartes. Ouvrage entièrement neuf. 1827. 2 vol. in-16, imprimés en mignonne, à deux colonnes, sur pap. vél. cavalier. Brochés, 9 fr.; cart., 10 fr. 50 c.
- DICTIONNAIRE HISTORIQUE**, ou Biographie universelle classique, ouvrage entièrement neuf; par M. le général Beauvais, et par une Société de gens de lettres; revu et augmenté, pour la partie bibliographique, par M. Barbier, et par M. Louis Barbier, fils aîné. Un seul vol. in-8° de 2500 pages. Pap. fin, satiné. 48 fr. — Sur pap. vélin satiné. . . . . 64 fr.
- DICTIONNAIRE DE CHIMIE**, contenant les principes, les théories nouvelles de cette science, et les applications à la médecine, aux arts et aux manufactures; par G. Brismoutier, H. Leroq et Boisduval, etc. etc. Un vol. in-12. 1826. . . . . 7 fr.
- DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, POLITIQUE, etc., DES CINQ PARTIES DU MONDE**; par MacCarthy. Quatre vol. in-8°. . . . . 18 fr.  
Le premier a paru.
- ÉLISABETH**, par M<sup>me</sup> Cottin. Nouv. édit. Un v. in-18. 1 fr. 50 c.
- ÉMILIE ET ALPHONSE**; par M<sup>me</sup> de Souza. 2 vol. in-12. . 5 fr.
- ESPRIT DE L'ENCYCLOPÉDIE**; par Hennequin. 15 volumes in-8°. . . . . 75 fr.
- ÉTABLISSEMENT (de l') DES TURCS EN EUROPE**, et de la Décadence de leur Empire; ouvrage attribué à lord John Russel; traduit de l'anglais. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr.
- ÉTATS (les) DE BLOIS**, ou la Mort de MM. de Guise, scènes historiques. Décembre 1588; par l'auteur des *Barricades*. 3<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8°, avec le plan de Blois. . . . . 7 fr. 50 c.
- ÉTAT (de l') ACTUEL DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE DE L'ANGLETERRE**, Discours de M. Huskisson, président du Bureau de commerce, le 12 mai 1826, traduit par M. Pichon, conseiller-d'État; accompagné de diverses pièces justificatives, et suivi du Discours de M. Huskisson sur le commerce des Colonies, prononcé dans la séance du 22 mai 1825. Un vol. in-8°. . . 4 fr.
- FABLES**, par A. V. Arnault, de l'ancien Institut de France. 1827. 2 vol. in-18. . . . . 6 fr.
- FABLES DE FLORIAN**, suivies des Poèmes de Ruth, de Tobie et du Serf du Mont-Jura. Un vol. in-8°, pap. vél. satiné, dit *cavalier*, orné d'un portrait. . . . . 7 fr. 50 c.

- FABLES DE LA FONTAINE, nouvelle édit. 2 vol. in-32, ornés de jolies gravures. . . . . 6 fr.
- FRANCE (la) ET LA GRANDE-BRETAGNE UNIES. In-8°. 1 fr.
- GUERRE DES VENDÉENS ET DES CHOUANS CONTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou Annales des départemens de l'Ouest, pendant ces guerres. 4 vol. in-8°. . . . . 28 fr.
- HISTOIRE DES CAMPAGNES DE 1814 et 1815 en France; par le général Guillaume de Vaudécourt, auteur de l'Histoire des campagnes d'Annibal en Italie, de celle des guerres de Russie, en 1812, d'Allemagne, en 1813, et d'Italie, en 1815 et 1814, directeur du Journal des Sciences militaires. 5 vol. in-8°, ornés de 4 plans. . . . . 35 fr.
- HISTOIRE DES CROISADES; par M. Michaud; 4° édit., 8 vol. in-8°, avec cartes. . . . . 64 fr.
- HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE MOLIERE, par M. Taschereau. Un vol. in-8°, orné d'un portrait gravé d'après le dessin de Déveria, d'un eul-de-lampe, par Thompson, et d'un *fac simile* de l'écriture de Molière et de sa femme. 1826. Prix, papier superfine satiné, avec portrait. . . . . 7 fr. 50 c.
- HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION, de 1789 à 1825; par Montrol. In-8°, 2° édit. . . . . 6 fr.
- HISTOIRE DE MURAT, par l'auteur de l'Histoire de Napoléon d'après lui-même. Un vol. in-8°, orné d'un portrait. . . . . 7 fr.
- HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MARITIMES DES NORMANDS, et de leur établissement en France au dixième siècle; par Depping: ouvrage qui, en 1822, a remporté le prix à l'Institut de France. 1826. 2 vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- HISTOIRE GÉNÉRALE DE NAPOLEON BONAPARTE, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement; par l'auteur des Mémoires sur le Consulat.
- Cet ouvrage formera environ 12 volumes in-8°, qui paraîtront par livraison de deux volumes tous les deux mois: prix de la livraison. . . . . 14 fr.
- HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE, par Sismonde de Sismondi; nouvelle édition, revue et corrigée. 1825-26. 16 vol. in-8°. . . . . 112 fr.
- HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES DE L'EUROPE, AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE; par F.-G. Schlosser, professeur d'histoire à l'Université d'Heidelberg, traduite de l'allemand, par W. Suckau. 2 vol. in-8°. 15 fr.
- HISTOIRE PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE DES ENVIRONS DE PARIS, depuis les premiers temps connus jusqu'à nos jours, contenant l'histoire et la description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de vingt à vingt-cinq lieues autour de la capitale; enrichie de plusieurs cartes, et d'un grand nombre de gravures représentant les principaux édifices, tels

- qu'églises, palais, châteaux, maisons de plaisance, vues pittoresques, canaux, etc.; par M. J.-A. Dulaure, membre de la Société royale des Antiquaires de France. Sept vol. in-8°, ornés de quatre-vingt fig. . . . . 105 fr.
- HISTOIRE DE JEAN VI, ROI DE PORTUGAL**, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en 1826; avec des particularités sur sa vie privée et sur les principales circonstances de son règne. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 5 fr.
- INTRODUCTION AUX MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**, ou Tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux États-Généraux de 1789; par F. Grille. 2 vol. in-8°. . . . . 15 fr.
- ISMALIE, ou l'Amour et la Mort**, roman-poème, par M. le vicomte d'Arincourt. Deux vol. in-8°. . . . . 10 fr.  
Le même, 3<sup>e</sup> édit. Deux vol. in-12. . . . . 6 fr.
- JÉSUITES (les), MARCHANDS, USURIERS ET USURPATEURS.** In-8°. . . . . 6 fr.
- LETTRÉS DE LA MARQUISE DU DEFFAND A HORACE WALPOLE**, depuis comte d'Orford, écrites dans les années 1766 à 1780, auxquelles sont jointes des lettres de M<sup>me</sup> du Deffand à Voltaire, écrites dans les années 1759 à 1775; publiées d'après les originaux déposés à Strawberry-Hill. Nouvelle édition, augmentées des Lettres d'Horace Walpole. 1827. 4 vol. in-8°, portrait. . . . . 24 fr.
- LETTRÉS DE SAINT PIE V**, sur les affaires religieuses de son temps, en France, adressées à Charles IX, à Catherine de Médicis, à Philippe II, au duc d'Anjou, etc., etc.; traduites du latin par de Potter, auteur de *l'Esprit de l'Église*. 1826. In-8°. . . . . 5 fr. 50c.
- LETTRÉS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE**, pour servir d'introduction à cette Histoire; par Augustin Thierry, auteur de *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre*. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50c.
- LOISIRS (les) DE MONSIEUR DE VILLENEUVE**, ou Voyage d'un habitant de Paris à l'Est de la France, en Savoie et en Suisse; publiés par J.-J. Lemoine. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.
- MANUEL DIPLOMATIQUE**, ou Précis des droits et des fonctions des agens diplomatiques, suivi d'un Recueil d'actes et d'offices, pour servir de guide à ceux qui se destinent à la carrière diplomatique; par le baron Charles de Martens. Un vol. in-8°. 9 fr.
- MARIE DE BRABANT**, poème en six chants; par M. Ancelot. 3<sup>e</sup> édit. In-18, grand-raisin, papier fin, orné d'une belle gravure et vignettes. . . . . 4 fr.
- MÉMOIRES DE TILLY**, ancien page de la reine Marie-Antoinette. Deux vol. in-8°. . . . . 15 fr.

- MÉMOIRES** sur la Convention et le Directoire; par A. C. Thibau-  
deau. 1826. 2<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- MÉMOIRES** sur le Consulat, 1799 à 1804, faisant suite aux Mé-  
moires de Thiabeau. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.
- MÉMOIRES SUR LA GRÈCE ET L'ALBANIE**, pendant le gouver-  
nement d'Ali-Pacha; par Ibrahim-Manzour-Effendi, commandant  
du génie, au service du visir. Ouvrage pouvant servir de complé-  
ment à celui de M. de Pouqueville, avec portrait. 2<sup>e</sup> édit. 1827.  
Un vol. grand in-8°. . . . . 7 fr.
- MÉMOIRES INÉDITS DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIÉ**, comte  
de Brienne, secrétaire d'Etat sous Louis XIV; publiés sur les  
manuscrits autographes, avec un Essai sur les Mœurs et les Usages  
du XVIII<sup>e</sup> siècle; par F. Barrière. Deux vol. in-8°. . . . . 15 fr.
- MÉMOIRES TIRÉS DES PAPIERS D'UN HOMME D'ÉTAT**,  
sur les Causes secrètes qui ont déterminé la Politique des Cabi-  
nets dans la guerre de la Révolution, depuis 1792 jusqu'en 1815.  
Quatre vol. in-8°. . . . . 30 fr.
- MILLE (les) ET UN JOURS**, contes orientaux, traduits du turc,  
du persan, et de l'arabe; par Petit-de-la-Croix, Galland, Car-  
donne, Chawis et Cazotte, avec une Notice, par M. Collin de  
Plancy. 1826. 5 vol. in-8°, ornés de dix belles gravures, dessinées  
et gravées par nos premiers artistes. . . . . 33 fr.
- MORALE (la) EN ACTION**, ou Choix de faits historiques et d'anec-  
dotes instructives; nouvelle édit. Un vol. in-12, fig. 2 fr. 50c.
- OEUVRES CHOISIES DE PARNY**, précédées d'une Notice histo-  
rique sur sa vie. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.
- OEUVRES DRAMATIQUES DE DESTOUCHES**, nouvelle édition,  
précédées d'une Notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur.  
Six vol. in-8°, avec portrait. . . . . 42 fr.
- OEUVRES DE J.-B. ROUSSEAU**, nouvelle édition, avec un Com-  
mentaire historique et littéraire, précédé d'un nouvel Essai sur la  
vie et les écrits de l'auteur. 5 vol. in-8°. . . . . 35 fr.
- OEUVRES COMPLÈTES DE CHAMPFORT**, recueillies et publiées,  
avec une Notice historique sur la vie et les écrits de l'auteur; par  
P.-R. Auguis. 1826. 5 vol. in-8°. . . . . 30 fr.
- OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE**. 75 vol. in-8°, pap. fin.  
4<sup>e</sup> édit. Prix de la souscription, le vol. . . . . 3 fr. 50c.
- OEUVRES DE LAROCHEFOUCAULD**, contenant les Mémoires,  
les Maximes, avec les notes et variantes, et la Correspondance.  
Un vol. in-8°, orné d'un portrait, pap. superfin satiné. 7 fr. 50c.
- OLIVIA**. 1826. Un vol. in-12. . . . . 3 fr.
- ONCLE (l') ET LA NIÈCE**. In-12. . . . . 3 fr.
- PANORAMA DE PARIS**, ou Guide de l'étranger à Paris; extrait  
littéralement de l'histoire de Paris; par J.-A. Dulaure. In-18,  
orné de douze vignettes. . . . . 8 fr.

- PRÉCIS DES GUERRES DES RUSSES CONTRE LES TURCS**, par Eug. Lacoste. Un vol. in-8°, avec quatre planches. . . . . 7 fr.
- PRÉCIS DU DROIT DES GENS MODERNE DE L'EUROPE**, fondé sur les traités et l'usage, pour servir d'introduction à un Cours politique et diplomatique; par G.-F. de Martens. 3<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8°. . . . . fr.
- PRINTEMPS (le) D'UN PROSCRIT**, poëme en quatre chants, suivi de l'enlèvement de Proserpine, et de Mélanges en prose; par M. Michaud, de l'Académie Française. Un vol. in-8°; pap. vél. superfin. . . . . 7 fr. 50 c.
- PROTESTANTE (la)**, ou les Cévennes au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Roman.) Trois vol. in-12. . . . . 9 fr.
- PROVERBES DRAMATIQUES**, par M. J. B. Sauvage. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr. 50 c.
- PYRÉNÉES (les) ET LE MIDI DE LA FRANCE**; par Thiers. Un vol. in-8°. . . . . 4 fr.
- QUATRE (les) ÉVANGILES**, précédés du Discours de Marcel, curé du village de \*\*\* , et d'un Avant-Propos; par Cauchois-Lemaire. 1818. In-18. . . . . 5 fr. 50 c.
- RAPPORT du Comité d'Enquête à S. A. I. M<sup>te</sup> le grand-duc Casarewitsch**, commandant en chef l'armée polonaise. Un vol. in-8°. . . . . 2 fr. 25 c.
- RELATION des Événemens qui ont précédé et suivi le licenciement de la Garde nationale de Paris**. Un vol. in-8°. . . . . 2 fr. 25 c.
- SAINTE-PÉRINE**, Souvenirs contemporains; par M. Valery. 1826. In-12. . . . . 4 fr.
- SECRET (le) DE TRIOMPHER DES FEMMES, ET DE LES FIXER**; par Saint-Ange. Un vol. in-18. . . . . 2 fr. 50 c.
- SÉDIM, ou LES NÈGRES**, poëme en trois chants; par M. Viennet. 2<sup>e</sup> édit. 1826. In-18, pap. satiné. . . . . 5 fr.
- SIX MOIS EN RUSSIE**, Lettres écrites à l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>; par M. Ancelot. 2<sup>e</sup> édit. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50 c.
- SOUVENIRS ET MÉLANGES littéraires, politiques et biographiques**; par L. de Rochefort. 1826. 2 vol. in-8°. . . . . 14 fr.
- TABLEAUX DE LA NATURE**, ou Considérations sur les Déserts, sur la Physionomie des Végétaux, etc.; par N. de Humboldt. Trad. de l'allemand par M. Eyriès. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE**, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours; par J. Klaproth. Un vol. in-4°, avec un atlas de vingt-sept cartes in-fol., cart. . . . . 85 fr.
- VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DU GENRE HUMAIN**; par Jean de Müller. 1827. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.

## Livres en langues étrangères.

**BIBLIOTECA DI PROSE ITALIANE**, scelta e pubblicata da A. Batura. 10 vol. in-52, pap. vél. et portraits. . . . . 30 fr.

Cette collection se compose de

Boccaccio. <i>Novelle scelte</i> . . . . .	1 vol.
Scelta di prose d'autori antichi. . . . .	1
Machiavelli. <i>Storia di Firenze</i> . . . . .	5
— Il principe . . . . .	1
— I discorsi. . . . .	2
Scelta di Guicciardini, Davila, Galilei ed altri prosatori di quest'epoca. . . . .	1
Scelta di prose di autori moderni. . . . .	1

Chaque Ouvrage se vend séparément.

Cette collection est destinée à faire suite à celle qu'a publiée M. Lefèvre, pour la poésie.

**GRAMMAIRE ALLEMANDE**, par feu M. L. H. Schuchardt. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr. 50 c.

**JOURNAL OF THE CONVERSATION OF LORD BYRON**, noted during a residence with his Lordship at Pisa, in the years 1821 and 1822; by Thomas Moore. *Paris*, 2 vol. in-12, fig. 7 fr. 50 c.

**MATILDA A TATE OF THE DAY**; by lord Normanby. Un vol. in-18, satiné. . . . . 4 fr.

**NOVELLE DI CASTI**. *Parigi*, 4 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**THE LIVING POETS OF ENGLAND**. Specimen of the living British poets, with biographical and critical notices and an essay of English poetry. 2 forts vol. in-8°. . . . . 18 fr.

**COOPER'S AMERICAN NOVELS**. Printed by Didot :

**THE SPY**. 3 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**THE PILOT**. 3 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**THE PIONEER**. 3 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**SIR LIONEL LINCOLN**. 3 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**THE PRAIRIE**. 3 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**SCELTA di alcune commedie del Còldoni**, per uso de' dilettanti della lingua italiana. Ultima edizione, corretta da L. Pio. Un vol. in-12. . . . . 4 fr.

**NOUVA SCELTA di poesie italiana**, tratte da' piu celebri autore antichi e moderni, con brevi notizie sopra la vita e gei scritti di Gluscheduno. Da P. S. Constantini. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

MÉMOIRES  
SUR  
LE PRINCE LE BRUN,  
DUC DE PLAISANCE.

Tout exemplaire non-signé de l'auteur serait réputé contrefait.

*Marcel Meril*

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,  
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

**MÉMOIRES**  
SUR  
**LE PRINCE LE BRUN,**  
DUC DE PLAISANCE,  
ET SUR LES ÉVÉNEMENS  
AUXQUELS IL PRIT PART  
SOUS LES PARLEMENS, LA RÉVOLUTION,  
LE CONSULAT ET L'EMPIRE;

Par **M. Marie du Mesnil,**

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADEMIES.

---

**PARIS.**

RAPILLY, LIBRAIRE, PASSAGE DES PANORAMAS, N° 43.

LELIÈVRE, LIBRAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, N° 17.



1828.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RECEIVED

APR 15 1954

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT

RECEIVED

APR 15 1954

PHYSICS DEPARTMENT

---

## AVANT-PROPOS.

---

MILLOT, en rédigeant les *Mémoires des ducs de Noailles*, écrivait sous l'influence et presque sous la dictée de cette famille puissante (1). Je ne suis point dans cette position ; je ne cède qu'à l'inspiration de mon âme, qu'à l'influence de ma conviction ; je traite un sujet de mon choix, une matière de prédilection, moins encore par les sentimens qui m'attachent à la mémoire de M. le duc de Plaisance, que par l'essence même du sujet. En effet, j'ai été conduit naturellement à retracer les causes détermi-

---

(1) Malgré la gêne de sa position, Millot n'en a pas moins fait un ouvrage estimable sous plusieurs rapports.

nantes de la révolution, les principaux événemens qui l'accompagnèrent et la suivirent; et à traiter quelques-unes de ces questions de droit public, d'économie sociale et d'administration, qui préoccupent jusqu'aux masses et captivent aujourd'hui tous les esprits sérieux, parce qu'elles touchent aux plus chers intérêts de la société.

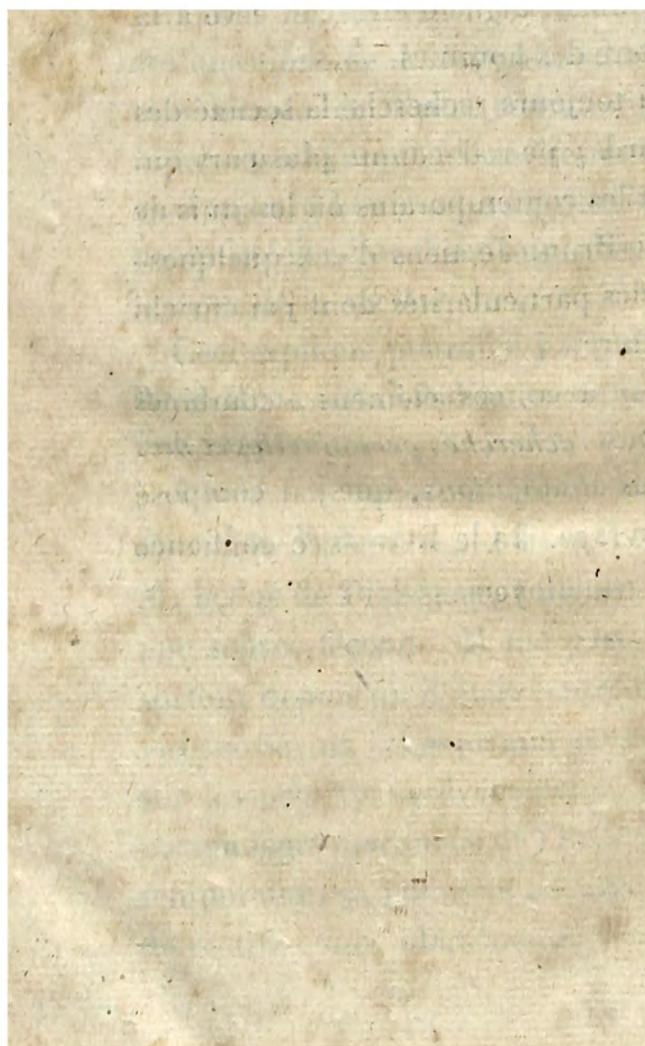
Ceci explique pourquoi j'ai publié ce livre; il me reste à indiquer comment je l'ai composé.

La bienveillance, je pourrais peut-être dire l'affection, dont m'honorait M. le duc de Plaisance, a été pour moi une source féconde. Il me permettait, surtout depuis qu'il était rentré dans la vie privée, de lui exprimer mes doutes sur les principaux événemens, sur les personnages marquans de l'histoire contemporaine; sa bonté ne dédaignait pas de rectifier mes idées ou de confirmer

mes opinions. Après chaque entretien, je gardais un souvenir fidèle de ce qui me semblait digne d'être conservé à la mémoire des hommes.

J'ai toujours recherché la société des vieillards ; j'en ai connu plusieurs qui furent les contemporains ou les amis de M. Le Brun. Je tiens d'eux quelques-unes des particularités dont j'ai enrichi mon livre.

C'est avec ces élémens, combinés avec *mes recherches personnelles et mes propres observations*, que j'ai composé cet ouvrage. Je le livre avec confiance à mes concitoyens.



# MÉMOIRES

SUR

LE PRINCE

## LE BRUN.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Charles - François Le Brun. — Son origine. — Ses premières études. — Son voyage à Paris. — État des routes à cette époque. — Continuation de ses études. — Ses succès de collège. — Indécision sur le choix d'un état. — Son projet de voyage en Amérique. — Départ. — Contre-temps. — Retour à Paris. — Nouvelles études. — Voyage en Hollande et en Angleterre. — Retour à Paris.

---

**L**ES peuples resteront-ils donc toujours esclaves de cet aveuglement qui les porte à négliger la mémoire des hommes dont la vie fut consacrée au bien-être de leurs semblables , pour s'abandonner à une sorte d'idolâtrie, en-

vers ces formidables conquérans dont la gloire coûte tant de larmes et de sang à l'humanité ! Cette déplorable inconséquence a sa source dans notre faible nature ; les peuples sont de grands enfans qui reportent , comme en dépit d'eux-mêmes, toutes leurs pensées sur ce qui les frappe d'étonnement ou d'épouvante. C'est une maladie morale dont il faut travailler à guérir le corps social : l'entreprise est grande et difficile, un seul homme ne saurait la tenter ; elle appelle le concours de tous les talens.

Que le poëte sur la scène ou dans ses chants lyriques, l'orateur à la tribune, le philosophe qui enseigne les hautes leçons de la morale, et l'écrivain qui manie l'inflexible burin de l'histoire, ne décorent du nom de grand que ce qui est à la fois utile et juste ; qu'ils flétrissent l'ambitieux qui se nourrit de sang, l'oppresseur qui foule aux pieds les lois, le tyran qui écrase les citoyens sous le niveau du despotisme. Alors le peuple apprendra à distinguer la véritable et solide gloire, digne de son culte, de cette gloire funeste dont il est ébloui, et qui, en tyrannisant les

esprits, les dispose à retomber incessamment sous le joug du premier audacieux.

Et quand je m'élève contre la dangereuse erreur qui séduit et domine la multitude, qu'on ne croie pas que j'aie la pensée de contester à Napoléon ce qu'il fit d'utile et de grand. Non sans doute; mais son exil et sa mort ont fait autant pour la popularité de son nom, que ses victoires et ses institutions.

Les masses sont mobiles et sensibles; elles se laissent prendre aux succès, mais elles se jettent aussi, aveuglément du côté du malheur. La pitié exalte les âmes, fait taire le jugement, et l'on oublie qu'une chute immense fut la suite et comme la punition d'une immensité de fautes et d'attentats contre nos libertés.

Cet égarement des esprits aurait pour effet immédiat d'étouffer la gloire des contemporains sous le nom d'un seul homme. La renommée de Napoléon dévorerait toutes les autres, si l'histoire, qui a aussi sa force et son autorité, ne s'opposait à cette usurpation, en s'attachant à rendre à ceux qui le secondèrent la part de gloire et de renommée qui

appartient à leurs travaux, à leurs talens, à leurs vertus.

Au nombre de ces hommes puissans par le talent et la vertu, il en est un qui mettait tous ses soins à cacher sa vie, et qui par cela même mérite plus que tout autre qu'on s'applique à la révéler. Cet homme était Charles-François Le Brun, prince, duc de Plaisance, sorte de phénomène de modestie dans un siècle où tout s'agite pour la renommée.

« J'ai mis toute mon étude à cacher ma vie, disait-il, et si mon nom est cité dans l'histoire, ce sera malgré moi (1). »

Tant qu'il a vécu, nous avons respecté le vœu de cette âme si pure et si modeste. Mais il n'est plus, la postérité a commencé pour lui. Ses jours, ses travaux appartiennent à l'histoire. Ses jours sont encore cachés, pour la masse des contemporains, sous cette sorte d'obscurité dont il aimait à s'environner; nous

---

(1) Cela explique pourquoi M. le duc de Plaisance n'a point voulu écrire sa vie ni laisser de mémoires. Fait pour l'immortalité, il ne recherchait que l'oubli.

allons en déchirer le voile. Quant à ses travaux, ils sont déjà inscrits, épars dans nos annales : nous allons les réunir en faisceau ; le présent et l'avenir pourront y puiser d'utiles enseignemens, s'il est en effet donné aux hommes de s'instruire aux leçons du passé.

La Normandie fut toujours féconde en hommes de mérite (1) ; aucun talent, aucun genre d'illustration ne lui est étranger ; cependant elle n'a vu naître qu'un petit nombre d'hommes d'État ; aussi s'enorgueillit-elle d'avoir produit celui dont nous allons esquisser l'histoire.

Le 19 mars 1739 est déjà inscrit dans ses annales ; c'est le jour de la naissance de Charles-François Le Brun. Son berceau fut Saint-Sauveur-Landelin, forte commune, composée de plusieurs bourgades, située entre Coutances et Périers, à deux lieues de chacune de ces villes (2). Sa famille y était établie de temps

---

(1) V. les *Chroniques neustriennes*, ou *Précis de l'histoire de Normandie*, par le même auteur.

(2) Saint-Sauveur-Landelin avait autrefois trois

immémorial, et y possédait encore, dans le dix-septième siècle, une propriété importante qui se subdivisa avec le temps, comme la famille elle-même.

Charles - François était le plus jeune des quatre fils de M. Le Brun de La Senière, homme estimé de ses concitoyens, et qui administra long-temps sa commune sous le titre de syndic perpétuel. L'aïeul de M. La Senière était magistrat au bailliage royal de Saint-Sauveur-Landelin.

M. Le Brun La Senière obtint dans la suite une charge de *conseiller du roi, maison et couronne de France*, qui l'anoblit lui et sa famille. Ses enfans n'attachèrent jamais aucun intérêt à cette sorte de noblesse.

M. Le Brun de La Senière, père de six enfans, voulut, à défaut de richesse, leur donner une bonne éducation. Charles-François fit, comme ses aînés, ses premières études au

---

cures et un bailliage royal. Vers le commencement du dix-huitième siècle, ce bailliage fut divisé en deux sièges, qui furent transférés l'un à Périers, l'autre à Cérences.

collège de Coutances, établissement renommé par l'habileté de ses professeurs, et le mérite de plusieurs sujets distingués qui s'y étaient formés. Il y avait alors pour professeur de cinquième un jeune abbé, enseignant assez bien la syntaxe, mais fort médiocre observateur et mauvais tireur d'horoscope. Il ne vit dans Charles-François qu'un enfant dissipé dont on ne ferait jamais rien. M. La Senière, qui, sous un air de bonté et de simplicité, cachait une sagacité peu commune, en augura autrement que monsieur l'abbé. Il résolut de conduire son fils au collège des Grassins, à Paris.

Le voyage de Coutances à Paris, qu'on fait aujourd'hui en trente-six heures, était alors une entreprise dispendieuse, longue et périlleuse. Il n'existait point de grandes routes de Coutances à Caen, mais de petits chemins dans un état de complète dégradation, semés de vastes ornières, où le cavalier était à chaque pas menacé de s'abîmer avec sa monture. Après deux jours de fatigues et de dangers on arrivait à Caen. Ceux que leur bonne étoile avait préservés de plus graves accidens, étaient

harassés à tel point que force leur était de prendre là au moins un jour de repos.

Les curieux, et de ce nombre furent Charles-François et son père, l'employaient à visiter cette seconde capitale de la Neustrie : ils admiraient ses places publiques, ses principales rues, ses promenades, ses ponts, ses quais sur les bords de l'Orne, son petit port susceptible d'accroissement, ses monumens civils, ses élégans et nombreux édifices religieux, parmi lesquels se font remarquer encore l'Abbaye-aux-Hommes et l'église Saint-Étienne, toujours riche du souvenir de Guillaume le Conquérant, son fondateur.

Nos voyageurs ne manquèrent pas d'aller rendre hommage à la mémoire de Malherbe, en visitant la maison où fut le berceau de ce poète qui plia aux tons de l'harmonie, et éleva jusqu'au style de l'ode, un idiome encore rude et demi-barbare.

Enfin, il fallut quitter ce séjour, où naquirent tant d'hommes célèbres (1), où les sciences

---

(1) Caen vit naître le gai et spirituel *Patrix*, poète

et les lettres furent cultivées avec une ardeur et constante émulation depuis les commencemens du onzième siècle jusqu'à nos jours.

La route de Caen à Paris, à peine tracée, offrait par elle-même, et par les moyens de transport, de continuel dangers. Alors on ne connaissait pas les *diligentes*, les *jumelles*, les *célérités*: un *fourgon*, sorte de longue charrette à claires voies, suspendue sur essieu, et munie d'une douzaine de planches transversales en guise de banquettes, était la seule voiture publique de ce bon vieux temps. C'était dans ce triste équipage, plus propre à briser le corps qu'à le transporter, que le bas clergé dépourvu de riches bénéfices, la noblesse vivant loin de la cour, et l'honorable tiers - état, voyageaient et se heurtaient de compagnie. Après quatre jours de rudes cahots, de frayeurs et de dangers réels, on entrait à Paris, non sans bénir la Providence, lorsque

---

aimable et de plus homme d'honneur; les savans *Tannegui Lejevre*, *Ségrais*; l'illustre *Huet*. Cette ville a produit depuis le poète *Malflâtre*, et de nos jours l'éloquent historien *Alexis Dumesnil*.

par hasard on arrivait sain et sauf à travers tant de périls. Toutes les routes de France étaient alors dans le même abandon. Nos deux voyageurs furent assez heureux ; ils arrivèrent sans malencontre. Ils en tirèrent un présage favorable pour l'avenir.

Charles-François entra comme pensionnaire au collège des Grassins. Il fit de rapides progrès, fixa sur lui l'attention, et s'attira l'amitié de MM. Le Beau, ses professeurs. Ces deux hommes distingués par leur mérite et leur savoir, prirent plaisir à développer les rares facultés qu'ils aperçurent dans leur jeune élève. Bientôt les langues *latine* et *grecque* n'eurent plus pour lui de difficultés. Il étudiait en même temps, avec un égal succès, l'*italien*, l'*anglais* et l'*espagnol*, faisait de la prose et des vers dans ces cinq idiomes, facilité qui le mit en crédit et en renommée parmi ses condisciples. La jeunesse est douée d'un esprit d'équité qui n'est point corrompu par la basse envie, cette lèpre de la société ; elle possède, dans sa pureté native, cette justesse de discernement qui reconnaît le mérite et se plaît à lui rendre hommage. Le jeune Le Brun se

trouva revêtu par ses compagnons d'études d'une sorte de magistrature ; ils le choisissaient pour médiateur quand la paix s'était rompue entre eux , pour arbitre dans leurs différends , pour juge dans leurs discussions. Il était forcé de céder à leurs communes instances , et ceux-là même que sa voix condamnait , s'empres- saient de déférer à ses jugemens comme à l'au- torité de la raison et du talent. Cette magis- trature de confraternité blessait sa modestie et contrariait ses goûts , en le détournant sou- vent de ses studieuses méditations.

Les heures habituelles de travail ne suffi- saient pas à son ardeur ; il consacrait à s'ins- truire les momens de récréation et une partie des nuits. Déjà il essayait de traduire les plus beaux passages d'Homère et du Tasse. La lec- ture des *Vies des Hommes illustres* , par Plu- tarque , ce manuel de l'homme d'État , était son plus doux passe-temps ; il le savait par cœur.

Il porta les mêmes dispositions au collège de Navarre , où il étudia la philosophie sous le savant Mazéas.

Des couronnes cueillies dans tous les con-

cours furent le prix de son application. Ces succès du jeune âge, ces triomphes dans les joutes scolaires, nourrissaient encore dans sa vieillesse le charme de ses souvenirs.

Il était encore sur les bancs de l'école, que déjà les chefs de l'instruction, frappés de la supériorité de sa raison et de la maturité précoce de son talent, l'avaient choisi pour enseigner ce qu'il apprenait encore. On fit tout pour l'attacher à cette carrière; mais elle était semée de tant de dégoûts, et son esprit s'y trouvait si resserré, qu'il ne put s'y vouer.

Entré dans le monde, et dominé comme à l'insu de lui-même par son goût pour les lettres, il n'embrassa d'abord aucune profession : son esprit flotta long-temps incertain sur le choix d'un état.

Un prélat en crédit voulut le conquérir à l'Église; mais lui, quoique naturellement austère et vertueux, ne se sentit pas une si sainte vocation. Il résista à l'appât des prébendes et des bénéfices.

Vers ce temps-là un riche Américain, ami des lettres, dont il fit la connaissance, le déterminà à passer avec lui dans une de nos co-

lonies, lui promettant qu'avec ses talens il ne manquerait pas d'y faire une rapide et honorable fortune. Dans ce dessein, il alla prendre congé de ses parens, et se dirigea ensuite vers Rochefort, port fixé pour le départ. Mais les douceurs de la maison paternelle avaient retardé son voyage; il entra à Rochefort au moment où le vaisseau qui devait l'emmener mettait à la voile, et quittait les eaux de France.

Ce contre-temps excita ses regrets; mais l'Américain, dont l'amitié l'attirait loin de sa patrie, étant parti, il renonça au Nouveau-Monde et revint à Paris.

Il y séjourna quelque temps dans la fréquentation d'hommes instruits et studieux comme lui. Il se livra, avec toute l'ardeur du jeune âge, à l'étude du droit public, alors fort peu cultivé en France. Il lisait et méditait Burlamaqui, Grotius, Puffendorf, tous les auteurs qui avaient traité cette grave matière. Un penchant particulier l'attachait à l'*Esprit des Loix*. Cette prédilection avait une cause naturelle; nous verrons plus tard, dans l'analyse des travaux législatifs de M. Le Brun, que

la trempe de son esprit avait quelque chose du génie de Montesquieu.

Tourmenté du besoin d'approfondir ce qu'il avait appris dans les livres, il résolut d'agrandir dans les voyages le cercle de ses connaissances. Il visita la Hollande et l'Angleterre, étudiant avec soin les usages, les mœurs, les caractères, les lois civiles et politiques de ces peuples libres.

En traversant la Belgique, il remarqua une agriculture florissante et progressive; retrouvait encore, surtout à Bruxelles, des traces de l'ancienne domination espagnole; remarqua, au sein même de l'opulence, la simplicité, la frugalité, compagnes du travail, sauvegarde des mœurs et source inépuisable de prospérités. Les Belges ne lui parurent point avoir dégénéré des vertus hospitalières de leurs ancêtres, et, quoique jeune, sans titres et sans renommée, il eut à se louer de l'accueil qu'il reçut dans plusieurs maisons de distinction. L'hôtel de ville de la capitale du Brabant attira son attention: c'est un magnifique édifice, chef-d'œuvre du style gothique. La promenade du parc lui sembla

agréable encore, même après celle du jardin des Tuileries. C'est au *parc* que paraissent, dans tout leur éclat, les femmes de Bruxelles, si justement renommées pour leur beauté.

Le voyageur vit, avec un intérêt mêlé de surprise, le mouvement du port d'Anvers, dont le commerce, quoique déchu de sa splendeur, conservait encore de l'importance et de l'activité. Il s'arrêta dans cette ville pour contempler les chefs-d'œuvre des maîtres de l'école flamande, les Rubens, les Antoine Van-Dyck, les Pierre Tissens, les Téniers, les Jordans, les Sustermans, les Wildins et une foule d'autres habiles peintres tous nés dans cette cité. Le *Christ* de Rubens, la *Descente de croix* de Van-Dyck, ornaient alors l'église de Notre-Dame d'Anvers.

Le voyageur passa à Breda, non sans visiter les remparts et les fossés larges et profonds de cette forteresse, remplis par les eaux du Merck; traversa le Moerdyck, vaste lac souvent agité par la tempête, et qui, plus d'une fois, engloutit pilotes et passagers; entra à Dordrecht, où l'ordre, la symétrie et la propreté hollandaise commencèrent à exciter son

étonnement. Ce sentiment redoubla encore à Rotterdam, dont les canaux, remplis par la Meuse, et soumis aux mouvemens du flux et du reflux de la mer, donnent aux plus gros navires le moyen de remonter jusqu'au centre, et de pénétrer dans toutes les parties de la ville. Le quai bordant la Meuse, nommé le *Bompys*, offrit à l'œil du voyageur des arbres d'une prodigieuse grosseur, dont la puissante végétation et la riche verdure surpassaient tout le luxe des descriptions poétiques. En passant sur le pont de la Meuse, il salua la statue d'Érasme, savant que Rotterdam s'honore d'avoir produit. De là, Le Brun se rendit à la Haye, qu'on appelle un bourg, ce qui ne l'empêche pas d'être une des plus régulières, des plus vastes, des plus riches, des plus belles villes de l'Europe. Le commerce de la librairie florissait alors dans cette cité. Le Brun n'y trouva pourtant qu'un négociant qui lisait parfois les poésies latines de son compatriote *Jean Secoud*, auteur élégant de ces amoureux *baisers* que Tibulle n'eût pas désavoués. Près de la Haye, où résident les ambassadeurs étrangers et les ministres du gou-

vernement hollandais, est un bois délicieux qui sert de promenade aux habitans de cette élégante cité. Au milieu de ce bois s'élève un palais remarquable : la façade en est imposante; un beau péristyle se développe au sommet d'un superbe escalier formé d'une multitude de larges degrés. Parvenu au dernier, on franchit le péristyle, et après avoir traversé plusieurs vastes salles, on pénètre dans un magnifique salon surmonté d'un dôme, décoré de peintures échappées au pinceau des artistes de l'école hollandaise.

En visitant ce beau séjour, notre jeune voyageur ne pensait guère que l'héritier des princes qu'on y révérait, en serait chassé par des guerriers français plus heureux que ceux de Louis XIV; que ce peuple adopterait la démocratie; qu'il passerait à l'état monarchique; qu'un jeune homme, sorti d'une île inconnue, viendrait régner en père sur ces étrangers; que ce roi serait détrôné par la main qui l'aurait élevé au pouvoir; et que lui-même, voyageur inconnu dans cette contrée, était destiné à consoler un jour la Hollande, et à s'asseoir, en prince, dans ce même palais

dont il osait à peine franchir le seuil. Étrange destinée des hommes et des empires ; perpétuels jouets du temps, qui les élève ou les abaisse au gré de ses capricieuses vicissitudes !

M. Le Brun s'arracha avec peine à ce lieu de délices. Il se rendit à Leyde, dont l'école fut jadis si célèbre ; il visita les restes de la demeure de Boerhaave. La tour où ce fameux Esculape montait chaque matin pour respirer le vent du nord, qu'il appelait *le balai de l'estomac*, n'existait plus. Les Hollandais s'occupent plus de leur commerce que de la conservation des reliques des grands hommes. Il chercha en vain dans un hameau, près de cette ville, la maison où naquit le célèbre *Rembrandt*. Les gens qu'il interrogea ne soupçonnaient pas même qu'il eût existé un peintre de ce nom.

L'école de Leyde n'avait plus alors de professeurs à vaste renommée.

De Leyde il alla à Delft, dans la seule vue de visiter la patrie de *Grotius*, l'un de ses maîtres en droit public. *Grotius* était presque aussi inconnu aux bons habitans de Delft, que *Rembrandt* aux paysans des environs de Leyde.

« On ne connaît donc plus les grands hommes  
« au lieu même qu'illustra leur naissance ; se  
« disait-il ; voilà la gloire et sa chimère ! »

Cette pensée le préoccupait encore lorsqu'il arriva devant Harlem, ville forte dont les portes étaient fermées avec autant de soin que si l'ennemi eût été sous ses murs. Le voyageur pensa que les habitans de Harlem se renfermaient si bien, de peur de laisser échapper leurs tulipes. On lui fit voir une maison d'assez belle apparence qu'un amateur avait donnée pour une tulipe noire.

De Harlem à Amsterdam il n'y a que quatre lieues. Enfin notre jeune Français pénétra inconnu dans cette étonnante cité, où, dans un demi-siècle, nous le verrons entrer avec toute la pompe de la souveraine puissance.

Amsterdam, comme Venise, semble sortir des eaux ; c'est une usurpation de l'homme sur la nature. La nature avait abandonné cette plage à l'Océan, mais l'homme a dit aux flots : Retirez-vous. Les flots se sont repliés, l'homme a imposé un frein à leur fureur, et il a dit : Ces marais seront mon domaine ; qu'une vaste cité s'y élève pour régner sur

les mers, pour devenir le magasin des richesses des deux mondes; il a commandé, s'est mis à l'œuvre, et Amsterdam a été fondée. Cette cité est bâtie sur pilotis. C'est un immense héli-cycle dans lequel se développent un grand nombre de canaux circulaires, décrits l'un dans l'autre, et dont les deux extrémités viennent s'appuyer sur le port qui forme comme la corde de tous ces demi-cercles. Ces canaux sont bordés de quais magnifiques, ornés de grands arbres et de superbes demeures qui sont moins des maisons que des palais, où sont étalés tout le luxe des marbres d'Italie, toute la richesse des métaux. Parmi ces quais ou rues circulaires on remarque, en entrant dans la ville, le Prince-Gragt, dans lequel est renfermé le Keizers-Gragt, puis le Herenn-Gragt, et successivement d'autres quais rivalisant tous de splendeur et de magnificence. Des milliers de ponts à bascule entretiennent la liberté des communications : ils se lèvent, et laissent passer les mâts des navires; ils s'abaissent pour faciliter la circulation des piétons, des voitures et des traîneaux.

La ville est traversée par l'Amstel qui la coupe en deux parties inégales, et sert à remplir plusieurs canaux. Le cours de cette rivière est insensible; c'est l'immobilité des eaux de la Hollande. Il n'en peut être autrement, puisque le pays est au-dessous du niveau de la mer.

L'aspect de cet ensemble frappa de surprise et d'admiration l'œil du voyageur. Placé sur un des ponts de l'Amstel, il aperçut du même coup d'œil d'innombrables arbres dont les tiges se balançaient sur une forêt de mâts de navires, et autour de ces arbres et de ces vaisseaux, de magnifiques palais. Les habitans de ces somptueuses demeures ne sont point d'indolens sibarites, d'orgueilleux fainéans; ce sont tous citoyens, utiles à l'État, et qui luttent entre eux d'émulation et d'activité. Le commerce occupe toutes leurs facultés, c'est presque leur unique passion. Quand M. Le Brun visita cette ville, Amsterdam était dans sa plus haute opulence. Le port était couvert de mille vaisseaux parmi lesquels se faisaient remarquer des bâtimens de huit cents tonneaux appartenant à la compagnie

des Indes. Ils apportaient de Malaca, de Sumatra, de Ceylan et de Batavia, l'or, l'argent, les diamans, le piment, le girofle, le gingembre, la cannelle, la muscade et toutes les substances qui servent à la médecine, et que prépare l'art des pharmaciens. D'autres navires étaient chargés des productions de l'Amérique, les peaux, le coton, le café, le sucre, la cochenille, l'indigo, et tous ces bois qui fournissent aux teinturiers les vives et brillantes couleurs dont ils parent le coton, la laine et la soie. Plus de soixante mille hommes robustes, endurcis au travail, enlevaient ces produits divers, des flancs des navires, les transportaient sur les canaux au moyen d'allèges ou barques légères, dans toutes les parties de la cité, et les hissaient, avec le secours du cric et de la poulie, dans les vastes magasins destinés à les recevoir. Ces marchandises bientôt vendues étaient rechargées sur les bâtimens de cabotage qui partaient avec le flux du Zuiderzée, et allaient les répartir entre toutes les contrées de l'Europe.

Au milieu de cet immense mouvement de productions, d'hommes et de vaisseaux

rassemblés, et s'agitant sur un même point, notre jeune observateur s'écriait : « Que ne  
« peut la volonté de l'homme ! La nature n'a  
« presque rien fait dans tout ce qui frappe  
« ici mes regards ; la force, la constance et  
« l'audace de l'homme ont réuni toutes ces  
« richesses, ont créé toutes ces merveilles.  
« Puissent ce luxe et cette splendeur, que la  
« puissance du commerce étale en ces lieux,  
« ne point affaiblir dans le cœur des Hollandais  
« leur amour pour la liberté ! Ils sont négoc-  
« cians ; qu'ils n'en restent pas moins toujours  
« attachés à l'indépendance de la patrie,  
« cimentée autrefois du sang des Ruyter et  
« des de Witt ! »

Il n'y a point de monument particulier dans cette cité ; Amsterdam est elle-même dans son ensemble un des plus grands et des plus admirables monumens enfantés par le génie de l'homme. Cependant au milieu des palais des négocians, on distingue sur une grande place, presque au centre de la ville, un édifice qui se présente sous la forme d'un carré long ; c'est une masse régulière et qui n'est imposante que par ses vastes proportions.

L'intérieur offre des salles immenses, parmi lesquelles il en est une qu'on regarde comme la plus spacieuse qui soit en Europe. Ce bâtiment est l'Hôtel-de-Ville : c'est là que le bourgmestre et son conseil tenaient leurs séances, pour l'exercice de leur gratuite et paternelle autorité. La Bourse est un carré entouré de portiques et de galeries; elle ne parut point au jeune voyageur digne de la grande cité alors reine du commerce de l'univers.

Il fut frappé de la multitude d'impôts qui pesaient sur le peuple; rien n'était épargné; il fallait payer un tribut au fisc pour avoir une servante : cet impôt inique n'était pas restreint aux domestiques de luxe. L'acaise atteignait même jusqu'au poisson, jusqu'au lait, jusqu'aux légumes. Comme les Hollandais concouraient à faire leurs lois, ils acquittaient sans murmure, et même avec une scrupuleuse exactitude, les charges publiques. Malgré l'énormité de leurs contributions, ces républicains n'en vivaient pas moins dans l'aisance. C'était alors la nation la plus riche de l'Europe. Ce phénomène de l'opulence populaire

alliée à l'immensité des subsides, est un des prodiges de la liberté jointe aux développemens du commerce et aux vertus domestiques, la sobriété, l'ordre et l'économie.

M. Le Brun profita d'un bâtiment qui partait pour Londres. La traversée fut heureuse et prompte. Le voilà dans la capitale de l'Angleterre, de cette envieuse et perpétuelle rivale de la France.

Londres lui offrit, sous le rapport commercial, un aspect moins imposant et moins animé que le port d'Amsterdam.

Dans les campagnes, l'agriculture lui parut loin des progrès qu'il avait remarqués en Normandie, en Flandre et en Belgique. Autour de Londres des plaines incultes, de l'aridité en Écosse, des marécages et des joncs en Irlande, peu ou point de ces canaux qui vivifient aujourd'hui le commerce, des routes en mauvais état; tel était alors l'aspect de l'empire britannique.

Les beaux-arts n'avaient point à Londres de musée ouvert au public. Leurs productions étaient cachées dans quelques salons d'amateurs. L'accès en était difficile; cependant il

y pénétra à la faveur de quelques Français en crédit établis à Londres. Il n'y vit rien de remarquable : quelques *Teniers*, des paysages, et aucun des chefs-d'œuvre de l'école d'Italie.

Le voyageur visita Westminster ; ce ne fut pas sans éprouver un sentiment d'orgueil national, qu'il retrouva dans les plus beaux monumens, l'ouvrage et le talent des sculpteurs français. Au théâtre, il ressentit un autre sentiment. Le jeu de Garrick força son admiration : « Quoi ! se disait-il, notre grand « acteur Lekain aurait-il ici un maître ! »

Le théâtre était à Londres une sorte d'arène de gladiateurs, où les spectateurs se livraient souvent de rudes pugilats. Ces scènes de désordre en éloignaient les étrangers. Le désir de voir, d'entendre Garrick, pouvait seul faire affronter le danger de ces tumultueuses assemblées.

M. Le Brun s'aperçut d'une grande agitation dans les esprits ; on parlait d'un changement de ministère. W. Pitt, depuis si célèbre sous le nom de lord Chatham, était à la tête de l'administration ; il dominait la nation et le parlement par la force de son talent, et

par la puissance de sa parole ; implacable ennemi de la France, il lui faisait, depuis 1756, une sorte de guerre d'extermination. Il avait, avant toute déclaration, fait capturer cinq cents de nos bâtimens de commerce ; il s'était moqué des réclamations de notre ambassadeur, et avait trouvé dans le parlement des approbateurs de cet acte d'iniquité et de barbarie. Les succès de la marine anglaise et nos continuel désastres l'avaient gonflé d'orgueil ; il rêvait la destruction de la France. Pour subvenir aux dépenses de cette guerre, il avait ouvert l'abîme des emprunts, abîme sans fond où sa patrie pourra un jour s'engloutir. Chaque fois qu'il avait eu besoin de subsides ou d'emprunts, le patriotisme de ses concitoyens avait répondu à son appel. Quelques hommes sages que son système effrayait, d'autres qui étaient jaloux de son autorité, minaient sourdement son crédit près du roi George III ; mais l'opinion populaire le soutenait. George balança long-temps ; enfin, cédant à son penchant naturel pour la paix, il usa de sa prérogative : Pitt fut renversé. Son poste fut confié au comte de Bute, Écossais.

favori du roi. Ce lord ne passait pas pour un grand ministre, mais pour un excellent homme. Les journaux de l'opposition ne l'épargnaient pas : chaque matin un déluge d'épigrammes fondait sur le bon Écossais. Forcé lui était de les souffrir ; il n'avait pas, pour se délivrer de ces assauts quotidiens, la puissance des lettres de cachet dont les ministres de Louis XV usaient si libéralement. Le jeune voyageur ne prévoyait pas qu'un jour il verrait, de même, les ministres d'un roi de France assaillis chaque matin, à leur réveil, par un feu roulant de sarcâsmes, de critiques, de satires publiques, et forcés de les subir, dépourvus qu'ils seraient alors de lettres de cachet et de Bastille.

Introduit aux séances du parlement, il ne put se défendre d'un mouvement de surprise, causé par l'aspect du lieu. Dans une longue salle, remarquable par sa nudité, il vit, étendus nonchalamment sur leurs bancs, en habits poudreux, et dans l'équipage le plus négligé, ces fameux orateurs dont il avait lu les discours avec une sorte d'admiration. Là, point de prestige, point de costume uniforme,

point d'appareil de tribune; chacun parle de sa place, mais à son tour. On voit que ces hommes-là sont réunis non pour déclamer, mais pour converser ensemble, pour discuter à fond leurs propres affaires; car, dans ce pays, la chose publique absorbe tous les intérêts privés.

Malgré cette simplicité de formes, ces conversations ne s'élevaient pas moins, dans la bouche d'un grand nombre d'hommes privilégiés, jusqu'à la hauteur de l'éloquence la plus énergique et la plus entraînant. Le Brun, en écoutant l'éloquent Charles Thowshend, et la voix séduisante et persuasive du jeune Frederic Dudley, illustré sous le nom de lord North, sentit bientôt sa première impression s'effacer; il se retira plein des plus nobles pensées, éveillées par ce qu'il venait d'entendre. « Pourquoi, se disait-il, mon « pays n'aurait-il pas aussi ses députés, les « interprètes de ses besoins, les organes de « ses vœux? »

Attentif à la marche du gouvernement anglais, il se plaisait à étudier les ressorts de cette constitution, qui, sans gêner les discus-

sions des pairs, ni des délégués du peuple, donne à l'action du pouvoir royal plus de force et de liberté.

Portant ensuite un œil observateur sur les détails, il s'étonna de trouver, chez un peuple jouissant de si belles prérogatives, une foule d'intolérables abus : ces interminables procédures civiles; ces actes de violence qu'on nomme *presse des matelots*; ces formes oppressives du fisc; ces innombrables droits d'accises, de douanes, de port, de phares, de pilotage, etc.; funestes entraves qui, chez tout autre peuple, étoufferaient, jusque dans leurs derniers germes, l'industrie et le commerce.

En parcourant les campagnes, il les vit encore sous la tutelle des grands et des seigneurs. « Quoi ! ce peuple qui se croit libre, est encore chargé des liens de la féodalité ! » Son étonnement cessa, dès qu'il eut pénétré plus profondément dans le caractère de cette nation, qui souffre ce qui est vieux et caduc pour ne pas compromettre ce qui est neuf et fort.

Un Anglais, le célèbre historien Robertson, avec qui M. Le Brun conversait sur cette ma-

« tière, lui dit : « Notre édifice social vous  
« surprend ; vous y voyez des pièces de tous  
« les temps et de divers pays ; cependant il se  
« soutient, ce qui montre qu'il n'est pas sans  
« quelque harmonie dans son ensemble. On  
« pourrait le rendre plus parfait, mais il fau-  
« drait y porter le marteau ; et, en frappant,  
« pour les reconstruire, ces vieux arceaux qui  
« vous blessent, on ferait peut-être erouler  
« tout l'édifice. C'est cette crainte qui nous  
« conseille de tolérer ce qui est defectueux,  
« pour conserver intact ce qui est grand et  
« beau. D'ailleurs, l'action lente mais infail-  
« lible du temps, saura bien détruire sans se-  
« cousse ce qui ne tient pas essentiellement à  
« la solidité de l'édifice. Notre système social  
« se perfectionnera par le seul effet des pro-  
« grès de la raison humaine.

« Ici, d'ailleurs, ce petit nombre de fa-  
« milles privilégiées, issues presque toutes de  
« nos conquérans normands, et qui possèdent  
« le sol, ne se montrent point oppressives.  
« Jamais on ne les vit animées d'un esprit  
« d'hostilité contre le peuple. Chez nous,  
« c'est l'aristocratie elle-même qui comprima

« la tyrannie et fonda la liberté commune. La  
« dépouiller de ses prérogatives serait mal re-  
« connaître un si grand bienfait. Il y a donc  
« justice, prudence et sûreté à confier la cor-  
« rection des abus à la seule puissance com-  
« binée de la raison et du temps. »

La justesse de ces paroles frappa notre jeune voyageur, et l'impression qu'il en reçut ne s'effaça jamais de son souvenir.

Cependant la France soutenait contre l'Angleterre une guerre désastreuse. Elle avait perdu trente-sept vaisseaux de ligne, cinquante-six frégates et plus de cinq cents bâtimens marchands. Notre marine était anéantie, notre commerce ruiné; nos colonies étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. Cherbourg avait été pris et pillé, et nos ports, presque tous bombardés, languissaient dans l'inaction: la France entière était dans la stupeur. Sur ces entrefaites, le duc de Choiseul arriva au ministère; il fléchit, sous la nécessité d'arrêter le cours des calamités qui pesaient sur la France.

Pitt avait rejeté les premières propositions de paix avec une hauteur et un ton despotique

qui avaient justement blessé Louis XV. Lord Bute montra plus de modération que son prédécesseur; et, malgré les succès des Anglais, il fit lui-même les premières ouvertures d'accommodement. La France envoya à Londres M. le duc de Nivernois. Cet illustre négociateur signala ses talens dans cette épineuse mission. Il parvint à surmonter les obstacles que le parti de Pitt élevait à chaque instant. George III et lord Bute voulaient sincèrement la paix; mais le peuple anglais, enivré de ses triomphes, exalté par les discours de Pitt et de ses partisans dans le parlement, ne respirait que la guerre. Les opposans mettaient à la paix des conditions avilissantes pour la dignité de la France; le duc de Nivernois à Londres, et le duc de Praslin à Paris, parvinrent à les écarter. Le duc de Bedford, plénipotentiaire de S. M. B., se relâcha des prétentions insultantes qui auraient amené une rupture. Lord Bedford fut attaqué avec violence dans le parlement, mais il triompha de ses ennemis par le crédit dont il jouissait dans la chambre des communes. Beaumarchais a écrit qu'un article du traité avait limité nos forces mari-

times : les ducs de Choiseul et de Praslin ont victorieusement réfuté cette calomnie. Le duc de Praslin n'eût pas apposé sa signature à un traité qui eût consacré le déshonneur de son pays ; et l'on doit dire, en l'honneur du sage Bedford, que, tout en profitant pour sa patrie des avantages immenses de sa position ; il n'exigea de la France aucun sacrifice avilissant. Cependant nos pertes et nos malheurs avaient été si grands, et la paix était si vivement désirée, qu'on ne crut pas l'acheter trop chèrement en cédant le Canada, le Sénégal, etc. Les préliminaires du traité furent signés à Fontainebleau, le 3 novembre 1762.

Les communications se rétablirent entre les deux nations rivales. M. Le Brun profita des premiers momens de calme pour revenir dans sa patrie.

Il rentra à Paris, enrichi d'une ample moisson de connaissances, qui, plus tard, devaient tourner au profit de la France, et le porter aux plus hautes dignités de l'État.

## CHAPITRE II.

M. Le Brun choisit un état. — Ses liaisons avec la famille Maupeou. — Abandon du barreau. — Est fait censeur. — Maupeou et Malesherbes. — Situation morale de la France. — M. de Maupeou chancelier. — Influence de M. Le Brun. — Bertin. — Laverdy. — La Yrillière. — Le duc de Choiseul. — Le duc de Praslin.

C'EST un trait digne de remarque, et dont les physiologistes devraient rechercher la cause, que cette indécision habituelle des hommes supérieurs dans le choix d'un état. Doués d'une vaste intelligence, capables de tout voir, de tout embrasser, il doit leur être pénible de se circonscrire dans l'étroit espace d'une carrière bornée et définie ; c'est pour eux une sorte de mutilation morale que cette obligation de rétrécir dans le petit cercle de la spécialité, un esprit étendu qui n'attend pour se développer qu'un théâtre digne de lui.

M. Le Brun, malgré sa modestie naturelle,

devait sentir en lui-même cette énergie qui l'appelait aux grandes choses : aussi fut-il encore long-temps indécis dans son choix. Enfin, pressé par sa famille, il se détermina pour le barreau.

Le droit avait alors à Paris un professeur distingué, le docteur Lorry, savant plein de tact et de discernement, habile à deviner et à juger les hommes. M. Le Brun fréquenta le cours de Lorry, qui ne tarda pas à le remarquer dans la foule de ses auditeurs. Il l'attira chez lui, et leur liaison se fortifia bientôt des sentimens de l'amitié et d'une mutuelle estime. Tous deux raisonnaient sur la situation des affaires publiques et sur les dissensions qui menaçaient d'agiter bientôt le parlement et de réagir sur le barreau. Lorry dit au jeune avocat : « Je crains, mon ami, que votre  
« carrière ne soit souvent frappée d'intermit-  
« tences : cependant vous êtes des nôtres, il  
« ne faut pas nous quitter ; mais vous ne désa-  
« vouerez pas ; je l'espère, une démarche que  
« l'amitié m'a suggérée, et qui peut vous ou-  
« vrir la voie des affaires. Je compte parmi  
« mes élèves le fils de M. de Maupeou, pre-

« mien président du parlement ; ce jeune hom-  
« me, déjà président à mortier, a besoin d'un  
« guide sûr et éclairé qui le dirige dans ses étu-  
« des. J'ai parlé de vous au premier président ;  
« il désire vous voir, s'entretenir avec vous :  
« allons, laissez-vous conduire. » Lorry pré-  
senta en effet M. Le Brun à M. de Maupeou.

Ce magistrat avait une perspicacité d'aigle ; il devina du premier coup d'œil combien un homme tel que M. Le Brun pourrait être utile à son fils et à lui-même. Les rapports les plus intimes s'établirent bientôt entre eux. Les membres de la famille du premier président entourèrent le jeune avocat de toute leur estime et d'une véritable amitié. Cette famille était alors très-puissante. Le père du premier président était vice-chancelier et garde des sceaux. C'était un vieillard vénérable qui portait, empreinte sur son front, toute la dignité de la vieille magistrature ; il était gendre d'un Lamoignon, il n'avait pas dégénéré. Il portait la simarre avec une majesté qui ne permettait pas d'apercevoir en lui l'absence des grands talens de quelques-uns de ses prédécesseurs. Ce ministre se plaisait

à donner à M. Le Brun les témoignages d'une tendre bienveillance.

M. de Maupeou, premier président, avait déjà conçu le projet d'opérer des réformes dans l'administration de la justice ; il communiqua ses pensées à M. Le Brun. Tous deux discutèrent ensemble cette grave et délicate matière. Le premier président fut satisfait à tel point des idées lumineuses du jeune avocat, qu'il lui confia la rédaction de ses discours et de ses écrits. On y reconnut en effet le langage d'un homme versé dans la connaissance des monumens de notre histoire, et la touche ferme et rigoureuse qui depuis a distingué les productions de M. Le Brun.

On a dit, on a imprimé que M. Le Brun était le secrétaire de M. de Maupeou. Le premier président s'aperçut qu'un pareil titre n'allait point à la taille de M. Le Brun. Il en fit le confident de ses plus secrètes pensées, son conseiller, son ami le plus intime. C'était un M. Le Mercier (1) qui était secrétaire du

---

(1) Voyez, tome 1<sup>er</sup>, *Affaires du parlement*, pag. 54, 55, 59 et 68.

premier président. Il le fut également du chancelier.

M. Le Brun n'avait près de M. de Maupeou aucun titre ; il guidait le fils, il conseillait le père qu'il aidait de l'autorité de son savoir et de son beau style. Ces occupations laissaient au jeune avocat le loisir de se livrer au barreau. Il pouvait user de sa position pour s'attirer des affaires ; un homme médiocre l'aurait fait, mais lui repoussa un pareil moyen. Il lui vint naturellement quelques causes : L'appareil et la solennité des audiences le frappaient d'une vive impression qui nuisait au développement de ses moyens ; il n'avait pas cette hardiesse, cette sorte d'audace si nécessaire aux succès du barreau. Accoutumé à châtier ses compositions dans le silence du cabinet et à polir son style toujours aussi pur qu'énergique, il craignait de descendre au-dessous de lui-même dans les improvisations obligées de plaidoiries. Enfin, il entendit Gerbier, l'aigle de ce temps-là, et, frappé de sa supériorité, il renonça à une carrière qui ne lui promettait qu'un avenir incertain.

Vers 1766, il fut nommé censeur royal.

Une pension considérable était attachée à cette place, mais les fonctions de la censure étaient contraires à ses idées et à ses goûts : sa première pensée fut de ne point l'accepter ; mais M. de Maupeou, qui l'avait sollicitée à son insu, lui en remit le brevet avec de tels signes de satisfaction, qu'un refus n'eût pas manqué de le blesser : il l'aurait pris pour une marque d'ingratitude. M. Le Brun se laissa donc revêtir du titre de censeur. Comme on le croyait occupé près du premier président, on ne lui soumit qu'un petit nombre d'ouvrages. Il les examina avec cet esprit de justice et de modération qui depuis lui concilièrent, dans les plus hautes fonctions, l'estime de tous les gens de bien. Un méchant auteur composa une satire mordante contre Voltaire : M. Le Brun n'était pas lié avec les philosophes ; le livre lui fut déferé ; on se flattait du succès ; mais cette fois le censeur fut sévère, il repoussa le libelle, et le diffamateur cria à l'oppression. On ignore si Voltaire eut connaissance de ce trait ; mais on sait qu'il manifesta souvent de l'estime pour le talent et le caractère de M. Le Brun, et qu'il cher-

cha même à lui frayer l'entrée de l'Académie-Française.

Cependant Le Brun était lié avec Fréron, ce critique qui avait parfois le tort d'avoir raison contre Voltaire, et qu'en revanche Voltaire immolait à la risée publique. Fréron n'était pas si méchant qu'on pourrait le croire; il applaudit à l'acte du censeur qui avait repoussé le libelle dirigé contre le grand homme.

L'abbé de Mably avait publié son *Ploton*; M. Le Brun aimait cet ouvrage. Mably donna les *Recherches sur les Français*; grande rumeur au parlement; menaces de poursuites contre l'auteur, que la crainte de l'exil faisait trembler. M. Le Brun parla au premier président, et parvint à détourner l'orage prêt à fondre sur le philosophe.

Je ne dois pas omettre un trait qui m'a été garanti par un vieillard, attaché à l'université, contemporain et ami de Le Brun. Celui-ci avait reçu le brevet d'une pension sur un journal; il se démit d'une partie de cette pension en faveur d'un de ses anciens professeurs. Ces traits de désintéressement et de bienfaisance sont rares, même parmi les gens de lettres.

Le Brun voyait parfois M. de Malesherbes, président de la cour des aides, chez M. de Maupeou. Celui-ci était petit-fils de Lamignon de Baille, intendant du Languedoc sous Louis XIV. Il existait donc entre ces deux magistrats rapports de situation et liens de famille, mais peu de cette sympathie d'où naît la véritable amitié. Malesherbes, le meilleur des hommes, dégagé de toute ambition personnelle, était sans cesse à la recherche du bien ; mais, doué d'une imagination mobile, il flottait incertain au milieu de ses vertueuses pensées. L'autre marchait droit et ferme dans les voies de l'ambition. Ils ne pouvaient rester unis, la nature même les avait divisés ; une circonstance puérile rompit tout à coup leur liaison, et, sans devenir ennemis, ils restèrent indifférens et ne se virent plus.

Cependant une fermentation sourde, entretenue par des écrits pleins de chaleur et d'éloquence, commençait à se faire sentir dans le corps social ; les mœurs, corrompues sous la régence par d'infâmes exemples, avaient perdu de leur cynisme sans perdre de leur relâchement ; le vice, titré marchait entouré

d'hommages, et s'asseyait effrontément dans le palais des rois; les philosophes eux-mêmes qui prêchaient la morale, fléchissaient devant l'idole et brûlaient un impur encens sur l'autel de la corruption. Cet état moral réagissait sur le gouvernement; point de principes fixes, point de système suivi; une volonté flottante, prenant légèrement une mesure et la révoquant avec la même facilité; les parlemens en opposition constante et dans une agitation qui excitait les plus vives inquiétudes; enfin des finances en désordre, un État presque sans crédit. Telle était la situation de la France quand le premier président Maupeou arriva au poste de chancelier. Le gouvernement comptait sur lui.

Laborieux, infatigable, sévère dans sa vie privée, facile dans sa vie publique à se plier aux exigences de la politique; inaccessible aux charmes de la littérature, tout entier à son état, ses délassemens étaient encore de sérieuses occupations. Doué d'une volonté forte et d'un caractère inébranlable, M. de Maupeou devait être en effet l'espoir du gouvernement dans un pays où les liens sociaux étaient re-

lâchés, où tout tendait vers une prochaine dissolution. Il lui fallut sans doute une grande confiance en ses forces pour accepter le pouvoir dans des conjonctures si difficiles, sous un roi sans énergie, qui ne lui promettait qu'un appui incertain, et avec des ministres qui seraient pour lui plutôt des rivaux dangereux et jaloux que des collègues dociles..

Il avait déjà reconnu l'efficacité des secours de M. Le Brun ; il compta sur cet indispensable auxiliaire, et son espérance ne fut pas trompée : mais il craignit qu'on ne vit trop clairement d'où lui venait sa force ; il se tint dans l'ombre de l'intimité, et par cette faiblesse paralysa une partie de ses moyens. Il aurait dû le produire et s'en faire un second lui-même dans le conseil ; mais un chancelier peut moins que tout autre homme se dépouiller d'amour-propre.

M. Le Brun était par caractère dénué d'ambition. Il venait d'être nommé payeur des rentes, place dont la finance était de quatre à cinq cent mille francs. Cette charge pouvait produire un revenu annuel d'au moins vingt mille livres. Sous ce titre, il n'en était pas

moins de fait directeur de la chancellerie. On se souvient de ce mot de Louis XV : « *Que ferait Maupeou sans Le Brun ?* »

Nous venons de marquer la situation du royaume ; faisons connaître les hommes qui , avec M. de Maupeou, étaient chargés de veiller à ses destinées. Bertin, naguère contrôleur général des finances, était devenu ministre particulier du *pécule du roi* ; c'était le payeur des fantaisies du monarque.

Laverdy était contrôleur général ; cet ancien conseiller au parlement, demeuré étranger aux finances, n'avait fait qu'accroître par son incapacité les embarras du trésor. Le duc de La Vrillière, ministre depuis la régence, était resté immobile au département de la maison du roi ; c'était le dispensateur des grâces, des lettres de cachet et de notifications d'exil, rôle qu'on peut remplir sans beaucoup de talent, et l'on n'en exigeait pas de M. de La Vrillière.

Le duc de Choiseul avait deux départements : la guerre et les affaires étrangères. Son parent, M. de Praslin, était ministre de la marine. L'un, superbe, dominant en mai-

tre, moins par l'action de ses talens que par l'élevation de son caractère; l'autre, laborieux, instruit, solide, aidant le duc de Choiseul de ses conseils, et cédant à son ascendant.

Tels étaient les ministres de Louis XV en 1768.

M. de Maupeou se renferma dans le ministère de la justice, et ne demanda point l'entrée au *conseil privé*, où se traitaient la politique et les affaires extérieures. Les affaires de la magistrature, les troubles qui régnaient dans les parlemens, réclamaient tous ses soins; il se mit à l'œuvre. Nous allons voir, dans le chapitre suivant, la part que prit M. Le Brun aux travaux de ce ministre.

## CHAPITRE III.

Le Brun correspond avec Pothier pour réformer les études du droit. — Ses liaisons avec Neckér. — Dinvau, contrôleur général des finances. — Troubles de Bretagne. — D'Aiguillon, La Chalotais. — Madame de Séran, madame du Barry. — Intrigues de d'Aiguillon. — Dinvau remplacé par l'abbé Terray. — Le duc d'Aiguillon gagne en crédit. — Sécurité du duc de Choiseul. — Affaire du duc d'Aiguillon, déféré à la cour des pairs. — Retrait de cette cause. — Édit de 1770 pour la réforme parlementaire. — Résistances du parlement. — Exil de M. de Choiseul. — Nouveaux ministres. — Intrigues de d'Aiguillon pour arriver au ministère. — Examen de l'affaire des parlemens avec le ministère. — Division parmi les ministres. — Terray et d'Aiguillon font supprimer la place de M. Le Brun.

M. LE BRUN usa de son crédit sur l'esprit du chancelier, non pour sa fortune particulière, mais dans des vues d'intérêt public. Il porta ses premiers regards sur l'enseignement du droit civil, alors fort négligé. On faisait des avocats parleurs et peu de juriconsultes. Au milieu de ce relâchement, les

études du droit florissaient encore à Orléans sous le célèbre Pothier. Le Brun chercha à les relever dans les autres universités ; tel fut l'objet de sa correspondance qui s'établit entre lui et Pothier. Le Brun estimait ce savant professeur ; jamais il ne parlait sur le droit civil, qu'il ne nommât Pothier ; il aimait à se rappeler les relations qu'il avait eues avec cet homme célèbre (1).

Le Brun travailla encore à établir l'uniformité de jurisprudence parmi les différentes cours du royaume, à corriger les abus des justices seigneuriales, et à distribuer les justices royales plus régulièrement sur la surface de la France.

La place de payeur des rentes le mit en relations avec M. Necker, alors syndic de la compagnie des Indes, et associé de Thélusson, banquier à Paris. Tous deux avaient des sen-

---

(1) Pothier mourut en 1772. Deux avocats instruits publient en ce moment une nouvelle édition des ouvrages de ce célèbre jurisconsulte. Elle est précédée d'une notice sur Pothier, digne du beau talent de M. Berville.

timens élevés; Necker avait plus d'ambition : Le Brun n'aimait guère à se produire; Necker voulait à tout prix de la renommée, et, sous l'apparence d'une froide gravité, il était passionné pour la gloire : il aspirait déjà au maniement des finances de l'État. Il en parlait toujours, et avec une sorte d'exaltation : sur toute autre matière, il avait une prudente réserve que ceux qui le connaissaient peu prenaient pour de la hauteur, quelques-uns pour la morgue de l'opulence.

M. de Maupeou jouissait alors de toute la confiance du roi : son crédit réagissait sur M. Le Brun, dont le nom n'était pas sans quelque éclat. On estimait son caractère, on louait ses talens; et tous, jugeant de ses sentimens par les leurs, croyaient qu'il convoitait le contrôle général des finances. M. Necker le pressant un jour de questions sur ses vœux secrets, demeura fort étonné quand Le Brun lui dit : « Je n'ai ni vœux ni prétentions. »

M. Necker accueillait les philosophes et recherchait les gens de lettres : Buffon, Thomas, D'Alembert, Marmontel, Saint-Lam-

bert, tous ceux qui dirigeaient l'Académie Française, étaient ses amis ou ceux de madame Necker, femme d'un esprit élevé et d'un beau caractère. Dans l'intention de plaire à madame Necker, et de fournir à son mari le moyen de se faire connaître, l'Académie proposa en 1772 l'éloge de Colbert.

L'ouvrage de M. Necker eut tous les résultats que l'auteur pouvait ambitionner; il fut couronné. Dans ce temps-là un éloge académique faisait du bruit; le nom de M. Necker retentit dans toutes les bouches, et l'on crut que celui qui avait si bien loué Colbert devait être capable de le remplacer (1). Dès ce moment il dut se promettre d'obtenir un jour l'objet secret de tous ses vœux, le ministère des finances. Ce poste fut donné à M. Moinon-Dinvau, créature de M. de Choiseul. Dinvau,

---

(1) Pour un homme de la hauteur de Colbert, un éloge académique était un cadre trop étroit; aussi M. Necker ne le montra que de profil. C'était dans une histoire de son ministère qu'on aurait pu suivre sa marche, marquer tous ses pas, et montrer la profondeur et l'étendue de ses vues.

dépourvu de connaissances spéciales, reconnu bientôt et avoua son incapacité.

On s'occupait alors beaucoup de la Bretagne, et du duc d'Aiguillon qui gouvernait cette province.

C'était un homme dur, entier, violent, partisan des mesures acerbes, s'irritant à la moindre idée de modération, incapable de concevoir, encore moins de ménager aucun moyen de rapprochement avec les opposans, et regardant la rigueur de l'exil et les lettres de cachet comme les meilleurs ressorts du gouvernement. Un tel homme devait blesser la fierté et irriter l'esprit d'indépendance des Bretons. Il souleva contre lui et contre l'autorité une foule de mécontents.

La résistance n'était pas seulement aux états de Bretagne, mais encore dans le parlement ; et M. de La Chalotais, procureur général, passait pour le promoteur de cette opposition. Il avait travaillé avec ardeur à la destruction des jésuites. L'énergie, la vigueur de ses réquisitoires, lui avaient fait une sorte de célébrité. De là, plus de fermeté dans ses résistances. Franc et libre, vrai type d'un

Breton, il n'épargnait pas les sarcasmes contre le gouvernement, et s'égayait volontiers sur le compte de M. d'Aiguillon.

Les Anglais étaient descendus en Bretagne ; le duc marcha contre eux, le combat s'engagea à *Saint-Cast* ; le duc se posta dans un moulin, et de là il dirigea l'action : les Anglais furent repoussés. M. d'Aiguillon se pavait dans sa victoire ; le mordant La Chalotais lui décocha un trait qui perça le vainqueur de part en part : *Notre commandant*, dit-il, *s'est couvert de gloire et de farine*. Le mot fit fortune.

Le duc avait l'autorité ; il eut aussi des partisans. Les jansénistes tenaient pour La Chalotais ; les amis des jésuites étaient à M. le duc d'Aiguillon. Les jansénistes étaient nombreux aux états et dans le parlement ; le duc les frappa tous du même coup. L'exaltation des esprits éclata de toutes parts. Des lettres anonymes, pleines de fiel et d'injures, furent adressées aux ministres. On les attribua à M. de La Chalotais ; il fut mis à la Bastille. Il demanda des juges, on en désigna ; ils se refusèrent. M. de La Chalotais fut exilé.

Tel était l'état de la Bretagne, quand M. de

Maupeou parvint à la chancellerie. Il s'empressa de rétablir le parlement de Rennes. La Chalotais resta en exil, mais d'Aiguillon fut révoqué. Impatient de sa disgrâce, il ne songea plus qu'aux moyens d'en sortir et de se venger du duc de Choiseul, qu'il en croyait l'auteur. M. de Choiseul, de son côté, le regardait comme ennemi.

M. d'Aiguillon ne fut pas délicat dans le choix de ses moyens de vengeance; toutes les voies lui parurent bonnes; il marcha à son but par les plus honteuses intrigues.

Le trône de madame de Pompadour était vacant; il était assiégré avec autant d'ardeur qu'aux temps de la Ch...x. Une foule de beautés de la cour et de la ville se le disputaient; mais le duc de Choiseul, toujours aux aguets, en défendait les approches. Il redoutait le crédit d'une nouvelle Pompadour. La place resta long-temps vacante.

L'ingénue et belle Sérén excita un moment les craintes du ministre. Il avait remarqué des prévenances, des assiduités, une continuité de poursuites qui lui firent soupçonner de plus étroites liaisons. Son maître fit don

d'un petit hôtel à cette dame. Le ministre n'y tient plus, il vole chez elle ; on s'explique, et la vertu de madame de Séran en sort brillante et radieuse : Louis XV n'avait pour elle qu'un amour platonique.....

Le ministre, tranquille, s'endort dans la sécurité ; mais tout à coup on vit sortir de la boue une femme d'une beauté ravissante, instruite et dressée par un maître habile aux arts infâmes de la volupté. D'abord embarrassée, étonnée de sa fortune, elle se contente d'une faveur clandestine ; mais bientôt, sûre de son ascendant, elle va s'asseoir fière et superbe au trône de la Pompadour.

M. de Choiseul était indigné. Le vice, cette fois, était si bas, qu'il ne voulut pas fléchir devant lui.

Le duc d'Aiguillon se trouva l'ami de madame la comtesse du Barry, et par elle il mina sourdement le crédit du ministre.

M. de Choiseul manqua d'énergie : il fallait imiter Sully, se jeter aux genoux du petit-fils d'Henri IV, le supplier au nom de la France, au nom de sa gloire, au nom de la splendeur de sa race, de repousser loin de lui cet objet

de honte et d'opprobre. Si ses prières avaient été infructueuses, alors il eût été beau au ministre d'abdiquer l'autorité. M. de Choiseul crut qu'il pourrait, par d'autres moyens, conjurer l'orage.

M. Le Brun m'a dit que cette époque avait été la plus douloureuse de sa vie. Combien en effet tout ami des mœurs, tout vrai Français, ne devait-il pas gémir à l'aspect de tant de grandeur aux prises avec tant de faiblesse !

Cependant les questions de finances s'agitaient au conseil. Dinvaux, contrôleur général, émit ses vues, le chancelier les combattit, les autres ministres se rangèrent à son avis ; Dinvaux ferma son porte-feuille, avoua son insuffisance, et donna sa démission.

Mais comment le remplacer ? M. de Choiseul laissa au chancelier le choix du successeur. Bientôt madame du Barry se rendit chez M. de Maupeou, et lui proposa, de la part du roi, de se charger des finances. On voulait par là embarrasser le chancelier ; car les finances étaient alors le grand obstacle du gouvernement.

M. de Maupeou se trouva dans une véri-

table perplexité ; il eut recours à son conseil habituel. M. Le Brun lui indiqua Turgot ; mais le chancelier le repoussa, comme tenant aux philosophes. D'ailleurs, M. de Choiseul ne lui trouvait pas une tête ministérielle. Si M. Le Brun avait voulu profiter de l'embaras et de l'indécision du chancelier, et de la confiance qu'il lui manifestait, il pouvait se mettre en avant et se charger de remplacer Dinvaux, sinon d'abord sous le titre de contrôleur général, au moins sous celui plus modeste de directeur du trésor ; moyen transitoire d'arriver bientôt à l'autre. Mais sa modestie ne lui permit pas même de concevoir cette pensée. On continua la recherche, et l'on s'arrêta à l'abbé Terray.

Il avait de la réputation dans le parlement, un tact rapide, une prodigieuse facilité dans le travail, et avec cela de la fortune. L'abbé Terray fut nommé. M. de Choiseul se déclara contre lui. Les premières difficultés vinrent de la part des trésoriers de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, qui obéissaient à l'influence de M. de Choiseul. Ils refusèrent de renouveler les assignations qui

leur avaient été données pour leur service.

Terray fut obligé d'assurer le service avec les fonds du trésor; il le fit et suspendit les assignations.

La place était chargée d'une foule de billets discrédités; Terray, au lieu de les soumettre à une liquidation éclairée, les proscrivit en masse, et les réduisit à cinquante pour cent. Les actionnaires des tontines créées sous Louis XIV vivaient encore, et voulaient toujours vivre; l'abbé s'en alarma; il fixa les tontines au point où elles étaient parvenues, et défendit tout accroissement.

Les bons *tontiniers* lui disaient: « Monseigneur, vous prenez dans nos poches. — « *Où voulez-vous donc que je prenne?* » répondait-il froidement.

On criait de toutes parts; les sarcasmes, les chansons, les brocards, pleuvaient sur lui comme un déluge: rien ne l'intimidait; il poursuivait tranquillement sa marche, et disait au chancelier, qui ne partageait pas toutes ses vues: *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae.*

Madame du Barry obtint les honneurs de la

présentation à la cour. Ce fut un scandale public qui affligea la famille royale et toute la France. Plus l'empire de la maîtresse s'établissait, plus le duc d'Aiguillon devenait redoutable à M. de Choiseul. M. d'Aiguillon s'avancait pas à pas, par les voies de la ruse et de l'intrigue. Il fit plus; pour se rapprocher du roi, il acheta un million de livres la place de commandant des cheveu-légers de la garde. Il fit publier par Linguet un mémoire justificatif de sa conduite en Bretagne, et, se croyant armé de toutes pièces, il demanda d'être traduit devant la cour des pairs, espérant être vengé par elle des attaques du parlement de Rennes.

De son côté, le duc de Choiseul se voyait entouré d'appuis. Il avait négocié le mariage du dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche. Il comptait sur la protection de cette jeune princesse pleine de grâces et d'attraits et sur la faveur de l'impératrice. Il se croyait nécessaire dans l'état de la politique, au moment où la France, naguère humiliée par l'Angleterre, devait songer à se venger en se montrant dans l'Inde, et en secondant le mouvement

d'indépendance prêt à éclater dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Il avait d'ailleurs pour lui les princes mécontents de la cour, les parlemens qu'il avait ménagés, l'armée qui lui devait son organisation, et les philosophes qu'il encourageait et qui, par l'influence de leurs écrits, lui conciliaient la voix publique. Dans cette position, il semblait dédaigner son ennemi.

Pendant le duc d'Aiguillon insistait pour sa justification devant les pairs. Le chancelier sentit que la chose était délicate, que le gouvernement se trouverait engagé lui-même dans la cause, puisque le commandant n'avait dû agir que par les ordres du roi; il refusa de convoquer la cour des pairs : mais le duc d'Aiguillon ne vit dans ce refus que de la malveillance; il insista; la favorite parla, sollicita; le roi céda, et l'affaire de Bretagne fut portée à la cour des pairs.

Dès que la procédure fut entamée, on reconnut que la résistance du chancelier était bien motivée. Ce ne fut pas le duc d'Aiguillon; mais l'autorité même qui se trouva sous le poids de l'accusation. On éteignit la procé-

dure et on imposa un silence absolu. Mais le parlement de Paris et bientôt tous les parlemens protestèrent contre ce retrait de la cause; les passions s'agitèrent; le feu qui couvait toujours à la chambre des enquêtes, où étaient de jeunes conseillers bouillans et pleins de l'envie de paraître, éclata en déclamations contre le gouvernement.

Telles étaient la disposition des esprits et la situation des affaires quand on prépara l'édit de 1770.

On avait besoin d'impôts : on s'attendait à une résistance systématique de la part de tous les parlemens pour repousser les édits; on résolut de se débarrasser de ces entraves. Tel était le but de cet édit de 1770, dont les bases furent discutées et arrêtées, non par le chancelier seul, mais par le conseil des ministres.

Il fut arrêté qu'on tracerait aux parlemens des limites qu'ils ne pussent plus dépasser; qu'ils ne pourraient plus cesser leur service, lancer d'arrêts de défenses, ni donner de démissions en masse, ni adopter les arrêts les uns des autres, ni enfin se servir des termes

de *classes*, d'*unité*, d'*indivisibilité*, pour désigner que tous ensemble ne composaient qu'un seul et même parlement. On leur permettait les remontrances avant et après l'enregistrement des édits. Sur ces bases, M. Le Brun rédigea un projet d'édit; mais l'abbé Terray fit adopter, malgré l'opposition du chancelier, un autre projet qu'il avait lui-même dressé et dont le préambule était surtout entaché du caractère acerbe de l'auteur. Les magistrats y étaient dénoncés comme coupables de conspirations contre le trône.

L'édit fut envoyé au parlement, le 27 novembre 1770. Il y fut reçu avec une indignation sourde qui éclata bientôt en remontrances. Le premier président les apporta et les lut au roi, à Versailles, le 3 décembre. Le roi lui fit une réponse sévère, et lui ordonna de faire enregistrer l'édit le lendemain. La cour s'y refusa. La résistance était prévue : des lettres de jussion ordonnent l'enregistrement; le parlement y répond par de nouvelles représentations; le roi envoie de nouveaux commandemens qui demeurent sans effet. Les chambres restent assemblées, cessent leur ser-

vice, et pour la troisième fois arrêtent des remontrances.

La disgrâce de M. le duc de Choiseul vint accroître encore cette crise politique. Une lettre de cachet l'exila à Chanteloup.

Madame du Barry et le duc d'Aiguillon s'enivrent de leur triomphe. Le ministre disgracié se retire avec éclat, et Chanteloup, assiégé par la haute noblesse, par la magistrature, par tout ce qui était mécontent du gouvernement, ressembla bien moins à un lieu d'exil qu'à la cour d'un souverain. M. de Praslin suivit son parent. Le duc de Choiseul conserva un parti puissant à la cour, dans les parlemens et dans la nation; il en usa, il faut bien le dire, non pour le bien de son pays, mais pour la satisfaction de sa vengeance personnelle. Telle n'avait pas été, sans doute, la conduite de Sully quand, après la mort d'Henri IV, ce vertueux ministre fut relégué à Rosny; mais Sully était plus qu'un grand ministre: c'était un sage et un bon citoyen.

Trois ministères étaient vacans; le roi chargea le chancelier d'y pourvoir. M. de Boynes, magistrat laborieux, estimé dans le conseil

d'État, fut nommé à la marine, et M. de Montaynard à la guerre. M. de Montaynard avait commandé en chef sous le prince de Condé; il montra d'excellentes intentions et développa des vues très-sages.

Le duc d'Aiguillon, soutenu par madame du Barry, ambitionnait toute la dépouille de M. de Choiseul; la célérité du chancelier lui déplut, il le regarda dès-lors comme un ennemi qu'il fallait perdre. Il se retrancha sur les affaires étrangères; mais le chancelier ne le présenta qu'en seconde ligne, et mit avant lui sur la liste des candidats ce M. de Vergennes, déjà célèbre dans la diplomatie, et que nous verrons ministre sous Louis XVI.

Le roi avait de la répugnance pour M. d'Aiguillon; ses liaisons avec madame du Barry lui étaient suspectes, et sa conduite en Bretagne lui avait déplu. Livré à lui-même, le roi n'eût pas choisi un tel ministre; mais il tremblait de déplaire à madame du Barry. Les affaires étrangères restèrent un moment sans chef; Louis XV fit lui-même, avec l'abbé de La Ville, le travail de ce département.

Cependant le parlement gardait son immo-

bilité et ne rendait plus la justice. Le roi, pour la troisième fois, envoya des lettres de jussion, elles furent sans effet. Il fallut, pour obtenir l'enregistrement de l'édit de décembre 1770, recourir à tout l'appareil de la puissance royale. Le roi tint un lit de justice.

Voici le discours que prononça le chancelier dans cette séance :

« MESSIEURS ,

« Sa majesté devait croire que vous recevriez avec respect et avec soumission une loi qui contient les véritables principes, des principes avoués et défendus par nos pères, et consacrés dans les monumens de notre histoire.

« Votre refus d'enregistrer cette loi serait-il donc l'effet de votre attachement à des idées nouvelles ? Et une fermentation passagère aurait-elle laissé dans vos cœurs des traces si profondes ?

« Remontez à l'institution des parlemens, suivez-les dans leurs progrès ; vous verrez qu'ils ne tenaient que des rois leur existence

et leur pouvoir, mais que la plénitude de ce pouvoir réside toujours dans la main qui l'a communiquée.

« Ils ne sont ni une émanation, ni une partie les uns des autres; l'autorité qui les créa, circonscrit leurs ressorts, leur assigna des limites, fixa la matière comme l'étendue de leur juridiction. Chargés de l'application des lois, il ne vous a point été donné d'en étendre ou d'en restreindre les dispositions.

« C'est à la puissance qui les a établies d'en éclaircir les obscurités par des lois nouvelles.

« Les sermens les plus sacrés vous lient à l'administration de la justice, et vous ne pouvez suspendre ni abandonner vos fonctions sans violer tout à la fois les engagements que vous avez pris avec le roi, les obligations que vous avez contractées avec les peuples.

« Quand le législateur veut manifester ses volontés, vous êtes son organe, et sa bonté permet que vous soyez son conseil; il vous invite à l'éclairer de vos lumières; et vous ordonne de lui montrer la vérité.

« Là finit votre ministère.

« Le roi pèse vos observations dans sa

sagesse ; il les balance avec les motifs qui le déterminent ; et, de ce coup d'œil qui embrasse l'ensemble de la monarchie, il juge les avantages et les inconvénients de la loi.

« S'il commande, alors vous lui devez la plus parfaite soumission,

« Si vos droits s'étendaient plus loin, si votre résistance n'avait pas un terme, vous ne seriez plus ses officiers, mais ses maîtres ; sa volonté serait assujettie à la vôtre ; la majesté du trône ne résiderait plus que dans vos assemblées ; et, dépouillé des droits les plus essentiels de la couronne, dépendant dans l'établissement des lois, dépendant dans leur exécution, le roi ne conserverait que le nom et l'ombre vaine de la souveraineté.

« Mais si l'ordre public, si les titres les plus sacrés s'élèvent contre des prétentions chimériques, le rang qui vous est assigné, les fonctions qui vous sont confiées, n'en sont pas moins honorables, ni moins augustes.

« Le roi vous communique la partie la plus précieuse de sa puissance, le droit de faire respecter les lois, de punir le crime, d'assurer le repos des familles, et de défendre la so-

ciété contre les atteintes qui lui sont portées.

« Soutenez la dignité de ce ministère ; que vos actions l'honorent, s'il est possible ; que les peuples, pénétrés de l'équité de vos jugemens, bénissent la main qui vous imprima le caractère de magistrats. Toujours soumis, toujours respectueux, conciliez le zèle avec l'obéissance, et éclairez l'autorité sans jamais la combattre. »

Ce discours était l'ouvrage de M. Le Brun ; il obtint les suffrages du public, et l'on écrivit au chancelier : *Pourquoi n'avez-vous pas laissé faire le préambule de votre édit par celui qui a fait votre discours ?*

La réputation de M. Le Brun retentit de toutes parts ; sa demeure fut alors assiégée par la foule. On voulut le voir. Ce concours blessait sa modestie ; il se refusait à cette sorte d'empressement public. Des personnes de la cour cherchèrent à exciter son ambition, et voulurent l'attirer dans le conseil des princes. M. le comte de Provence (1), alors fort jeune,

---

(1) Depuis Monsieur et Louis XVIII.

lui témoigna une bienveillance particulière. On lui donna, sans aucune sollicitation de sa part, une place d'inspecteur général des domaines de la couronne.

Le lit de justice fut un appareil inutile. Le parlement persista dans sa résistance, et continua à s'abstenir de juger. On épuisa toutes les voies pour amener la compagnie entière, et individuellement chacun des magistrats, à reprendre le cours des audiences; ordres, menaces, instances, tout fut inutile.

L'autorité ne crut pas devoir reculer; alors les lettres de cachet et les exils frappèrent les magistrats. Le public, qui avait été contre eux dans leur résistance, se rangea de leur parti dès qu'il les vit malheureux; on cria à l'oppression, à la tyrannie. Il ne se présenta personne pour ménager, comme autrefois, un rapprochement entre le pouvoir et la magistrature. Cependant les besoins de la justice parlaient impérieusement : il fallut y pourvoir. On forma des *conseils supérieurs* à Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers. Ces tribunaux furent bien accueillis dans les provinces : Voltaire loua

lui-même cette institution dans plusieurs écrits; il encourut la disgrâce de M. de Choiseul.

Le chancelier porta lui-même au parlement l'édit d'institution des conseils supérieurs; voici le discours qu'il prononça dans cette occasion: il était l'œuvre de M. Le Brun; il fait bien connaître le but de cette institution.

« MESSIEURS,

« Sa majesté aurait pu borner ses vues à réparer les pertes de la magistrature.

« Mais sa tendresse pour ses peuples a fixé ses regards sur l'administration de la justice, et c'est du plus triste des événemens que sa sagesse va faire éclore un ordre plus heureux et long-temps désiré par nos pères.

« La vénalité introduite par la nécessité des circonstances, semble avilir le ministère le plus auguste en faisant acheter le droit de l'exercer. Elle ôte au choix du prince ce qu'il a de plus flatteur, et dérobe au mérite une partie de sa récompense en admettant la fortune à la partager.

« Le magistrat qui se dévoue aux travaux les plus pénibles, craint encore que ce dévouement même ne soit calomnié, et qu'en rendant hommage à l'utilité de ses services, on ne le rende pas à la pureté de ses vues.

« Dans l'étendue d'un ressort immense, son zèle trouve des occupations toujours renaissantes; mais toujours l'impuissance d'acquiescer sa dette, et de soulager tous les malheureux qui ont des droits sur son ministère.

« Obligés d'abandonner leurs familles, leurs affaires; réduits, pour défendre une partie de leur patrimoine, à en hasarder le reste, les sujets du roi viennent du fond des provinces implorer sa justice, et s'en retournent souvent sans l'avoir obtenue.

« L'art fécond de la procédure éloigne à chaque instant le terme de leurs peines, et, par le plus funeste des abus, le moyen d'assurer leur propriété devient un moyen de plus pour consommer leur ruine.

« Enfin la poursuite des délits, l'exercice de ce pouvoir rigoureux, mais nécessaire, qui assure le repos des peuples, est, pour les seigneurs hauts-justiciers, une surcharge par-

ticulière. La crainte, la compassion, plus souvent encore l'intérêt, suspendent l'activité de leurs officiers; de là l'évasion des coupables, et l'impunité qui les encourage et les multiplie.

« Témoins de ces désordres, vous en avez souvent gémi au pied du trône; vous avez vu sa majesté pénétrée et de la grandeur du mal et de la difficulté du remède. Mais enfin le moment est arrivé pour elle, de rendre au moins à une partie de la magistrature son ancienne splendeur, et d'affranchir la justice des entraves qui l'arrêtent dans sa marche.

« On ne verra plus, dans les ministres des lois, que le choix gratuit du prince, et le mérite qui les en a rendus dignes; ils exerceront d'augustes fonctions avec ce désintéressement qui les ennoblit encore, et les rend plus respectables. Des tribunaux s'élèveront dans les provinces; sa majesté sera présentée à tous ses sujets par l'impression de sa justice souveraine; la procédure ne sera plus un fléau destructeur, et le crime redoutera partout l'œil du vengeur public.

« Après avoir été les ministres de la bien-

faisance du roi, vous reviendrez, messieurs, auprès de lui coopérer à de nouveaux desseins, et achever sous ses yeux l'ouvrage le plus intéressant pour la félicité des peuples.

« Ranimer l'étude de la jurisprudence, faire revivre le goût des connaissances utiles, rapprocher toutes les ordonnances, les lier et en faire un tout dont les différentes parties y correspondent; réunir enfin, autant qu'il est possible, la France sous l'empire des mêmes lois, comme elle est réunie sous l'empire du même prince : voilà, messieurs, le vœu de sa majesté, et l'occupation qu'elle propose à votre zèle. Jamais travail ne fut plus digne de vos talens, ni du cœur du roi qui l'a conçu : il éternisera sa gloire comme ses bienfaits, et ce titre glorieux que notre amour lui a donné, sera, pour la postérité la plus reculée, l'expression de sa reconnaissance et de la nôtre. »

Une polémique soutenue avec chaleur s'engagea entre les partisans des conseils supérieurs et ceux des anciens parlemens : M. Le Brun y prit part. Quant aux rigueurs qu'on avait exercées contre les magistrats, il n'est pas besoin de dire qu'il y resta étranger : sa

vie entière dépose en faveur de sa modération. Malgré les opérations du ministère, il n'en conserva pas moins l'amitié des Séguier, des d'Amecourt, des d'Ormesson et des plus illustres magistrats du corps disgracié.

Le duc d'Aiguillon et madame du Barry convoitaient toujours les affaires étrangères. On pressa M. Le Brun de parler au chancelier, il s'y refusa. Enfin le roi, fatigué, céda, et M. d'Aiguillon devint ministre. Il arriva au pouvoir avec le dessein de se venger et du chancelier et de M. Le Brun,

Cependant le roi avait créé par édit d'avril 1771, et on avait organisé un nouveau parlement; M. Berthier de Sauvigny, conseiller d'État, intendant de Paris, en avait accepté la première présidence. La justice reprit son cours sous ces nouveaux magistrats, qu'on appela *le parlement Maupeou*. M. de Choiseul et ses partisans ne cessèrent de dénigrer cette institution, qu'ils parvinrent à flétrir dans l'opinion publique.

Un scandale acheva de perdre le nouveau parlement. Beaumarchais plaidait contre le comte de La Blanche. Il fit accepter des pré-

sens à une certaine madame Goesmann, afin de se concilier le mari, conseiller-rapporteur dans sa cause. Beaumarchais perdit son procès, redemanda ce qu'il avait donné, n'obtint qu'un refus, cria, écrivit. Le parlement se saisit de l'affaire. M. Goesmann fut reconnu innocent ; sa femme et Beaumarchais furent condamnés. Les mémoires que cet écrivain publia sur cette affaire frappèrent de ridicule le parlement Maupeou ; il fut perdu et ne continua pas moins de subsister.

C'est ici le lieu d'examiner l'opération du chancelier. On affecta long-temps de voir dans les parlemens les défenseurs des libertés publiques, et il fut de mode de déclamer contre Maupeou, sous peine de passer pour un mauvais citoyen. Mais les parlemens et le régime du bon plaisir ne sont plus ; la charrue des révolutions a labouré tout cela.

Il est facile aujourd'hui de peser cette grande querelle dans la balance de l'impartialité.

Dans la conduite du gouvernement, et dans celle des parlemens, il y eut des torts réciproques.

Toute justice émane du roi : cette maxime

est vieille comme la monarchie. Nos rois exercèrent cette belle prérogative par eux-mêmes; mais, ne pouvant suffire à la multiplicité des affaires, ils la délèguèrent à des tribunaux formés de seigneurs et de barons, chargés de se transporter çà et là pour rendre la justice; plus tard, Philippe le Hardi introduisit les légistes dans ces tribunaux précaires et amovibles. Les légistes, plus éclairés que les seigneurs et les barons, gens d'épée, qui négligeaient de suivre les séances, demeurèrent seuls en possession des tribunaux. Les rois ayant eu besoin de s'aider des magistrats contre les grands, ces officiers en profitèrent pour empiéter à leur tour sur l'autorité royale qui, dans des temps difficiles, eut la faiblesse de tolérer ces usurpations. Enfin les besoins d'un trésor mal administré amenèrent le plus funeste des abus, la vénalité des charges, introduite sous François 1<sup>er</sup>. Le droit de prononcer sur la fortune, l'honneur et la vie des citoyens, devint une sorte de propriété de famille, une marchandise qui s'adjugeait au plus offrant et dernier enchérisseur. Telles étaient les offices des parlemens.

La raison ne saurait admettre que des corps ainsi composés fussent les représentans nés d'un grand peuple, d'un peuple que par leurs réglemens ils repoussaient même de leur sein; ni que ces officiers eussent le droit d'apposer leur véto aux actes du souverain : car alors ils n'eussent plus été les délégués mais les maîtres, ou au moins les égaux de leur roi.

Tant que la résistance des parlemens se renferma dans de courageuses remontrances, il y eut de leur part grandeur et dignité; mais quand elle fut au-delà et que, sous prétexte de défendre les franchises nationales, elle n'eut d'autre but que de conserver les abus de la vénalité et autres privilèges aussi honteux; quand les magistrats refusèrent de rendre la justice; alors il y eut révolte, conjuration que le pouvoir royal devait réprimer.

Les parlemens criaient alors à l'oppression, à la tyrannie. « Louis XI, disaient-ils, le prince le plus jaloux de sa puissance et de son autorité; nous a lui-même déclarés *inamovibles* par son édit de 1467; d'ailleurs nous avons le droit de suspendre, de modifier et de rejeter les édits, prérogatives qui nous sont for-

mellement déléguées par la déclaration des états de Blois de 1577. Cette déclaration nous proclame une sorte d'*abrégé de commission permanente* des états-généraux. Ainsi nous pouvons suspendre, modifier, rejeter les actes du roi; et le roi ne peut ni nous casser ni nous dissoudre. »

Louis XI, qui redoutait les états-généraux, avait fait des parlemens les esclaves de ses volontés, et, pour prix de leur soumission et de leur obéissance, il déclara l'inamovibilité des offices. Mais il ne dit pas que ces offices deviendraient un objet de vénalité et du plus scandaleux trafic, ni que la plénitude du pouvoir souverain, qui doit être entière dans le choix des magistrats, pourrait être détruite par des réglemens particuliers de ces compagnies, qui repousseraient de leur sein certaines classes de citoyens. Les abus introduits par le temps dans le sanctuaire de la justice, et qui s'y perpétuaient à l'ombre de la vénalité des charges, avaient vicié dans son essence le principe de l'inamovibilité. Le vœu public appelait une réforme, et dans l'état des choses rien ne devait alors s'y oppo-

ser. Pas même la déclaration des états de 1577 ? Non sans doute ; car cet acte était insolite, caduc dans son essence, comme contenant la plus dangereuse aberration de tous les principes de droit public, en attribuant à un corps judiciaire le pouvoir législatif : car suspendre, modifier ou rejeter des édits, est bien certes un acte du pouvoir législatif. L'acte de 1577 était donc une monstruosité née de l'ignorance du temps, monstruosité qui en 1770 n'était digne que de mépris. Ainsi le roi qui, sans le concours des états-généraux et de sa seule autorité, avait institué les parlemens pour administrer la justice à ses peuples, pouvait aussi, de sa seule autorité, les casser et les dissoudre quand ils refusaient de vaquer à leurs devoirs de juges, et se constituaient en révolte contre leur souverain.

Les prétentions et résistances du parlement étaient en opposition avec ce qu'il reconnaissait lui-même dans son arrêté du 16 janvier 1771 ; il y est dit : « Le roi ne tient sa puissance que de Dieu ; toute autorité, dans l'ordre politique, émane de cette puissance ; les magis-

trats ne sont que les officiers du roi, l'autorité qu'ils exercent n'est que l'autorité de sa majesté elle-même; le droit de faire les lois n'appartient qu'au roi seul, *sans dépendance et sans partage.* » Étrange' inconséquence : ils attribuaient au roi seul le droit de faire les lois, et ils refusaient de les reconnaître..

Abolir la vénalité des charges en remboursant ceux qui les avaient achetées; réformer les abus qui souillaient la dignité de la magistrature elle-même, constituer et nommer des juges inamovibles, resserrer le ressort trop étendu du parlement de Paris, affranchir la justice des entraves qui paralysaient sa marche, étaient donc en elles-mêmes d'excellentes mesures et qui n'excédaient point les limites du pouvoir royal; ainsi, loin de blâmer M. de Maupeou d'avoir voulu porter ces grands coups, on devrait en faire honneur à sa mémoire, si les questions du fisc n'avaient altéré la pureté des motifs qui semblaient dicter ces salutaires réformes.

Voici les torts du gouvernement.

C'était un principe incontesté de notre vieille monarchie, que les états-généraux

réunis au roi avaient seuls le droit d'imposer à la nation de nouvelles charges. Quand des besoins réels ou factices portaient le gouvernement à émettre des édits bursaux qui grevaient le peuple d'impôts que les précédens états-généraux n'avaient pas consentis, le pouvoir enfreignait alors un des principes fondamentaux de la monarchie.

Les parlemens pouvaient dans leurs remontrances blâmer cette violation; mais là s'arrêtait leur devoir : aller plus loin était ajouter leurs propres infractions à celles du pouvoir.

Reprenons le cours de notre narration.

Dans les circonstances où se trouvait l'État, le devoir du gouvernement était de convoquer les états-généraux : un Henri IV n'eût pas balancé; mais Louis XV, déjà vieux et faible, aurait-il osé recourir à cette grande mesure?

Des états-généraux, convoqués en 1770, auraient été nécessairement composés d'élémens autres que ceux de 1789 : l'irritation des esprits, l'exaltation des idées, n'étaient pas alors parvenues au dernier degré de violence; et la situation des finances, délicate et

difficile, était loin d'une crise désespérée. Tout aurait été réparé, sans détruire de fond en comble l'édifice de la monarchie, et la France aurait sans doute obtenu dès-lors les libertés qui lui sont acquises aujourd'hui, sans avoir passé dans des flots de sang, à travers l'anarchie et le despotisme.

Tous les maux qui inondèrent la monarchie sortirent d'une source antique et profonde; de l'incertitude des règles fondamentales; de l'absence d'un corps de droit public, déterminant l'étendue du pouvoir royal, les attributions des états-généraux, les élémens de leur composition, leur mode de délibération et les époques fixes de leurs réunions. Tout gouvernement, dépourvu de ces garanties, marche sans guide au milieu des précipices; il peut échapper à quelques obstacles; mais si, dans sa route, les obstacles renaissent, il trébuche et s'abîme.

M. Le Brun avait trop de pénétration pour ne point apercevoir la position précaire et toujours périlleuse du pouvoir; la situation de la magistrature, l'état des finances, tout annonçait des tempêtes prêtes à éclater. Il

entretenait souvent M. de Maupeou de l'état de l'Angleterre, et lui représentait tous les avantages des formes de ce gouvernement.

Plein de ces idées, M. Le Brun fit un mémoire pour démontrer la nécessité de convoquer les états-généraux. Le chancelier l'approuva, mais n'osa tenter cette grande entreprise; il se borna à défendre son ouvrage.

Les membres des anciens parlements promenaient en France leur ressentiment, qui se communiquait à la masse de la population; les princes étaient mécontents; le duc de Choiseul agissait dans sa retraite; le nouveau parlement, bientôt divisé en deux partis, l'un du chancelier, l'autre du duc d'Aiguillon, était sans considération, et, par conséquent, sans force; l'abbé Terray, contrôleur général, chargé des malédictiones publiques, s'était séparé du chancelier pour se jeter du côté de la favorite et du duc d'Aiguillon; le trésor languissait dans la détresse; le mécontentement était général: l'État menaçait ruine de toutes parts.

M. Le Brun ne dissimulait pas ces dangers

au chancelier, qui l'écoutait en poursuivant toujours sa marche.

M. Le Brun n'abusa jamais du crédit que le ministre lui accordait ; il ne voyait que la chose publique. Au milieu de sa faveur, on ne le vit pas, comme tant d'autres, briguer les places pour ses parens et ses créatures ; il détestait le *népotisme*, et disait : « Un État ne peut se soutenir, si les emplois ne sont dévolus à ceux qui les méritent le mieux. » Au temps de sa plus haute fortune, nous le verrons toujours dominé par cette noble pensée.

Sa conduite, sous M. de Maupeou, fut si droite, que M. de Malesherbes lui dit, en entrant au ministère, en 1774 : « Monsieur Le Brun, on n'a rien à vous reprocher ; vous n'avez fait que votre devoir. »

Sa position près du chancelier, son mérite personnel, les avantages extérieurs que la nature lui avait départis, tout le mettait à même de contracter une des plus riches alliances ; mais, toujours modeste, il s'attacha à l'honneur et à la probité ; il entra dans une famille où ces vertus étaient héréditaires : il

épousa, en 1773, mademoiselle de Lagoutte, fille et nièce d'hommes estimés dans le barreau.

Cependant l'agitation était dans tous les esprits ; la division parmi les ministres ; le trouble dans le conseil. D'Aiguillon et Terray, ligués contre le chancelier, étaient tous deux animés contre M. Le Brun. Le premier se souvenait qu'il n'avait pas voulu épouser ses intérêts, lors de la retraite de M. de Choiseul ; l'autre savait que M. Le Brun, ennemi des mauvaises mœurs, avait souvent censuré la conduite privée du contrôleur général. De là, l'union de ces deux ministres dans leur haine contre un homme de bien. Ils firent supprimer la place d'inspecteur général des domaines de la couronne, dont M. Le Brun était pourvu. Il n'en conserva pas moins son crédit près du chancelier.

L'abbé Terray, perdu dans l'opinion, fut un instant menacé de révocation. Le ministère des finances, si difficile à remplir, n'a jamais manqué d'aspirans. Toutes les ambitions furent en jeu. M. Le Brun connaissait les talens et le désintéressement de M. Necker ; il parla

de lui avec toute la chaleur de l'amitié. Mais l'abbé Terray sut détourner l'orage ; il resta.

L'année 1774 commençait ; M. Le Brun , supportant avec calme la disgrâce qu'il venait d'éprouver , résolut de renoncer aux affaires publiques. Il avait de la fortune ; il songea à se réfugier dans la culture des lettres. Voltaire avait déjà écrit à d'Alembert , pour le faire entrer à l'Académie - Française ; cette démarche du patriarche de Ferney avait touché M. Le Brun , sans éveiller son ambition. Il était étranger aux hommes qui dirigeaient alors l'Académie ; il ne songea point à s'en rapprocher. Ami des lettres , il était indifférent aux honneurs littéraires.

Sur ces entrefaites , Louis XV , dans sa soixante-quatrième année , fut attaqué de la petite vérole : il mourut le 10 mai 1774 , après un règne de cinquante-neuf ans.

---

 CHAPITRE IV.

Maurepas, mentor du roi. — Changement du ministère. — De Vergennes. — Ses traités de commerce. — Le maréchal du May, ministre de la guerre. — De Sartines, ministre de la marine. — Turgot. — Son inflexibilité. — Exil du chancelier Maupeou. — Malesherbes. — Retraite de M. Le Brun. — Ses travaux littéraires. — Chute de Turgot. — Clugny, contrôleur général. — Necker, directeur du trésor. — M. Le Brun lui ménage des appuis. — Entretiens de Necker et de Lebrun. — Retraite de Necker. — Fleury et d'Ormesson. — Liaison de M. Le Brun avec Franklin. — Lectures favorites de Le Brun. — Calonne, contrôleur général. — Ses projets. — Ses prodigalités. — Convocation des notables. — Démêlé entre Calonne et Necker. — Brienne, chargé des finances. — Rencontre de Le Brun et de Sieyès. — Chute de Brienne.

---

Louis XVI, petit-fils du feu roi, monta sur le trône.

Il avait à peine vingt ans; dans les premiers jours de son règne, les ministres, qui tous avaient communiqué avec Louis XV, ne purent l'approcher, tant on craignait la contagion. Cependant il avait besoin d'un conseil;

on pensa un moment à appeler M. de Machault, homme prudent et sage, ancien ministre des finances et de la marine ; mais on ne s'arrêta point à cette idée : ce fut un malheur pour la France et pour le roi.

Un certain abbé de Radonvilliers avait connu, dans sa province, M. de Maurepas, autrefois ministre de la marine, disgracié pour avoir chassé une des favorites de son maître. Cet abbé, homme superficiel, s'était laissé séduire par l'écorce polie du vieux ministre ; il en parla à madame Adélaïde, tante du roi. Cette princesse détermina le choix de Louis XVI ; il accepta pour mentor le comte de Maurepas.

Ce vieillard de soixante-seize ans, d'un caractère faible, d'un esprit souple et délicat, habile à manier avec grâce et légèreté les affaires, quand il fallait les traiter avec réflexion et ménagement, ne rapporta de sa longue retraite que l'oubli des hommes et l'insouciance des affaires. Incapable de méditations sérieuses, il égayait le travail par des saillies et des bons mots, se joignait du talent et de la vertu, sacrifiait les principes aux

petites considérations, se montrait toujours adroit et rusé courtisan, et jamais homme d'État. M. Le Brun l'a défini d'un seul trait : « M. de Maurepas ne fit du pouvoir que le « hochet de sa vieillesse (1). »

Ce vieil enfant signala son avènement au pouvoir, en renvoyant successivement tous les ministres. Quelques-uns étaient ses parens : il les sacrifia sans regret. Il commença par le duc d'Aiguillon, l'un de ses proches. Ce duc était un mauvais ministre ; mais ce n'était pas là ce qui déterminait Maurepas : l'adroit courtisan connaissait les liaisons du duc avec madame du Barry ; il savait que par cela même il déplaisait à la famille royale : ce motif seul le décida.

Les affaires étrangères furent données à M. de Vergennes, ancien ambassadeur à Constantinople et dans plusieurs autres cours ; homme à vues élevées, mais qui connaissait mieux les secrets des cabinets étrangers que la France elle-même ; ce qui l'entraîna quel-

---

(1) La Voix du citoyen, 1789.

quelquefois dans de fausses mesures. Son traité de commerce avec l'Angleterre, amena, dans les premiers momens de son exécution, des désastres qui pesèrent long-temps sur notre industrie : le principe de ce traité, considéré dans le sens absolu, était excellent ; mais l'absolu est souvent nuisible dans l'application.

Le traité qu'il ménagea avec la Russie et avec d'autres puissances continentales, furent de véritables bienfaits.

Le maréchal du Muy, bon militaire, honnête homme, reçut le porte-feuille de la guerre.

M. de Boynes laissa la marine à M. de Sartines. Celui-ci n'avait qu'à suivre la marche tracée par ses prédécesseurs. M. de Praslin et M. de Boynes avaient poussé avec vigueur, avec intelligence, la restauration de la marine nationale, et lui avaient imprimé une glorieuse direction ; mais Sartines voulut innover : souple, adroit, rusé, enfin bon lieutenant de police, il se crut capable d'être par lui-même ministre de la marine. Dépourvu de toutes notions sur cette branche si délicate et si importante de l'administration

de l'État, il marcha de fautes en fautes; son imprévoyance, sa légèreté, on peut dire son impéritie, attirèrent sur nos flottes, malgré l'habileté des officiers et le courage de nos marins, de continuels revers.

On conçoit que Maurepas, dans ses épurations, n'épargna point l'abbé Terray; et pourtant ce ministre venait de rédiger l'édit portant remise du droit de joyeux avènement, acte que le peuple salua de ses acclamations. Pour le remercier, on lui notifia l'ordre de se retirer.

M. Turgot lui succéda : instruit, vertueux, rigide observateur des principes qu'il s'était faits, cet homme de bien montra, dans le ministère, de la roideur et l'inflexibilité d'un philosophe du portique. Dédaignant les préjugés; méprisant les circonstances, voyant tout en abstraction, il crut qu'il devait tout heurter de front et tout emporter d'assaut, au lieu de marcher à son but par des voies progressives.

Il abolit toutes les *corporations*, *maîtrises* et *jurandes* qui enchaînaient l'industrie; excellente mesure qu'il fallait préparer avec len-

teur et exécuter avec ménagement. Opérée avec la brusque inflexibilité des principes absolus, elle fut manquée ; on fut contraint de la rapporter.

Il accorda liberté pleine et entière au commerce des blés, se reposant sur l'intérêt privé de la subsistance de toute la nation : la disette se montra ; des émeutes survinrent ; il fallut encore rapporter cette mesure, que Necker avait combattue dans son *Essai sur la législation, et le commerce des grains*.

Le duc de La Vrillière se soutenait encore : beau-frère de M. de Maurepas, il avait l'honorable mission de porter les disgrâces ; il l'exécutait avec la docilité des muets. Il arriva chez le chancelier. Celui-ci était préparé à l'événement ; vêtu de sa simarre, il reçut le sinistre messager avec calme et dignité. Le vieux La Vrillière hésitait, balbutiait : « Donnez-moi, monsieur, lui dit le chancelier, donnez-moi cette lettre ; je l'attendais. » C'était la lettre de cachet qui l'exilait. M. de Maupeou se retira dans sa terre de Tuy, près des Andelys. On voulut le forcer à se démettre de son titre de chancelier ; il s'y refusa et demanda des

juges. Il honora sa disgrâce par une grande fermeté d'âme.

Les sceaux furent confiés à M. de Miromesnil, parent de Maurepas, ancien premier président du parlement de Rouen; esprit léger, ami des distractions, déposant la gravité du magistrat pour briguer, dans les jeux de société, les succès de l'histriion.

La veille de son renvoi, M. de Maupeou avait encore entretenu le roi, de la réforme parlementaire : Louis XVI, qui avait signé et approuvé cette mesure comme dauphin, lui répondit que s'il y touchait; ce ne serait que pour la fortifier encore. M. de Vergennes et M. du Muy avaient applaudi à l'opération du chancelier. Ils se prononcèrent pour qu'elle fût maintenue, dans le premier conseil où ils siégèrent; mais de Maurepas avait déjà changé la volonté du roi. Le nouveau parlement fut cassé; l'on rappela les anciens magistrats, qui n'en persistèrent pas moins dans leur esprit d'opposition.

Cependant M. de La Vrillière, resté seul debout dans la chute de tous ses collègues, gardait encore le porte-feuille de la maison du

roi ; mais Maurepas n'avait plus de lettres de cachet à faire porter, il voulut balayer la place ; M. de La Vrillière fut poliment invité à se retirer. M. de Malesherbes lui succéda. L'inflexible Maurepas fut plaisamment surnommé *chasse-cousin*.

Si la vertu et la droiture avaient suffi au maniement des affaires publiques, Malesherbes eût été le meilleur des ministres ; mais, outre la vertu et la bonne foi, il faut à un ministre de la stabilité dans ses vues, de la constance dans ses résolutions, de l'énergie dans sa volonté. M. de Malesherbes se laissait aisément rebuter ; il tenait peu à sa place, et tout homme d'État doit s'attacher à son poste quand il a pour lui l'opinion publique et la conscience du bien qu'il peut faire.

Malesherbes marchait avec Turgot. Ce dernier avait en excès de résolution ce qui manquait à son ami : avec les meilleures intentions, ils furent, selon l'expression même de M. de Malesherbes, d'inhabiles ministres ; ils échouèrent. Cependant il faut les juger, non par l'insuccès du moment, mais par leurs actes en eux-mêmes.

L'idée d'affranchir les arts et les manufactures des entraves qui paralysaient leur essor ; le désir de donner à la presse plus de liberté ; l'abolition de la torture ; la liberté accordée aux serfs des domaines du roi ; de tels bienfaits méritent les hommages de la postérité.

Malgré la disgrâce du chancelier, M. Le Brun, connu des nouveaux ministres, estimé de M. de Vergennes et de M. de Malesherbes, exempt d'ennemis personnels dans le parlement, n'avait qu'un désir à manifester pour entrer dans l'administration ; mais il fallait une démarche, son caractère s'y refusa ; il se voua à la vie privée.

En se retirant, il offrit de se démettre de deux places qui lui restaient, l'une comme savant attaché au trésor des chartes, l'autre comme jurisconsulte chargé de travailler à l'uniformité de la jurisprudence.

Voici la lettre qu'il écrivit, en août 1774, au comte de Maurepas :

« J'ai été attaché à monsieur le chancelier,  
« et mon attachement le suivra dans sa re-  
« traite... Je n'ai ni sollicité ni obtenu de grâce

« purement pécuniaire ; le public a, je crois,  
« rendu justice à mon désintéressement... Je  
« n'ai jamais eu de l'État ni du ministre, ni  
« gages ni appointemens. Il me reste deux  
« places, l'une de commissaire au trésor des  
« chartes, l'autre de jurisconsulte chargé de  
« travailler à l'uniformité de la jurisprudence.  
« J'avais sur cette dernière partie des vues  
« qui pouvaient être utiles ; elles occuperont  
« encore ma retraite. Si le sacrifice de ces  
« deux places peut entrer dans des projets  
« d'économie, ou seulement de convenance,  
« je suis prêt à le faire. »

Le sacrifice fut refusé : la réponse de M. de Maurepas était pleine de témoignages d'intérêt et d'estime, et semblait dire : « Pourquoi,  
« au lieu d'offrir un sacrifice, ne demandez-  
« vous pas une faveur ? Vous avez des talens ;  
« venez avec nous. » M. Le Brun n'en persista pas moins dans sa résolution : il resta dans la retraite.

Il possédait en Normandie une assez belle terre, mais l'ami des lettres s'éloigne difficilement de Paris ; ce centre du goût, ce foyer des véritables inspirations. On trouve en pro-

vince quelques hommes instruits ; mais il serait difficile d'y rencontrer deux hommes d'un goût sûr dans les arts ; on y voit des capacités spéciales , mais peu d'esprits capables de s'élever aux généralités. M. Le Brun avait d'ailleurs des amis , il ne voulut point s'en séparer entièrement ; il acheta , près de Dourdan , la terre de Grillon , habitée autrefois par le poète Regnard. M. Le Brun vécut quinze ans , moitié dans cette retraite , moitié à Paris.

Grillon s'élève au milieu d'une riante prairie , dans une vallée qu'arrose la petite rivière d'Orge. En 1687, Regnard acquit et prit plaisir à embellir cette charmante solitude ; le pavillon qui regarde la ville de Dourdan , le parc , les avenues qui ornent les rives de l'Orge , le jardin , les bosquets , les terrasses , tout révèle le goût d'un amateur des beaux-arts , d'un favori des Muses. Là , les agrémens de la nature s'embellissaient encore des souvenirs que chaque objet faisait naître. Le Brun , en parcourant ce séjour champêtre , éprouvait à chaque pas de douces émotions : « C'est ici , dans ce pavillon , se disait-il , que reposait

l'auteur du *Légataire*, des *Ménechmes*, du *Joueur*; il se promenait sur ces terrasses, il s'asseyait sous ces arbres, il méditait sous l'ombrage de ces bosquets; tout se souvient, tout parle encore de lui... » Heureux privilège du talent et du génie! Dans les lieux qu'habitèrent les hommes célèbres, l'esprit s'éveille, l'âme s'agrandit, l'imagination s'allume, on croit respirer un certain parfum de gloire et d'immortalité.

Grillon avait inspiré Regnard, il inspira aussi Le Brun. Il publia son éloquente traduction de la *Jérusalem délivrée*. La force, l'élégance, la pompe et l'harmonie du style firent attribuer cet ouvrage à J.-J. Rousseau: il en était digne.

Épris de la langue d'Homère, Le Brun en connaissait toutes les beautés; aucun de ses secrets ne lui était caché, et l'*Iliade*, déjà traduite d'une manière moins fidèle que servile, parut pour la première fois (1776) dans une prose harmonieuse et poétique. On lui reprocha trop de concision, parce qu'il y avait mis toute l'énergie de notre langue.

Il plaça en tête de cet ouvrage un dialogue

grec, qu'il attribua à l'un de ces *rhapsodes* qui jadis parcouraient la Grèce en chantant et interprétant les vers d'Homère. Ce morceau de sa composition est d'un style si parfait, que les plus habiles hellénistes le prirent pour un fragment de l'antiquité; heureux stratagème, qui tourna à sa gloire sans altérer celle de son divin modèle.

Cette Préface grecque, si remarquable par la pureté et l'éclat du style, est plus surprenante encore par l'ordre des pensées qu'on y trouve : c'est Montesquieu s'exprimant dans le langage d'Homère. Le Brun y définissait, en 1774, la monarchie telle que la révolution et la charte nous l'ont faite..... Et cet homme était pourtant accusé alors d'être un instrument du despotisme !

Cependant Turgot avait expié par une disgrâce ses louables et philanthropiques intentions. M. de Malesherbes avait librement partagé le sort de son ami.

De Clugny, intendant de Bordeaux, avait été appelé au ministère des finances. Il se perdit bientôt dans le vide de ses idées, et tomba.

Taboureau fut nommé contrôleur général, mais il n'y apporta que son nom ; Necker fut le vrai ministre sous le titre de directeur du trésor.

Taboureau se lassa bientôt de la honte d'un vain titre, et se retira.

Le Brun ne fut pas étranger à l'élévation de Necker ; un de ses anciens amis de collège, le marquis de Pezé, servit chaudement Necker auprès de Maurepas ; et Le Brun lui-même lui concilia le suffrage de l'archevêque de Paris. Ce prélat accueillit et seconda M. Necker, oubliant le protestantisme en faveur du talent et de la probité du candidat.

Le Brun voyait quelquefois M. Necker. Ce ministre l'entretenait de ses projets et de ses mesures ; et lui applaudissait à ce qu'il jugeait avantageux au pays, et blâmait ce qu'il croyait dangereux. Il louait les réformes que le ministre voulait opérer dans la maison du roi ; les améliorations introduites dans l'administration des finances et dans la comptabilité ; l'ordre, la clarté et la bonne foi qui régnaient dans le compte publié en 1781 : mais il plaignait le ministre d'être obligé, par

les nécessités de la guerre contre l'Angleterre, de recourir au système des emprunts.

M. Le Brun resta toujours l'ennemi de ces ressources dangereuses qui minent sourdement la fortune publique, et amènent tôt ou tard la banqueroute ou la ruine de l'État. Cependant il faut reconnaître que M. Necker mania avec habileté ce système périlleux ; qu'il obtint des fonds à un intérêt modique, et releva même le crédit public. Le but de M. Necker était de racheter, par une suite d'opérations utiles, les charges que ses emprunts avaient imposées à l'État.

Ce ministre prévoyait des résistances de la part des courtisans et des parlemens ; il sentit la nécessité de se créer des appuis dans la nation. Il en conféra avec Le Brun et avec l'abbé Champion de Cicé (1), qui, dans la place d'agent général du clergé, avait fait preuve

---

(1) M. de Cicé fut promu à l'archevêché de Bordeaux en 1781, député aux états-généraux en 1789, il fut garde-des-sceaux sous l'assemblée constituante. C'est en cette qualité qu'il contre-signa la constitution civile du clergé. Proscrit plus tard, il émigra,

de prudence, de talent et d'habileté, ce qui lui valut l'évêché de Rodez, et bientôt l'archevêché de Bordeaux. M. de Cicé fut d'avis que le gouvernement ne pourrait s'affranchir des influences de la cour et de l'opposition des parlemens, qu'en organisant des *assemblées provinciales*. Le Brun applaudit à cette idée, et Necker l'adopta avec empressement. Cette institution prit naissance en 1778; le Berri et le Rouergue la reçurent d'abord. L'intention de Necker était de l'introduire successivement dans chaque province. Le roi, qui saisissait avec une sorte de bonheur les vues utiles à la nation, accueillit toutes les propositions de M. Necker; le vieux Maurepas en fut jaloux.

Necker avait blessé l'amour-propre de M. de Maurepas, en s'abstenant de le nommer dans son fameux *compte rendu*; il l'avait irrité en obtenant du roi le renvoi de M. de Sartine, et en faisant nommer M. de Castries à la ma-

---

rentra en France sous le consulat, et fut nommé, en 1802, archevêque d'Aix. Toujours résident dans son diocèse, il y donna jusqu'à sa mort, arrivée le 22 août 1810, l'exemple de toutes les vertus.

rine sans l'assentiment du vieux favori. Maurepas ne prit plus de repos que lorsqu'il eut forcé à la retraite un ministre qui osait mériter la confiance du monarque et l'amour du peuple. M. Necker se retira en 1781.

Si, moins fier, moins désintéressé, ou peut-être plus dévoué à la France, qui n'était pas sa patrie, il eût dévoré les dégoûts qu'on lui suscitait, il se serait vu bientôt délivré des intrigues de Maurepas, qui mourut six mois après son fatal triomphe. Alors, libre dans ses projets, il eût consolidé son système en élevant les ressources de l'État au-dessus des besoins. Par là, le pays aurait repris sa prospérité, et les désastres d'une révolution n'auraient pas couvert la France de sang et de ruines.

Fleury, conseiller d'État, fut choisi par Maurepas pour soutenir le fardeau des finances. Esprit insinuant et fin, il était bien avec le parlement; il usa de cette faveur, et fit passer un édit portant création de cinquante millions de nouveaux impôts. Il avait cependant trouvé deux cents millions d'espèces dans les coffres de l'État; mais, inhabile et sans crédit, il eut bientôt dévoré cette dernière res-

source. Il se vit contraint d'avouer son insuffisance, et fut remplacé par d'Ormesson.

Celui-ci se montra ministre aussi probe qu'il avait été magistrat intègre; mais, dénué de ces moyens qui créent des ressources et font mouvoir le levier du crédit, il n'apparut au ministère que pour y laisser le souvenir de son désintéressement et de son incapacité.

Cependant les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale avaient secoué le joug de leur métropole. La France les secondait dans cette lutte qu'elles soutenaient avec héroïsme. Cette république naissante des États-Unis avaient député vers le roi de France un de ses plus illustres citoyens, le docteur Francklin. Le Brun se lia d'amitié avec cet homme si sage, et si modeste. Il y avait de la sympathie entre ces deux âmes. Le Brun fut un moment tenté de suivre ce philosophe républicain, et d'aller s'associer à la destinée de ce nouveau peuple; mais il avait une famille, une compagne, des enfans; les destinées de l'Amérique étaient encore bien incertaines; il aimait d'ailleurs le sol de la patrie; il resta. Malgré son goût pour les lettres, il éprouvait,

en jetant les yeux sur ses enfans, le regret de n'avoir plus de carrière à parcourir ; cette sorte d'inutilité le fatiguait et le minait insensiblement.

Il dépérissait, et depuis 1778 jusqu'en 1782, il resta dans un état de langueur et de marasme dont il ne sortit qu'en rejetant tous les conseils de la médecine et à force de promenades, de voyages et de distractions.

Il goûtait toujours un nouveau charme à la lecture d'Homère, de Virgile, du Tasse, de Pope, et de Milton, Aristote et Plutarque l'attiraient et charmaient utilement ses loisirs. Il aimait aussi à penser avec Tacite, avec Hume et Robertson, écrivains que quelques jeunes sectaires dédaignent aujourd'hui, mais qui n'en traverseront pas moins les siècles, en recueillant les suffrages des hommes dignes de méditer avec eux.

Cependant Le Brun interrompait ses studieux loisirs, et portait ses regards sur la situation de son pays. Les embarras continuels des finances n'échappaient point à sa pénétrante sagacité ; il prévit qu'ils allaient se multiplier encore par l'imprévoyance et les pro-

digalités du nouveau contrôleur général (1).

Calonne, homme léger et présomptueux, convoitait depuis long-temps le ministère des finances; toujours aux aguets, souple, alerte, prodiguant les promesses de grâces et de faveurs à quiconque servirait son ambition, il se saisit enfin du trésor public, comme le renard, après maintes ruses et souplesses, s'empare de sa proie: Calonne ne tarda point à dévorer la sienne. Il dissipa la fortune publique avec une grâce, une aisance de manières, une élégance de formes, une gaieté si aimable, un enjouement si galant, que les jolies femmes et les courtisans le proclamèrent le plus spirituel des hommes, le meilleur et le plus grand des ministres. Ce brillant financier mérita si bien en effet leurs suffrages, que ses scandaleuses profusions achevèrent, en trois années, la ruine du crédit public, et creusèrent l'abîme où la monarchie devait s'engloutir.

Après avoir épuisé tous les expédiens, il

---

(1) Calonne fut nommé contrôleur général des finances, le 3 novembre 1783.

crut se sauver en convoquant une assemblée des notables ; mais ces notables n'étaient plus de la trempe de ceux qu'Henri IV avait réunis à Rouen , le 5 novembre 1596 ; et , si la bonté de Henri revivait dans le cœur de Louis XVI, il lui manquait un ministre de la vertu de Sully.

Le 22 février 1787, les principaux du royaume s'assemblèrent à Versailles. Calonne déroula devant eux les projets qu'il avait enfantés pour la restauration des finances. Il proposa un impôt territorial, également réparti sur les biens fonds de tous les Français sans distinction de classes. Le moyen était juste, il était sûr, mais la source en était souillée ; il venait de Calonne. Le ministre réclamait la perception de cet impôt en nature ; mode dont l'application est presque impossible dans un grand État. Les notables, l'élite du clergé et de la noblesse, sur qui devait peser le nouvel impôt, jaloux de conserver leurs privilèges de franchise, saisirent avec avidité le côté faible du projet pour s'en débarrasser. Misérable avarice, qui les perdit avec la monarchie !

C'est de ce moment que doit dater la révolution.

Le Brun prévoyait dès long-temps une grande catastrophe ; au refus de l'impôt, il jugea que la révolution, déjà si menaçante sous Louis XV, allait infailliblement éclater, et qu'au lieu d'amener des réformes progressives, elle allait se précipiter comme un torrent, et ruiner, jusque dans ses fondemens, le vieil édifice social. Dès ce moment, il conçut le projet d'un écrit propre à répandre des idées saines, afin d'opposer une digue à la dévastation, sans arrêter le cours des salutaires réformes. Nous le verrons bientôt publier cet écrit.

Les notables refusèrent de délibérer tant qu'on ne leur soumettrait pas des états détaillés des recettes et dépenses, afin de vérifier l'origine et l'étendue du *déficit*. Calonne refusa tout éclaircissement. Les notables persistèrent ; la plupart se laissaient conduire par les conseils de M. Necker, dont ils estimaient les talens. Un incident survint, et fit naître un vif débat entre Necker et Calonne. Celui-ci, pour masquer ses dilapidations, avait dit

aux notables que Necker avait laissé dans les revenus un vide de cinquante millions, vide qui s'était agrandi sous les pesantes nécessités de la guerre. Necker avait établi, dans son *compte de 1781*, que loin d'un *déficit* il avait laissé un excédent de dix millions. Il publia, malgré la défense du roi, un mémoire justificatif qui corrobora la véracité de son premier compte. Calonne lui répondit par une lettre de cachet : Necker fut exilé. Des cris d'indignation en retentirent de toutes parts. De là date la popularité dont jouit un moment M. Necker. En France, l'opprimé a toujours un refuge dans le cœur des citoyens.

Cependant Calonne, vaincu par les calculs de Necker, miné dans l'assemblée des notables par Miromesnil, garde-des-sceaux, son ennemi personnel, perdu dans l'opinion publique, s'abîma le premier dans le gouffre qu'il avait creusé. Il fut renvoyé le 8 avril 1787. Miromesnil fut chassé le lendemain.

Lamoignon prit les sceaux, et l'on imposa les finances à M. de Fourquères, bon magistrat, incapable de porter un si pesant fardeau ; aussi passa-t-il comme une ombre.

La voix publique rappelait Necker aux finances; Montmorin et Lamoignon le proposèrent.

Mais Necker ne plaisait point au roi, et cette prévention tenait aux fausses impressions que lui en avaient gravées Maurepas, Calonne et Breteuil, tous ennemis de Necker.

M. de Brienne, archevêque de Toulouse, fut nommé principal ministre et chargé des finances. Ce prélat ambitieux épiait depuis vingt ans, à la porte du ministère, le moment de se saisir de l'autorité.

Le roi, animé du plus vif amour pour la France, mais emporté au torrent de ses fatales destinées, tomba de Calonne à Brienne, dans un abîme sans fond.

Brienne, cerveau vide et léger, brusque à prendre une résolution et plus prompt encore à l'abandonner, s'apercevant lui-même aujourd'hui ce qu'il avait édifié hier, se jetant témérairement en avant et rétrogradant avec pusillanimité, sautant d'un expédient à un autre, roula de chute en chute dans le mépris public. Il présenta deux édits, l'un pour un droit de timbre, l'autre pour un impôt ter-

ritorial, renouvelé de Calonne avec modification. Le parlement refusa l'enregistrement; on tint un lit de justice; le parlement, fidèle à ses anciennes résistances, renouvela les scènes de 1770 et de 1771. Il s'assemble en masse et refuse de juger. Brienne le transfère à Troyes. Mais, épouvanté de sa propre vigueur, il s'empresse de rappeler le parlement, et se livre ainsi à la risée publique.

Le parlement, espérant obtenir le renvoi de Lamoignon, garde-des-sceaux, partisan de la réforme judiciaire, accepte un édit pour la perception des deux vingtièmes sur les biens fonds.

Brienne triomphe et veut appliquer les vingtièmes à toutes les propriétés; le parlement s'y oppose. Le haut clergé et la noblesse, qui ne voulaient point contribuer aux charges des vingtièmes, applaudissent aux résistances de la magistrature, et se liguent avec elle contre le pouvoir.

Brienne insiste; mais le parlement, reconnaissant enfin les principes qu'il avait niés si long-temps, déclare qu'il n'a pas le droit de consentir les contributions, et réclame les

états-généraux. Brienne les promet; le roi s'engage même à tempérer son autorité.

Ce fut alors une faute capitale des ministres de n'avoir pas inspiré au roi la pensée de tracer lui-même les limites dans lesquelles il voulait circonscrire son pouvoir, et de déterminer, en même temps, les formes d'élection aux états-généraux et le mode de leurs délibérations.

On promettait une constitution; il fallait la faire et la proclamer, de soi-même, et ne pas attendre que la nation vint la dicter. Il ne restait que ce seul moyen de salut pour la monarchie. Par là, on opérerait et on acheverait du même coup la révolution. Mais le roi seul était de bonne foi dans ses promesses, et Brienne n'y cherchait qu'un faux-fuyant à la faveur duquel il espérait échapper aux dangers qui le menaçaient de toutes parts.

La révolution continua donc à marcher. Elle était déjà faite, sinon dans la forme des choses, au moins dans l'essence des idées.

Tous les esprits étaient en travail à la cour, à la ville, dans les provinces, jusque dans les hameaux; les grands, le clergé, le peuple,

tout le corps social, éprouvaient une brûlante fermentation.

Une constitution émanée du pouvoir royal pouvait encore satisfaire toutes les prétentions et guérir toutes les plaies ; on ne songea point à la donner ; la révolution devait s'accomplir.....

Le faible et méprisable Brienne crut trouver un palliatif ; il convoqua les assemblées provinciales conçues sous Necker, et dans ces assemblées il donna autant de voix à l'ordre du peuple qu'aux deux autres ordres, et voulut que les suffrages fussent comptés par têtes. Le Dauphiné saisit cette occurrence et se donna une constitution. Les idées républicaines firent invasion dans les esprits et débordèrent dans un torrent d'écrits politiques.

Le Brun fit partie de l'assemblée qui se réunit à Chartres. Il vit là, pour la première fois, l'abbé Sieyès, grand-vicaire de l'évêque de cette ville. Ces deux hommes, devenus depuis si diversement célèbres, se trouvèrent déjà en opposition : monsieur l'abbé était de feu pour démolir, l'autre indiquait clairement les abus et les moyens de les corriger sans détruire

l'édifice. L'un brûlait pour la république, l'autre ne souhaitait alors qu'une monarchie tempérée. Celui-ci représentait à monsieur l'abbé que de sanglantes commotions étaient à redouter; le grand-vicaire ne s'effrayait point de ces dangers : le sang ne lui faisait pas peur. Ils ne s'entendirent pas; et monsieur l'abbé regarda l'interprète d'Homère, l'élève de Montesquieu, comme un homme dont les idées n'étaient pas à la hauteur du siècle....

Cependant Brienne, contrarié par la ligue de tous les parlemens, résolut de les ancantir. Dans un lit de justice, du 8 mai 1788, il fit enregistrer de nouvelles lois pour étendre la juridiction des bailliages, instituer des cours supérieures dans les provinces, créer à Paris une cour plénière, composée d'officiers de la couronne, de grands seigneurs, de magistrats et de courtisans, et chargée d'adopter les lois de finances et d'administration générale.

Brienne ne trouva personne qui voulût se perdre dans sa cour plénière; pressé de toutes parts par des nécessités sans nombre et toujours croissantes, sans argent dans les coffres, sans crédit sur la place, il publia, le 16 août,

un arrêt du conseil portant émission de billets d'État. Ce fut une véritable banqueroute. Les malédictions publiques fondirent sur Brienne, comme jadis sur l'abbé Terray; il se retira le 23 août 1788, reçut le chapeau de cardinal, qui ne le garantit ni de la honte ni du mépris. Il se consola de sa disgrâce avec ses six cent mille livres de rentes, comme si l'argent sauvait du déshonneur.....

## CHAPITRE V.

Necker accepte les finances. — Deuxième assemblée des notables. — Fautes du pouvoir sur la convocation des états-généraux. — Entrevue de Necker et de Le Brun. — Écrit de Le Brun sur les circonstances. — Élection de Le Brun aux états-généraux. — Vœux de son bailliage.

Nous venons d'esquisser, dans le chapitre précédent, la situation intérieure de la France, et les vicissitudes du pouvoir, dans les quatorze premières années du règne de Louis XVI.

Nous avons vu Le Brun s'occupant en sage dans sa retraite, et, toujours citoyen, porter des regards mêlés d'inquiétude et d'espérance sur les affaires de la patrie. Les dangers vont s'accroître : bientôt nous allons le voir quitter sa solitude, sacrifier son repos au désir d'être utile à son pays, et se mêler aux grands événemens qui vont se dérouler devant nous.

Brienne avait achevé l'œuvre de Calonne ; la ruine des finances était consommée. Le tré-

sor vide, une dette immense, le crédit étouffé par la banqueroute, les dépenses agrandies et hors de proportion avec les recettes qui allaient toujours diminuant, les campagnes dévastées par plusieurs fléaux, une disette imminente, la justice muette, la licence marchant le front levé, l'armée mécontente, demandant vainement sa solde et prête à secouer le joug de la discipline; tous les vieux principes du pouvoir, ébranlés par des discussions publiques et déjà sapés jusque dans leurs racines; le malaise, la fièvre dans le corps politique, tous les membres de l'État s'agitant en sens divers, tous provoquant une secousse propre à rétablir l'équilibre dans l'économie sociale; et au milieu de cette détresse, de ces difficultés et de ces désordres, un roi bon, excellent, mais faible et irrésolu; un gouvernement sans principes fixes, sans force, et partout mal obéi: telle était la situation de la France quand Necker fut appelé, pour la seconde fois, au timon des finances.

Il fallait sans doute une âme d'une trempe peu commune pour oser se lancer au milieu d'une crise si menaçante.

Necker se montra d'abord au niveau de la tâche qu'il s'était imposée. Il arrive. « Qu'on ouvre les caisses publiques, dit-il, et qu'on paie les rentes, les pensions, les divers services. — Mais les coffres sont vides. — Ils se rempliront, répond-il : qu'on paie à bureau ouvert; voilà le secret du crédit. (1). » En effet, on paya, mais avec une prudente circonspection; l'argent reparut, le crédit sembla se raffermir; l'ordre se rétablit, la justice reprit son cours, et le gouvernement marcha. Mais le gouffre creusé par Calonne et Brienne n'était pas comblé; il fallait de nouveaux impôts, et le parlement avait déjà proclamé qu'il n'était pas constitué pour les consentir; le roi, d'ailleurs, s'était engagé à convoquer les états-généraux; Necker les désirait comme un moyen de poser des principes fixes, et de sortir de cette mobilité perpétuelle de l'administration, dans un État où les règles changeaient au gré des ministres, et les ministres au gré de l'in-

---

(1) M. de baron Louis a, depuis, avec le même moyen, renouvelé le même prodige.

trigue. On résolut donc d'assembler les états.

Tout en décrétant cette grande réunion nationale, Necker pouvait encore sauver l'État d'une complète subversion ; il fallait rédiger une constitution sage, sauvegarde à la fois de la sécurité du monarque et de la liberté des peuples, et assurer au roi la plus belle prérogative du trône, celle de proclamer lui-même cette constitution. Par là, Louis XVI se popularisait, ralliait toutes les affections et déconcertait les projets des factieux.

Cette idée ne vint point à Necker, ou peut-être l'entreprise lui parut au-delà de ses forces ; il attendit tout des états.

Mais comment et sous quelle forme les convoquer et les réunir ? Telle fut la difficulté qui se produisit d'abord. Il n'existait aucune règle écrite, et les exemples avaient varié selon les temps de leurs précédentes réunions. Délibéreront-ils par ordre ? l'ordre du tiers aura-t-il une représentation égale en nombre à celles des deux ordres privilégiés ? Ces questions étaient graves ; Necker ne voulut pas prendre sur lui seul la responsabilité d'une solution. On consulta les notables du royaume.

Leur assemblée s'ouvrit à Versailles, le 3 novembre 1788, et se divisa en six bureaux, chacun présidé par un prince.

Cinq de ces bureaux demandèrent la délibération par ordre, le vote de deux ne devant pas engager le troisième; ils se prononcèrent contre la double représentation du tiers-état.

Le bureau présidé par Monsieur (1), frère du roi, laissa aux états le choix de leur mode de délibérer, et, à la majorité d'une voix, décida que chaque députation serait composée de quatre membres, un du clergé, un de la noblesse et deux du peuple. M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, combattit ce *doublement du tiers*, dans un mémoire qu'il remit à Necker; mais l'opinion contraire, proclamée naguère par Brienne, était conforme aux idées secrètes de Necker; le gouvernement l'adopta. Il parut naturel et juste que les neuf dixièmes de la nation fussent représentés par une députation au moins aussi nombreuse que celle de l'autre dixième. En cela, l'opinion de Necker

---

(1) Depuis; Louis XVIII.

était conforme au vœu de la majorité nationale.

Une autre question plus importante que les précédentes, puisqu'elle les embrassait, c'était le mode d'élection. Les notables n'en aperçurent pas la gravité. « La confiance seule, » dirent-ils, décidera les choix, et tout citoyen même sans propriété, ni industrie, « mais payant une contribution légère qui prouve un domicile fixe, sera de droit électeur et éligible. »

L'arrêt du conseil, pour la convocation des états, prescrivit ce mode, et par cela même abandonna aux caprices du hasard une opération capitale, qui allait décider du sort de la France. Les élections furent livrées à la masse. Pour les ministres d'un roi, ce fut là une faute immense, et qui devait amener la démocratie.

Dans tout État où l'on veut de la fixité dans les lois, de la sécurité pour les citoyens, on ne doit point confier l'élection des législateurs à la masse, à moins qu'on ne la prémunisse contre le danger des mauvais choix, en soumettant à de rigoureuses conditions le droit

d'être élu. Il est un principe que je crois absolu et qui peut s'appliquer partout où l'on veut de la liberté sans anarchie, c'est de régler le droit d'élire et le droit d'être élu en raison inverse l'un de l'autre. Si vous étendez la faculté électorale, vous devez restreindre les conditions d'éligibilité; si, au contraire, vous abandonnez à la seule confiance le choix des représentans, vous aurez soin de ne concéder le droit d'élire qu'à l'élite des citoyens. C'est par une heureuse application de ce principe qu'en Angleterre, et aujourd'hui chez nous, tout citoyen peut être élu à la pairie; mais le droit de choisir ainsi les pairs dans toute la nation n'est confié qu'à un seul homme, et cet homme c'est le roi, c'est-à-dire, celui qui représente tous les intérêts, et qui par cela même est censé ne pouvoir faire que de bons choix (1). Ainsi, en livrant aux caprices de la mul-

---

(1) Les publicistes regrettent que la couronné, en se réservant le droit de faire des pairs, n'en ait pas limité le nombre. Cette restriction, loin de blesser la prérogative royale, eût été une garantie pour le trône et pour le peuple, auxquels il importe également que

titude le choix des députés, les notables et le gouvernement commirent une faute, qui seule, lors même qu'elle n'aurait point été secondée par une foule d'éléments de destruction, aurait suffi pour perdre la monarchie.

Le Brun fut sans doute frappé de ce vice du mode électoral et de ses désastreuses conséquences. Dans sa crainte patriotique, il quitta sa retraite et se rendit chez Necker, son ancien ami; il lui ouvrit son âme et ne lui déguisa aucune des inquiétudes qui l'agitaient, sur les résultats que pouvait avoir pour la France, pour le roi, pour le ministre lui-même, la convocation des états dans la situation où se trouvaient les esprits.

Necker s'étonna des craintes de son ami, se montra fort rassuré sur son crédit dans l'esprit du roi, et sur sa popularité personnelle. Il ne croyait ni à l'ambition, ni à la méveillance dont certains députés pourraient être

---

la pairie, destinée à maintenir l'équilibre entre les pouvoirs sociaux, ne perde pas de sa force et de sa considération, en s'étendant indéfiniment, au gré des favoris ou des ministres.

animés, et ne redoutait ni cabales dans l'assemblée, ni intrigues à la cour; tout, selon lui, allait marcher droit au grand but de la restauration nationale. Telles étaient les illusions dont Necker, honnête homme, esprit droit, mais recueilli et solitaire, aimait à nourrir sa sécurité.

M. Le Brun ne se laissa point convaincre; ses inquiétudes lui restèrent; et, en bon citoyen, il continua de s'occuper d'un ouvrage propre, selon lui, à poser les vrais principes de la réforme monarchique.

Tandis qu'il se livrait ainsi à ses méditations, les masses s'étaient ébranlées pour le grand drame des élections.

Ce fut un magnifique spectacle que le mouvement de cette grande nation, qui, tout à coup, se leva comme un seul homme pour l'exercice du plus grand acte de l'état social, celui de choisir ses mandataires, malgré l'affluence des masses, les élections s'opèrent avec calme et dignité. Les choix furent meilleurs qu'on ne devait l'attendre de pareils élémens. Mais il n'y eut pas d'équilibre possible.

Le parti populaire se trouva en grande majorité, d'abord par sa double représentation, ensuite par l'élection, dans les deux ordres privilégiés, d'une foule de curés, tenant au peuple par la naissance et les habitudes, et de jeunes seigneurs, ardens, ambitieux, apôtres zélés des idées démocratiques.

Cependant Le Brun publia, au commencement de 1789, sous ce titre : *La Voix du citoyen*, l'écrivit qu'il avait conçu dès longtemps, et qu'il avait achevé après son entretien avec Necker.

Il envisagea la révolution en homme qui, du même coup d'œil, sut en mesurer les causes et les effets.

*La Voix du citoyen* se fait remarquer par une profonde érudition, par la justesse et la hauteur des pensées, par la solidité des principes, par l'éclat du style, et plus encore par les phrases prophétiques qu'il renferme.

« J'ai toujours redouté, disait-il, les secousses soudaines, les changemens impréparés qui cimentent du sang des pères le malheur ou la gloire de leur postérité. Ce n'est pas que je ne puisse aussi m'élever a

« la hauteur d'un homme libre ; mais j'aurais  
« voulu y arriver par des gradations mé-  
« nagées ; j'aurais voulu que des ministres  
« sages eussent inspiré à leur maître d'abaîs-  
« ser son trône quand il le pouvait sans l'avi-  
« lir, et d'asseoir, des mains de l'autorité  
« même, la borne immuable où devaient s'ar-  
« rêter, et l'autorité du prince et les préten-  
« tions des sujets...

« . . . Nous sommes précipités dans la li-  
« berté, ou plutôt dans l'anarchie ; et c'est  
« au milieu de cette anarchie qu'il faut re-  
« composer la nation et en rassembler les  
« ruines..... Quand une antique association  
« s'est écartée de l'égalité primitive, si le  
« nœud qui la resserrait vient à se relâcher  
« ou à se rompre, l'intérêt particulier, iné-  
« galement comprimé, reprend tout son res-  
« sort ; des factions se forment de tous les ci-  
« toyens qui ont les mêmes injures à réparer  
« ou les mêmes droits à défendre ; une lutte  
« souvent sanglante finit, ou par l'oppres-  
« sion de l'un des partis, ou par la servitude  
« de tous. Telle serait notre destinée si les  
« représentans de la nation ne trouvaient pas

« le point fixe où doivent se mettre en équi-  
 « libre les droits et les privilèges de tous les  
 « ordres. Il existe, certes, ce point fixe, et  
 « j'oserai entreprendre de le déterminer....

« Il nous faut une constitution nouvelle ;  
 « le vœu public l'appelle, l'intérêt de la na-  
 « tion la demande, le souverain l'a promise,  
 « et nous en sommes venus au point qu'il n'y  
 « a plus pour nous de milieu entre être libres  
 « ou cesser d'être. C'est avec les élémens d'une  
 « monarchie qu'il faut l'élever, cette consti-  
 « tution. »

Le Brun indiquait ces élémens et les moyens  
 de les mettre en harmonie et en activité.  
 Après avoir posé les principes de la *liberté po-  
 litique*, il déduit ceux de la *liberté civile*....  
 « Peu de magistrats dans un État libre, dit-il ;  
 « moins ils sont nombreux, plus il importe  
 « qu'ils soient *justes et éclairés* ; d'un seul  
 « mot vous les rendez l'un et l'autre ; qu'on  
 « opine tout haut et en public. Quant aux  
 « jugemens criminels, point de procédures  
 « secrètes... ; des jurés et une procédure pu-  
 « blique... »

Il parle ensuite des dépenses publiques, et

pose les règles qui devaient alors servir de bases à l'établissement du *revenu public*. L'impôt devait porter sur le revenu libre de *toutes les propriétés foncières*; la dette publique devait être reconnue et consolidée dans son intégrité, et c'était seulement pour y faire face que l'on pouvait, selon lui, imposer transitoirement les objets de consommation.

« Un cri général accuse ces impôts indirects qu'ont créés les besoins ou l'incapacité des siècles passés et les malheurs du nôtre; par eux des citoyens utiles deviennent des hommes dangereux, ennemis du fisc d'abord, et bientôt des brigands et des assassins publics.

« Mais si l'un des ordres s'opposait à cette égalité de contributions; si un esprit de vertige égarait la raison; si un vil et aveugle intérêt corrompait les âmes les plus pures... alors libres comme les autres ordres, disait-il au tiers-état, vous vous rendez à un fardeau qu'ils ne voudraient pas partager; alors plus de puissance publique, plus de monde social, plus de nation. C'est à ce terme extrême que nous atten-

« drait la patrie..... *c'est là que, pour nous*  
« *sauver d'être anéantis*, nous accepterions  
« jusqu'à l'égalité tumultueuse de la démo-  
« cratie..... Du sein du tiers-état s'élèverait  
« un homme audacieux qui, sur les débris de  
« vos anciennés formes, établirait une cons-  
« titution nouvelle. (Trouvant tous les rangs  
« confondus dans le chaos de l'anarchie, cet  
« homme ne compterait plus la voix des or-  
« dres, mais les voix des individus.)... Il ap-  
« pellerait les citoyens à plus de liberté, à  
« plus de richesses : mais, ajouterait-il, l'au-  
« torité manque à mes vues bienfaisantes; à  
« chaque pas des formes importunes arrêtent  
« ma marche et votre prospérité; des assem-  
« blées perpétuelles troublent votre repos,  
« vous arrachent à votre culture, à vos tra-  
« vaux, à votre commerce; tranchons d'un  
« seul coup toutes les difficultés; rompons ces  
« vieux liens qui enchaînaient un pouvoir  
« qui n'existe plus que pour vous rendre li-  
« bres, heureux et puissans; et aussitôt le  
« vœu général remettra dans ses mains toute  
« la puissance publique : alors sera établi un  
« despotisme légal, et nos fers à tous seront

« riviés au tronc même de la constitution. »

On demeure saisi d'étonnement en lisant l'avenir prédit avec tant d'exactitude et de précision ! Ne dirait-on pas que cela fut écrit en 1812, au plus fort de la dictature impériale ?

Quelques-uns reprochent à Le Brun d'avoir lui-même concouru à édifier le despotisme qu'il avait si miraculeusement annoncé. C'est là une grave erreur : elle disparaîtra devant le simple exposé des faits qui nous restent à raconter.

Le bailliage de Dourdan élut Le Brun député aux états-généraux. Il rédigea les cahiers de ce bailliage.

Il n'eut pas besoin de se plier aux idées nouvelles ; ces idées étaient les siennes ; mais il les professait avec la modération du sage, et ne s'y laissait pas entraîner comme ces adeptes qui embrassent avec fureur le culte nouveau qu'on vient de leur révéler. Il connaissait les abus, il en voulait la réforme ; il avait étudié les besoins réels du pays ; il voulait un régime qui pût les satisfaire ; il demandait l'établissement d'un gouvernement fort et régulier,

appuyé sur les lois. Le lecteur va s'en convaincre ; nous allons mettre sous ses yeux le résumé des cahiers du bailliage de Dourdan.

Délibération des députés des trois ordres, en commun.

Liberté individuelle.

Inviolabilité des propriétés, et indemnité préalable pour celles que réclamerait l'intérêt public.

Vote annuel de l'impôt.

Spécialité dans les dépenses de chaque ministère. — Fixation des traitemens des employés et de leurs pensions de retraite.

Application aux dépenses ordinaires de l'État d'un impôt sur toutes les propriétés foncières sans distinction.

Vérification et consolidation de la dette nationale ; établissement, pour y faire face, d'impôts indirects qui ne nuisent pas à la culture, ni à l'industrie, ni au commerce, ni à la liberté, ni à la tranquillité des citoyens.

Création d'un fonds d'amortissement pour éteindre, et le capital de la dette, et une partie correspondante de l'impôt indirect.

Interdiction de contracter aucun emprunt

sans le consentement des états-généraux.

Suppression de tout impôt personnel.

Établissement d'états provinciaux subordonnés aux états-généraux, lesquels seraient chargés de la répartition, de la levée des subsides, de leur versement dans la caisse nationale, de l'exécution de tous les travaux publics et de l'examen de tous les projets utiles à la prospérité des pays situés dans leur arrondissement.

Composition de ces états, des députés des trois ordres librement élus des villes, bourgs et paroisses, dans la proportion qui serait fixée par les états-généraux.

Que sous ces états il y eût des bureaux de districts, fixés dans les chefs-lieux de bailliage, avec un arrondissement déterminé.

Réforme de l'administration de la justice et des ordonnances y relatives; nouvelle circonscription du ressort des bailliages royaux; suppression des justices seigneuriales, avec remboursement de celles acquises à titre onéreux; suppression des droits de scel, garde-gardienne, *committimus*, etc., etc.

Abolition de la vénalité des charges, avec remboursement.

Réduction des magistrats des tribunaux, nul ne pouvant désormais y être admis s'il n'a vingt-cinq ans, et qu'après un examen sérieux et public constatant ses mœurs, sa probité et sa capacité, toute distinction de naissance devant être abolie.

Suppression de toutes les juridictions d'exception.

Réforme dans l'étude du droit, épreuves rigoureuses des aspirans aux degrés.

Rédaction d'un corps de droit général et uniforme par tout le royaume.

Admission de tous les citoyens, sans distinction de naissance, aux grades de l'armée et de la marine.

Abolition des droits d'aides, s'il est possible, sinon qu'ils soient uniformes et réunis sous une seule dénomination.

Suppression de la gabelle, sinon que l'impôt soit réglé de manière qu'il ne soit plus nécessaire d'entretenir cette armée de commis et de gardes qui menacent partout la sûreté et la vie des citoyens.

Abolition des droits sur les cuirs, des offices des jurés - priseurs, et de tous les offices

inutiles soit à la police, soit à la justice.

Création d'un droit de contrôle des actes, général et uniforme pour tout le royaume, au moyen d'un tarif précis et invariable, qui traite avec faveur le contrat de mariage, et qui ne grève pas les obligations, quittances, etc.

Suppression de tous les droits qui gênent l'agriculture.

Limitation du droit de chasse, afin qu'il ne puisse gêner la propriété du citoyen.

Interdiction du port-d'armes aux gardes-chasse.

Punition des délits de chasse par de simples amendes.

Révision et réforme des ordonnances sur les bois et forêts, afin de les mieux conserver; concession des arbres qui bordent les routes aux propriétaires riverains.

Détermination fixe, uniforme et invariable de la largeur des grandes routes, chemins vicinaux et ruraux.

Révocation de tous les réglemens, sur le commerce, qui tendent à gêner l'industrie et la liberté des citoyens; plus de maîtrises.

Interdiction du colportage à quiconque n'a pas un domicile fixe et connu.

Police des grains, confiée aux états provinciaux.

Répression de la banqueroute frauduleuse, comme crime public.

Abolition des péages et droits de traites, et translation des douanes aux frontières.

Uniformité des poids et mesures dans tout le royaume.

Établissement dans chaque chef-lieu de bailliage d'une école publique pour l'enseignement de la religion, des lettres et des sciences, d'après les méthodes fixées par le roi et les états-généraux.

Admission des pauvres dans des écoles gratuites, établies dans les villes et villages.

Nomination des cures et bénéfices au concours.

Assujettissement des prélats et curés à une résidence perpétuelle.

Proscription de toute loterie, de tout emprunt soumis à des chances dont l'effet serait d'encourager l'agiotage, si funeste à l'agriculture et au commerce.

Interdiction de toute aumône particulière, en mettant la subsistance des pauvres infirmes et invalides à la charge de chaque commune, et en établissant, dans chaque district, un atelier de charité pour donner du travail aux pauvres valides.

Établissement de maisons de correction pour renfermer les mendiants et vagabonds.

Défenses de vendre aucune drogue ni remèdes, ni d'exercer la médecine, la chirurgie et l'art des accouchemens, à quiconque n'aurait pas fait les études à ce nécessaires et passé par les épreuves.

Obéissance de la maréchaussée aux ordres des officiers des bailliages, pour le maintien de l'ordre public.

Moyens de police intérieure accordés aux municipalités.

Administration gratuite des sacremens.

Tels étaient les vœux du bailliage de Dourdan, exprimés par son savant et éloquent mandataire.

Il n'y avait presque rien omis, et tout ce qui a été depuis fondé d'utile et de grand s'y trouve indiqué.

De quelle profonde instruction, de quelle hauteur de vues devait être doué l'homme qui embrassait ainsi, sous la vieille monarchie, tous les besoins d'un peuple libre, et qui déterminait, avec tant de sagacité et de précision, toutes les institutions propres à fonder le bien-être des citoyens, sans blesser leurs droits réels, et à cimenter à la fois la puissance du trône et les libertés publiques !

Parmi ces vœux, un seul était contraire à l'opinion personnelle de Le Brun ; c'est le premier : *La délibération commune des trois ordres.*

Il lui fut imposé par ses commettans.

Il pensait que la délibération en commun conduirait à la démocratie. Cette opinion est positivement exprimée dans sa *Voix du citoyen.*

Les événemens vont bientôt justifier ces prophétiques paroles.

Comme je ne compose point ici un panegyrique, mon devoir m'oblige à faire remarquer que Le Brun, en réclamant pour le peuple tant de garanties, avait omis la plus puissante de toutes : *la liberté de la presse.* Il regardait

alors cette faculté comme une arme à deux tranchans, qu'il ne fallait toucher qu'avec une extrême prudence. Depuis, il s'en est déclaré l'ami. Il a bien reconnu que la presse, soumise à des mesures répressives des abus et jamais préventives, était la sauve-garde de toutes les autres libertés.

## CHAPITRE VI.

Ouverture des états-généraux. — Débats sur leur mode de délibération. — Réunion des trois ordres en une seule chambre. — Travaux de Le Brun dans cette assemblée. — Erreurs de la Constituante. — Retraite de Necker.

LE Brun quitta sa paisible retraite de Grillon, pour accomplir le mandat que lui avaient confié ses concitoyens. Il prévoyait que la carrière dans laquelle le vœu public venait de le lancer serait bientôt agitée par les orages politiques, mais il fit, sans hésiter, le sacrifice de son repos personnel à ses devoirs de citoyen. Il se rendit à Versailles pour l'ouverture des états.

Le 5 mai 1789 est une des plus mémorables époques de l'histoire. Ce jour-là Louis XVI, entouré de ses deux frères, des princes de son sang, de ses ministres et des grands du royaume, ouvrit l'assemblée nationale. Jamais si solennel, si auguste spectacle n'avait enivré les regards des Français. Douze cents députés, l'élite de la nation, élus et réunis pour cimenter

ter l'œuvre du bonheur public ; un roi jeune et bon, animé de la seule passion du bien, et venant s'asseoir au milieu des mandataires de son peuple pour travailler avec eux à constituer, sur des bases inébranlables, l'édifice du pouvoir et la colonne de la liberté ; tout un peuple dans la double ivresse de la joie et de l'espérance, versant des larmes d'admiration et de bonheur, et comblant son roi de bénédictions, d'hommages, de respects et d'amour ; telle fut la majestueuse solennité dont Versailles fut témoin à l'ouverture des états-généraux.

Les paroles du roi pénétrèrent tous les cœurs. « Les esprits sont dans l'agitation, dit-il, « mais une assemblée de représentans de la « nation n'écouterà sans doute que les con- « seils de la sagesse et de la prudence... Tout « ce qu'on peut attendre du plus tendre in- « térêt au bonheur public, tout ce qu'on « peut demander à un souverain, premier « ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez « l'espérer de mes sentimens.

« Puisse un heureux accord régner dans « cette assemblée, et cette époque devenir à

« jamais mémorable pour le bonheur et la  
« prospérité du royaume ! C'est le souhait de  
« mon cœur, c'est le plus ardent de mes vœux ;  
« c'est enfin le prix que j'attends de la droi-  
« ture de mes intentions et de mon amour  
« pour mes peuples. »

Le garde-des-sceaux exposa les intentions du roi et développa des vues sages.

Necker exposa l'état des finances, les ressources et les besoins de l'État. « Ce n'est pas,  
« ajouta-t-il, à la nécessité d'un secours d'ar-  
« gent que vous devez le précieux avantage  
« d'être assemblés par sa majesté en états-  
« généraux. »

Ces paroles du ministre, affaiblirent l'impression du discours du roi. — Pourquoi donc les a-t-il convoqués, se dirent ceux qui en craignaient le résultat ? Les ambitieux, venus avec des idées de domination et avec la volonté de faire plier le roi sous l'empire de la nécessité, furent blessés de ce ton de supériorité que prenait son ministre.

Les représentans des communes étaient au nombre de six cents, ils inondaient le château de Versailles ; les courtisans s'effrayèrent bien-

tôt à l'aspect de ces hommes nouveaux, dont l'attitude fière, la démarche assurée, le langage austère faisaient présager la chute des privilèges. Une sorte de stupeur se saisit de la cour. Bertrand de Motteville dit un jour à Le Brun : « Vous avez là des hommes bien audacieux ; il en coûtera une quarantaine de têtes pour les remettre à leur place. »

Bailly, député de Paris, penseur, écrivain, moraliste, attaché au roi et sincèrement dévoué à la monarchie, fut élu président de la chambre du tiers-état. On parla de la vérification des pouvoirs. Les communes demandèrent aux deux autres ordres que cette opération préliminaire se fit en commun. Le clergé et la noblesse s'y refusèrent.

Les communes insistèrent ; des commissaires furent nommés pour concilier les prétentions réciproques, ils ne purent s'entendre.

On crut un moment que l'assemblée allait se dissoudre avant même d'entamer ses travaux ; c'était le vœu du parti dominant à la cour, ce n'était pas celui du roi ; il s'offrit, mais inutilement, pour médiateur entre les trois députations.

Les représentans des communes, fatigués de ces inutiles débats, commencèrent, le 10 juin, la vérification des pouvoirs; le 15, ils décrétèrent que la session était ouverte, et que la représentation nationale devait être une et indivisible; et le surlendemain ils se déclarèrent *assemblée nationale*.

Quelques députés combattirent cette résolution; on imprima leurs noms, on les voua à la haine du peuple; dès ce moment la liberté des suffrages fut étouffée, et pourtant la raison était de leur côté; l'*assemblée nationale* ne pouvait se composer des députés d'un seul ordre, mais de la réunion de tous. Cet acte fut donc une usurpation. Cette assemblée continua à lancer des décrets sans attendre le concours des deux autres ordres, ni la sanction du roi.

Le peuple recevait ces décrets avec des cris d'enthousiasme et d'admiration: on s'assemblait, on pérorait, on déclamaît avec véhémence sur les places publiques. Le clergé sentait sa faiblesse et commençait à s'ébranler pour passer vers les députés des communes; la noblesse était dans l'indignation; l'agita-

tion et l'épouvante régnaient à la cour et dans le conseil du prince. Necker s'aperçut, mais trop tard, combien étaient légitimes les craintes que Le Brun lui avait manifestées. Dans sa sécurité, Necker n'avait conçu aucun plan de défense contre les assauts que le trône avait à soutenir ; la faiblesse du gouvernement parut à tous les yeux dans la plus déplorable nudité. Dès ce moment il n'y eut plus courage, mais lâcheté à insulter un pouvoir qui s'éroulait de toutes parts ; et pourtant la tourbe, toujours aveugle, décorait du nom d'héroïsme l'audace des assaillans, tandis que le vrai courage n'était réellement que du côté de ceux qui résistaient, exposés à toute heure à périr sur la brèche.

Cependant on arrêta une séance royale pour marquer aux députés des communes les bornes de leurs pouvoirs, et les engager à la concorde. En attendant, on ferma la salle de leurs délibérations : inutile et funeste mesure.

Ils s'assemblèrent dans un jeu de paume, où, sur la motion de Mounier, qui depuis se laissa entraîner au torrent de l'émigration, tous les députés s'engagèrent par un ser-

ment solennel à ne point se séparer avant d'avoir donné à la France une constitution. Le Brun prêta lui-même ce serment avec l'enthousiasme qui animait tous ses collègues.

Le 22 juin, ils se réunirent dans l'église Saint-Louis. A peine y furent-ils entrés que les archevêques de Bordeaux et de Vienne, les évêques de Chartres et de Rodez, suivis de cent quarante-cinq députés du clergé, vinrent se réunir à eux.

Le lendemain, le roi tint une séance solennelle aux états-généraux; il engagea les députés de chacun des trois ordres à délibérer séparément, mais de concert avec lui, pour la régénération de la patrie.

Le roi s'étant retiré, les députés des communes, en séance, déclarèrent à l'unanimité et par acclamation qu'ils persistaient dans leurs précédens décrets. On vint les sommer de se retirer. Mirabeau, instruit de la faiblesse du pouvoir, sûr de la faveur et de l'appui de la multitude qui entourait la salle, répondit au maître des cérémonies : « Allez dire à ceux qui vous envoient, que nous sommes ici par le vœu du peuple, et que

nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

Ces mots-là auraient été sublimes, prononcés sous le poignard des Seize, ou sous l'empire d'un Louis XIV; mais le sage ne voit rien de grand à braver un pouvoir qui crôle.

Ces paroles retentirent au dehors, exaltèrent le peuple, et retombèrent comme l'éclat de la foudre sur la cour épouvantée.

Mirabeau devint l'idole du peuple, le guide et l'oracle du parti du nivellement. Il domina presque toutes les délibérations de l'assemblée. Il fallait à ses adversaires une intrépidité sur-humaine pour oser braver à la fois les foudres de son éloquence, les huées, les menaces et les fureurs de la multitude. Il connaissait sa force, il en abusa. Son énorme tête, armée d'une ample crinière, lui donnait l'aspect d'un lion; il en avait les poudrons. De sa large poitrine sortait une voix tonnante qui remplissait la salle et roulait jusqu'au dehors, où ses accens soulevaient les flots tumultueux de la foule, toujours ameutée autour du lieu des délibérations. Il était dans la force de l'âge, dans toute la puissance de ses

moyens, n'avait rien à perdre et tout à gagner dans une révolution : il en fut le plus formidable artisan. La noblesse de Provence, dont il avait brigué le mandat, l'avait rejeté de son sein à cause de la profonde corruption de ses mœurs. Ce fut une faute ; il fallait l'avoir pour soi : il la fit payer cher à ses ennemis ; il se jeta dans le peuple, et devint le plus redoutable des tribuns. Mirabeau, esprit de feu, âme de boue, la postérité admirera tes talens, elle abhorra tes vices !

Le talent compagnon du vice peut étonner, émouvoir, entraîner la multitude ; mais ce n'est que par l'accord du talent et de la vertu qu'on parvient à fonder sur des bases durables la liberté et le bonheur des peuples.

Cependant les défections continuaient parmi les deux ordres privilégiés. Chaque jour des députés du clergé et de la noblesse passaient vers ceux du tiers-état ; enfin, le roi ordonna à ceux qui résistaient encore de céder au torrent, et la délibération en commun et par tête fut établie.

M. de Montesquiou avait présenté, dans la chambre de la noblesse, une motion dont le

mérite ne fut point senti, et dont le succès était le dernier moyen de salut pour l'État et pour le trône : c'était d'engager l'ordre du clergé à se réunir à la noblesse pour constituer une chambre haute. Si ce mode avait été adopté par les états-généraux, il eût dès lors établi un heureux équilibre entre les pouvoirs, seul moyen d'ordre et de liberté.

La délibération en commun devait frapper au cœur la monarchie et produire la république.

Dans une assemblée unique, les décrets les plus funestes peuvent être enlevés d'assaut par la seule puissance de l'éloquence. Rien n'est si communicatif que l'enthousiasme. Plus l'assemblée est saine (1), composée d'âmes pures et indépendantes, plus aisément elle obéit et se laisse entraîner aux impressions que produisent sur elle la magie du débit, l'accent d'une âme pénétrée.

Le Brun signala ces dangers à ceux de ses

---

(1) Il n'y a guère qu'une assemblée d'esclaves qui puisse rester insensible à la puissance d'une voix éloquente.

collègues dont il connaissait la droiture : tous convenaient de la justesse de ses observations, et n'en cédaient pas moins à l'ascendant des orateurs.

Le 27 juin, la réunion des députés fut complète. Les états-généraux, ainsi fondus en un seul corps, prirent le nom d'*assemblée constituante*.

Cette assemblée absorba bientôt en elle tous les pouvoirs. Elle entretenait une correspondance active avec les électeurs des provinces où des clubs s'étaient formés. Tous ces clubs recevaient le mot d'ordre et l'impulsion du *club breton*, centre de réunion des députés niveleurs. Ainsi, les députés du club breton, qui plus tard s'assemblèrent aux Jacobins, gouvernaient les clubs qui couvraient la surface du territoire, et ceux-ci dominaient le pays. Le pouvoir royal resta sans force et sans action; l'anarchie se montra bientôt avec toutes ses horreurs.

Les ministres firent avancer des troupes autour de Paris. L'assemblée demanda leur éloignement. L'épouvante se répandit dans Paris, le peuple s'attroupa; des orateurs mon-

tèrent sur les bornes, échauffèrent les esprits; l'insurrection fut à son comble. On parcourut les rues, demandant des *armes et du pain*; on pilla les boutiques des armuriers, on s'empara des fusils que renfermait l'hôtel des Invalides; on entraîna les canons de l'Esplanade, et cela en présence d'un corps d'armée campé dans le Champ-de-Mars. Ces troupes restèrent immobiles : le roi avait défendu toute hostilité, tout acte de violence contre le peuple.

Armée de piques, de fusils et des canons des Invalides, la foule se porta à la Bastille. Cette forteresse fut emportée, et le gouverneur Delaunay, qui s'était rendu sur parole, fut mis en pièces et déchiré en lambeaux.....

Telle fut la journée du 14 juillet 1789.

Dès que le peuple eut goûté du sang, ce fut un tigre, une bête féroce qui ne voulut plus se repaître que de chair humaine. Delà ces massacres, ces horreurs que je ne retracerai pas..... Que ne m'est-il donné d'en purger notre histoire! mais non; ces pages sanglantes sont pour les peuples comme pour les rois, la plus terrible, la plus éloquente des leçons qu'ils doivent méditer.

Le 14 juillet la révolution fut consommée. Le reste n'en fut que le développement.

Elle existait depuis long-temps dans les esprits et dans les mœurs, mais non pas comme la fit le 14 juillet. J.-J. Rousseau lui-même eût désavoué cette œuvre de sang : il en eût été une des premières victimes.

Cependant l'assemblée constituante avait commencé ses travaux. Les députés se distribuèrent en bureaux, où l'on crut apercevoir quelque fusion. On y discutait sans aigreur. Le Brun se mêlait à ces discussions. Il y portait cet esprit de modération, véritable caractère de l'homme qui a creusé jusqu'au fond des choses ; car l'emportement et la fougue n'appartiennent qu'à l'inexpérience, à la jeunesse, ou à l'aveuglement de la passion.

On forma des comités pour préparer les lois. Ces comités se trouvèrent composés d'hommes profondément instruits. On s'étonnait d'une si prodigieuse réunion de talents et de lumières. On y procédait à l'examen de chaque matière avec réflexion et maturité. Mais, dans l'assemblée, les orateurs reprenaient leur ascen-

dant, et presque toujours on votait d'entraînement et d'enthousiasme.

Ce double sentiment fut porté à son comble dans la nuit du 10 août 1789. Le clergé et la noblesse rivalisèrent de sacrifices; les privilèges, les droits seigneuriaux, les capitulations des provinces, tout fut immolé sur l'autel de la patrie. Le Brun garda sa raison au milieu de ce beau délire; il voulut présenter quelques observations: sa voix fut étouffée; mais bientôt on regretta de ne l'avoir pas entendu. Un comité fut nommé pour réparer les excès de cette fameuse nuit; mais il est plus facile de démolir que de réédifier; ce comité ne répara rien.

Dans tout le cours de la session, Le Brun resta fidèle aux principes émis dans la *Voix du citoyen*. Presque tous les vœux exprimés, presque toutes les réformes qu'il avait indiquées dans les cahiers du bailliage de Dourdan, devinrent l'objet d'autant de lois spéciales.

Il parut souvent à la tribune pour défendre ses opinions. Il brillait surtout dans les discussions intérieures des comités, qui le

choisirent habituellement pour leur organe.

C'était par les finances que la ruine publique s'était consommée; c'était donc le plus important de tous les objets soumis aux méditations de l'assemblée. Il fallait embrasser à la fois la situation présente et l'état futur des revenus, des dépenses, des impositions et des pensions; porter la lumière dans le chaos de la dette publique; examiner comment se composaient les cinquante-six millions de la dette constituée, les cent millions de la dette viagère, les douze cents millions de la dette non-consolidée, creusée par des emprunts successifs et à termes fixes, par des anticipations, des assignations sur des compagnies de finances, etc. Il fallait remonter à l'origine de toutes ces plaies, et indiquer les moyens de les guérir : c'était une tâche immense; un seul homme osa s'en charger : cet homme fut Le Brun. Il fut, durant toute la session, le rapporteur et le rédacteur de toutes les lois de finances.

Il s'attacha d'abord aux moyens de réduire la dette, et proposa de lui donner pour gage le domaine public, quelques portions de fo-

rêts, de terres en friches sans propriétaires individuels; quatre cents millions que fourniraient les biens ecclésiastiques, ce qui présenterait une masse de six cents millions. A ces moyens venaient se joindre l'extinction successive des rentes viagères, la suppression des dépenses inutiles, et la réduction de certaines pensions. Toutes ces ressources mettaient à même d'éteindre six cents millions de la dette de l'État; le reste serait couvert par trente millions de rentes perpétuelles. Dans son système, il avait introduit un mode d'amortissement qui aurait fait disparaître progressivement ces trente millions.

Ces idées, adoptées dans le comité, furent controversées à la tribune. Le marquis de La Cote proposa d'abandonner les biens du clergé à la nation pour l'acquittement de la dette. M. l'abbé de Périgord, évêque d'Autun, reproduisit plus tard cette motion et l'appuya de toute l'autorité de son rang et de tout l'ascendant de son éloquence évangélique. Le Brun combattit vivement cette mesure.

Dans la séance du 30 octobre 1789, il développa une doctrine profonde et savante.

Après avoir révélé l'origine, la formation et le but des biens ecclésiastiques, il ajouta :

« Ce que nous avons appelé clergé n'est  
« point, n'a jamais été propriétaire des biens  
« dont étaient investis les membres qui le  
« composaient.

« Les citoyens dont la réunion formait le  
« clergé n'ont jamais été, n'ont jamais pu  
« être les propriétaires des biens attachés à  
« leurs bénéfices.

« Ces biens sont la propriété commune,  
« indivise des citoyens, qui, réunis dans la  
« même croyance, exerçant le même culte,  
« forment une Église.

« Sous cet aspect, ces biens sont une pro-  
« priété publique, mais ils ne sont pas une  
« propriété nationale; ils appartiennent à un  
« diocèse, ils n'appartiennent point à une  
« province; ils appartiennent encore moins à  
« la collection des provinces.

« La nation ne peut exercer sur ces biens  
« que sa puissance législative.

« Elle peut prescrire les règles de leur ad-  
« ministration, mais elle ne peut pas les ad-  
« ministrer ni les faire administrer pour elle;

« elle peut déterminer la subsistance des  
« pasteurs et des ministres, la mesure de la  
« dépense du culte public et l'emploi en fa-  
« veur des pauvres, du patrimoine des pau-  
« vres... Les biens des églises sont une portion  
« de la richesse publique, consacrée aux  
« nécessités du culte et à la subsistance des  
« pauvres.

« La nation pourra ordonner que, d'une  
« partie de ces revenus, on achète des pro-  
« priétés au citoyen indigent et laborieux ;  
« nous verrons, au lieu de vaines couronnes  
« de roses, distribuer des terres à la vertu.  
« Par là nos campagnes s'enrichiront d'une  
« population nouvelle, qui, créée par les  
« mœurs, se conservera par les mœurs, et la  
« religion aura guéri une des plus grandes  
« plaies que le despotisme et toutes les pas-  
« sions malfaisantes aient faites à l'huma-  
« nité....

« La nation ne peut pas, de la contribu-  
« tion particulière des églises, faire une con-  
« tribution nationale.....

« Nécessairement les citoyens auront un  
« culte public, une morale publique. *Sans*

« *culte public , sans morale publique , vous*  
« *seriez bientôt les sauvages des forêts.* »

« Nécessairement ; pour soulager l'indi-  
« gence et le malheur , il faudra une contri-  
« bution publique.

« Tout ce qui appartient à mon Église est  
« une portion de mes propriétés individuelles,  
« vous ne pouvez l'altérer sans altérer ma pro-  
« priété.

« Cependant la nation peut défendre aux  
« églises de posséder des biens-fonds , mais  
« elle ne peut ordonner que le produit de ces  
« biens soit versé au trésor public. Si les  
« églises sont forcées de vendre , elles ne doi-  
« vent recevoir de loi que de leur intérêt , et  
« ne doivent de préférence à personne. Mais  
« les créanciers de l'État.... ! les créanciers  
« de l'État sont les nôtres. Si nous les inves-  
« tissons du domaine des pauvres , les pauvres  
« redeviendront , à leur tour , nos créanciers ,  
« et nous n'aurons fait que déplacer des gages  
« et des dettes.

« Sans doute les propriétés des églises sont  
« aussi le gage de la dette publique , mais  
« elles ne le sont que comme les nôtres et

« pas plus que les nôtres : elles ne doivent  
« aux dépenses publiques qu'une contribu-  
« tion égale et proportionnelle à celle des au-  
« tres propriétés.

« Cependant le cri de la patrie se fait en-  
« tendre ; une grande calamité pèse sur tous  
« les citoyens , mais elle pèse encore plus sur  
« le pauvre. Il faut donc , pour l'intérêt même  
« du pauvre , sacrifier une partie des revenus  
« que la religion des citoyens lui avait desti-  
« nés. Tous les citoyens , par des secours plus  
« abondans , paieront aux pauvres l'intérêt  
« des sommes qu'ils auront prêtées à la chose  
« publique.

« Je pense donc que chaque église doit  
« payer sa portion de la dette du clergé , la  
« dépense du culte , la dépense de ses minis-  
« tres actuels , et l'éducation de ceux qui se  
« destinent à le devenir ; que le patrimoine  
« des églises doit être encore affecté aux tra-  
« vaux de charité , aux encouragemens des  
« manufactures locales ; à l'achat des grains  
« nécessaires à la subsistance des pauvres , à  
« des primes pour l'importation des grains  
« dans les temps de calamité ; à la dotation

« des hôpitaux, et à l'éducation publique.  
« Enfin, j'ose espérer que les églises affecteront, pendant vingt ans, aux besoins de l'État, un revenu annuel de vingt millions (1).

« Ne dépossédons personne ; si nous voulons être libres, soyons justes ; qu'aucun Français n'ait à gémir d'être libre. Craignons, tandis que nous courons à la liberté et au bonheur, de n'arriver qu'à la dissolution..... »

Mais un saint évêque avait parlé ; l'assemblée adopta l'opinion de M. l'abbé de Périgord : les biens du clergé furent vendus, et les ministres du culte mis à la portion congrue (2).

Le Brun soumit à l'assemblée la proposition de la province d'Anjou, de payer 1,000,000

---

(1) Ces vingt millions demandés annuellement au clergé, durant vingt ans, formaient les quatre cents millions que Le Brun avait fait entrer dans son plan d'extinction de la dette nationale.

(2) Tout honnête homme, quelle que soit son opinion politique, conviendra que cette mesure était inique dans son principe : on ne pouvait la soutenir que

d'impôt, en remplacement de la gabelle. Il sut jeter de l'intérêt sur cette aride matière.

Il fit décréter la suppression des étrennes, etc.; présenta un rapport sur la contribution patriotique; proposa d'accorder un mois aux citoyens pour faire leurs déclarations; réclama contre la demande de former un comité d'impositions chargé d'offrir un plan général, celui des finances pouvant faire ce travail;

Offrit le tableau général des revenus et dépenses fixes;

Rendit compte des plans présentés au comité des finances.

Les faiseurs de projets étaient nombreux; il arrivait des plans de finances de tous les points du royaume, presque tous frappés de

---

par la grande raison de la nécessité. Cependant cette iniquité a tourné, avec le secours du temps, à l'avantage de la nation, par la subdivision des grandes propriétés ecclésiastiques. Réparties entre un grand nombre de petits propriétaires, elles ont été mieux cultivées; ce qui a augmenté la masse des produits territoriaux et agrandi l'aisance générale.

déraison et d'extravagance; Le Brun les mit au néant en lançant sur eux l'anathème du ridicule.

Il émit ses vues sur l'administration du Jardin du Roi; fit deux rapports sur le même objet; plusieurs autres sur la Bibliothèque du Roi; sur l'École vétérinaire et sur le département des mines.

Un décret de l'assemblée, sanctionné par le roi le 26 février 1790, abolit les anciennes dénominations des provinces, et divisa la France en départemens.

Ces départemens furent régis par une administration collective, forme toute démocratique qui a des avantages et n'est pas sans inconvéniens. L'assemblée appliqua la même forme à toutes les autres branches de l'administration publique.

Une loi, du 5 novembre 1790, abolit les droits de traites, et autres perçus aux barrières qui séparaient les diverses provinces de la monarchie.

On porta les douanes aux frontières. Un tarif uniforme fut décrété.

Nous allons suivre Le Brun dans ses travaux

législatifs, durant les années 1790 et 1791.

Le Brun proposa le paiement de divers arrérages, et un sursis au paiement de toutes les autres dépenses jusqu'à leur liquidation.

Dans un rapport très-étendu il exposa avec clarté et méthode la situation des finances, les besoins et les ressources de l'État. Toute l'assemblée fut agitée d'un mouvement de satisfaction et de surprise, en écoutant ce grand et lumineux travail.

Le Brun enleva également tous les suffrages dans une autre séance, en déroulant, avec la même lucidité, le tableau de toutes les parties de la dette publique.

Il proposa de fixer le traitement des régisseurs et administrateurs des domaines ;

Fit supprimer les jurés-priseurs, ainsi que plusieurs autres places et emplois publics inutiles ou nuisibles ;

Fit décréter le paiement des arrérages de la dette, soumit un rapport sur le paiement des arrérages de rentes ;

Obtint la suppression des contrôleurs généraux des domaines, et proposa la conservation des académies.

Une question importante s'agita dans l'assemblée : on proposa de payer la dette exigible en *assignats forcés*. Les biens de l'Église avaient paru insuffisans au remboursement de la dette exigible. On ne vit de moyen de salut que dans l'émission d'un papier-monnaie. Plusieurs orateurs, et notamment Mirabeau, proposèrent ce moyen comme l'unique remède qui pouvait cicatriser toutes les blessures de la France; sans lui, ils ne voyaient que des périls, et ils cherchaient à jeter dans les esprits ces terreurs soudaines qui les aveuglent et les maîtrisent.

Le Brun s'arma de courage, et discuta avec sang-froid et maturité cette mesure qu'il regardait comme désastreuse, comme injuste, comme indigne de la loyauté d'une grande nation, et dont la proposition seule lui parut un outrage fait à la dignité de l'assemblée.

Il voulait que les créanciers de l'État fussent appelés à concourir à l'acquisition des biens de la nation, et que leurs créances fussent reçues pour leur valeur entière.

Il déroula, dans un exposé lumineux, les difficultés, les falsifications, les angoisses, les

convulsions, résultats infaillibles de cette émission de *dix-neuf cent millions d'assignats*.

Avec le papier, les marchandises, les denrées, les salaires, le pain même, tout s'élève à une valeur qui n'a bientôt plus de bornes; la confiance et l'argent disparaissent.

Déjà il n'y avait plus de confiance; partout les insurrections avaient anéanti et énervé les recouvrements des impôts, effrayé les imaginations, écarté les propriétaires, et presque anéanti la circulation du numéraire. Partout on s'empressait de vendre pour porter ses capitaux à l'étranger; les propriétés étaient avilies, le commerce immobile, les établissemens abandonnés, et les champs presque sans culture. Depuis un an, la France avait perdu plus de *deux milliards* de valeur effective, par l'inaction des bras du cultivateur et de l'artisan, par l'interruption de la navigation et des rapports commerciaux, et par les émigrations.

Le papier-monnaie ne semblait pas propre à remédier à tant de maux, mais à les aggraver encore.

« La constitution, disait Le Brun, périra elle-même par le succès de cette fatale me-

« sure... Vous ruinez l'État quand vous ruinez  
« ses créanciers. Mes vues, mes calculs, seront  
« accusés par un patriotisme aveugle, ou plu-  
« tôt par l'intérêt caché sous le masque du  
« patriotisme. N'importe ! je dois tout au bien  
« public ; tout, jusqu'à ma vie, jusqu'à mon  
« repos, qui m'est plus cher que ma vie. »

C'est avec cette énergie que s'exprimait, au milieu de l'effervescence des partis, cet homme de bien que des forcenés ont peint comme un homme faible, parce qu'il était clairvoyant et sage.

Il présenta un plan pour arriver progressivement à l'extinction de la dette, et termina ainsi :

« C'est à vous de prononcer entre un plan  
« chimérique et sans base, et un plan plus  
« timide, mais dont l'exécution est assurée et  
« sans danger ; entre une infâme banqueroute,  
« et une franche et loyale libération. »

Sa voix fut étouffée par les déclamations de quelques fougueux orateurs, et par les clameurs de la tourbe.

Cependant la loi ne passa point ce jour-là. L'assemblée parut encore indécise. Le Brun

remarqua cette disposition incertaine et flottante des esprits. Dans une autre séance il tenta un nouvel effort : il monta à la tribune et demanda à rendre compte du vœu des directeurs de département et des municipalités, contre l'émission du papier-monnaie; mais les partisans du système couvrirent encore sa voix. La plèbécule l'insulta à l'issue de la séance : c'était un aristocrate qui ne voulait pas qu'on enrichît le peuple avec du papier... Plus d'une fois il fut menacé dans son existence, et n'en garda pas moins l'entière liberté de ses opinions.

Les dépenses du ministère des affaires étrangères avaient toujours été couvertes d'un voile épais : Le Brun le souleva, mais avec la prudente réserve qu'exige une matière si délicate.

Son rapport pour la fixation des fonds de ce département, en 1790, est plein de vues sages, d'idées élevées et de recherches curieuses. Par exemple, voici un tableau qui n'est pas sans intérêt.

*Dépense des affaires étrangères.*

En 1772. . . . .	9,296,000 fr.
73. . . . .	8,864,000
74. . . . .	7,203,000
75. . . . .	11,510,000
76. . . . .	8,767,000
77. . . . .	8,314,000
78. . . . .	11,287,000
79. . . . .	7,957,000
80. . . . .	11,843,000
81. . . . .	11,825,000
82. . . . .	14,154,000
83. . . . .	13,624,000
84. . . . .	11,210,000
85. . . . .	9,771,000
86. . . . .	9,616,000
87. . . . .	10,955,000
88. . . . .	11,652,000
89. . . . .	7,330,000

Cette dépense fut réduite par Le Brun, pour 1790, à 6,700,000 fr. ; et, pour 1791, à 6,300,000 fr. (1).

---

(1) La dépense des affaires étrangères est fixée, pour 1827, à 9,000,000 fr.

On a demandé pour 1828, 9,700,000 fr.

C'était sous Louis XIV que la dépense des affaires étrangères s'était accrue : nos ambassadeurs avaient marqué, dans les cours de l'Europe, comme leur souverain parmi les rois. Il ne leur était plus permis de n'être qu'honorables ; ils étaient condamnés à être magnifiques, et l'intérêt des étrangers, d'accord avec la vanité nationale, leur faisait une loi d'un luxe qui, souvent inutile au succès de leur mission, était toujours onéreux à la France.

« Ce que nous retrancherons, disait Le  
« Brun, du faste de nos négociateurs, il faudra  
« le donner à leur instruction. *Il nous manque*  
« *une école de politique* et des encouragemens  
« à ceux qui ne portent, dans cette carrière ;  
« que des talens et le désir d'être utiles. Jus-  
« qu'ici elle a été stérile pour ceux qui s'y  
« sont voués sans fortune et sans appui. Ils  
« méritent cependant de fixer les regards de  
« la nation. C'est en s'occupant de leur sort  
« qu'on assurera la tradition et le goût des  
« connaissances diplomatiques, si importantes  
« à notre prospérité. »

Ce rapport fut accueilli par l'assemblée, et le projet de décret fut adopté.

La diplomatie française fut presque toujours une des plus faibles de l'Europe. Nos ambassadeurs se faisaient remarquer à la fois par l'éclat de leurs noms et par la nullité de leurs talens. Aussi la France fut-elle souvent jouée dans les négociations importantes; l'inhabileté de ses diplomates lui fit perdre plus d'une fois le prix de la valeur et du sang de ses guerriers.

Il existe aujourd'hui, au collège de Louis-le-Grand, quelques élèves qu'on instruit dans les langues et dans quelques connaissances utiles à la diplomatie; mais cette école est insuffisante et demande un plan plus vaste, qui réponde à la hauteur du but qu'on doit chercher à atteindre.

Le Brun fit adopter différens articles sur les rentes et indemnités des maisons religieuses, de secours, communautés, etc.;

Soutint et fit admettre d'autres articles sur les dépenses fixes des bureaux ordinaires, et sur celles relatives aux pensions dramatiques;

Fit attribuer des fonds à la caisse des Invalides pour ses besoins.

Il présenta un nouveau tableau de la dette

publique, fit l'historique des rentes sur l'État, et proposa l'extinction d'une partie de la dette.

Il présenta le tableau des recettes et dépenses par année, et fit accorder des fonds pour le service du trésor public.

L'assemblée adopta, sur sa proposition, différens articles sur le remboursement des rentes dues aux particuliers par le clergé.

Une discussion s'engagea sur les loteries.

Le Brun manifesta son éloignement pour cette ressource immorale, et repoussa vivement l'accusation injuste que lui fit Mirabeau, de les avoir protégées. Il en avait demandé la suppression dans les cahiers du bailliage de Dourdan.

Depuis l'administration de M. Trudaine, les routes de France étaient demeurées sans entretien et dans le plus funeste abandon. M. Le Brun sentit qu'un des premiers besoins d'une nation qui veut prospérer, c'est d'entretenir les routes, d'ouvrir de nouvelles communications, et de creuser des canaux qui facilitent les relations entre toutes les parties de la monarchie, afin d'établir l'équilibre

des richesses par une plus égale répartition.

Il déroula, devant l'assemblée, un plan d'organisation des ponts et chaussées, divisé en trente-cinq articles. Il soutint la discussion de ce projet ; et le défendit éloquemment. Son plan est encore aujourd'hui la base de cette partie de l'administration publique ; mais les traitemens ont changé.

Le Brun donnait 12,000 fr. au directeur général ; 8,000 fr., à chacun des inspecteurs généraux ; 25,000 fr., pour frais de bureaux et appointemens des employés de la direction ; 46,000 fr., pour frais de tournée du directeur général et des inspecteurs généraux. Le traitement de l'ingénieur en chef de département était fixé de 3 à 4,000 fr. ; celui des ingénieurs, de 2,400 à 3,000 fr.

Le Brun présenta le tableau de l'arriéré des impôts, soumit un rapport sur la dépense publique pour l'année 1791, fit supprimer les offices du payeur et du contrôleur des rentes de l'ancien clergé ;

Déféra à l'examen de l'assemblée la nomenclature des individus auxquels des indemnités étaient accordées par des objets supprimés ;

Proposa l'ajournement du projet de décret sur l'organisation du trésor public ;

Fit décréter la reconstitution des rentes perpétuelles à la charge de l'État ;

Fit adopter la suite de son projet sur les ponts et chaussées.

En 1791, Le Brun, toujours occupé des objets d'utilité publique, fit admettre son projet sur l'organisation d'une école gratuite pour les ponts et chaussées.

Il fit autoriser la municipalité de Paris à signer provisoirement les contrats de rentes constituées.

L'assemblée adopta plusieurs de ses rapports, et rendit un décret sur les dépenses publiques ;

Un autre pour le maintien des rentes sur le clergé dues par des particuliers ;

Un troisième, relatif aux rentes constituées sur le clergé et les pays-d'états.

Malgré l'effervescence des esprits, on s'occupait beaucoup des finances, et la plupart des projets dont on inondait le public se resentaient des influences du moment : c'était de l'exaltation, des rêves, du délire. M. Le

Brun, dont le nom faisait déjà autorité dans cette matière, sentit qu'il était nécessaire de ramener les esprits à des principes d'ordre, de vérité et de sagesse. Ce fut l'objet de la lettre qu'il publia alors sur les finances.

Peu de jours après cette publication, il fit décréter le versement de soixante-douze millions au trésor public pour les dépenses des trois premiers mois de 1791. Dans ce rapport, comme dans tous ses écrits, on trouve des vérités fortes, exprimées avec énergie : « At-  
« ténuez, disait-il aux députés, votre contri-  
« bution, parce que tous vos moyens sont  
« atténués, parce que l'anarchie a tout ap-  
« pauvri, tout énérvé, parce que vos produits  
« sont sans valeur et sans circulation. »

On demanda au comité des finances un état de la radiation des émigrés. Le Brun parut à la tribune, et démontra que, dans la situation présente des choses, cet état était impossible à former.

Le comité des contributions présenta un plan d'organisation du trésor; il voulait que le trésor fût confié à cinq commissaires égaux en autorité; le reste des dispositions rentrait

à peu près dans le projet de décret présenté par Le Brun au nom du *comité des finances*. Le Brun combattit ce nouveau plan, et rappela que les comités *de constitution* et *de finances* avaient unanimement pensé qu'il ne fallait au trésor public qu'un seul ordonnateur nommé par le roi; que, sans cette unité, point d'harmonie, point de responsabilité véritable.

La forme collective l'emporta; la confusion, le gaspillage des deniers publics, furent la suite de cette triste erreur. Dans les bureaux, dans les comités, celui des contributions excepté, on avait préféré l'ordonnateur unique; mais, dans la discussion publique, les athlètes de la parole furent encore les vainqueurs, tant l'assemblée se laissait aller aux charmes de l'éloquence!

Dans la discussion préliminaire, il s'était élevé un dissident entre le comité de constitution et le comité des finances. Tous deux étaient convenus que, pour lever les obstacles qui pourraient arrêter ou retarder les versements dans les caisses du trésor, il serait formé un *comité d'administration des finances*. Le co-

mité de constitution voulait que deux membres du corps législatif fissent partie de ce comité d'administration : le comité des finances écarta cette prétention comme inconstitutionnelle, et soutint que ce comité d'administration ne devait être composé que des ministres. Dans la discussion publique elle fut reproduite : c'est alors que Le Brun monta à la tribune, et dit :

« Une ligne éternelle doit séparer le do-  
« maine des législateurs du champ de l'ad-  
« ministration. On ose vous proposer de con-  
« fondre cette double puissance, de mettre  
« sous les mains de la législature ce trésor  
« public qui n'appartient qu'à sa surveil-  
« lance; votre raison, votre intérêt, sa réu-  
« niront pour proscrire cette funeste, cette  
« inconstitutionnelle idée. Vous ne verrez  
« dans cette idée que l'erreur du patriotisme;  
« vous y verrez encore les dangers les plus  
« réels pour votre gloire, pour la gloire de  
« cette assemblée, qui, après avoir détruit  
« tous les abus, froissé tous les intérêts, se  
« doit encore d'éloigner d'elle tout ce qui  
« pourrait annoncer des prétentions person-

« nelles, et ouvrir dans son sein une carrière  
« nouvelle à l'ambition, à l'intrigue, à la cu-  
« pidité... »

De telles paroles portent avec elles l'éloge de celui qui les prononça. Quelle éloquente réponse à ce pauvre Condorcet (1), qui ne voyait dans le député de Dourdan qu'une âme sans énergie ! L'infortuné ! il dut s'apercevoir, à sa dernière heure, que la véritable énergie n'est pas dans les hommes qui poussent aux excès, mais dans les âmes qui, au milieu de la tourmente, osent rappeler à chaque instant les principes de la sagesse, et montrer la borne où doivent s'arrêter les révolutions !

Le Brun avait plaidé avec sagesse, avec éloquence, mais sans succès, dans la discussion sur l'organisation du Trésor. Il fut plus heureux dans une autre séance ; il fit adopter un

---

(1) Le marquis de Condorcet, homme savant, écrivain distingué, l'un des plus chauds partisans de la révolution, fut pros crit par Robespierre. Il s'évada de Paris, mais désespérant de se soustraire aux satellites du tyran, il se donna la mort pour échapper à l'échafaud.

décret pour l'acquittement des dépenses du roi dans l'année 1790, des lettres de change des colonies, et autres dettes.

L'assemblée rendit successivement, sur ses propositions, plusieurs décrets pour accélérer la liquidation de la dette;

Pour le paiement des travaux du canal du Nivernais;

Pour le paiement des dépenses du quartier de janvier;

Pour la fixation du traitement des ministres;

Pour le paiement de diverses rentes;

Pour l'allocation d'une somme au département des ponts et chaussées;

Enfin pour régler la comptabilité.

Le travail de Le Brun sur cette partie essentielle, base de l'ordre et de la régularité dans les finances, fut regardé comme un chef-d'œuvre de méthode et de clarté.

Un nouveau projet sur les ponts et chaussées fut présenté à l'assemblée; Le Brun en fit apercevoir les vices, et le combattit victorieusement.

Il fit décréter une avance à la municipalité de Bordeaux;

Régler l'état et le sort des rentes constituées sur le clergé ;

Établir le mode de rectification des erreurs de noms qui se seraient glissées dans les quittances de finances ;

Et mettre des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour l'acquisition d'ouvrages précieux provenant des bibliothèques particulières.

En déroulant le tableau de la dépense de l'année 1791, il commença ainsi :

« Si l'ordre régnait dans toutes les parties  
« de l'empire , si tous les citoyens réunis  
« par l'amour de la patrie et par une mu-  
« tuelle confiance , étaient rendus à leurs  
« foyers, aux arts de l'industrie et de la paix,  
« nos calculs auraient des bases certaines, et  
« n'erreraient pas entre les conjectures et les  
« probabilités. »

Il fit voir qu'il était des dépenses éventuelles qu'il n'était pas donné de prévoir, au milieu du trouble de l'ordre public, de la fluctuation des esprits, de l'inexécution des lois, de la stagnation du commerce, de l'interception subite du luxe et des arts, de l'ab-

sence de cette confiance qui seule anime les États, seule féconde l'industrie, seule alimente et conserve la fortune publique.

Les émigrations continuelles privaient l'artisan de l'appui de ces riches qui répandaient leur superflu sur l'industrie.

Le cultivateur, sans sécurité, était sans énergie, sans confiance. La mendicité, et tous les fléaux qu'elle engendre ravageaient les villes et les campagnes.

De tous côtés le papier-monnaie était repoussé dans les caisses de l'État.

Le Brun apercevait déjà, dans un prochain avenir, le terrible spectacle des calamités où les divisions, les rivalités et les haines des partis allaient plonger la France. Il conjurait les députés et tous les Français d'abjurer leurs terribles discordes aux pieds de ce trône que nous ne séparerons jamais, disait-il, du culte que nous devons à la patrie.

Sans doute, si les Français avaient voulu s'entendre, il n'était point d'anarchie, point de plaie publique si profonde, qui n'eût cédé aux concours de toutes les forces, de toutes les volontés; mais le char de la révolution était

lancé; il n'avait pas encore rencontré la borne qui devait l'arrêter.

Les lecteurs qui savent penser jugeront, par la courte analyse qui précède, combien furent importans les travaux de Le Brun dans l'assemblée constituante.

Son résumé des travaux du comité des finances, imprimé en 1790 par ordre de la *Constituante*, a servi de type à tous les *budgets* (1) qui ont paru jusqu'ici.

On conçoit qu'un député occupé de travaux si sérieux, et voué tout entier à l'accomplissement de son mandat, ne dut pas perdre son temps dans les intrigues des coteries. Le Brun ne fit en effet partie d'aucune association particulière; on ne le vit jamais au *club breton*, ni aux *Feuillans*. Durant toute la session il demeura immuable dans son attachement pour le trône, et dans son dévouement au bien public.

---

(1) Nous allons rechercher chez les Anglais presque tout ce qu'ils ont pris chez nous. Ce mot *budget* vient du normand *bougette*, sorte de poche ou de sac où seraient renfermés les papiers propres à régler la dépense.

Tous ses rapports, tous ses discours, écrits dans son beau style, sont des modèles de discussion, de clarté, de précision. Les principes qu'il y développe feront toujours autorité pour les hommes d'État qui traiteront les mêmes matières.

Mais ce qui, par-dessus tout, révèle la sagesse, la prévoyance de cet homme d'État; ce qui doit à jamais honorer sa mémoire, c'est son invariable opinion sur la question capitale de toute constitution : il voulait l'établissement de deux chambres destinées à se contre-balancer, sans se heurter mutuellement, sans nuire à l'action du pouvoir exécutif. Il se prononça toujours contre l'institution d'une assemblée unique, forme qui ne peut produire que le despotisme ou l'anarchie.

En effet, l'absence d'un corps intermédiaire entre le gouvernement et les députés du peuple livre ces deux pouvoirs à une lutte perpétuelle, qui doit finir par la ruine de l'un d'eux. Si l'assemblée législative absorbe ou paralyse l'action du gouvernement, il y aura confusion, trouble, anarchie; si, au contraire, le pouvoir exécutif parvient, par manèges, intrigues,

corruption ou violence, à dominer l'assemblée élective, il y aura despotisme, le despotisme le plus redoutable, le plus funeste, puisqu'il marchera revêtu de l'apparence des formes légales.

On ne peut se sauver de ces deux excès qu'au moyen d'un contre-poids. Dans un grand État, ce contre-poids ne peut être qu'une chambre indépendante, partageant la puissance législative avec les élus du peuple et avec l'autorité exécutive.

Je dis que cette chambre doit être indépendante; elle ne peut l'être, dans une monarchie, qu'en participant de la nature du pouvoir royal, c'est-à-dire, de l'hérédité. Sans cette prérogative, vos pairs ou vos sénateurs seraient bientôt dépendans de la couronne. Ce n'est donc pas pour leur avantage particulier qu'on les investira de l'hérédité, mais pour l'avantage de tous, pour le maintien de la liberté.

Alors, l'ensemble de la puissance nationale étant composé des élémens divers, dont la société elle-même est formée; savoir, de la démocratie par la chambre élective, de l'aristo-

cratie par la chambre héréditaire, et de la monarchie par l'hérédité et l'inviolabilité perpétuelle du pouvoir royal, vous aurez des institutions durables et des garanties pour tous les intérêts; vous aurez de la stabilité dans les choses, de la sécurité dans les esprits, et une mesure de liberté assez large pour servir de base à l'édifice de la prospérité publique.

L'assemblée constituante ne s'arrêta point assez à l'examen de cette doctrine; elle avait toujours devant les yeux, comme un épouvantail, le despotisme des courtisans et l'arbitraire des ministres aux lettres de cachet; et, pour se garantir de ces excès, elle se jeta dans un autre. Dans sa constitution, la démocratie débordait de toutes parts; l'aristocratie était immolée, et la royauté dépouillée de l'influence qui peut la soutenir.

Le comité *de constitution* avait d'abord arrêté un projet conforme aux idées de Le Brun. Dans la séance du 10 septembre, Mounier et Malouet, amis de Le Brun, et le jeune Lalli défendirent ce projet où dominait le système anglais; mais Sieyès et Mirabeau le combat-

tirent : l'assemblée fléchit sous la parole de Mirabeau et rejeta le système des deux chambres.

Cette imposante assemblée s'abandonna trop aux abstractions ; elle dédaigna de compter avec les faiblesses , avec les passions , avec les vertus même des hommes. Elle anéantit des souvenirs qui leur étaient chers ; elle arracha tout à coup aux individus , aux familles , aux communes , des monumens auxquels ils avaient confié les chimères de leur orgueil , la réputation de leurs vertus et les espérances de leur postérité. Les factions vont bientôt détruire ce qu'elle avait ébranlé.

Cependant le roi se rendit dans le sein de l'assemblée pour jurer le maintien de la constitution de 1791.

Le président Thouret resta couvert en recevant le serment de sa majesté : le roi s'en aperçut , et enfonça son chapeau ; toute l'assemblée applaudit avec transport à ce noble mouvement d'un monarque qu'elle-même avait proclamé le père de la patrie , le restaurateur de la monarchie française.

L'assemblée , en se séparant , confondit tous

ses vœux dans le double sentiment de son amour pour le roi et de son enthousiasme pour la liberté. Le roi, les députés, tous les bons citoyens embrassaient avec joie l'espérance d'un heureux avenir...

Necker n'avait pu traverser cette longue et orageuse session. Mirabeau avait détruit la popularité du ministre et miné son crédit dans l'assemblée. Necker dit un jour à Le Brun : « Vous ignorez sans doute d'où me vient la haine dont m'honore Mirabeau. Je l'ai bien méritée; il voulait entrer avec moi dans le ministère, mais je lui en ai fermé la porte; le roi repoussait un pareil ministre, et moi un tel collègue : *Indè iræ.* »

Necker quitta la France en septembre 1790. Il se retira dans sa terre de Coppet, d'où il ne sortit plus (1). Du sein de cette retraite, il lança plusieurs écrits de *politique* et de *finances* fort remarquables. Le Brun s'écriait en les lisant : « Ah ! si sa pratique avait valu ses théories ! » Cependant, il convenait qu'il fal-

---

(1) Necker mourut à Genève le 9 avril 1804.

lait absoudre les fautes de Necker en faveur de la droiture de ses intentions, de son désintéressement, et surtout à cause des difficultés qui embarrassèrent sa marche.

Necker avait d'ailleurs une si belle âme, qu'on ne peut, tout en reconnaissant les fautes ou les erreurs de l'homme d'État, se défendre d'aimer le ministre qui refusait son traitement, qui ne voulait d'autre salaire que l'honneur d'être le ministre d'un roi de France, et qui à ce noble désintéressement ajoutait une générosité plus rare encore, en se constituant la caution de la France envers un créancier étranger, et en déposant pour cela, dans le trésor public, deux millions de sa propre fortune...

## CHAPITRE VII.

Assemblée législative. — Le Brun , membre et président du directoire du département de Seine-et-Oise. — Sa démission après le 10 août. — Convention nationale. — Arrestation de Le Brun. — Est renvoyé dans ses foyers sous la surveillance d'un sans-culotte. — Seconde arrestation de Le Brun. — Comment il fut sauvé de l'échafaud. — Chute de Robespierre. — Le Brun rappelé à la présidence de l'administration de Seine-et-Oise. — Constitution de l'an III. — Le Brun est élu député.

L'ASSEMBLÉE constituante s'était retirée en masse. Le Brun disait qu'elle avait voulu par là donner un grand exemple de désintéressement et de respect pour la liberté.

Ce fut une faute ; la source en était noble , les effets en furent désastreux. En léguant la consolidation de son ouvrage à une assemblée toute neuve , elle l'abandonnait au hasard , et laissait l'État et le trône à la merci d'hommes nouveaux , qui , dépourvus de ses traditions , de son expérience , de sa popularité , pouvaient apporter dans la discussion des lois un

autre esprit, d'autres vues, et des intentions contraires à celles qui avaient dirigé ses travaux. C'est ce qui arriva.

L'assemblée législative se constitua le 2 octobre 1791. Ses membres avaient été élus sous l'influence des terreurs populaires dont on agita les esprits, au moment où le roi avait cherché à quitter le territoire français.

Les dispositions de l'assemblée se ressentirent des sentimens qui avaient présidé à sa composition. Les partis qui divisaient, agitaient ou déchiraient la nation, trouvèrent des organes dans les nouveaux représentans; et les nuances d'opinion qui se faisaient remarquer au dehors se prononcèrent également dans l'assemblée.

Les Feuillans et les constitutionnels défendirent le pouvoir royal tel que la révolution venait de le constituer; les plus remarquables étaient Dumas, Pastoret, Becquet, Ramond, Girardin, Vaublanc, Dupolard, Beugnot, François de Neuf-Château, Lacépède. Leurs partisans étaient des hommes honnêtes, mais faibles et timides. Ce parti manquait d'ensemble et de résolution. Cependant c'était

sur lui que le gouvernement devait s'appuyer.

Il y eut en effet quelque accord entre les constitutionnels et les ministres Narbonne, Duport-Dutertre, Duportail et Montmorin; mais ce parti avait des adversaires redoutables à la cour et dans l'assemblée. Ces adversaires étaient les exagérés des deux partis extrêmes, celui de l'ancien régime avec tous ses abus et celui des ennemis de toute royauté.

Parmi les ennemis secrets de la royauté on a rangé les Girondins; c'est ainsi qu'on nomma les représentans qui se groupèrent autour des députés du département de la Gironde. Leurs chefs étaient Vergniaud, Guadet et Gensonné, orateurs doués de la magie du débit et de tout le pouvoir de l'éloquence. Les Girondins protestaient de leur attachement à la constitution; mais l'esprit républicain et démocratique jaillissait dans tous leurs discours. Ils combattaient les constitutionnels. Ils ne s'unirent à eux contre les démagogues que lorsqu'il n'était plus temps.

À la cour, les constitutionnels étaient regardés comme des factieux par ces hommes qui se croyaient forts, parce qu'ils restaient

immobiles quand tout changeait autour d'eux. Aveuglés par un dévouement dont la source était noble, ils ne voyaient pas que leurs résistances servaient de prétexte aux factieux, aux meneurs des clubs, pour attiser parmi le peuple le feu de la sédition.

Les Girondins avaient essayé de s'emparer de la direction du club des jacobins; mais Robespierre y régnait déjà. Inconnu et méprisé dans la Constituante, Robespierre s'était hâté, en sortant de cette assemblée, de chercher un refuge chez les jacobins; et bientôt, par ses manéges, son hypocrisie, l'affectation de son désintéressement et sa verbeuse faconde, il était parvenu à dominer cette redoutable faction. Danton y marchait presque son égal; il s'y était même formé une section à lui, qu'on nomma *les Cordeliers*, gens qui se distinguaient encore par leur exagération et leur esprit d'intrigue au milieu de cette horde de furieux.

Robespierre, Danton et leurs satellites; Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Camille-Desmoulins, effrayés de l'espèce de popularité qu'obtenaient Brissot, Vergniaud, Guadet,

Condorcet et leurs partisans, attaquaient sans cesse les Girondins, les vouaient à la haine publique, en les peignant comme les amis du pouvoir et les plus dangereux ennemis du peuple. Quant aux constitutionnels, Robespierre les livrait à l'exécration de son hideux auditoire et aux poignards de la populace, en les qualifiant de *fougueux aristocrates*, de *fauteurs du despotisme*, de *apostats liberticides*, etc.

Ainsi placés entre les exaltés de l'ancien régime et les fauteurs de l'anarchie, en butte aux calomnies de tous les partis, dénoncés au roi comme des hommes dangereux, dénoncés à la nation comme des traîtres, les constitutionnels, qui voulaient le trône et la liberté, se trouvèrent dans l'impuissance de faire le bien et d'empêcher le mal.

Les Girondins, en proie aux mêmes attaques, avaient des intentions différentes : ils voulaient arriver à la république, mais sans effusion de sang ; peut-être avaient-ils, ce qui est commun aux hommes de leur pays, l'ambition des emplois. Quoique haïs à la cour, ils n'en furent pas moins un moment les organes

et les conseils du gouvernement. Les ministres Servan, Clavières, Roland, Le Brun-Tondu (1), étaient les hommes des Girondins.

Roland, homme médiocre et opiniâtre, austère jusqu'à la rudesse, gouvernait le conseil; sa femme le gouvernait; elle-même se laissait gouverner; à l'insu de son amour-propre, par les Girondins qu'elle admirait, et dont elle était l'idole.

Les Girondins, suspects à juste titre à la cour par leurs discours brûlans de républicanisme, détestés des anarchistes à cause de leurs talens, en crédit auprès des ministres dépouillés eux-mêmes de toute véritable autorité, en discrédit auprès des clubs, se virent bientôt débordés de toutes parts et dans

---

(1) Ce Le Brun-Tondu, que l'ignorance confond par fois avec l'homme célèbre qui nous occupe, était un abbé, écrivain, journaliste, créature de Roland et de Brissot. Il fut un moment ministre des affaires étrangères. Il périt sur l'échafaud. Madame Roland dit de lui qu'il était propre à faire un bon commis. C'était en effet un homme des plus médiocres.

l'impuissance d'opposer une digue aux crimes que méditaient Danton et Robespierre.

Les jacobins n'avaient cessé, depuis 1789, d'étendre leurs ramifications; leur action, partant d'un centre commun, enchaînait tous les départemens, et se faisait sentir jusque dans les plus petits villages et les plus obscurs hameaux; partout ils avaient des clubs, partout ils avaient des orateurs. Ils n'étaient pas difficiles sur le choix de leurs organes : à défaut des citoyens instruits qui déjà les avaient devinés et qui s'étaient séparés d'eux, ils prenaient des fanatiques, des prolétaires, d'autant plus exaltés qu'ils étaient plus ignorans. Les déclamateurs des clubs ne manquaient pas d'accuser les *aristocrates*, c'est-à-dire, tous les honnêtes citoyens qui ne partageaient pas leur fougueux délire, de l'intempérie des saisons, de la disette et de tous les maux qui affligeaient la patrie. Le roi et sa famille n'étaient pas épargnés dans ces seditieuses harangues.

On a dit que, dans la vue de dégoûter le peuple du régime constitutionnel, les partisans des anciens abus secondaient les jacobins.

et poussaient les clubistes aux fureurs de la démagogie. Ce n'était partout que déclamations, mensonges, délations, mépris des lois et du gouvernement : l'anarchie et la misère déchiraient la patrie.

Cependant une puissante coalition s'était formée contre la France : les frontières étaient menacées, le duc de Brunswick s'avancait à la tête des Prussiens ; une armée formidable allait envahir le territoire et marcher droit sur Paris, *pour punir les factieux et rétablir le roi dans la plénitude du pouvoir absolu* ; c'est ainsi que le duc de Brunswick s'exprimait dans sa proclamation.

Ce manifeste fournit une ample matière aux orateurs des carrefours et aux déclamateurs des clubs. « C'est le tyran, ils désignaient ainsi Louis XVI ! c'est le tyran qui nous trahit, c'est lui qui appelle l'étranger ; c'est lui qui veut nous livrer au fer des Prussiens ; le-  
« vous-nous, citoyens, armons-nous, mar-  
« chons contre les despotes et les tyrans ! » Et le peuple répondait à cet appel en chantant les magiques et terribles refrains de la *Marseillaise*.

La haine de l'étranger et la crainte de la contre-révolution que promettait Brunswick, jointes à l'effervescence des esprits continuellement excités dans les assemblées populaires, imprimèrent à la jeunesse française un élan jusqu'alors inconnu.

Des masses de volontaires se levèrent spontanément, s'armèrent à la hâte; et, sans apprentissage, sans tactique, sans discipline, coururent, avec leur seul courage, affronter l'expérience et la valeur des vieilles bandes du grand Frédéric.

Cependant Le Brun, en sortant de l'assemblée constituante, avait été nommé membre, puis président du directoire du département de Seine-et-Oise, où le souvenir de son administration ne saurait périr.

En 1792, des troubles éclatèrent dans ce département. M. Simoneau, maire d'Étampes, fut massacré dans une émeute populaire. Le Brun fut l'organe des députés que le département de Seine-et-Oise envoya vers l'assemblée législative pour rendre compte de ces attentats. Il peignit des couleurs les plus effrayantes les dangers de l'anarchie, et obtint de l'assem-

blée les moyens de la réprimer. De retour à Versailles, il comprima les perturbateurs par des mesures à la fois prudentes et vigoureuses, et rendit à son département le calme et la tranquillité.

Le Brun se loua toujours de l'accord de bonnes volontés qu'il trouva dans ses collègues, pour assurer l'exécution des lois, la rentrée des contributions et toutes les liquidations des droits et rentes dont l'assemblée constituante avait décrété la suppression ou l'amortissement.

Les gardes nationales des diverses communes du département entretenaient, par l'exactitude de leur service, la libre circulation des subsistances.

Le Brun se rendait souvent à Paris. Il voyait les lois sans force, la justice enchaînée, le gouvernement méprisé, la licence et l'insurrection débordant de toutes parts. Il prévoyait les plus sinistres événemens; et rentrait chez lui le cœur déchiré.

Les clubs de Versailles l'avaient déjà dénoncé comme un *aristocrate forcé*; on l'avertit même qu'un de ses collègues au départe-

tement figurait parmi ses délateurs. Sa famille était dans des transes continuelles sur le sort qui le menaçait; mais lui, frappé des dangers du trône et des calamités de la patrie, il oubliait ses dangers personnels. Il donna asile, dans son département, à Saint-Lambert et à plusieurs autres personnes qui n'avaient pu trouver le moyen de s'expatrier.

Les malheurs qu'il redoutait arrivèrent. A Paris, les factieux abusèrent de l'élan patriotique et de l'indignation que le manifeste du duc de Brunswick avait excités. Robespierre, Marat, Danton, Couthon, Billaud-Varenes et Camille-Desmoulins, soufflèrent partout le feu de l'insurrection.

Le 10 août 1792, le peuple des faubourgs se souleva, et vint attaquer et forcer le château. Les gardes suisses et une foule de serviteurs fidèles furent égorgés sur les marches du trône.

Le roi, pour se soustraire à la rage de ces forcenés, se rendit avec sa famille dans le sein de l'assemblée des représentans, et se plaça sous la sauvegarde de la foi nationale.

Les factieux poussèrent leur entreprise,

échauffèrent de plus en plus les meneurs des sections, et plusieurs clubs députèrent vers l'assemblée pour demander la déchéance du roi.

L'assemblée, dominée par la terreur, déclara le roi suspendu de l'exercice de son autorité, et convoqua une *Convention nationale*. Ainsi furent foulées aux pieds et la constitution et l'inviolabilité de la personne du monarque.

Le décret de suspension fut rédigé par Vergniaud. En apprenant ces attentats, Le Brun s'écria : « Ainsi s'accomplissent mes tristes  
« pressentimens ! Les insensés ! ils ont rompu  
« le plus saint des nœuds sociaux ; ils ont brisé  
« le trône ; bientôt ils périront eux-mêmes sur  
« ses débris... ! »

Les plus grands, les plus terribles malheurs, on pouvait les prévoir dès long-temps ; mais alors on les vit éclater de toutes parts et couvrir la France de ruines et de sang.

On n'entendait que les rugissemens de la démagogie, étouffant, jusqu'au fond des cœurs, les plaintes, les murmures des bons citoyens. Partout la voix de l'autorité était méconnue

et couverte par les cris d'une populace en délire.

Dans de telles conjonctures, l'honnête homme ne pouvait plus garder une autorité avilie.

Convaincu qu'en ces jours de démence et de fureur, tout dévouement serait inutile, Le Brun abdiqua la présidence du département de Seine-et-Oise, et se retira à l'ombre du foyer domestique; trop heureux si le modeste toit de Grillon avait pu le dérober à l'œil des délateurs, et le sauver de l'honneur des persécutions!

Cependant on poursuivait les élections à la Convention décrétée par l'assemblée législative. Les habitans de Dourdan donnèrent à Le Brun un nouveau témoignage de leur estime; et, malgré les dénonciations de quelques forenés, ils le choisirent pour électeur. Averti des sinistres intentions des démagogues, il n'eut pas moins le courage de se rendre au chef-lieu de l'arrondissement pour y exercer ses fonctions électorales. Mais, dès qu'il parut, des furieux l'insultèrent; il fit bonne contenance; mais les cris : *A bas l'aristocrate! à la lanterne!* redoublèrent; quelques honnêtes

citoyens l'arrachèrent de ce lieu d'horreur.

Un mandat d'amener fut lancé contre lui. Il ne se cacha point, et demeura publiquement, à Grillon, au milieu de sa famille.

C'est là qu'il apprit que, le 2 septembre 1792, une foule de prêtres, de nobles et d'hommes distingués par leur mérite et leurs vertus, avaient été massacrés dans les prisons de Paris.

Bientôt il connut les premiers actes de la Convention : l'abolition de la royauté, l'établissement de la république, la mise en jugement, la condamnation et la mort du meilleur et du plus infortuné des rois.

A ces terribles nouvelles, son cœur se brisa de douleur; il ne put retenir ses larmes au récit des maux qui accablaient une famille auguste, et déchiraient le sein de la patrie.

Il s'aperçut que la Convention était résolue à régner par la terreur et par le crime.

Il songea quelquefois à quitter une terre qui dévorait ses habitans; mais comment conserver à ses enfans les débris de sa fortune? comment se séparer d'eux et de leur mère toujours souffrante, déjà atteinte par les inquiétudes continuelles qui la tourmentaient, du

mal profond qui minait ses forces et la poussait vers la tombe ?

Il était au milieu de ces tristes pensées, quand les sicaires de la terreur pénétrèrent, le 1<sup>er</sup> septembre 1793, dans sa solitude, et vinrent l'enlever à son épouse et à ses enfans éplorés.

Il fut conduit à Versailles et renfermé dans la maison des Récollets. Il n'y fut pas long-temps seul. Chaque jour grossissait le nombre des détenus ; la prison fut bientôt encombrée de victimes dévouées, presque toutes, à la hache des bourreaux. Au milieu d'elles se faisaient remarquer, par le calme de leur attitude, plusieurs anciens membres de l'assemblée constituante, qui, comme Le Brun, étaient accusés d'être *de fougueux modérés* : c'était l'expression des démagogues. On y voyait aussi deux anciens magistrats du parlement, l'un conseiller *aux enquêtes*, l'autre conseiller *de grand'chambre* ; tous deux divisés d'opinions. Le premier avait été l'ami d'Adrien Duport, qui, dès 1787, tenait chez lui une école de républicanisme. Son retour à la modération l'avait rendu suspect. Dans la prison, il se re-

penit, plus d'une fois, de sa première exaltation. Le conseiller de grand'chambre ne ménageait pas l'ami de Dūport. « C'est vous et vos  
« pareils qui nous avez conduits ici; vous avez  
« enseigné au peuple à mépriser la loi et l'au-  
« torité; il a bien suivi vos leçons. — Nous  
« voulions lui enseigner à être libre. — Vous  
« lui avez appris à devenir furieux. »

Le Brun était souvent obligé de s'interposer entre eux pour les contenir. « Égaux par le  
« malheur, leur disait-il, soyons unis par  
« l'indulgence; quelle est l'âme si pure qui  
« n'ait quelque tort à se reprocher? »

Il y avait encore, dans cette prison, des femmes et des prêtres; innocentes victimes qui ne soupçonnaient pas même ce que c'était qu'aristocratie!

Le Brun fut atteint d'une maladie grave; à peine si les geoliers osaient permettre au médecin de venir lui donner quelques soins. Ils craignaient eux-mêmes de devenir suspects: la terreur resserrait les âmes et les rendait barbares. Les geoliers remarquèrent quelques détenus causant ensemble; ils soupçonnèrent un complot d'évasion; le lendemain, les plus

suspects, et l'infortuné malade fut de ce nombre, se virent saisis et transférés dans la prison destinée aux criminels. Ils y restèrent un mois, entassés dans une chambre étroite et malsaine. Le Brun devait y périr, la force de sa complexion et sa fermeté d'âme le sauvèrent. On le reconduisit, avec ses compagnons d'infortune, dans la maison des Récollets.

Le 17 octobre 1793, ils apprirent, par les crieurs publics qui s'arrêtaient sous leurs fenêtres, que la reine Marie-Antoinette avait été décapitée la veille.

Chaque jour quelques-uns passaient de la prison à l'échafaud. Le Brun s'attendait, à chaque instant, à subir le même sort; cependant, il gardait sa sérénité. Je lui ai entendu raconter que, pour se distraire de ses tristes idées, il s'amusait à corriger les homélies qu'un bon prêtre, captif comme lui, passait son temps à composer.

Le comité de salut public était las de nourrir les détenus; il arrêta que les riches nourri-  
raient les pauvres.

Les *surveillans* de Versailles se rendirent aux Récollets, pour recevoir les déclarations

des prisonniers. Chacun énonça , par écrit , son revenu ; l'un d'eux écrivit sur son bulletin : *trois mille livres de rentes* ; le surveillant , membre du club , chargé en chef de cette opération inquisitoriale , lut : *trois cent mille livres de rentes*. « Ah ! celui-là , dit-il , doit « payer pour tous , en attendant qu'il y passe... »

Ce surveillant était un bon savetier , décoré du bonnet rouge. Le Brun lui dit : « Je crois « que le citoyen se trompe , » et en même temps il s'approcha et lui fit remarquer son erreur ; le surveillant , pour reconnaître cette leçon de lecture , demanda que Le Brun fût affranchi du tribut.

Un des proconsuls de la Convention passa par Dourdan ; d'honnêtes citoyens eurent le courage de lui parler de Le Brun et de réclamer sa liberté. Ce représentant ne parut pas un être dénué de toute sensibilité ; on crut qu'il s'était laissé fléchir à la vue d'une famille en pleurs , et par l'attachement que toute une population témoignait pour un homme de bien. Arrivé à Versailles , il donna des ordres aux gens du club ; un surveillant , précédé du geolier , se rendit à la prison pour les exécuter.

A son aspect, les détenus s'imaginèrent que c'était quelque nouvelle victime qu'on allait livrer aux bourreaux. Le Brun, en entendant prononcer son nom, se leva avec calme, embrassa ses compagnons d'infortune, leur dit le dernier adieu, et suivit le sinistre messenger. Arrivé à la porte de la prison, il cherchait des yeux la fatale charrette, quand le surveillant prit la parole en ces termes : « Citoyen  
« Le Brun, tu peux retourner chez toi; on va  
« te donner un bon et fidèle sans-culotte, que  
« tu paieras, que tu nourriras et qui te sur-  
« veillera. »

Le Brun rentra dans sa famille, accompagné en effet d'un sans-culotte chargé d'empêcher son évasion. On était au mois de pluviôse an II.

Cependant les jeunes bataillons français, rassemblés à la hâte, avaient battu et dispersé les vieilles phalanges prussiennes. Kellermann avait triomphé à Valmy, le 20 septembre 1792; Custines s'était emparé de Mayence (1); Du-

---

(1) 20 octobre 1792.

mouriez, avait illustré le champ de Jemmapes (1) par une éclatante victoire. Du côté des Pyrénées, Dagobert avait repoussé et défait les Espagnols. Montesquiou avait conquis la Savoie. De toutes parts les armées de la nouvelle république étaient victorieuses, et prêtes à s'élançer à de nouveaux succès et à d'immenses conquêtes. Nos braves ajoutaient à la gloire de la France, tandis que le comité de salut public, formé dans la Convention, déchirait le sein de la patrie.

Déjà le vertueux Malesherbes, qui avait défendu son roi devant la Convention, le sage Bailly, Barnave, Thouret, un grand nombre d'autres constituans connus par la modération de leurs principes; les éloquentes Girondins (2), madame Rolland (3), des femmes, des prêtres, des citoyens illustres, les généraux Custines, Houchard, Biron, Luckner,

(1) 6 novembre 1792.

(2) Vergniaud, Gensonné, Fonfrède, Sillery, Brissot, et quinze autres, furent décapités le 31 octobre 1793.

(3) 10 novembre 1793.

avaient péri sur l'échafaud. Tous les jours Paris, dans la stupeur et la consternation, voyait rouler sous la hache des bourreaux les têtes d'une foule d'innocentes victimes.

Robespierre et ses satellites procédaient froidement à ces horribles exécutions. Le tigre avait partout des agens ; ils scrutaient jusqu'au fond des cœurs ; la pitié, la compassion pour le malheur, étaient des crimes. Ils épiaient jusqu'aux moindres mouvemens de l'âme ; un mot, un geste, une larme, tout ce qui n'était pas impiété, démence, fureur, était à leurs yeux un forfait ; et tout individu coupable de vertu, de piété, de sensibilité, était à l'instant saisi, lié, condamné et décapité.

Ainsi s'accomplissaient ces prophétiques paroles de Le Brun à l'assemblée constituante.

« Sans culte public, sans morale publique,  
« vous seriez bientôt les sauvages des fo-  
« rêts.... »

Les factieux avaient détruit le culte et corrompu la morale publique, et la populace était devenue féroce comme le tigre des déserts. La folie avait élevé des autels à la raison.

Dans ces saturnales, l'impudicité et la débauche, vêtues en déesses, étaient adorées par le crime et la férocité.

Robespierre parut se laisser enfin de ces scènes hideuses; et, sur sa motion, l'assemblée rendit ce ridicule et sacrilège décret: « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme!... »

Robespierre institua la fête de l'Être suprême!!!

Déarrassé des talens qui lui faisaient ombre, il méditait d'achever la ruine de ses complices; déjà Danton, Lacroix et Chabot, avaient été immolés (1).

Après avoir régné par le sang, il songeait à essayer d'un autre genre de tyrannie. Accoutumé à voir la Convention trembler devant lui, il espérait que rien ne l'arrêterait. Carnot, son collègue au sanglant comité, n'approuvait pas toutes ses fureurs, mais Robespierre le redoutait peu. Carnot, en effet, était inhabile en intrigues; il paraissait livré tout

---

(1) 5 avril 1794 (16 germinal an II).

entier à la direction des mouvemens militaires. Robespierre l'apprivoisait en lui faisant honneur des triomphes des armées. Toutes étaient victorieuses. Jourdan venait de battre les coalisés à Vattignies, à Fleurus, et de conquérir la Belgique.

Cependant Le Brun, après quelques mois d'une demi-captivité, avait été reconduit, le 28 messidor an II, dans sa première prison. Ses anciens compagnons n'y étaient plus; Fouquier-Thinville et les autres bourreaux du tribunal révolutionnaire les avaient appelés et envoyés à l'échafaud. Il s'attendait à la même destinée.

On m'a raconté qu'en voyant passer Le Brun au milieu des satellites de Robespierre, une femme, dont le mari était émigré, laissa échapper cette exclamation : *Quel sort destine-t-on au talent et à la vertu!* Un des sicaires l'entendit, elle fut bientôt arrêtée, saisie, garrottée, enlevée à ses huit enfans, dont les cris, les larmes, les sanglots, auraient amolli des tigres. Un de ses enfans pendait encore à sa mamelle, on le lui arracha. Elle fut conduite devant l'implacable tribunal. Elle était

jeune ; et , quoique mère de si nombreux enfans , sa beauté avait encore de l'éclat. Malgré l'empreinte d'une profonde douleur , ses traits gardaient leur grâce et leur noblesse ; son attitude était calme et majestueuse. Fouquier et ses complices parurent indécis et presque émus ; mais , convaincue de pitié et prise en flagrant délit , elle fut condamnée. On lui refusa la consolation d'embrasser ses enfans ; elle fut conduite à l'échafaud , elle y monta avec le courage et la fermeté de l'innocence. Le bourreau , en la voyant si belle et si résignée , fut touché de pitié ; il se couvrit les yeux d'une main , tandis que l'autre laissait tomber sur la victime le formidable acier.

Le Brun allait être amené à Fouquier-Thinville , quand les bons offices d'un conventionnel obscur , qui , à défaut de talent , avait le courage de faire le bien , vinrent suspendre les poursuites. Plus tard , Le Brun reconnut ce service ; il secourut la veuve de cet honnête homme , et contribua à l'éducation de ses enfans.

Mais il est une autre personne qui concourut puissamment à sauver Le Brun.

Dans nos désastres civils , aucun acte de

vertu , de courage , de dévouement , ne fut étranger aux femmes.

Mademoiselle Le Brun de Rochemont , depuis madame S..... de B....., dépouillant momentanément les habits de son sexe pour revêtir ceux du nôtre , parvint , à la faveur de ce déguisement , à se frayer un accès jusqu'au sein des bureaux du comité *de salut public*. Le noble sentiment qui l'animait lui donna le courage d'affronter tous les dangers et de surmonter toutes les difficultés. Elle se soumit durant quelque temps au rôle pénible de copiste , et , dès qu'elle se fut initiée aux secrets du bureau , elle s'empara des pièces qui devaient servir de base à la condamnation , ou plutôt à l'assassinat juridique de son oncle. Tandis que cette héroïque et vertueuse soustraction occupait les employés du comité à d'inutiles recherches , le temps , qui toujours marche et qui , dans ces jours de calamité , faisait éclore à chaque pas de nouveaux événemens , amena enfin le 9 thermidor.

Ceux qui , dans la Convention , avaient été les dociles instrumens de Robespierre , craignirent qu'il ne les prit à la fin pour victimes ;

Lecointre de Versailles fut le premier qui osa attaquer ce tigre. Au Champ-de-Mars, à la fête de l'*Être suprême*, Lecointre lui dit : « Robespierre, j'aime ta fête ; mais toi, je te « déteste. »

Tallien était un des agens les plus actifs du complot ; il aimait madame de Fontenai, que Robespierre avait fait emprisonner. Cette femme écrivait à son amant, et lui soufflait, du sein de son cachot, le courage et le désir de vengeance qui l'animaient : ainsi l'amour, plus que la vertu civique, conspirait contre la tyrannie. Tallien se ménageait des soutiens ; Barras et Merlin de Thionville le secondaient avec ardeur. Enfin, Robespierre fut attaqué en face et proscrit à son tour, avec quatre-vingt-trois de ses plus forcenés complices. Leurs têtes roulèrent sur l'échafaud, où ruisselait encore le sang de leurs victimes.

Ainsi, les partis qui tour à tour dominaient la Convention et décimaient la France, se dévorèrent entre eux.

Alors, les hommes sages échappés, en petit nombre, au glaive des proscriptions, reparurent sur la scène politique.

Le Brun venait de recouvrer sa liberté, lorsque le comité des finances de la Convention l'invita à partager ses travaux. Il s'y rendit ; et, pour tout conseil, il déposa sur la table du comité cette déclaration écrite et signée de sa main :

« Je ne connais aucune ressource propre à  
« remédier aux maux de la patrie, tant que  
« siègera la Convention ; pour ramener la con-  
« fiance et rétablir l'ordre, il faut des hommes  
« nouveaux. »

Il se retira après cette énergique protestation.

Au commencement de l'an iii ; Le Brun, cédant aux instances de Henri Dumont, pro-consul dans le département de Seine-et-Oise, reprit la présidence du directoire de ce département.

L'administration était toujours hérissée de difficultés ; une affreuse disette pesait sur la population des villes et des campagnes ; le peuple murmurait et semblait accuser ses magistrats des maux qu'il endurait. Versailles était surtout en proie à ce fléau. Il fallut à Le Brun toute sa fermeté pour maintenir l'ordre dans ces pénibles conjonctures.

Cependant la Convention avait proclamé une nouvelle constitution. Les pouvoirs étaient ainsi divisés :

Un conseil des Cinq-Cents, formé des plus jeunes députés du peuple, avait plus spécialement l'initiative des lois. C'était là que les mesures législatives étaient examinées et soumises à une première discussion publique. Les résolutions des Cinq-Cents passaient à une autre assemblée, composée des plus vieux députés, au nombre de deux cent cinquante, et nommée *le conseil des Anciens*. Là, nouvel examen, nouveaux débats publics; après quoi le conseil adoptait ou rejetait la proposition de l'autre assemblée. Ces deux conseils, composés des mêmes élémens, offrirent cependant, dans le cours de leurs délibérations, le spectacle nouveau d'un contre-poids d'autorité.

Il en résulta un véritable équilibre qui, dans des temps moins agités, aurait tourné à l'avantage de la législation. Une foule de mesures funestes, adoptées dans le premier conseil, furent rejetées par le conseil des Anciens.

Cette heureuse combinaison fut atténuée par le vice des dispositions constitutives du

pouvoir exécutif. Il fut confié à cinq directeurs égaux en autorité, par conséquent rivaux et bientôt ennemis. Le directoire pouvait, par un message, appeler l'attention des conseils sur les mesures qu'il jugeait nécessaires.

La Convention avait décidé que les deux tiers des membres des deux conseils seraient pris dans son sein. Paris et la France protestèrent contre cette usurpation ; cette résistance amena le 13 vendémiaire, jour où Bonaparte apparut sur la scène politique, armé contre le peuple en faveur des tyrans. Il leur donna la victoire.

Danican, que les Parisiens armés contre la Convention, avaient mis à leur tête, perdit en pourparlers avec les tyrans, un temps qu'il devait employer à agir. Les chefs du complot s'apercevant, mais trop tard, de son irrésolution et de ses menées, lui retirèrent le commandement qu'ils confièrent à M. B...e, jeune homme plein d'ardeur et de résolution. Celui-ci n'eut pas le temps de faire ses dispositions ; Bonaparte, habile à profiter du défaut d'ensemble et des fautes qu'il remarqua dans les mesures des timides assaillans, eut bientôt

balayé les rues, et tout rentra sous le joug. Le soir même, Bonaparte reçut chez lui les félicitations des officiers de la garde nationale; il était debout, et placé de manière à ne point se confondre avec eux. Ceux-ci faisaient le cercle, à distance, autour de lui; on eût dit qu'il s'essayait déjà dans un rôle plus élevé. Cette sorte d'affectation, peu démocratique, frappa un des assistans, qui m'a raconté cette particularité.

Les meneurs de cette journée, contre la Convention; n'avaient aucun plan arrêté; je tiens de M. B...e, qui dut remplacer Danican, que Richer-Cérisi, l'un des chefs du complot, interrogé par lui sur le but de l'insurrection, lui répondit : « Détruisons toujours, nous « réédifierons après. » Parmi les hommes qui prirent part à cette attaque contre les conventionnels, on cite M. Delalot, devenu depuis célèbre par l'éloquence de ses discours à la tribune de notre chambre élective. Il fut obligé de s'évader pour se soustraire aux proscriptions qui suivirent le triomphe des tyrans.

Cependant le peuple procéda à l'élection des députés qui, avec les conventionnels, de-

vaient compléter les deux conseils. Les choix portèrent, presque tous, sur des hommes d'une opinion modérée, ennemis des excès qui venaient de déshonorer la révolution, et bien résolus à marcher graduellement dans la voie des améliorations, afin de cicatrizer les plaies de la France.

Les élus de Seine-et-Oise furent Le Brun, Tronchet, Dumas et Tronçon du Coudray : leur âge les appela tous quatre au conseil des Anciens. Tronchet, le défenseur de Louis XVI, avait été collègue de Le Brun à l'assemblée constituante. Tous deux étaient unis par une étroite amitié; Tronchet et Le Brun ! ces noms-là n'ont pas besoin d'éloge. Dumas et Tronçon du Coudray étaient dignes de leurs collègues, et par leurs talens et par leur courageuse modération.

## CHAPITRE VIII.

Directoire exécutif. — Carnot. — Letourneur. — Laréveillère-Lepaux. — Rewbell. — Barras. — Travaux de Le Brun au conseil des Anciens en l'an iv et l'an v. — Proscriptions du 18 fructidor an v. — Comment Le Brun en fut sauvé. — Barbé-Marbois à Sinamary. — Le Brun fait rejeter plusieurs résolutions du conseil des Cinq-Cents, en fait admettre d'autres. — Sa première rencontre avec Bonaparte. — Revers des armes de la république. — Révolution du 18 brumaire.

L'AN IV commençait. Les conseils des Cinq-Cents et des Anciens ouvrirent leur session ; Le Brun y prit séance. Ils procédèrent à l'élection des directeurs. Les Cinq-Cents proposèrent des conventionnels ; les députés nouvellement élus les repoussèrent unanimement, mais les ex-membres de la Convention étaient en majorité dans la représentation nationale ; leurs candidats furent nommés, et la France eut pour chefs Carnot, Letourneur de la Manche, Laréveillère-Lepaux, Barras et Rewbell.

Le pouvoir exécutif s'installa au palais du Luxembourg. Chacun des cinq directeurs eut son cercle de familiers, de complaisans et d'adulateurs, sorte de cour subalterne que n'alla jamais grossir le sévère Le Brun.

Cependant Carnot recevait chez lui des militaires distingués et quelques graves personnages connus par leur modération. C'était un homme probe, intègre; par là il convenait à Le Brun, mais il avait voté contre Louis XVI et fait partie du comité de salut public; les impressions avaient été trop profondes, elles étaient encore trop vives pour qu'un homme, qui s'était vu si long-temps sous la hache de ce comité, pût vaincre tout à coup ses répugnances et s'approcher de ce directeur. Mais Carnot montra de l'ardeur à se réhabiliter dans l'opinion des gens de bien: il n'aimait pas les flatteurs et ne voulait point de complaisans; il préférait des conseils et des amis. Il rechercha Le Brun, qui ne dut pas rester insensible à ces avances. Ils se virent quelquefois.

Carnot se mit en opposition contre ses collègues; mais, s'il avait de la droiture, du savoir

et du courage, il manquait de l'habileté qui donne le succès. Il fut bientôt proscrit.

Letourneur de la Manche était un compatriote de Le Brun; c'était un homme dépourvu de talens et pauvre d'idées. Il n'existait entre eux aucun élément de sympathie. On dirait qu'en élevant si haut ce bon Letourneur, on avait voulu frapper le directoire du sceau du ridicule.

Le Brun estimait les mœurs austères de Laréveillère - Lepaux, mais ce directeur avait un travers qui éloignait de lui tous les esprits sages. C'était un rêveur mystique, un contemplateur, sorte de grand lama de la secte des *Théophilanthropes*, dont il était le fondateur. Sa demeure était le rendez-vous des adeptes de la secte : c'était la maison des fous.

Le bon Laréveillère ignorait qu'on ne fonde point un culte quand on est laid, vieux et bossu.

Rewbell marchait entouré de fournisseurs, gens à mauvaise renommée, et qui passaient pour s'engraisser aux dépens de l'État. La réprobation dont ils étaient frappés réagissait sur leur patron. L'honnête homme,

l'homme public ne saurait apporter assez de soin, ni trop de scrupules à épurer ses liaisons.

Le Brun avait aperçu de loin, dans l'assemblée constituante, Rewbell et Laréveillère. Ils étaient perdus alors dans la foule de ces députés qui n'ont d'autre fonction que celle de voter par assis et levé.

Barras s'était fait remarquer dans la Convention par ses manœuvres et par quelque audace. Directeur, il affecta des airs de prince. Sa haute stature ajoutait à sa fierté naturelle. Il effaçait ses collègues par son étalage, son luxe, ses profusions. C'était un scandale public dont la source semblait plus scandaleuse encore. Au moins, la clameur populaire l'accusait de trafiquer des places et des emplois, et de prostituer ainsi la haute magistrature dont il était investi. Si c'était une erreur, il ne faisait rien pour la détruire, et tout pour l'accréditer. Il affectait les dehors d'un vrai satrape d'Asie; il en avait la mollesse. Ses salons étaient le rendez-vous de toutes les jolies femmes qui avaient des grâces à solliciter, des frères à produire, des maris à pous-

ser. On y voyait encore ces femmes charmantes et légères, qui recherchent d'abord la société pour le seul plaisir de s'y montrer, et qui bientôt se laissent aller, comme à leur insu, aux vices qui la dégradent. Elles choisirent la cour du satrape comme le théâtre le plus fréquenté et le lieu où leur coquette vanité se promettait une plus ample moisson de succès et d'hommages; dangereux penchant qui mène aux plus déplorables faiblesses!

De là serait venue la ruine des mœurs publiques, si déjà elles n'avaient pas été perverties par les saturnales de la Convention. Les femmes affichèrent une mise indécente qui approchait de la nudité. Cette impudeur est un des traits caractéristiques de l'époque. Il trahit les vices des gouvernans. Les exemples viennent toujours d'en haut; ils descendent de proche en proche jusqu'aux dernières classes de la société. Quand la corruption est dans les chefs, elle se répand bientôt dans toute la population.

La brutalité, le cynisme le plus hideux, régnaient sous le sans-culottisme de la Convention. Le vice ne fit que changer de forme sous

le directoire ; on chercha à paraître plus poli , on n'en fut pas moins immoral.

La contagion épargna sans doute quelques hommes privilégiés , quelques familles vivant dans la retraite ou vouées au travail , mais le contraste de leur pureté marquait plus fortement l'empreinte de la corruption générale.

La terreur avait proscrit tous les cultes , immolé ou dispersé tous leurs ministres. Le directoire ne s'occupa guère de les réunir. On ne songea , sous ce gouvernement , qu'au culte de l'or et des voluptés.

Quelques évêques constitutionnels se réunirent à Paris , mais leurs conférences ne produisirent aucun résultat.

Cependant il y avait dans les deux conseils des hommes purs , animés des meilleures intentions. Ils travaillèrent avec courage , sinon toujours avec succès , à guérir les plaies de la patrie.

La plaie la plus profonde , celle qui appelait toute l'attention du législateur , toute l'activité du gouvernement , toute la sollicitude des citoyens , était le discrédit où les *assignats* étaient tombés. Chaque jour augmentait leur

dépréciation et les refoulait dans les caisses de la république; l'agriculture, les arts et le commerce, étaient frappés de langueur et d'inaction. Ainsi se trouvaient légitimées les craintes que Le Brun avait manifestées dans l'assemblée constituante contre le papier-monnaie.

Deux causes principales avaient précipité le discrédit des *assignats* : une émission indéfinie dans sa quantité et dans sa durée, une incertitude toujours croissante sur la mesure et sur la réalité des propriétés qui devaient en être le gage. Il fallait, pour détruire ces deux causes, fixer un terme à l'émission, déterminer la quantité d'assignats qui devraient rester en circulation à l'époque où cesserait la fabrication; vérifier la valeur réelle des domaines nationaux assignés pour gages aux assignats, et diviser ces domaines en portions que l'assignat pût saisir, et contre lesquelles il pût s'échanger.

Il fallait combiner ces opérations capitales avec le moyen de faire marcher le gouvernement; et dans la situation de l'État, déchiré par la guerre civile, harcelé au dehors par

des ennemis redoutables, forcé à des dépenses extraordinaires, tout système de finances était difficile à fonder; là était cependant le premier besoin de la république : le conseil des Cinq-Cents le reconnut et s'occupa d'y pourvoir. Il adopta six résolutions, dont les vues et les dispositions, combinées avec harmonie, formaient un plan général de finances; l'ensemble en était séduisant. En voici le résumé :

La fabrication des assignats cessera au 30 nivôse an IV (on était alors au mois de frimaire); il n'en restera que trente milliards en circulation; à partir du 30 nivôse, les dépenses ordinaires seront servies par les contributions publiques établies sur le pied de 1790; les dépenses extraordinaires, par des emprunts affectés sur des cédules hypothécaires, sur les revenus des forêts et sur la vente du mobilier appartenant à la nation.

Ces six résolutions furent apportées au conseil des Anciens et renvoyées à l'examen d'une commission. Le Brun avait déjà obtenu l'estime et la confiance de la partie saine de l'assemblée; il n'était pas sans influence sur les délibérations : les nouveaux élus obéissaient

à son impulsion. Ils avaient un centre commun composé des membres les plus distingués, tels que Barbé-Marbois, Dumas, Dupont de Nemours, Goupil-Préfeln, Le Brun, Maleville, Paradis, Portalis, Torcy, Tronçon du Goudray, Tronchet et Vimar. Ces députés déterminèrent souvent les choix de l'assemblée pour la composition des commissions et les nominations à la présidence et aux places de secrétaires.

Le Brun fit partie de la *commission des finances* : elle le choisit pour son organe. Il présenta son rapport dans la séance du 12 frimaire an iv. Il démontra que les six résolutions adoptées par le conseil des Cinq-Cents formaient un système plus attrayant que solide; qu'il offrait des mesures prématurées, d'autres tout-à-fait inadmissibles; que toutes demandaient des moyens préparatoires pour en écarter les dangers, ou en prévenir les inconvéniens : il conclut au rejet. Il appuya ses conclusions de chiffres et d'argumens irrésistibles. Le conseil les adopta.

La même commission avait conçu un plan de finances vaste et hardi. Il fut déroulé à la

tribune du conseil des Anciens; mais il ne se trouva personne dans les Cinq-Cents pour en prendre l'initiative.

Dans un rapport du 12 frimaire, Le Brun avait proposé l'établissement d'une *Banque nationale*. « Qu'une généreuse conspiration  
« réunisse, disait-il, pour le salut de la patrie,  
« tous les citoyens qui ont des propriétés à  
« féconder, des ateliers à faire revivre; qu'au  
« lieu de laisser leurs capitaux s'éteindre dans  
« l'inertie ou s'abîmer dans de vaines et sté-  
« riles spéculations, ils les associent dans une  
« vaste entreprise, dans une entreprise sage-  
« ment combinée, qui, en assurant leurs for-  
« tunes, multipliant leurs jouissances, rani-  
« merá la confiance qui a fui de nos contrées;  
« réveillera notre industrie, qui seule peut  
« rappeler le numéraire que les émigrations,  
« nos malheurs et nos fautes, ont dérobé à la  
« circulation, ou livré à d'avidés étrangers.  
« Oui, il n'y a qu'une grande association de  
« forces et de moyens qui puisse sauver tout  
« à coup la fortune publique et les fortunes  
« particulières. Je le dis à tous les citoyens  
« qui veulent un gouvernement stable et tuté-

« laire. Ce n'est que d'un mouvement soudain  
« et général vers le bien que nous pouvons  
« attendre la restauration subite et complète  
« de nos finances, l'affermissement de toutes  
« les bases sur lesquelles repose la prospérité  
« des empires. »

C'était là sans doute une grande et belle conception. Elle retentit dans toute la France, tous les gens de bien y applaudirent, mais ni le directoire ni le conseil des Cinq-Cents ne surent s'en occuper pour la convertir en loi. C'est ainsi que s'éteignaient les vues les plus utiles à la prospérité nationale.

On avait promis *un milliard de biens nationaux aux défenseurs de la patrie.*

Le Brun proposa de créer ce milliard pour eux et par eux. Il voulait que, sur les frontières, sous les yeux des citoyens qu'ils avaient protégés, sous les yeux des ennemis qu'ils avaient vaincus, s'élevassent, pour nos guerriers, des colonies cultivées de leurs mains, enrichies par l'industrie et les arts, et dotées des noms de Valmy, de Fleurus et de Jemmapes, perpétuels monumens d'une éternelle gloire.

Le conseil des Anciens accueillit, au bruit des applaudissemens, cette idée patriotique; les armées la saluèrent de leurs acclamations, mais le gouvernement resta froid et insensible.

Le Brun descendit de la sphère des généralités aux objets spéciaux d'administration.

Par une loi du 9 frimaire, on avait voulu encourager *la fabrication du numéraire métallique*, afin de ramener l'or et l'argent dans la circulation. Mais la dépréciation des assignats marchait avec une rapidité qui alarma le conseil des Cinq-Cents; il crut que ce discrédit du papier-monnaie venait de la nouvelle loi, et il voulut en arrêter les effets. Ce fut l'objet d'une résolution qui fut débattue au conseil des Anciens, le 27 ventôse.

Le Brun fit voir que la loi de frimaire n'avait exercé aucune action sur la fabrication des monnaies ni sur la dépréciation du papier; que la résolution nouvelle était indifférente à l'intérêt présent des finances, mais qu'elle n'était pas contraire aux principes qui veulent qu'un gouvernement n'encourage point, par des sacrifices, la fabrication des monnaies, et

qu'il n'y apporte que de la surveillance et de la justice. Il en vota l'adoption. Elle fut approuvée par le conseil.

Dans cette discussion, Le Brun posa les règles qui, depuis, ont servi de bases à la fabrication du numéraire. Il proposa encore de permettre l'introduction et la libre circulation des *piastres*, cette monnaie des deux mondes dont le titre est si bien connu. Une considération de politique l'y déterminait. L'Espagne verrait, dans cette préférence, un lien commencé par l'estime, par l'affection et une tendance à confondre nos intérêts mutuels. Cette idée eut du succès.

La constitution de l'an III avait placé la *trésorerie nationale* sous la dépendance immédiate et absolue du corps législatif (1). Il en nommait et destituait les commissaires. Le conseil

---

(1) C'était là encore un des vices de cette constitution, une véritable confusion de deux pouvoirs qui doivent être séparés par une barrière éternelle. Il y a anarchie dès que la puissance législative envahit le domaine de l'administration. Sous la Constituante et l'assemblée législative, le Trésor était surveillé, mais

des Cinq-Cents admit une résolution pour régler le mode de surveillance et le mode de paiement des traitemens alloués aux employés de cet établissement.

Ce dernier mode, celui du paiement, était à l'abri de toute critique, et conforme aux règles établies par l'assemblée constituante; mais l'autre, celui qui déterminait la surveillance, fut vivement combattu par Le Brun dans le conseil des Anciens (1). Les Cinq-Cents s'attribuaient exclusivement le droit de surveiller la trésorerie. Le Brun démontra qu'à chacun des deux conseils appartenait le droit et le devoir d'inspecter cet établissement par des commissions, d'en vérifier la situation, d'en rechercher et d'en poursuivre les abus. Il fit rejeter la résolution des Cinq-Cents comme inconstitutionnelle.

---

non pas administré par la législature. Celle-ci peut toujours, sans blesser le principe et avec utilité pour la chose publique, faire surveiller les caisses nationales par des commissaires, mais elle ne peut ni le doit en nommer ni destituer les agens.

(1) Séance du 28 germinal an iv.

Le Brun avait toujours manifesté de l'éloignement pour les *assignats*. Il en avait combattu la création dans l'assemblée constituante. Les assignats étaient sans valeur, et cependant on n'osait proscrire le papier-monnaie. On imagina d'en changer la dénomination, et de créer pour *deux milliards quatre cents millions de mandats territoriaux*.

Les Cinq-Cents saisirent cette idée, leur résolution fut apportée aux Anciens. Le Brun, membre de la commission des finances, convaincu que les mandats périraient comme les assignats, ne voulut point se charger du rapport; un autre accepta cette tâche : la loi fut rendue. La chute des mandats fut plus rapide encore que celle des assignats.

Cette même loi (1) admettait les mandats en paiement des domaines nationaux; mais les partisans de cette mesure n'avaient pas prévu que ce papier serait précipité tout à coup dans une horrible dépréciation, et que les biens nationaux, vendus à longs termes, se-

---

(1) Cette loi porte la date du 28 ventôse an iv.

raient payés avec des mandats réduits au vingtième de leur valeur nominale. Ce que le législateur n'avait pas conçu, les acquéreurs n'avaient pu le concevoir au moment de leur acquisition. La mauvaise foi seule pouvait arguer du dispositif de la loi, et déjà les spéculateurs avides s'étaient empressés de payer avec des mandats avilis les trois premiers quarts du prix des domaines par eux soumissionnés. C'était une véritable lésion, un vol public. Il fallut y porter remède. Une résolution fut adoptée aux Cinq-Cents pour ordonner le paiement, en mandats au cours, du dernier quart du prix des domaines nationaux. Le Brun fit voir, dans un rapport très-étendu (1), que cette résolution était juste dans son principe, juste dans son application; il la fit adopter.

Le conseil des Cinq-Cents voulait assujettir les négocians à payer en numéraire les droits des douanes (2). Sous le règne du papier, cette mesure était injuste; elle devait même entra-

---

(1) Séance du 12 thermidor an iv.

(2) Séance du 14 thermidor.

ver le commerce. Le Brun la combattit, mais la majorité conventionnelle la fit approuver.

Il fut plus heureux dans d'autres discussions.

Il fit accorder un nouveau délai aux payeurs des rentes pour la présentation de leurs comptes, et un crédit aux commissaires de la trésorerie.

Les *mandats* continuaient leur mouvement de dégradation : il fallait au Trésor public des valeurs réelles pour assurer les divers services ; il en fallait aux propriétaires pour assurer leur subsistance et payer leurs contributions. Le Brun fit passer une loi (1) pour le paiement en numéraire, ou *mandats valeur au cours*, des contributions et des fermages.

Il en fit rendre une autre (2) pour assurer aux propriétaires de maisons le revenu de leurs immeubles, et au Trésor public la contribution que ces biens devaient supporter.

---

(1) Séance du 22 thermidor.

(2) Séance du 21 fructidor.

C'est sur son rapport que fut approuvée la loi qui donna à Droz une maison nationale en indemnité de ses travaux sur les monnaies; et la loi (1) relative au paiement en numéraire du quart des arrérages des rentes et pensions du dernier semestre de l'an IV.

Cette année vit les armes de la république partout triomphantes. Bonaparte, parti de Paris le 4 ventôse, arrive à Nice le 9 germinal, prend le commandement de l'armée d'Italie, débute par la victoire de Millésimo (2), triomphe à Mondovi (3), conclut une armistice avec l'armée piémontaise; passe l'Éridan (4), entre à Plaisance (5), force le passage du pont de Lodi (6), bat et chasse devant lui l'armée autrichienne qui fuit dans les États de Venise; et, le 25 floréal, il entre en vainqueur dans Milan.

(1) Séance du 5<sup>e</sup> jour complémentaire an IV.

(2) 25 germinal an IV.

(3) 3 floréal.

(4) 18 floréal.

(5) 19 floréal.

(6) 22 floréal.

Le roi de Sardaigne demande et obtient la paix.

Bonaparte, qui croit n'avoir rien fait tant qu'il lui reste à faire, passe le Mincio, s'empare de Vérone (1) et de Modène, soumet la Toscane, s'élançe sur l'armée de Wurmser, et la défait dans les champs de Castiglione (2).

En Allemagne, Kléber battait les Autrichiens sur la Sieg et devant Altenkirchen;

Moreau passait le Rhin, emportait le fort de Kehl (3), battait l'ennemi à Renchen (4), à Rastadt (5), à Ettlingen (6);

Saint - Cyr chassait les Autrichiens de Stuttgard, et balayait la rive gauche du Neckar (7);

L'armée de Sambre et-Meuse s'emparait de Würtzbourg et de Bamberg;

---

(1) 15 prairial an iv.

(2) 18 thermidor.

(3) 6 messidor.

(4) 11 messidor.

(5) 17 messidor.

(6) 21 messidor.

(7) 3 thermidor.

L'archiduc Charles repassait le Danube devant les braves de Moreau (1);

Le duc de Wurtemberg abandonnait la coalition et traitait avec la république (2);

La France et l'Espagne formaient une alliance offensive et défensive (3).

L'armée de Jourdan fut moins heureuse, et sa défaite, dans les derniers jours de l'an iv, força celle de Moreau à rétrograder; c'est alors que ce dernier capitaine opéra cette brillante et mémorable retraite qui lui conquit plus de renommée que ses victoires.

Reportons nos regards sur les deux conseils. Un nouveau tiers de représentans venait d'être élu à la place d'un même nombre d'ex-conventionnels. Les mêmes électeurs qui, l'année précédente, avaient donné leurs voix à des citoyens modérés, décidés à procéder graduellement et avec calme à la réparation des malheurs publics, choisirent, en l'an v, des hommes plus ardents, mécontents du direc-

---

(1) 24 thermidor an iv.

(2) 28 thermidor.

(3) 26 fructidor.

toire, impatiens de balayer les restes de la Convention, et la plupart avides de changemens. Ceux qui entrèrent aux Anciens se groupèrent autour de cette minorité où se distinguaient Le Brun, Barbé-Marbois, Tronchet, Portalis et les autres honorables députés que j'ai déjà cités.

Dans les Cinq-Cents, les nouveaux élus, réunis à ceux qui partageaient leurs opinions et leurs projets, se crurent en force. Des têtes jeunes et ardentes dédaignèrent tout ménagement. Leurs discours pleins d'hostilités contre le gouvernement et, parfois, d'indécentes attaques contre la gloire des armées, avertirent le directoire de ses dangers. Il prit ses mesures. L'année se passa entre les partis rivaux en invectives, en préparatifs, en sourdes menées, et finit par des proscriptions. Cependant, au milieu de ces luttes journalières, on préparait, on discutait des lois et des lois importantes.

Le Brun n'aimait pas les conventionnels ; il avait même déclaré hautement dans plusieurs réunions des bureaux, qu'il n'y avait pas de salut à espérer pour la patrie, tant qu'il res-

terait dans les conseils un seul des hommes de 1793 ; de là , grande rumeur contre lui parmi les exagérés. Toutefois, il n'approuvait ni l'impatience ni l'impétuosité du nouveau tiers, et, bien résolu à ne donner dans aucun excès, il ne consumait point ses momens dans les intrigues ; il les consacrait tous aux travaux législatifs.

Suivons-le dans ces nobles occupations, c'est le moyen d'apprendre à le bien connaître et de s'instruire soi-même en méditant ses pensées.

L'anarchie conventionnelle avait cumulé et confondu tous les pouvoirs ; dans les continuelles émissions d'assignats, elle n'avait guère songé à maintenir un système régulier de comptabilité. Tout avait été désordre, gaspillage dans le maniement de son papier-monnaie. On était rentré dans d'autres voies, le numéraire reparaisait, les assignats étaient abolis, les mandats réduits à la valeur du cours journalier ; il fallait donc rétablir la méthode et la régularité dans les finances, et, pour cela, créer *un mode de comptabilité*.

Les Cinq-Cents s'en occupèrent, leur réso-

lution fut déferée aux Anciens. Le Brun y aperçut quelques élémens d'une sage administration, mais incomplètement développés, et par cela même impuissans.

Il rappela que tous les peuples qui ont un système raisonné d'administration, ont renfermé, dans le cercle d'une année, le cercle de leurs recettes et de leurs dépenses; que cette méthode de s'arrêter à des points fixes pour calculer, pour balancer sa recette et sa dépense, utile pour l'ordre, était encore nécessaire pour la liberté, qu'autrement le gouvernement marcherait au hasard; que, recevant, dépensant sans mesure et sans prévoyance, il arriverait à l'épuisement absolu, et de là, aux révolutions. Auguste qui savait gouverner, tenait, écrit de sa main, un état toujours exactement comparé du revenu et des dépenses de l'empire. Frédéric le Grand avait le même soin, et s'il ne dressait pas lui-même ce tableau, il y attachait toujours ses regards: Sully, Colbert, avaient établi chez nous cette méthode, qui s'était perpétuée à travers les écarts d'une administration faible et incertaine. Il faut donc que chaque année ait son

compte bien séparé ; que , chaque année , ce compte soit discuté dans son aperçu , dans sa réalité , dans sa balance ; que la dépense ordinaire , indépendante des événemens , et la dépense éventuelle qui naît des circonstances , soient divisées dans la comptabilité , et que toutes deux soient déterminées par la prévoyance du législateur.

Les Cinq-Cents n'avaient qu'entrevu ces vérités. Le Brun fit rejeter leur résolution comme incomplète. Ses lumineuses idées reçurent plus tard leur application.

Passons à un autre objet. On songea au rétablissement *des hospices* ; mais le temps n'était pas venu de réaliser la théorie des *secours publics*. L'État était inquiet au dedans par les factions plutôt lassées que réunies ; les esprits sortant à peine d'une violente tourmente , n'étaient pas encore reposés ; des brigands infestaient les routes , troublaient la tranquillité publique , pillaient les caisses nationales et semaient partout l'épouvante et le meurtre. La guerre étrangère était dans sa plus grande activité ; il y avait trouble , inquiétude , malaise dans le corps social. L'époque était donc mal

choisie pour tenter l'établissement de *l'administration des hospices civils*. Ce n'est que dans le calme de la paix, dans la sécurité qui naît de la prospérité nationale, qu'il est permis d'asseoir sur des bases régulières, le système de la bienfaisance publique. Cependant les Cinq-Cents osèrent tenter cette entreprise. Leur résolution se ressentait du temps, c'étaient des mesures propres à rassembler, sous un nœud provisoire, les débris des anciens systèmes de bienfaisance publique : ce n'était pas un ensemble régulier ; on voulait pourvoir aux besoins les plus pressans de l'humanité ; en cela, le but était louable, mais il y avait, dans la résolution, des dispositions susceptibles de critique ; de ce nombre étaient celle qui attribuait aux départemens la nomination des administrateurs des hospices dans les grandes villes, et celle qui décidait que leurs biens aliénés seraient définitivement remplacés par des domaines nationaux. Le Brun combattit ces deux mesures et vota le rejet de la loi que la majorité adopta (1). Il avait développé dans son dis-

---

(1) Séance du 15 vendémiaire an v.

cours les règles propres à fonder une bonne administration des hospices; et, plus tard, étant arrivé au pouvoir, il eut le bonheur de réaliser ses vues à la fois sages et philanthropiques. Ce sont elles qui dirigent encore aujourd'hui les établissemens de bienfaisance, dans tous les lieux où ils sont confiés à des hommes éclairés et vigilans.

Dans ces derniers temps, d'honorables manufacturiers, multipliant autour d'eux la population en lui fournissant des moyens de travail, ont établi des retenues sur le salaire des ouvriers, et formé des caisses d'épargne pour garantir ces hommes laborieux des horreurs de la misère et de l'humiliation des secours publics. Cette idée philanthropique appartient encore à Le Brun; elle est exprimée dans son discours du 15 vendémiaire. Ce discours est digne d'être médité par tous les hommes qu'échauffe l'amour de leurs semblables, et qui aiment à diriger utilement la pitié publique.

Que ceux qui veulent porter, dans le maniement des affaires publiques, de la bonne foi et des connaissances solides, relisent les discours que je ne puis qu'imparfaitement

analyser; ils y puiseront, non de simples notions, mais des règles sûres, positives, pour tout ce qui touche à la science difficile de *l'économie publique et de l'administration des finances*. Ils y retrouveront tous les principes qui servent de bases à ces deux colonnes de l'édifice social.

Qu'ils méditent son rapport sur *les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'an v* (1). Là se retrouve son projet de banque nationale et de banques partielles, vaste association de forces et de moyens, qui seule pouvait ramener spontanément, dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, la circulation et la vie. Il appelait tous les citoyens à s'unir pour s'affranchir de l'empire de l'usure, à former de leurs moyens isolés une masse commune, imposante, propre à rallier la confiance particulière et les espérances publiques. On ne lira pas même sans utilité son rapport sur la résolution relative aux sous-locataires des maisons d'habitation. Il la fit rejeter comme

---

(1) Séance du 16 brumaire an v.

indéterminée, et posa les bases de la loi qu'on demandait.

Dans la discussion sur les *patentes* (1), il rappela que le travail individuel, ce moyen par qui l'homme assure sa subsistance, ne doit point de contribution à la société; que tout impôt ne doit commencer qu'où finit le travail individuel, où commence l'industrie; c'est-à-dire, au point où l'ouvrier et l'artiste dégénèrent en spéculateurs et en marchands trafiquant des besoins et du travail d'autrui.

Il traitait avec le même soin et la même supériorité de vues les lois transitoires et d'intérêt privé. Des arrérages de rentes et de pensions, des intérêts de créances, échus avant l'émission du papier-monnaie, restaient encore à payer de citoyen à citoyen; il fallait assurer le retour à la foi première des conventions et mettre un terme aux paiemens dérisoires en mandats avilis, sorte de spoliation que le silence de la loi permettait à l'immoralité de certains débiteurs. La résolution des

---

(1) Séance du 9 frimaire an v.

Cinq-Cents ne satisfaisait point, sur cet objet, aux besoins réels de la société. Le Brun la fit rejeter, et développa les vues qui devaient conduire à une meilleure loi (1).

Dans la séance du 2 germinal, il fit dégrever la *contribution foncière* de dix millions, pour les reporter sur l'imposition personnelle, somptuaire et mobilière. « Ne demandez à la terre, » disait-il, que ce qu'elle peut raisonnablement donner sans gêner l'industrie du cultivateur et du propriétaire, sans entraver ces spéculations utiles qui créent de nouvelles richesses et enfantent une nouvelle matière imposable. » Du moment où, dans une nation, la matière imposable ne s'accroît pas tous les ans; de ce moment commence la décadence, et, si cet état se prolonge, il amène une catastrophe et une ruine totale.

Il fit rejeter (2) le compte de la dépense des archives.

Il détermina (3) le contingent de chaque

---

(1) Séance du 18 nivôse an v.

(2) Séance du 4 prairial an v.

(3) Séance du 19 prairial an v.

département, dans la contribution personnelle, mobilière et somptuaire; fixa l'époque de la répartition, celle de l'assiette, celle du paiement; traça aux cantons, aux communes, aux individus, la marche à suivre pour assurer le succès de leurs légitimes réclamations. Il démontra que ces dispositions indispensables étaient omises dans le projet de loi des Cinq-Cents, et sur sa proposition, l'assemblée le rejeta. Un autre projet fut préparé et adopté selon ses vues.

Il fit également voter le rappel des agens du directoire, à Saint-Domingue; repousser une résolution qui autorisait la trésorerie à faire des négociations sous la seule approbation du directoire, et approuver la loi sur les rescriptions bataves.

Membre de la *commission de surveillance de la trésorerie*, il rendit compte des opérations de cette commission (1). Sous l'empire de ce signe mensonger qu'on appelait *mandat*, la situation de la trésorerie était déplorable.

---

(1) 21 floréal an v.

Le papier, dans sa mobilité, échappait à toutes les combinaisons : vainement les commissaires avaient tenté de l'assujettir à un cours ; tout était maîtrisé par l'intrigue : agens, percepteurs, débiteurs, contribuables, tout se réunissait pour la ruine du trésor public ; point de calculs positifs, point de recette certaine, point de dépense déterminée ; des négociations équivoques, ténébreuses et légitimement suspectes, lors même qu'elles avaient été conduites par la plus franche loyauté. C'était au milieu de cet état de troubles, d'inquiétudes et d'obscurité, qu'il fallait porter la lumière sur les opérations de la recette et de la dépense publique. Le Brun sortit victorieux de tous ces obstacles : son rapport est, à l'œil de l'homme versé dans cette épineuse matière, un monument qui honore à la fois sa loyauté, sa bonne foi, sa sagacité et ses lumières. Dans ce grand travail (1), les vices, les abus, les inconvéniens, les irrégularités et

---

(1) Je ne puis l'analyser complètement, il formerait un volume.

jusqu'aux plus légères imperfections, tout est dévoilé, signalé à l'opinion publique; les changemens, les modifications, tous les perfectionnemens, sont indiqués et tracés aux législateurs et au pouvoir exécutif. Le Brun voulait qu'on fit imprimer, tous les mois, l'état de situation des caisses de la trésorerie; que dès notes accusassent les receveurs paresseux ou inexacts, les administrations tièdes, les régies sans activité; qu'on indiquât quelles parties du service étaient languissantes, quelles autres étaient dans l'aisance; comment marchait la comptabilité, comment décroissait la dette publique; mode de sévérité et d'ordre propre à ranimer les recettes et les versemens.

Dans ses conseils aux législateurs et au gouvernement, il se prononçait contre toutes prohibitions nouvelles, tout droit rigoureux, toutes entraves fiscales; contre les sequestres qui tenaient une multitude de propriétés dans une funeste immobilité, dans une sorte d'état de mort, si préjudiciable aux citoyens et au trésor national. Il demandait des droits simples et modérés; unique moyen de rassurer le commerce et l'industrie, d'encourager les spéculations.

lations, les ventes, les acquisitions, les entreprises et les projets utiles.

« Qu'une sévère économie épure, disait-il, toutes les administrations, y rappelle le travail et l'antique probité. Que le gouvernement veille sur ses choix; qu'il ne se détermine que par la probité, par les talens connus; la langueur des administrations est là: des agens inactifs ou incapables laissent dormir les affaires; des *commissaires odieux* indignent les citoyens, et repoussent des âmes toutes prêtes à se rattacher à la chose publique. »

On voit qu'il n'épargnait par les favoris du directoire.

En examinant les dépenses de la guerre, il critique les payeurs des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle; mais il les absout par les difficultés qui les environnaient.

En Italie, il remarque des résultats plus importants et une marche plus régulière. « Là, dit-il, une armée toujours victorieuse s'est établie dans ses conquêtes; un général qui sait vaincre et négocier, y assure l'exécution de ses traités, et, sous le règne des armes,

« une administration presque civile. Je suis  
« pressé d'arriver, et je n'ai pas le temps  
« de louer. J'attends Bonaparte à l'histoire,  
« c'est elle qui lui assignera son véritable  
« rang; elle dira beaucoup du guerrier; elle  
« dira mieux de l'homme d'État : je pense  
« comme l'histoire. »

Cet éloge était alors mérité; il était bien désintéressé : Le Brun n'avait jamais vu Bonaparte, et n'espérait pas le voir; et, chose à remarquer, Bonaparte n'avait point fait cette proclamation à son armée *sur les malheurs qui menaçaient la France dans son sein*, proclamation qui provoqua les adresses des vainqueurs de l'Italie au directoire, adresses qui donnèrent à Barras, Rewbell et Lareveillière-Lepaux, l'énergie des proscriptions : la proclamation du général est du 26 messidor, le discours de Le Brun avait été prononcé aux Anciens le 9 floréal. Ce discours, ou, plutôt les mots que je viens de citer, sont à remarquer. Le Brun ne soupçonnait pas, en les prononçant, qu'ils le sauveraient d'un grand péril, et que ses plus hautes destinées y étaient attachées.

Les séances des Cinq-Cents étaient devenues fort orageuses. Des orateurs véhémens s'emportaient en violentes sorties contre le directoire. Là et aux Anciens, on lui faisait la guerre sur tout ce qui touchait aux finances; Le Brun avait signalé les désordres de l'administration; des têtes ardentes partirent de là, et les judicieuses remarques d'un homme d'État servirent de thèmes aux déclamations et aux attaques imprudentes de ces jeunes députés, impatiens de se débarrasser de Barras.

Aux Cinq-Cents, Willot et Pichegru, qui avait obtenu la présidence le 1<sup>er</sup> prairial, travaillaient à renverser les directeurs. Sûrs de la majorité dans le conseil, ils croyaient marcher à une victoire certaine : ils la crurent si facile, qu'ils s'endormirent avec leurs partisans, et négligèrent d'assurer, par un plan d'attaque bien combiné, le succès de leur complot.

Barthélemi venait d'être élu directeur à la place de Le Tourneur. Ce diplomate, qui était resté trente ans en Suisse, ne connaissait la révolution qu'en récit : il ne passait pas pour un chaud patriote. Les conjurés comptaient sur lui.

Ils ne redoutaient point Carnot; il avait rompu ouvertement avec ses collègues. De là nouveau motif de sécurité et de présomption. Ils méprisaient Barras, Rewbell et Lareveillière, et les croyaient incapables d'une résolution vigoureuse.

Ceux-ci, cependant, connaissaient leurs ennemis, et préparaient sourdement le jour de la vengeance. Ils peignirent leurs dangers personnels aux chefs des armées, comme les dangers de la liberté et de la chose publique. Hoche se mit en marche vers Paris, résolu à disperser par la force ce qu'il appelait *une poignée de contre-révolutionnaires*. Cette démarche irréfléchie fut bientôt connue des deux conseils; ils réclamèrent l'inviolabilité des limites constitutionnelles, et Hoche fut forcé de rétrograder.

Mais Augereau était à Paris; il avait apporté au directoire des drapeaux conquis par l'armée d'Italie; il était plein de cet esprit qui avait dicté les adresses des soldats de Bonaparte au gouvernement.

Ces adresses furent notifiées aux deux conseils; elles intimidèrent quelques représentans

et rassurèrent les directeurs. Ceux-ci d'ailleurs avaient fait approcher de Paris sept à huit mille hommes.

Angereau se met à la tête de ces troupes, investit l'enceinte des deux conseils, fait arrêter les députés de la commission des inspecteurs, et repousse les représentans qui se présentent pour pénétrer dans le lieu des séances.

Barras s'assure de la personne de Barthélemi, Carnot parvient à s'évader. On arrête chez Lafond-Ladebat une foule de représentans : le reste est rassemblé dans la salle de l'Odéon et dans l'École de Médecine. Les trois directeurs s'y présentent, dénoncent une conspiration, et demandent une loi de proscription contre cinquante-trois représentans.

Le Brun, lié avec Carnot et avec Barthélemi, uni étroitement avec Marbois, avec Tronçon du Coudray, Dumas et Portalis, s'étonne d'être épargné, quand tous ses amis sont frappés. Il cherche à les sauver, se rend à la commission, où la fatale loi est discutée, et la combat de toutes ses forces. Dans la séance, il se lève contre, avec Regnier, Leconteux-Canteleu et six autres courageux dé-

putés ; mais la peur domine le reste, et la loi est votée.

Les deux directeurs Carnot et Barthélemi, cinquante et un représentans, deux généraux, une foule de gens de lettres et de propriétaires de journaux, furent condamnés à la déportation. Tous ceux qui ne trouvèrent pas leur salut dans la fuite furent menés à Rochefort ; entassés dans l'étroit entre-pont d'un petit bâtiment, et, après les tortures d'une longue et cruelle traversée, jetés sur le sol dévorant de la Guiane, et livrés aux horreurs des déserts de Synamari.

C'est là que l'éloquent et vertueux Tronçon du Coudray trouva son tombeau ; c'est là que Marbois lutta contre toutes les privations, tous les dégoûts, toutes les angoisses, toutes les maladies, toutes les horreurs de ce séjour d'esclavage et de mort. Il fit voir, par sa constance et par sa fermeté, qu'il n'est point de malheur si cruel que l'âme du sage ne puisse dominer. Il enseigna jusqu'à quelle hauteur peut s'élever l'héroïsme de la vertu persécutée.

Le sort n'avait pas permis que Le Brun fût

proscrit ; il le réservait pour donner la liberté à son ami , et pour rendre un jour à la France un grand citoyen.

10 Mais comment Le Brun , qui s'était si énergiquement prononcé contre les conventionnels , qui , à la tribune , défendit toujours la constitution et la justice contre les envahissemens du directoire , fut-il sauvé de la proscription ? Il dut son salut à l'éloge qu'il avait donné , dans la séance du 21 floréal , à la conduite du chef de l'armée d'Italie. Les *triumvirs* crurent que Le Brun était lié avec Bonaparte , et comme c'était dans l'appui de ce général qu'ils puisaient leur force , ils n'osèrent frapper un ami de Bonaparte. Le Brun fut sauvé par l'erreur et la pusillanimité des tyrans.

11 Le général Hoche , qui s'était si énergiquement prononcé contre le parti renversé au 18 fructidor , mourut subitement , quinze jours après cet événement. Il avait pacifié la Vendée ; il commandait alors en Allemagne. A peine âgé de trente ans , il était couvert de gloire. Son corps fut inhumé dans le camp retranché de Coblenz. Hoche avait montré , si jeune encore ,

presque tous les talens qui constituent le grand capitaine; et, quand la nécessité le forçait à des mesures rigoureuses, on voyait qu'il faisait violence à son âme, naturellement douce et humaine. Il était appelé à de grandes destinées.

— Avant les événemens de fructidor, un grand scandale avait éclaté dans l'histoire de nos finances.

— Deux hommes, Hainguerlot et Saint-Didier, jouaient sur les mandats. Il leur fallait de grandes sommes de mandats pour soutenir ce jeu périlleux. Ils les cherchèrent à la trésorerie. Ils se présentent sous le nom de J.-B. Dijon et compagnie, offrant de verser au trésor public, sans intérêt, *deux millions cinq cent mille livres écus*, contre *cent millions* mandats au cours du jour où le prêt sera effectué. Les commissaires de la trésorerie accueillent, le ministre accepte, et le directoire approuve la négociation. Les spéculateurs obtiennent (1) des assignations illimitées sur les

---

(1) Le 5 nivôse an v.

caisses de quarante-six départemens. Les agens de la compagnie Dijon, armés de ces assignations, parcourent les départemens, enlèvent et mandats libres et mandats annulés, couvrent, par des accords illégaux, les déficit qui se trouvent dans les caisses, reçoivent du numéraire à la place des mandats qui manquent, et appliquent ainsi, au profit de la compagnie Dijon, une mesure que le ministre des finances avait consentie au profit du trésor public.

Bientôt des bruits sourds et puis des avis plus certains dénoncent la spoliation des caisses aux députés membres de la commission de surveillance de la trésorerie. De là, explications et enquêtes suivies, le 26 thermidor an 5, d'une résolution des Cinq-Cents, qui destitue les commissaires de la trésorerie, Desrez, Gombaut, Savalette, et charge le directoire exécutif de faire poursuivre d'autres individus prévenus de dilapidation ou d'abus de pouvoir, à l'occasion du traité passé entre la trésorerie et la compagnie Dijon.

La résolution est apportée au conseil des Anciens, qui nomme Le Brun, Tronchet, Baudin, Defontenay et Levacher, pour l'exa-

miner. Le Brun est chargé du rapport ; il expose (1) les faits , déroule tous les fils de l'intrigue , ne dissimule pas qu'il y a eu , de la part du directoire , du ministre et des commissaires de la trésorerie , engouement , illusions , erreurs , et irrégularités suspectes commises dans les bureaux ; peint le ministre comme un homme laborieux , simple dans ses goûts et dans ses mœurs , étranger à l'intrigue , éloigné des spéculations de fortune , et voit en lui non un prévaricateur , mais un ministre trompé. Le rapporteur présente Desrez et Gombaut , non comme des hommes propres à créer des ressources , à suppléer à la pénurie des finances , mais comme des hommes exacts qui tracent assidument leur pénible sillon ; et il demande le rejet de la résolution. Il s'élève d'assez vifs débats dans l'assemblée ; mais enfin le projet des Cinq-Cents est repoussé.

Tout ce grand scandale , dont la cause avait coûté cher au trésor public , finit par la destitution de quelques obscurs commis.

---

(1) Séance du 31 vendémiaire an vi.

Le cri public et des faits positifs avaient accusé les *receveurs et les payeurs des départemens* : dans cette accusation générale les innocens se trouvèrent enveloppés avec les coupables. Il existait des abus, il fallait une réforme, et cette réforme, il fallait l'opérer en donnant plus de ressort à la surveillance, ou en créant une nouvelle organisation. Les Cinq-Cents se fixèrent à une organisation nouvelle : ils voulurent supprimer les payeurs de département établis en 1791, faire des caisses de recette, des caisses de paiement, et placer auprès de chaque receveur *un contrôleur nommé par la trésorerie.*

Le Brun combattit ce projet. Ce contrôleur actif, vigilant, placé entre la recette et le paiement, saurait-il maintenir dans l'un et dans l'autre la régularité? Ce censeur de toutes les heures ne se laisserait-il pas surprendre par la paresse, endormir par la corruption? Si ce contrôleur ne devait être qu'un espion gagé, quel serait l'honnête homme qui voudrait se charger d'un rôle si bas?

Le Brun ne vit que danger dans cette réunion de la recette et de la dépense, et nul

avantage d'ordre ni d'économie. Sans doute il n'était pas nécessaire d'avoir un payeur dans chaque département, mais il était indispensable d'en établir un dans l'arrondissement de chaque division militaire, et de l'assujettir à un contrôle sévère et à un cautionnement propre à garantir la fidélité de sa caisse. La résolution des Cinq-Cents ne présentait qu'une mesure funeste; Le Brun la fit rejeter (1); et, plus tard, un payeur fut établi dans chaque division militaire, comme il l'avait indiqué. Aujourd'hui il existe un payeur dans chaque département; c'est une superfétation qu'un bon gouvernement doit faire disparaître. Un payeur dans chaque division militaire doit suffire.

On parlait beaucoup d'une descente en Angleterre. Des banquiers de Paris offraient de faire les fonds nécessaires. Le Brun fit décréter un emprunt de quatre-vingts millions.

De jeunes têtes sans expérience; qui prenaient pour des réalités leurs espérances et

---

(1) 7 nivôse an vi

leurs vœux, proposèrent d'ouvrir des registres civiques, pour recevoir les dons des citoyens qui voudraient contribuer aux frais de la descente en Angleterre. Les Cinq-Cents adoptèrent cette idée avec enthousiasme; Le Brun la combattit au conseil des Anciens avec une austère fermeté, et fit rejeter cette collecte si contraire à la dignité d'un grand peuple.

L'an vi vit éclore un de ces projets iniques qui suffirait seul pour flétrir l'histoire d'un gouvernement. Le directoire, ombrageux comme la faiblesse, violent comme l'injustice, voulut frapper *du séquestre les biens de tous les pères et ascendans d'émigrés*. La majorité des Cinq-Cents sanctionna cet acte de tyrannie; la consternation, le désespoir et la misère, allaient saisir une masse de citoyens et multiplier le nombre des victimes de la révolution. Mais Le Brun veillait au conseil des Anciens! Sexagénaire, il rappelle toutes les forces de la jeunesse, toute l'énergie d'une âme que d'iniquité soulève et pénètre d'indignation. Il monte à la tribune et se laisse emporter aux mouvemens de la plus haute éloquence: il invoque contre cette violation de l'ordre social

les principes de l'éternelle justice et la déclaration des droits et la constitution. Il fait parler encore et la politique et la raison d'État; il s'apè, dans toutes les parties, ce projet d'iniquité, de fraude et de spoliation. Il fait passer dans les âmes des législateurs les émotions, les frémissemens qui saisissent la sienne, et les pénètre de ses pensées : il enlève leurs suffrages et fait rejeter cette œuvre de tyrannie.

Ce discours a toute la hauteur de l'interprète d'Homère. La distribution des parties, la puissance des preuves, la véhémence des sentimens, l'harmonie de l'ensemble, en font une œuvre digne de soutenir la comparaison avec les morceaux les plus parfaits de l'éloquence de l'antiquité.

Le directoire, semblable à ces dissipateurs qui se créent des besoins au-delà de leurs revenus, se plaignait sans cesse de la pénurie des finances, des retards des contribuables, et de la lenteur des recouvrements.

La majorité des Cinq-Cents, touchée du cri de détresse de ses patrons, prit bien vite une résolution pour accélérer la rentrée des con-

tributions. Elle arrête que les percepteurs seront assujettis à un cautionnement, qu'ils seront responsables du montant des rôles dont le recouvrement leur est confié; que les administrateurs et répartiteurs seront poursuivis personnellement et solidairement pour le paiement du montant des rôles dont ils n'auraient pas fourni les matrices un mois après la publication de la loi de finances; que les négocians qui ont leur domicile dans une commune et leurs établissemens dans une autre, seront assujettis à une double contribution mobilière.

Le métier de percepteur était si pénible alors, que, dans les petites villes et communes rurales, nul n'aurait voulu s'en charger, s'il avait fallu un cautionnement. La répugnance eût été plus prononcée encore, si, au lieu d'une responsabilité morale dont on pouvait s'affranchir par des preuves d'exactitude, il avait fallu subir une responsabilité absolue et payer pour les retardataires; et, d'ailleurs, cette disposition eût fait des percepteurs de véritables traitans, à la merci desquels la loi aurait livré les contribuables; de là, la re-

naissance des atrocités de la vieille fiscalité.

La peine dont on voulait frapper les fonctionnaires qui retarderaient la confection des matrices, était illusoire et ridicule à force d'exagération.

La double contribution mobilière était une violation du principe établi, que tout citoyen ne doit cette contribution que dans la commune de son domicile réel.

Les mesures adoptées par les Cinq-Cents étaient donc dangereuses dans les circonstances, inutiles, inadmissibles en elles-mêmes.

Le Brun fit crouler tout cet échafaudage (1). Il fit également mettre au néant trois autres résolutions des Cinq-Cents, l'une sur les autorisations de paiement, délivrées par la trésorerie; l'autre, sur l'extension des droits de timbre (2); la troisième, sur *les bureaux de visite et de marque des étoffes et des toiles*.

Celle-ci souleva les plus importantes questions d'économie publique. Le Brun ne se borna

---

(1) Séance du 22 messidor au vi.

(2) 14 messidor au vi.

point à un discours; ce fut un ouvrage, un traité de politique commerciale, qu'il développa devant ses collègues.

Quelle était donc cette majorité du conseil des Cinq-Cents qui, en 1797, rétrogradait vers le régime réglementaire, et voulait emmailloter de nouveau notre industrie dans les langes de l'enfance ?

Est-ce donc sous l'empire des réglemens, des inspecteurs et des bureaux de visite et de marque, que se sont formés les ateliers de Birmingham et de Manchester, que se sont élevées les manufactures de la Suisse; celles d'Aix-la-Chapelle, de Verviers, de Malmédy, de Néau, de Limbourg? qu'ont prospéré les fabriques d'Elbeuf, de Darnetal, de Beaumont-le-Roger, etc., et qu'ont grandi les établissemens de Wesserling, de Mulhouse, de Sainte-Marie-aux-Mines, de Colmar, et tant d'autres fabriques qui honorent l'industrie française ?

Cependant, on peut concevoir encore qu'en 1797 il se trouvât deux cent soixante députés étrangers aux élémens constitutifs de la prospérité des manufactures, et qui, trompés par les plaintes de quelques fabricans inhabiles,

croyaient servir leur pays en cherchant à lui rendre les réglemens de Colbert; ce grand nom les aveuglait. Mais ce qui ne peut s'expliquer, ce qui est cependant, c'est cette obstination de certains esprits rétrogrades à demander, encore aujourd'hui, des entraves, à solliciter des chaînes, quand les prodigieux succès de nos arts, les conquêtes de notre industrie, attestent les bienfaits et la puissance de la liberté. Ils s'appuient de l'autorité de Colbert. Et moi aussi, j'admire Colbert (1), et mon estime pour ce grand ministre est fondée sur une étude approfondie de tout ce qu'il a fait pour la prospérité de mon pays. Aussi je distingue, dans ses réglemens, comme le faisait Le Brun, deux parties, l'une *instructive*, l'autre *exclusive et pénale*. L'instruction, c'est ce que voulait Colbert; et cette partie de ses réglemens était utile au moment où les arts industriels commençaient à naître sur notre sol; mais quelle route immense les arts ont

---

(1) Les pages 279 à 282 des *Chroniques neustriennes*, déposent assez de mon admiration pour ce grand ministre.

parcourue depuis 1670 ! que de secrets inconnus au génie de Colbert éclosent chaque jour et surprennent les yeux des contemporains les plus attentifs à constater les progrès, les inventions, les perfectionnemens de l'industrie ! De nos jours les manufactures ne vont point pas à pas ; elles procèdent par élans, et la plus courte période de temps suffit pour vieillir les procédés de la fabrication.

Sous le rapport de l'instruction, les réglemens seraient funestes, puisqu'ils ne sauraient jamais marcher aussi vite que cet esprit d'invention et de perfectionnement qui distingue aujourd'hui nos ouvriers et nos artistes. Ne les comprimez donc pas dans des liens ; laissez-les marcher dans toute leur force et toute leur liberté, et chaque jour sera marqué par de nouveaux prodiges.

Je viens à la partie *exclusive et pénale* des édits de Colbert. La confiscation, les exclusions, les peines afflictives qui souillent ces réglemens sont l'œuvre du temps, sont l'ouvrage de cet esprit de corporation qui dominait alors et les ministres et le monarque.

L'idée des rigueurs réglementaires appar-

tient uniquement à ces corporations qui voulaient avoir seules le droit de fabriquer et de vendre : aussi ce furent les membres des corporations qui exercèrent *le droit de visite et de marque*, et qui réclamèrent les confiscations et les peines.

Ces idées étroites, ces mesures tyranniques, ne prirent point naissance dans la tête du ministre qui renversa une foule de barrières fiscales qui arrêtaient l'industrie, du ministre qui conçut la pensée d'abattre toutes ces barrières, et de porter les douanes où l'assemblée constituante les a placées.

En 1776, quand Turgot étouffa les réglemens sous le poids de la raison et de l'autorité, les partisans des corporations, des bureaux de visite et de marque, annoncèrent la langueur du commerce, la chute des manufactures, l'émigration de nos fabricans et de nos ouvriers. Que sont devenues ces sinistres prédictions ? Sous le régime de la libre concurrence, nos fabriques se sont multipliées, notre commerce s'est agrandi, et la France s'est affranchie de ces tributs déshonorans qu'elle payait à l'industrie des peuples rivaux.

Enfin, que ceux qui résistent encore à l'évidence des principes aillent au Louvre ; qu'ils comparent les produits et l'état des fabriques sous le régime réglementaire, avec les merveilles étalées dans ce Panthéon des arts ; après cela, s'ils s'obstinent dans leurs idées, on ne croira plus à leur bonne foi, on les désavouera pour Français.

Honneur à l'homme d'État qui sauva, il y a trente ans, les manufactures françaises de l'immobilité et de la dégradation, dont une législature ignorante voulut les frapper ; qui traça dès-lors, avec une surprenante précision, les limites où devait s'arrêter le pouvoir de la loi et du gouvernement sur les arts et les manufactures (1), et à qui il fut donné de prédire

---

(1) On vient de créer un ministère *du commerce et des manufactures* ; ce n'est pas sans doute pour administrer le commerce et l'industrie, mais pour les protéger plus efficacement, pour leur donner plus de liberté et plus d'énergie, en leur ouvrant de nouveaux débouchés, en les débarrassant progressivement, et avec méthode, des entraves que la routine et l'esprit de fiscalité ont multipliées.

cette rivalité d'efforts, ces développemens d'intelligence, ces luttes d'économie, enfin tous ces prodiges réalisés de nos jours sous l'empire de la libre concurrence! « Sous cet heureux  
« empire, disait-il, les procédés se simpli-  
« fient, les instrumens s'améliorent, des ma-  
« chines sont inventées, et les élémens asser-  
« vis sont employés aux usages qu'avaient  
« remplis jusque-là les animaux et les hom-  
« mes... » Avec quelle joie il a vu s'accomplir  
ce qu'il avait si éloquemment annoncé! comme  
il était heureux de la prospérité de nos arts!  
comme il était fier des triomphes de notre in-  
dustrie!

• Dans son amour éclairé pour les arts, il fit rendre la loi (1) qui réalisa l'institution du *Conservatoire des arts et métiers*. « Il était  
« digne de la France, dit-il, de transmettre  
« aux générations futures l'histoire des arts  
« et métiers, non dans des descriptions où  
« l'ignorance laisse souvent de grandes la-  
« cunes, mais dans des images mouvantes,

---

(1) Séance du 22 prairial an vi.

« dans un enseignement toujours subsistant,  
« et toujours vérifié par des expériences. Com-  
« bien d'inventions avaient été perdues ! com-  
« bien d'autres n'avaient été retrouvées qu'a-  
« près de longs et pénibles essais ! »

Il fallait prévenir le retour de ces calamités ; il fallait que l'homme ne fût point condamné à recommencer encore les sciences et les arts, et le Conservatoire fut fondé. Ce monument d'orgueil national peut devenir, sous l'influence d'un bon gouvernement, un des plus puissans véhicules de la prospérité publique.

Les finances, le droit public, l'économie sociale, n'occupaient pas seuls les méditations du sage dont nous retraçons l'histoire. Sa vaste intelligence, développée par l'étude et fortifiée par l'âge, embrassait encore les plus importantes parties du droit civil. Ce fut lui qui élabora, améliora et discuta, dans toutes leurs dispositions (1), les lois constitutives du régime hypothécaire ; ces lois tiennent à la

---

(1) Séances des 16 floréal an vi, 14 et 24 brumaire an vii.

racine même de la société. Il combattit toutes les objections et résuma de longues et savantes discussions avec une lucidité d'expressions, une énergie de pensées, une puissance de dialectique, qui enlevèrent tous les suffrages.

Il obtint le même succès dans les débats qui s'ouvrirent (1) sur une autre loi non moins utile; celle qui embrassait le système des réclamations en matière de contribution foncière. Il en signala les avantages et les omissions, indiqua les améliorations que réclamait l'expérience, et donna les moyens d'arriver à la connaissance des forces contributives du territoire.

Des lois révolutionnaires avaient prononcé, au profit de l'État, la *confiscation* des effets et actions émis par des compagnies et sociétés d'actionnaires, quand les porteurs de ces effets ne les avaient pas fait enregistrer dans les délais prescrits. Le Brun fit rapporter ces dispositions spoliatrices. C'est, en effet, une mesure nuisible aux progrès des arts et du com-

---

(1) Séance du 23 prairial an VII.

merce, que celle qui soumet à l'enregistrement les actions des compagnies, celle qui établit une contribution sur leurs intérêts ou leurs dividendes, celle qui livre à l'inspection des agens du fisc le secret de leurs opérations et la marche de leur crédit.

Dans cette discussion, Le Brun, s'élevant aux plus hautes considérations d'ordre social, émit ce principe conservateur de la propriété, que, même pour les plus grands crimes, *la confiscation est une peine atroce*, et que toute loi qui la prononce est anti-sociale.

Le directoire, toujours aux expédiens, eut recours à un projet *d'emprunt forcé* de cent millions. Les Cinq Cents l'adoptèrent: Le Brun le combattit au conseil des Anciens; il en exposa tous les dangers, et pourtant le projet fut voté.

Le système progressif, appliqué à l'impôt, serait tôt ou tard la mort d'une nation. Un peuple chez qui le superflu des citoyens serait annuellement dévoré par les contributions, n'aurait ni émulation ni activité; l'industrie y serait sans aiguillon, le travail sans récompense. L'homme s'isolerait, et la société tomberait dans la dissolution.

*L'emprunt forcé*, établi sur les bases du système progressif, était donc une calamité nationale. Ce fut la première loi que le consulat s'empessa d'abolir.

Le directoire, après le 18 fructidor, ne cessait d'envoyer aux deux conseils des projets de dépenses, et laissait en entier aux législateurs le pénible embarras de chercher et de créer des ressources et des moyens. Il fit plus, il les priva de renseignemens authentiques, et leur laissa le soin de deviner ce que les circonstances exerçaient d'influence sur les diverses natures de contributions et de revenus. Le projet des dépenses de l'an VIII fut apporté au conseil des Anciens, dépourvu d'un état raisonné de la situation des finances de la république. Le Brun le fit impitoyablement rejeter.

Ce sage législateur flétrit, sans retour, ces absurdités d'impôts en nature, d'impôts ou d'emprunts progressifs, de lois somptuaires et de taxes sur les riches. Tous ces efforts tendirent constamment à délivrer la France de ces fléaux.

Je n'ai jeté qu'un coup d'œil rapide sur ses

travaux aux conseils des Anciens ; mais cette courte analyse suffira pour montrer quelle devait être son influence dans cette assemblée, combien ses vues étaient élevées, combien ses principes étaient solides, combien sa prévoyance et sa pénétration s'étendaient au-delà des bornes du présent, et sondaient avec une surprenante précision les choses encore cachées dans les profondeurs de l'avenir.

Cependant Bonaparte avait achevé la conquête de l'Italie, et forcé l'empereur d'Allemagne à signer la paix de Campo-Formio. Il avait changé les gouvernemens de Gênes et de Venise, et fait de Milan la capitale d'une nouvelle république.

Chargé de trophées, il arriva à Paris. Le directoire lui décerna les honneurs de l'ovation. La scène se passa (1) dans la cour du Luxembourg. On y avait élevé un *autel de la patrie*. Autour de cet autel étaient rangés les directeurs, leurs ministres et les premiers magistrats de la république. Le général affecta

---

(1) 28 frimaire an<sup>vi</sup> (10 décembre 1797).

une simplicité tout-à-fait démocratique ; il s'avança sans faste, sans appareil, accompagné d'un seul aide-de-camp.

Il entre dans l'enceinte, présenté par Talleyrand. A l'aspect du guerrier, les directeurs et tous les magistrats se lèvent et le saluent. Barras lui adresse un éloge où la pompe et l'emphase n'étaient point épargnées. « Allez, « lui dit-il, allez punir, dans Londres, des « outrages trop long-temps impunis. Vous êtes « le libérateur que l'humanité outragée ap- « pelle par ses cris plaintifs..... »

M. de Talleyrand de Périgord, ministre des relations extérieures, qui servait comme de parrain au triomphateur, avait parlé le premier. « Il ne craignait pas l'ambition du héros ; « il sentait qu'il faudrait *le solliciter pour* « *l'arracher un jour à sa studieuse retraite.* « LA FRANCE ENTIÈRE SERA LIBRE, ET PEUT-ÊTRE LUI NE LE SERA JAMAIS... »

Depuis, on a cru voir dans ces paroles le présage du 18 brumaire. On sait que M. de Talleyrand a des vues bien longues et bien pénétrantes...

Bonaparte parla aussi, mais avec ces phra-

ses coupées et laconiques qui formaient son éloquence. Voici la dernière; elle est remarquable :

« Lorsque le bonheur du peuple français  
« sera assis sur les meilleures lois organiques,  
« l'Europe entière deviendra libre. »

Bonaparte donna ses lois organiques, et l'on sait comment l'Europe fut libre. Sa phrase n'en contient pas moins un sens très-profond et très-vrai.

Le corps législatif donna, dans la galerie du Louvre (1), un festin somptueux au triomphateur :

M. de Talleyrand de Périgord (2), et successivement tous les ministres, lui donnèrent des fêtes magnifiques.

Ce fut dans une de ces réunions que Le Brun et Bonaparte se rencontrèrent pour la première fois : tous deux se regardèrent beaucoup; ils s'abordèrent et se parlèrent un moment. Le jeune guerrier parut satisfait d'avoir

---

(1) 22 décembre 1797.

(2) 3 janvier 1798.

obtenu le suffrage de l'homme d'État ; et celui-ci se dit à lui-même , en fixant ses regards sur le guerrier, il y a sur ce front de l'immortalité.

Bonaparte montrait beaucoup de réserve sur la politique ; il se borna à adresser quelques paroles flatteuses au député qui l'avait loué à la tribune : « Vous donnez chaque jour, « lui dit-il, un démenti bien imposant à ces « hommes médiocres qui crient si haut qu'un « littérateur ne saurait être un homme d'État. » Le Brun ne vit là qu'un compliment : Bonaparte lui prouva bientôt que c'était l'expression d'une estime réfléchie.

Ils se séparèrent et ne se virent plus durant le séjour que Bonaparte fit à Paris dans sa maison de la rue Chantreine.

Un ancien représentant m'a raconté l'anecdote suivante ; qui montre combien Bonaparte savait se composer.

Tandis que Bonaparte était assis à l'un des banquets ministériels, il reçut de Rome une dépêche de son frère Joseph. Il l'ouvrit, y jeta les yeux, et la remit tranquillement dans sa poche sans manifester la moindre émotion. Le

lendemain on apprit que cette lettre lui annonçait les dangers que Joseph avait courus à Rome, et le massacre du général Duphot.

Le directoire paraissait comme écrasé sous le poids de la renommée de Bonaparte. Il ne savait comment se débarrasser de ce fardeau. La descente en Angleterre ! on en parlait beaucoup, et l'on n'y songeait guère ; l'entreprise était des plus périlleuses, et Bonaparte ne paraissait pas disposé à y hasarder sa gloire.

J'ai entendu raconter à Le Brun que, sur ces entrefaites, il rencontra Desaix et un autre général, tous deux amis de Bonaparte. La conversation s'engagea sur le projet de descente ; ces généraux le croyaient possible, et en raisonnaient avec la meilleure foi. Le Brun leur dit : « Je ne saurais me ranger à votre avis ; mais, puisque vous êtes avides de périls et de grandes entreprises, que n'allez-vous en Égypte ? c'est là où vous pourriez obtenir des conquêtes brillantes et peut-être durables. »

« En effet, dit Desaix, le projet est noble, grand et hardi ; arracher à la barbarie le

« berceau des sciences et de la civilisation ,  
« l'idée est belle ! »

Desaix quitta Le Brun, et parut préoccupé de cette pensée. On ignore s'il la communiqua à Bonaparte qu'il voyait fréquemment ; cela est probable : peut-être cette idée se rencontra-t-elle avec le projet de Bonaparte, ou peut-être encore le fit-elle naître. Quoi qu'il en soit, peu de jours après la conversation que je viens de raconter, on entendit parler d'une expédition en Égypte.

Bonaparte quitta Paris le 4 mai 1798 ; sa flotte part de Toulon le 19 ; il s'empare de Malte ; le 1<sup>er</sup> juillet il paraît devant Alexandrie ; le 21, il gagne la bataille des Pyramides ; le surlendemain il entre au Caire ; il y organise un divan, soumet l'Égypte, entre dans la Syrie, remporte la victoire du Mont-Thabor, met le siège devant Saint-Jean-d'Acre, où sa fortune l'abandonne. Il se replie sur l'Égypte.

En Europe, la paix avait été de courte durée : les hostilités avaient éclaté de toutes parts ; les armes de la république éprouvaient de continuel revers en Allemagne. Les Russes, sous le commandement de Suwarow, secon-

daient les Autrichiens, et s'emparaient de l'Italie. Macdonald, Masséna, Lecourbe et Dessoles luttèrent avec énergie et s'illustrèrent encore au milieu des désastres des Français.

L'anarchie menaçait de nouveau la France dans son sein.

Les deux conseils et le directoire se déclarèrent en permanence.

Un député du Calvados dénonce (1) aux Cinq-Cents les directeurs Merlin et Lareveillère-Lépaux. Ces directeurs donnent leur démission.

Les deux conseils recourent à une mesure extrême; ils adoptent une résolution qui met *hors la loi* tous ceux qui attenteront à la représentation nationale. Sieyès, Gohier, Roger-Ducos et le général Moulins venaient d'entrer au directoire. Barras était resté seul de tous les anciens directeurs.

Il arrive de toutes parts des adresses qui accusent Lareveillère-Lépaux, Rewbel, Merlin, Treillard, Scherer et Rapinat. Le con-

---

(1) 18 juin 1799 (30 prairial an VII).

seil des Cinq-Cents délibère sur ces accusations.

Le directoire recourt à l'emprunt forcé et à la loi des otages. Des troubles civils éclatent dans plusieurs départemens.

Le général en chef, Joubert, est tué sur le champ de bataille de Novi (1). Lecourbe remporte un avantage sur les Autrichiens devant Schwitz; Molitor s'empare de plusieurs positions (2); Mortier bat les Russes près de Zurich (3); Masséna force Suwarow d'évacuer la Suisse et de fuir en Italie.

Sur le Rhin, le prince Charles forçait les Français à repasser ce fleuve.

En Hollande, Brune avait arrêté les succès des Anglais et les avait repoussés.

Le directoire achève de se deshonorer, il comble la mesure de ses attentats et de l'indignation publique soulevée contre lui. Il consomme la ruine des créanciers de l'État, les prive des deux tiers de leur propriété, et

---

(1) 15 août 1799.

(2) 30 août.

(3) 8 septembre 1799.

établit par cette infâme banqueroute ce qu'on a appelé depuis *le tiers consolidé*.

Les départemens de l'ouest étaient en pleine insurrection contre le directoire. Dans le midi, les massacres recommençaient. Partout les factions redressaient la tête, et les exagérés de tous les partis étaient près d'en venir aux mains.

Sieyès, nouveau directeur, s'était déjà lassé de ses collègues; il méditait leur ruine. Son génie s'évertuait à détruire, poussé par la manie de réédifier sur les plans enfantés par son imagination.

Le Brun voyait les maux qui pesaient sur la France; il connaissait le vice radical de la constitution; il n'ignorait pas les vices, plus grands encore, des hommes du pouvoir; il s'apercevait que tout tendait à un changement; mais il redoutait, dans une nouvelle commotion, la ruine totale de la liberté; et, pour écarter ce péril, il pensait qu'il fallait s'attacher à la constitution, tout imparfaite qu'elle était, au moins par prudence et pour éviter les convulsions d'une violente anarchie, ou les excès du despotisme.

Sur ces entrefaites , Bonaparte arrive à Paris (1). Le surlendemain il voit les directeurs. Des conférences clandestines et très-fréquentes s'établissent entre lui, Sieyès et Roger-Ducos. Cependant tous les yeux se tournent vers lui ; et lui , au contraire , affecte de vivre retiré dans sa maison de la rue Chantreine.

M. de Talleyrand , qui avait abandonné les directeurs ; Cambacérés , leur ministre de la justice , et surtout le ministre de la police (le même homme qui fut si long-temps à la tête de la police , sous l'Empire) , travaillaient sourdement en faveur de Bonaparte.

Le 15 brumaire , il paraît céder avec peine à l'invitation d'une foule de députés qui lui donnent , ainsi qu'à Moreau , une fête dans l'église de Saint-Sulpice. Le Brun n'assiste point à ce banquet.

Le lendemain , un conciliabule se tient chez Le Mercier , président du conseil des Anciens. Dix-neuf députés y sont réunis ; ils combinent ,

---

(1) 16 octobre 1799 (24 vendémiaire an VIII).

sous l'influence de Sieyès, une nouvelle révolution. On a imprimé que Le Brun faisait partie de cette réunion ; c'est une erreur ; et, dans le temps où ce pouvait être un titre favorable, Le Brun a toujours dit qu'il n'assista point à ce conciliabule. Il ignorait la trame qu'on ourdissait dans l'ombre.

Le 18 brumaire, une minorité des Anciens s'assemble à une heure inaccoutumée, décrète la translation du corps législatif à Saint-Cloud, et charge Bonaparte de l'exécution de ce décret. Le Brun reçoit la lettre de convocation. Le lendemain il se rend à Saint-Cloud, ignorant encore ce qu'on y allait faire.

En arrivant à Saint-Cloud, il aperçoit des troupes, et voit Bonaparte entouré de MacDonald, de Moreau, de Lefebvre, de Berthier, et de plusieurs autres généraux. Il soupçonne alors qu'on va porter quelque grand coup. Il entre dans la salle des Anciens. Il y trouve plusieurs de ses collègues consternés comme lui, et voit le conseil en agitation. Il entend le bruit qui éclate dans la salle où étaient rassemblés les Cinq-Cents.

C'était Bonaparte qui faisait battre la charge et balayer la salle. Les députés se sauvaient par les fenêtres.

Après cette expédition, Bonaparte se présente dans le conseil des Anciens, avec son frère Lucien, président des Cinq-Cents. Il montre quelque hésitation, Lucien manifeste plus d'audace et plus de résolution. La majorité du conseil se prononce pour Bonaparte, et la révolution militaire est consommée.

Ainsi périt la constitution de l'an III. Personne ne s'arma pour la défendre; quelques députés l'invoquèrent contre l'attentat de Bonaparte; on leur répondit qu'eux-mêmes l'avaient violée dans les proscriptions de fructidor et de prairial. Vainement les violateurs de la loi réclament son appui dans leurs propres dangers; ils ne trouvent plus qu'une arme brisée de leurs mains, et devenue impuissante à les protéger. Les constitutions ne donnent une force réelle qu'aux gouvernemens qui respectent les principes qu'elles proclament, qui remplissent les obligations qu'elles imposent, qui s'appliquent à mettre leurs lois et leurs

actes en harmonie avec elles (1). Le directoire avait suivi une marche contraire, il avait méprisé ce qui faisait sa sauvegarde, il avait

---

(1) La constitution portait sans doute en elle-même un germe de mort ; mais quatre ans de durée n'auraient pas suffi pour l'amener à son dernier terme : les fautes et les crimes des gouvernans précipitèrent sa chute. Ce germe funeste, c'était la pluralité et l'égalité des membres du pouvoir exécutif. Un noble pair, auteur d'écrits savans et profonds, a pris la défense de cette partie du pacte de l'an III ; ses argumens m'ont paru plus spécieux que solides. — Dans une monarchie constitutionnelle les ministres gouvernent, et pourtant les ministres sont égaux en autorité, et personne ne critique cela. — Non sans doute, mais il y a au-dessus des ministres une puissance permanente et modératrice, qui, quand elle est avertie par le cri national, les brise comme des morceaux de verre, sans secousse publique, sans danger pour elle ni pour la société. Mais quand il faut briser ceux-là même qui tiennent de la constitution le suprême pouvoir, les choses ne se passent point si tranquillement ; il faut alors des révolutions..... La force, la durée, la sécurité ne sont que dans l'unité, dans l'unité soumise à des règles bien déterminées.

miné son pouvoir en sapant la constitution,  
il devait succomber : au premier souffle il  
croula.....

## CHAPITRE IX.

Gouvernement provisoire. — Le Brun, président de la commission permanente du conseil des Anciens. — Nouvelle constitution. — Entretien de Le Brun avec Bonaparte. — Le Brun, troisième consul. — Il nomme, avec trois autres citoyens, la majorité du sénat. — Rappel des déportés. — Particularités sur les rapports de Bonaparte avec les deux autres consuls. — Bonaparte choisit Le Brun pour mentor (1). — Le Brun fait nommer Dufresne directeur du trésor. — Organisation du conseil d'Etat. — Marbois. — Gaudin. — Talleyrand. — Chaptal. — Portalis. — Influence de Le Brun sur les diverses branches de l'administration publique. — Situation de la France et de l'Europe. — Acte additionnel à la constitution. — Consulat à vie. — Légion d'honneur. — Bonaparte se lasse des conseils austères du consul Le Brun.

BONAPARTE venait de saisir l'autorité, et déjà tout marchait par son inspiration.

Barras, Gohier et Moulins, trompés par Sieyès et Roger-Ducos, n'avaient osé opposer aucune résistance à l'ascendant de Bonaparte

(1) Ce mot *mentor* est l'expression même de Bonaparte: Voyez *Mémorial de Sainte-Hélène*.

les avait écrasés; ils donnèrent leur démission.

Le 19 brumaire, les deux conseils décrétèrent l'abolition du directoire, l'établissement de trois consuls provisoires, Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos; l'ajournement du corps législatif et la formation de deux commissions permanentes, chacune de vingt-cinq membres, l'une des Cinq-Cents, l'autre des Anciens; chargées de concourir, avec le gouvernement provisoire, à la rédaction d'une nouvelle constitution.

Le Brun, demeuré étranger aux mouvemens qui venaient de produire ce changement, fut cependant désigné le premier par le conseil des Anciens pour faire partie de la *commission permanente*. Celle-ci le choisit pour son président.

On pourvut d'abord aux besoins des finances : Le Brun fit arrêter plusieurs mesures utiles.

On travailla à la constitution. Sieyès passait pour un génie en fait de lois organiques : il déroula son plan; on s'attendait à quelque merveille; on y trouva quelques bonnes dispositions et des mesures absurdes, entre autres la création d'un grand électeur, sorte de

fainéant à l'engrais de cinq millions d'appoin-temens, qui n'aurait d'autre fonction que de nommer deux consuls égaux en autorité, et tout de suite rivaux. Il paraît que M. l'abbé Sieyès, qui se cassait déjà, et qui, si l'on en croit l'anecdote du coffre de réserve trouvé au Luxembourg, et dont il s'empara à la manière du lion de la fable, n'était pas insensible aux charmes de l'or, convoitait à part lui cette opulente sinécure de la dignité électorale ; mais Bonaparte mit d'un seul mot cette conception au néant ; et Sieyès, qui ployait déjà, malgré lui, sous un génie plus puissant que le sien, vit s'évanouir son espoir et sa chimère. Après quelques débats, on s'arrêta enfin à un plan qui tendait d'abord à éloigner, à amortir les secousses que produisaient les élections : les dernières avaient été fort tumultueuses ; on craignait le retour des orages populaires ; et, pour éviter cet excès, on passa vers un excès de précaution qui anéantit, pour ainsi dire, le droit électoral. On évita aussi le danger d'un pouvoir exécutif confié à plusieurs ; on y mit une sorte d'unité en trois personnes.

Un sénat était chargé de conserver l'invio-

labilité du pacte social, de nommer, sur les listes de candidats formées par les collèges électoraux, les membres de la législature.

Celle-ci était divisée en deux sections : un tribunal où se discuteraient les lois ; un corps législatif chargé de les admettre ou de les rejeter sans débats de la part de ses membres. C'était une sorte de jury qui prononçait après avoir entendu les orateurs du tribunal et ceux du pouvoir exécutif.

Enfin l'action du gouvernement était confiée à trois consuls, mais le premier, qui devait prendre l'avis de ses collègues, restait libre de se déterminer selon sa volonté. De là, l'unité sous la forme collective.

Tout cela n'était pas trop opposé aux idées de Le Brun ; mais il eût désiré moins d'entraves dans les élections, et plus de liberté dans les discussions législatives. Il appuya fortement cette disposition : *Tout sénateur est à jamais inéligible à toute autre fonction publique.* Il insista aussi pour l'institution d'une commission de comptabilité nationale, qui plus tard devint la *cour des comptes*.

Cependant Le Brun, si distingué par sa

modération dans ses travaux dans l'assemblée constituante, par sa fermeté au milieu des persécutions de la terreur, et célèbre par l'influence que ses talens avaient si souvent exercée sur le rejet ou l'adoption des lois dans le conseil des Anciens; Le Brun, environné de l'estime, de la confiance de tous les bons citoyens, avait attiré, sans le soupçonner, les regards de Bonaparte.

Le Brun reçoit un message dont l'objet excite d'abord en lui la surprise et l'irrésolution. C'est Bonaparte qui lui annonce, dans les termes les plus flatteurs, que la constitution le nomme troisième consul.

Sa modestie le porte d'abord à refuser cette haute magistrature. Il chérit la retraite; dans un poste si élevé, la retraite ne serait plus possible; il faudrait même immoler à ses devoirs ses goûts les plus chers.

Il aime l'indépendance: en liant sa destinée à celle d'un nouveau gouvernement, il ne serait plus maître de lui-même.

Une fois engagé, ses principes lui feraient une loi de partager la bonne et la mauvaise fortune du chef de l'État.

D'ailleurs, il craint que le jeune guerrier, qui vient de s'emparer du pouvoir à l'aide des baïonnettes, ne devienne un jour cet homme audacieux, si positivement annoncé dans son écrit de 1789 (1). Il hésite à partager le fardeau de la reconstitution de la république avec le chef qui, déjà peut-être, en médite l'asservissement.

Un autre sentiment s'élève aussi dans son âme. Peut-il refuser, avec honneur, un poste qu'il n'a point brigué et que lui confère la constitution elle-même ? De quel œil la partie saine et éclairée de la nation, dont il a obtenu les suffrages et l'estime, verra-t-elle son refus ? On l'accusera, sans doute, d'indifférence pour cette patrie qu'il chérit plus que sa vie, plus que son repos (2) ; on ne verra plus en lui qu'un transfuge de la chose publique.

Au milieu de l'agitation où ces pensées diverses jettent son âme, il sort de chez lui, se

---

(1) Chapitre 5, page 128.

(2) Expressions d'un discours de M. Le Brun à l'assemblée constituante, chap. page 164.

rend chez le consul Bonaparte ; et ce court dialogue s'établit entre eux.

BONAPARTE.

Soyez le bienvenu , mon cher collègue ; car je pense que vous venez m'annoncer votre acceptation.

LE BRUN.

Tel n'est point , citoyen consul , l'objet de ma démarche. Je viens vous manifester mon irrésolution , et vous prier de me dire , avant tout , sur quel terrain nous sommes et quel régime vous nous destinez.

BONAPARTE.

Monsieur Le Brun , nous gouvernerons avec gloire.....

LE BRUN.

La gloire ! avec vous elle ne saurait manquer. La gloire , c'est beaucoup , et cependant , à mon âge , c'est presque une illusion. J'ambitionne quelque chose de plus solide :

l'ordre, la stabilité; enfin, le bien-être de mon pays.

BONAPARTE.

Je le veux aussi.

LE BRUN.

Sans doute; mais, comme nous différons d'âge et d'habitudes, nous pouvons différer sur le choix des moyens qui doivent conduire à ce noble but; et pourtant tout est dans ce choix.

BONAPARTE.

Monsieur Le Brun, vous serez content.

Et, en lui serrant la main, il ajouta: « *Acceptez... vous serez content.* »

Ces dernières paroles, prononcées avec un accent qui n'appartenait qu'à Bonaparte, firent une profonde impression sur Le Brun, qui, pourtant, demanda encore quelques jours de réflexion. Mais enfin, rassuré par les actes de bonne politique et de sagesse déjà émanés du consulat provisoire : la révocation de la loi de l'emprunt forcé, et de la loi

*des otages* ; vaincu par les instances de ses amis , déterminé surtout par cette considération qu'il pourrait faire quelque bien à son pays, il sentit s'évanouir toutes ses résistances ; il accepta.

Cependant il voulut qu'on limitât à cinq ans seulement la durée de son consulat, ce qui fut consacré par une disposition spéciale de l'acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII.

Selon le vœu de l'article 24 de cette constitution, ce fut le consul Le Brun qui, de concert avec Cambacérés, Sieyès et Rogér-Ducos, nomma la majorité du sénat, qui se compléta ensuite lui-même.

Cette première promotion, du 3 nivôse an VIII, est remarquable par le mérite de presque tous les hommes qui furent élus. Le Brun disait, en parlant de cette sorte d'acte de puissance souveraine : « Cambacérés et moi  
« nous fîmes taire, dans nos choix, toute  
« affection personnelle, ne nous attachant  
« qu'au mérite, aux services, à la réputation  
« des candidats. »

Il n'est pas sans intérêt de reproduire ici les noms de ces premiers sénateurs :

- Beaupuy, de la commission des Anciens.  
Berthollet, administrateur de la Monnaie.  
Cabanis, de la commission des Cinq-Cents.  
Cornet, de la commission des Anciens.  
Cousin, du conseil des Anciens.  
Creuzé-Latouche, de la commission des Cinq-Cents.  
Dailly, ex-constituant.  
Destutt-Tracy, ex-constituant.  
Dubois-Dubais, du conseil des Anciens.  
Ducis, de l'Institut national.  
Faugues, de la commission des Anciens.  
Garan-Coulon, substitut au tribunal de cassation.  
Garat, de la commission des Anciens.  
Hatry, ex-général en chef.  
Kellermann, ex-général en chef.  
Lacépède, professeur au Muséum d'histoire naturelle.  
Lambrechts, ex-ministre de la justice.  
Laplace, ministre de l'intérieur.  
Lecouteux - Canteleux, ex-constituant, président de l'administration centrale de la Seine.  
Lemercier, de la commission des Anciens.  
Lenoir-Laroche, de la commission des Anciens.  
Lespinasse, général de division.  
Monge, ex-ministre de la marine.  
Pléville-le-Peley, vice-amiral.  
Porcher, de la commission des Anciens.

Resnier, ex-envoyé à Genève, archiviste des relations extérieures.

Rousseau, de la commission des Anciens.

Volney, de l'Institut national.

Ces hommes-là n'avaient pas tous les mêmes principes, mais ils étaient avoués par les circonstances et par le temps.

Le lendemain les nouveaux élus nommèrent les vingt-neuf autres membres qui devaient compléter le sénat ; parmi ceux-ci on remarqua plusieurs hommes diversement célèbres, tels que

MM. de Choiseul-Praslin, ex-constituant.

Clément-de-Ris.

Cornudet, de la commission des Anciens.

Darcet, de l'Institut.

Daubenton, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

François de Neufchâteau.

Lagrange, de l'Institut national.

Laville-Leroux, négociant.

Lavasseur, négociant à Rouen.

Perregaux, banquier.

Vien, peintre, de l'Institut.

Bougainville, vice-amiral.

Serrurier, général de division.

Le Brun porta à cette dignité le poëte Ducis, comme le digne représentant de la littérature; mais, satisfait d'une pension qu'il obtint alors, le modeste académicien refusa la chaise curule. Le poëte rencontrant, sur ces entrefaites, un littérateur de ses amis, lui dit : « Croyez-vous qu'ils ont voulu faire de moi un sénateur?.... — Pourquoi pas? Les lettres n'ont-elles pas aussi leur lustre et leur autorité? — Mais, mon ami, vous ne songez donc pas que cela pourrait un jour compromettre mon repos; et d'ailleurs je suis content : ils m'ont donné une pension.... »

Le gouvernement consulaire entra en fonctions le 4 nivôse an VIII. Il prit possession du palais des Tuileries; le premier consul occupa le pavillon du milieu, et le consul Le Brun, le pavillon de Flore. Le conseil se tenait dans les appartemens du premier consul.

Le second et le troisième consul avaient, selon le vœu de la constitution, voix consultative; ils pouvaient consigner leur opinion sur un registre consacré à leurs délibérations. Le premier consul devait les écouter; ensuite il était libre de se déterminer à son gré.

Le Brun craignit d'abord que Bonaparte n'apportât, dans la discussion des affaires, les formes impétueuses des camps; mais il fut agréablement détrompé.

Le premier consul mit dans ses rapports journaliers avec ses deux collègues les formes les plus aimables; il les écoutait avec une attention calme et réfléchie, discutait sans cette pétulance qui, hors du conseil, éclatait parfois dans son caractère, n'abandonnait jamais une question sans l'avoir débattue à fond, et montrait beaucoup d'habileté à s'approprier les idées d'autrui. Le Brun disait parfois, en reportant avec satisfaction ses souvenirs sur ce temps-là : « Bonaparte arrivait souvent au conseil préoccupé d'autres objets; ses idées alors avaient quelque obscurité; mais, à mesure que la discussion s'avancait, elles s'éclaircissaient; il finissait toujours par laisser échapper quelque trait de lumière. »

Un jour, après un de leurs premiers conseils, Bonaparte retint Le Brun. « J'ai passé ma vie dans les camps, lui dit-il, la guerre est mon élément : je me trouve ici dans un monde nouveau; je n'y suis point sans quel-

« que embarras. J'ai besoin d'un guide sûr,  
« éclairé, et, comme moi, animé du désir de  
« reconstituer la société sur des bases solides :  
« les lois, la religion et les mœurs ; ce guide,  
« je l'ai trouvé en vous. Monsieur Le Brun,  
« je vous ai promis que vous seriez content ;  
« en m'aidant de votre expérience et de vos  
« conseils, vous me fournirez le moyen d'ac-  
« complir ma promesse. Quant aux lois, Cam-  
« bacérès nous sera d'un grand secours ; mais,  
« en tout, je compte sur vous (1). »

Touché de ce témoignage de confiance, Le Brun s'en montra digne, en parlant toujours au premier consul le langage de la conscience et de la vérité. Il commença par épurer la société qui, des salons de Barras, s'était précipitée aux Tuileries sur les pas du pouvoir ; désigna à Bonaparte les personnes dignes de

---

(1) Le premier consul donna à son collègue un témoignage délicat de sa reconnaissance. Il lui offrit une tabatière qu'on a pu voir autrefois dans les mains de M. Le Brun ; sur le couvercle était peint un char de la victoire, un jeune héros y montait, et Mentor, sous la figure de Le Brun, paraissait le guider.

l'approcher, et exerça une grande influence sur tous ses choix.

Le premier consul travaillait seul avec M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, et avec le ministre de la police générale; mais, en sortant de ce travail, il en informait les deux autres consuls, prenait leurs avis, et ne se déterminait qu'après les avoir entendus.

Il travaillait en leur présence avec les autres ministres, et se concertait avec eux sur le choix des fonctionnaires; profitant ainsi, dans l'intérêt de l'État, de leur vieille expérience des hommes et des choses.

Les conseillers d'État furent nommés. Un règlement du lendemain fixa le mode de leurs délibérations. Ce conseil fut divisé en cinq sections :

Des finances;

De législation civile et criminelle;

De la guerre;

De la marine;

De l'intérieur.

Le premier consul le présidait habituellement. Un de ses collègues présidait en son absence. Cinq conseillers d'État furent chargés,

sous les ministres, de diverses parties d'administration :

DUFRESNE, de la direction du trésor public.

LESCALIER, des colonies.

REGNIER, des domaines nationaux.

CRETET, des ponts et chaussées, canaux et cadastres.

Dufresne languissait dans l'oisiveté à sa campagne du Pléssis. Il avait administré, sous Necker, avec habileté, avec honneur. Le Brun alla l'arracher à sa retraite et lui fit confier le trésor public. J'ai lu que Dufresne avait attendu, pour se déterminer, la permission du roi. Cela n'est point ; son ami ne le quitta qu'après avoir reçu son acceptation.

Dans sa première séance, le conseil d'État annula les dispositions des lois de la Convention et du Directoire, qui excluaient des droits politiques et des fonctions publiques les nobles et les parens d'émigrés. La seule distinction, qui puisse diriger les choix du gouvernement, disait cet avis, *est celle de la probité, des talents et du patriotisme*. C'était la maxime favorite du sage Le Brun. Elle dirigea, en effet, le gouvernement dans le choix des fonction-

naires. Presque tous les emplois furent confiés à des mains exercées aux affaires; Le Brun chercha toujours à les faire remettre à des mains pures, et souvent il y réussit.

Amnistié entière et absolue fut accordée aux habitans des départemens de l'ouest. Des négociations s'ouvrirent avec les chefs : le gouvernement les suivit avec habileté. L'abbé Bernier, MM. de Bourmont et d'Autichamp, ne tardèrent pas à faire leur paix.

Des lois, des arrêtés (1) avaient proscrit nominativement et condamné à la déportation, sans jugement préalable, une foule de citoyens. Ces actes criminels, attributs des gouvernemens sans force et sans justice, furent annulés par les arrêtés des consuls des 5 et 13 nivôse : et l'on vit rentrer en France les citoyens dont les noms suivent :

André de la Lozère.  
Auvray.

Barbé-Marbois.  
Barthélemy.

---

(1) Lois du 12 germinal an III, du 19 et du 22 fructidor an V. — Arrêtés des 28 prairial et 16 fructidor an VII.

Bayard.	La Harpe.
Boissy-d'Anglas.	Langlois.
Borne.	Lasalle.
Bourlet de Vauxelles.	Laumont.
Carnot.	Lefèvre.
Caussé.	Lemarchand Gomicourt.
Callot.	Lunier.
Chotard.	Mac-Curtin.
Clausson.	Madier.
Colas.	Mersan.
Couchery.	Michaud.
Daubonneau.	Migneret.
Delahaie.	Morgan.
Delarue.	Muraire.
Denis.	Paradis.
Doumerc.	Pastoret.
Dumas.	Pavie.
Dumolard.	Perlet.
Duplantier.	Polissard.
Duprat.	Pontcharraux.
Fiévée.	Portalis.
Flechettes frères.	Porte.
Fontanes.	Praire-Montault.
Gau.	Quatremère de Quincy.
Grandmaison.	Saladin.
Grimaldy.	Sicard.
Jourdan.	Siméon.
Lafond-Ladebat.	Suard.

Vadier.

Villaret-Joyeuse.

Viennot-Vaublanc.

Il tardait à Le Brun d'arracher ses amis malheureux aux chagrins de l'exil, aux tortures de la déportation, et de rendre à la France tant de talens utiles. Leur rappel fut décidé dans la seconde séance des consuls, et d'un mouvement unanime :

Je n'entreprendrai pas de décrire ces émotions d'attendrissement, de joie et de bonheur, qu'éprouvèrent, en se revoyant, Le Brun, Marbois et Portalis; mais ce qui les enivrait surtout, c'était l'espérance de voir consolider la paix intérieure et le bien-être de la patrie.

Marbois et Portalis apportèrent dans ce grand travail le concours de leurs talens et l'exemple de leurs vertus.

Le Brun et Marbois n'étaient pas complètement heureux : Tronçon du Coudray leur manquait. Le Brun qui, après avoir soutenu tant d'épreuves diverses, était arrivé au faite du pouvoir, ne put retenir ses larmes quand Marbois lui retraça les maux qui avaient dévoré leur vertueux ami sur la terre d'exil. Aux larmes du regret, le consul mêla des

pleurs d'admiration, en écoutant le récit de la résignation, du calme et de la fermeté stoïques que Tronçon du Coudray avait montrés, jusqu'au moment suprême, où Marbois reçut son dernier adieu et son dernier souffle.

Le Brun eut la douleur de perdre Dufresne. Cet excellent homme, cet intègre administrateur, échappa trop tôt aux affaires et à la vie.

Le premier consul connaissait l'intimité qui unissait Marbois et Le Brun. Il estimait les hautes qualités de Marbois; il n'attendit pas, il devança les vœux du troisième consul, et Marbois fut nommé ministre du trésor. Jamais la fortune publique ne fut confiée à des mains plus pures, plus désintéressées; jamais.... Je m'arrête. L'ami de Le Brun lira peut-être cet écrit; cette flatteuse idée me condamne au silence: et d'ailleurs, que dirais-je qui ne fût au-dessous de ce que tous les Français pensent de ce grand magistrat?

M. Gaudin était ministre des finances. On ne pouvait trouver un administrateur plus laborieux. On a dit qu'il ne possédait pas ces vues vastes et fécondes qui révèlent le génie; mais le génie ne lui était pas nécessaire: Le

Brun était consul; Le Brun appliquait aux finances ces principes épurés au creuset de l'expérience, ces vues lumineuses qu'il avait si souvent développées à la tribune de l'assemblée constituante, à la tribune du conseil des Anciens.

Lucien Bonaparte eut un instant le portefeuille de l'intérieur. Il aimait les lettres et les arts. Il était plus orateur qu'homme d'État: son frère s'en aperçut, et le ministère fut donné à M. Chaptal. On peut, d'un mot, exprimer sa pensée sur cet homme de bien: il avait toute l'estime de Le Brun.

Le même témoignage appartient à Regnier, ministre de la justice: homme éclairé, homme sage, digne d'être le chef de la magistrature.

Parlerai-je du ministre de la police? Son nom seul excite en moi un frémissement involontaire; à ce nom, mon âme se soulève! je ne l'écrirai pas...

M. de Talleyrand de Périgord maniait le ministère des relations extérieures avec cette habileté, cette souplesse, cette dextérité que tout le monde lui connaît. Faire mouvoir à son gré les ressorts les plus déliés de la poli-

tique, démêler les fils imperceptibles de la plus subtile diplomatie, maîtriser les évènements, amener par des secrets, à tout autre inconnus, les catastrophes les plus extraordinaires ; cela fut toujours un jeu pour M. de Talleyrand. Cet homme habile se présente, aux regards de l'observateur, sous tant de formes, sous des aspects si divers, qu'il échappe, pour ainsi dire, aux investigations contemporaines : attendons-le à l'histoire.

Carnot fut d'abord ministre de la guerre. Ce poste-là était difficile ou très-facile à remplir sous Bonaparte : difficile, pour l'homme qui voulait marcher selon ses propres vues ; car Bonaparte se connaissait à cette matière, et il ne souffrait pas volontiers la contradiction ; aussi Carnot se retira-t-il promptement. On a imprimé que les consuls Le Brun et Cambacères travaillèrent à son éloignement. C'est, en ce qui touche le troisième consul, une calomnie, ou tout au moins une erreur. J'ai déjà dit que Le Brun, sans partager les opinions de Carnot, estimait sa probité et son talent, et Le Brun n'aurait pas cherché à faire congédier un ministre qu'il ne mépri-

sait pas. J'ai indiqué le motif de la retraite de Carnot.

Son porte-feuille passa aux mains de Berthier, qui se pliait avec une complète docilité aux intentions, aux vues de son chef. Dejean suivit la même impulsion dans le ministère de l'administration de la guerre.

Decrès se soutint onze ans au ministère de la marine; ancien élève de la marine royale, il avait commandé quelques vaisseaux de la république. Avec de la capacité, il était moins homme de mer qu'homme d'esprit.

Portalès, juste, intègre, éloquent, désintéressé, homme de bien par excellence, montra, dans l'administration délicate des divers cultes, qu'il était digne en tout de l'étroite amitié qui l'unissait au consul Le Brun.

Plusieurs autres hommes, distingués par leurs lumières, siégeaient dans le conseil d'État et à la tête des diverses branches de l'administration. Il y avait bien dans cet ensemble diverses nuances d'opinions, divers degrés de talens; mais tout marchait, sous l'inspiration des consuls, vers un but commun: la réparation des malheurs publics.

J'ai indiqué les attributions que la constitution assignait au deuxième et au troisième consul : ils avaient droit de conseil sur toute chose, mais rien de spécial. La confiance du premier magistrat leur permit plus d'action que le pacte social ne leur en accordait.

Cambacérés, jurisconsulte profond, eut la suprême direction de la justice et des tribunaux.

Le Brun suivit la réorganisation des diverses branches de l'administration de l'intérieur et des finances. Le premier consul le consultait presque toujours avant de nommer aux directions, aux préfectures, aux recettes générales.

Ceux qui obtinrent alors ces importants emplois, furent presque tous choisis par le consul Le Brun ; c'est lui qui fit nommer à la préfecture de Seine-et-Marne M. Collin (depuis comte de Sussy), et qui bientôt l'appela à la tête de l'administration des douanes, branche qui ne peut être bien dirigée que par un homme d'État, versé dans la connaissance difficile des ressources et des besoins des peuples.

Le Brun était l'ennemi des prohibitions et

des taxes exagérées ; M. Collin ne les aimait guère ; quoiqu'il eut été long-temps receveur des fermes , il serait entré volontiers dans le système du troisième consul ; mais Bonaparte, génie supérieur , avait en économie sociale des vues surannées ; il détestait Smith , et se montrait grand partisan du *système exclusif*. M. Collin , surtout au temps de l'empire , fut obligé de fléchir sous l'autorité du maître.

J'ai montré , dans le chapitre précédent , combien était déplorable la situation de l'État sous le directoire. Les consuls trouvèrent la France troublée en tous lieux par les luttes des factions , déchirée dans l'ouest par la guerre civile , souillée par la dissolution des mœurs , infestée de brigands qui désolaient les campagnes et interceptaient les communications ; livrée à l'avidité des agioteurs , des fournisseurs , des dilapidateurs publics qui la dévoraient comme une proie ; abandonnée à une administration arbitraire , violente et méprisée , à des tribunaux sans force que l'audace des assassins glaçait d'effroi , et des mains desquels le crime impuni s'élançait à de nouveaux forfaits ; enfin , on aura une faible peinture

des maux qui pesaient alors sur notre pays, si l'on ajoute à ce tableau une agriculture découragée, une industrie sans activité, toute navigation interrompue, nul commerce extérieur, le négoce de consommation sans ressort parce qu'il était sans capitaux et sans confiance; enfin un trésor vide, aucun crédit, et nul système de finances.

Les consuls embrassèrent d'un coup d'œil toute l'étendue des malheurs publics; ils ne s'en effrayèrent pas. Confians dans leurs forces et dans le concours des bons citoyens, ils ne désespérèrent pas de cicatriser, sans remèdes violens, les plaies dont on vient d'apercevoir toute la profondeur.

L'observateur s'étonne encore aujourd'hui de la promptitude avec laquelle ils introduisirent l'ordre et la régularité dans toutes les parties de l'administration, et rendirent au corps social la vie, le mouvement et la sécurité.

Le consul Le Brun fut un des plus actifs et des plus puissans moteurs de cette sorte de résurrection de la France. Sachant que c'est par les finances que se soutiennent ou que pé-

rissent les empires, il établit la méthode, l'ordre et l'économie dans l'administration de la fortune publique. Malgré la détresse du trésor et les nécessités de la guerre, il n'eut point recours à ces emprunts désastreux, à ces banqueroutes déshonorantes, à ces expédiens honteux que sa voix austère avait flétris.

« Sachons, disait-il, sachons faire renaître  
« la confiance, la concorde et la paix, et bien-  
« tôt les progrès de la prospérité publique  
« fourniront sans effort à tous les besoins du  
« gouvernement et de la république. »

Un système de contributions bien ordonné ; l'ordre, la célérité dans la perception des revenus et leurs versements dans les caisses publiques ; une stricte économie dans la distribution des dépenses ; la régularité dans leur acquittement ; une comptabilité à la fois simple et active : telles furent ses ressources dans la crise de l'État.

Il se montra sévère dans la fixation des traitemens assignés aux divers agens du gouvernement.

Les directeurs généraux des régies furent dotés de. . . . . 20,000 fr.

Les administrateurs, de . . . 12,000

Les préfets, de 8,000 à . . . 15,000

Tous les autres appointemens furent établis sur les mêmes proportions. C'est alors que l'avidité et des prétentions déçues lui firent la réputation d'un homme parcimonieux : il l'était en effet, mais des deniers publics.

Son œil scrutateur, toujours ouvert sur les dépenses publiques, contenait tous les agens dans les bornes étroites du devoir. Marbois le secondait avec ardeur dans cette noble surveillance.

Les comptes du ministère de la police furent plus d'une fois renvoyés par le premier consul à l'examen du sévère Le Brun. Plus d'une fois l'austère censeur y trouva à reprendre ou à blâmer. De là l'orgueil blessé, l'envie et toutes les passions viles qui s'agitèrent, mais vainement, contre l'inflexibilité de la vertu.

Une surveillance toujours active porta la lumière sur des dilapidations passées et sur des abus présens : des coupables furent dénoncés à l'opinion publique et livrés aux tribunaux.

L'action des régies fut mieux concentrée; de là plus d'énergie et d'ensemble dans l'administration, plus de célérité dans l'exécution, dans les informations et dans les résultats.

L'art des faussaires avait fait des progrès alarmans pour la société. Avec des pièces fausses, on établissait des fournitures qui n'avaient jamais été faites; on en établissait sur des pièces achetées à Paris, et avec ces pièces on trompait les liquidateurs, et on dévorait la fortune publique. Le troisième consul, instruit de ces désordres par l'activité de Marbois, réprima bientôt ces crimes, en ordonnant que les liquidations faites dans les bureaux des ministres fussent soumises à une nouvelle épreuve, et ne constituassent l'État débiteur qu'après qu'elles auraient été vérifiées dans un conseil d'administration.

La caisse d'amortissement reçut bientôt une plus complète organisation. Un seul homme en dirigea les mouvemens; mais quatre administrateurs en surveillaient les détails: conseils; et, quand il le fallait, censeurs de l'agent qu'ils devaient seconder.

Les forêts nationales étaient sous la main d'une administration à qui une foule d'autres soins importans ne permettaient guère de s'en occuper utilement. Les forêts, la plus précieuse des propriétés de l'État, furent confiées à une administration qui, tout entière à cet objet unique, devait y porter des yeux plus exercés, des connaissances plus positives, et une surveillance plus sévère.

On a vu qu'au commencement de l'an 8 le brigandage et le meurtre désolaient la France; les formes et l'action ordinaire de la justice étaient impuissantes contre ce fléau destructeur : le gouvernement fut obligé de recourir à des tribunaux spéciaux. Les assassins furent saisis, les témoins cessèrent d'être muets, les juges ne tremblèrent plus, la justice frappa, et le crime fut puni. On ne craignit plus alors de se hasarder sur les routes : les communications commerciales et les rapports sociaux se rétablirent.

Le culte public, long-temps anéanti, se réveilla à la voix des consuls. Aux premiers jours de leur installation, ils proclamèrent la liberté des consciences. Ce grand acte porta

le calme dans les âmes que les rigueurs des *théophilanthropes* avaient épouvantées. Bientôt des mesures furent concertées avec le souverain pontife pour mettre fin aux dissensions religieuses, et le concordat rendit la paix à l'Église.

Le trésor public pourvut à l'entretien de tous les cultes.

Cependant le premier consul avait laissé les soins du gouvernement intérieur à ses collègues pour marcher contre les Autrichiens, qui occupaient l'Italie sous le commandement du général Mélas. Il part, il arrive, gagne la bataille de Montebello, et cerne Mélas entre la Bormida et l'Éridan. Mélas passe la Bormida, résolu de se faire une trouée, débouche en force, surprend l'avant-garde des Français, et commence, avec une vive et héroïque intrépidité, la bataille de Marengo, qui décida du sort de l'Italie et de l'armée autrichienne. Quatre fois, pendant la bataille, les Français furent repoussés, et quatre fois ils marchèrent en avant. Desaix enfonça le centre des Autrichiens; Kellermann fils exécuta une charge de cavalerie avec tant de vigueur que la droite

de l'ennemi se trouva coupée, et l'action entièrement décidée à l'avantage des Français. Alors l'épouvante s'empara des Autrichiens; leur déroute fut complète.

Cette victoire, remportée le 25 prairial an VIII, remit au pouvoir de la France la ville de Gènes, celle de Turin, et toutes les places du Piémont et de la Lombardie.

Desaix fut frappé d'une balle au moment où ses efforts décidaient la victoire : il expira sur le coup. Il n'eut que le temps de dire au fils aîné du consul Le Brun, qui combattait à ses côtés, ces belles paroles : « *Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir point assez fait pour vivre dans la postérité!* »

Bonaparte, en apprenant la mort de Desaix, laissa échapper ce seul mot : « *Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer?* »

Les hostilités furent suspendues en Italie, et bientôt la paix continentale fut le fruit de cette mémorable journée.

Alors les inquiétudes, les craintes vagues, qui jusque-là avaient agité les esprits, s'évanouirent; les partis se calmèrent, les cœurs

se rapprochèrent, et les Français parurent se reposer de leurs longues dissensions dans le sein de la concorde. Chacun oublia ses malheurs au milieu de la paix et du bonheur public.

L'action de l'autorité ne rencontra plus, de la part des administrés, qu'empressement et reconnaissance.

Par le traité avec l'Autriche, le gouvernement français avait obtenu l'érection de la Toscane en royaume ; la couronne fut donnée à un prince issu du sang des Bourbons. En l'an ix, ce prince traversa la France et séjourna même à Paris : les consuls parurent saisir cette circonstance pour provoquer l'opinion, et l'on vit un Bourbon environné par les magistrats de la république de tous les honneurs dus à sa couronne, et, par les Français, de tous les égards, de toutes les affections d'un peuple hospitalier. La tranquillité des esprits, le calme du gouvernement, ne furent pas un moment altérés. Le consul Le Brun crut alors que la république était dans le cœur des Français ; mais cette contenance du peuple tenait aux prodiges militaires dont il venait

d'être frappé, au retour récent de l'ordre, à la renaissance de la religion, et surtout à la justice et à la douceur du nouveau gouvernement. Quand on se croit bien, on ne demande pas à changer; l'amour du repos va même, dans le cœur de la masse, jusqu'à faire taire les plus saintes affections.

Ainsi la stabilité de tout gouvernement tient à la justice de ses actes; l'arbitraire n'ébranle pas seulement les gouvernemens de fait, il remue jusque dans leurs racines les gouvernemens légitimes. La justice, voilà la base immuable de l'autorité, parce qu'elle est la base du bonheur public.

Cette pensée dirigea toutes les méditations, tous les conseils, toutes les actions du troisième consul.

On jouissait de la paix continentale, et le traité d'Amiens venait de faire cesser la guerre avec les Anglais. La France était en paix avec toutes les nations, mais la guerre avait laissé un pesant fardeau sur les finances. Il fallait acquitter des dépenses qui n'avaient pu être prévues ni calculées, récompenser les services des guerriers, ranimer les travaux dans les

arsenaux et dans les ports, rendre une marine à la France ; réparer les routes , en ouvrir de nouvelles ; creuser des canaux ; recréer tout ce que la guerre avait détruit , tout ce que les malheurs des temps avaient consumé ; faire rentrer la colonie de Saint-Domingue sous les lois de la métropole , organiser une nouvelle administration à la Guadeloupe , assurer la possession de la Martinique , de la Guiane , et des îles de France et de Bourbon ; enfin , porter tous les établissemens au point où les demandaient la grandeur et la sûreté de l'État. Tout cela ne pouvait se faire qu'avec un accroissement de revenus , et , chose digne des hommages de la postérité , les impôts ne furent point augmentés ; les revenus s'accrurent d'eux-mêmes dans la sécurité de la paix et par l'impulsion que les consuls , et plus spécialement le consul Le Brun , qui gouvernait l'administration intérieure et les finances , surent imprimer à toutes les parties dont se compose la prospérité publique. Loin d'appesantir les charges de l'impôt , le gouvernement proposa , dès les premiers jours de l'an XI , une importante diminution sur la contribution foncière.

Des innovations furent proposées dans le système des finances. On s'appuyait sur la doctrine et les exemples de l'Angleterre, qui, par des efforts exagérés et qu'elle seule pouvait supporter, avait dès long-temps rompu toute mesure dans les contributions et les dépenses publiques. Le troisième consul, convaincu que tout changement est un mal s'il n'est pas démontré, jusqu'à l'évidence, que des avantages certains doivent en résulter, soumit les projets nouveaux aux discussions les plus approfondies, admit quelques améliorations et rejeta toute innovation hasardeuse.

L'instruction publique, détruite par le vandalisme de la Convention, avait fait quelques pas à Paris et dans un petit nombre de départemens; sur tous les autres points elle était nulle, et l'on était menacé de retomber dans l'ignorance qui conduit à l'égalité de la misère et de la servitude. Ce grand objet attira l'attention du gouvernement. Le premier consul se confia surtout aux lumières et à l'expérience du sage Le Brun pour l'organisation d'un système d'instruction publique. Une loi, adoptée en l'an x, réalisa ses vues.

On établit des écoles primaires dans les diverses communes , pour l'enseignement de ces connaissances élémentaires , sans lesquelles l'homme n'est qu'un agent aveugle et dépendant de tout ce qui l'entoure. Des écoles secondaires s'élevèrent dans les lieux où des entreprises particulières, avouées de l'administration , voulurent les former. Les communes purent également en établir. Elles furent encouragées par des concessions d'édifices publics , par des places gratuites dans les écoles supérieures accordées aux élèves les plus distingués ; enfin par des gratifications aux professeurs qui fournissaient le plus d'élèves aux écoles supérieures.

Trente écoles, à qui le premier consul donna le nom de *lycées*, furent établies et entretenues aux frais de l'État dans les principales villes qui, par leur situation et les mœurs des habitans , parurent les plus favorables aux bonnes études. Six millions furent affectés annuellement à la formation et à l'entretien de ces établissemens. On devait y instruire et entretenir, aux dépens de l'État, trois mille enfans de militaires ou de fonctionnaires, et trois

mille autres enfans choisis au concours dans les écoles secondaires.

Le consul Le Brun voulait compléter ce système par l'éducation religieuse, mais il trouva une opposition invincible dans le conseil d'État.

*L'institut national*, qui a sa puissance sur l'instruction publique, reçut une nouvelle direction. On espérait qu'il déploierait sur le caractère de la nation, sur la langue, sur les sciences, sur les lettres et les arts, une active influence, et quelques-unes de ces espérances n'ont point été déçues.

Les progrès de l'instruction, le retour de la paix, le rétablissement du culte public, et l'action puissante et juste de l'autorité, opérèrent les plus heureux changemens. Les mœurs publiques s'épurèrent; les opinions et les cœurs se rapprochèrent; l'enfance redevint plus soumise à la voix paternelle, la jeunesse plus docile à la loi.

Le calme et la sécurité régnaient dans l'intérieur des départemens. La vigilance des magistrats, la sévérité des tribunaux, une force publique souvent invisible et toujours pré-

sente, avaient enfin purgé la France des voleurs et des brigands. Rien ne troublant plus la sûreté des routes, le commerce intérieur reprit de l'activité.

La paix maritime et continentale ranima le commerce extérieur. Le gouvernement encouragea les armemens pour la pêche, qui fut long-temps le patrimoine de notre marine.

Des expéditions commerciales furent faites pour les colonies occidentales, pour l'île-de-France et pour les Indes.

La Méditerranée revit flotter les pavillons de Marseille. Pour réveiller l'esprit et la science du commerce, les consuls établirent des chambres de commerce dans toutes les villes qui le méritaient par l'étendue de leurs opérations ou par l'importance de leurs manufactures.

On choisit dans ces chambres des négocians et des fabricans pour discuter, sous les yeux du gouvernement, les intérêts du commerce et de l'industrie, les lois et réglemens propres à satisfaire à leurs besoins et à seconder leurs développemens.

Bientôt les fabriques se multiplièrent; émules

entre elles, on les vit s'animer, s'éclairer et montrer que, sous le régime de la libre concurrence, elles deviendraient, en peu d'années, les rivales des fabriques les plus fameuses dans l'étranger. La cherté des capitaux nuisait à leur prospérité; le gouvernement flétrit l'agiotage, dans l'espoir de ramener les capitaux à l'industrie, à la culture et aux entreprises utiles. Avant la fin de l'an XII, le gouvernement avait rendu à nos manufactures près de vingt mille ouvriers français qui étaient dispersés dans l'Europe.

Le troisième consul seconda l'impulsion par son exemple. Il établit, à Grillon (1), une grande et belle manufacture.

La ville de Lyon, foudroyée par les proconsuls du comité de salut public, avait vu périr sous ses ruines les ateliers qui, jadis, imposaient des tributs au luxe de l'Europe; son immense population languissait dans la misère, et allait tomber dans la corruption. Les ma-

---

(1) Pour ne pas nuire à l'intérêt de la narration, nous ne décrivons point ici cette manufacture; nous traiterons cet objet dans notre dernier chapitre.

nufactures de soieries se rétablirent, et Lyon marcha à l'opulence. Le travail rétablit l'ordre et les mœurs parmi ses habitans.

L'agriculture ne fut point négligée; des sociétés libres s'établirent; des cultivateurs éclairés profitèrent de leurs lumières et donnèrent eux-mêmes des exemples à leurs voisins. Ainsi se propagèrent les nouvelles méthodes.

Des troupeaux de races étrangères furent introduits pour l'amélioration des laines.

L'éducation des chevaux fut encouragée par des primes.

Passons maintenant à l'examen des communications intérieures.

Le Brun, en proclamant à la tribune du conseil des Anciens le dogme de la liberté absolue des fabriques, qui, depuis, est devenu celui de tous les hommes qui entendent l'économie sociale, avait dit : « Que des routes bien  
 « dirigées et bien entretenues, des canaux bien  
 « ordonnés, rapprochent et les hommes et les  
 « choses; que toutes les pensées, toutes les  
 « découvertes utiles, se communiquent avec  
 « rapidité dans toutes les parties de l'empire  
 « et y portent l'émulation et les lumières. »

Ces principes dirigèrent les consuls.

Vingt-quatre millions de francs furent appliqués, en l'an x, aux routes publiques. Les anciennes communications furent réparées, entretenues. On ouvrit de nouvelles communications. Un triple accès fut frayé en Italie à travers le Simplon, le Mont-Cénis et le Mont-Genève. Un chemin fut tracé de Marseille à Gênes, un autre du Saint-Esprit à Gap, un autre de Rennes à Brest par Pontivy. Divers établissemens utiles furent fondés à Pontivy ; un canal fut tracé pour y porter le commerce et la prospérité.

Sur les bords du Rhin, une route de Bingen à Coblenz fut taillée dans des rocs inaccessibles.

Les travaux du canal de Saint-Quentin s'étendirent, et le canal de l'Ourcq s'ouvrit pour amener dans Paris la salubrité de ses eaux. On poussa jusqu'à Dôle les travaux du canal destiné à unir la navigation de la Seine, de la Saône, du Doubs et du Rhin.

On commença les canaux d'Aigues-Mortes et du Rhône, et le dessèchement des marais de la Charente-Inférieure. On répara les digues

des côtes du Nord, celles d'Ostende et celles de l'île de Cadsand.

On s'occupa de rétablir les moyens de navigation sur nos rivières.

Des fonds furent affectés au nettoyage, à l'entretien et à la réparation de nos ports. On commença le nouveau bassin et l'écluse de Chasse, qui ont fait du Havre notre premier port de commerce sur la Manche.

Qui ne connaît les vastes et magnifiques travaux qui furent conçus alors et depuis exécutés à Anvers? Cette ville n'est plus à nous, mais ces travaux resteront dans les siècles pour attester sur les bords de l'Escaut la puissance et la grandeur de la France.

Tous ces grands objets d'intérêt public que la confiance de Bonaparte laissait plus spécialement à la haute direction du troisième consul, n'empêchaient pas celui-ci de prendre part, dans le conseil d'État, aux discussions les plus importantes de ce code civil, monument éternel de lumières et de sagesse.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur nos colonies.

La paix maritime remit au pouvoir de la

France la Martinique, Tabago, Sainte-Lucie. Le gouvernement y porta son attention pour y développer tous les élémens de prospérité.

La Guadeloupe, long-temps agitée, était pacifiée et renaissait à la culture.

La Guiane prenait quelques accroissemens.

Saint-Dominique était soumis.

Les îles de France et de Bourbon, les établissemens dans l'Inde renvoyaient des navires français, et renouaient avec la métropole leurs antiques relations.

Ce tableau ne serait pas complet si j'omettais de le terminer par un aperçu de la situation de l'Europe. D'ailleurs ce n'est point sortir de mon sujet, puisque le consul Le Brun ne fut étranger à rien de ce qui se fit alors.

La Hollande, alors république Batave, rentrait successivement dans les colonies et possessions que la France lui avait fait rendre par le traité d'Amiens.

La Suisse, déchirée par les partis depuis l'injuste invasion ordonnée par le directoire, invoqua la médiation du gouvernement français; les troubles furent apaisés, et la Suisse revint à une organisation appropriée à la sim-

plicité de ses mœurs et aux divisions tracées par la nature et par la diversité des religions et des idiomes.

L'État de Gènes, devenu république Ligurienne, reçut une constitution mixte qui le rapprochait de son ancienne aristocratie. Le premier consul nomma les magistrats de cette république.

La république Italienne élut Bonaparte pour son président, et conserva une organisation et un gouvernement séparés. Elle eut aussi une armée.

Le roi de Toscane était tranquille sur son trône et reconnu par les puissances.

Le Piémont venait d'être réuni à la France. Charles Bossi, poète, diplomate, homme de génie, qu'on a vu depuis préfet de l'Ain et de la Manche, position fort au-dessous de son mérite, avait présidé l'administration de ce pays; mais il crut qu'un si petit État, placé entre de grandes nations et toujours le théâtre de leurs guerres, ne pouvait supporter ni le poids de son indépendance, ni les dépenses d'une monarchie; il en ménagea la réunion à la France. Les consuls lui exprimèrent la re-

connaissance de la nation, et Bonaparte le laissa dans l'obscurité : ses commis furent faits sénateurs....

Le souverain pontife avait été remis par la France en possession de tous ses États.

La paix avait été donnée au roi de Naples; mais il avait été obligé de céder le port d'Otrante, nécessaire aux desseins de la France sur l'Orient.

Le traité de Lunéville s'exécutait en Allemagne. La France avait toutes les possessions de la rive gauche; la Prusse et la Bavière recevaient des indemnités sur l'autre rive.

La Bavière s'attachait à la France par de nouveaux liens.

La maison d'Autriche avait perdu la Toscane; mais elle retrouvait en retour les évêchés de Salzbourg, d'Aischtett, de Trente, de Brixen, et une partie de celui de Passau.

Les relations les plus amicales s'étaient formées entre la France et la Russie. Ces deux puissances, placées aux deux extrémités de l'Europe, semblent destinées à maintenir le contre-poids du nord et du midi.

L'évacuation de l'Égypte avait rendu la Tur-

quie à son ancienne inclination pour la France. Un ambassadeur des consuls était à Constantinople pour fortifier les liens de cette vieille alliance. Il était alors de l'intérêt de la France de soutenir le gouvernement de la Porte. C'était l'erreur de la vieille diplomatie européenne.

Des difficultés s'étaient élevées avec les États-Unis d'Amérique : elles furent bientôt aplanies.

L'Angleterre ne se montrait pas empressée à évacuer l'île de Malte ; c'était une condition du traité d'Amiens. La France en réclamait la stricte exécution ; mais en Angleterre deux partis se disputaient le pouvoir.

L'un, qui avait conclu la paix, paraissait décidé à la maintenir ; le peuple anglais l'appuyait, et embrassait la paix avec enthousiasme.

L'autre avait juré à la France une implacable haine ; Pitt en était le chef (1).

---

(1) Ce Pitt était, par ses talens et par sa haine pour la France, le digne fils de ce lord Chatam, dont nous avons parlé dans le chapitre I<sup>er</sup>.

De là cette fluctuation dans les opinions et dans les conseils, et cette attitude à la fois pacifique et menaçante des deux gouvernemens.

L'intrigue eut enfin à Londres un dénouement : Pitt l'emporta, et bientôt la guerre éclata de nouveau et embrasa successivement toutes les parties de l'Europe.

Avant toute notification de rupture, le gouvernement anglais, au mépris du droit des gens, et foulant aux pieds toute bonne foi et toute idée de morale, donna l'ordre à ses vaisseaux de capturer les bâtimens que le commerce français avait sur les mers et qui naviguaient sous la foi des traités.

Ces actes de piraterie, dignes des forbans d'Alger, rappelèrent ces paroles d'un ministre anglais ( lord Chatam ) à un ambassadeur de Louis XV, qui se plaignait de pareilles violences, et qui invoquait la justice : « *De la justice ! répondit Pitt, de la bonne foi ! Monsieur l'ambassadeur ; vous n'y pensez pas : si l'Angleterre agissait avec la France avec justice et bonne foi, l'Angleterre cesserait bientôt d'exister.* »

Il n'est point de mon sujet d'entrer dans le récit des guerres que la rupture du traité d'Amiens fit naître : ce récit appartient à l'histoire de l'empire, et non à celle du troisième consul.

Mais ce qui se lie à celle-ci, ce sont les changemens qui survinrent dans la constitution de la république.

Bonaparte, en grandissant en pouvoir, grandissait en ambition : dix ans de suprême magistrature lui parurent insuffisans pour l'accomplissement de ses desseins : il voulut être *consul à vie* ; c'était un essai pour arriver plus haut. Le peuple fut consulté, des registres furent ouverts ; ils furent couverts de trois millions et demi de signatures. On sait comment s'obtiennent ces sortes de signatures. On fit signer jusqu'aux enfans. Enfin, les registres sont apportés au sénat conservateur, et le sénat proclame que la volonté du peuple défère à Bonaparte le consulat à vie.

Le sénat se rendit près du premier consul, et lui exprima *la confiance, l'amour et la reconnaissance* du peuple français.... A cette formule d'adulation, Bonaparte se dit

sans doute à lui-même : Voilà mes sujets...

Bonaparte, plus habile que le sénat, ne veut point qu'on s'arrête à cette disposition ; il cherche à cacher son ambition personnelle sous le voile de l'intérêt public, et l'on rédige un ample *sénatus-consulte organique* de la constitution. Ce fut le premier de ces *actes additionnels* qui nous menèrent si loin.

Ainsi nous fut donné le sénatus-consulte du 16 thermidor an x. Parmi plusieurs dispositions funestes, cet acte contenait quelques mesures favorables à la liberté ; il en est même qui concordèrent avec les principes professés naguère à la tribune par le consul Le Brun.

On réforma le système électoral de la constitution de l'an viii, et l'on revint au mode de l'assemblée constituante, mais en l'environnant de précautions qui le défendaient de l'erreur ou de la précipitation des choix, et qui assuraient aux lumières et à la propriété l'influence qui leur appartient.

Le nouveau mode ne fut pas exempt de vices : on permit au premier consul d'introduire dans les collèges un certain nombre d'électeurs de son choix ; les électeurs étaient

à vie; ils étaient nommés par les assemblées de canton.

Les combinaisons relatives au régime municipal me semblent bonnes; avec quelques modifications on pourrait aisément les mettre aujourd'hui en harmonie avec notre grande Charte, et la France aurait enfin ce *système d'administration municipale, d'arrondissement et de département*, qu'elle appelle de tous ses vœux.

L'assemblée de canton choisissait deux candidats, parmi lesquels le gouvernement nommait le juge de paix; dans les villes de cinq mille âmes, elle présentait deux citoyens pour chacune des places du conseil municipal; ailleurs, l'assemblée cantonale prenait les membres des conseils municipaux sur la liste des cent plus imposés du canton.

Ces conseils se renouvelaient par moitié tous les dix ans. Les maires, les adjoints devaient être choisis dans le conseil municipal.

Les collèges d'arrondissement présentaient les candidats aux places des conseils d'arrondissement; les collèges de département pré-

sentaient les candidats aux places du conseil de département.

Le droit de faire grâce fut donné au premier consul; mais il ne pouvait l'exercer qu'avec le concours d'un conseil composé de neuf grands fonctionnaires.

Le sénat ne fut pas oublié dans son décret; il vit accroître ses puissantes attributions et réformer les restrictions qui gênaient l'ambition de ses membres, et mettaient obstacle aux séductions du pouvoir. On rapporta la disposition qui excluait tout sénateur des autres fonctions, et bientôt les sénateurs envahirent tous les postes. De là, cette docilité aux volontés du chef, et de là cette ambition progressive qui étouffa la liberté sous les palmes de la gloire.

Bonaparte s'était tracé un plan méthodique pour détruire la république. En même temps qu'il faisait ouvrir des registres pour obtenir le consulat à vie, il concevait la pensée de rétablir les distinctions parmi les citoyens, afin de multiplier le nombre de ses créatures, pour s'en faire bientôt des sujets.

Il proposa donc d'instituer une *légion d'honneur*. Cambacérès trouva ce projet admirable;

il se prononça même pour les décorations et les rubans ; mais Le Brun prit la parole : « Je fus, dit-il, du petit nombre des députés qui ne se laissèrent pas entraîner au beau délire de la fameuse nuit du 4 août 1789 ; je prévoyais qu'en immolant les vieilles distinctions sociales, on arriverait bientôt à la ruine de la monarchie ; j'essayai d'élever la voix pour arrêter le torrent ; mes efforts furent impuissans : vous savez ce qu'il en advint. Mais aujourd'hui ; les choses sont bien changées : nous avons une république, sa base est surtout dans l'égalité ; en créant des distinctions, vous allez effacer cette garantie dont les Français sont si jaloux ; vous allez troubler l'ordre et détruire l'harmonie du nouvel édifice politique. C'est donc dans le même esprit de conservation, que je crois devoir m'opposer aujourd'hui au rétablissement de ce que nos lois ont pros- crit.

« Que si l'on ne veut qu'une association sans signes extérieurs, je n'y accède pas encore, par ce que toute association politique est contraire à l'essence de notre gouvernement

« républicain. — Mais Rome républicaine, dit  
 « Cambacérés, n'avait-elle pas ses chevaliers ?  
 « — Sans doute, reprit Le Brun ; mais à Rome,  
 « les citoyens étaient classés ; l'aristocratie  
 « était puissante et reconnue : chez nous la  
 « révolution a tout nivelé ; on ne veut plus  
 « d'ordres ni de classes ; on veut l'égalité po-  
 « litique autant et plus, peut-être, que la li-  
 « berté. Je n'examine pas s'il y a là un incon-  
 « vénient, je m'arrête à ce qui existe de fait.  
 « Je vois dans votre légion d'honneur le germe  
 « d'une nouvelle noblesse. Il y a là de quoi  
 « allarmer tous les esprits attachés à notre  
 « nouveau système social. »

Cambacérés ne répliqua rien ; Bonaparte  
 persista dans son projet. « Eh bien, dit-il, il  
 « y aura une *légion d'honneur* ; mais sans  
 « signes extérieurs, et chacun des membres  
 « jurera de s'opposer au retour des institu-  
 « tions féodales, et de maintenir la liberté et  
 « l'égalité. »

La loi qui créa la *légion d'honneur* fut en  
 effet rédigée dans ce sens, et promulguée le  
 29 floréal an x.

Le serment prescrit par l'article 2 de cette

loi est remarquable : il était en contradiction avec l'institution elle-même.

Ce ne fut qu'en l'an XII, sous l'empire, que Napoléon décréta que les membres de la *légion d'honneur* porteraient une étoile et un ruban.

A mesure que Bonaparte s'avancait vers le despotisme, la voix du sage qu'il avait d'abord choisi pour mentor, était moins écoutée : elle continua de se faire entendre, mais son austérité devint bientôt importune à des oreilles continuellement chatouillées par ce concert de louanges répétées par la flatterie, perpétuées par l'enivrement de cette continuité de triomphes militaires, que la valeur française obtint sous le commandement de Napoléon.

## CHAPITRE X.

Bonaparte se lasse du consulat. — Érection de l'empire. — Lettre de Bonaparte au consul Le Brun. — Institution d'une nouvelle noblesse. — L'archi-trésorier s'y oppose. — Est fait duc de Plaisance. — Il va gouverner l'État de Gènes. — Organisation de la cour des comptes et installation par l'archi-trésorier. — Abolition du tribunal : anecdote à cette occasion. — Discussion du code criminel : anecdote à ce sujet. — L'archi-trésorier va présider le collège électoral à Lyon. — Est nommé gouverneur général de la Hollande. — Son administration. — Principaux fonctionnaires qui l'entouraient. — Il reçoit Napoléon et Marie-Louise à Amsterdam. — Anecdotes à cette occasion. — Présages de l'archi-trésorier sur la guerre de Russie. — Son second fils y est tué. — Insurrection de la Hollande. — Retour de l'archi-trésorier à Paris.

BONAPARTE avait obtenu le consulat à vie avec une facilité qui lui répondait de la docilité du peuple, de l'obéissance et de l'amour du sénat. Le corps législatif, muet par son institution, ne lui faisait craindre aucun obstacle ; le tribunal seul pouvait opposer quelque résistance. Déjà il avait fait ré-

duire (1) le nombre des membres qui le composaient. Il s'y ménagea des intelligences, gagna quelques tribuns, et par eux fit travailler le reste.

Bientôt, sûr de la majorité, il veut être maître et seul maître; il le veut, il l'obtient.

Le sénat le supplie, par une adresse, de donner à l'autorité une forme plus stable et plus imposante; et bientôt Curée propose au tribunal de changer la forme du gouvernement et de confier l'autorité *impériale et héréditaire* à Napoléon Bonaparte. Carnot le combat avec énergie; Siméon, Carion-Nisas, Garnier et plusieurs tribuns appuient la motion de Curée; elle est adoptée.

Les autres branches de la législature accueillent le vœu du tribunal. Fontanes, président du corps législatif, se fait remarquer comme un des plus chauds promoteurs de l'empire, et la proposition est soumise à la

---

(1) Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X.

sanction du peuple, avant d'être convertie en loi fondamentale par le sénat.

Des registres s'ouvrent avec appareil dans toutes les communes. Bonaparte veut faire participer le peuple à son usurpation, afin de mieux l'enchaîner. La masse montre moins d'empressement à donner l'empire que le consulat à vie.

Cependant la victoire avait entouré son favori de je ne sais quel magique prestige qui fascinait les yeux et séduisait presque tous les cœurs. La majorité de la nation, dégoûtée de la république par l'anarchie, par les horreurs de la Convention et par les désordres du Directoire, ne se croyait pas suffisamment rassurée contre le retour de tant de fléaux, par le repos prospère que l'État goûtait sous les consuls : la France remontait, comme à son insu, vers la monarchie. On recueillit bientôt quelques millions de votes, et Bonaparte ne fit qu'un pas pour s'élever du consulat à l'empire.

Un sénatus-consulte organique, du 28 floréal an XII (18 mai 1804), le proclama empereur des Français. La couronne fut déclarée héréditaire dans sa famille ; tout fut prévu et ré-

glé ; on n'omit rien. Ceux qui avaient participé aux souillures de la révolution croyaient par là élever une barrière éternelle entre eux et les Bourbons.

Les vieux républicains surtout, se pliant comme à l'envi sous le sceptre du nouveau maître, se laissèrent bientôt décorer des titres qu'ils avaient proscrits. C'était à qui solliciterait la livrée de l'obéissance. L'empressement devint tel, que les antichambres du nouvel empereur se remplirent des plus grands noms de l'antique monarchie.

Le nombre de ceux qui résistèrent à cet entraînement fut presque inaperçu ; cependant on pense que le consul Le Brun était dans cette honorable exception. Sans se ranger dans les immobiles, il n'aimait pas les changemens ; il craignait que celui-ci ne précipitât la France dans de nouveaux déchiremens, dans de longues guerres. L'orgueil des cours, la politique étrangère traitant avec des consuls, reconnaîtront-ils un empereur ? Une foule d'autres motifs l'empêchaient de céder au torrent qui emportait les masses. Mais son opinion ne fut point consultée....

Dans ces grandes mesures, Bonaparte ne prenait conseil que de lui-même et de quelques-uns des hommes dociles qui l'environnaient. Les plus influens avaient trempé dans les excès de la Convention, tels que le second consul, le ministre de la police et plusieurs conseillers d'État. Napoléon a dit lui-même que Cambacérès était le partisan de toutes les distinctions et l'avocat de tous les abus de l'ancien régime; que *Le Brun*, au contraire, homme très-distingué, homme sévère, instruit, capable, ennemi des abus, était indifférent aux honneurs, y cédant sans illusion et donnant même dans l'idéologie. Or, on sait que Napoléon entendait par *idéologues*, tous ceux qui résistaient à ses idées et qui lui opposaient des principes.

Enfin, de consul Le Brun devint sujet, mais au premier rang. Voici la notification qu'il reçut :

« Citoyen consul Le Brun, votre titre va  
« changer ; vos fonctions et ma confiance res-  
« tent les mêmes.

« Dans la haute dignité d'archi-trésorier  
« de l'empire dont vous allez être revêtu, vous

« manifesterez , comme vous l'avez fait dans  
« celle de consul , la sagesse de vos conseils et  
« ces talens distingués qui vous ont acquis une  
« part aussi importante dans tout ce que je  
« puis avoir fait de bien.

« Je n'ai donc à désirer de vous que la con-  
« tinuation des mêmes sentimens pour l'État  
« et pour moi.

« Donné à Saint-Cloud , ce 28 floréal an XII.

« BONAPARTE. »

Voici les attributions de l'archi-trésorier ,  
ainsi qu'elles furent tracées par le sénatus-  
consulte organique de l'empire :

L'archi-trésorier est présent au travail an-  
nuel dans lequel les ministres des finances et  
du trésor public rendent à l'empereur les  
comptes des recettes et des dépenses de l'État,  
et exposent leurs vues sur les besoins des fi-  
nances de l'empire.

Les comptes des recettes et des dépenses  
annuelles, avant d'être présentés à l'empereur,  
sont revêtus de son visa.

Il reçoit tous les trois mois le compte des  
travaux de la comptabilité nationale, et tous  
les ans le résultat général et les vues de ré-

forme et d'amélioration dans les différentes parties de la comptabilité : il les porte à la connaissance de l'empereur.

Il arrête tous les ans le grand livre de la dette publique.

Il signe les brevets des pensions civiles.

Il préside les sections réunies du conseil d'État et du tribunal, lorsqu'il s'agit d'objets de finances.

• Il reçoit le serment des membres de la comptabilité nationale (plus tard *cour des comptes*), des administrations de finances et des principaux agens du trésor public.

Il présente les députations de la comptabilité nationale et des administrations de finances admises à l'audience de l'empereur.

Un sinistre événement signala l'aurore du nouveau règne : le dernier rejeton des Condé fut saisi, enlevé sur la rive étrangère, amené et fusillé dans les fossés du donjon de Vincennes. Napoléon dit que ce fut là *un crime et non pas une faute*; c'était un gage de sang qu'il donnait à la révolution.

La distinction est atroce et digne de Machiavel : c'était à la fois une faute politique

et un crime odieux. On dit que Bonaparte se laissa aller aux conseils des régicides : jamais plus funestes conseils ne lui furent donnés ; ils étaient dignes d'une telle source. Ainsi le trône impérial fut assis sur un cadavre, dans le sang de l'héroïsme et de l'innocence ! Ce trône devait crouler...

L'indignation s'empara de toutes les âmes honnêtes, et la voix publique proclama que ce crime avait trouvé dans le conseil plusieurs honorables opposans, et parmi eux l'on cita Le Brun, Le Brun qui ne voulut jamais que ce qui était à la fois utile et juste !

Le procès de Moreau suscita de nouveaux ennemis à Napoléon. Son règne était menacé de résistances et d'orages ; mais l'opinion fut subitement maîtrisée par l'appareil de la guerre, par la rapidité et l'éclat des victoires qui signalèrent la campagne de 1805. Aux yeux de la masse, la journée d'Austerlitz jeta un voile de gloire sur de grands attentats. Les empereurs et les rois s'inclinèrent en tremblant devant le soldat victorieux, et le saluèrent du titre de frère.

Le maître de la France fut bientôt le maître

tre de l'Europe : le continent devint son empire.

Napoléon voulut environner son trône naissant de tous les prestiges du vieil âge. Il institua une nouvelle noblesse ; l'archi-trésorier fut le seul dans le conseil qui s'y opposa avec fermeté. Une noblesse héréditaire est-elle nécessaire à l'existence d'une monarchie ? L'archi-trésorier ne le pensait pas (1) ; il tolérait les titres personnels et rejetait l'hérédité, comme donnant au hasard ce qui ne doit appartenir qu'au mérite ; cette question divise encore les publicistes. Dans la spéculation, on peut soutenir que l'hérédité de la pairie est la seule noblesse essentielle dans une monarchie constituée. En France, la question est actuellement tranchée de fait par l'autorité de la Charte.

Quoi qu'il en soit, le projet du maître pré-

---

(1) Dans son écrit de 1789, M. Le Brun admettait l'hérédité de la noblesse ; c'était une concession commandée par la présence d'un droit qui existait alors dans toute sa plénitude.

valut; l'archi-trésorier se vit lui-même revêtu du titre de duc de Plaisance. J'ai dit qu'il tolérait les titres personnels; en acceptant le titre de duc, quand la constitution l'avait déjà fait prince, il n'était pas en contradiction avec lui-même; il repoussait l'hérédité. Aussi jamais, sous l'empire (1), il n'institua de majorat. Il eût été plus beau de ne rien concéder et de rejeter le nouveau titre.

L'archi-trésorier exprimait avec loyauté et noblesse ses opinions dans le conseil; mais, quand une mesure était arrêtée, il croyait de son devoir d'en subir les conséquences. Son opposition était calme comme sa conscience; elle n'avait pas la violence de l'esprit de système. En s'abstenant d'instituer le majorat nécessaire à l'hérédité, sa protestation lui semblait assez manifeste.

Et n'avons-nous pas vu, dans un temps moins opportun, l'inflexible républicain Carnot ployer sa fierté citoyenne sous le titre de comte de l'empire!

---

(1) L'institution de son majorat ne fut consentie qu'un moment avant de mourir.

Cependant Napoléon, empereur, ne voulait plus souffrir l'opposition modérée de la sagesse. Il résolut d'éloigner l'archi-trésorier des conseils; mais il le fit avec décence et d'une manière qui pût tourner encore à l'avantage du pays.

La république de Gènes était constamment agitée par des discordes intestines. Les patriciens, revêtus de l'autorité, voulaient le maintien de l'indépendance; quelques-uns cependant penchaient pour imiter le Piémont, et le peuple, jaloux du pouvoir de l'aristocratie, appuyait ce dernier parti. Napoléon profita de cette disposition des esprits; il fit décréter la réunion de cette république à l'empire.

Le prince archi-trésorier fut nommé gouverneur général de la Ligurie.

Il se rendit à Gènes et parvint bientôt, par l'équité et l'impartialité de ses décisions, par la sagesse de ses actes, à se concilier tous les esprits et à gagner tous les cœurs, chez ce peuple inconstant et superbe.

Sachant combien sont féconds pour la patrie les honneurs rendus à la mémoire des

grands hommes, il prit d'abord l'arrêté suivant :

« Une commission est chargée de recueillir  
« les noms, les portraits, les statues et autres  
« monumens des hommes qui ont bien mérité  
« de la ville de Gènes, de l'ancien État de Gènes  
« et de la république Ligurienne ;

« Elle composera ou fera composer des ins-  
« criptions qui rappellent les droits qu'ils ont  
« acquis au souvenir de la postérité.

« Ces inscriptions, portraits, statues ou autres  
« monumens, seront placés au palais ci-devant  
« national de Gènes, dans les lieux les plus  
« apparens, et qui, sur le rapport de la com-  
« mission, seront désignés par le prince archi-  
« trésorier.

« La municipalité de Gènes fera rétablir  
« et replacer au palais national les statues  
« d'André Doria et du maréchal de Riche-  
« lieu. »

Ainsi fut formée cette galerie civique où les citoyens pouvaient se nourrir de grands souvenirs et respirer, si j'ose m'exprimer ainsi, le courage, l'héroïsme, la gloire et la vertu des héros et des sages. Ainsi, en contribuant

à l'union des Génois à la France, l'archi-trésorier ne travaillait point à les asservir, mais à réveiller leur patriotisme et leurs antiques vertus.

Un de ses premiers soins fut d'y organiser l'instruction publique, source de la véritable indépendance, parce qu'elle conduit l'homme à la connaissance de ses droits et à celle de ses devoirs.

La justice, cette base de toute société, fut bientôt constituée. L'archi-trésorier, en installant les magistrats, prononça un discours qui les pénétra de toute la dignité de leur ministère.

Tandis que le prince archi-trésorier était à Gènes, Napoléon vint prendre possession du royaume d'Italie. Une correspondance suivie s'établit entre eux. Napoléon s'y montra même aimable et confiant. Il tenait l'archi-trésorier au courant de tout ce qui se passait à Milan, lui parlait de ses projets et parfois lui demandait ses conseils. On eût dit qu'il revenait comme à son insu, aux sentimens qu'il lui manifestait dans les belles années du consulat. De son côté, l'archi-trésorier sentait qu'il l'aimait

toujours, mais il se gardait de le lui dire. Cette sorte de violence lui était pénible, mais il s'étudiait à s'y soumettre : sous ses mœurs austères, il cachait une profonde sensibilité. Il combattait ses affections, et les immolait presque toujours à ses principes.

A Gênes tout le monde le révérait, mais il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes privilégiés qui surent le mesurer dans toute son étendue. Les esprits vulgaires, accoutumés au faste italien, ne s'expliquaient pas la simplicité de leur gouverneur : c'était le luxe du sage.

Quand ses mains habiles eurent imprimé un mouvement régulier à tous les ressorts de l'administration, il revint à Paris entouré des hommages des peuples de la Ligurie.

Il eut plus d'une fois encore l'occasion de montrer dans le conseil l'indépendance de ses opinions et l'élevation de son caractère. Nous en citerons plusieurs traits avant de terminer ce chapitre; mais suivons l'ordre des événements.

En 1807, tandis que Napoléon, secondé par l'intrépidité des Français, foudroyait l'aigle prussienne dans les champs d'Iéna, et renver-

sait en courant l'empire élevé par les longs travaux du grand Frédéric, l'archi-trésorier méditait, avec quelques sages modestes, et enfantait une de ces institutions dont la force a survécu à la chute de l'empire. Je veux parler de la *cour des comptes*.

Il existait une commission de *comptabilité nationale*, dont les attributions mal définies laissaient hors de sa surveillance des comptabilités qui se liaient essentiellement à la fortune publique : elle n'avait pas assez de pouvoir pour punir les lenteurs des comptables. Cette commission n'était composée que d'un petit nombre d'hommes purs et laborieux, mais sans dépendance mutuelle, sans autre lien que des devoirs communs, dépourvus de l'appareil de la force, de la considération, qui, dans un vaste empire, ne résident que dans les grands établissemens et dans les réunions nombreuses de magistrats; elle ne pouvait soutenir le poids de la comptabilité de la France.

Il fallait donc une institution nouvelle. « Il fallait, disait l'archi-trésorier, non point une institution éparse et morcelée, telle que

« l'avaient donnée les réunions successives  
« des différentes parties de la France, amas  
« incohérent de comptabilités, dont Sully,  
« dont Colbert, dont leurs successeurs les plus  
« habiles avaient tant de peine à faire mouvoir  
« les ressorts; amas de pouvoirs confus, qui,  
« s'exerçant sur plusieurs matières différentes  
« à la fois, les laissait toutes dans la langueur  
« ou dans l'inertie. Il fallait une institution  
« une dans son objet, puissante dans son  
« unité, présente à tous les comptes par la  
« rapidité de son action, embrassant toutes les  
« comptabilités qui se lient à la fortune pu-  
« blique; elle devait, par ses attributions,  
« être égale à tous les besoins, et, par le nom-  
« bre des membres qui la composeraient, être  
« égale à tous les travaux qui lui seraient con-  
« fiés. Point de magistrature vénale, qui,  
« douée sans épreuve préalable d'une per-  
« pétuelle inamovibilité, se reposât sur ses  
« titres, mît ses prétentions à la place des  
« devoirs, et consumât en vains débats le  
« temps qu'elle devrait à ses fonctions. »

Cette institution, la loi du 6 septembre 1807  
la fonda comme l'archi-trésorier l'avait con-

çue. Un règlement étendu, rédigé sous son inspiration, l'organisa dans toutes ses parties. Il présida au choix des magistrats qui devaient la faire mouvoir. Ainsi fut formée la cour des comptes.

L'installation de cette cour se fit (7 novembre 1807) avec pompe et solennité, par le prince archi-trésorier. Il n'agissait point comme représentant de l'empereur; c'était un acte de sa propre puissance, une des attributions déferées par la constitution même à sa haute dignité.

Le discours qu'il prononça dans cette solennité fit connaître aux nouveaux magistrats toute l'étendue et toute l'importance des intérêts confiés à leur vigilance.

« L'institution à laquelle vous appartenez,  
« leur dit-il, est un des principaux appuis de  
« l'empire; c'est le mur d'airain qui doit ga-  
« rantir la fortune publique des infidélités des  
« comptables, des prévarications de l'admini-  
« stration, des dilapidations de ses agens.  
« Si elle fléchit, tout chancelle; si elle suc-  
« combe, tout périt... Mais elle ne fléchira  
« point, elle ne succombera point, cette ins-  
« titution tutélaire; vous la remettrez à vos

« successeurs tout empreinte de l'esprit qui  
 « l'a créée, toute forte de vos principes et de  
 « votre exemple. »

M. de Marbois avait quitté le ministère du trésor (1); son austérité ne ployait point devant Napoléon; il ne savait pas être courtisan, il ne voulait être que ministre : ses formes sévères n'arrangeaient point Napoléon. M. de Marbois ne voulut pas se faire différent de lui-même, il préféra sa retraite. Mais souvent Napoléon disait et écrivait à l'archi-trésorier qu'il conservait à M. de Marbois toute son estime; et en effet il le nomma de lui-même premier président de la cour des comptes; la France applaudit à ce choix. L'archi-trésorier dit, en s'adressant au premier président : « L'amitié me défend de vous louer...  
 « Sans que vous ayez osé former un vœu, sans

---

(1) M. de Marbois fut remplacé au trésor par M. Mollien, homme également sévère dans ses principes, excellent administrateur, et qui établit dans la comptabilité des règles rigoureuses, propres à maintenir l'exactitude et à prévenir toute dilapidation et toute fraude dans le maniement des deniers publics.

« que l'amitié ait prononcé votre nom, sans  
« qu'elle se soit permis une pensée, Napoléon  
« vous appelle à des fonctions qui se lient aux  
« plus grands intérêts de l'empire. »

Cette grande institution a résisté aux orages des révolutions; elle traversera les siècles; c'est le propre des œuvres du génie.

Cependant Napoléon, vainqueur à Iéna, à Eylau, à Friedland, avait conclu à Tilsitt une paix glorieuse avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse.

Alexandre et Napoléon avaient serré les nœuds d'une amitié personnelle, et s'étaient juré une éternelle fidélité.

Napoléon, parvenu au sommet de la gloire et de la puissance, revint à Paris, au milieu des acclamations des peuples.

Abreuvé d'adulations, ivre de gloire, il avait encore soif d'autorité. Il voulut étouffer le dernier souffle de la liberté : l'abolition du tribunat fut résolue.

L'archi-trésorier lui représenta que cette institution était la dernière sauvegarde des libertés publiques; qu'elle tenait son existence de la constitution elle-même, qu'elle devait

être respectée. Napoléon lui répondit sèchement : *Monsieur l'archi-trésorier, ce sont là des idées de constituant.*

L'archi-trésorier lui repartit avec ce calme et cette dignité qui ne l'abandonnaient jamais :

« Sire, la constituante avait des idées saines ;  
« si elle se trompa, ce fut par l'excès de l'amour  
« du bien public : je regrette que ses idées dé-  
« plaisent aujourd'hui à votre majesté. »

De pareilles répliques n'étaient pas propres à lui concilier les faveurs impériales ; mais elles le fortifiaient dans l'estime de lui-même, bien précieux qu'il ambitionnait avant tout.

Il voyait avec regret le rejet de ses conseils, non par une vaine susceptibilité, mais en raison des dommages que les mesures auxquelles il s'opposait, pouvaient causer à son pays et au pouvoir lui-même. Malheur, en effet, au pouvoir qui n'accueille que les paroles artificieuses de la servilité s'exprimant à genoux, et qui repousse le langage de la raison, les conseils de l'expérience, parce que l'expérience et la raison parlent debout dans l'attitude qui convient à la dignité de l'homme !

Une autre fois, on discutait au conseil d'État, à Saint-Cloud, le projet de code d'instruction criminelle; il s'agissait de savoir si les mêmes juges passeraient alternativement du civil au criminel, ou bien s'il y aurait des magistrats spécialement destinés aux affaires criminelles. Napoléon, après une assez longue discussion, s'était prononcé pour le premier parti. « Des juges, disait-il, occupés tantôt d'affaires civiles et tantôt d'affaires criminelles, en auront le cœur moins bronzé; ils en seront plus humains, plus équitables; et, d'ailleurs, leur considération sera plus grande; parce que la crainte d'un procès civil étant plus générale que celle d'un procès criminel, le public aura plus de respect pour l'homme à qui chacun peut avoir quelque jour à faire. » L'archi-trésorier n'avait rien dit; Napoléon, se tournant vers lui, s'écrie: « Que pense là-dessus monsieur l'archi-trésorier? — Sire, répond le prince, je vois avec peine que le même homme, après m'avoir ruiné, pût encore disposer de ma vie... — Monsieur Le Brun, c'est là de l'idéologie. — Sire, répliqua l'archi-trésorier,

« ce sont mes principes de tous les temps ; je  
« ne puis en changer. »

« Ici, je pense que Napoléon avait complète-  
ment raison ; mais ceci prouve que l'archi-  
trésorier gardait toujours son indépendance  
et son franc-parler.

Napoléon choisissait toujours pour présidens  
des collèges électoraux, dans les grandes villes,  
des grands dignitaires, des maréchaux, ou de  
grands officiers de la couronne.

En 1809, l'archi-trésorier alla présider le  
collège électoral du département du Rhône. Il  
détestait l'intrigue, et voulait surtout qu'elle  
fût bannie des élections ; il n'apporta aucun  
obstacle à la liberté des suffrages. Il ne perdit  
pas, dans une vaine représentation, les mo-  
mens qu'il passa dans cette ville. Chaque jour  
il visitait les établissemens et les manufac-  
tures, s'entretenait d'objets d'utilité publique  
avec les fonctionnaires et les citoyens. Enfin  
il fonda en faveur de l'industrie un prix que  
l'académie de Lyon décerne tous les ans.

Lors des solennités du mariage de Napoléon  
avec Marie-Louise, le chef de la France se vit  
environné de tous les souverains de la confé-

dération du Rhin. Il eut des rois pour courtisans.

L'archi-trésorier alla recevoir aux portes de Paris le roi de Wurtemberg ; le monarque conçut bientôt une haute estime pour le prince, et lui en donna des marques en le décorant du grand cordon de ses ordres.

Dans ces circonstances, l'archi-trésorier se lia avec le prince-primat grand-duc de Francfort, homme aussi distingué par ses vertus, son savoir, ses lumières, que par ses hautes dignités.

Un commerce de lettres s'établit dès-lors entre ces deux personnages qu'une sympathie de qualités avait étroitement unis (1).

Louis Bonaparte avait noblement résisté aux ordres de son frère ; il voulait être souverain, et non préfet couronné. Il fut chassé, en 1810, du trône de la Hollande, comme un roi des vieilles dynasties. Il abdiqua, et son royaume devint une annexe de l'empire.

---

(1) J'ai vu chez monsieur l'archi-trésorier un beau portrait du prince-primat ; c'était un don de l'amitié.

Les Hollandais, peuples dociles et fidèles, aimaient la personne de leur roi, et se montraient attachés à son gouvernement. Napoléon sentit qu'on ne pouvait les arracher violemment à ces affections, ni les faire passer brusquement d'une administration paternelle aux formes du despotisme. Pour adoucir la transition, il confia au prince archi-trésorier l'organisation des sept départemens de la Hollande avec le titre et tous les pouvoirs de *lieutenant-général de l'empereur*. « Mon cousin, lui dit-il, la Hollande a perdu son roi ; je compte sur vous : partez sans délai ; allez consoler les Hollandais en gémissant avec eux. »

L'archi-trésorier avait soixante-douze ans ; il fallait quitter le soleil de la patrie si nécessaire à cet âge, et s'arracher à ses habitudes de famille et d'intimité ; il fallait aller braver, au déclin de la vie, les atteintes d'un climat insalubre ; l'espoir de faire encore quelque bien et le désir d'être utile à un peuple qu'il estimait, le décidèrent : il partit.

Napoléon avait donné des ordres au maréchal duc de Reggio, qui commandait en Hollande, pour que le prince archi-trésorier fût

reçu partout avec la plus grande pompe. Le maréchal fit exécuter ponctuellement les intentions impériales, et le modeste vieillard, se ployant aux exigences de sa haute dignité, traversa toutes les villes de la Hollande et fit son entrée à Amsterdam avec la solennité et au milieu de tout l'appareil de la puissance.

Malgré toute cette pompe de la grandeur, l'archi-trésorier dit à l'une des personnes qui l'entouraient : « Il y a cinquante ans que j'en-  
« traî ici sans être aperçu, mais avec un esprit  
« plus libre et plus satisfait qu'aujourd'hui. »

L'ex-roi Louis lui écrivit dans les termes les plus honorables : c'était, pour ce monarque déchu, une consolation de penser que les peuples qu'il affectionnait, allaient trouver refuge et protection dans la sagesse de l'homme d'État à qui son frère venait de remettre son autorité.

L'archi-trésorier ne trahit aucune espérance; il sut tout concilier avec ses devoirs. Sa tâche fut rigoureuse et pénible; il ne fallut rien moins que sa fermeté pour en soutenir le fardeau.

En 1811, toutes les branches du service

public se trouvèrent organisées. Le prince (c'est ainsi qu'en Hollande on nommait l'archi-trésorier) désirait rentrer dans sa retraite; mais Napoléon jugea que la présence d'un pouvoir modérateur était nécessaire dans ces contrées éloignées du centre; le prince y resta avec le titre de gouverneur général des départemens au-delà du Rhin. Il correspondait directement avec Napoléon sur les objets de gouvernement et de police générale.

Le prince avait autour de lui de hauts fonctionnaires qui correspondaient avec les ministres et directeurs généraux sur tous les objets d'administration. Chacun d'eux lui rendait compte du service spécial dont il était chargé.

Au premier rang on remarquait le lieutenant-général comte Molitor. Il commandait la division militaire. Une blessure grave, qui se rouvrait parfois, le tenait éloigné des champs de bataille. Cette blessure, il l'avait reçue à la tête de cette fameuse *division Molitor* qui avait pris une part si glorieuse aux prodiges de la grande armée. Le comte Molitor ne se montrait pas seulement grand militaire, mais

encore excellent administrateur. Dans les divers pays où il commanda, il mit tous ses soins à s'instruire des besoins, des ressources et des mœurs des habitans; mais ce qui l'honore par-dessus tout aux yeux du sage, c'est cette glorieuse médiocrité de fortune qui dépose si haut en faveur de sa sévère probité. Il dédaigna de faire du commandement un moyen de fortune, et jamais il n'ambitionna qu'une gloire pure et sans tache.

L'intendance générale des finances était dans les mains du conseiller d'État Gogel, ancien ministre du roi Louis. C'était un Hollandais assez brusque, mais brave homme. Il n'était pas déplacé dans ce poste élevé.

Le baron d'Alphonse, maître des requêtes, était intendant de l'intérieur; il avait la correspondance avec les préfets. C'était un vieillard respectable; il jouissait de l'amitié, de la confiance et de l'estime de l'archi-trésorier.

Le même témoignage appartient à M. le baron Coquebert de Montbret, maître des requêtes, directeur principal de l'administration des douanes. Savant distingué et correspondant de l'Institut, M. de Montbret ne con-

naissait guère que la théorie de l'administration ; mais il se mit bientôt au fait des détails. Homme probe , pur comme la science , il détestait les exacteurs et gémissait des abus qu'il ne pouvait réprimer : on ne lui laissait pas assez d'autorité ; l'action était toujours concentrée à Paris. Ce grave inconvénient se reproduisait dans toutes les autres branches du service.

La direction principale des ponts et chaussées et des digues était confiée à M. Mollerus, maître des requêtes, Hollandais qui avait joué un autre rôle sous le roi Louis. Il avait près de lui , pour le seconder, M. de Cazes, auditeur au conseil d'État, homme instruit, homme laborieux. C'est le frère de cet homme d'État brillant et disert qui, depuis, est parvenu à une si haute célébrité.

M. Six, autre Hollandais, dirigeait la liquidation de la dette publique, avec le secours de deux administrateurs français, MM. Boulle et Lemoce, tous deux estimables par leur capacité et leur désintéressement.

M. le baron Voute, maître des requêtes, dirigeait la caisse centrale du trésor. C'était

un bon gros Hollandais qui roulait modestement dans son petit cercle.

Parmi les fonctionnaires distingués qui se groupaient, à Amsterdam, autour du gouverneur général, on apercevait M. le comte de Castéga, auditeur, chargé de l'inspection générale des subsistances, poste qu'il remplissait avec une délicatesse tout-à-fait chevaleresque. Un esprit orné, un talent unique pour lire les beaux vers, de l'amabilité, de la grâce dans les rapports sociaux, le faisaient rechercher de la haute société, plus encore que la distinction de sa naissance.

Une modestie, une simplicité tout-à-fait hollandaises, n'empêchaient point de remarquer M. de Witt, sous-préfet d'Amsterdam, héritier de ces grands hommes qui scellèrent de leur sang la liberté de leur pays.

L'ex-ministre de la justice, M. Van-Manen, présidait la cour royale dont le siège était à la Haye. Il avait la dignité et la gravité d'un chef de la magistrature.

On remarquait, sur le même plan, M. Jacquinet de Pampelune, procureur général, que ses talens ont porté depuis au conseil

d'État. Il est aujourd'hui chef du parquet de la première cour du royaume.

Puisque je suis à la Haye, je n'oublierai pas le baron de Stassart, préfet de ce département. Auditeur à vingt et un ans, il s'était fait remarquer dans les fonctions d'intendant civil dans le Tyrol et à Berlin, par son activité, sa prodigieuse facilité dans l'expédition des affaires, et par une intégrité qui lui valut des marques d'estime de la part des rois de Bavière et de Prusse.

Napoléon l'aimait. « Il est jeune, disait-il, « mais il est mûr de talent; il a tout ce qu'il « faut pour aller au grand. » Il lui confia le département de Vaucluse, où le jeune administrateur gagna toutes les affections et obtint tous les suffrages.

Le jour que M. de Stassart quitta Avignon fut pour cette ville un jour de deuil. Il arriva à la Haye précédé de la plus honorable réputation. Il ne se contenta point de la soutenir, il l'accrut encore par la manière dont son âme pure et sensible sut ménager les droits de l'humanité, dans les circonstances les plus difficiles. Des émeutes, des insurrections, écla-

tèrent. On le vit se jeter, sans autres armes que son courage et son éloquence, au milieu d'une populace en délire, et parvenir, plus d'une fois, à calmer, sans effusion de sang, une effervescence qui tenait de la fureur (1).

Ce peuple qu'il avait su contenir lui a fait depuis le plus flatteur accueil, lorsqu'il a reparu, à la Haye, au sein des états-généraux, dont il est un des orateurs les plus distingués.

Ce préfet aimait les lettres et se plaisait dans la société des hommes qui les cultivaient. Son cœur était encore avec eux, quand son esprit était tout entier à ses devoirs. Dans ses discours, et il en prononçait fréquemment, on retrouvait l'art et le talent de l'écrivain, unis aux connaissances positives de l'administrateur.

---

(1) Il se distingua surtout dans le mouvement insurrectionnel qui éclata à la Haye, dès le mois de février 1812, à l'occasion de l'inscription maritime. Il se précipita entre les mutins et les gendarmes, prévint l'effusion du sang, ramena le peuple, et sauva la vie à un marin qui avait voulu lui porter un coup de couteau.

Dans les solennités on voyait l'archi-trésorier porter sur M. de Stassart des regards de tendresse et de prédilection. Il disait quelquefois : « M. de Stassart excelle en tout ; il est tout ce qu'il veut être, bon administrateur, écrivain éloquent, penseur solide, poète (1) facile et spirituel. »

Je reviens à l'archi-trésorier. Il s'appliqua avec une infatigable constance, dont le principe était dans son âme, à tempérer la rigueur des ordres impériaux, par son empressement à recevoir toutes les réclamations, à écouter toutes les plaintes ; par la facilité de son abord, permis à tout moment aux citoyens de toutes les classes ; par l'accueil plein de bonté qu'il faisait à tous ; par les consolations qu'il adressait à ceux qu'il ne pouvait satisfaire.

Il prenait un intérêt profond à tous les besoins des Hollandais, et voyait avec douleur la situation pénible de ce peuple, autrefois si florissant et alors sans activité, sans commerce,

---

(1) Tout le monde connaît les charmantes *fables* de M. de Stassart, Quatre éditions successives, publiées chez *Mongie*, en ont consacré le mérite

et comme enchaîné dans ses ports encombrés de navires immobiles et abandonnés.

L'archi-trésorier s'était en quelque sorte identifié avec ces peuples, qu'il se plaisait à nommer *nos bons Hollandais* ; ils lui portaient la même affection et l'appelaient *le bon stat-houder*.

Bienveillant pour tous, prompt à rendre justice dans les limites de son pouvoir, sage dans tous ses actes, simple dans ses mœurs antiques, ennemi du faste et des vaines ostentations de la puissance, il déployait toutes les qualités qui distinguent les Hollandais eux-mêmes, peuple économe, sage et laborieux.

Pour communiquer plus directement avec eux, il ne craignit pas, à soixante-douze ans, de se livrer à l'étude de leur rude et difficile idiome !

Dans sa tendresse pour eux, il s'affligeait chaque fois qu'il voyait arriver des Français pour occuper des emplois que les Hollandais auraient pu remplir. « On les déshérite même des emplois, disait-il ; on veut donc les forcer à nous haïr ? »

J'ai dit qu'il écoutait toutes les plaintes ;

j'entends celles qui lui étaient portées directement par les personnes qui se croyaient lésées. Il n'avait ni espions, ni délateurs à gages : il respectait trop les hommes pour les ravalier lui-même à ce point de dégradation. Il ne se laissait pas entraîner à de soudaines et défavorables préventions contre les agents qui lui étaient signalés. Il prenait d'exactes informations, les pesait lui-même dans son impartialité, et ne se déterminait qu'après avoir soumis la plainte et la défense au plus complet comme au plus sévère examen.

Souvent sa sagacité pénétrait de prime abord jusqu'au fond des choses.

Un jour, des négocians se plaignirent à lui des difficultés qu'ils prétendaient éprouver de la part d'un agent d'administration, qu'ils désignèrent. C'était un jeune homme dont le caractère, dont les principes de probité lui étaient connus; il aperçut aussitôt le motif de la réclamation; et, en regardant ces négocians d'un œil à la fois bienveillant et scrutateur, il leur dit : « Je le connais; c'est un  
« homme singulier, il a peur de l'argent : on  
« lui en a peut-être offert?... »

A l'embarras des plaignans , il jugea qu'il avait deviné juste. Il ajouta : « Quand je le verrai , je le gronderai bien fort et l'exhorterai à rester toujours le même. »

Il survint des momens difficiles ; il éclata des émeutes sur divers points ; elles furent bientôt réprimées. Les principaux moteurs furent pris ; le prince les fit traduire devant les tribunaux ordinaires ; mais des ordres supérieurs livrent ces malheureux à des *commissions militaires* ; plusieurs furent fusillés. Le prince ne partageait pas l'opinion de ceux qui lui écrivaient de Paris : « *Il faut du canon et du sang pour contenir la canaille.* » Il pensait que rien ne contient mieux les peuples qu'un gouvernement ferme , mais juste et paternel.

L'archi - trésorier reçut , à Amsterdam , Napoléon et Marie-Louise. Ils entrèrent dans cette capitale le 1<sup>er</sup> octobre 1811 , au milieu de toute leur cour ; ils y restèrent vingt jours : ce furent vingt jours de fêtes.

Jamais , dans aucune ville de France , le couple impérial n'avait été salué de si nombreuses ni de plus vives acclamations.

Les Hollandais, arrachés comme en dépit d'eux-mêmes à leur gravité taciturne, se montrèrent fort avides de contempler les traits de ce maître du monde, à qui, à défaut d'amour, ils ne pouvaient dénier leur admiration. Voici un trait qui peint jusqu'où va la flatterie populaire.

Un jour Napoléon, descendant de son canot, mit le pied sur un tapis qui venait d'être déployé là par le propriétaire d'une maison voisine. Le souverain avait à peine fait quelques pas, que la foule se précipita sur le tapis pour se le partager. Le propriétaire revendiqua son bien, et chacun s'empressa d'acheter au poids de l'or quelque lambeau de cette précieuse relique.....

Napoléon parcourait chaque jour les environs d'Amsterdam. Le village de Broek excita son admiration par la richesse des marbres et des ornemens des maisons, par l'extrême propreté des rues, où les habitans ne laissent pénétrer aucune sorte d'animaux : c'est un chef-d'œuvre brillant d'ordre et de symétrie. Les maîtres de ce beau séjour se distinguent par une austérité de mœurs qui contraste

avec le luxe de leurs somptueuses demeures.

Napoléon visita avec une sorte de respect les chantiers de Saardam, où Pierre le Grand était venu apprendre à manier la hache pour enseigner lui-même à ses peuples l'art de construire les vaisseaux et d'affronter les mers.

Dans toutes ses excursions, Napoléon était séduit par les peintures prodiguées en tous lieux, moins pour décorer que pour conserver les habitations, et par cette propreté exquise, premier et indispensable luxe des Hollandais.

Il se récriait sur la richesse apparente du pays. « L'archi-trésorier ne cesse, disait-il, de  
« plaindre ses bons Hollandais, et je remar-  
« que partout les signes de l'opulence. Qu'il  
« aille dans sa Normandie; c'est là que, sous  
« des toits de chaume et des masures de terre,  
« il verra des témoignages de détresse. »

Le grand homme se trompait. L'archi-trésorier lui représentait judicieusement qu'en Normandie le chaume et les masures couvraient une aisance relative; tandis que les brillantes habitations de la Hollande cachaient

une véritable détresse; semblables au dernier habit, encore propre et décent, qui couvre la misère de l'homme riche récemment tombé dans l'infortune.

Napoléon se montra fort accessible; il reçut sans impatience toutes les doléances des Hollandais sur la stagnation de leur navigation et de leur commerce.

« Je sais, leur répondait-il, que votre commerce souffre; je connais vos besoins, je saurai les satisfaire; mais encore un peu de patience. Avec de la patience, nous arriverons à l'accomplissement du plan que j'ai conçu pour la gloire et la prospérité de tout l'empire. »

Il faisait ainsi allusion à son système continental, système immense, que lui seul pouvait imaginer et qu'il eût accompli par la ruine de l'Angleterre, si lui-même avait procédé, dans l'exécution de ses desseins, avec cette patience qu'il recommandait aux peuples. Le succès de cette vaste entreprise eût élevé celui qui l'avait conçue trop au-delà de l'humanité: on dirait que Dieu la fit échouer pour montrer à Napoléon qu'il n'était qu'un homme.

En 1812, dès que la campagne de Russie fut annoncée, l'archi-trésorier en tira les plus sinistres augures. Les revers, les désastres, les révolutions qui en furent la suite, l'affligèrent sans l'étonner; il les avait prévus.

Dans ces grandes commotions, il fut personnellement frappé du coup le plus douloureux. Son second fils, le comte Alexandre de Plaisance, colonel des lanciers de la garde, fut tué dans la désastreuse retraite de Moscou, au moment où il chargeait à la tête de son régiment pour protéger les restes de l'armée. Napoléon annonça lui-même, par une lettre autographe, cette funeste nouvelle à l'archi-trésorier, et peu de temps après il nomma, à la préfecture de la Seine, M. le comte de Chabrol, gendre du prince. M. de Chabrol méritait ce poste élevé par ses talens et ses services. Mais est-il de consolantes compensations contre une perte si douloureuse? Le colonel Alexandre de Plaisance, chéri de son père, estimé de Napoléon, joignait au coup d'œil et à la prudence du chef, la bravoure et l'intrépidité du soldat : il mourut pour la gloire, c'est par elle qu'il vivra.

Il laissa un fils au berceau, que l'illustre vieillard couvrit de ses soins et de sa tendre sollicitude. Les premiers jours de cet enfant furent assaillis par le malheur : sa mère était morte en lui donnant la vie. Femme jeune et belle, ses traits empreints de mélancolie, même au sein du bonheur, semblaient annoncer sa triste destinée. L'archi-trésorier avait pour elle le cœur d'un père.

Ces pertes cruelles et précipitées altérèrent gravement sa santé. Toutes les personnes qui l'approchaient en conçurent les plus vives inquiétudes ; les Hollandais s'y montrèrent eux-mêmes très-sensibles ; et, malgré la joie secrète que leur causaient les revers de nos armes, ils partagèrent la douleur personnelle de leur gouverneur.

Le prince avait autour de lui plusieurs de ses enfans, particulièrement le baron Auguste de Plaisance, fidèle compagnon de la vieillesse paternelle ; ils lui prodiguèrent les soins les plus empressés, et versèrent sur les plaies de son cœur le baume consolant de la piété filiale. Il revint à la santé, mais son front resta empreint de tristesse.

Après le désastre de Leipsick, les hordes du Don pénétrèrent les premières en Hollande.

Le pays était pour ainsi dire dépourvu de troupes : on avait quelques bataillons étrangers composés d'un ramas de mauvais sujets dont les dispositions étaient fort suspectes ; on les comptait moins pour des auxiliaires que pour des ennemis. Les compagnies de vétérans et la gendarmerie étaient formées d'indigènes qui inspiraient peu de confiance.

Cependant le général Molitor se concerta avec le prince, rassembla quelques forces, se rendit à Utrecht, le 10 novembre 1813, et fit les meilleures dispositions de défense. Les préposés des brigades des douanes se transformèrent tout à coup en soldats et se montrèrent pour la discipline, la tenue, le courage et l'intrépidité, égales aux vieilles bandes de l'armée. Ils se jetèrent dans plusieurs places fortes et les défendirent jusqu'à la paix.

A l'approche de l'ennemi, les Hollandais, déjà exaltés par la nouvelle des revers de Napoléon, ne gardèrent plus de mesures. Les digues de l'obéissance furent subitement rompues.

Le 14 et le 15 novembre, plus de quaranté mille individus ameutés se précipitèrent dans les rues d'Amsterdam, en poussant, dans leur barbare idiome, d'horribles vociférations contre les autorités françaises. On n'entendait que ces cris : *A bas les Français ! vive Orange !!!*

Ils incendièrent sur le port les postes de la douane, se portèrent chez certains fonctionnaires prudemment évadés, et, à défaut de ceux-ci, brisèrent et brûlèrent leurs meubles. C'était le monstre populaire en délire; il pouvait égorger tous les Français.

Pour réprimer tant de fureurs, le prince n'avait à sa disposition aucune force militaire, mais il avait l'ascendant de la vertu. Les notables s'assemblèrent; une administration provisoire fut établie. Le prince obtint que tous les Français pussent se retirer la vie sauve, avec ce qui leur appartenait.

Chose digne de remarque ! ce peuple qui parcourait en révolte les rues d'Amsterdam, s'arrêtait tout à coup et passait en silence devant le palais du prince gouverneur général. Ces furieux auraient châtié sévèrement celui

d'entre eux qui aurait osé proférer un cri contre *le bon stathouder* : tant la sagesse et la bonté sont même contre les révolutions un impénétrable bouclier !

Cependant les principaux citoyens d'Amsterdam , craignant que quelque frénétique ne parvint à exaspérer cette populace contre le prince lui-même, députèrent au palais douze des plus notables d'entre eux. C'était vers huit heures du soir ; ils furent reçus. Ils offrirent d'emmener le prince, avec sa suite, dans leurs voitures, et de lui servir d'escorte afin d'écarter de sa personne toute espèce de danger. Le prince leur dit : « Je suis sensible à votre démarche, mais j'estime trop vos compatriotes pour accepter vos offres. » Le prince les remercia, et ils se retirèrent. Il rejeta bien loin l'idée de partir la nuit clandestinement comme un fugitif. Jamais plus de sérénité n'avait brillé sur son front ; c'était le calme de son âme ; il inspirait à tous ceux qui l'entouraient la même confiance et la même tranquillité.

Enfin, les Hollandais ayant ressaisi leur indépendance, et la voix de l'autorité française

se trouvant dépouillée de toute action, le prince, couvert de l'estime des peuples comme d'une égide, se retira avec les siens dans une profonde sécurité.

Il quitta son palais le 16 novembre, en plein jour, en face de toute la population qui admirait silencieusement tant de calme et de fermeté. Il traversa la Hollande en recueillant partout des signes de respect et d'affection.

---

 CHAPITRE XI.

Entrevue de Napoléon et de Le Brun. — Agitation des esprits. — Le Corps-Législatif cesse d'être muet. — M. Lainé. — Paroles de Bonaparte. — Napoléon menace un grand personnage. — Ruse de celui-ci. — Menées clandestines. — Napoléon prend le commandement de l'armée, et laisse à Joseph et à Cambacérés le soin du gouvernement. — L'ennemi sous les murs de Paris. — Conduite de Joseph. — Marie-Louise. — Paris capitule. — Déchéance de Napoléon. — Retour des Bourbons. — Charte constitutionnelle. — Napoléon sort de l'île d'Elbe et envahit le trône. — Le duc de Plaisance grand-maître de l'Université. — Seconde chute de Napoléon. — Particularités, anecdotes sur le duc de Plaisance. — Son portrait physique et moral.

---

ARRIVÉ à Paris, l'archi-trésorier se rend aux Tuileries : il trouve Napoléon dans une extrême agitation, s'irritant de ce qu'on eût quitté la Hollande, quand lui-même avait été forcé de repasser le Rhin. Enfin il se calma, et applaudit à la conduite de l'archi-trésorier.

L'agitation n'était pas seulement dans l'âme de Napoléon, mais dans tous les esprits. Cette France, qui depuis trente années ne voyait

dans son sein et autour d'elle que des ennemis enchaînés, s'indignait à l'idée humiliante qu'elle allait bientôt se voir envahie par des hordes étrangères, si long-temps ses vaincues.

Ce sentiment de douleur et d'indignation, qui, chez un peuple libre, eût exalté le patriotisme, eût soulevé les masses et armé tous les bras contre l'invasion de l'ennemi, n'éclata qu'en plaintes sourdes contre le despotisme. Les désastres de nos armées, les malheurs dont on était menacé, tout était attribué à l'excès de l'ambition du chef. Il faisait bonne contenance; il osait encore se montrer au milieu de cette capitale naguère si retentissante de chants de victoire et de témoignages d'admiration; mais, sur son passage, plus de louanges, plus d'acclamations; un morne silence, signe éloquent, sinon de haine, au moins de mécontentement, de lassitude et d'abandon.

Quelques bouches laissaient même échapper les mots de *tyrannie* et de *liberté*. Ce *corps législatif*, long-temps muet et docile instrument des volontés du maître victorieux, ce troupeau qui, durant treize ans, n'avait rompu son silence servile que pour faire entendre aux pieds

de *l'homme du destin* d'adulateurs hommages, osa tout à coup, quand le destin eut abandonné son favori, élever la voix et réclamer des garanties contre le despotisme.

Cette tentative de retour vers l'ordre légal eût été sublime dans toute autre circonstance ; dans la position actuelle, elle fut regardée par quelques esprits comme peu généreuse. Cependant la démarche n'était pas sans péril, le géant n'était point abattu, il pouvait se relever ; il y eut donc vrai courage de la part des hommes qui les premiers, et quand la France n'était pas encore entamée, osèrent faire entendre aux oreilles impériales de justes censures et un appel aux lois.

• M. Lainé, député de la Gironde, fut un de ces hommes courageux : il voulait savoir à quel prix la France continuerait à verser son sang... Napoléon n'écouta point sans froncer le sourcil ces paroles inaccoutumées. « Lavons, « dit-il, affectant un langage commun, lavons notre linge sale en famille, et restons « unis pour repousser l'ennemi. » L'austérité de M. Lainé l'avait blessé, et l'on vit son dépit éclater dans ces paroles : « Vergniaud et Gen-

« sonné faisaient aussi de l'opposition; que  
« sont-ils devenus? ils sont morts... »

Les opposans ne se laissèrent point intimider; des conciliabules secrets se formèrent contre Napoléon; on y prépara le retour des Bourbons. Napoléon en fut averti; mais il se croyait encore si fort qu'il dédaigna de sévir contre ceux qui lui furent dénoncés, ou bien il ajourna sa vengeance.

Voici une anecdote qui courut alors par la ville. Je la donne comme je la reçus. On disait que Napoléon, soupçonnant d'intelligence avec ses ennemis un personnage (1) comblé de ses grâces, le fit appeler, le traita rudement : « Je  
« connais vos menées..... vous mériteriez que  
« je vous fisse attacher à..... mais..... re-  
« tirez-vous... »

Le personnage ainsi traité était atterré; il se croyait perdu : il reçut l'ordre de s'exiler dans une de ses terres; mais, plus habile que son maître, il fit le malade; il avait sujet de l'être en réalité. Il fit prier, ajoutait-on, le prince

---

(1) On variait sur le nom de ce personnage.

de Neuchâtel de le venir voir; celui-ci, cédant à une vieille amitié, se rendit près du renard malade. Le rusé personnage protesta de son innocence; « l'empereur s'était laissé tromper; il n'avait pas de sujet plus dévoué; » enfin il fit si bien que Berthier, homme excellent et sensible, fut touché de sa position; il obtint de l'empereur que le malade pût rester quelques jours à Paris. Napoléon l'y oubliâ; c'était l'ennemi qu'il enfermait dans la place.

Les événemens se pressaient : l'Europe soulevée et en armes avait forcé nos frontières et inondé par torrens le sol de la patrie.

Napoléon laisse à des ministres assez inhabiles le soin de surveiller les menées clandestines des mécontents et de déjouer d'obscures intrigues qu'il semble dédaigner. Il confie à son frère Joseph la direction des affaires intérieures; il rassemble les débris de ses armées, les grossit de quelques nouvelles levées, et entreprend contre l'Europe en masse cette campagne de trois mois, que les guerriers regardent comme un prodige de science militaire.

Joseph à qui l'on peut surtout appliquer ce vers du poëte :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier,

Joseph n'avait pas la main assez ferme pour tenir le gouvernail du vaisseau de la France, assailli par la plus violente tempête. Cambacérés, son second, était plutôt jurisconsulte qu'habile à gouverner. Son cerveau contenait toutes les lois, tous les codes; mais son œil manquait de cette surveillance active et pénétrante, de cette vigilance qui devine, déjoue les complots et maîtrise les événemens. Le Brun était soupçonné d'idéologie, et laissé presque en dehors des affaires; il avait soixante-seize ans, il n'aspirait qu'au repos, et ne s'agitait pas pour ressaisir une influence qu'on lui déniait : il attendait, non sans anxiété pour la patrie, l'issue des événemens.

Cependant les partisans d'un changement continuaient dans l'ombre leurs trames et leurs menées; mais ni Joseph, ni Cambacérés, ni les ministres ne s'en apercevaient.

Tout à coup on apprend que la ligne mili-

taire qui couvrait Paris est rompue ; on court aux barrières, on aperçoit l'ennemi ; les citoyens s'assemblent, l'honneur national s'éveille, et partout l'on demande des armes ; mais le gouvernement laisse mourir cet élan patriotique. Quelques citoyens courageux, les élèves de l'école Polytechnique sortent des murs de Paris et se dévouent courageusement à une mort inévitable, comme pour sauver l'honneur de la capitale.

Joseph semble sortir un moment de sa léthargie ; il se révèle par une proclamation, il excite les Parisiens : « Je reste au milieu de vous, je périrai avec vous, » leur dit-il ; et quelques heures se sont à peine écoulées, qu'on apprend que Joseph est parti.....

Ceux qui conspiraient la ruine de Napoléon éprouvèrent un moment la crainte d'échouer : une petite fille de Marie-Thérèse était aux Tuileries ; sans doute, se dirent-ils, elle va se souvenir de son aïeule, et, dans un élan magnanime, elle va saisir son fils dans ses bras, le montrer au peuple, et faire passer dans tous les cœurs le feu de l'héroïsme et du dévouement. Mais Joseph ni Cambacérès ne

surent rien inspirer à leur impératrice ; et Marie-Louise, jeune, bonne, excellente princesse, avait toute la timidité de son sexe ; elle ne se souvint pas de Marie-Thérèse. On lui persuada qu'il fallait prudemment se retirer à Blois ; elle partit, et dès ce moment tout fut décidé.

L'archi-trésorier était prêt à suivre le gouvernement au-delà de la Loire, quand le personnage qui avait contrefait le mourant, pour rester à Paris, lui conseilla de ne point entreprendre, à son âge, un voyage inutile ; il lui fit entendre que tout allait s'arranger : Le Brun resta.

- Cependant les armées coalisées étaient sous nos murs indéfendus ; elles avaient fait halte comme par respect pour la vieille gloire de cette reine des cités, qui, depuis près de quatre cents ans, était restée vierge de toute souillure étrangère. On parle, on signe une capitulation honorable ; les monumens de trente ans de victoires sont conservés et restent acquis à la France. Les troupes étrangères pénètrent avec étonnement et presque avec effroi dans nos murailles ; des femmes, que le fléau de la

conscription avait si long-temps désolées, arborent des drapeaux blancs; quelques jeunes gens et bientôt une foule nombreuse parcourent les rues et font retentir les airs du cri antique de : *Vive le roi! vivent les Bourbons!*

Les souverains étrangers ne sont pas encore entrés; ils semblent encore indécis sur le coup qu'ils doivent porter. Ils venaient de négocier à Châtillon avec Napoléon; ils n'exigeaient de lui que des concessions; Napoléon les avait refusées, ne voulant pas, disait-il, traiter avec ses prisonniers..... L'empereur de Russie montrait surtout de l'irrésolution; il ne se faisait pas à l'idée qu'on pût renverser Bonaparte; mais un habile personnage, un fin diplomate, fit enfin comprendre à Alexandre que, dans la situation des choses et des esprits, il ne fallait que souffler pour abattre le colosse. « Ses propres créatures, dit-il, vont le chasser elles-mêmes. »

En effet, on assemble le sénat, et le sénat prononce la déchéance de Napoléon. L'architrésorier n'avait pas suivi Marie-Louise, mais il s'abstient aussi de prendre part à cet acte du sénat.

Il signa l'acte qui rappelait au trône la maison de Bourbon (1).

Le temps ni les révolutions n'avaient point effacé son respect pour les enfans d'Henri IV. En 1812, quelqu'un parlait légèrement, en sa présence, sur le compte d'augustes pros- crits ; l'archi-trésorier, lui imposant silence d'un coup d'œil, dit : « Quand tant de gran-  
« deurs furent expiées par tant d'adversité,  
« nous leur devons au moins le respect du si-  
« lence. »

Napoléon apprit à Fontainebleau les évé- nemens de Paris ; la plupart des hommes qu'il avait élevés si haut l'abandonnèrent les pre- miers ; leurs défections le déchirèrent ; on dit qu'il essaya de s'empoisonner ; le poison n'ayant point agi, il en conclut que sa carrière n'était pas encore achevée ; il abdiqua et se retira à l'île d'Elbe avec le titre de souverain. On lui laissa huit cents soldats de sa vieille garde.

MONSIEUR, comte d'Artois, entra à Paris au

---

(1) Louis XVIII ne reconnut pas cet acte du sénat ; il remonta sur le trône en invoquant seulement le droit de sa naissance.

milieu de l'ivresse publique qu'il porta à son comble par ce beau mot : « Mes amis, rien « n'est changé : ce n'est qu'un Français de « plus. »

Peu de jours après, M. le duc de Plaisance fut prié de rédiger l'exposé de la situation de la France. Il le fit, mais il y mit toute la sévérité de ses principes : son travail ne fut point adopté.

Cependant Louis XVIII était rentré et s'était assis sur le trône de ses aïeux. A ses paroles de paix, d'oubli, de concorde et de liberté, la France s'était ralliée autour de lui. Il cimentait cette réunion par sa grande Charte.

Cet immortel monument de sagesse et de politique contient tous les élémens de liberté, d'ordre, d'égalité devant la loi, de stabilité sociale. Exécutée par des hommes droits, pénétrés de son véritable esprit, et secondée par des institutions qui, au lieu de la fausser et de l'enfreindre, soient en harmonie avec elle, la Charte peut conduire la France au plus haut degré de gloire et de prospérité.

La paix était rentrée avec le roi ; devant lui

l'Europe en armes avait évacué la France. Nous conservions tous les monumens conquis par trente années de triomphes.

Mais bientôt un bruit se fait entendre : l'exilé de l'île d'Elbe est débarqué sur le sol français ; il marche, il s'avance, nulle résistance ne lui est opposée. A ce prodige d'un seul homme qui vient envahir le plus puissant des royaumes, les esprits s'exaltent, une sorte de vertige saisit les âmes, on oublie les sermens de la veille, et Napoléon rentre dans le château des Tuileries que le monarque légitime venait de quitter.

Le duc de Plaisance, la sagesse même, se trouble au milieu de cet égarement universel des esprits ; au souvenir de ce qu'il fut, il croit de son honneur de partager la position difficile et périlleuse où le retour de Napoléon vient jeter la France. Il reprend son titre de prince archi-trésorier de l'empire, et accepte, en outre, la place de grand-maitre de l'Université. Il ne descend point, il sait élever le grand-maitre jusqu'à l'archi-trésorier. Il reste indépendant du ministre. Celui-ci l'oublie un moment ; mais le duc de Plaisance le lui rap-

pelle par une lettre consignée dans les archives de l'Université, véritable monument de fermeté, de grandeur, de dignité personnelle.

Le duc de Plaisance empêche toute réaction dans le corps enseignant. Malgré le poids des ans, il se livre au travail et administre par lui-même : il veut tout voir par ses yeux ; il visite les collèges de Paris. Dans l'un de ces établissemens ; les jeunes maîtres de quartier paraissent comme intimidés en entendant annoncer : Le prince grand-maître. Le modeste vieillard s'en aperçoit, et s'empresse de leur dire avec le ton le plus bienveillant : « *Et moi aussi, messieurs, j'ai été maître de quartier!...* »

Son administration d'un moment fut un modèle d'ordre, d'équité et de justice distributive : elle laissera un long souvenir.

M. le duc de Plaisance faisait peu de cas des titres. Quelqu'un lui ayant demandé comment il voulait qu'on le qualifiât ; il répondit : « *Altesse, prince, duc, monseigneur, monsieur, ou citoyen ; tout cela m'est égal.* »

Cependant l'Europe, conjurée contre Na-

poléon, vient de nouveau fondre sur la France. Il tombe une seconde fois; et celui qui si long-temps avait fait trembler la terre, est enchaîné loin de l'Europe, sur un rocher désert qu'isole de toutes parts l'immense Océan; c'est là qu'il va mourir séparé de tout ce qu'il aime. Les flancs d'un roc sauvage vont servir de tombe à celui qui se trouvait trop à l'étroit dans les vastes régions de l'Europe. Voilà l'ambition et son terme! Quelle leçon imposante et sévère!

Le siècle des cent-jours coûta des milliards à la France; les étrangers enlevèrent de nos musées tout ce qui rappelait leurs revers et nos anciens triomphes. La France ravagée, épuisée par d'immenses tributs, semblait sur le penchant de sa ruine; mais Louis XVIII lui avait rendu la liberté et la paix; bientôt la patrie se relève et sort de ses débris plus forte et plus prospère: elle a déposé le glaive, mais elle a ressaisi le sceptre de l'industrie et des arts. Dans cette nouvelle carrière, elle marche rivale de l'Angleterre et reine des nations continentales.

A la seconde restauration, le duc de Plai-

sance fut rayé de la liste des pairs du royaume; il y fut rétabli en 1819. Tant qu'il put suivre les séances, il fut toujours nommé président de son bureau. Ses nobles collègues de toutes les opinions lui montrèrent constamment de la déférence et les plus touchans égards.

En 1819, une association se forma sous les auspices de S. A. R. le duc d'Angoulême, pour améliorer le régime des prisons. Le duc de Plaisance s'empessa de concourir à cette œuvre de morale et de haute philanthropie. « Il faut, disait-il, porter l'humanité dans le séjour du crime, y faire régner une justice à la fois sévère et paternelle, y entretenir l'ordre, la discipline, une surveillance incorruptible, des travaux ordonnés avec sagesse, ménagés avec prévoyance, y établir enfin une véritable éducation morale et religieuse. »

Le 14 juin, cette société fut installée par son auguste président. Le duc de Plaisance répondit aux touchantes paroles que prononça S. A. R. par un discours qui fit une profonde impression sur cette assemblée.

Ce discours enseigne comment on doit parler

aux princes avec respect, noblesse et dignité, et comment, en leur rendant de justes hommages, on peut leur donner d'utiles conseils. Après avoir retracé tous les devoirs de l'association, le duc de Plaisance ajouta :

« Poursuivez, monseigneur, cette noble  
« carrière; ce n'est pas assez de porter la ré-  
« forme dans les prisons, il faut aller à la  
« racine du mal et créer des générations nou-  
« velles; l'ignorance est la source première  
« des vices et des crimes, elle fait des esclaves  
« ou des êtres dangereux. Mais déjà des ins-  
« titutions rivales, des sociétés rivales se for-  
« ment partout pour arracher l'enfance et la  
« jeunesse à ces ténèbres qui obscurcissent la  
« raison et dégradent le sentiment.

« Protégez les hommes qui se dévouent à  
« ce pieux et obscur ministère; protégez les  
« écrivains qui, dans un langage que le peu-  
« ple puisse entendre, travailleront à répan-  
« dre des vérités utiles, qui apprendront aux  
« simples citoyens à chérir leurs devoirs et à  
« respecter leurs droits; qui leur feront sentir  
« les bienfaits d'un gouvernement paternel,  
« et les encourageront à les mériter.

« Les mœurs formées par l'éducation, c'est  
 « le travail qui les conserve; elles se dégra-  
 « dent dans la fainéantise, elles se corrompent  
 « dans la misère : c'est donc au travail qu'il  
 « faut former les citoyens; c'est à donner à  
 « tous du travail que le gouvernement et tous  
 « les citoyens doivent s'appliquer.

« Les beaux-arts, les sciences, ont des  
 « droits sur V. A.; ils n'ont pas besoin qu'on  
 « sollicite pour eux une protection qui fera  
 « votre gloire; mais notre industrie l'appelle;  
 « déjà il existe des sociétés qui l'encouragent;  
 « encouragez vous-même ces sociétés; qu'elles  
 « se multiplient dans nos départemens; qu'elles  
 « réveillent partout le génie français : au mi-  
 « lieu même de nos malheurs, il a su égaler  
 « nos rivaux : que sous les héritiers des Fran-  
 « çois I<sup>er</sup>, des Henri IV, des Louis XIV, il  
 « apprenne à les vaincre!

« Notre agriculture a fait des progrès im-  
 « menses; elle en fait tous les jours; mais il  
 « reste encore des landes stériles, des déserts  
 « que l'avidité des spéculateurs a dédaignés.  
 « A la voix du roi, il naîtra des sociétés de  
 « bienfaisance qui porteront la fécondité dans

« ces terres négligées ; d'humbles toits s'y élè-  
« veront pour le guerrier dont les bras ne se-  
« ront plus nécessaires à la patrie, pour le  
« pauvre actif et laborieux.

« Tous y trouveront les douceurs de la fa-  
« mille, et cette propriété, le plus doux at-  
« trait de tous les hommes, ce lien le plus  
« puissant qui les attache au pays qui les a  
« vus naître.

« A l'appel paternel de son roi, la nation  
« tout entière se lèvera comme un seul homme,  
« et avec des millions de bras achèvera l'é-  
« difice de la prospérité publique.

« Ce sont là, monseigneur, les monumens  
« de la grandeur véritable, la véritable gloire;  
« là surtout est l'amour des Français, la plus  
« belle récompense promise à vos vertus.

« C'est alors que dans une généreuse ému-  
« lation s'éteindront les haines, que mour-  
« ront les vains regrets et les prétentions ja-  
« louses.

« Une jeunesse fidèle croîtra pour environ-  
« ner le trône de sa force et de son courage,  
« pour l'embellir de ses talens et de ses succès.

« Le vieillard qui aura si long-temps sou-

« piré pour le bonheur de sa patrie saluera  
 « de ses derniers regards l'aurore de ces beaux  
 « jours, dont il ne lui sera point donné de  
 « jouir, et mourra en bénissant la sagesse du  
 « roi qui les aura préparés. »

Quelle pureté et quel éclat de style ! quelle hauteur et quelle solidité de pensée dans cette composition d'un vieillard de quatre-vingts ans !

Le duc de Plaisance passait la saison d'été à son château de Sainte-Mesme, à une lieue de Dourdan. Il fit construire une route magnifique de Dourdan à Sainte-Mesme (1), par Potelet, Grillon et Ville-le-Brun ; ces trois hameaux lui appartiennent. Il affectionnait ces lieux témoins de sa longue retraite ; il aimait les habitans qui, depuis 1774, lui avaient prodigué tant de marques de confiance, d'affection et d'estime.

Ce pays n'est pas riche par lui-même ; en

(1) De Dourdan à Potelet,  $\frac{1}{4}$  de lieue.

à Grillon,  $\frac{1}{2}$ .

à Ville-le-Brun,  $\frac{3}{4}$ .

à Sainte-Mesme, 1 lieue.

1803 l'industrie n'y avait pas encore pénétré. Le consul Le Brun, sachant que le travail est le père des bonnes mœurs et de l'aisance, chercha à l'introduire dans cette contrée, objet de sa prédilection.

Il s'aperçut que le sol serait par lui-même rebelle à tout établissement d'industrie ; que le filet d'eau de la petite rivière d'Orge, qui passe dans cette vallée, ne fournirait qu'un secours insuffisant ; et que, pour fonder en ce lieu une usine ou manufacture, il faudrait sacrifier de grands capitaux sans espoir d'en retirer l'intérêt matériel. Ces difficultés ne l'arrêtèrent pas : il ne vit que l'intérêt moral et le bien du pays. Il établit donc dans son ancien domaine de Grillon et à Ville-le-Brun une manufacture de bas, de basin, de mousseline et de toiles peintes.

Les machines à bras furent établies à Grillon ; le consul y fit construire un vaste édifice de trois cents pieds d'étendue entre deux beaux pavillons latéraux. La distribution intérieure fut appropriée à la destination de cet édifice.

Là étaient les bureaux des administrateurs

de l'établissement, pourvus de toutes les choses nécessaires à leurs travaux ;

De vastes magasins garnis de comptoirs , où l'on déposait les produits confectionnés et d'où ils étaient expédiés ;

Deux longues galeries au rez-de-chaussée , surmontées de deux autres galeries au premier étage , toutes quatre remplies de métiers rangés sur deux lignes parallèles ;

Plusieurs salles où sont les cuves , bassins , réservoirs , ustensiles à l'usage de la blanchisserie Bertholienne ;

D'autres pour le cardage et la filature du coton ;

Enfin , des ateliers pour les menuisiers , serruriers , ouvriers divers , nécessaires à l'établissement.

Le consul ne se borna point à élever ces grands bâtimens ; il fit construire le long de son parc une soixantaine d'habitations , bâties avec solidité sur un plan régulier , pour le logement des ouvriers qui vinrent s'y établir des diverses parties de la France , d'Angleterre , d'Allemagne et de la Hollande. Chacune de ces maisons est pourvue d'un jardin.

Au hameau de Potelet on logea le coloriste, le dessinateur et les graveurs de la manufacture. Là furent établis les cylindres et autres machines propres à tendre et à lustrer les toiles.

Plus tard des moteurs, par le moyen de l'eau et de la vapeur, furent établis à Ville-le-Brun.

Bientôt cette manufacture compta jusqu'à quatre cents ouvriers.

Mais on conçoit que le fondateur de ces beaux établissemens, occupé des soins du gouvernement, ne pouvait les diriger par lui-même. Les développemens que prit ailleurs l'industrie qui s'exerce sur le coton, réagirent défavorablement sur la manufacture de Grillon et de Ville-le-Brun. Le duc de Plaisance fit de grands sacrifices pour la soutenir; il eut la douleur de la voir déchoir; elle ne pouvait plus soutenir la concurrence des nouveaux établissemens dirigés par les propriétaires eux-mêmes, et tenus constamment à la hauteur des progrès journaliers des arts mécaniques. Il ne faudrait aujourd'hui qu'un directeur habile pour la relever et lui rendre son ancienne prospérité.

En 1819, le duc de Plaisance fit bâtir à

Sainte-Mesme, et donna à la commune une maison destinée à une école.

Il se plaisait dans cette riante vallée, et chaque jour il faisait de longues courses à travers les bois qui l'entourent et la dominent de toutes parts.

L'étude, cette passion de sa jeunesse, embellissait encore ses derniers jours. Il ne cherchait point, dans le passe-temps de quelques frivoles lectures, à oublier la marche du temps qui le pressait chaque jour et le poussait vers la borne où finit le domaine de la vie. Ses lectures étaient sérieuses; c'était une utile occupation où son esprit cherchait encore à puiser de nouvelles clartés. Sa belle âme s'épurait sans cesse dans la méditation des écrits où les sages ont déposé tant d'utiles leçons et de si consolantes vérités. Dans l'énergie de sa pensée, il regardait le terme de la vie comme le commencement d'une nouvelle carrière dont son âme aurait la force de parcourir l'infini. On eût dit qu'il se sentait armé contre la mort de toute la puissance de l'éternité.

Il était à son château de Sainte-Mesme, lorsque quelques violentes atteintes l'aver-

tirent qu'il allait quitter la vie. Il fit appeler ceux qui lui étaient chers; et, le 16 juin 1824, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il s'éteignit dans les bras de ses enfans, qu'il laissa partagés entre la douleur d'une perte immense, et l'admiration qu'excitait en eux l'imposant spectacle d'un sage qui s'endort du dernier sommeil, avec le calme de la vertu et la sérénité d'une âme pure et sans tache.

M. de Marbois ressentit vivement cette perte.

Le duc de Plaisance lui disait à ses derniers momens, encore occupé de cette patrie, sa seule idole : « Chaque pas que nous faisons  
« nous approche de l'ordre et de la vérité.  
« Mais combien de maux seraient encore à re-  
« douter si cet ordre même n'avertissait qu'il  
« faut en toute hâte renoncer aux illusions,  
« et ne pas feindre des prospérités générales,  
« quand peut-être elles n'existent que sur quel-  
« ques points ! Oh ! combien mériteront d'es-  
« time et de confiance ces hommes d'État qui,  
« pour guérir les plaies de la patrie, ne crain-  
« dront pas d'en sonder la profondeur ; qui  
« n'emploieront que des remèdes conseillés

« par l'expérience, avoués par la sagesse ; qui ,  
« remplis d'un zèle respectueux pour la vé-  
« rité , ne souffriront jamais l'exagération du  
« bien , la dissimulation du mal ; qui , sans  
« ployer aux vents des factions , sauront avan-  
« cer de front avec des changemens qui ne  
« peuvent plus être mis en question ! Que  
« d'actions de grâces seront dues à ces mi-  
« nistres qui , par leurs sages conseils , envi-  
« ronnant le trône d'une force et d'une ma-  
« jesté nouvelles , affermiront à jamais notre  
« monarchie sur un sol où elle a de si pro-  
« fondes racines ! »

Tels furent les derniers vœux de l'ami de Marbois. Ces deux grands citoyens vécurent durant quarante années dans une étroite intimité, que ni les orages des révolutions, ni les caprices de la fortune, ni les disgrâces du pouvoir, ne purent jamais altérer. Toutes ces vicissitudes ne firent que fortifier les nœuds de cette vieille amitié, devenue indissoluble par le don réciproque de ce que chacun d'eux avait de plus cher. M. de Barbé-Marbois avait donné son unique fille au fils aîné de son ami ; union qui rassemble dans un même sang deux

des plus pures illustrations contemporaines.

Le duc de Plaisance était d'une haute stature; son corps avait les proportions de la force et de la noblesse; sa démarche était ferme et aisée. Sa belle tête, blanchie dans les études littéraires et dans les travaux de l'homme d'État, n'était point tremblante comme celle des vieillards caducs; elle avait dans son attitude cette dignité qui inspire le respect. Ses manières n'avaient rien d'affecté; elles étaient simples, nobles et prévenantes; son abord était mêlé de gravité et de bienveillance; tout en lui révélait l'homme supérieur: on eût dit que la nature l'avait formé tout exprès pour le gouvernement.

Il s'était avancé dans la carrière des années sans subir aucune des infirmités de la vieillesse; il n'avait point rétrogradé vers l'enfance; ses idées étaient toujours nettes, ses pensées justes, fortes, ses expressions élégantes, pures et nerveuses: c'était toujours l'interprète d'Homère.

Son esprit étendu avait gardé toute sa virilité, et, dans ses dernières années, il discutait sur les affaires publiques avec autant de

justesse et de précision qu'aux temps de l'assemblée constituante.

Il descendait, avec une admirable facilité, des hauteurs de la politique aux détails les plus minutieux de l'administration : rien n'échappait à la rapidité de son coup d'œil, ni à ses pénétrantes investigations. Dans les affaires les plus épineuses, il saisissait d'abord le nœud de la difficulté, le tranchait ou le dénouait avec une sorte de bonheur, toujours avec équité et justice.

En administration il n'aimait pas la multiplicité des écritures : « Multiplier, disait-il, « c'est trop souvent embrouiller; simplifier, « c'est éclaircir. »

Il disait encore, en faisant allusion au petit nombre de personnes qu'il employait dans ses bureaux : « Avec peu il faut savoir faire beau-  
« coup. » C'est là, en effet, le secret de l'homme d'État.

Probe, intègre, délicat à l'excès, jamais, dans aucun acte de ses fonctions, il ne se détermina par des considérations étrangères; c'était dans la chose elle-même qu'il puisait l'équité de ses décisions.

Ennemi du népotisme, jamais il ne demanda rien pour les siens. Il demeura totalement étranger à l'élévation de son frère, le comte Le Brun de Rochemont, à la dignité de sénateur. Il n'introduisit jamais ses parens dans les administrations aux dépens d'autrui ; il voulait au contraire qu'ils eussent leur tour après les employés qui lui étaient étrangers.

Un de ses neveux était depuis long-temps receveur-général dans une petite ville ; le ministre lui promettait une recette plus avantageuse. Une vacance survint dans une ville agréable peu distante de Paris. Un concurrent se présenta avec beaucoup moins de droits que le neveu de l'archi-trésorier ; mais ce grand dignitaire, instruit du débat, écrivit au ministre : « Mon neveu attendra. » L'autre fut nommé, et le neveu de l'archi-trésorier donna sa démission. Ce trait est caractéristique. Quelques-uns l'en ont blâmé ; mais la source en était si noble que nous ne pouvons lui dénier notre hommage.

Les grandeurs n'avaient pu faire du sage Le Brun un seigneur fastueux, ni un somptueux Lucullus ; il dédaignait l'étalage du

faute et les ostentations du luxe, et le stupide vulgaire le taxait de parcimonie. S'il eût été parcimonieux, quelle immense fortune n'eût-il pas laissée, lui qui, en 1789, possédait déjà de 20 à 30 mille livres de rentes; lui qui fut presque toujours dans les grandes fonctions, et doté de traitemens considérables! Eh bien! après avoir présidé nos assemblées, après avoir été consul, archi-trésorier, après avoir gouverné des républiques et des royaumes, le duc de Plaisance, à qui le public soupçonnait 800,000 francs de revenu, n'a laissé que cent mille livres de rentes, c'est-à-dire que, durant ses vingt-deux années de fonctions publiques, il capitalisa à peine son propre revenu, et n'économisa rien de ses traitemens. Après cela, fiez-vous aux préventions contemporaines!

D'autres traits achèveront de montrer son désintéressement.

L'archi-trésorier ne reçut jamais son traitement de grand cordon de la Légion-d'Honneur. Il refusa celui de sénateur, et, dans les cent-jours, il ne voulut point toucher son traitement de grand-maître de l'Université. Il avait tout *cumulé* en horreur.

Il vit d'un œil serein la perte de ses dotations et de ses dignités : il les avait reçues sans ivresse, il les perdit sans regret.

Ses mœurs privées étaient une vivante leçon pour le siècle. Sévère à lui-même, indulgent pour autrui, sa philanthropie tempérant son austérité. Doué d'une égalité d'humeur que les malheurs d'autrui pouvaient seuls altérer, sobre dans sa vie, régulier dans ses habitudes (1), tenant toujours son esprit et son corps dans une activité modérée, il puisa dans ses vertus mêmes la virilité de sa longue carrière.

Il se plaisait à vivre comme les hommes du vieil âge, au milieu de sa famille. Septuagénaire, il donnait, avec une bonté et une patience admirables, les premières notions des langues et des sciences à ses petits-enfants.

Il accueillait avec intérêt les jeunes gens doués de quelque mérite. Il aimait à les guider de ses conseils (2). Si quelques-uns d'eux, en-

(1) Il se couchait à dix heures, et, tous les matins, à six heures moins un quart il était levé.

(2) Et nous-même, si nous avons quelques notions

gagés dans une carrière publique, se livraient en même temps à la culture des lettres, il cherchait à tempérer en eux cette dernière passion. « Avec du mérite, leur disait-il, vous rencontrerez assez d'envie dans l'administration, sans en multiplier le nombre par des succès littéraires qui blessent presque toujours l'œil des chefs. Cependant, ajoutait-il, la littérature est le plus doux comme le plus noble des délassemens; mais il faut cultiver les lettres, non pour l'éclat qu'elles peuvent donner, mais pour elles-mêmes; parce qu'elles élèvent l'âme, et parce qu'elles agrandissent le domaine de la pensée. »

C'est ainsi qu'il les cultivait lui-même. Ce ne fut qu'en 1819, à quatre-vingts ans, que, cédant aux plus vives instances, il consentit à livrer au public sa traduction de *l'Odyssee*, composée depuis un demi-siècle.

Rien n'égalait sa modestie : octogénaire,

---

de droit public, d'économie sociale et d'administration, nous les devons moins à nos longues études qu'aux lumières que nous puisions dans ses entretiens.

ses joues se coloraient encore lorsqu'on lui parlait de ses écrits avec quelque éloge.

Il mettait autant de soin à cacher sa supériorité, que les demi-talens de notre époque en apportent à produire leur médiocrité vaniteuse. Mais il est pénible de le dire, la modestie est aujourd'hui une vertu de dupe : les hommes adroits et médiocres affectent de prendre au mot l'homme supérieur qui s'efface, et se saisissent de la place ou du rang qu'il devrait occuper.

C'était précisément à cause de sa modestie que le duc de Plaisance était peu ou mal connu de la masse. On parle de lui comme d'un livre dont on n'a lu que le titre ; de là tant de faux jugemens, tant d'opinions erronées ou incomplètes. Mais nous qui l'avons profondément étudié dans ses écrits divers, dans sa carrière politique, dans sa vie et dans ses mœurs privées, nous avons cru remplir une tâche plus utile à nos contemporains, qu'un traité de morale spéculative, en les initiant aux pensées, aux actions, aux secrets de la vie de ce sage, véritable homme d'État, grand administrateur, maître en économie sociale, savant dans

les langues de l'antiquité et des temps modernes, et l'un des écrivains qui ont manié la prose française avec le plus d'énergie et de perfection.

Homme de bien, vrai sage, grand citoyen, le duc de Plaisance vieillit dans l'honneur et dans la vertu; il vivra dans l'estime de la postérité.

FIN.





00031998



